

**L'EFFONDREMENT**  
DE LA RICHESSE  
PUBLIQUE

LE REcul DE LA CLASSE  
MOYENNE FACE  
À LA **PROSPÉRITÉ** DES 1%

REPENSER  
**L'ÉTAT SOCIAL** À L'ÈRE  
DE LA GLOBALISATION

# RAPPORT SUR LES **INÉGALITÉS** **MONDIALES**



COORDONNÉ PAR

Facundo Alvaredo, Lucas Chancel,  
Thomas Piketty, Emmanuel Saez, Gabriel Zucman

**SEUIL**

**WORLD INEQUALITY LAB**

# Rapport sur les inégalités mondiales

2018

**Coordonné par**  
Facundo Alvaredo  
Lucas Chancel  
Thomas Piketty  
Emmanuel Saez  
Gabriel Zucman

*ÉDITIONS DU SEUIL*  
*25, bd Romain-Rolland, Paris XIV<sup>e</sup>*

**Rédaction et coordination :**

Facundo Alvaredo

Lucas Chancel

Thomas Piketty

Emmanuel Saez

Gabriel Zucman

**Coordinateur général :**

Lucas Chancel

**Traduit de l'anglais par :**

Cécile Deniard et Marie-Christine Guyon

**Équipe de recherche :**

Thomas Blanchet

Richard Clarke

Léo Czajka

Luis Estévez-Bauluz

Amory Gethin

Wouter Leenders

**Ce rapport s'appuie notamment sur les résultats de recherches réalisées par :**

Facundo Alvaredo

Lydia Assouad

Anthony B. Atkinson

Charlotte Bartels

Thomas Blanchet

Lucas Chancel

Luis Estévez-Bauluz  
Juliette Fournier  
Bertrand Garbinti  
Jonathan Goupille-Lebret  
Clara Martínez-Toledano  
Salvatore Morelli  
Marc Morgan  
Delphine Nougayrède  
Filip Novokmet  
Thomas Piketty  
Emmanuel Saez  
Li Yang  
Gabriel Zucman

**Les chercheurs associés à WID.world :**

Ce rapport repose sur le travail de collecte, de production et d'harmonisation de données accompli par un réseau de plus d'une centaine de chercheurs situés sur les cinq continents, qui alimentent la World Inequality Database (pour plus ample information, rendez-vous sur « Équipe », WID.world). Les analyses présentées dans ce rapport reflètent le point de vue de ses rédacteurs et pas nécessairement celui de tous les chercheurs associés au projet WID.world.

**Graphisme :** Grand Krü, Berlin

**Édition numérique :** [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world)

## Sommaire

<b>Synthèse</b> .....	15
<b>Introduction</b> .....	35
<b>PREMIÈRE PARTIE. LE PROJET WID.WORLD ET LA MESURE DE L'INÉGALITÉ ÉCONOMIQUE</b> ...	43
<b>DEUXIÈME PARTIE. ÉVOLUTION DES INÉGALITÉS DE REVENUS DANS LE MONDE.</b> .....	71
2.1 – Dynamique mondiale des inégalités de revenus. ....	73
2.2 – Évolution des inégalités de revenus entre pays ..	105
2.3 – Évolution des inégalités de revenus à l'intérieur des pays .....	119
2.4 – Les inégalités de revenus aux États-Unis .....	139
2.5 – Les inégalités de revenus en France. ....	165

2.6 – Les inégalités de revenus en Allemagne.....	179
2.7 – Les inégalités de revenus en Chine.....	187
2.8 – Les inégalités de revenus en Russie.....	199
2.9 – Les inégalités de revenus en Inde.....	219
2.10 – Les inégalités de revenus au Moyen-Orient..	233
2.11 – Les inégalités de revenus au Brésil.....	247
2.12 – Les inégalités de revenus en Afrique du Sud..	259

**TROISIÈME PARTIE. DYNAMIQUE DES PATRIMOINES  
PUBLIC ET PRIVÉ.....**

	271
3.1 – Le rapport patrimoine/revenu dans le monde..	273
3.2 – L'évolution des rapports patrimoine/revenu dans les pays développés.....	289
3.3 – Trajectoires comparées de deux anciens pays communistes.....	307
3.4 – Accumulation de patrimoine, propriété privée et montée des inégalités en Chine.....	319
3.5 – L'essor de la propriété privée en Russie.....	331

**QUATRIÈME PARTIE. DYNAMIQUE DES INÉGALITÉS  
DE PATRIMOINE MONDIALES.....**

	345
4.1 – Les inégalités de patrimoine mondiales : tendances et projections.....	347
4.2 – Tendances comparées en matière d'inégalité de patrimoine des ménages dans le monde.....	361
4.3 – Les inégalités de patrimoine aux États-Unis...	375
4.4 – Les inégalités de patrimoine en France.....	387
4.5 – Les inégalités de patrimoine en Espagne.....	407
4.6 – Les inégalités de patrimoine au Royaume-Uni..	427

**CINQUIÈME PARTIE. COMBATTRE LES INÉGALITÉS  
ÉCONOMIQUES.....**

	439
5.1 – Quelles perspectives pour les inégalités de revenus mondiales ?.....	441

5.2 – Lutter contre les inégalités au sommet  
de la hiérarchie : le rôle de l'impôt progressif. . . . 453

5.3 – Politique fiscale et mondialisation :  
vers un cadastre financier mondial?. . . . . 467

5.4 – Lutter contre les inégalités au bas  
de la hiérarchie : améliorer l'égalité d'accès  
à l'éducation et à des emplois bien rémunérés . . . 477

5.5 – Les leçons du passé : les États doivent  
investir dans l'avenir . . . . . 497

**Conclusion** . . . . . 511

**Annexe** . . . . . 519

*En mémoire de Tony Atkinson (1944-2017),  
codirecteur de la World Top Incomes  
Database (2011-2015) et de WID.world  
(2015-2017)*

## Synthèse

### **I. Quel est l'objectif du *Rapport sur les inégalités mondiales 2018* ?**

**Le *Rapport sur les inégalités mondiales 2018* s'appuie sur une méthodologie pionnière pour mesurer les inégalités de revenus et de patrimoine de manière systématique et transparente. Avec ce rapport, le Laboratoire sur les inégalités mondiales vise à combler un déficit démocratique et à fournir aux différents acteurs de la société les données nécessaires pour participer à des débats publics ancrés dans les faits.**

– L'objectif du *Rapport sur les inégalités mondiales 2018* est de contribuer à un débat mondial mieux informé sur les inégalités économiques, en apportant à la discussion publique les données les plus récentes et les plus complètes.

– L'inégalité économique est un phénomène complexe, multidimensionnel et, dans une certaine mesure, inévitable. Néanmoins, nous avons la conviction que, si l'aggravation des inégalités ne fait pas l'objet d'un suivi et de remèdes efficaces, elle risque de conduire à toutes sortes de catastrophes politiques, économiques et sociales.

– Notre objectif n'est pas de mettre tout le monde d'accord sur la question des inégalités ; cela n'arrivera jamais, pour la simple raison qu'il n'existe pas une vérité scientifique unique sur ce qui serait le niveau optimal d'inégalité, et encore moins sur l'ensemble d'institutions et de politiques publiques qu'il serait souhaitable de mettre en place pour atteindre ce niveau. En définitive, il appartient au débat public et aux institutions démocratiques de trancher ces questions délicates. Mais un tel processus délibératif exige une information plus rigoureuse et transparente sur les revenus et les patrimoines.

– Afin de donner aux citoyens les moyens de s'approprier ce type de décision, nous nous efforçons de relier les phénomènes macroéconomiques (tels que la croissance, les politiques de nationalisation ou de privatisation, l'accumulation du capital ou l'évolution de la dette publique) aux tendances microéconomiques touchant aux inégalités (notamment les revenus individuels et les transferts sociaux, le patrimoine et l'endettement des ménages).

– Rapprocher les données macroéconomiques et microéconomiques sur les inégalités n'est pas un exercice facile, car de nombreux pays ne publient pas (et parfois même ne produisent pas) de statistiques détaillées et cohérentes sur les inégalités de revenus et de patrimoine. Les méthodes classiques de mesure des inégalités s'appuient souvent sur des enquêtes auprès des ménages, qui sous-estiment généralement les revenus et les patrimoines en haut de l'échelle sociale.

– Pour surmonter les insuffisances actuelles, nous nous appuyons sur une méthode novatrice qui combine de manière systématique et transparente toutes les sources de données

à notre disposition : revenus et patrimoines totaux estimés dans les comptabilités nationales (y compris, dans la mesure du possible, des estimations sur les avoirs offshore) ; enquêtes déclaratives sur le revenu et le patrimoine des ménages ; données fiscales issues de l'impôt sur le revenu ; données fiscales et administratives sur les successions et les patrimoines (quand elles existent) ; et classements des grandes fortunes.

– Les séries présentées dans ce rapport sont le fruit du travail collectif de plus d'une centaine de chercheurs qui couvrent tous les continents et alimentent la World Inequality Database. Toutes nos données sont accessibles en ligne sur [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) et totalement reproductibles, cela pour permettre à chacun de se livrer à sa propre analyse et de se forger une opinion sur les inégalités.

## **II. Quels sont nos nouveaux résultats concernant les inégalités de revenus mondiales ?**

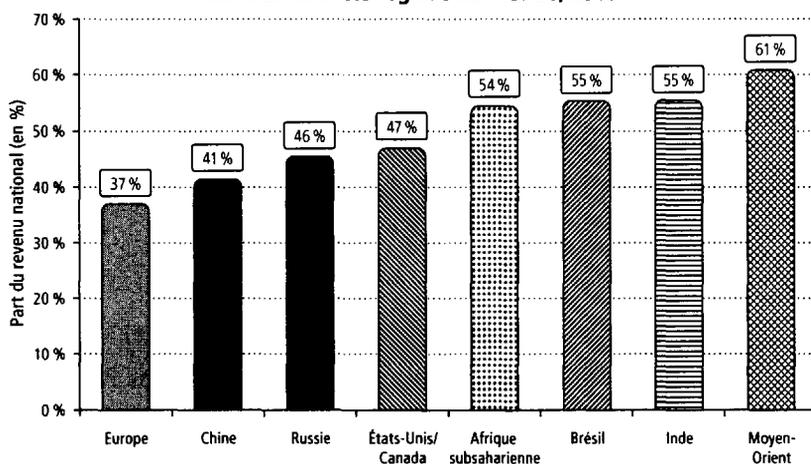
**Nous montrons que les inégalités de revenus ont augmenté dans presque toutes les régions du monde ces dernières décennies, mais à des rythmes différents. La forte disparité du degré d'inégalité observé d'un pays à l'autre, même lorsque ces pays sont à des niveaux de développement comparables, met en lumière le rôle déterminant des institutions et des politiques publiques nationales dans l'évolution des inégalités.**

**L'inégalité des revenus varie beaucoup d'une région du monde à l'autre. C'est en Europe qu'elle est la plus faible et au Moyen-Orient qu'elle est la plus forte.**

– Les inégalités sont très différentes d'une région à l'autre. En 2016, la part du revenu national allant aux seuls 10 % des plus gros revenus (part de revenu du décile supérieur) était de

37 % en Europe, de 41 % en Chine, de 46 % en Russie, de 47 % aux États-Unis/Canada et autour de 55 % en Afrique subsaharienne, au Brésil et en Inde. Au Moyen-Orient, région du monde la plus inégalitaire d'après nos estimations, le décile supérieur captait 61 % du revenu national (*voir graphique S1*).

Graphique S1.  
Part du revenu national perçue par les 10 % du haut  
dans différentes régions du monde, 2016



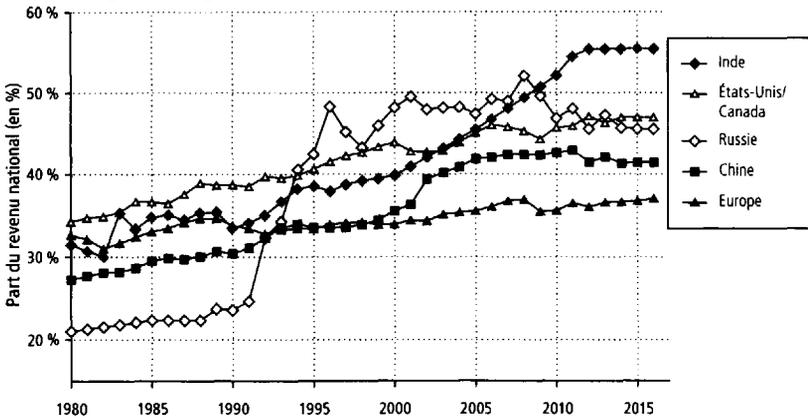
En 2016, le décile supérieur (les 10 % des revenus les plus élevés) a perçu 37 % du revenu national en Europe, contre 61 % au Moyen-Orient.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

**Ces dernières décennies, les inégalités de revenus ont crû dans presque tous les pays, mais à des rythmes différents, ce qui donne à penser que les institutions et les politiques publiques jouent un rôle dans leur évolution.**

– Depuis 1980, les inégalités de revenus ont augmenté rapidement en Amérique du Nord, en Chine, en Inde et en Russie, mais de manière plus modérée en Europe (*voir graphique S2a*). Dans une perspective historique plus longue, cet accroissement des inégalités marque la fin du régime égalitaire qui avait pris différentes formes dans ces régions après la Seconde Guerre mondiale.

Graphique S2a.  
**Part du revenu national perçue par les 10 % les plus riches  
 dans différentes parties du monde, 1980-2016 :**  
**les inégalités augmentent presque partout mais à des vitesses différentes**



En 2016, le décile supérieur (les 10 % des revenus les plus élevés) a perçu 47 % du revenu national aux États-Unis/Canada, contre 34 % en 1980.

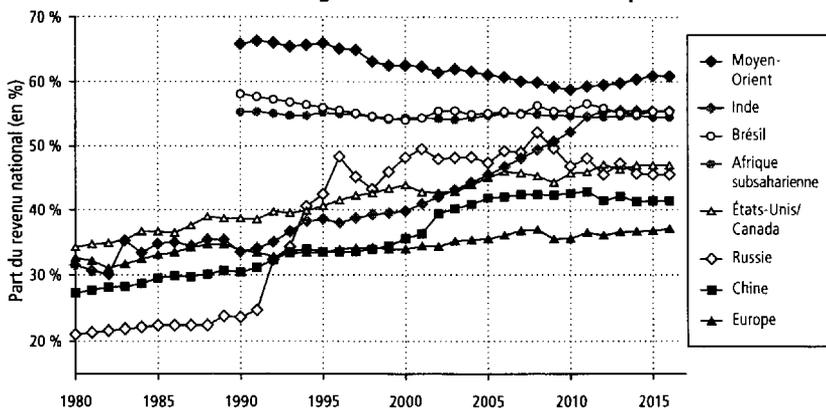
– Ce schéma général connaît des exceptions. Au Moyen-Orient, en Afrique subsaharienne et au Brésil, les inégalités de revenus sont restées relativement stables, à des niveaux très élevés (*voir graphique E2b*). N'ayant pas connu de régime égalitaire après la guerre, ces régions dessinent un « horizon d'inégalité » pour le monde.

– La diversité des tendances observées dans les différents pays depuis 1980 montre que les dynamiques nationales en matière d'inégalités de revenus sont la résultante de contextes institutionnels et politiques variés.

– Cela est illustré par les trajectoires différentes qu'ont suivies ces dernières décennies d'anciens pays communistes ou dirigistes : la Chine, l'Inde et la Russie (*voir graphiques S2a et S2b*). Du fait des politiques différentes mises en œuvre par ces pays en matière de déréglementation et d'ouverture, l'accroissement des inégalités a été particulièrement abrupt en Russie, modéré en Chine et relativement graduel en Inde.

Graphique S2b.

Part du revenu national perçue par les 10 % du haut dans différentes parties du monde, 1980-2016 : les inégalités vont-elles franchir le cap de l'extrême ?



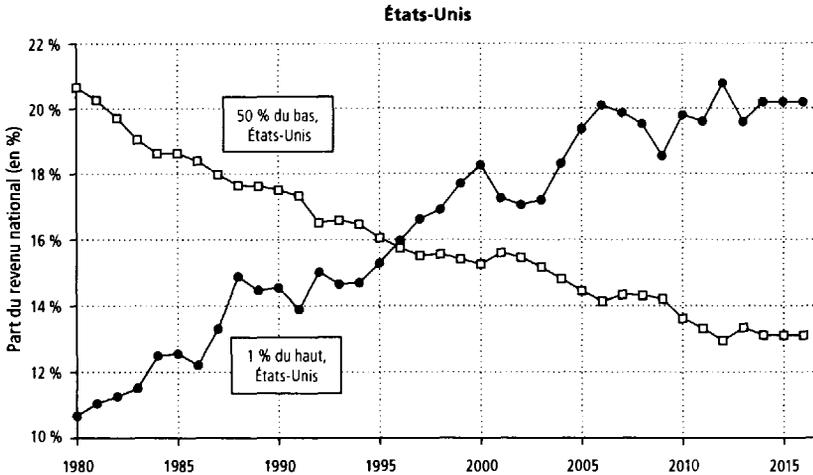
En 2016, le décile supérieur (les 10 % des revenus les plus élevés) a perçu 55 % du revenu national en Inde, contre 31 % en 1980.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

– La divergence est particulièrement extrême entre l'Europe de l'Ouest et les États-Unis, qui avaient des niveaux d'inégalité comparables en 1980, mais se trouvent aujourd'hui dans des situations radicalement différentes. Alors que la part de revenu du centile supérieur était proche de 10 % dans les deux régions en 1980, elle est un peu montée en Europe en 2016 (12 %), mais elle s'est envolée pour atteindre 20 % aux États-Unis. Dans le même temps, toujours aux États-Unis, la part des 50 % les plus pauvres est passée de plus de 20 % en 1980 à 13 % en 2016 (voir graphiques S3a et S3b).

– La trajectoire suivie par les États-Unis s'explique en grande partie par une inégalité considérable en matière d'éducation, associée à une fiscalité de moins en moins progressive, alors même que les plus hautes rémunérations du travail ont explosé depuis les années 1980 et que les revenus du capital des gros patrimoines en ont fait autant dans la décennie 2000. Pendant ce temps, en Europe, la progressivité de l'impôt baissait, mais dans de moindres proportions ; les inégalités de salaire

Graphique S3a.  
Part du revenu national des 1 % du haut et des 50 % du bas de la répartition  
aux États-Unis et en Europe de l'Ouest, 1980-2016 :  
divergence des trajectoires d'inégalité des revenus



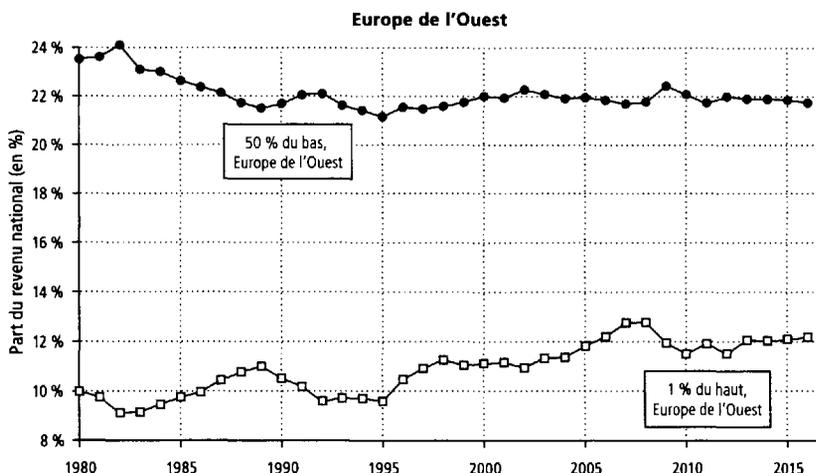
En 2016, le centile supérieur a perçu 12 % du revenu national en Europe de l'Ouest, contre 20 % aux États-Unis. En 1980, le centile supérieur a perçu 10 % du revenu national en Europe de l'Ouest, contre 11 % aux États-Unis.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

y étaient également freinées par des politiques éducatives et salariales relativement plus favorables aux classes moyennes et populaires. Dans les deux régions, les inégalités de revenus entre hommes et femmes ont reculé, mais elles restent particulièrement marquées au sommet de la distribution.

**Comment les inégalités entre les habitants de la planète ont-elles évolué ces dernières décennies ? Nous proposons les premières estimations sur la répartition de la croissance du revenu mondial depuis 1980 entre individus. Les 1 % des individus recevant les plus hauts revenus dans le monde ont profité deux fois plus de cette croissance que les 50 % des individus les plus pauvres. Ces 50 % du bas ont cependant bénéficié de forts taux de croissance, alors que la classe moyenne**

Graphique S3b.  
Part du revenu national des 1 % du haut et des 50 % du bas de la répartition aux États-Unis et en Europe de l'Ouest, 1980-2016 : divergence des trajectoires d'inégalité des revenus



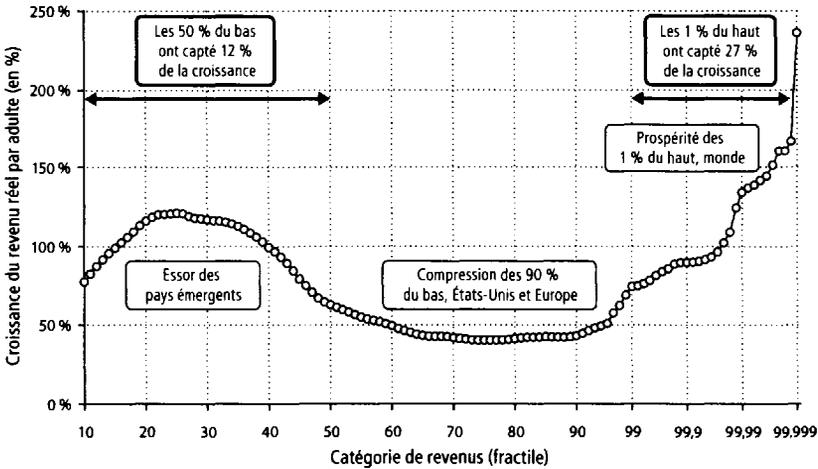
En 2016, les 50 % du bas ont perçu 22 % du revenu national en Europe de l'Ouest.  
Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

**mondiale (dans laquelle on retrouve les 90 % des individus les plus pauvres en Europe et aux États-Unis) voyait la croissance de ses revenus comprimée.**

**Au niveau mondial, les inégalités ont fortement augmenté depuis 1980, malgré la forte croissance de la Chine.**

– La moitié la plus pauvre de la population mondiale a vu son revenu augmenter de manière significative grâce à la forte croissance de l'Asie (en particulier de la Chine et de l'Inde). Néanmoins, du fait des inégalités prononcées et grandissantes au niveau national depuis 1980, les 1 % des individus les plus riches dans le monde ont capté deux fois plus de croissance que les 50 % les plus pauvres (*voir graphique S4*). Pour les individus situés entre ces deux catégories (et notamment pour l'ensemble des classes moyennes et populaires nord-américaines et européennes), la croissance des revenus a été faible.

Graphique S4.  
Inégalités mondiales et croissance : la courbe de l'éléphant, 1980-2016

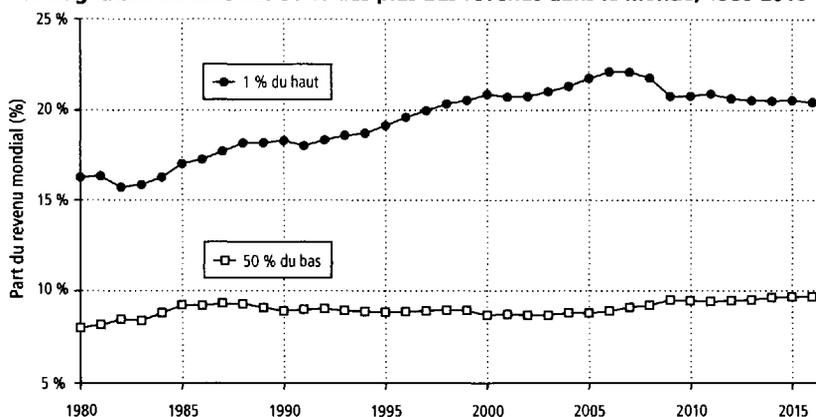


Sur l'axe des abscisses, la population mondiale est divisée en cent groupes de taille égale et classés de gauche à droite par ordre croissant de revenus. Le fractile supérieur a été divisé en dix groupes, le plus riche d'entre eux à son tour été divisé en dix groupes, et de nouveau pour le fractile supérieur. L'axe des ordonnées indique la croissance totale du revenu d'un individu appartenant à chaque groupe entre 1980 et 2016. Pour le millième 99-99,1 (les 10 % les plus pauvres parmi les 1 % les plus riches de la planète), la croissance a été de 74 %. Collectivement, les 1 % de plus hauts revenus dans le monde ont capté 27 % de la croissance totale. Les estimations de revenus tiennent compte des différences de coût de la vie entre les pays. Les valeurs sont nettes d'inflation.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

– La croissance des inégalités dans le monde n'a pas été régulière. Si la part de revenu du fractile supérieur est montée de 16 % en 1980 à 22 % en 2000, elle a ensuite légèrement régressé jusqu'à 20 %. La part de revenu allant aux 50 % des individus les plus pauvres dans le monde fluctue autour de 9 % depuis 1980 (voir graphique S5). La rupture de tendance observée après l'an 2000 est liée à une diminution des inégalités de revenus moyens entre pays, puisque les inégalités à l'intérieur des pays ont continué à progresser.

**Graphique S5.  
Montée de la part des 1 % des plus hauts revenus  
et stagnation de celle des 50 % des plus bas revenus dans le monde, 1980-2016**



En 2016, les 1 % du haut ont perçu 20 % du revenu mondial, contre 10 % pour les 50 % du bas. En 1980, les 1 % du haut percevaient 16 % du revenu mondial, contre 8 % pour les 50 % du bas.  
Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

### III. Quel rôle l'évolution du partage entre patrimoine public et patrimoine privé joue-t-elle dans les inégalités ?

Les inégalités économiques sont en grande partie le fait de l'inégale répartition du capital. Celui-ci peut être détenu soit par le secteur privé, soit par le secteur public. Nous montrons que, depuis 1980, de très importants transferts de patrimoine public à la sphère privée se sont produits dans presque tous les pays, riches ou émergents. Alors que la richesse nationale a augmenté de manière substantielle, la richesse publique est aujourd'hui négative ou proche de zéro dans les pays riches. Cette situation limite vraisemblablement la capacité des États à combattre les inégalités, et elle a assurément des conséquences importantes pour les inégalités de patrimoine entre individus.

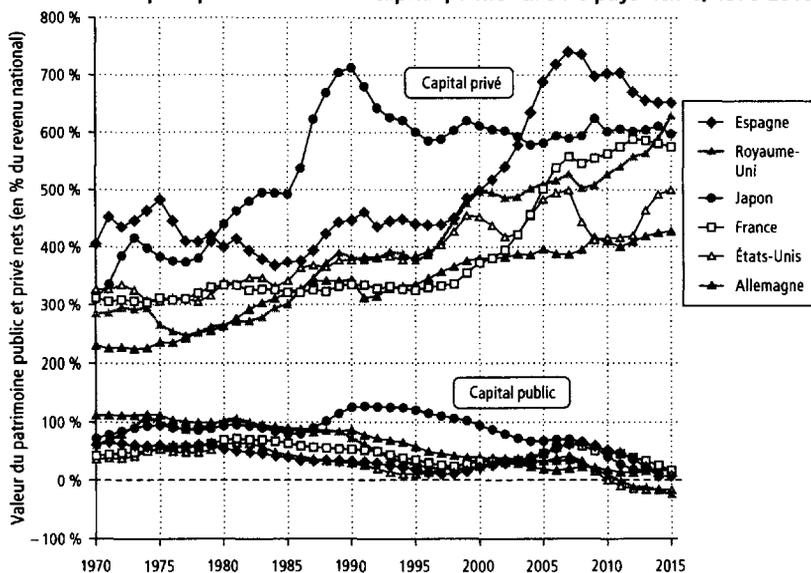
**Ces dernières décennies, les détenteurs de patrimoine privés se sont enrichis, mais les États se sont appauvris.**

– Le rapport patrimoine privé net/revenu national net mesure la valeur totale du patrimoine privé détenu par les individus d'un pays, qu'on peut ensuite comparer au patrimoine public détenu collectivement, par le biais de l'État. La somme des patrimoines privé et public est égale au patrimoine national. Le partage entre patrimoines privé et public est un déterminant fondamental du niveau d'inégalité.

– Ces dernières décennies ont vu une augmentation générale du patrimoine privé net, qui est passé de 200-350 % du revenu national dans la plupart des pays riches en 1970 à 400-700 % aujourd'hui. La crise financière mondiale de 2008 n'a pratiquement pas infléchi cette tendance, pas plus que l'éclatement des bulles spéculatives qui s'étaient formées dans certains pays comme le Japon ou l'Espagne (*voir graphique S6*). À la suite de leur transition du communisme au capitalisme, la Chine et la Russie ont connu des croissances exceptionnellement fortes de leurs patrimoines privés, qui ont respectivement quadruplé et triplé. Le rapport patrimoine privé/revenu national de ces pays se rapproche des niveaux observés en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis.

– À l'inverse, le patrimoine public net (c'est-à-dire les actifs publics moins les dettes publiques) a diminué dans presque tous les pays depuis les années 1980. En Chine et en Russie, il est passé de 60-70 % du patrimoine national à 20-30 %. Le patrimoine public net est même devenu négatif ces dernières années aux États-Unis et au Royaume-Uni, et il n'est que légèrement positif au Japon, en Allemagne et en France (*voir graphique S7*). On peut estimer que cela limite la capacité des États à réguler l'économie, à redistribuer les revenus et à freiner la croissance des inégalités. Les seules exceptions à ce déclin général de la propriété publique concernent les pays pétroliers qui possèdent des fonds souverains importants, comme la Norvège.

Graphique S6.  
Montée du capital privé et déclin du capital public dans les pays riches, 1970-2016



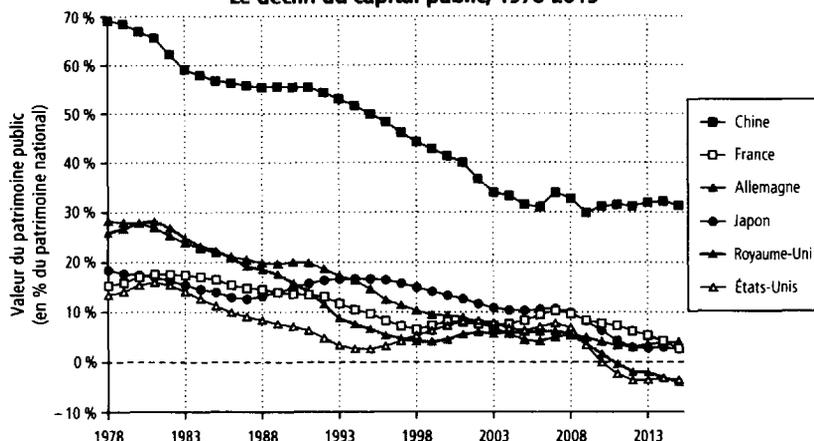
En 2015, la valeur du patrimoine public net (ou capital public net) aux États-Unis était négative (-17 % du revenu national net), tandis que la valeur du patrimoine privé net (ou capital privé net) s'élevait à 500 % du revenu national. En 1970, le patrimoine public net représentait 36 % du revenu national, contre 326 % pour le patrimoine privé net. Le patrimoine privé net est égal aux actifs privés (immobiliers, professionnels et financiers) moins les dettes privées. Le patrimoine public net est égal aux actifs publics moins les dettes publiques.

Source : WID.world (2017). Voir wir2018.wid.world pour les séries et les notes.

#### IV. Quels sont nos nouveaux résultats concernant les inégalités de patrimoine mondiales ?

Des privatisations de grande ampleur, conjuguées à des inégalités de revenus croissantes, ont alimenté la hausse des inégalités de patrimoine entre individus. Celle-ci a été extrême en Russie et aux États-Unis, mais plus modérée en Europe. Les inégalités de patrimoine n'ont pas encore retrouvé les niveaux record qui étaient les leurs au début du **XX<sup>e</sup>** siècle dans les pays riches.

Graphique S7.  
Le déclin du capital public, 1978-2015



En 2015, la part du patrimoine public dans le patrimoine national était de 3 % en France, contre 17 % en 1980.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

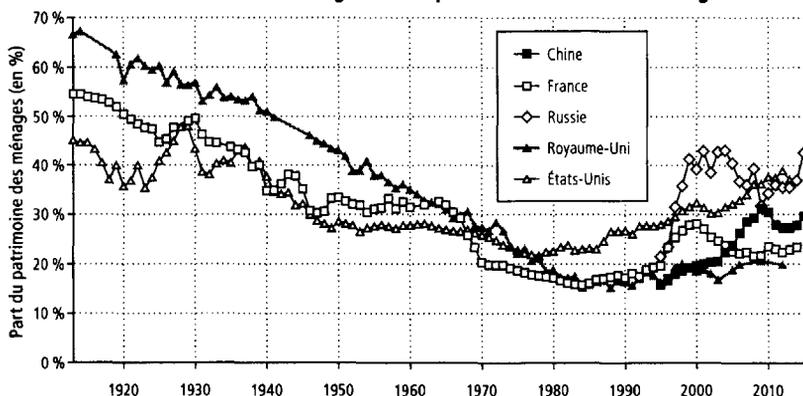
### Les inégalités de patrimoine entre individus ont crû à des rythmes différents d'un pays à l'autre depuis 1980.

– L'accroissement des inégalités de revenus et les transferts considérables de patrimoine public au secteur privé ces quarante dernières années ont eu pour effet d'aggraver les inégalités de patrimoine entre individus. Celles-ci n'ont cependant pas encore retrouvé le niveau qui était le leur au début du <sup>xx</sup>e siècle en Europe et aux États-Unis.

– Pour autant, les inégalités de fortune se sont fortement creusées aux États-Unis, où la part des 1 % des plus gros détenteurs est passée de 22 % en 1980 à 39 % en 2014, l'essentiel de cette évolution étant due à la tranche des 0,1 % les plus riches. Sur les quarante dernières années, l'accroissement de la part de richesse des catégories supérieures a été plus modéré en France et au Royaume-Uni, notamment grâce au rôle d'amortisseur qu'a joué l'augmentation du patrimoine immobilier de la classe moyenne et grâce à des inégalités de revenus moindres qu'aux États-Unis (voir graphique S8).

– La Chine et la Russie ont aussi vu le poids des patrimoines les plus importants progresser de manière considérable à la suite de leur transition du communisme vers des économies capitalistes. Dans ces deux pays, la part du centile supérieur a doublé entre 1995 et 2015, passant de 15 % à 30 % en Chine et de 22 % à 43 % en Russie.

Graphique S8.  
Part de patrimoine du centile supérieur dans le monde, 1913-2015 :  
déclin et rebond des inégalités de patrimoine entre les ménages



En 2015, la part du centile supérieur (les 1 % des patrimoines les plus élevés) était de 43 % du patrimoine total des ménages russes, contre 22 % en 1995.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

## V. Quel avenir pour les inégalités mondiales et quels remèdes y apporter ?

Nous proposons des projections sur les inégalités de revenus et de patrimoine jusqu'en 2050, selon plusieurs scénarios. Dans un avenir où les tendances actuelles sont prolongées, les inégalités continueront à augmenter. Si en revanche, dans les décennies à venir, tous les pays suivent la trajectoire d'inégalité relativement modérée dessinée par l'Europe ces dernières décennies, les inégalités de revenus mondiales

**pourront diminuer – ce qui constituera aussi un grand pas vers l'éradication de la pauvreté dans le monde.**

**Dans un scénario de poursuite des tendances actuelles, la classe moyenne mondiale verra sa part de patrimoine comprimée.**

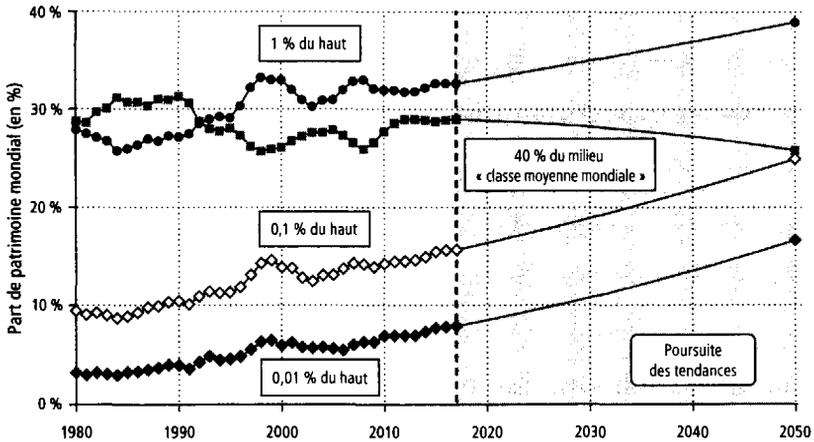
– L'accroissement des inégalités de patrimoine au niveau national a donné un coup d'accélérateur aux inégalités de patrimoine mondiales. Si l'on suppose que les évolutions combinées de la Chine, de l'Union européenne et des États-Unis rendent compte de la tendance mondiale, la part de patrimoine mondial aux mains des 1 % les plus riches de la planète est passée de 28 % à 33 % entre 1980 et 2016, pendant que la part des 75 % les plus pauvres tournait autour de 10 % sur toute la période.

– Si la tendance se poursuit, la part de patrimoine des 0,1 % les plus riches de la planète (dans un monde représenté par la Chine, l'Union européenne et les États-Unis) rejoindra celle de la classe moyenne mondiale en 2050 (*voir graphique S9*).

**Les inégalités de revenus mondiales augmenteront aussi dans le scénario de poursuite des tendances, même avec des hypothèses de croissance optimistes pour les pays émergents. Une telle évolution n'est cependant pas inévitable.**

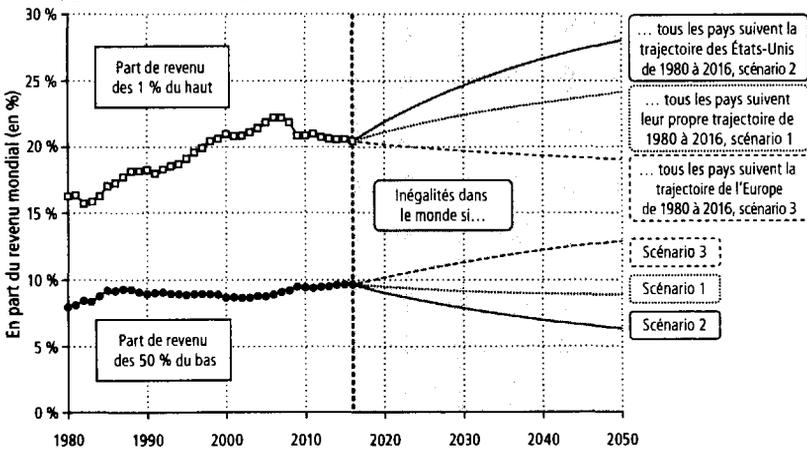
– Les inégalités de revenus dans le monde augmenteront aussi si les pays restent sur la trajectoire qu'ils ont suivie depuis 1980 – même avec des prévisions de croissance des revenus relativement élevées pour l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie dans les trois décennies à venir. Les inégalités s'aggraveront encore davantage si tous les pays suivent la tendance fortement inégalitaire des États-Unis entre 1980 et 2016. *A contrario*, elles reculeront légèrement si tous les pays suivent la trajectoire de l'Union européenne entre 1980 et aujourd'hui (*voir graphique S10*).

**Graphique S9.**  
**Part de patrimoine, 1980-2050 : compression de la classe moyenne mondiale**



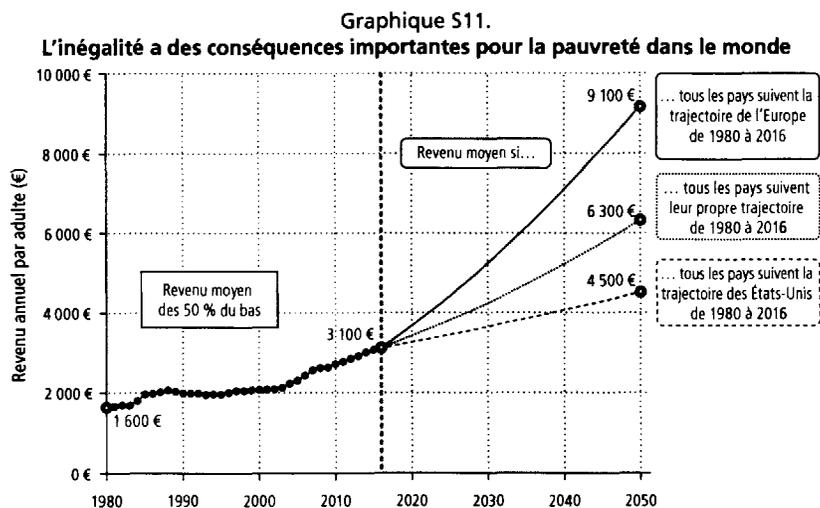
En 2016, dans un monde représenté par la Chine, l'Union européenne et les États-Unis, la part de patrimoine mondial des 1 % du haut était de 33 %. Dans un scénario de poursuite des tendances actuelles, cette part monterait à 39 % en 2050, tandis que celle des 0,1 % serait pratiquement équivalente (26 %) à celle de la classe moyenne (27 %).  
Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

**Graphique S10.**  
**L'aggravation des inégalités de revenus dans le monde n'est pas une fatalité**



Si, entre 2017 et 2050, tous les pays suivent la trajectoire d'inégalité suivie par les États-Unis entre 1980 et 2016, la part de revenu mondial allant aux 1 % des plus hauts revenus atteindra 28 % en 2050.  
Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

– L'évolution des inégalités à l'intérieur des pays a un impact considérable sur la lutte contre la pauvreté dans le monde. Selon la trajectoire suivie par les pays, le revenu de la moitié la plus pauvre de la population mondiale peut varier du simple au double en 2050 (voir graphique S11), à l'intérieur d'une fourchette allant de 4 500 euros à 9 100 euros par an et par adulte.



Si tous les pays suivent la trajectoire d'inégalité de l'Europe entre 1980 et 2016, le revenu moyen de la moitié la plus pauvre de la population mondiale sera de 9 100 euros en 2050. Les estimations de revenus sont calculées en euros en appliquant la parité de pouvoir d'achat (PPA). Par comparaison, en PPA, 1 € = 1,3 \$ = 4,4 ¥. La PPA tient compte de la différence du coût de la vie d'un pays à l'autre. Les valeurs sont nettes d'inflation.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

**Lutter contre les inégalités de revenus et de patrimoine dans le monde exige d'importants changements de politique fiscale au niveau national et international. Les politiques éducatives, la gouvernance des entreprises et les politiques salariales devront être revues dans de nombreux pays. La transparence des données est aussi un enjeu majeur.**

**L'impôt progressif est un instrument éprouvé pour lutter contre la croissance des inégalités de revenus et de patrimoine au sommet de la hiérarchie.**

– La recherche a montré que l'impôt progressif est un outil efficace pour combattre les inégalités. La progressivité des taux a pour double effet de réduire l'inégalité après impôts, mais aussi avant impôts, car elle décourage les hauts revenus de s'approprier une part toujours plus importante de la croissance en négociant des rémunérations excessives et en concentrant les patrimoines. Entre les années 1970 et le milieu des années 2000, la progressivité de l'impôt a été fortement réduite dans les pays riches et dans certains pays émergents. Depuis la crise financière de 2008, les taux se sont stabilisés et sont même repartis à la hausse dans certains pays, mais les évolutions à venir restent incertaines et dépendront du débat démocratique. Il est aussi intéressant de noter que l'impôt sur les successions est inexistant ou proche de zéro dans les pays émergents fortement inégalitaires, ce qui laisse des marges de manœuvre à ces pays pour réaliser d'importantes réformes fiscales.

**La création d'un registre mondial des titres financiers permettant d'identifier leurs propriétaires porterait un coup sévère à l'évasion fiscale, au blanchiment d'argent et à la montée des inégalités.**

– Bien que la fiscalité soit un instrument essentiel pour lutter contre les inégalités, elle se heurte potentiellement à des obstacles. Au premier rang d'entre eux figure l'évasion fiscale, comme l'illustrent encore récemment les révélations des *Paradise Papers*. Les capitaux placés dans des paradis fiscaux ont considérablement augmenté depuis les années 1970 et représentent aujourd'hui plus de 10 % du produit intérieur brut (PIB) mondial. Du fait de la montée en puissance des paradis fiscaux, il est difficile de mesurer et d'imposer correctement les patrimoines et les revenus du capital à l'heure de

la mondialisation. S'il existe depuis des siècles des cadastres de propriété foncière et immobilière, ils ne rendent pas compte d'une bonne partie de la richesse aujourd'hui détenue par les individus, car celle-ci prend de plus en plus la forme de titres financiers. Plusieurs solutions techniques existent pour créer un cadastre financier mondial, dont les administrations fiscales nationales pourraient se servir pour lutter efficacement contre la fraude.

**Améliorer l'égalité d'accès à l'éducation et à des emplois bien rémunérés est essentiel pour remédier à la stagnation ou à la faible croissance des revenus de la moitié la plus pauvre de la population.**

– Les études récentes montrent qu'il peut y avoir un gouffre entre les discours officiels sur l'égalité des chances et la réalité de l'inégalité d'accès à la formation. Aux États-Unis, par exemple, sur cent enfants dont les parents appartiennent aux 10 % des revenus les plus modestes, seuls vingt à trente vont à l'université. Cette proportion atteint quatre-vingt-dix lorsque les parents appartiennent aux 10 % des plus hauts revenus. Point positif toutefois, les études montrent que les universités d'excellence pourraient s'ouvrir davantage aux étudiants issus de milieux défavorisés sans compromettre pour autant leurs résultats. Dans les pays riches comme dans les pays émergents, il serait peut-être nécessaire de fixer des objectifs transparents et contrôlables (tout en réformant les systèmes de financement et d'admission) pour permettre un égal accès à l'éducation.

– La démocratisation de l'accès à la formation est un puissant levier mais, sans mécanismes garantissant que les individus du bas de la hiérarchie auront accès à des emplois bien rémunérés, l'éducation ne suffira pas à réduire les inégalités. Pour ce faire, une meilleure représentation des travailleurs dans les organes de direction des entreprises et des salaires minimums corrects seront des instruments importants.

**Pour remédier aux inégalités de revenus et de patrimoine actuelles et prévenir leur aggravation, les États doivent investir dans l'avenir.**

– Combattre les inégalités existantes et prévenir leur aggravation nécessite des investissements publics dans l'éducation, la santé et la protection de l'environnement, mais ceux-ci sont d'autant plus difficiles à réaliser que les États riches se sont appauvris et lourdement endettés. Réduire la dette publique n'est en rien une tâche facile, mais plusieurs solutions existent (passant notamment par l'impôt sur le patrimoine, l'allègement de la dette ou l'inflation) et ont été mises en œuvre dans le passé par des États fortement endettés afin de donner toute leur chance aux jeunes générations.

## Introduction

L'objectif du *Rapport sur les inégalités mondiales 2018* est de contribuer à un débat mondial mieux informé sur les inégalités économiques, en apportant à la discussion les données les plus récentes et les plus complètes.

Les inégalités économiques sont un phénomène ordinaire et, dans une certaine mesure, inévitable. Cependant, nous sommes persuadés que, faute de remédier efficacement à leur aggravation, celle-ci engendrera toutes sortes de catastrophes politiques et sociales. Si nous voulons écarter ce risque, suivre au plus près l'évolution des inégalités est un préalable indispensable.

Dans toutes les sociétés humaines, les individus accordent une grande importance aux inégalités. Les modifications du degré d'inégalité ont des conséquences concrètes sur leurs conditions de vie et interrogent une idée fondamentale qui leur est chère : celle qu'ils se font de la justice et de l'équité.

Les différents groupes sociaux reçoivent-ils tout ce qu'ils sont en droit d'attendre ? Le système économique traite-t-il de manière équilibrée et équitable les diverses catégories de bénéficiaires de revenus du travail et de détenteurs de patrimoine, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle mondiale ? Aux quatre coins de la planète, les différents acteurs nourrissent des opinions bien arrêtées et souvent contradictoires sur ce qui est acceptable ou inacceptable en matière d'inégalité.

Là encore, jusqu'à un certain point, il en sera toujours ainsi. Notre ambition n'est pas de mettre tout le monde d'accord sur la question des inégalités ; cela n'arrivera jamais, pour la simple et bonne raison qu'il n'existe pas une vérité scientifique unique sur ce que serait le niveau optimal d'inégalité, et encore moins sur les politiques sociales et les institutions idéales pour atteindre ce niveau et le maintenir. En définitive, c'est au débat public et aux institutions démocratiques qu'il appartient de trancher ces questions délicates.

Mais, sans aspirer à mettre tout le monde d'accord sur le niveau d'inégalité idéal, nous avons l'espoir et la conviction qu'il est possible de nous entendre sur un certain nombre de faits. L'objectif immédiat de ce rapport est donc de rapprocher de nouvelles séries de données issues de la World Inequality Database (WID.world) afin de décrire un ensemble de tendances récemment mises au jour concernant la dynamique des inégalités.

WID.world est un projet de recherche collaboratif né au début des années 2000. Fondé sur l'accumulation de données et de connaissances, il rassemble aujourd'hui plus d'une centaine de chercheurs couvrant plus de soixante-dix pays sur tous les continents et permet d'accéder librement à la plus vaste base de données sur l'évolution historique de la distribution des revenus et du patrimoine, à la fois dans les pays et entre eux.

À l'heure où nous rédigeons le présent rapport, nous sommes en mesure de présenter des avancées dans trois

directions principales. Premièrement, grâce aux nouvelles sources de données disponibles, nous couvrons mieux les pays émergents et le monde dans sa globalité. Jusqu'à une date récente, les études sur les inégalités portaient essentiellement sur les pays développés (Europe, Amérique du Nord, Japon), en grande partie pour des raisons d'accès aux données. Ce premier rapport de WID.world est l'occasion de présenter des résultats sur la dynamique des inégalités dans certains pays émergents et en voie de développement, notamment la Chine, l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud, la Russie et les pays du Moyen-Orient. Nous y montrons que les inégalités se sont creusées dans la plupart des régions du monde ces dernières décennies, mais à des rythmes différents, ce qui donne à penser que les politiques publiques et les institutions nationales jouent un rôle important. Par ailleurs, l'élargissement du champ géographique couvert nous permet désormais d'étudier la croissance des revenus des diverses strates de la population mondiale et ainsi d'analyser les inégalités entre habitants de la planète.

Deuxièmement, nous étudions toute la hiérarchie des revenus, des plus modestes aux plus élevés, de manière homogène. Jusqu'ici, la plupart des séries sur longue période s'intéressaient prioritairement à la part des hauts revenus. Notre rapport présente de nouveaux résultats sur l'évolution de la part revenant aux catégories à faibles revenus et nous montrons que celle-ci a baissé dans des proportions significatives dans de nombreux pays. Nous mettons notamment en lumière la chute spectaculaire de la part que reçoivent les 50 % des individus les moins bien rémunérés aux États-Unis depuis 1980 ; un tel effondrement ne s'est pas produit dans les autres économies avancées, ce qui suggère une fois de plus que les politiques publiques jouent un rôle décisif.

Troisièmement, nos nouvelles séries nous permettent d'analyser l'évolution de la distribution du patrimoine et de la structure de la propriété. La plupart des séries disponibles

jusqu'à présent portaient sur le revenu plutôt que sur le patrimoine. Nous présentons ici des conclusions nouvelles sur la dynamique du partage entre patrimoine public et patrimoine privé, ainsi que sur la concentration de la richesse des ménages. Nous montrons que le patrimoine public net (les actifs moins les dettes) est proche de zéro, voire négatif, dans un grand nombre de pays développés, ce qui tranche avec la situation de certains pays émergents (la Chine, en particulier).

Ces résultats font grandement avancer notre analyse, mais nous avons parfaitement conscience que d'importantes lacunes restreignent encore notre capacité à mesurer l'évolution des inégalités de revenus et de patrimoine. L'ambition de WID.world et de ce rapport n'est pas de prétendre que nous disposons de séries parfaites, mais plutôt de clarifier ce que nous savons et ne savons pas.

Notre méthode a consisté à combiner et à concilier de manière systématique les différentes sources disponibles : comptes de revenus et de patrimoine des comptabilités nationales ; enquêtes déclaratives sur le revenu et le patrimoine des ménages ; données fiscales issues de l'impôt sur le revenu, sur les successions et sur la fortune (quand elles existent) ; et classements des grandes fortunes. Aucune de ses sources (chacune associée à une méthodologie) n'est en elle-même suffisante. Insistons en particulier sur le fait que notre aptitude à mesurer la distribution du patrimoine est limitée et que les différentes sources de données consultables ne sont pas toujours parfaitement cohérentes entre elles. Nous sommes néanmoins convaincus qu'en combinant ces sources de manière raisonnable et explicite nous pouvons contribuer à un débat public ancré dans les faits. Les méthodes et les hypothèses de travail qui nous ont permis d'établir nos séries sont exposées en toute transparence dans des études mises en ligne. Nous rendons l'ensemble de nos données brutes et de nos programmes informatiques aisément accessibles,

afin que nos travaux puissent être reproduits et prolongés par autrui.

Il entre également dans nos objectifs de faire pression sur les gouvernements et sur les organisations internationales pour qu'ils publient davantage de données brutes sur les revenus et les patrimoines. À nos yeux, le défaut de transparence sur ces deux dimensions des inégalités nuit gravement à la possibilité d'un débat démocratique apaisé dans l'économie-monde qui est la nôtre. Il est notamment indispensable que les États rendent accessibles des statistiques fiscales fiables et détaillées, ce qui suppose en retour qu'ils disposent de systèmes efficaces de déclaration des revenus, des successions et des patrimoines. Faute de cela, il est très difficile d'avoir un débat argumenté sur l'évolution des inégalités et les remèdes à y apporter.

Si nous fournissons toutes les informations utiles concernant les sources de données et les concepts que nous utilisons, c'est d'abord et avant tout pour permettre au citoyen intéressé de se forger une opinion sur ces sujets importants et complexes. Les questions économiques ne sont pas l'apanage des économistes, statisticiens, fonctionnaires ou autres dirigeants d'entreprise. Elles appartiennent à tout un chacun et notre principal objectif est de contribuer à donner au plus grand nombre les moyens d'agir.

### **Encadré 0.1. Structure du rapport**

La structure de ce rapport reflète dans une certaine mesure la structure des inégalités économiques et de nos connaissances actuelles. Nous décrivons dans un premier temps nos sources et nos méthodes, puis nous entrons dans l'analyse des données relatives aux inégalités de revenus, à la structure des patrimoines nationaux et aux inégalités de patrimoine entre ménages. En dernier lieu, nous abordons les questions politiques.

La **première partie** est consacrée à l'examen des sources de données et des méthodes de mesure des inégalités. Il ne s'agit pas là de simples questions techniques, tant s'en faut : lorsque les sources les plus couramment mobilisées ne sont pas suffisamment fiables, transparentes et intelligibles, cela décrédibilise les statistiques économiques officielles, empêche un débat public informé et compromet la mise en œuvre de politiques publiques adaptées.

Les parties suivantes s'appuient sur les séries homogènes et transparentes de la base de données WID.world. La **deuxième partie** examine les dynamiques passées et récentes concernant les inégalités de revenus, à la fois dans les pays riches et dans les pays émergents, mais aussi à l'échelle mondiale, en mettant l'accent sur nos nouveaux résultats.

L'autre dimension importante des inégalités économiques concerne le patrimoine et sa propriété. Dans la **troisième partie**, nous commençons par analyser la structure des patrimoines nationaux. Avant de pouvoir étudier les inégalités de richesse entre individus, il est en effet indispensable de bien comprendre le niveau et l'évolution de la richesse nationale totale, et en particulier d'étudier la frontière mouvante entre richesse privée et richesse publique.

Nous en venons ensuite, dans la **quatrième partie**, à la dynamique des inégalités de patrimoine entre individus. Comme nous le verrons, les transferts de patrimoine du public au privé (privatisations) ou du privé au public (nationalisations), combinés à l'aggravation des inégalités de revenus étudiée précédemment, ont fortement pesé sur l'évolution des inégalités de richesse.

Comment nos analyses (et en particulier les nouvelles conclusions dégagées dans ce rapport) peuvent-elles contribuer à orienter les politiques publiques ? Telle est la question à laquelle nous tentons de répondre dans la **cinquième partie**, qui s'ouvre sur des projections à quelques décennies concernant

## INTRODUCTION

les inégalités de revenus, puis examine une série d'enjeux politiques spécifiques, parmi lesquelles le rôle de l'impôt progressif, l'intérêt de créer un cadastre financier mondial, la nécessité de démocratiser l'accès à l'éducation et à des emplois correctement rémunérés, ainsi que les investissements de long terme que les États se doivent de réaliser pour combattre les futures inégalités.

## PREMIÈRE PARTIE

### Le projet WID.world et la mesure de l'inégalité économique

Ce rapport s'appuie sur les données économiques disponibles sur le site de WID.world, qui constitue la plus vaste base de données sur l'évolution historique de la répartition des revenus et des patrimoines dans le monde, à la fois à l'intérieur des pays et entre eux.

– WID.world est un programme de recherche collaboratif qui procède par accumulation de données et de connaissances. Né au début des années 2000, il rassemble aujourd'hui plus d'une centaine de chercheurs, qui couvrent plus de soixante-dix pays sur tous les continents.

– Les indicateurs d'inégalité officiels s'appuient pour la plupart sur des données issues d'enquêtes déclaratives, lesquelles sous-estiment généralement le niveau des hauts revenus et sont d'ordinaire incohérentes avec les chiffres de la croissance macroéconomique.

– Par voie de conséquence, il est souvent difficile pour les citoyens de faire le lien entre le taux de croissance du PIB communiqué par les médias et l'évolution des revenus et des patrimoines des ménages qu'ils peuvent observer autour d'eux. Ce décalage est susceptible de nourrir le discrédit dont souffrent les statistiques économiques et de faire obstacle à l'émergence d'un débat public serein sur les inégalités.

– WID.world cherche à corriger ce problème en combinant les sources disponibles (comptes nationaux, données fiscales et patrimoniales, enquêtes) de manière cohérente et systématique sur des périodes longues, jusqu'à deux cents ans pour certains pays.

– Notre objectif est de présenter des statistiques sur les inégalités qui soient cohérentes avec les données macro-économiques telles que le PIB et qui puissent être facilement comprises et maniées par le plus grand nombre afin que le débat démocratique s'appuie sur des faits.

– Nous profitons des outils numériques modernes pour mettre ces données en libre accès sur le site internet de WID.world. Nos séries sont totalement transparentes et reproductibles ; nos programmes informatiques, nos hypothèses de travail et nos études détaillées sont accessibles en ligne, pour que toute personne intéressée puisse les consulter et s'en servir.

## **Comment mesurer les inégalités de revenus et de patrimoine ?**

L'inégalité économique est un phénomène complexe qui peut se mesurer de multiples manières en utilisant différents indicateurs et sources de données. Le choix des indicateurs n'est pas neutre et peut avoir un impact considérable sur les résultats d'une étude. Il ne s'agit pas là d'un simple débat académique entre statisticiens : quiconque espère définir des politiques publiques adaptées pour lutter contre les inégalités

se doit de posséder une claire intelligence des dynamiques passées et présentes. Nous précisons donc brièvement ci-dessous les principaux concepts essentiels à la compréhension du reste du rapport.

Quels que soient la source de données et l'instrument choisis pour suivre l'évolution de l'inégalité économique, sa mesure commence toujours par la même information de base : une distribution. Celle-ci renseignera sur le nombre d'individus appartenant à chaque catégorie de niveau de revenu ou de patrimoine et la part du revenu ou du patrimoine total qui bénéficie à cette catégorie. De ce fait, une distribution fournit un ensemble d'informations relativement complexe et qui ne se résume pas facilement. Les indices d'inégalité tentent néanmoins d'en apporter une image synthétique.

Les statisticiens et les rapports officiels sur les inégalités ont souvent recours à ce type d'indices, le coefficient de Gini par exemple. Techniquement, cet indice correspond à l'écart moyen entre le revenu ou le patrimoine de toutes les paires d'individus d'une population. Afin de permettre des comparaisons entre pays et entre époques, on le standardise de manière qu'une parfaite égalité corresponde à 0 et qu'une inégalité absolue (une seule personne possédant tout) corresponde à 1. Le coefficient de Gini est souvent présenté comme un instrument commode pour comparer les inégalités dans l'espace et dans le temps.

Malheureusement, un tel indice est technique, tant par son mode de calcul que par les connaissances mathématiques que requiert sa compréhension. D'après la Banque mondiale, par exemple, le coefficient de Gini relatif aux inégalités de consommation au Viêt Nam en 2014 était de 0,38 : est-ce beaucoup ou peu ? Un coefficient de 0,38 signifie que l'écart séparant le Viêt Nam d'une inégalité absolue (coefficient égal à 1) est de 0,62. Est-ce un degré d'égalité satisfaisant ? Cet indicateur n'est guère facile à décrypter pour les citoyens, les journalistes et les responsables politiques.

Par ailleurs, la force du coefficient de Gini (combiner des informations sur tous les individus d'une population) est aussi sa principale faiblesse. Une même valeur du coefficient de Gini peut correspondre à des distributions en fait radicalement différentes. Ainsi, un pays peut connaître simultanément un recul de la pauvreté, ce qui tirera l'indice de Gini vers le bas, et une augmentation de la part de revenu allant aux 10 % les mieux rémunérés, ce qui tirera l'indice vers le haut. Si les deux effets se compensent, l'indice peut rester stable et donner l'impression que la répartition des revenus n'a pas changé, alors qu'en réalité la classe moyenne a vu sa part comprimée.

Du fait de ses propriétés mathématiques sous-jacentes, le coefficient de Gini a également tendance à minimiser les évolutions aux deux bouts de l'échelle, là où se sont précisément produits les plus grands changements ces dernières décennies. Enfin, les données brutes utilisées pour le calculer sont fréquemment de qualité assez médiocre, surtout au sommet de la distribution : les hauts niveaux de revenu et de richesse y sont souvent trop bas pour être crédibles. L'emploi d'un indice synthétique est parfois une façon de mettre sous le tapis ces problèmes de données.

Plutôt qu'un seul indice, il nous semble donc préférable d'utiliser plusieurs outils de mesure des inégalités et d'être transparents sur les catégories de population qui les font évoluer. C'est un choix auquel nous serons fidèles dans tout le rapport. Les distributions peuvent être décomposées en tranches représentant concrètement une fraction donnée de la population : disons, les 10 % les plus pauvres, les 10 % suivants et ainsi de suite, jusqu'aux 10 % les plus riches, puis aux 1 % les plus riches. Il est ensuite possible de mesurer le revenu moyen de chaque groupe et le revenu minimum nécessaire pour en faire partie. Par exemple, aux États-Unis en 2016, un adulte doit gagner plus de 124 000 dollars par an (ou 95 000 euros) pour rejoindre les 10 % d'indi-

vidus percevant les plus hauts revenus, lesquels gagnent en moyenne 317 000 dollars par an (ou 242 000 euros). À l'autre bout de l'échelle, les 50 % d'individus percevant les revenus les plus bas gagnent en moyenne 16 000 dollars par an (ou 13 000 euros). On peut raisonnablement penser que n'importe quel citoyen américain est à même de se situer dans cette hiérarchie et de comparer ces chiffres à son propre revenu.

Une autre manière instructive de mesurer l'inégalité consiste à se pencher sur la part de revenu national perçue par chaque groupe. Toujours aux États-Unis en 2016, le décile supérieur (les 10 % des plus hauts revenus) capte 47 % du revenu national. Autrement dit, le revenu moyen de ce groupe est 4,7 fois plus important que le revenu moyen de la population dans son ensemble : il gagne 4,7 fois ce qu'il gagnerait dans une société parfaitement égalitaire. *A contrario*, les 90 % du bas de la distribution captent 53 % du revenu national, donc les individus de ce groupe gagnent en moyenne 59 % du revenu moyen par adulte (c'est-à-dire 0,53 divisé par 0,90). Un tel constat ne s'accompagne d'aucun jugement moral : la part des différents groupes peut être ou non justifiée. Ce qui importe ici, c'est que cet instrument de mesure soit à la fois précis et fécond en enseignements.

L'analyse ne doit pas s'arrêter au décile supérieur, mais aussi décrire la part et le niveau de revenu des autres catégories, comme les 50 % les moins bien rémunérés ou les 40 % qui se situent entre les 50 % du bas et les 10 % du haut et qu'on désigne souvent sous le nom de « classe moyenne ». On peut aussi vouloir affiner le regard sur le sommet de la hiérarchie et étudier, par exemple, le centile supérieur (le 1 % du haut), puisque des études récentes ont montré qu'au sein même du décile supérieur les inégalités, déjà importantes, sont en train de se creuser. Il peut aussi être pertinent de décomposer encore ce centile en groupes plus petits, les « millimes »

(0,1 %), et la démarche peut être prolongée jusqu'aux « dix millimes » (0,01 %), voire jusqu'aux « cent millimes » (0,001 %). Globalement, cette approche permet, mieux que les indices synthétiques, de décrire de manière relativement simple et détaillée le niveau et l'évolution des inégalités.

### **Les sources de données sur les inégalités mondiales**

L'existence d'indicateurs compréhensibles est une condition nécessaire mais non suffisante pour que puissent se tenir des débats argumentés sur les inégalités. En dernière analyse, l'essentiel est de disposer de sources de données économiques fiables et crédibles. Produire des statistiques demande cependant du temps et il ne nous serait pas possible de fournir des estimations portant sur plusieurs pays et sur de longues périodes sans la participation de nombreux chercheurs – des chercheurs qui connaissent le terrain, peuvent accéder aux sources et sont parfaitement au fait des spécificités politiques, économiques et culturelles de chaque pays. Cela peut en partie expliquer pourquoi la production de statistiques sur les inégalités est jusqu'à présent restée éclatée entre différents groupes de recherche, qui souvent utilisent des définitions et des méthodes d'estimation différentes.

Il existe à ce jour plusieurs bases de données sur les inégalités dans le monde. Citons la PovcalNet de la Banque mondiale, la Luxembourg Income Study (LIS), la Socio-Economic Database for Latin America and the Caribbean (SEDLAC) et la base de données sur la distribution des revenus de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Diverses sources combinent aussi ces bases de données pour élargir leur couverture, les plus importantes étant la World Panel Income Distribution (LM-WPID) de la Banque mondiale et la Standardized World Income Inequality Database (SWIID). Enfin, les Nations unies compilent la

World Income Inequality Database (WIID), qui recense de manière quasi exhaustive toutes les bases de données primaires et les projets de recherche, en fournissant des informations détaillées sur les concepts employés.

Ces bases de données sont utiles aux chercheurs, responsables politiques, journalistes et citoyens qui s'intéressent à l'évolution des inégalités ces dernières décennies. Malheureusement, elles tirent presque exclusivement leurs informations d'une source bien spécifique (les enquêtes auprès des ménages) qui présente d'importants travers s'agissant de la mesure des inégalités. Ces enquêtes déclaratives consistent essentiellement en entretiens en face-à-face ou à distance avec des individus qu'on interroge sur leurs revenus, leur patrimoine et autres aspects socio-économiques de leur existence. Elles sont particulièrement précieuses en ce qu'elles ne collectent pas uniquement des informations sur les revenus ou les avoirs d'un individu, mais comportent aussi un volet social et démographique. Elles permettent ainsi de mieux cerner les déterminants des inégalités de revenus et de patrimoine, et de replacer ces dernières dans un contexte plus large (inégalités liées à l'origine ethnique, au sexe, au lieu de résidence ou au niveau d'éducation).

Mais le principal inconvénient de telles enquêtes est qu'elles reposent en général entièrement sur les déclarations des personnes interrogées. Résultat, elles représentent mal les plus hauts niveaux de revenu et de patrimoine, et donc l'inégalité globale. Il peut également en découler des incohérences majeures entre la croissance macroéconomique telle qu'indiquée par le PIB et la croissance des revenus des ménages telle qu'indiquée par les enquêtes sur le bas et le milieu de la distribution, ce qui alimente le discrédit dont souffrent les statistiques économiques (*voir encadré 1.1*).

**Encadré 1.1. Quels types d'inégalités  
économiques mesurons-nous  
dans le *Rapport sur les inégalités mondiales* ?**

Ce rapport vise à proposer une approche globale et cohérente pour évaluer les inégalités tant de revenus que de patrimoine. Comme son nom l'indique, les principales ambition et nouveauté de WID.world, sur laquelle s'appuie notre rapport, sont précisément de s'intéresser autant aux patrimoines qu'aux revenus et d'associer aussi étroitement que possible ces deux dimensions de l'inégalité économique.

À cela, plusieurs raisons. D'une part, pour analyser correctement les inégalités de revenus, il est indispensable de décomposer le revenu total en deux catégories de flux : les revenus du travail et les revenus du capital. Or ces derniers ont joué un rôle majeur dans l'accroissement des inégalités ces dernières décennies – et un rôle plus important encore si l'on observe l'évolution de la distribution des revenus sur une très longue période.

D'autre part, un de nos principaux objectifs est de relier les questions macroéconomiques (telles qu'accumulation du capital, structure de la propriété, politiques de privatisation ou de nationalisation, évolution de la dette publique) aux études microéconomiques sur les inégalités. Il est regrettable que l'étude du versant « capitalistique » de l'économie (c'est-à-dire les questions relatives au capital, à l'investissement, à la dette, etc.) soit trop souvent coupée de l'étude de son versant « ménages » (c'est-à-dire les questions relatives aux salaires, aux transferts sociaux, à la pauvreté, aux inégalités et autres).

Précisons cependant que beaucoup de progrès devront encore être accomplis avant que nous soyons en mesure de présenter une approche véritablement globale. Le présent rapport doit être regardé comme un pas dans cette direction. Ainsi, dans la quatrième partie, il nous est possible d'analyser conjointement

la dynamique des inégalités de revenus et des inégalités de patrimoine dans un certain nombre de pays (en particulier aux États-Unis et en France). Une telle démarche exige de mesurer avec soin non seulement les inégalités de revenus avant et après impôts, mais aussi les taux d'épargne des différents déciles de la répartition des revenus avant impôts.

Ce type d'analyse sera étendu à une palette croissante de pays à mesure que nous disposerons des données nécessaires. La combinaison de séries sur la distribution des revenus avant et après impôts, sur l'épargne et sur le patrimoine, nous permettra aussi de corrélérer de manière systématique les inégalités de revenus, de patrimoine et de consommation (c'est-à-dire le revenu moins l'épargne).

De notre point de vue, on aurait cependant tort de se focaliser outre mesure sur la question de la consommation, comme la littérature sur les inégalités et la pauvreté a parfois pu le faire. La consommation est évidemment un indicateur de richesse très important, en particulier en bas de l'échelle sociale. La difficulté est que les enquêtes auprès des ménages sur lesquelles on s'appuie généralement pour étudier les inégalités dans ce domaine ont tendance à sous-estimer les niveaux de consommation, de revenu et de patrimoine atteints par les couches les plus aisées. La notion de consommation n'a pas non plus toujours des contours bien clairs pour les catégories qui touchent de hauts revenus et qui en épargnent la plupart du temps une portion très importante. S'ils font ce choix, c'est en partie pour consommer davantage par la suite, mais plus souvent pour consommer le prestige, la sécurité et le pouvoir économique que confère la détention de patrimoine. Si l'on veut présenter un tableau cohérent et complet des inégalités économiques (dans lequel les acteurs économiques ne sont pas seulement des consommateurs ou des travailleurs, mais aussi des propriétaires et des investisseurs), il est essentiel à nos yeux d'accorder autant d'importance aux patrimoines qu'aux revenus.

Les différents concepts de revenus et de patrimoine que nous utilisons (en particulier, revenu national avant impôts, revenu national après impôts et patrimoine des ménages) sont conformes aux directives internationales en matière de comptabilité nationale (SNC 2008). Les définitions techniques précises sont consultables sur notre site internet dans les notes de méthode concernant les comptes nationaux distributifs (DINA)\*.

\* Cf. Facundo Alvaredo, Anthony B. Atkinson, Lucas Chancel, Thomas Piketty, Emmanuel Saez et Gabriel Zucman, « Distributional National Accounts (DINA) Guidelines : Concepts and Methods Used in WID.world » (document de travail n° 2016/2), WID.world, décembre 2016.

## **Les données fiscales : un outil pour observer des dynamiques dont les enquêtes ne rendent pas compte**

Les évaluations de l'inégalité fondées sur des enquêtes s'appuient sur des déclarations recueillies auprès d'échantillons représentatifs de la population nationale. Le premier problème tient à la taille réduite de ces échantillons. Étant donné le petit nombre d'individus extrêmement riches, la probabilité qu'ils soient inclus dans les enquêtes est généralement très faible. Certaines enquêtes essaient de contourner l'obstacle en surreprésentant les riches dans l'échantillon des personnes à interroger, mais cela reste le plus souvent insuffisant pour obtenir des informations fiables sur les individus fortunés, en raison du taux élevé de non-réponse dans cette catégorie de la population. En outre, comme les très hauts revenus déclarés dans les enquêtes sont parfois dus à des erreurs, les enquêteurs nettoient souvent les bases de données en supprimant les valeurs extrêmes. Résultat, les enquêtes sous-estiment généralement de beaucoup les revenus et les patrimoines au

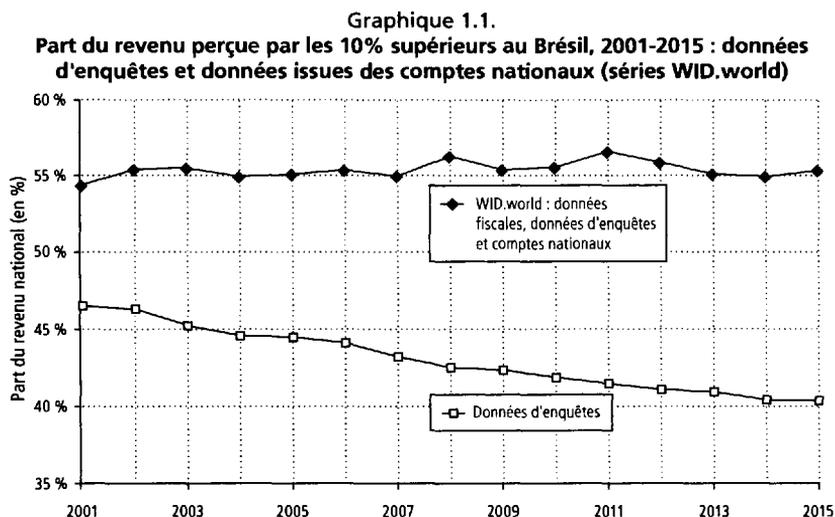
sommet de la distribution, là où se sont précisément produits certains des changements les plus considérables ces dernières décennies.

La meilleure solution pour surmonter cette difficulté est de combiner plusieurs sources et notamment de rapprocher les données issues des enquêtes de celles fournies par l'administration fiscale. Initialement compilées à des fins de collecte de l'impôt, les données fiscales sont également précieuses pour le chercheur, car elles donnent de la distribution des revenus et du patrimoine au sein des catégories aisées une image plus complète et plus fiable que les enquêtes.

À titre d'illustration de la différence entre les estimations issues d'une part des enquêtes déclaratives et d'autre part des données fiscales, voyez les exemples suivants : à en croire une enquête officielle, en 2015 les 1 % des Chinois touchant les plus hauts revenus recevaient 6,5 % du revenu national ; or les nouvelles estimations produites dans le cadre du projet WID.world montrent qu'il suffit de corriger les résultats d'enquêtes à l'aide des informations fiscales sur les hauts revenus publiées récemment pour faire grimper ce chiffre à près de 11,5 % du revenu national<sup>1</sup>. Au Brésil, les enquêtes indiquent que le revenu du décile supérieur représente à peine plus de 40 % du revenu national en 2015, mais quand on les croise avec les données fiscales et les bilans de la nation, on découvre que cette catégorie touche en réalité plus de 55 % du revenu national (*voir graphique 1.1*). Comme on le constate à travers ces deux exemples, les enquêtes sous-estiment la part des hauts revenus dans des proportions qui varient d'un pays à l'autre (et d'un centile à l'autre), mais qui sont toujours susceptibles d'être importantes. Les comparaisons internationales risquent donc fort de ne pas être pertinentes si on ne les construit que

1. Thomas Piketty, Li Yang et Gabriel Zucman, « Capital Accumulation, Private Property and Rising Inequality in China, 1978-2015 » (document de travail n° 2017/6), WID.world, avril 2017.

sur la base d'enquêtes, sans corriger le haut de la distribution à l'aide des données fiscales et des comptes nationaux.



En 2015, d'après les enquêtes auprès des ménages, les 10 % des plus hauts revenus ont reçu 40 % du revenu national. Nos estimations corrigées, qui combinent des données fiscales, des données d'enquêtes et les comptes nationaux, montrent cependant que leur part s'élevait à 55 %.  
 Source : Morgan (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

La mauvaise prise en compte des foyers les plus aisés dans les enquêtes peut aussi polluer les comparaisons dans le temps. Par exemple, d'après les enquêtes brésiliennes, les inégalités auraient diminué dans le pays entre 2001 et 2015, alors que les données issues de l'impôt sur le revenu montrent qu'en réalité elles se sont obstinément maintenues à un niveau élevé pendant cette période. On trouve des résultats similaires en Chine, où la part de revenu du décile supérieur a augmenté de quinze points de pourcentage entre 1978 et 2015, alors que, d'après les estimations de l'enquête officielle, la hausse n'aurait été que de neuf points. En Inde, l'absence des plus hauts revenus dans les résultats d'enquêtes pourrait expliquer jusqu'à 30 % de l'écart entre la très faible croissance de la consommation indiquée par les enquêtes

et la croissance nettement plus rapide observable dans les comptes nationaux<sup>1</sup>.

Les administrations fiscales ne sont pas sans se heurter à des difficultés dans la mesure des tranches supérieures. Elles aussi ont tendance à sous-estimer les revenus et les patrimoines les plus importants en raison de l'évasion fiscale. Nos estimations sur les inégalités devraient donc la plupart du temps être prises comme des hypothèses basses. Au moins sont-elles plus plausibles que celles qui ressortent des enquêtes : dans tous les pays (y compris ceux qui souffrent d'une évasion fiscale potentiellement considérable), les hauts revenus qui apparaissent dans les fichiers fiscaux sont nettement plus élevés que ceux qui apparaissent dans les enquêtes. La raison en est simple : les contribuables récalcitrants s'exposent *a minima* à des sanctions s'ils sous-déclarent leurs revenus au fisc, alors qu'il n'existe aucune sanction en cas de sous-déclaration dans le cadre d'une enquête. Par ailleurs, les administrations collectent de plus en plus d'informations directement auprès de tiers (les employeurs ou les banques, par exemple), ce qui améliore la conformité fiscale.

L'autre avantage des données fiscales sur les enquêtes, c'est qu'elles renseignent sur la longue durée. On dispose généralement de séries annuelles depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle pour l'impôt sur le revenu et même depuis le début du xix<sup>e</sup> pour l'impôt sur les successions dans certains pays. À l'inverse, il est rare que les enquêtes nationales représentatives soient réalisées sur un rythme annuel, et elles n'ont généralement vu le jour que dans les années 1970 ou 1980, si bien qu'il est impossible de s'appuyer sur elles pour étudier les mouvements de long terme. C'est là une limite d'autant plus sérieuse que certaines mutations parmi les plus importantes

1. Lucas Chancel et Thomas Piketty, « Indian Income Inequality, 1922–2014 : From British Raj to Billionaire Raj ? » (document de travail n° 2017/11), WID.world, juillet 2017.

en matière d'inégalité se déploient sur la longue durée. Disposer de données portant sur un grand nombre de décennies aide à démêler les tendances de long terme, qui reflètent des transformations macroéconomiques majeures, des variations de court terme, qui relèvent de chocs conjoncturels ou de problèmes de mesure.

### **Le regain d'intérêt pour les inégalités de revenus et la World Top Incomes Database**

Les quinze dernières années ont vu apparaître un désir renouvelé de comprendre l'évolution à long terme des inégalités de revenus. Maintes études ont produit des séries portant sur la part des revenus supérieurs dans de nombreux pays<sup>1</sup>. Ces études ont généré un grand volume de données, conçues comme une ressource pour un approfondissement des analyses, de même que comme un moyen d'alimenter le débat public sur la question des inégalités. Dans une large mesure, cette littérature s'est inscrite dans le sillage des travaux pionniers de Simon Kuznets sur la mesure des parts de revenu, en élargissant le nombre de pays et d'années observés<sup>2</sup>.

1. Cf., en particulier, Thomas Piketty, *Les Hauts Revenus en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Grasset, 2001 ; Thomas Piketty et Emmanuel Saez, « Income Inequality in the United States, 1913-1998 », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 118, n° 1, 2003, p. 1-39 ; Anthony B. Atkinson et Thomas Piketty, *Top Incomes over the 20th Century : A Contrast between Continental European and English-Speaking Countries*, Oxford, Oxford University Press, 2007 ; *id.* (dir.), *Top Incomes : A Global Perspective*, Oxford, Oxford University Press, 2010 ; Anthony B. Atkinson, Thomas Piketty et Emmanuel Saez, « Top Incomes in the Long Run of History », *Journal of Economic Literature*, vol. 49, n° 1, 2011, p. 3-71.

2. Simon Kuznets, *Shares of Upper Income Groups in Income and Savings*, New York (N. Y.), National Bureau of Economic Research, 1953.

En janvier 2011 fut créée la World Top Incomes Database (« base de données sur les hauts revenus dans le monde », ou WTID), afin d'offrir un accès libre et pratique à ces séries sur les inégalités de revenus. Grâce aux contributions de plus d'une centaine de chercheurs, la WTID a rassemblé des données portant sur plus de trente pays et couvrant l'essentiel du  $xx^e$  siècle et le début du  $xxi^e$ . Ces séries ont eu un retentissement important sur le débat mondial sur les inégalités, car elles ont permis d'étudier la part de revenu captée par les catégories supérieures (le centile supérieur, par exemple) sur la longue durée. Il en est ressorti de nouveaux faits, qui ont recentré les discussions sur la montée des inégalités perceptible depuis quelques décennies.

Cependant, même si toutes ces séries avaient des soubassements méthodologiques et un but communs (utiliser les données fiscales pour retracer la dynamique de long terme de la concentration des revenus), les unités d'observation, les concepts de revenus et les méthodes statistiques utilisées ne furent jamais totalement harmonisés dans le temps et entre pays. En outre, l'attention était focalisée sur le décile supérieur plutôt que sur l'ensemble de la distribution et la plupart des séries portaient sur les revenus et non sur les patrimoines. Autant de points qui rendaient nécessaires une révision et une clarification de la méthode.

En décembre 2015, la WTID fut intégrée à la World Inequality Database (« base de données sur l'inégalité mondiale », ou WID.world). Ce changement de nom est symbolique de l'ampleur et de l'ambition nouvelles du projet : il ne s'agit plus seulement de mesurer les inégalités de revenus, mais également de patrimoine, et de décrire la dynamique des revenus et des patrimoines dans toute la distribution et pas uniquement au sommet. Il s'agit aussi d'inclure progressivement des données sur les inégalités de genre ou sur la répartition des ressources naturelles.

## **La principale innovation de WID.world : une distribution homogène des comptes nationaux**

La principale innovation du projet WID.world est la production de comptes nationaux distributifs – les DINA –, qui s'appuient sur une combinaison homogène et systématique des données provenant de l'administration fiscale, d'enquêtes auprès des ménages, des comptes nationaux et des palmarès des grandes fortunes. Les directives méthodologiques complètes<sup>1</sup>, de même que tous les programmes informatiques, les séries et les études détaillées sont disponibles en ligne sur le site de WID.world. Nous ne résumons ici que certains des grands principes.

Comme nous l'avons expliqué, les données fiscales sur les revenus et les patrimoines constituent en général des sources d'information plus fiables que les enquêtes. Malheureusement, elles ne nous renseignent que sur une fraction de la population : celle qui remplit des déclarations de revenus. La question est cruciale dans le cas des pays émergents. En Inde, par exemple, un peu plus de 6 % seulement de la population adulte est redevable de l'impôt sur le revenu, si bien que les enquêtes sont la seule source d'information disponible pour mesurer les inégalités dans les 94 % du bas de la distribution. Nous sommes donc amenés à nous en servir, avec précaution et esprit critique, tout en les croisant avec les sources fiscales et patrimoniales ainsi que les comptes nationaux pour estimer la distribution du revenu ou du patrimoine national.

L'autre inconvénient des données fiscales, c'est qu'elles sont sujettes aux changements de définition dans le temps et

1. Facundo Alvaredo, Anthony B. Atkinson, Lucas Chancel, Thomas Piketty, Emmanuel Saez et Gabriel Zucman, « Distributional National Accounts (DINA) Guidelines : Concepts and Methods Used in WID.world » (document de travail n° 2016/2), WID.world, décembre 2016.

d'un pays à l'autre. Ainsi, selon les composantes du revenu qui seront soumises à l'impôt (revenus du travail, dividendes, revenus du capital), elles apparaîtront ou non dans les données permettant d'établir des statistiques. Ces décalages peuvent compliquer les comparaisons internationales et historiques.

Jusqu'à un certain point, les questions d'harmonisation peuvent se résoudre en prenant les normes de comptabilité nationale comme référence (et notamment leur définition du revenu national et du patrimoine national). Le choix d'utiliser ces concepts dans le cadre de notre analyse ne signifie pas que nous les trouvions pleinement satisfaisants. Bien au contraire, nous sommes d'avis que les statistiques nationales sont insuffisantes et auraient grandement besoin d'être améliorées.

Néanmoins, il nous semble que la meilleure manière de progresser en s'appuyant sur les comptes nationaux est de les confronter à d'autres sources et de tenter de distribuer le revenu national et le patrimoine national centile par centile. L'avantage majeur des comptes nationaux est qu'ils mesurent l'activité économique des pays en suivant des définitions internationales standardisées. Comme les concepts qu'ils emploient ne dépendent pas de variations locales dans la réglementation fiscale ou autres éléments de l'environnement juridique, ils permettent, mieux que les données fiscales, d'établir des comparaisons cohérentes dans le temps et entre pays.

L'un des agrégats les plus utilisés dans la comptabilité nationale est le PIB. Malheureusement, les statistiques sur le PIB n'indiquent en rien dans quelle mesure les différents groupes sociaux profitent (ou non) de la croissance<sup>1</sup>. En outre, le PIB ne mesure pas le revenu total d'un pays de manière

1. Joseph E. Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi, *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, Paris, Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, 2009 ; disponible sur [LaDocumentationFrancaise.fr](http://LaDocumentationFrancaise.fr).

satisfaisante parce qu'un pays qui connaît une forte dépréciation de son capital ou qui voit une fraction importante de ses revenus partir à l'étranger peut avoir un PIB élevé et nettement moins de revenus à distribuer à ses résidents.

Le revenu national est donc un meilleur indicateur de référence pour établir des comparaisons entre pays et analyser la répartition des revenus et de la croissance. Le revenu national est égal au PIB moins la dépréciation du capital plus les revenus nets reçus de l'étranger. Il donne une meilleure image du revenu d'une nation que le PIB. La base de données WID.world en a produit des estimations pour quelque deux cents pays, en combinant différentes sources de données macroéconomiques. Ces estimations sont cohérentes avec celles des organisations internationales, à une amélioration notable près : nos séries corrigent l'absence de prise en compte de certains revenus dans les comptes nationaux. À lire les statistiques officielles, à l'échelle mondiale les revenus versés à l'étranger seraient supérieurs aux revenus reçus de l'étranger : cela tient au fait qu'une partie des revenus reçus par les paradis fiscaux ne sont enregistrés nulle part. Nous répartissons donc ce revenu global manquant en nous servant de méthodes mises au point par Gabriel Zucman en 2013<sup>1</sup>.

Par ailleurs, le revenu fiscal total, tel que mesuré par les fichiers fiscaux, est toujours inférieur au revenu national tel que mesuré par les comptes nationaux. L'écart s'explique en partie par les flux de revenus qui sont exonérés d'impôts, comme le loyer imputé (la valeur locative d'un logement occupé par son propriétaire) et les bénéfices non distribués

1. Cf. Thomas Blanchet et Lucas Chancel, « National Accounts Series Methodology » (document de travail n° 2016/1), WID.world, septembre 2016 ; Gabriel Zucman, « The Missing Wealth of Nations : Are Europe and the US Net Debtors or Net Creditors ? », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 128, n° 3, 2013, p. 1321-1364 ; Gabriel Zucman, *La Richesse cachée des nations. Enquête sur les paradis fiscaux*, Paris, Seuil, 2013.

(les profits d'entreprises non distribués à des individus, mais qui bénéficient en dernière instance aux propriétaires des dites entreprises). Quand les données sont disponibles et suffisamment précises, nous attribuons la fraction de revenu national absente des données fiscales aux catégories sociales qui bénéficient de ces sources de revenu. Cette opération peut avoir des répercussions importantes sur la répartition du revenu national. Ainsi, une fois qu'on ajoute les bénéfices non distribués au revenu fiscal, la part de revenu engrangée par le centile supérieur en Chine passe de 11,5 % à 14 % en 2015. Un certain nombre d'études récentes tentent de bâtir des statistiques sur les inégalités en tenant compte des revenus exonérés d'impôts, à la fois dans les pays développés et dans les pays émergents, notamment aux États-Unis, en Chine, en France, au Brésil et en Russie.

Cependant, l'insuffisance des données actuelles rend de tels ajustements impossibles dans l'immédiat pour certains pays, ce qui signifie que les estimations sur les inégalités dans ces pays souffrent d'une distorsion à la baisse. Dans ce cas, nous nous servons simplement de nos séries sur le revenu national pour ajuster proportionnellement les revenus fiscaux afin qu'ils correspondent au revenu national<sup>1</sup>. Cette opération n'affecte pas la distribution des revenus, mais nous permet de comparer l'évolution des niveaux de revenu dans le temps et entre pays de manière plus pertinente. Par exemple, nos données montrent que le revenu moyen avant impôts par adulte du centile supérieur est du même ordre en Inde et en Chine en 2013 (respectivement 131 000 euros et 157 000 euros), mais qu'il est beaucoup plus élevé au Brésil (436 000 euros) et aux États-Unis (990 000 euros).

1. Nous multiplions le revenu fiscal moyen de chaque tranche par le rapport revenu national/revenu fiscal total.

## Une meilleure prise en compte des inégalités de patrimoine

L'intérêt grandissant pour les inégalités de patrimoine s'explique notamment par la prise de conscience que l'augmentation des inégalités de revenus constatée ces dernières années est pour partie la conséquence de la hausse des revenus du capital (qui vient s'ajouter à l'évolution des salaires et autres rémunérations d'activité). Ces revenus du capital comprennent les intérêts, les dividendes, les bénéfices des entreprises non distribués et les loyers. Alors que la majeure partie de la population en perçoit peu, ils représentent une part significative des revenus au sommet de la pyramide.

L'autre facteur qui a contribué à attirer l'attention sur le patrimoine, c'est que le patrimoine total lui-même augmente plus vite que le revenu total, si bien que le rapport patrimoine national/revenu national est en croissance rapide dans de nombreux pays (comme l'ont pour la première fois montré Thomas Piketty et Gabriel Zucman en 2014<sup>1</sup>). Il s'ensuit que le rôle de la richesse héritée (qui avait décliné pendant une bonne partie du xx<sup>e</sup> siècle) a repris de l'importance dans certains pays. Beaucoup d'indicateurs (les classements de milliardaires, par exemple) montrent aussi que les plus gros détenteurs de patrimoine dans le monde ont accumulé des capitaux à un rythme bien supérieur à celui de l'individu moyen et ont donc vu leur part de la richesse globale augmenter de manière substantielle.

Dans la mesure où la plupart des pays ne taxent pas directement la fortune, produire des estimations sérieuses sur les inégalités de patrimoine exige de combiner diverses sources de

1. Thomas Piketty et Gabriel Zucman, « Capital Is Back : Wealth-Income Ratios in Rich Countries, 1700-2010 », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 129, n° 3, 2014, p. 1255-1310.

données, telles que les palmarès de milliardaires, mais aussi les données issues de l'impôt sur le revenu ou l'héritage (comme dans les études pionnières menées par Anthony Atkinson et Allan Harrison en 1978<sup>1</sup>). En outre, l'internationalisation de la gestion des fortunes depuis les années 1980 pose de nouvelles difficultés : une proportion croissante de la richesse mondiale est détenue dans des établissements financiers offshore et les travaux de Gabriel Zucman montrent que la prise en compte de ces avoirs a des conséquences importantes pour les patrimoines de la pointe extrême de la distribution (*voir graphique 1.2*)<sup>2</sup>. Plus globalement, il devient essentiel de mesurer les inégalités de revenus et de patrimoine à l'échelle mondiale et plus seulement nationale. Tel est le sujet que nous abordons à présent.

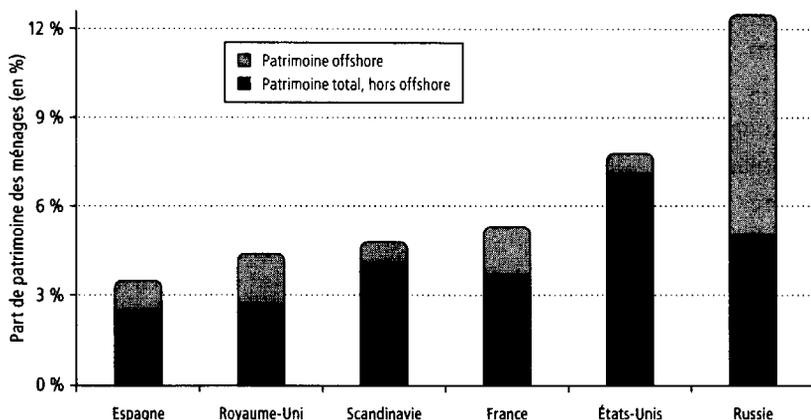
## **La construction de distributions des revenus et des patrimoines, du niveau national au niveau mondial**

Un des principaux objectifs du projet WID.world est de publier des distributions mondiales des revenus et des patrimoines. Cela consiste à classer les individus du plus pauvre au plus riche à l'échelle de la planète, en s'affranchissant des frontières nationales. Nous proposons aussi des estimations sur les inégalités de revenus et de patrimoine à l'intérieur de grandes régions, comme l'Europe ou le Moyen-Orient.

1. Anthony B. Atkinson et Allan J. Harrison, *Distribution of Personal Wealth in Britain*, Cambridge, Cambridge University Press, 1978.

2. Cf. Gabriel Zucman, « The Missing Wealth of Nations... », art. cité ; *id.*, « Taxing across Borders : Tracking Personal Wealth and Corporate Profits », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 28, n° 4, 2014, p. 121-148 ; Annette Alstadsæter, Niels Johannesen et Gabriel Zucman, « Who Owns the Wealth in Tax Havens ? Macro Evidence and Implications for Global Inequality » (document de travail n° 23805), NBER.org, septembre 2017 ; Gabriel Zucman, *La Richesse cachée des nations*, *op. cit.*

**Graphique 1.2.**  
**Part du patrimoine des 0,01 % les plus riches et sa composition**  
**dans les pays riches et émergents, 2000-2009**



Entre 2000 et 2009, la part de patrimoine moyen des 0,01 % les plus riches en Scandinavie était de 4,8 %. 0,7 point de pourcentage de ce patrimoine était détenu dans des établissements offshore.

Source : Alstadsæter, Johannesen et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

On peut certes se demander si cela a un sens de produire des estimations sur les inégalités mondiales dans la mesure où la plupart des politiques publiques (y compris celles qui ciblent les inégalités) sont votées et mises en œuvre au niveau national. Mais, à notre sens, l'étude des dynamiques mondiales est complémentaire de l'étude des dynamiques nationales et régionales. Premièrement, bien qu'il n'y ait pas de gouvernement mondial, des tentatives existent pour encourager la coopération internationale sur des questions comme les paradis fiscaux ou les inégalités environnementales. Ensuite, l'interdépendance croissante des économies implique qu'il est nécessaire d'observer les dynamiques mondiales si l'on veut pleinement comprendre les forces profondes qui façonnent les inégalités nationales. Enfin, le regard politique que les individus portent sur les inégalités peut être influencé non seulement par leur position dans la hiérarchie de leur propre pays, mais aussi par des comparaisons avec d'autres pays de la région ou du monde.

Depuis les années 1980, la planète connaît une intégration économique, financière et culturelle croissante. Même si la mondialisation peut aujourd'hui faire l'objet de remises en cause (les votes récents au Royaume-Uni et aux États-Unis en sont l'illustration), le monde reste un lieu interconnecté où les capitaux, les biens, les services et les idées sont éminemment mobiles et où leur circulation est facilitée par les progrès de l'informatique. D'une certaine manière, le village planétaire est déjà une réalité et, dans cet environnement mondialisé, il est logique que les citoyens se comparent.

Quel que soit le pays, les citoyens peuvent ainsi, pour des raisons morales, se sentir profondément touchés par la situation des laissés-pour-compte de la distribution mondiale<sup>1</sup>. Ils peuvent aussi s'inquiéter de leur propre place dans la hiérarchie des revenus et des patrimoines à l'échelle mondiale ou régionale. Il n'est pas impossible que la stagnation ou la faible croissance des revenus des classes moyennes et populaires des pays riches, dans un contexte où les pays émergents et les très hauts revenus mondiaux bénéficiaient d'une croissance soutenue, ait alimenté un vote de rejet des élites ces dernières années. Peut-être les citoyens ne raisonnent-ils déjà plus à l'intérieur des frontières nationales.

Disposer de données mondiales sur les inégalités est aussi une nécessité si l'on veut analyser les conséquences de la mondialisation sous l'angle de la répartition. La croissance des revenus au sommet de la pyramide mondiale est-elle disproportionnée ? Ou bien la part de croissance captée par le centile supérieur est-elle modeste au regard de la croissance dont a bénéficié la moitié la plus pauvre de la planète ? La première étape en vue de répondre à ces questions essentielles est de collecter des données et de produire des statistiques

1. Sudhir Anand et Paul Segal, « The Global Distribution of Income », in Anthony B. Atkinson et François Bourguignon (dir.), *Handbook of Income Distribution*, vol. 2A, Amsterdam, Elsevier, 2015, p. 937-979.

mondiales qui couvrent toutes les catégories de la population, jusqu'au sommet.

Comme nous le décrivons au chapitre 2.1, nous progressons vers cet objectif avec prudence, en agrégeant uniquement les régions et les pays pour lesquels nous disposons de séries cohérentes. Et si nous présentons des résultats sur la répartition mondiale des revenus, les limites de nos données ne nous permettent pas encore d'analyser la répartition mondiale du patrimoine (nos estimations « mondiales » dans ce domaine ne prennent en compte que les États-Unis, l'Europe et la Chine). Produire des séries véritablement mondiales sur le patrimoine sera l'une des ambitions majeures des futures éditions du *Rapport sur les inégalités mondiales*. Nous avons également le projet de mieux comprendre comment les inégalités économiques interagissent avec les autres formes d'inégalités mondiales, comme l'injustice environnementale<sup>1</sup>. Mesurer ces inégalités pourrait faciliter la mise en œuvre de politiques publiques au carrefour de l'environnement et de l'économie, par exemple lorsqu'il s'agit de répartir entre les individus, les pays et les régions, les efforts de lutte contre le changement climatique.

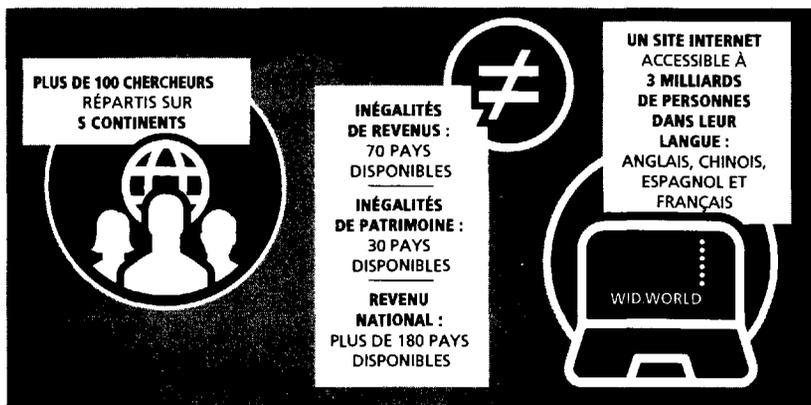
### **WID.world et le *Rapport sur les inégalités mondiales* : un projet fondé sur le libre accès, la transparence et la reproductibilité des données**

En janvier 2017, nous avons lancé la première version du site internet WID.world, avec pour objectif de toucher un vaste public de chercheurs et de citoyens grâce à une interface

1. Lucas Chancel et Thomas Piketty, « Carbon and Inequality : From Kyoto to Paris », VoxEU.org, 1<sup>er</sup> décembre 2015 ; *id.*, « Trends in the Global Inequality of Carbon Emissions (1998–2013) and Prospects for an Equitable Adaptation Fund », Piketty.PSE.ENS.fr, 3 novembre 2015.

conviviale. S'appuyant sur le travail de plus d'une centaine de chercheurs situés sur les cinq continents, le site rassemble aujourd'hui des données sur les inégalités de revenus pour plus de soixante-dix pays, des données sur les inégalités de patrimoine et le partage patrimoine privé-patrimoine public pour plus de trente pays, ainsi que des données sur le revenu national et le PIB pour plus de cent quatre-vingts pays. De ce fait, WID.world constitue la plus vaste base de données sur l'évolution des inégalités de revenus et de patrimoine, à la fois dans les pays et entre eux. Toujours dans l'optique de démocratiser l'accès à ces informations, nous avons publié le site en quatre langues : anglais, chinois (mandarin), espagnol et français. Trois milliards de personnes peuvent donc le consulter dans leur propre langue (*voir schéma 1.1*).

Schéma 1.1.  
Le projet WID.world en 2018



Le libre accès, la transparence et la reproductibilité des données sont au cœur du projet WID.world, et le site internet est conçu pour permettre à chacun, expert ou non, de consulter et de comprendre des données historiques sur les inégalités mondiales. Par ailleurs, toutes nos séries sont accompagnées d'une note technique contenant une description détaillée de la méthode et des concepts employés.

Les données brutes et les programmes informatiques utilisés pour générer nos estimations sont également mis en ligne sur le site. Un tel degré de transparence est une autre innovation majeure dans le paysage des statistiques économiques. Elle permet à tout chercheur intéressé d'affiner nos chiffres, de formuler d'autres hypothèses s'il le souhaite et de contribuer au développement de nouvelles idées sur la meilleure façon de mesurer les inégalités et d'utiliser ces informations pour le bien commun. On trouvera aussi sur notre site une panoplie d'outils pour analyser les inégalités économiques.

Le présent rapport participe de cette volonté de démocratiser l'accès aux statistiques sur les inégalités ; toutes les séries qui y sont analysées sont donc également disponibles en ligne et peuvent être intégralement reproduites. Signalons cependant que ce document, établi par le Laboratoire sur les inégalités mondiales en se fondant sur des études menées dans le cadre du projet WID.world et sur les dernières avancées de la recherche dans le domaine des inégalités mondiales, contient des analyses développées spécifiquement pour l'occasion et ne reflète donc pas nécessairement l'opinion de tous les chercheurs associés au projet.

## DEUXIÈME PARTIE

# Évolution des inégalités de revenus dans le monde

## 2.1 – Dynamique mondiale des inégalités de revenus

Ce chapitre s'appuie sur l'article de Facundo Alvaredo, Lucas Chancel, Thomas Piketty, Emmanuel Saez et Gabriel Zucman, « The Elephant Curve of Global Inequality and Growth » (document de travail n° 2017/20), WID.world, février 2017, à paraître dans l'*American Economic Association Papers & Proceedings*.

– Les séries de données sur les inégalités dans le monde sont rares et leur interprétation impose la prudence. Cependant, en associant des données homogènes et comparables, nous avons pu aboutir pour ce rapport à des résultats très parlants.

– Depuis 1980, les inégalités de revenus s'accroissent à grande vitesse en Amérique du Nord et en Asie, et modérément en Europe. Elles se sont stabilisées à un niveau extrêmement élevé au Moyen-Orient, en Afrique subsaharienne et au Brésil.

– Les revenus de la moitié la plus pauvre de la population mondiale ont augmenté de manière considérable grâce à une

forte croissance en Asie. Mais les 0,1 % du haut de l'échelle voient depuis 1980 leurs revenus augmenter autant que ceux des 50 % du bas.

– L'augmentation des revenus est très lente, voire nulle, pour les personnes situées entre les 50 % du bas et les 1 % du haut. Il s'agit notamment des Nord-Américains et des Européens à revenus faibles ou moyens.

– L'accroissement des inégalités n'a pas suivi une pente régulière. La part de revenu perçue par le centile supérieur, qui était de 16 % en 1980 puis de 22 % en 2000, est redescendue légèrement ensuite pour atteindre 20 %. Cette rupture de tendance après 2000 s'explique par une réduction des inégalités de revenus moyens entre pays, les inégalités intrapays ayant poursuivi leur mouvement ascendant.

– Calculée aux taux de change, la part du décile supérieur atteint 60 % aujourd'hui, contre 53 % en parité de pouvoir d'achat.

– L'accentuation des inégalités est fortement influencée par des convergences entre pays et par des divergences dans les pays eux-mêmes. Les modèles économiques standards de commerce international n'apportent pas d'explication satisfaisante à cette évolution, en particulier concernant l'aggravation des inégalités en faveur des catégories les plus privilégiées et dans les pays émergents. Cette dynamique mondiale dépend de contextes institutionnels et politiques divers au niveau national, dont nous traiterons dans les chapitres suivants.

## **Surmonter les limites des données pour construire une distribution des revenus à l'échelle mondiale**

La dynamique des inégalités dans le monde suscite depuis quelques années un intérêt croissant<sup>1</sup>. Cependant, nos connais-

1. Cf. par exemple Christoph Lakner et Branko Milanovic, « Global Income Distribution : From the Fall of the Berlin Wall to the Great Recession », *World*

sances sur la façon dont évolue la répartition des revenus et des patrimoines à l'échelle planétaire sont encore limitées. Les études existantes se fondent en grande partie sur des enquêtes auprès des ménages. Cette source d'information est utile mais ne permet pas de suivre de manière fiable l'évolution des inégalités au sommet des distributions. Les travaux récemment menés dans le cadre de WID.world, à la fois empiriques et utilisant une méthodologie nouvelle, en apportent une meilleure compréhension.

Soulignons d'emblée que l'étude de la dynamique des inégalités mondiales n'en est qu'à ses premiers pas et nécessitera encore beaucoup de travail. Il faut absolument que les organismes de statistiques et les administrations fiscales communiquent des données sur les inégalités de revenus et de patrimoine dans les nombreux pays, notamment émergents ou en développement, où elles ne sont pas disponibles à ce jour. De plus, pour produire des estimations cohérentes et comparables, les chercheurs doivent réaliser une harmonisation et une analyse complètes de ces données. Le Laboratoire sur les inégalités mondiales et l'équipe de WID.world s'attacheront à poursuivre ce travail dans les prochaines années.

Malgré certaines incertitudes, il est d'ores et déjà possible d'établir des estimations pertinentes. La base WID.world regroupe des données permettant des comparaisons internationales sur les inégalités de revenus, car elles couvrent la totalité de la population, des catégories les plus défavorisées aux plus fortunées, pour de nombreux pays ou régions du monde : États-Unis, Chine, Inde, Russie, Brésil, Moyen-Orient, ainsi

---

*Bank Economic Review*, vol. 30, n° 2, 2016, p. 203-232 ; Paolo Liberati, « The World Distribution of Income and Its Inequality, 1970-2009 », *Review of Income and Wealth*, vol. 61, n° 2, 2015, p. 248-273 ; Isabel Ortiz et Matthew Cummins, « Global Inequality : Beyond the Bottom Billion » (document de travail), Unicef.org, avril 2011. Pour les rapports sur les richesses mondiales, cf. « Global Wealth Report 2016 », Credit-Suisse.com, novembre 2016.

que les plus grands pays européens (France, Allemagne et Royaume-Uni, entre autres). La comparaison des tendances entre ces différents pays autorise déjà d'importantes déductions. À partir de présupposés simples, nous avons estimé l'évolution des revenus dans le reste du monde de façon à établir une distribution de 100 % du revenu mondial pour chaque année depuis 1980 (*voir encadré 2.1.1*). Ce travail constitue une première étape dans l'élaboration d'une distribution des revenus mondiaux tout à fait homogène. Nous avons prévu de présenter des versions actualisées et complétées de ces estimations dans les futures éditions du *Rapport sur les inégalités mondiales* et sur notre site WID.world, au fur et à mesure que nous accéderons à de nouvelles sources de données, en particulier en Afrique, en Amérique latine et en Asie.

L'étude de l'évolution des inégalités dans le monde présentée ici débute en 1980, pour deux principales raisons. Tout d'abord, cette date marque dans de nombreux pays un tournant des inégalités et des politiques de redistribution des richesses. Les années qui suivent voient le début d'une tendance à l'aggravation des inégalités et d'importants changements politiques, en Occident (avec l'élection de Ronald Reagan aux États-Unis et de Margaret Thatcher au Royaume-Uni, en particulier) comme dans les économies émergentes (la Chine et l'Inde s'engageant dans la voie de la déréglementation). En outre, c'est à partir de 1980 que l'on dispose de données dans un nombre suffisant de pays pour permettre une analyse correcte.

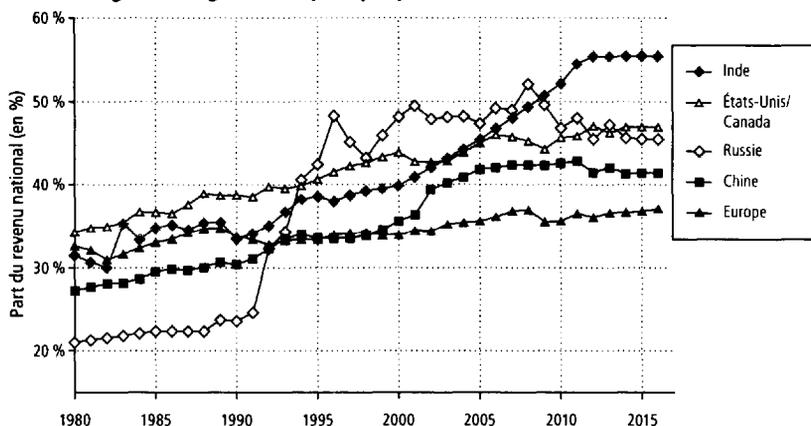
Nous présenterons tout d'abord les trois principaux résultats de nos recherches dans les grandes régions du monde.

**Premièrement, nous observons des inégalités accrues dans la plupart des régions du monde, mais à des degrés très divers.** En particulier, nous indiquons dans le graphique 2.1.1a l'évolution de la part de revenu national perçue par le décile supérieur en Europe (de l'Ouest et de l'Est, hors Ukraine, Biélorussie et Russie), en Amérique du Nord (entendue comme les États-Unis et le Canada), en

Chine, en Inde et en Russie. La part du décile supérieur s'est accrue dans ces cinq grandes zones depuis 1980. À l'époque, elle était de l'ordre de 30-35 % en Europe, en Amérique du Nord, en Chine et en Inde, et seulement d'environ 20-25 % en Russie. En examinant ces degrés d'inégalité sur une période plus longue et donc avec plus de recul, on découvre qu'ils se maintenaient approximativement depuis la Seconde Guerre mondiale et que, si on les compare avec des données plus anciennes, ils étaient relativement bas<sup>1</sup>. En effet, malgré leurs nombreuses différences, ces parties du monde ont toutes connu de 1950 à 1980 une phase relativement égalitaire. En simplifiant, on peut qualifier celle-ci de « régime égalitaire d'après-guerre », avec, bien entendu, de vastes disparités entre ses variantes sociales-démocrates, socialistes, communistes ou inspirées du *New Deal*, auxquelles nous reviendrons par la suite.

Graphique 2.1.1a.  
Part du revenu national perçue par les 10 % les plus riches  
dans différentes parties du monde, 1980-2016 :

les inégalités augmentent presque partout mais à des vitesses différentes



En 2016, le décile supérieur (les 10 % des revenus les plus élevés) a perçu 47 % du revenu national aux États-Unis/Canada, contre 34 % en 1980.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

1. Thomas Piketty, *Le Capital au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2013.

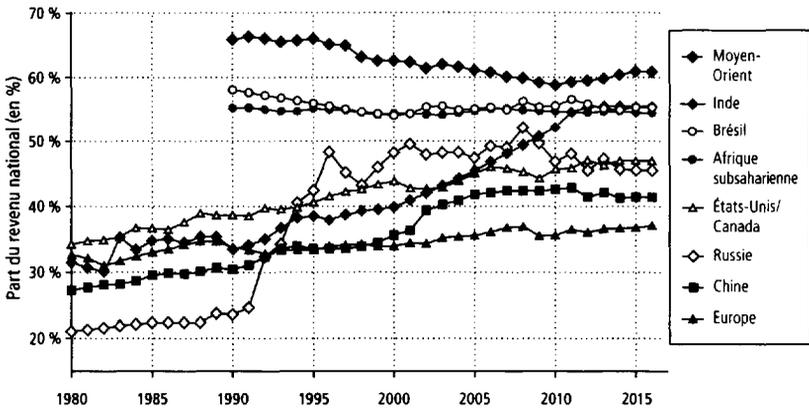
Puis, de 1980 à 2016, le revenu du décile supérieur a augmenté dans toutes ces zones, mais dans des mesures très différentes. En Europe, cette progression a été modérée, la part du décile supérieur atteignant 35–40 % en 2016. En Amérique du Nord, en Chine, en Inde et encore plus en Russie (l'ex-Union soviétique ayant connu un changement de régime politique radical), cette augmentation a été bien plus prononcée. Dans toutes ces parties du monde, la part de revenu du décile supérieur atteignait en 2016 environ 45–50 % du revenu total. Les différences considérables de taux de croissance des revenus constatées d'une zone à l'autre indiquent que les institutions et les politiques gouvernementales jouent un rôle : on ne peut considérer l'accroissement des inégalités comme une conséquence mécanique et déterministe de la mondialisation.

**Notre deuxième constatation est qu'il y a des exceptions à ce modèle général. En effet, dans certaines régions, en particulier au Moyen-Orient, au Brésil (et dans une certaine mesure en Amérique latine en général) ou en Afrique du Sud (et dans une certaine mesure en Afrique subsaharienne en général), les inégalités de revenus, extrêmement fortes, sont restées relativement stables durant ces dernières décennies.** Malheureusement, on manque de données pour ces trois parties du monde. Cela explique que nos séries ne commencent qu'en 1990 et que nous ne puissions couvrir correctement tous les pays de ces trois zones (*voir graphique 2.1.1b*).

Malgré leurs nombreuses différences, ces trois régions du monde se distinguent par un point commun marquant : leurs inégalités extrêmes et persistantes. Au Brésil et en Afrique subsaharienne, le décile supérieur perçoit environ 55 % du revenu total ; au Moyen-Orient, cette part dépasse généralement 60 % (*voir graphique 2.1.1c*). En effet, pour diverses raisons historiques, ces trois ensembles géographiques n'ont

Graphique 2.1.1b.

**Part du revenu national perçue par les 10 % supérieurs dans différentes parties du monde, 1980-2016 : les inégalités vont-elles franchir le cap de l'extrême ?**



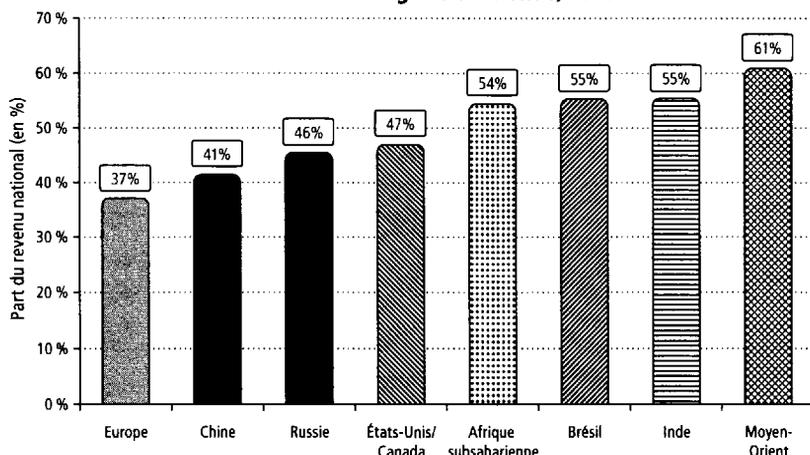
En 2016, le décile supérieur (les 10 % de revenus les plus élevés) a perçu 55 % du revenu national en Inde, contre 31 % en 1980.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

pas connu de régime égalitaire d'après-guerre et touchent depuis toujours à l'extrême en matière d'inégalité.

**Notre troisième importante constatation est que les variations du décile supérieur dans le temps et d'un pays à l'autre sont de très grande ampleur.** De plus, elles ont un très fort impact sur la part du revenu total et sur le niveau de revenu des 50 % de la population les plus mal lotis. Retenons les ordres de grandeur suivants : la part de revenu total perçue par le décile supérieur varie de 20-25 % à 60-65 % (voir graphiques 2.1.1a et 2.1.1b). Et pour ce qui est du centile le plus riche, sa part varie d'environ 5 % à 30 % (voir graphique 2.1.1d), soit autant que celle des 50 % les plus défavorisés (voir graphique 2.1.1e).

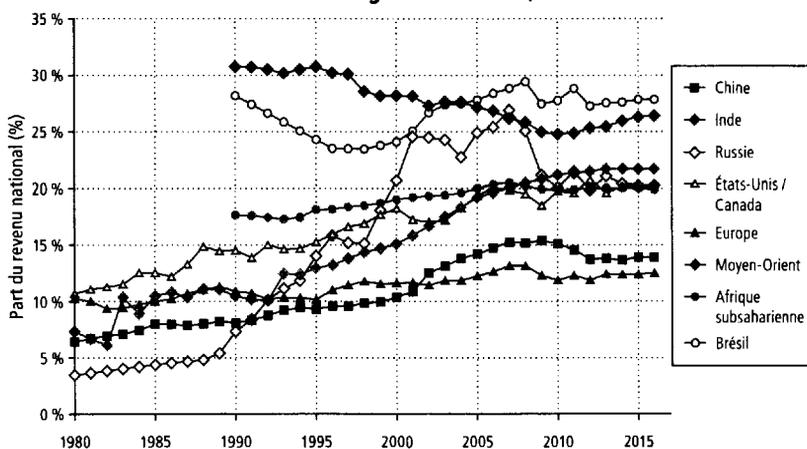
**Graphique 2.1.1c.**  
**Part du revenu national perçue par les 10 % supérieurs**  
**dans différentes régions du monde, 2016**



En 2016, le décile supérieur (les 10 % de revenus les plus élevés) a perçu 37 % du revenu national en Europe, contre 61 % au Moyen-Orient.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

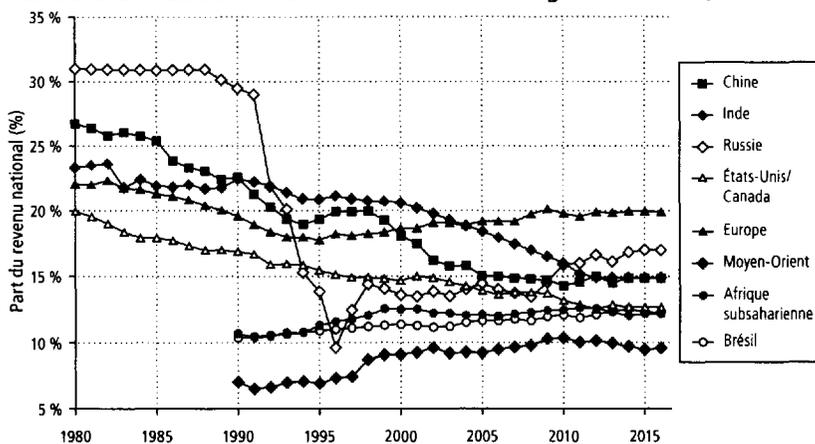
**Graphique 2.1.1d.**  
**Part du revenu national perçue par les 1 % supérieurs**  
**dans différentes régions du monde, 1980-2016**



En 2016 en Chine, le centile supérieur a perçu 14 % du revenu national.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Graphique 2.1.1e.  
Part du revenu des 50 % inférieurs dans différentes régions du monde, 1980-2016



En 2016 en Afrique subsaharienne, les 50 % du bas ont perçu 12 % du revenu national.  
Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Autrement dit, le même niveau global de revenus peut se traduire par des écarts très différents entre catégories inférieure et supérieure, selon la distribution caractérisant le pays concerné et la période considérée. En bref, la question de la distribution des revenus ne peut être négligée.

Quelle trajectoire le revenu respectif des différentes catégories a-t-il suivie depuis 1980 dans ces parties du monde ? Le tableau 2.1.1 présente les taux de croissance des revenus en Chine, en Europe, en Inde, en Russie et en Amérique du Nord par strates de revenu. Dans ces cinq régions du monde, le revenu moyen a augmenté à des vitesses différentes. Le revenu national réel par adulte a grimpé de manière impressionnante en Chine (+ 831 %), ainsi qu'en Inde (+ 223 %). En Europe, en Russie et en Amérique du Nord, le taux de croissance des revenus est resté en dessous de 100 % (40 %, 34 % et 74 % respectivement). Malgré leur évolution disparate, ces parties du monde ont un trait commun remarquable.

Tableau 2.1.1.

**Croissance des revenus et inégalités dans différentes parties du monde, 1980-2016**

Groupe de revenus	Augmentation cumulée du revenu par adulte (1980-2016)					
	Chine	Europe	Inde	Russie	États-Unis/ Canada	Monde
<b>Population totale</b>	831 %	40 %	223 %	34 %	63 %	60 %
<b>50 % du bas</b>	417 %	26 %	107 %	-26 %	5 %	94 %
<b>40 % du milieu</b>	785 %	34 %	112 %	5 %	44 %	43 %
<b>10 % du haut</b>	1 316 %	58 %	469 %	190 %	123 %	70 %
dont 1 % du haut	1 920 %	72 %	857 %	686 %	206 %	101 %
dont 0,1 % du haut	2 421 %	76 %	1 295 %	2 562 %	320 %	133 %
dont 0,01 % du haut	3 112 %	87 %	2 078 %	8 239 %	452 %	185 %
dont 0,001 % du haut	3 752 %	120 %	3 083 %	25 269 %	629 %	235 %

De 1980 à 2016, le revenu moyen des 50 % du bas en Chine a augmenté de 417 %. Estimations calculées en parité de pouvoir d'achat (PPA) 2016 (euros). La PPA tient compte des différences de coût de la vie d'un pays à l'autre. Les valeurs sont nettes d'inflation.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Nous observons en effet que, dans tous ces pays, le taux de croissance des revenus est systématiquement plus élevé pour les catégories favorisées. En Chine, les revenus des 50 % les moins bien lotis connaissent une croissance inférieure à 420 %, tandis que pour les 0,001 % les plus privilégiés elle dépasse 3 750 %. Le fossé entre les 50 % du bas et les 0,001 % supérieurs est encore plus profond en Inde (moins de 110 %, contre plus de 3 000 %). En Russie, le haut de l'échelle connaît au cours de la même période des taux de croissance extrêmes. Cela reflète le passage du système communiste, qui limitait les revenus supérieurs à une économie de marché qui ne leur impose guère de contraintes. Comme montré sur les cinq graphiques 2.1.1, l'Europe est la zone où l'écart est le moins vaste entre les 50 % du bas et la population totale, ainsi qu'entre les 50 % du bas et les 0,001 % supérieurs.

La colonne de droite du tableau 2.1.1 présente le taux de croissance des revenus pour chaque catégorie de population, au niveau mondial. On calcule ces taux en rassemblant les individus des différentes zones et en classant ce nouvel ensemble par niveau de revenu. Les comparaisons entre pays s'effectuent en parité de pouvoir d'achat de façon qu'un revenu donné permette en principe d'acheter le même ensemble de biens et de services dans tous les pays. La croissance moyenne au niveau mondial est relativement faible (60 %) par rapport aux taux enregistrés dans les pays émergents. Constatation intéressante, au niveau mondial le taux de croissance des revenus n'augmente pas à mesure que l'on monte dans la hiérarchie sociale. Au contraire, on observe une augmentation forte (94 %) pour les 50 % du bas, faible (voisine de 43 %) pour les 40 % intermédiaires et forte (plus de 100 %) pour le centile supérieur et en particulier pour les 0,001 % du sommet (près de 235 %).

On appréhende mieux ces augmentations disparates en examinant la part de l'augmentation totale perçue par chaque catégorie sur la période entière (*voir tableau 2.1.2*). Il importe de tenir compte de cette autre mesure car le centile supérieur global aurait pu bénéficier d'une augmentation substantielle de son revenu, dépassant 100 %, sur les quatre dernières décennies (ce qui est significatif au niveau individuel), tout en n'ayant profité que d'une petite part de la croissance totale. Or, dans la zone États-Unis/Canada, le centile supérieur en a perçu 34 % ; en Russie, cette part atteint le chiffre incroyable de 69 %.

Tous pays confondus, le centile supérieur a perçu sur cette période 27 % de la croissance totale, soit deux fois plus que les 50 % du bas. Pour le millime supérieur, cette part a été presque égale à celle de la moitié la plus pauvre. Par conséquent, l'augmentation qui a bénéficié aux mieux lotis depuis 1980 est très importante même si, en nombre d'individus, ils représentent un très petit groupe.

## Une distribution construite étape par étape

Un graphique illustrant le taux de croissance totale pour chaque catégorie de revenus est un moyen efficace de visualiser l'évolution des inégalités dans le monde (*voir encadré 2.1.2*). Cette présentation offre une vue plus précise que celle du tableau 2.1.1. Pour bien comprendre le rôle de chaque partie du monde étudiée, nous élaborons cette courbe étape par étape et zone après zone, en analysant chacune de ces phases.

Tableau 2.1.2.

### Part de croissance du revenu mondial perçue par groupe de revenus, 1980-2016

Groupe de revenus	Chine	Europe	Inde	Russie	États-Unis/ Canada	Monde
<b>Population totale</b>	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
<b>50 % du bas</b>	13 %	14 %	11 %	-24 %	2 %	12 %
<b>40 % du milieu</b>	43 %	38 %	23 %	7 %	32 %	31 %
<b>10 % du haut</b>	43 %	48 %	66 %	117 %	67 %	57 %
dont 1 % du haut	15 %	18 %	28 %	69 %	35 %	27 %
dont 0,1 % du haut	7 %	7 %	12 %	41 %	18 %	13 %
dont 0,01 % du haut	4 %	3 %	5 %	20 %	9 %	7 %
dont 0,001 % du haut	2 %	1 %	3 %	10 %	4 %	4 %

De 1980 à 2016 en Europe, les 40 % du milieu ont perçu 38 % de la croissance du revenu total européen. Estimations calculées en parité de pouvoir d'achat (PPA) 2016 (euros). La PPA tient compte des différences de coût de la vie d'un pays à l'autre. Les valeurs sont nettes d'inflation.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

### **Encadré 2.1.1. Comment avons-nous mesuré les inégalités de revenus dans le monde ?**

Les estimations au niveau international figurant dans le *Rapport sur les inégalités mondiales* reposent sur la réunion de sources utilisées au niveau national (notamment les déclarations de revenus, les enquêtes auprès des ménages et les comptes nationaux, comme évoqué dans la première partie). Des estimations cohérentes sur les inégalités de revenus nationales existent désormais pour les États-Unis, l'Europe de l'Ouest (en particulier la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni), ainsi que pour la Chine, l'Inde, le Brésil, la Russie et le Moyen-Orient. Ces parties du monde représentent approximativement les deux tiers de la population adulte mondiale et les trois quarts du revenu mondial.

Dans ce chapitre sur les inégalités de revenus au niveau international, nous avons abouti à une distribution de la totalité du revenu mondial portant sur la totalité de la population mondiale. Pour y parvenir, nous avons dû distribuer un quart du revenu au tiers de la population pour laquelle il n'existe pas, à l'heure actuelle, de données homogènes sur les inégalités de revenus. Nous disposons cependant d'une information essentielle : le revenu national total de chaque pays. Essentielle, car elle détermine en soi une grande part des inégalités de répartition du revenu mondial entre individus.

Mais alors, comment distribuer le revenu national entre les résidents de pays dépourvus de données sur les inégalités ? Après avoir expérimenté plusieurs méthodes, nous avons constaté que ces informations n'auraient qu'un impact très modéré sur la distribution du revenu mondial, étant donné la faible proportion de revenu et de population concernée par ces hypothèses. Finalement, nous avons décidé de partir du principe que, dans les pays dépourvus d'informations sur leurs inégalités, ces dernières se situaient à un niveau équivalent à celles d'autres pays de la même partie du monde. Par exemple,

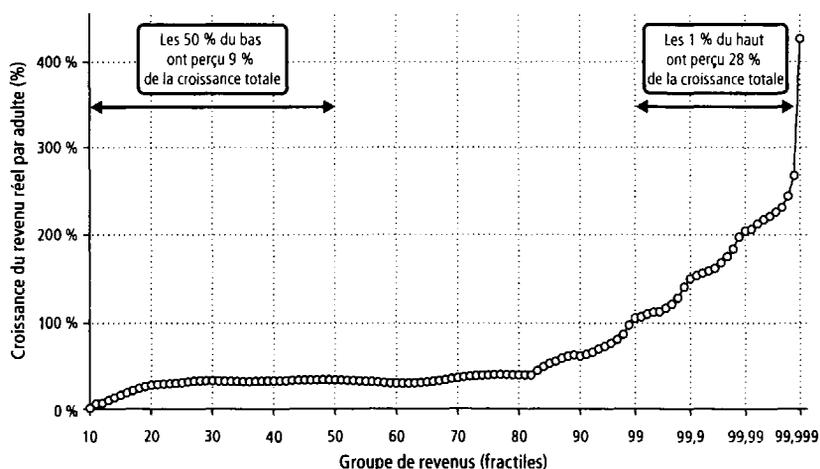
nous connaissons le revenu moyen en Malaisie, mais pas (encore) la répartition du revenu national entre tous les individus de ce pays. Nous avons donc supposé que cette distribution était la même, et suivait les mêmes tendances, que dans la zone englobant la Chine et l'Inde. C'est un excès de simplification mais, dans une certaine mesure, cette méthode est acceptable puisque les différentes hypothèses que nous pouvons formuler n'ont qu'une très faible influence sur les tendances que nous observons au niveau international.

L'Afrique subsaharienne est un cas particulier : pour aucun des pays qui la composent, nous n'avions de données homogènes sur les inégalités de revenus pour les dernières décennies (alors qu'en Asie nous en disposons pour la Chine et l'Inde ; en Amérique Latine, nous en avons pour le Brésil, etc.). Pour l'Afrique subsaharienne, nous nous sommes donc fondés sur les enquêtes auprès des ménages accessibles auprès de la Banque mondiale (ces estimations couvrent 70 % de la population concernée et une proportion encore plus élevée des revenus dans cette partie du monde). Nous avons associé ces résultats d'enquêtes avec les données fiscales en possession de WID.world, de façon à mieux illustrer les inégalités au sommet de la pyramide sociale (*voir première partie*).

En procédant de cette manière, nous avons pu élaborer une distribution du revenu mondial. La méthode que nous avons suivie\* est consultable sur [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world), de même que tous les codes informatiques que nous avons utilisés. Ainsi, tout un chacun peut formuler d'autres hypothèses ou étoffer ce travail. Dans de futures éditions du *Rapport sur les inégalités mondiales*, nous étendrons la couverture géographique de nos données.

\* Cf. Lucas Chancel et Amory Gethin, « Building a Global Income Distribution Brick by Brick » (note technique n° 2017/20), ainsi que Lucas Chancel et Léo Czajka, « Estimating the Regional Distribution of Income in Sub-Saharan Africa » (note technique n° 2017/21), WID.world, décembre 2017.

Graphique 2.1.2.  
Croissance totale du revenu par fractile aux États-Unis/Canada  
et en Europe de l'Ouest, 1980-2016



En abscisse, la population mondiale est divisée en cent groupes égaux en nombre d'individus, classés par niveau de revenu en ordre croissant de gauche à droite. Le centile supérieur est divisé en dix groupes, dont le plus riche est aussi divisé en dix groupes, dont à son tour le groupe le plus riche est divisé en dix groupes de population égale. En ordonnée apparaît la croissance du revenu total d'un individu moyen dans chaque groupe, de 1980 à 2016. Le revenu du fractile P99-P99,1 (les 10 % les plus pauvres parmi les 1 % les plus riches de la planète) a augmenté de 104 % de 1980 à 2016. Les 1 % du haut ont perçu 28 % de la croissance sur cette période. Les estimations de revenus tiennent compte des différences de coût de la vie d'un pays à l'autre. Les valeurs sont nettes d'inflation.

Source : WID.world (2017). Voir *wir2018.wid.world* pour les séries et les notes.

Nous commençons par une zone regroupant l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord (*voir graphique 2.1.2*). Leurs 880 millions d'habitants au total en 2016 (520 millions en Europe et 360 millions en Amérique du Nord) constituent la majeure partie de la population des pays à hauts revenus. En « Euro-Amérique », le revenu par adulte a augmenté en valeur cumulée de 28 % au cours de la période 1980-2016, ce qui est relativement faible par rapport à la moyenne mondiale (66 %). Si le décile inférieur a vu son revenu diminuer pendant cette période, tous les individus compris entre les 20<sup>e</sup> et 80<sup>e</sup> centiles ont bénéficié d'un taux de croissance proche de la moyenne. Tout à fait au sommet de la hiérarchie, les revenus ont grimpé à grande vitesse : le centile supérieur a vu ses

revenus augmenter de plus de 100 % sur la période considérée ; à partir des 0,01 % supérieurs, ce chiffre a dépassé 200 %.

Comment cela s'est-il traduit en parts de croissance pour les différents groupes ? Le centile supérieur a perçu 28 % de l'augmentation totale, soit autant que les 81 % les moins favorisés. Les 50 % les moins bien lotis ont perçu 9 % d'augmentation, soit moins que les 0,1 % supérieurs, bénéficiaires de 14 % de l'augmentation totale sur la période 1980-2016. Ces valeurs masquent cependant de considérables différences dans l'évolution des inégalités entre l'Europe et l'Amérique du Nord. En Europe, le centile supérieur a perçu une part de croissance des revenus égale à celle des 51 % inférieurs, tandis qu'en Amérique du Nord le centile supérieur a perçu une part égale à celle des 88 % inférieurs (*voir plus de détails au chapitre 2.3.*).

L'étape suivante consiste à ajouter la population de l'Inde et de la Chine à la distribution euro-américaine. La partie du monde maintenant considérée compte 3,5 milliards de personnes (dont 1,4 milliard en Chine et 1,3 en Inde). L'ajout de l'Inde et de la Chine modifie amplement la courbe globale (*voir graphique 2.1.3.*).

### **Encadré 2.1.2. Interprétation des graphiques contenus dans ce rapport**

Les courbes d'incidence illustrant la croissance des revenus apportent un éclairage sur l'augmentation des revenus de chaque catégorie de personnes, soit dans un pays donné, soit au niveau mondial. Si ces graphiques sont aussi répandus aujourd'hui, c'est en grande partie grâce aux travaux de Christoph Lakner et Branko Milanovic. Dans ce rapport, nous présentons de nouvelles analyses de la dynamique des revenus mondiaux grâce aux séries sur les inégalités récemment élaborées par WID.world (comme examiné en détail dans la première partie).

Ces séries nous permettent en particulier de décomposer le centile supérieur de la distribution mondiale en strates plus minces et d'observer leur importance relative par rapport à l'augmentation totale. Nous aboutissons à une conclusion générale selon laquelle la « courbe de l'éléphant » est encore plus marquée que ce que Christoph Lakner et Branko Milanovic ont observé à l'origine.

Comment interpréter ces graphiques ? L'axe des abscisses classe les groupes de revenus par ordre croissant, du plus pauvre (à gauche) au plus riche (à droite). Les quatre-vingt-dix-neuf premiers correspondent à chacun des quatre-vingt-dix-neuf centiles inférieurs de la population mondiale. Chaque groupe représente 1 % de la population mondiale adulte et occupe la même longueur sur le graphique. Le centile supérieur n'est pas illustré à la même échelle que les 99 % inférieurs. Nous l'avons découpé en vingt-huit groupes plus petits, de la façon suivante. Le groupe est d'abord divisé en dix groupes de taille égale (correspondant chacun à 0,1 % de la population mondiale). On divise ensuite le plus riche de ces groupes en dix groupes de taille égale (correspondant chacun à 0,01 % de la population). Le plus riche de ces groupes est à son tour divisé en dix groupes de taille égale. Le groupe le plus riche figurant en abscisse (le groupe 99,999) correspond donc aux 0,001 % les plus riches de la planète – soit, en 2016, quarante-neuf mille personnes.

Chacun des vingt-huit groupes constituant les 1 % des revenus les plus élevés occupe autant d'espace que les fractiles des 99 % du bas. Ainsi, on illustre clairement l'importance de ces groupes par rapport à la croissance totale des revenus. De 1980 à 2016, le centile supérieur en a perçu 27 %, soit environ un quart. Sur l'axe des abscisses, ce groupe occupe environ un quart de l'échelle.

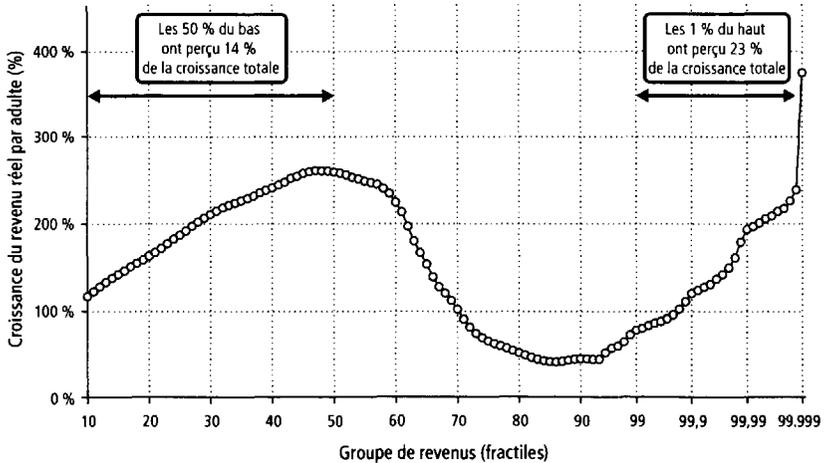
On peut représenter les fractiles sur l'axe des abscisses selon d'autres échelles. Les graphiques A1 et A2 en annexe en montrent deux.

Selon la première variante, chaque groupe occupe un espace proportionnel à la taille de sa population ; de ce fait, les vingt-huit groupes composant les 1 % du sommet sont serrés les uns contre les autres. Selon la seconde variante, on attribue à chaque groupe un segment proportionnel à la part de croissance dont il a bénéficié. Ce sont alors les groupes situés en bas de la distribution qui sont comprimés. Notre méthode de représentation est une combinaison de ces deux variantes.

L'axe des ordonnées illustre le taux de croissance du revenu réel total avant impôts pour chacun des cent vingt-sept groupes définis ci-dessus. « Réel » signifie que le revenu est corrigé de l'inflation. « Avant impôts » signifie avant impôts, taxes et transferts (mais après perception des pensions de retraite). Précisons que les valeurs sont des taux de croissance totale sur la période considérée et non des taux annualisés, comme on en rencontre sans doute plus souvent dans le débat économique. Sur une période longue comme celle analysée ici (1980 à 2016), il est en général plus pertinent d'évoquer des taux de croissance totale plutôt que des moyennes annuelles. Du fait du pouvoir démultiplicateur des taux de croissance, de petites différences entre taux annualisés engendrent de grandes différences sur les taux enregistrés au total sur de longues périodes. Illustrons cela par l'exemple de deux groupes dont les revenus s'élèvent respectivement de 4 % et de 5 % sur trente-cinq ans. Le premier groupe voit son revenu augmenter moins vite que le second, mais la différence peut sembler mince. Pourtant, en l'espace de trente-cinq ans, le revenu du premier groupe s'est élevé de 295 %, tandis que pour le second cette augmentation a été de 452 %, soit une différence considérable en matière de pouvoir d'achat et de niveau de vie.

La première moitié de la distribution se caractérise désormais par une forte croissance, qui progresse nettement jusqu'au 45<sup>e</sup> centile environ. La moitié inférieure de la population atteint des taux de croissance de 260 %, soit largement au-

Graphique 2.1.3.  
Croissance totale du revenu par fractile en Chine, en Inde, aux États-Unis/  
Canada et en Europe de l'Ouest, 1980-2016



En abscisse, la population mondiale est divisée en cent groupes égaux en nombre d'individus, classés par niveau de revenu en ordre croissant de gauche à droite. Le centile supérieur est divisé en dix groupes, dont le plus riche est aussi divisé en dix groupes, dont à son tour le groupe le plus riche est divisé en dix groupes de population égale. En ordonnée apparaît la croissance du revenu total d'un individu moyen dans chaque groupe, de 1980 à 2016. Le revenu du fractile P99-P99,1 (les 10 % les plus pauvres parmi les 1 % les plus riches de la planète) a augmenté de 77 % de 1980 à 2016. Les 1 % du haut ont perçu 23 % de la croissance sur cette période. Les estimations de revenus tiennent compte des différences de coût de la vie d'un pays à l'autre. Les valeurs sont nettes d'inflation. Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

dessus de la moyenne globale de 146 %. En effet, les revenus des Chinois et des Indiens, qui constituent la majeure partie de cette moitié inférieure, ont augmenté de façon bien plus accentuée que ceux des Européens et des Nord-Américains. De plus, l'augmentation des revenus s'est répartie de façon très inégale en Inde et en Chine, comme le révèle le tableau 2.1.1.

Du 70<sup>e</sup> centile au 99<sup>e</sup> (personnes situées au-dessus des 70 % les plus pauvres mais en dessous des 1 % les plus riches), l'augmentation des revenus, de 40-50 %, a été largement inférieure à la moyenne générale. Cela correspond aux classes moyennes et populaires des pays riches, dont le revenu a très peu progressé. Le cas extrême est celui de la moitié

inférieure de la population des États-Unis, dont les revenus n'ont augmenté que de 3 % sur la période considérée (*voir chapitre 2.4*).

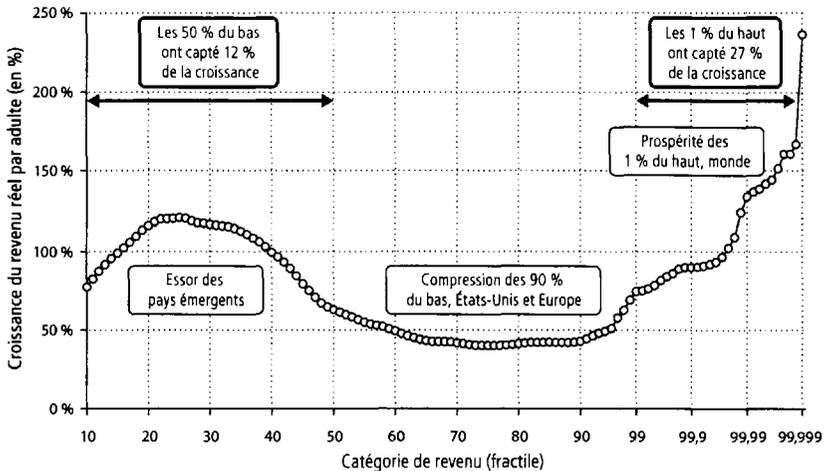
Des versions antérieures de ce graphique ont été qualifiées de « courbe de l'éléphant », par analogie avec la silhouette de l'animal. Nos avancées confirment et accentuent les résultats obtenus précédemment selon des données moins homogènes et moins fiables que celles dont nous disposons désormais<sup>1</sup>. Ces nouveaux résultats permettent de préciser notamment quelle part de croissance des revenus a été perçue par le sommet de la distribution, donnée que l'on ne pouvait auparavant établir de façon correcte.

Au sommet de la distribution totale, les revenus ont augmenté à grande vitesse : environ 200 % pour les 0,01 % du haut et plus de 360 % pour les 0,001 % du haut. Ces taux de croissance ont des effets importants non seulement au niveau individuel mais aussi au niveau mondial. Le centile supérieur a bénéficié de 23 % de la croissance totale sur la période concernée, soit autant que les 61 % inférieurs. De tels chiffres remettent en perspective les très fortes augmentations de revenus dont ont bénéficié les Indiens et les Chinois, en bas de la distribution. En effet, si la moitié la plus pauvre de la population mondiale a connu de forts taux de croissance de ses revenus, elle n'a en réalité capté que 14 % de la croissance globale, c'est-à-dire un peu plus que les 0,1 % les plus riches, pour qui ce taux a été de 12 %. Si la moitié inférieure de la population ne profite que d'une si petite part de l'augmentation totale, c'est, entre autres raisons, parce que lorsque les revenus de gens très pauvres doublent ou triplent, ils demeurent relativement faibles. Cette augmentation ne pèse donc pas forcément au niveau général. Mais cela n'est pas l'unique explication : pour que les revenus du sommet de

1. Christoph Lakner et Branko Milanovic, « Global Income Distribution... », art. cité.

la population éclipsent l'augmentation qui échoit à la moitié inférieure, ils doivent être extrêmement élevés.

Graphique 2.1.4.  
Croissance totale du revenu par fractile  
dans le monde, 1980-2016



Sur l'axe des abscisses, la population mondiale est divisée en cent groupes de taille égale et classés de gauche à droite par ordre croissant de revenus. Le centile supérieur a été divisé en dix groupes, le plus riche d'entre eux a à son tour été divisé en dix groupes, et de nouveau pour le fractile supérieur. L'axe des ordonnées indique la croissance totale du revenu d'un individu appartenant à chaque groupe entre 1980 et 2016. Pour le millime 99-99,1 (les 10 % les plus pauvres parmi les 1 % les plus riches de la planète), la croissance a été de 74 %. Collectivement, les 1 % de plus hauts revenus dans le monde ont capté 27 % de la croissance totale. Les estimations de revenus tiennent compte des différences de coût de la vie entre les pays. Les valeurs sont nettes d'inflation.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

L'étape suivante de notre étude a consisté à incorporer à notre analyse les populations et revenus de Russie (140 millions d'habitants), du Brésil (210 millions) et du Moyen-Orient (410 millions). Avec l'ajout de ces groupes, la population totale examinée dépasse désormais 4,3 milliards de personnes, soit près de 60 % de la population mondiale et deux tiers de la population adulte mondiale. La courbe de croissance globale présentée dans le graphique A3 en annexe est semblable à la précédente, à cette différence que le « corps » de l'éléphant est maintenant plus ramassé. Cela s'explique par le fait qu'en Russie, au Moyen-Orient et au Brésil les taux de croissance

des revenus ont été faibles sur la période considérée. L'ajout de la population de ces trois régions du monde a aussi eu pour effet de déplacer légèrement le corps de l'éléphant vers la gauche, étant donné qu'une grande partie de cette population n'est ni très pauvre ni très riche par rapport à la population générale et qu'elle se situe donc au milieu de la distribution. Dans ce groupe de pays synthétisant l'ensemble du monde, le centile supérieur a bénéficié de 26 % de l'augmentation totale de 1980 à 2016, c'est-à-dire autant que les 65 % inférieurs. Pour les 50 % du bas, ce taux a été de 15 %, soit plus que le millime supérieur, bénéficiaire de 12 % d'augmentation.

La dernière étape consiste à intégrer toutes les parties du monde non encore incorporées : l'Afrique (près d'un milliard d'habitants), le reste de l'Asie (un autre milliard) et le reste de l'Amérique latine (près d'un demi-milliard). Pour reconstituer une dynamique des inégalités de revenus dans ces zones, nous sommes partis des inégalités entre pays pour lesquels il existe de telles données et avons présumé qu'au niveau national, l'augmentation se répartissait de la même manière que dans des pays voisins pour lesquels nous disposons de données spécifiques (*voir encadré 2.1.1*). Cela nous a permis d'établir une distribution de la totalité de la croissance des revenus sur la période étudiée, auprès de l'ensemble de la population mondiale.

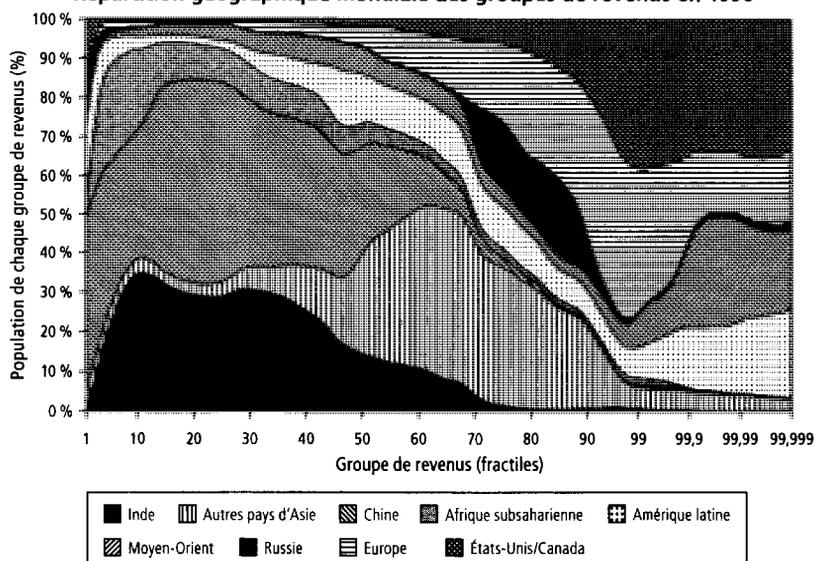
Une fois tous les pays incorporés, la courbe a de nouveau changé de forme (*voir graphique 2.1.4*). Les taux de croissance moyens sont maintenant encore amoindris en raison de la relativement faible croissance enregistrée en Afrique et en Amérique latine sur la période considérée. Cela accentue les inégalités au niveau mondial, par rapport aux deux situations exposées plus haut. Les résultats obtenus sont les mêmes que ceux présentés dans la colonne de droite du tableau 2.1.2 : le centile supérieur bénéficie de 27 % de l'augmentation totale sur la période 1980-2016, soit autant que les 70 % du bas. Le millime supérieur bénéficie de 13 % de l'augmentation totale, soit légèrement plus que les 50 % du bas.

## La géographie des inégalités mondiales s'est transformée depuis 1980

Quelle part les Africains, les Asiatiques, les Américains et les Européens occupent-ils dans chaque groupe de revenus au niveau mondial et en quoi cette situation a-t-elle évolué ? Les graphiques 2.1.5 et 2.1.6 répondent à ces questions en montrant la composition géographique de chaque groupe en 1990 et en 2016. De 1980 à 1990, la répartition géographique des revenus mondiaux n'a évolué que dans une faible mesure. En outre, nos données nous permettent une plus grande précision pour 1990, c'est pourquoi il vaut mieux nous centrer sur cette année. De la même façon que les graphiques 2.1.2 à 2.1.4 ventilent les données, les graphiques 2.1.5 et 2.1.6 décomposent le centile supérieur en vingt-huit groupes (*voir encadré 2.1.1*). En d'autres termes, les groupes au-dessus du 99<sup>e</sup> centile constituent, à eux tous, les 1 % d'individus les plus riches de la population mondiale.

En 1990, les Asiatiques étaient quasiment absents des catégories de revenus supérieures. De fait, la plupart des habitants d'Inde et de Chine se situent dans la moitié inférieure de la distribution des revenus. À l'autre extrémité de l'échelle, la zone États-Unis/Canada est la plus représentée parmi les plus hauts revenus. L'Europe, largement représentée dans la moitié supérieure, l'est moins au sommet de la distribution. Les classes privilégiées du Moyen-Orient et d'Amérique latine figurent de manière disproportionnée au sommet de la distribution mondiale, étant donné qu'elles constituent l'une et l'autre environ 20 % des 0,001 % supérieurs. Observons que cette surreprésentation n'existe que dans le centile supérieur. Du 98<sup>e</sup> au 99<sup>e</sup> centile, c'est-à-dire le centile immédiatement en dessous, les parts respectives de ces classes privilégiées ne sont que de 9 % et 4 %. Cela traduit clairement l'extrême inégalité qui règne dans ces parties du monde, comme nous

Graphique 2.1.5.  
Répartition géographique mondiale des groupes de revenus en 1990



En 1990, 33 % des 0,001 % du haut de la distribution mondiale des revenus étaient résidents des États-Unis ou du Canada.

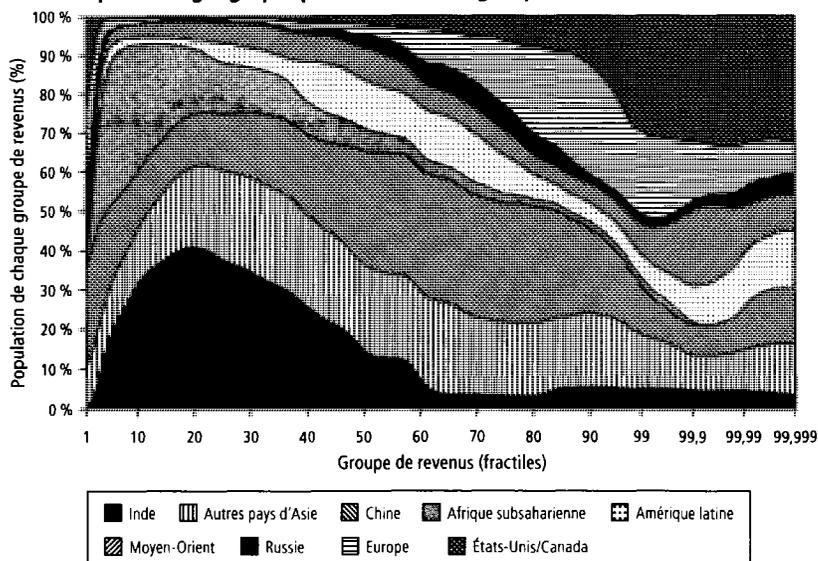
Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

le verrons dans les chapitres 2.10 et 2.11. Constatation intéressante, la population russe se concentre entre les 70<sup>e</sup> et 90<sup>e</sup> centiles, sans atteindre le sommet. En effet, en 1990, le régime soviétique réduisait l'écart des revenus en URSS.

En 2016, la situation a amplement changé. L'évolution la plus frappante est sans doute celle de la population chinoise, qui s'étend désormais sur toute la distribution. L'Inde demeure largement présente en bas de la distribution, seuls quelques Indiens se situant parmi les plus hauts revenus.

De même, en Russie, la population s'étend maintenant sur tous les groupes, du plus pauvre au plus riche. Cela reflète l'impact de la chute du communisme sur la diversification des niveaux de revenu russes. Les Africains, auparavant présents dans toute la moitié inférieure de la répartition, se concentrent désormais dans le quart inférieur, leurs revenus

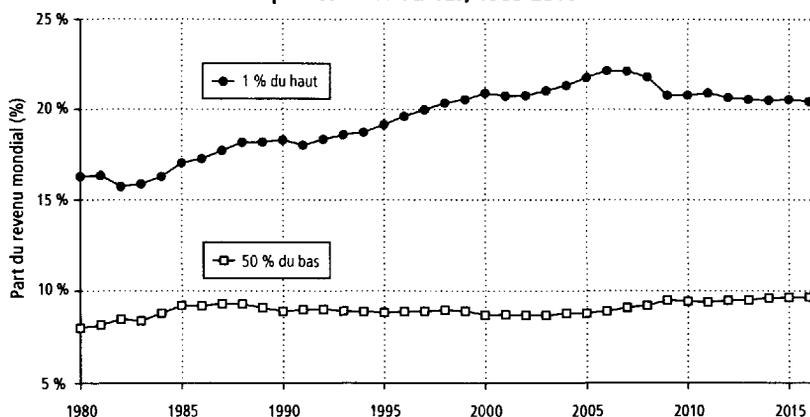
Graphique 2.1.6.  
Répartition géographique mondiale des groupes de revenus en 2016



En 2016, 5 % des 0,001 % du haut de la distribution mondiale des revenus étaient résidents en Russie.  
Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

ayant augmenté plus lentement que ceux des Asiatiques. Au sommet de la distribution, si l'Amérique du Nord et l'Europe occupent à elles deux une place moins importante (au bénéfice de l'Asie), la part de l'Europe a connu une diminution bien plus marquante. En effet, la plupart des grands pays européens ont suivi ces dernières décennies un sentier de croissance plus équitable que les États-Unis et d'autres pays, comme évoqué au chapitre 2.3.

Graphique 2.1.7.  
Part du revenu mondial perçue par les 1 % du haut  
et par les 50 % du bas, 1980-2016



En 2016, les 1 % du haut ont perçu 20 % du revenu mondial, contre 10 % pour les 50 % du bas. En 1980, les 1 % du haut percevaient 16 % du revenu mondial, contre 8 % pour les 50 % du bas. Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

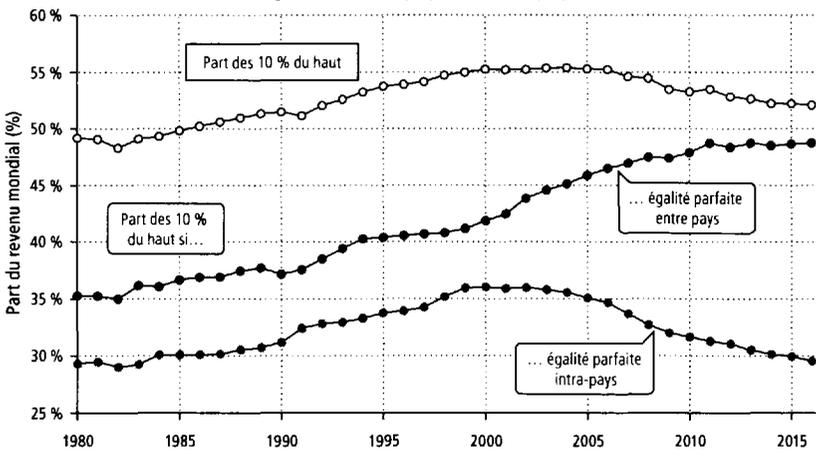
## Depuis 2000, le tableau est plus nuancé mais les inégalités à l'intérieur des pays s'accroissent

Comment les inégalités au niveau mondial ont-elles évolué de 1980 à 2016 ? Le graphique 2.1.7 répond à cette question en présentant la part de revenu mondial détenue par les 1 % du haut et par les 50 % du bas, mesurée en parité de pouvoir d'achat. La part des 1 % du haut est passée d'environ 16 % du revenu mondial en 1980 à plus de 22 % en 2007, à la veille de la crise financière internationale. Puis elle a légèrement diminué pour atteindre 20,4 % en 2016. Mais cette baisse limitée n'a même pas tout à fait ramené les inégalités mondiales à leur niveau de 1980. La part de revenu de la moitié inférieure de la population mondiale a oscillé autour de 9 %, avec une très faible augmentation de 1985 à 2016.

Ce graphique montre tout d'abord un degré extrême d'inégalité au niveau mondial tout au long de la période étudiée,

les 1 % supérieurs percevant le double du revenu total des 50 % du bas, ce qui implique une différence de facteur 100 entre leurs revenus moyens par adulte. En second lieu, le graphique indique que la forte croissance des pays émergents depuis 2000 et en particulier celle de la Chine, ainsi que la crise financière de 2008, n'ont pas suffi à enrayer le creusement des inégalités.

Graphique 2.1.8.  
Part du revenu mondial perçue par les 10 % du haut, 1980-2016 :  
inégalités entre pays et intra-pays



En 2010, les 10 % du haut percevaient 53 % du revenu mondial. Dans l'hypothèse d'une parfaite égalité de revenus entre pays, leur part aurait été de 48 %.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

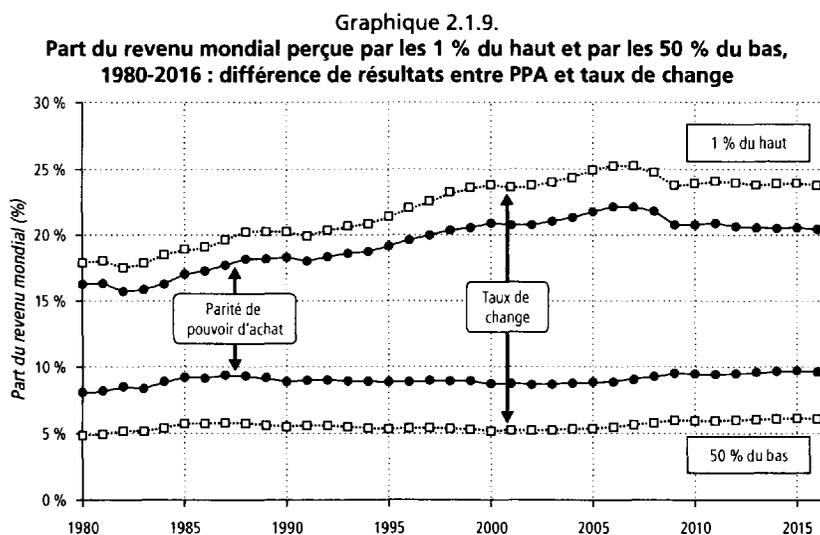
Si l'on décompose les inégalités selon qu'elles s'observent au sein d'un même pays ou entre pays, celles de la première catégorie continuent à s'accroître depuis 2000 tandis que celles de la seconde ont augmenté jusqu'à cette date puis diminué ensuite. Le graphique 2.1.8 présente l'évolution de la part de revenu des 10 % du haut au niveau mondial, qui atteignait près de 50 % en 1980, puis 55 % en 2000-2007, avant de descendre à un peu plus de 52 % en 2016. Ce graphique illustre aussi deux scénarios possibles d'évolution du décile supérieur. Le premier se fonde sur l'hypothèse que

tous les pays se caractérisaient par un revenu moyen identique (autrement dit, qu'il n'existait pas d'inégalités entre pays), mais que ce revenu était aussi inégalement partagé au sein de ces pays qu'effectivement observé. Dans ce cas, la part du décile supérieur serait passée de 35 % en 1980 à presque 50 % aujourd'hui. La seconde hypothèse suppose que les inégalités entre pays ont évolué conformément aux observations mais qu'au sein de chaque pays tous les habitants ont exactement le même revenu (autrement dit, qu'il n'existe pas d'inégalités à l'intérieur des pays). Selon ce scénario, les 10 % du haut seraient passés de près de 30 % en 1980 à plus de 35 % en 2000, avant de redescendre à 30 %.

### **Mesurées aux taux de change, les inégalités dans le monde sont encore plus fortes**

Pour convertir des prix d'une devise à l'autre, on peut utiliser soit la parité de pouvoir d'achat (comme nous l'avons fait plus haut), soit les taux de change. Ces derniers sont les cours auxquels acheteurs et vendeurs sont disposés à acquérir ou à céder des devises. On peut donc supposer qu'ils offrent une image instantanée de leur pouvoir d'achat relatif, ce qui fait des taux de change un facteur de conversion naturel entre devises. Le problème est qu'ils ne reflètent que le pouvoir d'achat relatif de l'argent pour les biens corporels. Or, dans les économies émergentes, les biens non échangeables (les services, en général) coûtent moins cher que les biens échangeables. C'est pourquoi les taux de change donnent une idée sous-estimée du niveau de vie des pays pauvres. En outre, ils sont influencés par toutes sortes d'autres facteurs – parfois, de nature purement financière et/ou politique –, et ce, de façon tout à fait imprévisible. La parité de pouvoir d'achat (facteur de conversion fondé sur des prix constatés dans les pays comparés) évite ces inconvénients. Par conséquent, les

inégalités de revenus sont largement plus marquées si on les mesure selon les taux de change plutôt qu'en parité de pouvoir d'achat. En effet, ce facteur de conversion fait monter la part des 1 % supérieurs de 20 % à 24 % pour 2016 et fait descendre celle des 50 % du bas de presque 10 % à 6 % (voir graphique 2.1.9).



En 2010, les 1 % du haut percevaient 24 % du revenu mondial, si on calculait aux taux de change (TC). Mesurée en parité de pouvoir d'achat (PPA), cette part était de 21 %. Les lignes avec des ronds représentent les valeurs en PPA, celles avec des carrés les valeurs en TC. Les estimations tiennent compte des différences de coût de la vie entre pays. Les valeurs sont nettes d'inflation.  
Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

La parité de pouvoir d'achat procure donc une image indubitablement plus fidèle des inégalités mondiales, si l'on se place du point de vue des personnes qui ne voyagent pas à l'étranger et qui dépensent l'essentiel de leurs revenus sur leur territoire. Les taux de change renseignent sans doute mieux sur les inégalités dans un monde où l'on peut facilement dépenser son revenu là où on le souhaite, ce qui est le cas pour les riches, les touristes et, de manière croissante, les internautes. C'est aussi le cas pour les travailleurs émigrés qui envoient des fonds dans leur pays d'origine. La parité

de pouvoir d'achat et les taux de change se valent comme instruments de mesure des inégalités de revenus au niveau mondial. Le choix entre l'un ou l'autre dépend du sujet étudié ou des pays à comparer entre eux.

Dans ce rapport, nous utilisons en général la parité de pouvoir d'achat pour les comparaisons internationales. Mais, pour illustrer certains aspects significatifs des inégalités internationales, il nous arrive d'employer les taux de change.

**En examinant l'évolution des revenus  
et les changements de politiques publiques  
dans les différents pays, on comprend mieux  
les facteurs d'inégalité aux niveaux national et mondial**

Les quatre dernières décennies ont été marquées par une forte accentuation des inégalités au niveau mondial, que la croissance des pays émergents n'a pas suffi à compenser. Que la future progression de ces pays puisse inverser ou non la tendance est une question décisive qui sera traitée dans la cinquième partie de ce rapport. Avant d'aborder ce sujet, il faut analyser l'origine des tendances observées depuis 1980.

Cette période se caractérisant par une intensification du commerce international, il semblerait pertinent de chercher des explications dans les modèles d'échanges économiques. Pourtant, les théories économiques classiques n'expliquent pas l'évolution des inégalités constatées au cours de ces quatre décennies. Selon le modèle établi par Eli Heckscher et Bertil Ohlin (le plus connu des modèles à deux niveaux de qualification), la libéralisation des échanges commerciaux accroît les inégalités dans les pays riches mais les réduit dans les pays pauvres.

Comment ce modèle arrive-t-il à cette conclusion ? Il repose sur un mécanisme assez simple, selon lequel il y a plus de travailleurs à haut niveau de qualification (des ingénieurs

aéronautiques, par exemple) aux États-Unis qu'en Chine, et plus de travailleurs non qualifiés (des ouvriers du secteur textile, par exemple) en Chine qu'aux États-Unis. Avant l'ouverture des échanges commerciaux entre ces deux pays, les ingénieurs aéronautiques, relativement peu nombreux en Chine, gagnaient bien leur vie par rapport à l'abondante main-d'œuvre textile. À l'inverse, les personnes non qualifiées étaient relativement peu nombreuses à l'époque aux États-Unis et l'écart entre les revenus des ingénieurs et ceux des ouvriers du textile était limité.

Lorsque les États-Unis et la Chine ont entamé des relations commerciales, chacun de ces deux pays s'est spécialisé dans le domaine au sein duquel il comptait le plus de travailleurs en valeur relative. Dans notre exemple, la Chine se spécialise dans les textiles. Les ouvriers chinois du secteur étant plus recherchés, ils voient leurs salaires augmenter, tandis que la rémunération des ingénieurs aéronautiques chinois baisse car ils sont relativement moins demandés. À l'inverse, les États-Unis se spécialisent dans la construction aéronautique. Leurs ingénieurs dans ce domaine gagnent dès lors mieux leur vie, tandis que les salaires des ouvriers du textile diminuent. En vertu du théorème d'égalisation du prix des facteurs, les salaires des ouvriers non qualifiés chinois et américains convergent, de même que ceux des travailleurs à haut niveau de qualification.

Si, comme le prévoit ce modèle, les inégalités se sont accrues aux États-Unis après l'ouverture au commerce avec la Chine, elles se sont aussi fortement aggravées en Chine, de même qu'en Inde et en Russie, comme il ressort du graphique 2.1.1a, ce qui contredit le modèle. Quelle que soit la pertinence du modèle Heckscher-Ohlin par ailleurs, celui-ci ne peut expliquer l'évolution des inégalités mondiales. Dans ce cas, comment étayer ces résultats empiriques ? Comme l'indique le tableau 2.1.1, l'évolution des revenus et des inégalités a été très différente d'un pays à l'autre au cours

des dernières décennies. Il faut donc examiner de près ces différentes évolutions, ainsi que les changements d'institutions et de politiques publiques survenus dans différentes parties du monde au cours des quarante dernières années.

Pour comprendre les facteurs expliquant les inégalités de revenus dans le monde, il faut analyser de manière approfondie la répartition de l'augmentation du revenu national dans les différents pays. Les chapitres suivants sont consacrés à l'étude de ces dynamiques.

## 2.2 – Évolution des inégalités de revenus entre pays

Ce chapitre s'appuie sur l'article de Thomas Blanchet et Lucas Chancel, « National Accounts Series Methodology » (document de travail n° 2016/1), WID.world, septembre 2016, et sur ses mises à jour.

– Pour comparer les inégalités de revenus entre pays, le revenu national est une référence plus pertinente que le PIB. En effet, le revenu national tient compte de la dépréciation des machines et autres biens d'équipement, ainsi que des flux de revenus étrangers.

– Au niveau mondial, le revenu moyen national par adulte est de 1 340 euros par mois. Les Nord-Américains gagnent le triple de ce montant et les Européens le double. En Chine, le revenu moyen par adulte est légèrement inférieur à la moyenne mondiale. Pourtant, ce pays représente une part plus importante du revenu mondial que l'Amérique du Nord ou l'Europe (19 %, 17 % et 17 %, respectivement).

– Cette situation est en net contraste avec celle de 1980, car alors la Chine ne représentait que 3 % du revenu mondial total. Depuis cette date, de fortes convergences ont réduit les inégalités entre pays vis-à-vis du revenu mondial. En Europe occidentale, la croissance a ralenti. Dans le même temps, elle est montée en flèche en Asie et en particulier en Chine, à la suite de la modernisation de l'économie de ce pays et de son ouverture aux marchés internationaux.

– Cependant, des forces divergentes se sont manifestées dans d'autres parties du monde. De 1980 à aujourd'hui, les revenus moyens en Afrique subsaharienne et en Amérique du Sud sont tombés sous la moyenne mondiale.

### **Pour comparer les inégalités entre pays, le revenu national est plus pertinent que le PIB**

Le débat public se centre en général sur l'augmentation du PIB pour comparer les résultats économiques de différents pays. Quand il s'agit d'évaluer le bien-être dans un pays donné, cet instrument de mesure est pourtant d'une utilité limitée. En effet, le PIB mesure la valeur de tous les biens et services vendus dans une économie, déduction faite du coût des matières ou services intervenus dans le processus de production. De ce fait, il n'apporte pas d'éclairage satisfaisant sur la dépréciation du capital, ni sur les « nuisances » à l'intérêt public, comme la dégradation de l'environnement, l'aggravation de la délinquance ou la maladie (car celles-ci entraînent des dépenses qui contribuent au PIB). Pour tenir compte de ces limites, un nombre croissant d'États et de nombreux organismes de statistiques se dotent d'indicateurs complémentaires, destinés à évaluer les résultats économiques et le bien-être<sup>1</sup>.

1. Joseph E. Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi, *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, rapport cité.

Outre le fait que le PIB ne permet pas une analyse des inégalités au sein d'un pays, il présente deux autres limites importantes lorsqu'il s'agit de comparer les degrés d'inégalité respectifs de différents pays. La première est que le PIB, comme son nom l'indique, est une mesure brute : il ne tient pas compte des dépenses nécessaires au remplacement de capital devenu usagé ou obsolète pendant la production des biens et services. Chaque année, il faut réparer ou remplacer des machines, des ordinateurs, des installations électriques, des routes. Ce phénomène s'appelle la « consommation de capital fixe » (CCF). En soustrayant la CCF du PIB, on obtient le produit intérieur net, indicateur plus exact des véritables résultats économiques d'un pays. La consommation de capital fixe varie dans le temps et d'un pays à l'autre (*voir tableau 2.2.1*). Un pays disposant d'un important parc de machines remplace une part plus considérable de son capital fixe. Cela se vérifie habituellement dans les économies les plus développées et automatisées. C'est en particulier le cas du Japon, où la consommation de capital fixe égale 21 % du PIB (ce qui réduit celui-ci de près de 8 000 euros par an et par adulte). La consommation de capital fixe est élevée aussi dans l'Union européenne et aux États-Unis (16-17 %). À l'inverse, les économies possédant moins de machines, et dont les terres agricoles représentent une part plus importante du capital, se caractérisent par une CCF inférieure. En Inde, celle-ci représente 11 % du PIB ; en Amérique latine, 12 %. Les variations de la CCF modifient donc les degrés d'inégalité entre pays. Par ailleurs, elles réduisent les inégalités au niveau mondial, du fait que le revenu consacré à remplacer des machines usagées est plus élevé dans les pays riches que dans les pays pauvres. C'est pourquoi nous avons prévu de mieux tenir compte dorénavant de la dépréciation du capital naturel dans ces estimations.

Le PIB présente une autre limite considérable lorsqu'il s'agit de comparer des inégalités de revenus entre pays et dans le

temps. Au niveau mondial, le produit intérieur net est égal au revenu intérieur net : par définition, la valeur marchande de la production mondiale est égale au revenu mondial. Au niveau national, en revanche, les revenus procurés par la vente de biens et services dans un pays donné ne restent pas forcément dans ce pays. C'est le cas, par exemple, quand le propriétaire d'une usine est étranger. Lorsque l'on prend en compte les revenus étrangers, il en ressort non pas une atténuation des inégalités entre pays mais une accentuation. Les pays riches possèdent en général plus d'actifs ailleurs dans le monde que les pays pauvres. Comme on le voit dans le tableau 2.2.1, le revenu étranger net équivaut en Amérique du Nord à 0,9 % du PIB – de ce fait, le revenu de l'adulte nord-américain moyen est augmenté de 670 dollars (ou 610 euros) en provenance du reste du monde<sup>1</sup>. Au Japon, le revenu étranger net égale 3,5 % du PIB (1 460 euros par an et par adulte). Dans l'Union européenne, il est légèrement négatif en parité de pouvoir d'achat (*voir tableau 2.2.1*) et très légèrement positif aux taux de change (*voir tableau 2.2.2*). Cette valeur masque en fait de vastes disparités au sein de l'Union. En effet, la France et l'Allemagne présentent un revenu étranger net très positif (2 à 3 % du PIB), tandis que, pour l'Irlande et pour le Royaume-Uni, ce chiffre est négatif (en grande partie à cause des sociétés étrangères et des établissements financiers installés sur leur territoire). L'Amérique latine verse pour sa part 2,4 % de son PIB au reste du monde. Il est intéressant de constater que la Chine présente un revenu étranger net négatif : près de 0,7 % de son PIB sort du territoire. En effet, le rendement de son portefeuille étranger est inférieur à celui des investissements étrangers réalisés chez elle.

1. Mesuré aux taux de change. En parité de pouvoir d'achat, cette valeur est de 790 dollars (ou 719 euros).

Tableau 2.2.1.

**Distribution du revenu national et du produit intérieur brut mondiaux en parité de pouvoir d'achat, 2016**

	Population (millions)				PIB (billions € 2016 PPA)	CCF (% du PIB)	REN (% du PIB)	Revenu national (billions € 2016 PPA)		Revenu national par adulte (€ 2016 PPA)	Équivalent revenu mensuel par adulte (€ 2016 PPA)
	Totale		Adulte								
<b>Monde</b>	7 372	<b>100 %</b>	4 867	<b>100 %</b>	92	14 %	-0,5 %	78	<b>100 %</b>	16 100	1 340
<b>Europe</b>	747	<b>10 %</b>	593	<b>12 %</b>	19	15 %	-0,6 %	16	<b>20 %</b>	27 100	2 260
Europe hors Russie/ Ukraine	523	<b>7 %</b>	417	<b>9 %</b>	16	17 %	-0,2 %	13	<b>17 %</b>	31 400	2 620
Russie/Ukraine	223	<b>3 %</b>	176	<b>4 %</b>	3	9 %	-2,5 %	3	<b>4 %</b>	16 800	1 400
<b>Amérique</b>	962	<b>13 %</b>	661	<b>14 %</b>	23	15 %	-0,2 %	19	<b>25 %</b>	29 500	2 460
dont États-Unis/ Canada	360	<b>5 %</b>	263	<b>5 %</b>	16	16 %	0,9 %	13	<b>17 %</b>	50 700	4 230
dont Amérique latine	602	<b>8 %</b>	398	<b>8 %</b>	7	12 %	-2,5 %	6	<b>8 %</b>	15 400	1 280
<b>Afrique</b>	1 214	<b>16 %</b>	592	<b>12 %</b>	4	10 %	-2,1 %	4	<b>5 %</b>	6 600	550
dont Afrique du Nord	240	<b>3 %</b>	140	<b>3 %</b>	2	9 %	-1,7 %	2	<b>2 %</b>	11 400	950
dont Afrique subsaharienne	974	<b>13 %</b>	452	<b>9 %</b>	3	11 %	-2,3 %	2	<b>3 %</b>	5 100	430
<b>Asie</b>	4 410	<b>60 %</b>	2 994	<b>62 %</b>	44	14 %	-0,4 %	38	<b>49 %</b>	12 700	1 060
dont Chine	1 382	<b>19 %</b>	1 067	<b>22 %</b>	18	14 %	-0,7 %	15	<b>19 %</b>	14 000	1 170
dont Inde	1 327	<b>18 %</b>	826	<b>17 %</b>	7	11 %	-1,2 %	6	<b>7 %</b>	7 000	580
dont Japon	126	<b>2 %</b>	105	<b>2 %</b>	4	21 %	3,5 %	3	<b>4 %</b>	31 000	2 580
dont autres pays	1 575	<b>21 %</b>	995	<b>20 %</b>	16	13 %	-0,7 %	14	<b>18 %</b>	14 200	1 180
<b>Océanie</b>	39	<b>1 %</b>	27	<b>1 %</b>	1	16 %	-1,5 %	1	<b>1 %</b>	31 700	2 640
dont Australie/ Nouvelle-Zélande	29	<b>0,4 %</b>	21	<b>0,4 %</b>	1	16 %	-1,5 %	1	<b>1 %</b>	38 200	3 180
dont autres pays	10	<b>0,1 %</b>	5	<b>0,1 %</b>	0,03	7 %	-2,4 %	0,03	<b>0 %</b>	5 600	470

En 2016, l'Europe représentait 20 % du revenu national mondial en parité de pouvoir d'achat. Elle représentait aussi 12 % de la population adulte mondiale et 10 % de la population totale. PIB : produit intérieur brut.

CCF : consommation de capital fixe. REN : revenu de l'étranger net. PPA : parité de pouvoir d'achat. Toutes les valeurs ont été converties en parité de pouvoir d'achat (PPA) en euros 2016 au taux de 1 € = 1,3 \$ = 4,4 ¥. La PPA tient compte des différences de coût de la vie entre pays. Les valeurs sont nettes d'inflation. Les totaux peuvent ne pas tomber juste en raison des arrondis.

Source : WID.world (2017). Voir wir2018.wid.world pour les séries et les notes.

Par définition, au niveau mondial, le revenu étranger net devrait être égal à zéro, car ce que certains pays paient est forcément perçu par d'autres. Cependant, les organismes de statistiques internationaux n'ont jusqu'à présent pas réussi à rendre compte de manière homogène des flux de revenus étrangers nets. De ce fait, au niveau international, la somme des revenus étrangers nets enregistrés diffère de zéro. Longtemps, on a qualifié de « revenu manquant » cette partie du revenu total qui disparaît comme par enchantement des statistiques internationales, avec pour corollaire que le revenu étranger net mondial n'est pas nul.

Le *Rapport sur les inégalités mondiales 2018* est établi selon une méthode novatrice qui tient compte des flux en provenance des paradis fiscaux. Cette méthode repose sur l'estimation des richesses offshore établie par Gabriel Zucman<sup>1</sup>. Précisons que, si le revenu étranger net doit être égal à zéro quand il est mesuré aux taux de change (*voir tableau 2.2.2*), il n'y a pas de raison pour qu'il en soit de même en parité de pouvoir d'achat (*voir tableau 2.2.1*). Prendre en compte les revenus étrangers nets manquants ne bouleverse pas les chiffres sur les inégalités mondiales mais peut faire une différence importante dans le cas de certains pays. Cela procure une image plus réaliste des inégalités entre pays que les valeurs habituellement utilisées à cette fin.

## **La croissance asiatique a réduit les inégalités entre pays**

Au niveau mondial, le revenu mensuel par adulte est en 2016 de 1 340 euros (ou 1 740 dollars) en parité de pouvoir d'achat et de 980 euros (ou 1 090 dollars), aux taux de

1. Cf. Gabriel Zucman, « The Missing Wealth of Nations... », art. cité ; Gabriel Zucman, *La Richesse cachée des nations*, op. cit.

change. Comme nous l'avons vu précédemment, la parité de pouvoir d'achat et les taux de change sont deux instruments de mesure des revenus et des inégalités entre pays. Alors que les taux de change reflètent les prix sur un marché, la parité de pouvoir d'achat tient compte des différences de prix et de niveau de vie entre pays.

En parité de pouvoir d'achat, le revenu national est environ trois fois plus élevé en Amérique du Nord (4 230 euros, ou 5 500 dollars, par adulte par mois) que la moyenne mondiale et deux fois plus élevé dans l'Union européenne (2 620 euros, ou 3 410 dollars, par adulte par mois). Le calcul à l'aide des taux de change creuse encore plus les disparités entre les pays riches et la moyenne mondiale : les États-Unis et le Canada sont cinq fois plus riches que la moyenne mondiale ; l'Europe continentale est presque trois fois plus riche<sup>1</sup>. En Chine, le revenu par adulte est de 1 170 euros ou 1 520 dollars en parité de pouvoir d'achat, c'est-à-dire légèrement inférieur à la moyenne mondiale (1 340 euros ou 1 740 dollars). La Chine à elle seule représente 19 % du revenu mondial actuel. Ce chiffre est plus élevé que pour l'Amérique du Nord (17 %) et l'Europe continentale hors Russie et Ukraine (17 %). En revanche, mesurée d'après les taux de change, la moyenne chinoise est de 690 euros (ou 760 dollars), bien en dessous de la moyenne mondiale, qui est de 980 euros (ou 1 080 dollars). Établie à l'aide de cet instrument de mesure, la part de revenu mondial correspondant à la Chine est seulement de 15 %, contre 27 % pour les États-Unis/Canada et 23 % pour l'Europe hors Russie et Ukraine.

Cette situation s'oppose nettement à celle de 1980. Il y a trente-huit ans, la Chine ne percevait comme on l'a dit que 3 % du revenu mondial, contre 20 % pour les États-Unis/Canada

1. Nos chiffres pour l'Europe continentale portent sur tous les pays du continent, sauf la Russie et l'Ukraine.

et 28 % pour l'Europe hors Russie et Ukraine – en parité de pouvoir d'achat (*voir tableau 2.2.3*). Le fait est que l'impressionnante augmentation du revenu par adulte connue par la Chine de 1980 à 2016, + 831 %, contre + 114 % de 1950 à 1980 (*voir tableau 2.2.4*), a contribué dans une large mesure à réduire les inégalités entre pays. Autre facteur de convergence, on constate une hausse moins forte du revenu par adulte en Europe de l'Ouest par rapport aux décennies précédentes (+ 180 % de 1950 à 1980, + 45 % ensuite). Cette décélération s'explique par la fin de « l'âge d'or » dans cette région du monde, ainsi que par la crise mondiale survenue en 2008, qui a infléchi le taux de croissance sur la décennie suivante. C'est ainsi qu'en 2016 le revenu par adulte se situait en Europe de l'Ouest au même niveau que dix ans plus tôt, avant l'éclatement de cette crise.

Malgré une réduction des inégalités entre pays, d'importants écarts de revenus moyens subsistent. Les pays émergents et en développement n'ont pas tous connu la croissance de la Chine, loin de là. En Inde, le revenu mensuel moyen par adulte (580 euros ou 750 dollars) reste égal à 0,4 fois seulement la moyenne mondiale en parité de pouvoir d'achat. En Afrique subsaharienne, il n'est à l'heure actuelle que de 0,3 fois la moyenne mondiale (soit 430 euros ou 560 dollars). Le Nord-Américain moyen gagne presque dix fois plus que l'Africain subsaharien moyen.

Tableau 2.2.2.  
**Distribution du revenu national et du produit intérieur brut mondiaux  
calculés aux taux de change, 2016**

	Population (millions)				PIB (billions € 2016 TC)	CCF (% du PIB)	REN (% du PIB)	Revenu national (billions € 2016 TC)		Revenu national par adulte (€ 2016 TC)	Équivalent revenu mensuel par adulte (€ 2016 TC)
	Totale		Adulte								
<b>Monde</b>	7 372	<b>100 %</b>	4 867	<b>100 %</b>	68	15 %	0 %	58	<b>100 %</b>	11 800	980
<b>Europe</b>	747	<b>10 %</b>	593	<b>12 %</b>	17	16 %	-0,2 %	14	<b>24 %</b>	23 800	1 980
Europe hors Russie/ Ukraine	523	<b>7 %</b>	417	<b>9 %</b>	16	17 %	0,04 %	13	<b>23 %</b>	31 100	2 590
Russie/Ukraine	223	<b>3 %</b>	176	<b>4 %</b>	1	9 %	-2,5 %	1	<b>2 %</b>	6 500	540
<b>Amérique</b>	962	<b>13 %</b>	661	<b>14 %</b>	23	15 %	0,2 %	19	<b>34 %</b>	29 400	2 450
dont États-Unis/Canada	360	<b>5 %</b>	263	<b>5 %</b>	18	16 %	0,9 %	16	<b>27 %</b>	59 500	4 960
dont Amérique latine	602	<b>8 %</b>	398	<b>8 %</b>	4	12 %	-2,4 %	4	<b>7 %</b>	9 600	800
<b>Afrique</b>	1 214	<b>16 %</b>	592	<b>12 %</b>	2	10 %	-2,0 %	2	<b>3 %</b>	2 900	240
dont Afrique du Nord	240	<b>3 %</b>	140	<b>3 %</b>	1	9 %	-1,5 %	1	<b>1 %</b>	4 300	360
dont Afrique subsaharienne	974	<b>13 %</b>	452	<b>9 %</b>	1	11 %	-2,2 %	1	<b>2 %</b>	2 500	210
<b>Asie</b>	4 410	<b>60 %</b>	2 994	<b>62 %</b>	25	15 %	0,1 %	21	<b>37 %</b>	7 100	590
dont Chine	1 382	<b>19 %</b>	1 067	<b>22 %</b>	10	14 %	-0,7 %	9	<b>15 %</b>	8 300	690
dont Inde	1 327	<b>18 %</b>	826	<b>17 %</b>	2	11 %	-1,2 %	2	<b>3 %</b>	2 200	180
dont Japon	126	<b>2 %</b>	105	<b>2 %</b>	4	23 %	3,5 %	4	<b>6 %</b>	34 400	2 870
dont autres pays	1 575	<b>21 %</b>	995	<b>20 %</b>	8	14 %	-0,5 %	7	<b>12 %</b>	7 000	580
<b>Océanie</b>	39	<b>1 %</b>	27	<b>1 %</b>	1	18 %	-1,9 %	1	<b>2 %</b>	38 800	3 230
dont Australie/Nouvel- le-Zélande	29	<b>0,4 %</b>	21	<b>0,4 %</b>	1	18 %	-1,9 %	1	<b>2 %</b>	47 500	3 960
dont autres pays	10	<b>0,1 %</b>	5	<b>0,1 %</b>	0,03	7 %	-2,4 %	0,02	<b>0 %</b>	4 300	360

En 2016, l'Europe représentait 24 % du revenu national mondial, calculé aux taux de change. Elle représentait aussi 12 % de la population adulte mondiale et 10 % de la population totale. PIB : produit intérieur brut. CCF : consommation de capital fixe. REN : revenu de l'étranger net. TC : taux de change. Toutes les valeurs ont été converties aux taux de change (TC) en euros 2016 au taux de 1 € = 1,1 \$ = 7,3 ¥. Les chiffres tiennent compte de l'inflation. Les totaux peuvent ne pas tomber juste en raison des arrondis.  
Source : WID.world (2017). Voir wir2018.wid.world pour les séries et les notes.

Tableau 2.2.3.

**Distribution du revenu national et du produit intérieur brut mondiaux, en parité de pouvoir d'achat, 1980**

	Population (millions)				PIB (billions € 2016 PPA)	CCF (% du PIB)	REN (% du PIB)	Revenu national (billions € 2016 PPA)		Revenu national par adulte (€ 2016 PPA)	Équivalent revenu mensuel par adulte (€ 2016 PPA)
	Totale		Adulte								
<b>Monde</b>	4389	<b>100 %</b>	2400	<b>100 %</b>	28	13 %	-0,2 %	25	<b>100 %</b>	10500	880
<b>Europe</b>	673	<b>15 %</b>	470	<b>20 %</b>	11	14 %	-0,1 %	9	<b>37 %</b>	20000	1670
Europe hors Russie/ Ukraine	469	<b>11 %</b>	328	<b>14 %</b>	8	14 %	-0,2 %	7	<b>28 %</b>	21600	1800
Russie/Ukraine	204	<b>5 %</b>	142	<b>6 %</b>	3	17 %	0,0 %	2	<b>9 %</b>	16200	1350
<b>Amérique</b>	598	<b>14 %</b>	343	<b>14 %</b>	9	14 %	-0,4 %	7	<b>30 %</b>	21700	1810
dont États-Unis/ Canada	252	<b>6 %</b>	172	<b>7 %</b>	6	15 %	0,9 %	5	<b>20 %</b>	29600	2470
dont Amérique latine	346	<b>8 %</b>	172	<b>7 %</b>	3	11 %	-3,0 %	2	<b>9 %</b>	13800	1150
<b>Afrique</b>	477	<b>11 %</b>	215	<b>9 %</b>	1,3	10 %	-1,9 %	1	<b>5 %</b>	5500	460
dont Afrique du Nord	111	<b>3 %</b>	51	<b>2 %</b>	0,5	10 %	-2,1 %	0,5	<b>2 %</b>	9200	770
dont Afrique subsaharienne	365	<b>8 %</b>	163	<b>7 %</b>	0,8	10 %	-1,8 %	1	<b>3 %</b>	4332	360
<b>Asie</b>	2619	<b>60 %</b>	1359	<b>57 %</b>	7,1	12 %	0,2 %	7	<b>27 %</b>	5000	420
dont Chine	987	<b>22 %</b>	532	<b>22 %</b>	0,9	11 %	0,0 %	1	<b>3 %</b>	1500	130
dont Inde	697	<b>16 %</b>	351	<b>15 %</b>	0,8	7 %	0,6 %	1	<b>3 %</b>	2200	180
dont Japon	117	<b>3 %</b>	81	<b>3 %</b>	1,9	17 %	0,0 %	2	<b>6 %</b>	19900	1660
dont autres pays	817	<b>19 %</b>	394	<b>16 %</b>	3,4	10 %	0,4 %	4	<b>15 %</b>	9300	780
<b>Océanie</b>	22	<b>1 %</b>	14	<b>1 %</b>	0,4	15 %	-1,6 %	0,3	<b>1 %</b>	21300	1780
dont Australie/Nou- velle-Zélande	18	<b>0,4 %</b>	12	<b>0,5 %</b>	0,3	16 %	-1,5 %	0,3	<b>1 %</b>	24200	2020
dont autres pays	5	<b>0,1 %</b>	2	<b>0,1 %</b>	0,0	7 %	-4,2 %	0,0	<b>0 %</b>	4400	370

En 1980, l'Europe représentait 37 % du revenu national mondial en parité de pouvoir d'achat. Elle représentait aussi 20 % de la population adulte mondiale et 15 % de la population totale. PIB : produit intérieur brut. CCF : consommation de capital fixe. REN : revenu de l'étranger net. PPA : parité de pouvoir d'achat. Toutes les valeurs ont été converties en parité de pouvoir d'achat (PPA) en euros 2016 au taux de 1 € = 1,3 \$ = 4,4 ¥. La PPA tient compte des différences de coût de la vie entre pays. Les valeurs sont nettes d'inflation. Les totaux peuvent ne pas tomber juste en raison des arrondis.

Source : WID.world (2017). Voir wir2018.wid.world pour les séries et les notes.

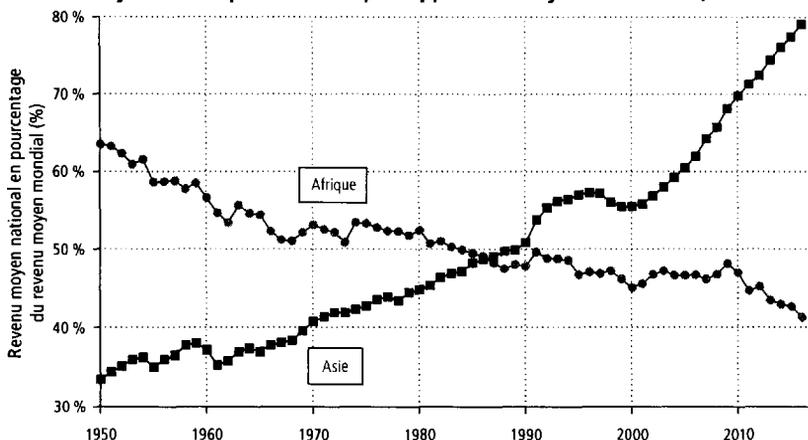
Tableau 2.2.4.  
Taux de croissance total du revenu national par partie du monde, 1950-2016

	Revenu national		Revenu national par capita		Revenu national par adulte	
	1950-1980	1980-2016	1950-1980	1980-2016	1950-1980	1980-2016
<b>Monde</b>	282 %	226 %	116 %	85 %	122 %	54 %
<b>Europe</b>	256 %	79 %	181 %	54 %	165 %	36 %
Europe hors Russie/ Ukraine	259 %	94 %	192 %	66 %	180 %	45 %
Russie / Ukraine	249 %	31 %	156 %	18 %	129 %	4 %
<b>Amérique</b>	227 %	163 %	78 %	62 %	80 %	36 %
dont États-Unis/Canada	187 %	164 %	89 %	84 %	82 %	71 %
dont Amérique latine	365 %	161 %	116 %	49 %	117 %	12 %
<b>Afrique</b>	258 %	233 %	72 %	30 %	85 %	20 %
dont Afrique du Nord	394 %	235 %	130 %	58 %	148 %	24 %
dont Afrique subsaharienne	203 %	232 %	46 %	22 %	58 %	18 %
<b>Asie</b>	446 %	527 %	188 %	230 %	198 %	152 %
dont Chine	273 %	1864 %	106 %	1237 %	114 %	831 %
dont Inde	199 %	711 %	61 %	299 %	67 %	223 %
dont Japon	740 %	103 %	504 %	86 %	372 %	56 %
dont autres pays	518 %	376 %	187 %	99 %	203 %	52 %
<b>Océanie</b>	208 %	194 %	38 %	69 %	50 %	49 %
dont Australie/ Nouvelle-Zélande	199 %	193 %	69 %	81 %	71 %	58 %

De 1950 à 1980 en Afrique, le revenu national a augmenté de 258 %, contre 85 % seulement pour le revenu par adulte. Les estimations tiennent compte des différences de coût de la vie entre pays. Les valeurs sont nettes d'inflation.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Graphique 2.2.1.  
**Revenu moyen en Afrique et en Asie par rapport à la moyenne mondiale, 1950-2016**



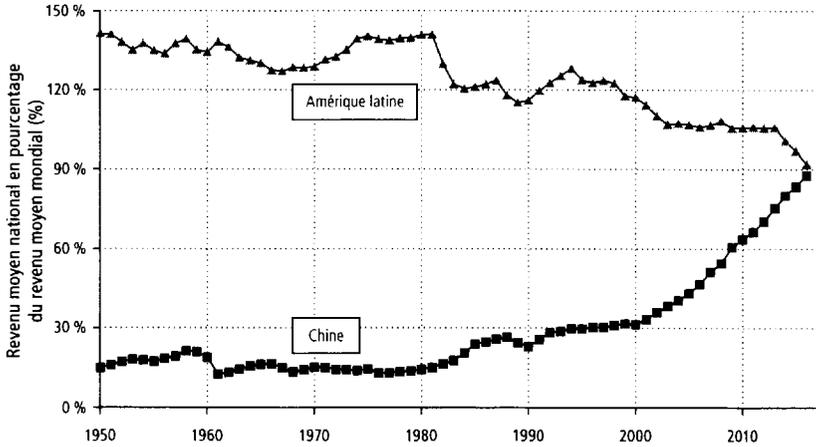
En 1950 en Afrique, le revenu réel moyen par adulte représentait 63 % de la moyenne mondiale. En 2016, il n'était plus que de 41 %. Les estimations tiennent compte des différences de coût de la vie entre pays. Les valeurs sont nettes d'inflation.  
 Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

## **Des facteurs de divergence s'observent aussi dans certaines parties du monde, comme l'Afrique subsaharienne et l'Amérique latine**

D'énormes inégalités persistent d'une partie du monde à l'autre. Parfois, elles se sont même aggravées : la situation de certaines régions du monde à revenu faible ou moyen est pire qu'il y a quarante ans. De 1980 à 2016, le revenu par adulte a augmenté plus lentement en Afrique (18 %) que la moyenne mondiale (54 %). Cette tendance, marquée par des guerres et des crises économiques et politiques, ne se limite pas au continent le plus pauvre du monde. En effet, en Amérique latine, les revenus n'ont augmenté que de 12 % depuis 1980. En conséquence, les revenus moyens de ces continents ont chuté par rapport à la moyenne mondiale, passant ainsi de 65 % à seulement 40 % de la moyenne mon-

diale pour l'Afrique de 1950 à 2016, et de 140 % à moins de 100 % pour l'Amérique latine sur la même période (voir graphiques 2.2.1 et 2.2.2).

Graphique 2.2.2.  
Revenu moyen en Chine et en Amérique latine par rapport à la moyenne mondiale, 1950-2016



En 1950 en Amérique latine, le revenu réel moyen par adulte représentait 141 % de la moyenne mondiale. En 2016, il n'était plus que de 92 %. Les estimations tiennent compte des différences de coût de la vie entre pays. Les valeurs sont nettes d'inflation.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

## 2.3 – Évolution des inégalités de revenus à l'intérieur des pays

– Après avoir connu une baisse historique dans la plupart des régions du monde des années 1920 aux années 1970, les inégalités de revenus recommencent à s'accroître dans presque tous les pays. Cependant, les tendances divergent d'un pays à l'autre depuis une quarantaine d'années, ce qui montre l'importante influence des facteurs politiques et institutionnels sur l'évolution des revenus.

– Dans le monde industrialisé, les inégalités se creusent fortement dans les pays anglo-saxons depuis les années 1980. Aux États-Unis, la part de revenu des 50 % du bas s'est effondrée tandis que celle des plus riches explosait. Les pays d'Europe continentale ont mieux réussi à contenir l'aggravation des inégalités, grâce à un contexte politique et institutionnel plus favorable aux classes modestes et moyennes.

– En Chine, en Inde et en Russie, naguère économies communistes ou extrêmement encadrées, l'ouverture et la libéralisation des marchés ont provoqué une montée en flèche

des inégalités. La plus radicale est celle constatée en Russie, où la transition vers une économie de marché s'est effectuée de manière particulièrement abrupte.

– Au Brésil, au Moyen-Orient et en Afrique du Sud, parties du monde les plus inégalitaires, la situation atteint des extrêmes. Sur ces trois grands marchés émergents, les 10 % les plus favorisés perçoivent 55 % à 65 % du revenu national.

– On en sait peu sur la dynamique à long terme des inégalités dans de nombreux pays à faibles revenus. Pour qu'un débat démocratique et pacifique y ait lieu, il faudrait davantage d'informations, notamment parce que les estimations officielles sous-évaluent très probablement les niveaux réels d'inégalité.

### **Après s'être réduites des années 1920 aux années 1970, les inégalités de revenus se creusent presque partout dans le monde**

Pendant la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle et plus précisément des années 1920 aux années 1970, les inégalités de revenus se sont fortement réduites dans la plupart des pays du monde. Mais, depuis la fin des années 1970, elles recommencent à se creuser presque partout sur la planète. En Europe et en Amérique du Nord, la réduction des inégalités, poursuivie pendant des décennies, est le résultat des chocs politiques, sociaux et économiques évoqués plus haut. Ces événements furent en particulier la destruction du capital humain et matériel due aux guerres mondiales, la crise de 1929, les nationalisations et l'intervention des États dans leurs économies respectives. Un nouveau type de régime politique apparu au lendemain de la Seconde Guerre mondiale a mis en place des mesures de protection sociale, notamment pour les travailleurs, et des systèmes de sécurité sociale, d'instruction publique et de fiscalité progressive. Ces facteurs conjugués ont fortement limité

les très grandes fortunes et permis le développement d'une classe moyenne patrimoniale, d'où une réduction générale des inégalités en Europe et, dans une moindre mesure, en Amérique du Nord<sup>1</sup>.

Dans les économies émergentes, les chocs politiques, économiques et sociaux ont réduit les inégalités de manière encore plus radicale. En Union soviétique, l'abolition de la propriété privée, la redistribution des terres, les investissements massifs dans l'éducation publique et une mainmise de l'État sur l'économie *via* des plans quinquennaux ont permis une répartition des bénéfices de la croissance, du début des années 1920 aux années 1970. En Inde, pays qui n'a pas connu de révolution communiste mais qui a adopté des politiques socialistes une fois son indépendance acquise, l'écart entre niveaux de revenu s'est aussi fortement réduit pendant cette période. Pour la majeure partie de la population mondiale, les trois premiers quarts du *xx*<sup>e</sup> siècle furent ceux d'une très forte compression de la distribution des revenus nationaux. À la fin des années 1970, la part de croissance revenant à l'élite économique était bien inférieure à celle du début du siècle.

C'est alors que, dans la plupart des pays, la tendance s'est inversée, malgré de remarquables exceptions. Tous n'ont pas suivi la même voie. Les grands pays émergents, où des déréglementations modifiaient en profondeur l'économie, ont vu leurs politiques d'ouverture et de libéralisation entraîner une montée en flèche des inégalités, mais ils ont adopté des stratégies différentes pour accompagner cette transition. Dans les pays riches, les degrés d'inégalité ont aussi varié dans une large mesure, selon les changements apportés à leurs institutions et à leurs politiques publiques. Dans le monde anglo-saxon, les écarts de revenus se sont fortement accentués ; en Europe continentale et au Japon, le creusement des inégalités a été plus modéré. Certains pays de l'Ouest et du

1. Thomas Piketty, *Le Capital au *xxi*<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*

Nord de l'Europe ont presque réussi à contenir l'aggravation de leurs inégalités.

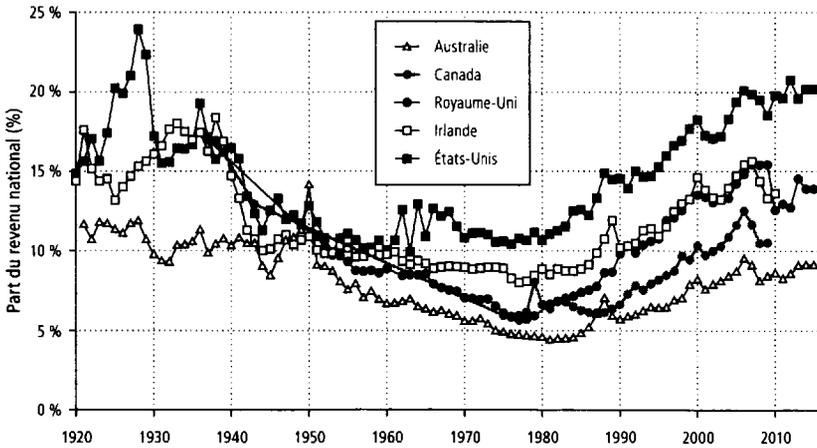
Étant donné les tendances multiples décrites dans ce chapitre, il serait imprudent de chercher un scénario unique derrière l'augmentation des inégalités. Nos recherches montrent que, dans chaque pays, le contexte culturel, politique et administratif est déterminant pour expliquer la dynamique des inégalités de revenus. Dans ce chapitre, nous étudions en particulier l'évolution de la part perçue par les catégories les plus aisées, les données correspondantes étant maintenant disponibles pour de très nombreux pays. Dans les chapitres suivants, qui examinent un ensemble de pays à titre individuel, nous entrerons davantage dans le détail et porterons notre attention en particulier sur les catégories à bas revenus.

**Dans les pays anglo-saxons, les revenus des classes privilégiées ont grimpé et, aux États-Unis notamment, les moins riches se sont vus privés des bénéfices de la croissance économique**

Dans les pays anglo-saxons, la part de revenu du centile supérieur s'accroît régulièrement depuis le début des années 1980, après des décennies de baisse (*voir graphique 2.3.1*). Aux États-Unis, les inégalités explosent : alors que le centile supérieur percevait moins de 11 % du revenu national en 1980, cette part dépasse légèrement 20 % en 2014. Au Royaume-Uni, la part du centile supérieur passe de moins de 6 % à la fin des années 1970 à près de 14 % au milieu des années 2010. Alors qu'elle équivalait à celle du centile supérieur en Irlande à la fin des années 1970, elle atteint aujourd'hui presque celle du Canada, où elle est passée de moins de 9 % en 1980 à presque 14 %. L'Australie et la Nouvelle-Zélande, quoique avec des degrés d'inégalité bien plus faibles pendant toute cette période (environ 5 % au

début des années 1980, moins de 10 % à l'heure actuelle), ont suivi un schéma assez semblable<sup>1</sup>. L'impact de la crise financière de 2008 est visible sur la part des plus hauts revenus, qui décline de façon marquée après 2007. Selon les données les plus récentes, les tranches supérieures ont déjà retrouvé la part qui était la leur ou sont en passe de la retrouver.

Graphique 2.3.1.  
Part du revenu national perçue par le centile supérieur  
dans les pays anglo-saxons, 1920-2015



En 2014 aux États-Unis, le centile supérieur a perçu 20 % du revenu national.  
Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Dans les pays anglo-saxons, l'aggravation des inégalités de revenus du travail est pour beaucoup dans l'aggravation des inégalités en général, et ce, en particulier aux États-Unis avant le tournant du siècle, comme nous le verrons au chapitre 2.4. Ce phénomène s'explique par la montée en puissance des dirigeants d'entreprises « superstars », autrement dit la hausse des super-rémunérations des PDG de grandes sociétés, financières

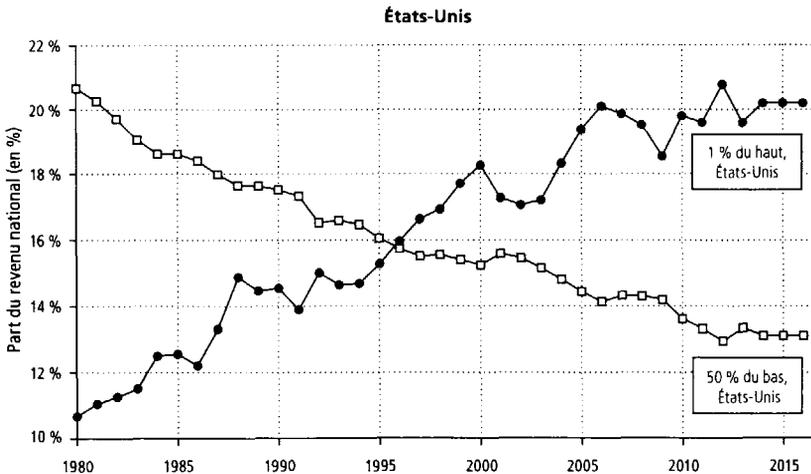
1. Pays non illustrés sur le graphique, par souci de clarté. Tous les graphiques sont consultables sous l'onglet « Monde », WID.world.

ou non. Cette évolution s'est accompagnée d'une polarisation encore plus marquée des revenus entre entreprises offrant des salaires faibles d'un côté et élevés de l'autre. Cette situation s'oppose à celle de l'Europe, où l'augmentation de la part des catégories supérieures a été plus modérée. De récentes estimations indiquent en outre qu'aux États-Unis, à partir de l'an 2000, cette augmentation a surtout concerné les revenus du capital, ce qui apporte un éclairage nouveau sur le creusement des inégalités.

Nos nouvelles estimations permettent aussi de mieux comprendre l'évolution du bas de la distribution, au moins en ce qui concerne certains pays. Aux États-Unis, les 90 % du bas ont bénéficié d'une grande part de la croissance des revenus pendant trente ans, après la Seconde Guerre mondiale. L'augmentation des revenus avant impôts par adulte pour les 50 % du bas et pour les 40 % du milieu a dépassé les 100 %, tandis que, pour les 10 % du haut, elle n'atteignait pas 80 %. En revanche, depuis les années 1980, les 50 % du bas sont exclus de cette progression : alors que le revenu moyen avant impôts par adulte a augmenté de 60 %, le leur est resté quasiment au même niveau. Grâce à la redistribution des richesses, cette partie de la population a bénéficié d'une très modeste augmentation de revenu après impôts. Mais l'augmentation des dépenses de santé l'a totalement absorbée. L'État n'a guère aidé les personnes à faibles revenus à s'en sortir.

La comparaison des trajectoires respectives des États-Unis et de l'Europe de l'Ouest est particulièrement frappante. En 1980, ces deux régions du monde étaient à peu près au même niveau d'inégalité (10-11 % de part du revenu pour les 1 % les plus riches, 21-23 % pour les 50 % du bas). Aujourd'hui, leur situation est radicalement différente car, aux États-Unis, la position relative des deux catégories s'est inversée (*voir graphique 2.3.2a*).

Graphique 2.3.2a.  
Part du revenu national perçue par les 1 % du haut et par les 50 % du bas  
aux États-Unis et en Europe de l'Ouest, 1980-2016



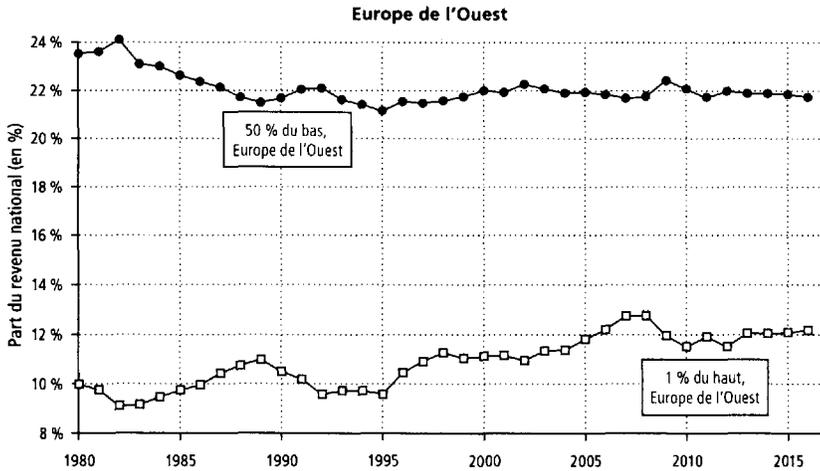
En 2016, le centile supérieur a perçu 12 % du revenu national en Europe de l'Ouest, contre 20 % aux États-Unis. En 1980, le centile supérieur a perçu 10 % du revenu national en Europe de l'Ouest, contre 11 % aux États-Unis.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

## Dans une Europe élargie (520 millions d'habitants), les écarts sont aujourd'hui bien moindres qu'aux États-Unis (320 millions)

Nous comparons aussi, dans les graphiques 2.3.2b à 2.3.2d, l'évolution des inégalités de revenus entre les États-Unis, l'Europe de l'Ouest et l'Europe élargie (c'est-à-dire Europe de l'Est incluse). Celle-ci comprend des pays anciennement communistes, caractérisés par des revenus moyens inférieurs à ceux de l'Europe de l'Ouest, d'où de plus grands écarts. Cependant, même dans une Europe élargie, les inégalités demeurent bien moindres qu'aux États-Unis. En particulier, et malgré l'étendue de l'Europe et son hétérogénéité potentielle (520 millions d'habitants en Europe élargie ; 320 millions aux États-Unis), la part de revenu perçue par les 50 % du bas

Graphique 2.3.2b.  
Part du revenu national perçue par les 1 % du haut et par les 50 % du bas  
aux États-Unis et en Europe de l'Ouest, 1980-2016

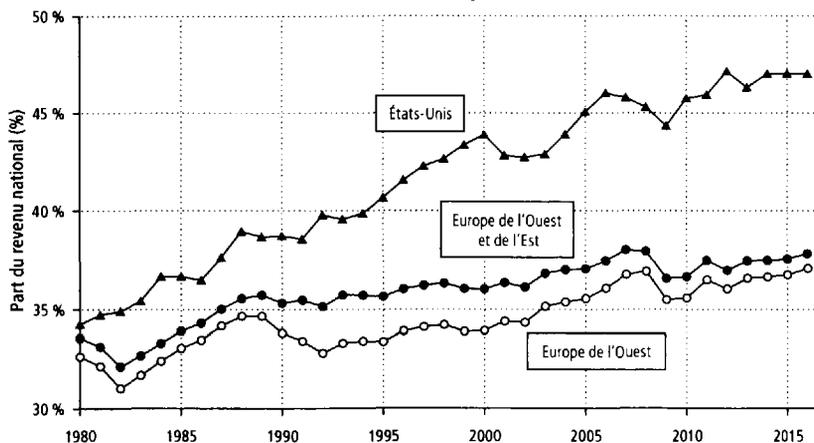


En 2016, les 50 % du bas ont perçu 22 % du revenu national en Europe de l'Ouest.  
Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

est considérablement plus élevée sur le Vieux Continent : 20-22 % du revenu total à la fin de la période considérée, contre 12 % aux États-Unis.

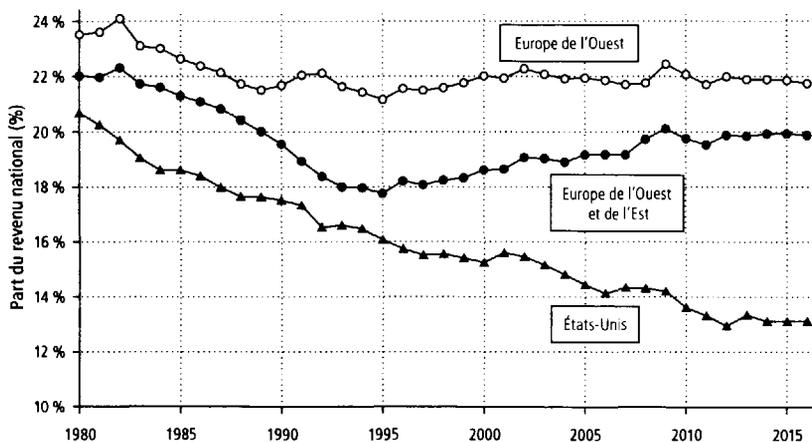
Cette conclusion serait encore plus radicale si nous comparions l'Europe élargie et l'Amérique du Nord élargie, c'est-à-dire incluant le Mexique. Nous le ferons bientôt, quand nous disposerons de nouvelles données pour ce pays. Autre important aspect de nos prochaines recherches, nous établirons dans quelle mesure le moindre degré d'inégalité en Europe résulte des politiques de redistribution au niveau local (notamment *via* les fonds de développement régionaux de l'Union européenne), par rapport à des facteurs nationaux (tels que l'héritage relativement égalitaire des pays d'Europe de l'Est et le fait que la transition post-communiste n'y a pas été aussi brutale qu'en Russie).

**Graphique 2.3.2c.**  
**Part du revenu national perçue par les 10 % du haut**  
**aux États-Unis et en Europe, 1980-2016**



En 2016, les 10 % du haut ont perçu 38 % du revenu national en Europe élargie (Ouest et Est).  
 Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

**Graphique 2.3.2d.**  
**Part du revenu national perçue par les 50 % du bas**  
**aux États-Unis et en Europe, 1980-2016**



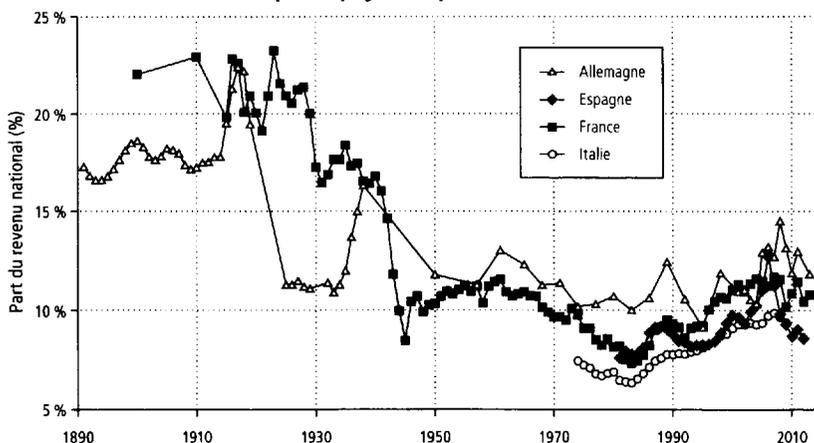
En 2016, les 50 % du bas ont perçu 13 % du revenu national aux États-Unis.  
 Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

## **Les pays d'Europe continentale parviennent mieux à éviter l'augmentation de la part de revenu des plus favorisés et la stagnation de celle des plus modestes**

En Europe de l'Ouest continentale, les inégalités s'accroissent aussi depuis la fin des années 1970, quoique à un degré et à une vitesse moins frappants qu'aux États-Unis. En France, la part de revenu avant impôts des 1 % supérieurs est passée d'environ 7 % en 1983 à près de 11 % en 2014 (*voir chapitre 2.5*). En Allemagne, la part du centile supérieur est passée d'un peu moins de 11 % au début des années 1980 à 13 % aujourd'hui (*voir chapitre 2.6*). L'Espagne présente un tableau différent. La crise financière et l'éclatement de la bulle immobilière en 2008, qui représentait une part substantielle du revenu national, ont sérieusement ralenti la hausse des revenus de la catégorie la plus basse, mais aussi de la plus haute : la part du centile supérieur, qui approchait 13 % en 2006, est descendue à 9 % en 2012 et ne montre toujours pas de signe de reprise (*voir graphique 2.3.3*).

Pour la France, de nouvelles estimations nous permettent également de retracer l'évolution des revenus de la tranche inférieure de la distribution. Si, de l'après-guerre au début des années 1980, l'augmentation des revenus a été plus élevée que la moyenne pour les 50 % du bas et les 40 % du milieu, la situation s'est inversée ensuite. Les « Trente Glorieuses » (période de prospérité allant de 1950 à 1980) se sont poursuivies au-delà des années 1980, mais seulement pour les plus hauts revenus. Le creusement des écarts se manifeste tant pour les revenus du travail que pour ceux du capital. Cependant, la moitié inférieure n'a pas été exclue de l'augmentation des revenus à partir des années 1990. En effet, cette partie de la population a alors vu ses revenus augmenter presque aussi vite que la moyenne – un tableau bien différent de celui qu'offrent les États-Unis.

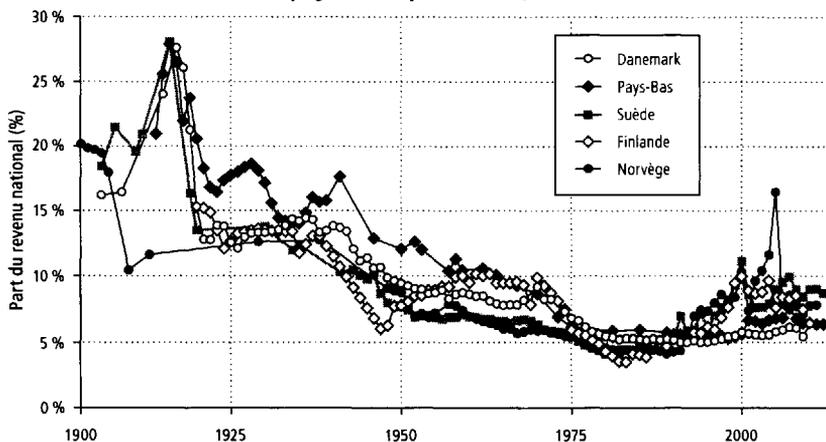
Graphique 2.3.3.  
Part du revenu national perçue par le centile supérieur  
dans quatre pays européens, 1890-2015



En 2014 en France, les 1 % du haut ont perçu 11 % du revenu national.  
Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

Au début des années 1980, les pays du Nord de l'Europe figuraient parmi les moins inégalitaires au monde. Les écarts se sont ensuite creusés, mais la concentration des revenus aux mains de la strate supérieure de la distribution est restée limitée. Au Danemark, en Finlande, en Norvège et en Suède, le centile supérieur récolte moins de 10 % du revenu total. Au Danemark et aux Pays-Bas, sa part ne s'est élevée depuis les années 1980 que pour passer d'environ 5 % à 6 %. Nous constatons que de nombreux pays européens du Nord ont atteint des taux de croissance moyens de leurs revenus relativement élevés et qu'ils ont maîtrisé l'accroissement des écarts de revenus (*voir graphique 2.3.4*).

Graphique 2.3.4.  
Part du revenu national perçue par le centile supérieur  
dans les pays d'Europe du Nord, 1900-2013



En 2013 en Suède, les 1 % du haut ont perçu 9 % du revenu national.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

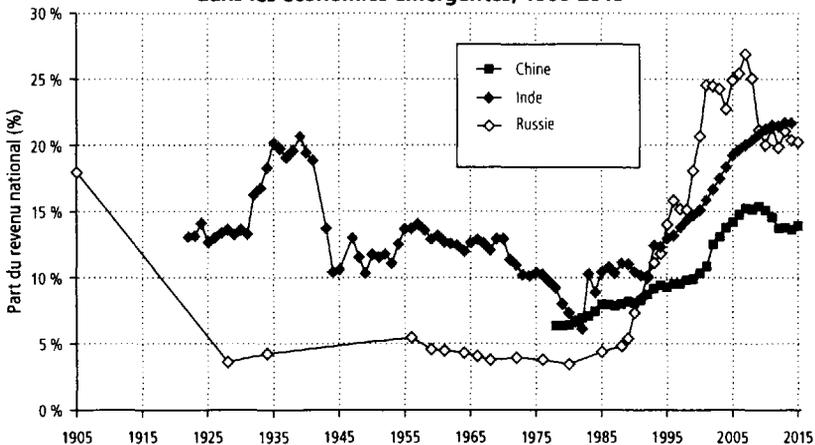
## En Russie, en Chine et en Inde, les écarts de revenus se creusent à grande vitesse après les années 1980

Avant la révolution soviétique de 1917 (*voir chapitre 2.8*), la Russie tsariste se caractérisait par une concentration des revenus et des richesses en général particulièrement forte. Dans l'Inde coloniale, il en allait de même (*voir chapitre 2.9*). En Russie, l'avènement du communisme engendra une compression extrême des revenus monétaires. Pendant toute la période communiste, les 1 % supérieurs bénéficièrent d'environ 5 % du revenu national, part qui descendit à moins de 4 % dans les années 1970 (*voir graphique 2.3.5*). Il faut cependant souligner que ce degré très faible d'inégalité monétaire était en partie artificiel. En effet, les inégalités se manifestaient pendant l'ère soviétique sous forme non monétaire (accès privilégié à certains magasins ou à des centres de vacances réservés à l'oligarchie politique, par exemple), au moment

même où de vastes segments de la population subissaient une répression brutale.

En Inde, la part du centile supérieur a décliné à partir de la fin de la période coloniale, où elle était d'environ 20 %, pour atteindre 6 % au début des années 1980. Cette baisse est le résultat de quarante ans de politiques inspirées par les principes socialistes, visant à réduire le pouvoir économique de la classe dominante notamment par les nationalisations, le contrôle des prix et une imposition extrêmement forte des plus hauts revenus. En Russie, l'implosion du bloc soviétique et les « thérapies de choc » menées par l'État, ainsi que, en Inde, les déréglementations et les politiques d'ouverture à partir des années 1980 ont favorisé de fortes augmentations de la part du revenu national bénéficiant aux 1 % supérieurs. En Russie, elle a atteint 26 % en 1996 et se situe maintenant à 20 %. En Inde, elle avoisine aujourd'hui 22 %.

Graphique 2.3.5.  
Part du revenu national perçue par le centile supérieur  
dans les économies émergentes, 1900-2015



En 2015 en Chine, les 1 % du haut ont perçu 14 % du revenu national.  
Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

En Chine, les politiques d'ouverture adoptées à partir de 1978 (*voir chapitre 2.7*), qui comportaient d'importants programmes de privatisation, ont eu de moins considérables effets sur les inégalités que les réformes appliquées en Russie ou en Inde. Les inégalités chinoises se sont accrues de manière substantielle (en vingt ans, la part des plus aisés est passée de 6,5 % à 14 %). Cependant, par rapport à la Russie, la transition de la Chine vers une économie ouverte et libéralisée s'est effectuée de façon moins abrupte. Depuis 2006, les inégalités au profit des classes supérieures y stagnent. Dans ce pays et dans une moindre mesure en Inde, l'augmentation des inégalités s'est produite dans un contexte de forte augmentation des revenus moyens, dont a amplement profité la strate inférieure de la population.

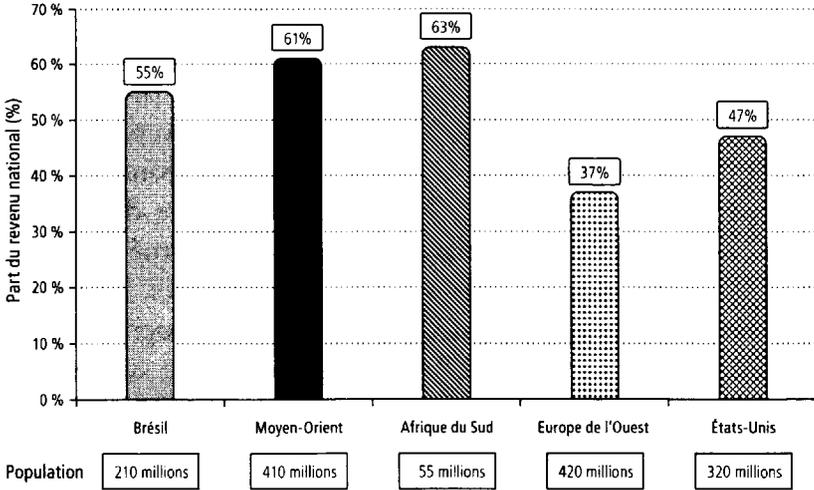
**Les régimes du Brésil, de l'Afrique du Sud et du Moyen-Orient peuvent être qualifiés d'extrêmement inégalitaires : leurs niveaux d'inégalité sont les plus élevés du monde**

Au Brésil, en Afrique du Sud et au Moyen-Orient, les revenus se caractérisent traditionnellement par une concentration extrême (*voir graphique 2.3.6*). Au Brésil, les écarts de rémunérations s'atténuent depuis vingt ans (en particulier grâce à l'augmentation du salaire minimum). De plus, les pauvres ont bénéficié de dispositifs de transferts monétaires salués pour leur ampleur. Cependant, du fait d'une forte concentration des bénéfices des entreprises et des revenus du capital, le décile supérieur perçoit 55 % du revenu brésilien, valeur qui n'a pas changé de manière significative depuis vingt ans, comme nous le verrons au chapitre 2.11. Dans ce pays, une inégalité ethnique héritée du passé, doublée d'énormes disparités locales, joue toujours un rôle important. Le Brésil fut en 1887 le dernier grand pays à abolir l'esclavage, alors

que celui-ci frappait une proportion très élevée de la population, avoisinant 30 % dans certaines régions.

Graphique 2.3.6.

**Part du revenu national perçue par les 10 % du haut au Brésil, en Afrique du Sud et au Moyen-Orient, par rapport à d'autres pays, 2012-2016**



En 2016 au Moyen-Orient, les 10 % du haut ont perçu 61 % du revenu national.  
Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

En Afrique du Sud, les inégalités extrêmes qui caractérisent le pays sont de toute évidence liées à l'héritage de l'apartheid (dont l'abolition complète ne date que de 1994). Elles sont manifestes aujourd'hui dans la polarisation de l'économie et de la société sud-africaines. Comme exposé au chapitre 2.12, les 10 % du haut se composent pour l'essentiel de Blancs. Cette catégorie de personnes gagne plus de 60 % du revenu national et jouit de revenus de niveau équivalent à ceux des Européens. Parallèlement, les 90 % formant la tranche inférieure ont des revenus comparables à ceux de pays africains pauvres. L'Afrique du Sud se distingue néanmoins du Brésil et des pays du Moyen-Orient en ce que les inégalités s'y sont considérablement aggravées ces dernières décennies. Cette évolution s'explique en partie par la libéralisation du

commerce et de la finance survenue après la fin du régime de l'apartheid, à laquelle s'ajoute l'échec d'une redistribution équitable des terres. Cependant, il faudra approfondir les recherches pour mieux retracer et analyser la dynamique récente des inégalités de revenus sud-africaines.

Malgré une bien plus grande homogénéité ethnoculturelle, le Moyen-Orient présente des inégalités qui rappellent (voire peut-être sous une forme accentuée) celles du Brésil et de l'Afrique du Sud. En effet, le décile supérieur y gagne plus de 60 % du revenu total. Comme nous le verrons au chapitre 2.10, les revenus et richesses de cette partie du monde sont concentrés entre les mains d'une minorité située dans les pays du Golfe, notamment en Arabie saoudite. Ici, les inégalités résultent d'un autre mécanisme, d'ordre géographique : ce sont la propriété des champs de pétrole et le système de frontières qui sont à l'origine de leur degré extrême dans cette région du monde.

### **Dans les pays à faibles revenus, les inégalités dépassent probablement les estimations jusqu'à présent disponibles, mais les données manquent**

Nous en savons encore très peu sur l'évolution des inégalités de revenus dans le reste des pays en développement et émergents. Cette situation s'explique tout d'abord par le manque de données satisfaisantes en matière d'impôts sur le revenu, soit parce que les États ne les communiquent pas, soit parce que ces données n'existent plus, soit parce qu'elles ne sont pas encore centralisées et numérisées.

En l'absence de données administratives, nous tirons l'essentiel de nos informations d'estimations obtenues lors d'enquêtes auprès des ménages. Comme nous l'avons vu dans la première partie, celles-ci ont leurs limites. Elles sont souvent ponctuelles et irrégulières, ne sont pas cohérentes avec les

estimations issues des comptabilités nationales et ne rendent pas bien compte des revenus les plus élevés. Comme ce rapport le démontre, de telles insuffisances risquent, dans de nombreux pays émergents, de conduire à une considérable sous-estimation des inégalités (*voir chapitres 2.7 et 2.12*). En Côte d'Ivoire, de récentes estimations révèlent que le centile supérieur perçoit environ 17 % du revenu national, alors que les enquêtes aboutissaient auparavant à un ratio de 12 %. Les travaux menés dans le cadre de WID.world montrent aussi qu'en Chine le revenu du centile supérieur est le double de ce qu'indiquaient précédemment les estimations officielles. Nous déployons actuellement toute notre énergie pour accéder aux chiffres des impôts sur le revenu dans d'autres pays d'Afrique, dans la lignée de la Côte d'Ivoire, en espérant pouvoir bientôt diffuser d'autres résultats. À ce stade, nous ne disposons cependant que d'un accès limité à des données adéquates.

Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons retracer l'évolution des inégalités de revenus que pour quelques pays en développement en ce qui concerne les années antérieures à 1980, et ce, uniquement sur des périodes brèves ou intermittentes. En outre, et étant donné que la plupart des revenus individuels se situaient sous le seuil d'imposition, notre analyse se limite à une très mince fraction de la population. Sur neuf pays subsahariens dont nous avons un historique de l'impôt sur le revenu, nous ne pouvons calculer correctement la part perçue par le centile supérieur que pour deux petits pays : l'île Maurice et les Seychelles – ainsi que, sur quelques années seulement, la Zambie et le Zimbabwe. Dans les autres pays (Ghana, Kenya, Tanzanie, Nigeria et Ouganda), les données fiscales portent sur moins de 1 % de la population adulte estimée. Cela peut sembler étonnant, mais il faut se rappeler qu'à la naissance de l'impôt sur le revenu aux États-Unis (1913-1915) les contribuables ne représentaient que 0,9 % de la population.

On peut toutefois tirer des enseignements de ces données. En Afrique, du milieu des années 1940 au début des années 1980, la part de revenu des 0,1 % les plus riches a diminué au Zimbabwe, en Zambie, au Malawi, au Kenya, en Tanzanie et en Afrique du Sud, suivant une tendance similaire à celle de la plupart des pays riches. Mais les inégalités de revenus de ces pays d'Afrique ont été beaucoup plus marquées qu'en Europe sur cette période et ont même atteint des degrés extrêmes. En Zambie, le millime supérieur percevait en 1950 un peu plus de 10 % du revenu national. Cependant, il semble que ces inégalités ont été moins fortes dans des pays d'Afrique de l'Ouest comme le Nigeria et le Ghana, où le millime supérieur a en moyenne perçu 2,5 % du revenu total entre 1940 et 1960. Fait intéressant, ces différences géographiques continuent à ressortir de manière évidente des données obtenues lors d'enquêtes réalisées au cours des dernières décennies.

Lorsqu'il est possible de décomposer les données fiscales par ethnie ou par nationalité, celles des périodes anciennes montrent que la plupart des contribuables en Afrique étaient alors des personnes originaires d'autres continents, c'est-à-dire principalement des Européens, suivis par des Arabes et des Asiatiques. Au cours des dernières décennies, cette prédominance s'est sans doute atténuée, mais elle demeure marquée dans d'ex-colonies comme l'Afrique du Sud. Des recherches menées sur une période récente (1985-2014) concernant la Côte d'Ivoire confirment que les divergences entre les données issues d'enquêtes et celles provenant de sources administratives s'expliquent en partie par la sous-représentation des non-Africains dans les échantillons d'enquêtes<sup>1</sup>.

Pour l'Amérique latine, les données disponibles indiquent que les écarts de revenus sur ce continent sont en général

1. Léo Czajka, « Income Inequality in Côte d'Ivoire : 1985-2014 » (document de travail n° 2017/8), WID.world, juillet 2017.

plus importants qu'en Europe ou en Asie. Par exemple, selon des données récemment collectées, le centile supérieur en Argentine, en Colombie et au Brésil bénéficie d'une part du revenu total dépassant 16 %. Il est intéressant d'observer que, lorsqu'on ne dispose que de résultats d'enquêtes pour estimer les inégalités dans cette partie du monde, celles-ci semblent avoir diminué de façon significative, alors que les estimations de *WID.world* pour la Colombie et le Brésil démontrent qu'elles sont restées obstinément élevées.

En conclusion, la rareté des données accessibles rend difficile de dresser un tableau probant des degrés d'inégalité dans les pays à faibles revenus. Les chiffres dont nous disposons suggèrent toutefois que, dans la plupart des cas, les revenus y sont plus concentrés qu'on ne le pensait. Si, dans les pays émergents, on s'efforce depuis quelques années de produire et d'analyser des estimations consistantes (rassemblées pour la première fois dans ce rapport), l'étude des inégalités de revenus, fondée sur des éléments fiables et cohérents, n'en est qu'à ses balbutiements pour ce qui concerne les pays pauvres.

## 2.4 – Les inégalités de revenus aux États-Unis

Ce chapitre s'appuie sur l'article de Thomas Piketty, Emmanuel Saez et Gabriel Zucman, « Distributional National Accounts : Methods and Estimates for the United States » (document de travail n° 22945), NBER.org, décembre 2016, à paraître dans le *Quarterly Journal of Economics*.

– Les États-Unis sont l'un des pays riches où les inégalités de revenus sont les plus marquées. La part de revenu national perçue par les 1 % d'adultes les plus privilégiés en 2014 (20,2 %) dépasse de beaucoup celle perçue par les 50 % les moins favorisés (12,5 %).

– Depuis 1980, le revenu national réel par adulte avant impôts a augmenté de 60 % mais, pour les 50 % les moins riches, il stagne aux alentours de 16 500 dollars (ou 12 700 euros). Le revenu disponible après impôts des 50 % du bas a aussi stagné. Une fois pris en compte les transferts sociaux en nature, ce groupe a bénéficié d'une faible croissance de ses

revenus après impôts, mais cette croissance a été en grande partie absorbée par la hausse des dépenses de santé.

– En haut de l'échelle, les revenus ont explosé. Dans les années 1980 et 1990, ce sont surtout les revenus du travail qui ont augmenté ; depuis 2000, il s'agit surtout des revenus du capital.

– En raison d'une fiscalité de moins en moins progressive, conjuguée à un système de transferts qui favorise la classe moyenne, les revenus des 50 % du bas, même après impôts et après tous transferts, augmentent bien plus lentement que la moyenne depuis 1980.

– La présence accrue des femmes sur le marché du travail limite dans une certaine mesure l'aggravation des inégalités, mais le plafond de verre reste fermement en place. Au sommet de la distribution des revenus du travail, les hommes représentent 85 % des 1 % les mieux rémunérés.

### **Les inégalités de revenus aux États-Unis sont parmi les plus marquées des pays riches**

En 2014 aux États-Unis, la répartition du revenu national se caractérisait par des inégalités extrêmes. Dans ce pays, le revenu moyen par adulte avant impôts et avant transferts était de 66 100 dollars (ou 50 900 euros), mais ce chiffre dissimule de vastes écarts. Les quelque cent dix-sept millions d'adultes composant la moitié inférieure de la distribution gagnaient en moyenne 16 600 dollars (ou 12 800 euros) par an, soit juste un quart de la moyenne nationale. Comme l'illustre le tableau 2.4.1, l'ensemble de leurs revenus représentaient 13 % du revenu national avant impôts. Pour les 40 % d'adultes que leurs revenus plaçaient au-dessus de la médiane et en dessous des 10 % les plus riches (la « classe moyenne », en langage courant), cette part était de 66 900 dollars (ou 51 500 euros), soit à peu près égale à la moyenne nationale. Les 41 % de part

de revenu national perçus par cette catégorie correspondaient donc approximativement à sa proportion en nombre dans la population totale. La part des 10 % les mieux lotis était par conséquent de 47 %, avec un revenu moyen avant impôts de 311 000 dollars (ou 239 000 euros). Ce revenu annuel moyen du décile supérieur est presque le quintuple de la moyenne nationale. Et par rapport à la moyenne qui échoit aux 50 % les moins bien lotis, il est dix-neuf fois plus élevé. Ce ratio de 1/19 représente plus du double de celui (1/8) qui existe entre les revenus moyens nationaux des États-Unis et de la Chine (calculés aux taux de change).

Les revenus sont très concentrés, même dans le décile supérieur. Par exemple, les 1 % les plus riches, soit environ 2,3 millions d'adultes gagnant en moyenne 1,3 million de dollars (ou 1 million d'euros) par an, perçoivent plus de 20 % du revenu national. Cette part est 1,6 fois plus grande que celle de la moitié inférieure de la population, pourtant cinquante fois plus nombreuse. Les 0,1 %, 0,01 % et 0,001 % les plus riches gagnent respectivement 6 millions, 29 millions et 125 millions de dollars (ou 4,6 millions, 22,3 millions et 96,2 millions d'euros) en moyenne par an, avant impôts sur le revenu et avant transferts.

On voit sur le tableau 2.4.1 qu'en 2014, le système américain d'imposition et de transferts a rendu légèrement plus équitable la distribution du revenu national. Impôts et transferts ont réduit la part du décile supérieur, qui est passée de 47 % à 39 %. La différence se répartit en un point de pourcentage en faveur des 40 % du milieu (dont la part de revenu après impôts passe de 40,5 % à 41,6 %) et sept points pour les 50 % du bas (de 12,5 % à 19,4 %). On constate aussi une baisse de part de revenu proportionnellement assez importante pour le sommet de la distribution, ce qui traduit une légère progressivité de la fiscalité des plus riches.

**Le revenu national a grimpé de 61 %  
de 1980 à 2014 sans que la moitié  
la moins riche de la population n'en profite**

En 2014, les écarts de revenus aux États-Unis étaient très différents de ceux constatés au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Le changement observé depuis lors s'est déroulé en deux phases, comme l'illustre le tableau 2.4.2. De 1946 à 1980, le revenu national réel par adulte a connu une forte croissance : en moyenne, il a presque doublé. En outre, cette croissance était plus qu'équitablement répartie car les revenus des 90 % du bas ont augmenté plus vite (102 %) que ceux des 10 % du haut (79 %)<sup>1</sup>. En revanche, pendant les trente-quatre ans qui ont suivi (de 1980 à 2014), la croissance du revenu total a ralenti : de + 95 %, elle est tombée à + 61 %, en suivant une répartition bien plus inégale.

Pendant cette seconde phase, le revenu moyen avant impôts de la moitié inférieure de la population a stagné, en s'étoffant de 200 dollars (ou 150 euros) seulement : de 16 400 dollars (ou 12 600 euros) en 1980, il est passé à 16 600 dollars (ou 12 800 euros) en 2014, soit une minuscule croissance d'à peine 1 % en l'espace de trente-quatre ans. Après impôts, pour cette même catégorie de population, il a augmenté dans une mesure nettement plus importante : 21 % sur la période 1980-2014 (soit 0,6 % par an en moyenne), mais cela ne représente toujours qu'un tiers de la moyenne nationale. Les 40 % du milieu ont connu une faible augmentation : de 42 % avant impôts et de 49 % après (soit 1,4 % par an en moyenne). Par contre, le revenu moyen des 10 % supérieurs

1. Cependant, les revenus du sommet de la distribution ont davantage progressé après impôts qu'avant impôts de 1946 à 1980 (+ 194 %), car la fiscalité était plus progressive pour cette catégorie en 1946.

a doublé au cours de cette période, allant jusqu'à tripler pour les 1 % du sommet de la distribution, même après impôts. Plus on monte sur l'échelle des revenus, plus le taux de croissance s'élève aussi : il atteint 636 % pour les 0,001 % les plus riches de 1980 à 2014, soit dix fois le taux de croissance du revenu moyen.

Tableau 2.4.1.

**Distribution du revenu national aux États-Unis en 2014**

Groupe de revenus	Nombre d'adultes	Revenu national avant impôts			Revenu national après impôts		
		Seuil de revenu (\$)	Revenu moyen (\$)	Part du revenu national	Seuil de revenu (\$)	Revenu moyen (\$)	Part du revenu national
<b>Population totale</b>	234 400 000	–	66 100	100 %	–	66 100	100 %
<b>50 % du bas</b>	117 200 000	–	16 600	12,5 %	–	25 500	19,3 %
20 % du bas (P0-P20)	46 880 000	–	5 500	1,7 %	–	13 400	4,1 %
30 % suivants (P20-P50)	70 320 000	13 100	24 000	10,9 %	23 200	33 600	15,2 %
<b>40 % du milieu (P50-P90)</b>	93 760 000	36 900	66 900	40,4 %	45 000	68 800	41,6 %
<b>10 % du haut</b>	23 440 000	122 000	311 000	47,0 %	113 000	259 000	39,1 %
1 % du haut	2 344 000	469 000	1 341 000	20,2 %	392 000	1 034 000	15,7 %
0,1 % du haut	234 400	2 007 000	6 144 000	9,3 %	1 556 000	4 505 000	6,8 %
0,01 % du haut	23 440	9 789 000	28 773 000	4,4 %	7 035 000	20 786 000	3,1 %
0,001 % du haut	2 344	48 331 000	124 821 000	1,9 %	35 122 000	90 826 000	1,4 %

En 2014, le revenu moyen avant impôts des 10 % du haut était de 311 000 euros. Le revenu national avant impôts se mesure après versement des pensions de retraite et des indemnités de chômage (qui représentent la plupart des transferts monétaires), mais avant impôts directs et impôts sur le patrimoine. Le revenu national après impôts se mesure après tous impôts et taxes, transferts et dépenses publiques. Toutes les valeurs ont été converties en dollars US constants 2016 (en tenant compte de l'inflation). À titre de comparaison, 1 \$ = 0,8 € = 3,3 ¥ aux taux de change, et 1 \$ = 0,9 € = 6,6 ¥ en parité de pouvoir d'achat. Les totaux ne tombent pas forcément juste, en raison des arrondis.

Source : Piketty, Saez et Zucman (2018). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

Tableau 2.4.2.

**Croissance des revenus aux États-Unis après la Seconde Guerre mondiale, 1946-2014**

Groupe de revenus	Croissance du revenu avant impôts		Croissance du revenu après impôts	
	1946-1980	1980-2014	1946-1980	1980-2014
<b>Population totale</b>	95 %	61 %	95 %	61 %
<b>50 % du bas</b>	102 %	1 %	129 %	21 %
20 % du bas (P0-P20)	109 %	-25 %	179 %	4 %
30 % suivants (P20-P50)	101 %	7 %	117 %	26 %
<b>40 % du milieu (P50-P90)</b>	105 %	42 %	98 %	49 %
<b>10 % du haut</b>	79 %	121 %	69 %	113 %
1 % du haut	47 %	204 %	58 %	194 %
0,1 % du haut	54 %	320 %	104 %	298 %
0,01 % du haut	76 %	453 %	201 %	423 %
0,001 % du haut	57 %	636 %	163 %	616 %

De 1980 à 2014, le revenu moyen après impôts des 10 % du haut a augmenté de 113 %. Le revenu national avant impôts se mesure après versement des pensions de retraite et des indemnités de chômage (qui représentent la plupart des transferts monétaires), mais avant impôts directs et impôts sur le patrimoine. Le revenu national après impôts se mesure après tous impôts et taxes, transferts et dépenses publiques. Source : Piketty, Saez et Zucman (2018). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

**Les 1 % du haut suivent une trajectoire montante, inverse de celle des 50 % du bas**

La stagnation des revenus de la moitié inférieure de la population, concomitante de la spectaculaire ascension de ceux des 1 % supérieurs, est sans doute le changement le plus frappant survenu dans l'économie américaine pendant ces quarante dernières années. Comme l'indique le graphique 2.4.1a, ces deux groupes ont vu leurs parts respectives de revenu national s'inverser à partir de 1980. Cette année-là, les revenus du centile supérieur représentaient 11 % du revenu national contre plus de 20 % aujourd'hui, tandis que la moitié la moins riche de la population, qui percevait

20 % du revenu national en 1980, n'en reçoit plus que 12 % aujourd'hui. Huit points de pourcentage du revenu national ont donc migré des 50 % du bas vers les 1 % du haut. Par conséquent, le gain du centile supérieur dépasse largement la perte subie par les 50 % du bas, population cinquante fois plus nombreuse. Le graphique 2.4.1b montre que, si le revenu moyen avant impôts des 50 % du bas stagne autour de 16 500 dollars (ou 12 700 euros) depuis 1980, les 1 % du haut ont vu le leur augmenter de 300 % pour atteindre environ 1 340 000 dollars (ou 1 030 000 euros) en 2014. De ce fait, le revenu moyen des 1 % supérieurs, qui en 1980 était vingt-sept fois plus élevé que celui des 50 % du bas, l'est aujourd'hui quatre-vingt-une fois.

**Hors remboursements de soins médicaux,  
le revenu moyen après impôts des 50 % du bas  
a stagné autour de 20 500 dollars (ou 15 800 euros)**

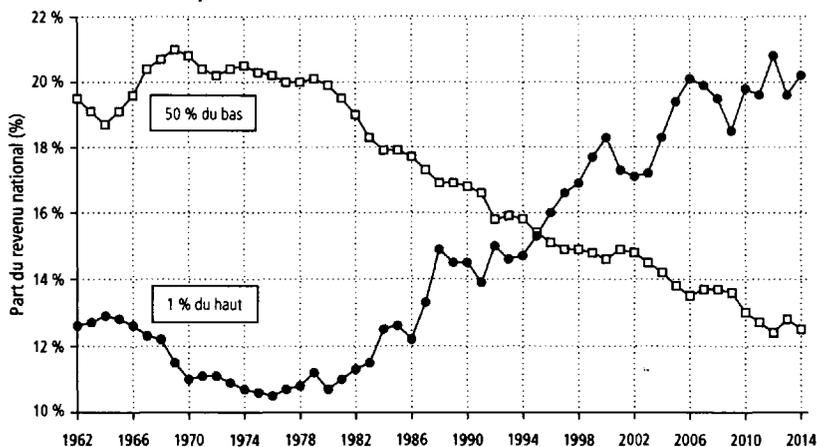
Pourtant, les revenus des 50 % du bas n'ont pas stagné tout au long de la période d'après-guerre. Dans les années 1960, la distribution des salaires devenant plus égalitaire, notamment grâce à une considérable augmentation du salaire minimum réel fédéral, cette partie de la population a vu ses revenus avant impôts augmenter, pour atteindre en 1969 un niveau sans précédent. Ce progrès était le fruit de la « guerre anti-pauvreté » menée par le président Johnson, dont la politique sociale se traduisit, en 1964, par l'entrée en vigueur du *Food Stamp Act* (qui, via un système de coupons, visait à procurer une aide alimentaire aux plus démunis) et, en 1965, par la création du programme d'assurance santé *Medicaid* (également destiné aux personnes à faibles ressources).

Mais, à partir du début des années 1980, la part de revenu national avant et après impôts des 50 % du bas a chuté. C'est aussi à ce moment que l'écart entre revenus avant et

après impôts a commencé à se creuser. En effet, les chiffres indiquent que, depuis les années 1970, la maigre augmentation du revenu réel après impôts des 50 % les plus pauvres provient des programmes *Medicare* et *Medicaid*. Si l'on ne tenait pas compte de ces deux sources de transferts, le revenu moyen disponible après impôts des 50 % les plus bas stagnerait depuis la fin des années 1970 juste en dessous de 20 500 dollars, ou 15 800 euros (*voir graphique 2.4.2*). Depuis plus de quarante ans, la moitié la plus pauvre des adultes américains est donc bel et bien exclue de la croissance des revenus avant impôts. Et l'augmentation de ses revenus après impôts, qui avoisine 5 000 dollars (ou 3 900 euros), a été absorbée presque en totalité par un surcroît de dépenses de santé, en partie du fait de l'augmentation du coût des soins<sup>1</sup>. De plus, c'est seulement grâce aux prestations médicales en nature et à la dépense publique que cette partie de la population a vu ses revenus après impôts s'élever au-dessus de leur niveau avant impôts et a été bénéficiaire net de la redistribution des richesses. En effet, jusqu'à ce que le gouvernement ne s'endette très largement au cours de la crise financière de 2008, les 50 % d'Américains les moins riches payaient sous forme d'impôts davantage qu'ils ne recevaient à titre de transferts individuels.

1. L'augmentation des transferts représentés par les prestations *Medicare* et *Medicaid* reflète non seulement une meilleure prise en charge mais aussi un enchérissement des prestations – peut-être au-delà de ce que les bénéficiaires seraient prêts à déboursier dans le secteur privé ; cf. par exemple Amy Finkelstein, Nathaniel Hendren et Erzo F. P. Luttmer, « The Value of Medicaid : Interpreting Results from the Oregon Health Care Experiment » (document de travail n° 21308), NBER.org, juin 2015. Cela peut aussi traduire un accroissement des marges des fournisseurs médicaux et pharmaceutiques.

Graphique 2.4.1a.  
Part du revenu avant impôts perçue par les 1 % du haut  
et par les 50 % du bas aux États-Unis, 1962-2014



En 2014 aux États-Unis, les 50 % du bas ont perçu 13 % du revenu national. Le revenu national avant impôts se mesure après versement des pensions de retraite et des indemnités de chômage (qui représentent la plupart des transferts monétaires), mais avant impôts directs et impôts sur le patrimoine. Source : Piketty, Saez et Zucman (2018). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

## Les revenus avant impôts des 50 % des Américains en âge de travailler les plus pauvres se dégradent

La stagnation des revenus des 50 % du bas pourrait, en principe, refléter des changements démographiques plutôt que des évolutions plus profondes dans la distribution des revenus perçus tout au long de la vie. En général, on gagne davantage à mesure que l'on avance en âge, du fait du capital humain et de l'expérience accumulés en cours de carrière, puis le revenu redescend une fois l'âge de la retraite arrivé. Le vieillissement de la population pourrait donc expliquer la baisse de revenu des 50 % du bas. Pourtant, aux États-Unis, ce n'est pas le cas, comme il ressort de l'examen des revenus par tranches d'âges, par exemple 20-45 ans, 45-65 ans et 65 ans et plus (*voir graphiques 2.4.3a et b*).

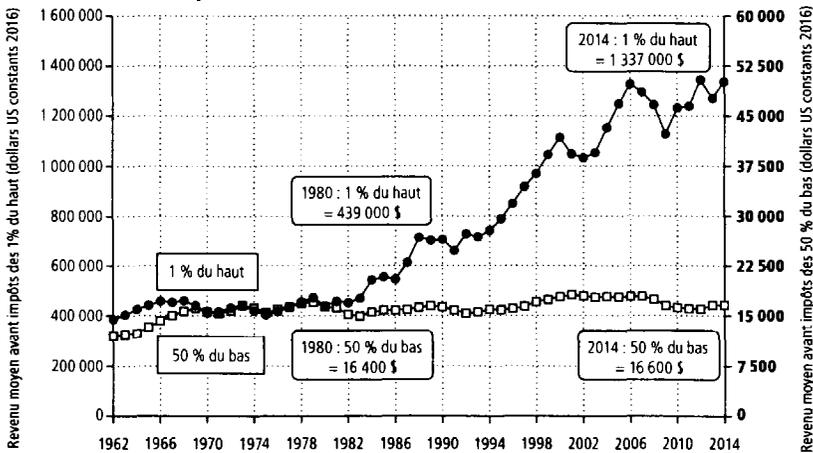
Le graphique 2.4.3a montre que, parmi les 50 % du bas, le revenu moyen avant impôts des adultes en âge de travailler s'est effondré depuis 1980 : il a chuté de 20 % pour la tranche d'âges 20-45 ans et de 8 % pour les 45-65 ans. Seuls les 65 ans et plus ont vu leurs revenus avant impôts augmenter, grâce aux versements de la sécurité sociale et aux pensions de retraite privées. Le graphique 2.4.3b montre que ces tendances sont encore plus marquées pour les revenus après impôts. Le revenu moyen des personnes âgées de 65 ans et plus, parmi les 50 % les moins bien lotis, s'est élevé de 70 % depuis les années 1980. Il dépasse aujourd'hui le revenu moyen, tous âges confondus, de ces mêmes 50 %. En fait, la progression des revenus après impôts des 50 % du bas est à imputer à cette augmentation de revenu des plus âgés<sup>1</sup>. Pour la population en âge de travailler parmi les 50 % du bas, la croissance des revenus après impôts est à peu près nulle depuis 1980.

On peut tirer trois enseignements majeurs de l'évolution des revenus des 50 % du bas aux États-Unis. Premièrement, le revenu de tous les groupes en âge de travailler au sein de cette catégorie s'étant effondré, y compris pour ceux qui, à plus de 45 ans, sont plus expérimentés, il est peu probable que le revenu cumulé dans toute leur carrière ait beaucoup augmenté depuis les années 1980. Deuxièmement, cette stagnation n'est pas due au vieillissement de la population. Au contraire, dans cette moitié inférieure du spectre, seuls les revenus des personnes âgées augmentent. Troisièmement,

1. L'augmentation des revenus après impôts des seniors américains, parmi les 50 % du bas, s'explique surtout par l'augmentation des prestations de santé. Sans *Medicare* et *Medicaid* (qui couvre les coûts d'hébergement en maison de retraite pour les Américains pauvres), le revenu moyen après impôts de cette catégorie de personnes aurait stagné à 21 000 dollars depuis le début des années 2000 et n'aurait progressé que dans une modeste mesure depuis le début des années 1980, époque où il avoisinait 15 500 dollars.

malgré de plus amples prestations accordées sur conditions de ressources, la redistribution des richesses par l'État n'a pas entraîné d'augmentation de revenu pour les Américains en âge de travailler à revenus faibles ou modérés depuis trente ans. Cela démontre que la fiscalité et les transferts ne peuvent pas tout résoudre lorsque les changements dans la distribution des revenus avant impôts sont aussi profonds qu'aux États-Unis depuis les années 1980. Cette conjugaison de facteurs était le point de vue selon lequel les pouvoirs publics devraient, au lieu de privilégier une redistribution *a posteriori*, rendre avant tout plus équitable la répartition d'actifs primaires tels que le capital humain, le capital financier ou le pouvoir de négociation.

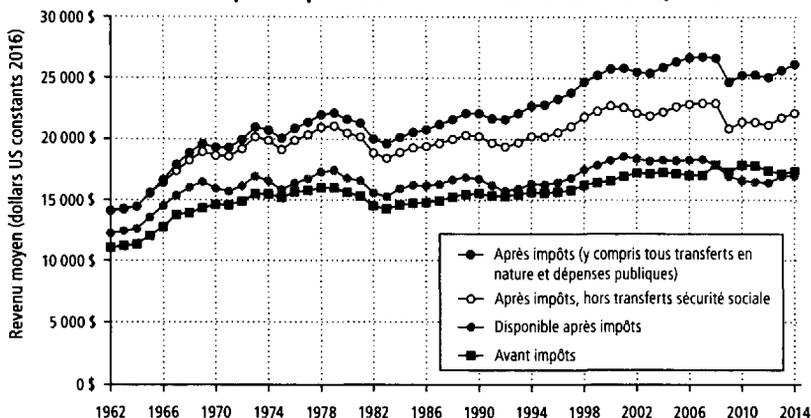
Graphique 2.4.1b.  
Part du revenu avant impôts perçue par les 1 % du haut et par les 50 % du bas aux États-Unis, 1962-2014



En 2014, le revenu moyen avant impôts des 1 % du haut était de 1 337 000 euros. Le revenu national avant impôts se mesure après versement des pensions de retraite et des indemnités de chômage (qui représentent la plupart des transferts monétaires), mais avant impôts directs et impôts sur le patrimoine.

Source : Piketty, Saez et Zucman (2018). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Graphique 2.4.2.  
Revenus avant et après impôts des 50 % du bas aux États-Unis, 1962-2014



En 2014, le revenu moyen après impôts disponible des 50 % du bas était de 17 400 dollars. Le revenu national avant impôts se mesure après versement des pensions de retraite et des indemnités de chômage (qui représentent la plupart des transferts monétaires), mais avant impôts directs et impôts sur le patrimoine. Le revenu national après impôts se mesure après tous impôts et taxes, transferts et dépenses publiques. Toutes les valeurs ont été converties en dollars US constants 2016 (en tenant compte de l'inflation). À titre de comparaison, 1 \$ = 0,8 € = 3,3 ¥ aux taux de change, et 1 \$ = 0,9 € = 6,6 ¥ en parité de pouvoir d'achat.

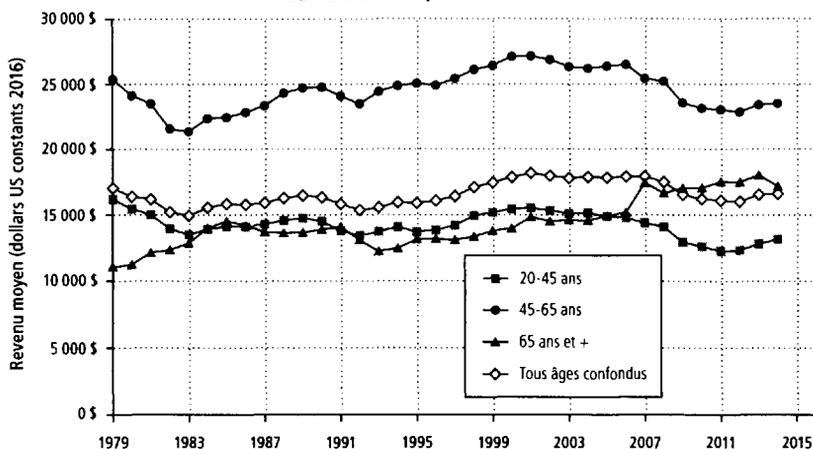
Source : Piketty, Saez et Zucman (2018). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

## Depuis les années 1980, l'augmentation des inégalités est très nette avant impôts, légèrement moins après impôts

Les tendances décrites ci-dessus doivent être replacées dans un contexte historique plus étendu dans le temps. Si l'on remonte jusqu'à 1917, on constate que le siècle écoulé a vu de considérables changements en matière d'inégalités de revenus aux États-Unis. Comme on le voit sur le graphique 2.4.4, la part de revenu national des 10 % supérieurs a suivi une courbe en U pendant cette période. Avant impôts, elle est aujourd'hui presque aussi élevée qu'à son sommet, atteint à la fin des années 1920.

Après impôts et transferts, cette part a également suivi une courbe en U, quoique avec une tendance à la hausse moins

Graphique 2.4.3a.  
**Revenu avant impôts des 50 % du bas par tranches d'âges**  
**aux États-Unis, 1979-2014**

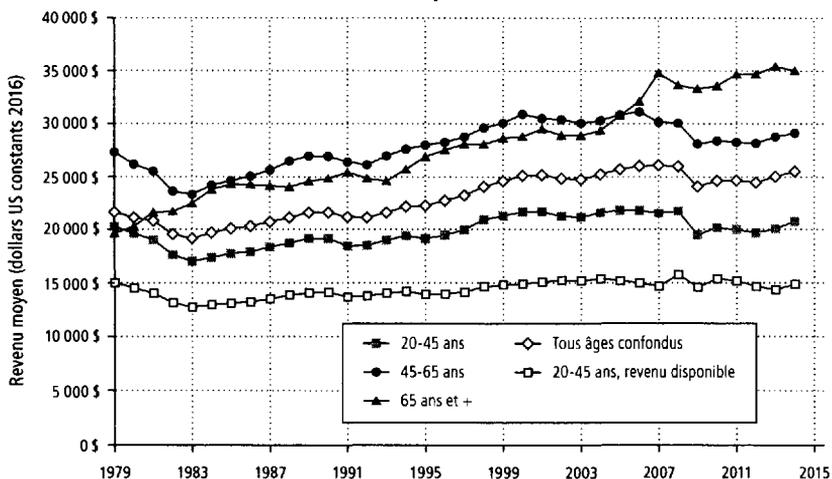


En 2014, le revenu moyen avant impôts des 50 % âgés de 20 à 45 ans était de 13 200 dollars. Le revenu national avant impôts se mesure après versement des pensions de retraite et des indemnités de chômage (qui représentent la plupart des transferts monétaires), mais avant impôts directs et impôts sur le patrimoine. Toutes les valeurs ont été converties en dollars US constants 2016 (en tenant compte de l'inflation). À titre de comparaison, 1 \$ = 0,8 € = 3,3 ¥ aux taux de change, et 1 \$ = 0,9 € = 6,6 ¥ en parité de pouvoir d'achat.

Source : Piketty, Saez et Zucman (2018). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

marquée au cours des dernières décennies. Cette différence s'explique principalement par le moindre volume des dépenses publiques il y a un siècle, et par les taux d'imposition plus faibles à l'heure actuelle, d'où un écart entre revenus avant/après impôts moins prononcé au début du *xx<sup>e</sup>* siècle. Les parts de revenu avant/après impôts ont commencé à diverger à partir de 1933 et du *New Deal* lancé par le président Roosevelt, qui se répercuta sur le centile supérieur. Puis les mesures visant à financer l'effort de guerre pendant le second conflit mondial alourdirent la fiscalité des revenus du décile supérieur.

Graphique 2.4.3b.  
**Revenu après impôts des 50 % du bas par tranches d'âges  
 aux États-Unis, 1979-2014**

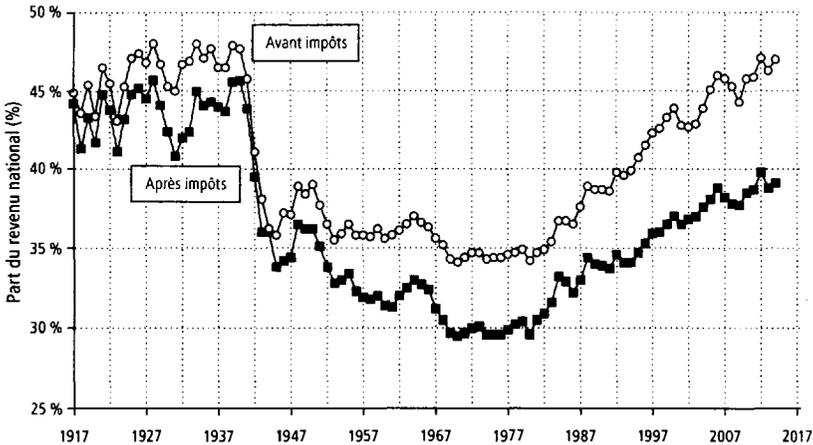


En 2014, le revenu moyen disponible après impôts des 50 % du bas âgés de 20 à 45 ans était de 14 900 dollars. Le revenu national après impôts se mesure après tous impôts et taxes, transferts et dépenses publiques. Toutes les valeurs ont été converties en dollars US constants 2016 (en tenant compte de l'inflation). À titre de comparaison, 1 \$ = 0,8 € = 3,3 ¥ aux taux de change, et 1 \$ = 0,9 € = 6,6 ¥ en parité de pouvoir d'achat.

Source : Piketty, Saez et Zucman (2018). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Si les inégalités après impôts se sont accentuées de manière significative depuis 1980, elles ont progressé plus lentement que les inégalités avant impôts. Comme on l'observe sur le graphique 2.4.4, la part de revenu total allant au décile supérieur est montée de 30 % à 40 % après impôts et de 35 % à 47 % avant impôts entre 1980 et 2014. Les augmentations d'impôts significatives mises en application en 2013 pour les plus hauts revenus expliquent peut-être que la part de revenu du décile supérieur a augmenté moins vite après impôts qu'avant impôts ces dernières années. De façon générale, les politiques de redistribution ont empêché que les inégalités après impôts retrouvent leur niveau d'avant le *New Deal* (comme nous le verrons en détail par la suite). Poursuivre une politique d'allègement des impôts pour les plus riches, comme l'envisagent le gouvernement et le Congrès en place,

Graphique 2.4.4.  
Évolution en U de la part de revenu national perçue par le décile supérieur aux États-Unis, 1917-2014

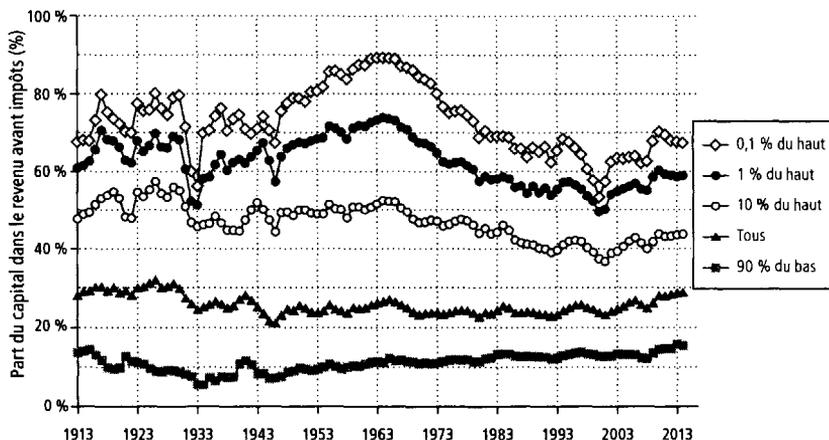


En 2014, les 10 % du haut ont perçu 39 % du revenu national après impôts. Le revenu national avant impôts se mesure après versement des pensions de retraite et des indemnités de chômage (qui représentent la plupart des transferts monétaires), mais avant impôts directs et impôts sur le patrimoine.  
Source : Piketty, Saez et Zucman (2018). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

aggraverait de manière aiguë les inégalités après impôts dans les prochaines années (*voir encadré 2.4.1*).

Malgré des fluctuations, la part des capitaux tous types confondus dans les revenus totaux avant impôts reste relativement stable depuis un siècle. Plus on monte sur l'échelle des revenus, plus ceux-ci continuent à provenir davantage du capital que du travail. Depuis un siècle, l'immense majorité des Américains n'a tiré que des revenus limités du capital : pour les 90 % inférieurs de la population (soit les classes moyennes et populaires), il a rarement représenté plus de 10 % des revenus (*voir graphique 2.4.5*). La montée en force des caisses de retraite (ou fonds de pension, qui représentent aujourd'hui 36 % des biens des ménages) a fait progresser jusqu'à 16 % la part des revenus du capital parmi les revenus avant impôts des 90 % inférieurs. Pour ce qui concerne le décile supérieur, et bien que la part des revenus du capital ait baissé depuis un pic de plus de 50 % atteint vers 1965,

Graphique 2.4.5.  
Part des revenus du capital dans les revenus avant impôts  
aux États-Unis, 1913-2014



En 2014, le capital représentait 44 % du revenu avant impôts des 10 % du haut. Le revenu national avant impôts se mesure après versement des pensions de retraite et des indemnités de chômage (qui représentent la plupart des transferts monétaires), mais avant impôts directs et impôts sur le patrimoine.

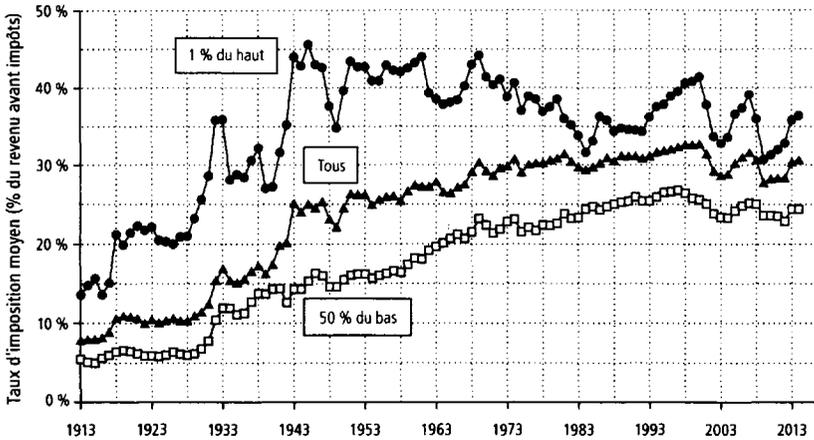
Source : Piketty, Saez et Zucman (2018). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

le capital continue de lui procurer plus de 40 % de revenus en 2014. Ce chiffre est de presque 60 % pour le centile supérieur et de 70 % pour le millime supérieur.

Pour les catégories de personnes les plus fortunées, la part de revenu issue du capital connaît de remarquables fluctuations. Au début du <sup>xx</sup>e siècle, elle était de 70-80 % pour les 0,1 % du haut. Puis ce chiffre tomba à un peu plus de 50 % quand, à la suite de la crise de 1929, les profits des entreprises s'effondrèrent, avant de regagner aux environs de 90 % dans les années 1950 et 1960. Comme l'explique Thomas Piketty dans *Le Capital au <sup>xxi</sup>e siècle*<sup>1</sup>, les rémunérations des grands dirigeants d'entreprises et les revenus du travail ont atteint un creux historique pendant les décennies d'après-guerre. Puis, des années 1970 à la fin des années 1990, ils sont

1. *Op. cit.*

Graphique 2.4.6.  
Taux d'imposition moyen par groupe de revenus avant impôts  
aux États-Unis, 1913-2014



En 2014, le taux d'imposition moyen sur les revenus des 1 % du haut était de 36 %. Le revenu national avant impôts se mesure après versement des pensions de retraite et des indemnités de chômage (qui représentent la plupart des transferts monétaires), mais avant impôts directs et impôts sur le patrimoine. Les impôts recouvrent tous types d'impôts et taxes au niveau fédéral, de l'État et local. Les taux d'imposition sont exprimés en pourcentage du revenu avant impôts.

Source : Piketty, Saez et Zucman (2018). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

montés en flèche pour culminer en 2000, année où la part de revenu du millime supérieur issue du capital a atteint son niveau le plus bas, à 49 %. Depuis le tournant du XXI<sup>e</sup> siècle, le capital est revenu en force, avec une hausse importante des profits provenant d'actions ou de parts de société. La part du capital dans le revenu national est passée de 22 % à 29 % de 2000 à 2014 et la quasi-totalité des 0,6 % de croissance annuelle moyenne du revenu par adulte aux États-Unis pendant cette période a résulté de la hausse des revenus du capital. Les revenus du travail par adulte ont augmenté de 0,1 % par an tandis que ceux du capital augmentaient de 2,2 %. Cette inégalité accrue a induit un surcroît de concentration des revenus du capital, qui à son tour a renforcé les inégalités de patrimoine, les catégories les plus riches épargnant l'essentiel de leurs revenus du capital. Le XXI<sup>e</sup> siècle avançant, les travailleurs aisés de la fin du XX<sup>e</sup> siècle vont donc sans

doute trouver une part croissante de leurs revenus dans leurs placements, ou bien ce seront leurs enfants qui vivront sur cet héritage.

### **La fiscalité devient moins progressive depuis les années 1970**

Depuis les années 1970, la fiscalité états-unienne est devenue beaucoup moins progressive, comme l'illustre le graphique 2.4.6. Le taux d'imposition macroéconomique (c'est-à-dire la proportion représentée dans le revenu national par tous les impôts, qu'ils soient collectés au niveau fédéral, des États ou local), qui était de 8 % en 1913, était de 30 % à la fin des années 1960 et n'a plus bougé depuis. L'écart entre taux d'imposition effectifs s'est cependant beaucoup réduit d'une strate à l'autre dans la distribution des revenus. Au cours des années 1950, les 1 % supérieurs versaient aux services fiscaux 40-45 % de leurs revenus avant impôts, contre 15-20 % pour les 50 % du bas. En 2014, cet écart s'était beaucoup rétréci : les premiers versaient environ 30-35 % de leur revenu en impôts, contre environ 25 % pour les seconds. Si les 1 % du haut paient moins d'impôts maintenant, c'est principalement en raison de l'important allègement de la fiscalité sur les sociétés et sur les successions. Dans les années 1960, ces deux catégories de contributions représentaient près de 20 % de leurs revenus avant impôts ; en 2014, cette part n'était plus que d'environ 10 %.

Les réformes fiscales de 2013 ont en partie inversé le mouvement prolongé de baisse des impôts des classes les plus privilégiées. Le surcroît d'imposition engendré par le *Patient Protection and Affordable Care Act* (dit *Obamacare*) et l'arrivée à expiration des réductions d'impôts accordées en 2001 par l'administration Bush ont eu pour effet d'augmen-

ter les taux marginaux d'imposition pour les plus riches sur les revenus du capital (plus neuf points de pourcentage et demi) et du travail (plus six points et demi)<sup>1</sup>. Ces hausses de taux d'imposition des revenus élevés ont été les plus fortes depuis les années 1950, dépassant celles mises en place par le gouvernement Clinton en 1993. Le taux d'imposition effectif appliqué aux 1 % supérieurs a augmenté d'environ quatre points de 2011 (32 %) à 2013 (36 %). Aujourd'hui, il a retrouvé son niveau du début des années 1980<sup>2</sup>. Observons toutefois que les inégalités étaient alors bien moindres et que la réduction prolongée des recettes issues des impôts sur les sociétés et sur les successions continue d'influer à la baisse sur les taux d'imposition effectifs pour le haut de l'échelle. Pendant la période 1940-1960, le niveau d'imposition des 1 % supérieurs se situait constamment au-dessus de 40 %. En 2014, ce taux était proche de 35 %, et même de 30 % avant la crise financière.

#### **Encadré 2.4.1. Mesure des inégalités de revenus avant et après impôts**

Nous présentons dans ce chapitre des estimations des inégalités de revenus aux États-Unis, avant et après impôts. La comparaison de ces deux aspects complémentaires permet de mieux évaluer l'impact de la fiscalité des ménages et des transferts en nature sur la dynamique des inégalités de revenus.

1. Cf. Emmanuel Saez, « Taxing the Rich More : Preliminary Evidence from the 2013 Tax Increase », *Tax Policy and the Economy*, vol. 31, n° 1, 2017, p. 71-120.

2. Le service du budget du Congrès américain trouve aussi une augmentation d'environ quatre-cinq points du taux d'imposition fédéral appliqué aux 1 % supérieurs de 2011 à 2013 (US Congressional Budget Office, « The Distribution of Household Income and Federal Taxes, 2013 », CBO.gov, juin 2016).

Dans la base WID.world, on désigne par « revenus avant impôts » les revenus mesurés avant l'impôt sur le revenu, l'impôt sur le patrimoine et les transferts en nature (les prestations médicales en sont l'exemple le plus courant), mais après le versement des pensions de retraite et des indemnités de chômage (ainsi que des remboursements de la sécurité sociale et des pensions d'invalidité, dans le cas des États-Unis).

Les « revenus après impôts » se mesurent après acquittement de tous impôts et taxes (en particulier, les impôts directs sur les revenus et le patrimoine auxquels sont soumis les ménages) et après tous transferts émanant de services publics (monétaires et en nature).

Soulignons qu'aux États-Unis et dans les pays riches en général, les pensions de retraite et les indemnités de chômage constituent la grande majorité des transferts monétaires. C'est pourquoi notre notion d'« inégalités de revenus avant impôts » (utilisée dans des chapitres précédents pour établir des comparaisons internationales) recouvre déjà l'essentiel de la redistribution monétaire.

Dans la pratique, les autres transferts monétaires sont relativement modestes. Par exemple, aux États-Unis, les revenus avant impôts sont quasiment égaux aux revenus après impôts pour les 50 % du bas, en l'occurrence autour de 16 500 euros (ou 12 700 euros) en 2014, valeur demeurée quasiment identique depuis 1980. En d'autres termes, les pauvres dépensent à peu près autant d'argent en impôts qu'ils n'en récupèrent sous forme de transferts monétaires (autres que des pensions de retraite et des indemnités de chômage), et cela n'a pas changé depuis quarante ans.

Cependant, il importe d'étudier les inégalités non seulement avant impôts mais aussi après, tout d'abord parce que les transferts en nature (en particulier l'accès gratuit à une instruction et à des prestations médicales) jouent un rôle de premier plan pour les classes les moins riches, et aussi parce que, pour les

plus riches, les revenus après impôts peuvent être considérablement inférieurs aux revenus avant impôts (du moins dans les pays à fiscalité très progressive).

Malheureusement, les États-Unis sont le seul pays pour lequel nous disposons d'estimations complètes sur les inégalités avant et après impôts. L'étude des écarts de revenus après impôts dans d'autres pays modifierait-elle les conclusions générales de ce rapport ?

Selon les résultats présentés dans ce chapitre ainsi que ceux, préliminaires, établis pour d'autres pays, un examen des revenus après impôts conforterait sans doute nos principales conclusions.

Par exemple, les transferts en nature dans les domaines de l'éducation et de la santé sont plus importants en Europe qu'aux États-Unis, en particulier pour les 50 % du bas. Il est donc probable que, si nous portons notre examen non plus sur les écarts avant mais après impôts, cela renforcera notre conclusion selon laquelle les inégalités sont plus marquées aux États-Unis.

Par ailleurs, nous savons que la fiscalité est devenue moins progressive dans la plupart des pays depuis les années 1980 (*voir chapitre 5.2*). Prendre en compte les estimations après impôts amène donc à constater aussi une accentuation encore plus marquée des inégalités observées dans les séries avant impôts. En France, par exemple, les taux d'imposition effectifs sont plus bas pour les très riches que pour la classe moyenne et de nouvelles dispositions législatives sont en passe de les abaisser encore (*voir chapitre 2.5*).

Dans les pays émergents, les systèmes d'imposition et de transfert sont en général moins développés et moins progressifs qu'aux États-Unis et en Europe (comme nous le verrons au chapitre 5.2, il n'existe pas de fiscalité sur les successions dans les pays émergents, alors que les pauvres y acquittent de lourdes taxes sur des biens de première nécessité, comme l'énergie).

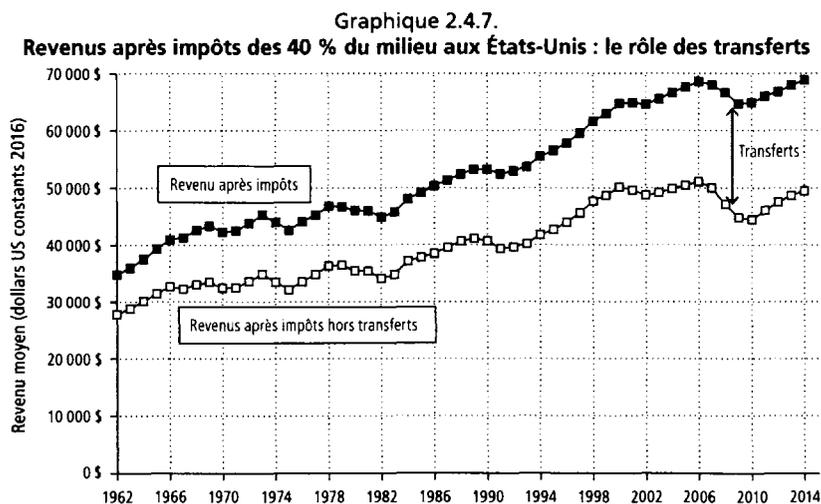
Par conséquent, le fossé entre les pays extrêmement inégalitaires et d'autres parties du monde évoqué au chapitre 2.1 risque fort de s'avérer encore plus profond sur la base d'estimations après impôts.

L'amplitude exacte de ces variations demeure inconnue à ce stade. L'équipe de WID.world établit actuellement de nouvelles estimations, fondées sur les revenus après impôts dans différentes parties du monde (en particulier l'Europe et l'Amérique latine). Mais intégrer de manière homogène les types de revenus, d'impôts, de taxes et de transferts les plus divers, pour tous les résidents d'un pays donné et sur de longues périodes, est un travail colossal. Ce projet n'en est pas moins passionnant pour les chercheurs. Les futures éditions de ce rapport présenteront les avancées et résultats de leurs études dans ce sens.

Alors que les taux d'imposition des catégories les plus riches ont baissé depuis les années 1940, ceux appliqués aux 50 % du bas de la distribution, qui étaient de 15 % en 1940, sont passés à 25 % en 2014. Cette augmentation est due dans une large mesure à la hausse des taxes sur les salaires acquittées par cette moitié de la population : inférieures à 5 % dans les années 1960, elles étaient de plus de 10 % en 2014. Ces taxes sont désormais beaucoup plus importantes que tous les autres impôts (au niveau fédéral ou des États) acquittés par les 50 % les plus modestes. En 2014, elles équivalaient à 11 % des revenus avant impôts, soit bien plus que les deux autres types de contribution les plus lourds : l'impôt sur le revenu (au niveau fédéral et des États) et les taxes à la consommation, qui représentaient respectivement 7 % et 5 % des revenus avant impôts<sup>1</sup>. Si

1. Selon les conventions appliquées à la comptabilité nationale, si la fraction non remboursable du crédit d'impôt vient diminuer l'impôt à payer, la fraction remboursée est considérée comme un transfert. C'est pourquoi l'impôt sur le revenu d'un contribuable ne peut être négatif.

les taxes sur les salaires financent des transferts comme ceux de la sécurité sociale et de *Medicare*, dont bénéficient en partie les 50 % du bas, leur augmentation contribue aussi à la stagnation des revenus après impôts des Américains en âge de travailler, largement présents dans cette catégorie de population.



En 2014, le revenu après impôts des 40 % du milieu était de 68 800 euros. Le revenu national après impôts se mesure après tous impôts et taxes, transferts et dépenses publiques. Toutes les valeurs ont été converties en dollars US constants 2016 (en tenant compte de l'inflation). À titre de comparaison, 1 \$ = 0,8 € = 3,3 ¥ aux taux de change, et 1 \$ = 0,9 € = 6,5 ¥ en parité de pouvoir d'achat.

Source : Piketty, Saez et Zucman (2018). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

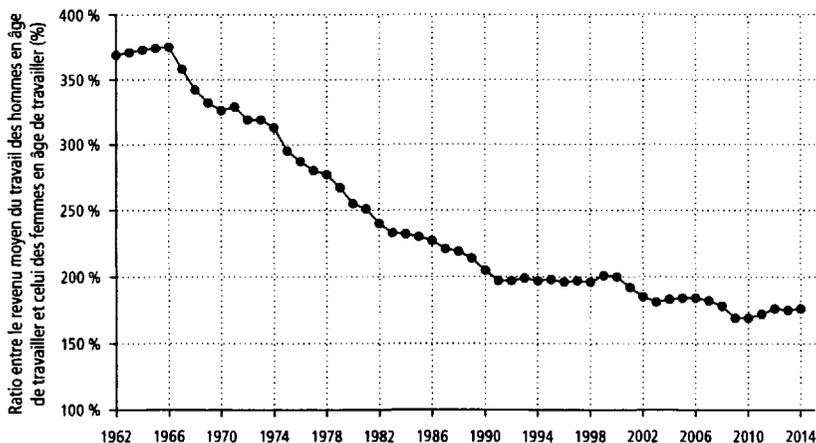
## **Les transferts bénéficient essentiellement à la classe moyenne et ne compensent donc guère l'effondrement des revenus avant impôts des 50 % les plus pauvres**

Si la fiscalité devient de moins en moins progressive depuis les années 1960, l'économie américaine a toutefois connu une évolution majeure au cours de cette cinquantaine d'années :

l'augmentation des transferts individuels, tant sous forme financière qu'en nature. Si la dépense en biens publics est restée au même niveau, à environ 18 % du revenu national, les transferts – autres que ceux de la sécurité sociale, les allocations d'invalidité et l'assurance chômage, qui entrent déjà dans le calcul des revenus avant impôts – sont passés d'environ 2 % du revenu national en 1960 à 11 % en 2014. Les deux principales sources de transfert ont été *Medicaid* et *Medicare*, qui représentaient respectivement 4 % et 3 % du revenu national en 2014. Les crédits d'impôts (0,8 % du revenu national), les pensions d'anciens combattants (0,6 %) et les bons d'achat alimentaires (0,5 %) constituent d'autres sources de transfert importantes.

Ce qui peut paraître étonnant, c'est que ces transferts se destinent plutôt à la classe moyenne. Bien que *Medicaid* et d'autres programmes d'aide sous conditions de ressources s'adressent en totalité à des personnes appartenant aux 50 % du bas, les 40 % du milieu ont perçu en 2014 des transferts plus importants (pour un total de 16 % du revenu national par adulte) que les 50 % les plus pauvres (10 % du revenu national par adulte). Les 10 % supérieurs recevant environ 8 % du revenu national par adulte en transferts, il existe un rapport en U inversé entre les revenus après impôts et les transferts perçus (quand on inclut les prestations de la sécurité sociale dans les transferts). Ceux-ci ont joué un rôle déterminant dans l'augmentation des revenus de la classe moyenne, qui, sans cela, auraient stagné de 1999 à 2014 (*voir graphique 2.4.7*). En revanche, les transferts n'ont pas suffi à permettre une augmentation significative des revenus après impôts des 50 % du bas, ni à compenser la chute de leurs revenus avant impôts.

Graphique 2.4.8.  
Écart de rémunération avant impôts entre hommes et femmes  
en âge de travailler, aux États-Unis, 1962-2014



En 2014, le revenu moyen du travail avant impôts des hommes de 20 à 64 ans était 1,76 fois (= 76 %) plus élevé que celui des femmes de la même tranche d'âges. Le revenu du travail avant impôts se compose des rémunérations, ainsi que des pensions, remboursements de la sécurité sociale et indemnités de chômage, moins les cotisations correspondantes.

Source : Piketty, Saez et Zucman (2018). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

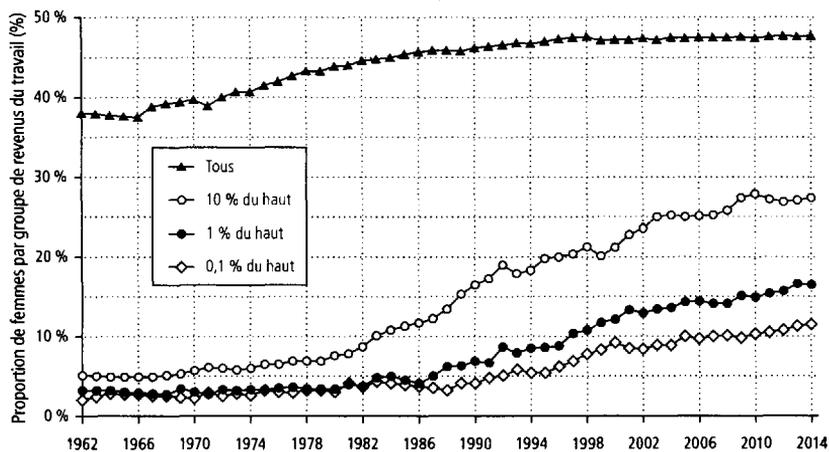
## La réduction de l'écart de rémunérations hommes-femmes a atténué dans une large mesure l'aggravation des inégalités aux États-Unis

La réduction de l'écart de rémunérations entre hommes et femmes a largement atténué l'augmentation des inégalités caractéristiques de la période commençant en 1980. Pour examiner ce processus, il faut analyser les données au niveau individuel plutôt qu'à celui de l'unité fiscale (couple ou foyer, par exemple). L'écart hommes-femmes s'est presque réduit de moitié depuis une cinquantaine d'années, mais il est loin d'avoir disparu. Pour mesurer au mieux cet écart, on calcule le ratio entre le revenu moyen du travail chez les hommes en âge de travailler (âgés de 20 à 64 ans) et celui des femmes dans la même tranche d'âges, que les personnes occupent un

emploi ou non et indépendamment de leur temps de travail. Comme l'illustre le graphique 2.4.8, ce rapport, élevé dans les années 1960 puisqu'il était de 3,7, n'était plus que d'environ 1,75 en 2014.

De considérables inégalités hommes-femmes subsistent cependant, en particulier au sommet de la distribution des revenus du travail, comme l'illustre le graphique 2.4.9. En 2014, les femmes représentaient près de 27 % du décile supérieur de la distribution des revenus, c'est-à-dire vingt-deux points de pourcentage de plus qu'en 1960. Mais cette proportion s'amenuise au fur et à mesure que l'on monte sur l'échelle des revenus. En effet, les femmes ne comptent que pour 16 % du centile supérieur (soit treize points de plus depuis les années 1960) et 11 % seulement du millime supérieur (soit neuf points de plus). Depuis 1999, la place qu'elles occupent parmi les hauts revenus du travail n'a augmenté que dans une modeste mesure. Le plafond de verre tient bon.

Graphique 2.4.9.  
Part des femmes dans la population active par groupe de revenus du travail, aux États-Unis, 1962-2014



En 2014, les femmes représentaient 48 % de la population active. Les revenus du travail ne comprennent pas les pensions, remboursements de la sécurité sociale, indemnités de chômage et les cotisations correspondantes.

Source : Piketty, Saez et Zucman (2018). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

## 2.5 – Les inégalités de revenus en France

Ce chapitre s'appuie sur l'article de Bertrand Garbinti, Jonathan Goupille-Lebret et Thomas Piketty, « Income Inequality in France, 1900-2014 : Evidence from Distributional National Accounts (DINA) » (document de travail n° 2017/4), WID.world, avril 2017.

– En 2014, la part de revenu total avant impôts perçue par les 50 % du bas est de 23 %, contre 33 % pour les 10 % du haut. Si les inégalités de revenus sont loin d'être négligeables en France, elles contrastent fortement avec celles d'il y a un siècle. En effet, en 1900, les 10 % du haut de la distribution percevaient la moitié du revenu national.

– Du début de la Première Guerre mondiale à la fin de la Seconde, les inégalités de revenus se sont largement réduites. Cela s'explique par la baisse des plus forts revenus du capital, due à la destruction du capital physique, à l'impact négatif

de l'inflation et aux politiques de nationalisation et d'encadrement des loyers.

– La lutte entre travail et capital pour recueillir les fruits de la croissance de 1945 à 1983 se traduit par une période turbulente pour les inégalités de revenus, qui s'accroissent jusqu'à ce que Mai 68 pousse le gouvernement à atténuer les disparités salariales.

– Les mesures d'austérité adoptées en 1983, parmi lesquelles la fin de l'indexation des salaires sur l'inflation, marquent le début d'une montée des inégalités. Dès lors, les écarts de rémunérations et le rendement du capital s'accroissent.

– Bien que les disparités de salaires hommes-femmes s'amenuisent constamment depuis les années 1970, les femmes ne représentent en 2012 que 30 % des 10 % de Français les mieux rémunérés. Si cette tendance se poursuit, elles ne seront à égalité avec les hommes dans le décile supérieur qu'en 2102 au plus tôt.

### **En 2014, les 10 % de Français les plus riches percevaient 33 % du revenu national**

En 2014, le revenu moyen par adulte était en France de 33 400 euros. Cette moyenne cache de considérables disparités entre les différentes strates de la distribution. En effet, les 50 % du bas gagnaient environ 15 000 euros en moyenne, c'est-à-dire même pas la moitié de la moyenne nationale. Ils percevaient donc moins d'un quart (22,5 %) du revenu national français. Les 40 % du milieu percevaient un revenu moyen de presque 37 500 euros par an, et par conséquent 45 % du revenu national. Quant aux 10 % du haut, ils gagnaient approximativement 109 000 euros, c'est-à-dire plus du triple de la moyenne nationale. Ces différences s'accroissaient en faveur des plus riches car les 1 % supérieurs percevaient 11 % du revenu national, tandis que les revenus des 0,1 % et 0,01 % supérieurs équivalaient à trente-sept fois et cent vingt-neuf fois la moyenne nationale, comme l'indique le tableau 2.5.1.

## **Depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle, l'amplitude des inégalités de salaires varie considérablement en France**

Bien que les inégalités de revenus ne soient en rien négligeables aujourd'hui, elles se sont considérablement réduites depuis 1900. Au début du xx<sup>e</sup> siècle, les 10 % du haut de la distribution des revenus (assimilables aux « classes supérieures ») recevaient 50 % du revenu national total, contre environ 35 % pour les 40 % du milieu (la classe dite moyenne). Les 50 % du bas (les « classes inférieures ») gagnaient eux moins de 15 % du revenu national. L'augmentation des parts respectives des classes moyenne (dix points de pourcentage de plus) et inférieures (huit points de plus) de 1900 à 2014 a donc eu lieu au détriment des plus riches, dans des proportions à peu près égales. Cette réduction des inégalités est cependant survenue d'une façon désorganisée, avec depuis un siècle de nombreux changements de trajectoire, résultant d'une complexe conjugaison d'événements historiques et de choix politiques.

Pour mieux appréhender l'évolution récente des inégalités de revenus en France, il faut en premier lieu analyser celle du revenu moyen de 1900 à 2014. En un siècle, le revenu national par adulte, qui avoisinait 5 500 euros en 1900, s'est multiplié par sept environ. Il ne s'est cependant pas élevé de façon régulière. De 1900 à 1945, il a décliné en moyenne de 0,1 % par an. Puis, de l'après-guerre à 1980 (pendant les Trente Glorieuses), il a augmenté de 3,7 % en moyenne annuelle. La période suivante a vu le revenu national par adulte progresser quatre fois moins vite qu'auparavant, à raison de 0,9 % par an de 1980 à 2014. La France n'est pas le seul pays à avoir connu une telle évolution, puisque celle-ci s'est produite également dans la plupart des autres pays d'Europe continentale ainsi qu'au Japon et, dans une moindre mesure, aux États-Unis et au Royaume-Uni, frappés moins durement que l'Europe continentale par les deux conflits mondiaux.

**Tableau 2.5.1.**  
**Distribution du revenu national en France, 2014**

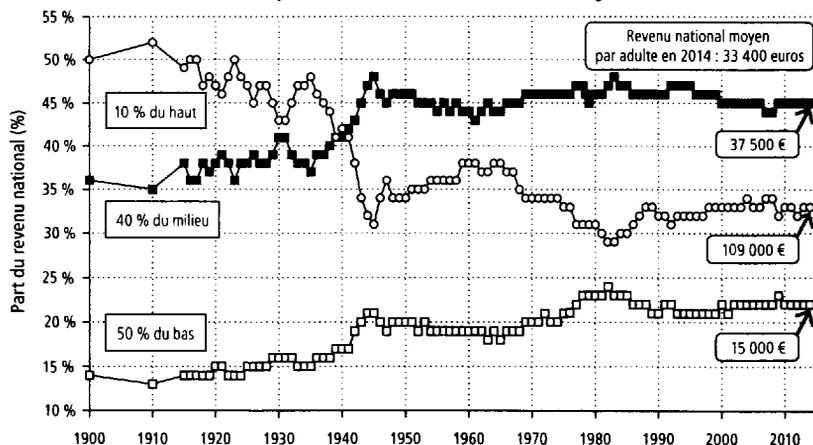
Groupe de revenus	Nombre d'adultes	Seuil de revenu en €	Revenu moyen en €	Part du revenu national
<b>Population entière</b>	51 722 000	–	33 400	100 %
<b>50 % du bas</b>	25 861 000	–	15 000	22,5 %
<b>40 % du milieu</b>	20 689 000	26 600	37 500	44,9 %
<b>10 % du haut</b>	5 172 000	56 100	109 000	32,6 %
dont 1 % du haut	517 000	161 400	360 600	10,8 %
dont 0,1 % du haut	51 700	544 600	1 234 400	3,7 %
dont 0,01 % du haut	5 200	2 002 000	4 318 600	1,3 %
dont 0,001 % du haut	500	6 976 500	13 175 100	0,4 %

En 2014 en France, les 10 % du haut ont perçu 33 % du revenu national. Toutes les valeurs ont été converties en parité de pouvoir d'achat (PPA) en euros 2016, aux taux de 1 € = 1,3 \$ = 4,4 ¥. La PPA tient compte des différences de coût de la vie entre pays. Les valeurs sont nettes d'inflation. Les totaux ne tombent pas forcément juste, en raison des arrondis.

Source : Garbinti, Goupille-Lebret et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

L'évolution des inégalités de revenus pendant le siècle écoulé se divise en trois grandes phases. La première s'étend du début de la Première Guerre mondiale à la fin de la Seconde. Comme le montre le graphique 2.5.1, la part de revenu des 10 % les plus aisés a subi une chute brutale pendant la période 1914–1945 : partie de 50 % du revenu total à la veille du premier conflit, elle se situait un peu au-dessus de 30 % en 1945. Cette baisse est due principalement à l'effondrement des revenus du capital, touchés par une série de chocs. En général, les revenus du capital représentent une proportion considérablement plus élevée des revenus des 10 % les plus riches – et, en particulier, des 1 % les plus fortunés – que de ceux des autres. Les deux guerres ont détruit une partie du stock de capital physique, et les faillites ne furent pas rares à cette époque. Les conflits ont causé une chute vertigineuse du PIB, qui, en 1945, avait baissé de moitié par rapport à 1929. L'inflation a atteint des niveaux record

Graphique 2.5.1.  
Parts du revenu national en France, 1900-2013 :  
croissance pour les classes inférieure et moyenne



En 2014 en France, les 10 % du haut ont perçu 33 % du revenu national. Leur revenu moyen était de 109 000 euros, soit le triple de la moyenne nationale par adulte. Toutes les valeurs ont été converties en parité de pouvoir d'achat (PPA) en euros 2016, aux taux de 1 € = 1,3 \$ = 4,4 ¥. La PPA tient compte des différences de coût de la vie entre pays. Les valeurs sont nettes d'inflation.

Source : Garbinti, Goupille-Lebret et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

(l'indice des prix a été multiplié par plus de 100 entre 1914 et 1950), pénalisant gravement les détenteurs d'obligations et, plus généralement, de titres à rendement fixe. L'encadrement des loyers au cours de cette période d'inflation a eu pour effet de diviser par dix leur valeur réelle. De plus, les nationalisations et la forte imposition de certains avoirs en 1945 ont contribué à la chute des revenus du capital. Par conséquent, les 1 % du haut – c'est-à-dire les personnes tirant le plus de revenus du capital – ont vu leur part du revenu national diminuer approximativement de moitié en l'espace de trente ans.

La deuxième phase, qui s'étend de 1945 à 1983, a vu le travail et le capital se disputer les fruits d'une croissance très élevée (3,3 % par an en moyenne). De 1945 à 1968, les disparités de salaire qui existaient avant les deux guerres mondiales se sont reconstituées. La part du capital dans l'économie

française a aussi augmenté, amenant une période d'inégalité croissante des revenus. Comme l'illustre le graphique 2.5.1, la part de revenu national perçue par les 10 % supérieurs est passée d'environ 30 % à 38 % au cours de cette période de vingt-trois ans, tandis que celle des 50 % du bas s'abaissait d'environ 23 % à 17 %. Mais les événements de Mai 68 ont coupé net cette montée des inégalités.

Mai 68 fut en France une période de troubles civils explosifs, ponctuée de manifestations, d'occupations d'universités et d'usines, ainsi que de grèves dans tout le pays. Dans un but d'apaisement, le gouvernement, sous la présidence du général de Gaulle, adopta le mois suivant une série de mesures de conciliation, parmi lesquelles un fort coup de pouce au salaire minimum réel, rehaussé d'environ 20 %. Ce fut le début d'une période d'augmentations régulières de ce salaire minimum, de 1968 à 1983. Le pouvoir d'achat de la population la plus modeste s'éleva bien plus vite que le PIB, qui connut lui-même une remarquable hausse de 30 %. Il en résulta une compression de la distribution des salaires et, plus généralement, une réduction des inégalités de revenus. Au début des années 1980, les 10 % supérieurs percevaient une part de revenu national avant impôts plus basse que jamais : 30 %, tandis que celle des 40 % moyens atteignait un sommet historique à environ 48 % et que les 50 % du bas en percevaient 23 %. Cependant, la montée du chômage à partir du milieu des années 1970 annonça aussi le début d'une nouvelle phase.

La troisième période, qui vit un ralentissement substantiel de l'augmentation des revenus (1 % par an en moyenne), commença en 1982-1983, lorsque des gouvernements successifs mirent fin à l'indexation des salaires sur les prix et, de ce fait, réduisirent le taux de croissance des salaires les plus bas<sup>1</sup>. Ces mesures s'inscrivaient dans un programme d'austé-

1. Ce découpage en périodes générales, relativement connu, a fait l'objet d'autres études. Cf. en particulier Thomas Piketty, « Income Inequality

rité, le « tournant de la rigueur », mis en place sous François Mitterrand, président de gauche récemment élu. Ce train de mesures visait à lutter contre une inflation élevée et contre une aggravation rapide des déficits budgétaires et commerciaux enregistrés de 1981 à 1983, qui risquaient d'exclure la France du Système monétaire européen. En outre, les pouvoirs publics augmentèrent les impôts et taxes, diminuèrent les subventions accordées aux entreprises publiques et limitèrent les prises en charge de soins par la sécurité sociale ainsi que les indemnités de chômage<sup>1</sup>. Cet ensemble de politiques eut pour effet d'agrandir l'écart des rémunérations entre les personnes à faible salaire et les autres. Pendant cette période, le degré d'inégalité demeura relativement stable, hormis en haut de la distribution. Les catégories situées tout à fait au sommet virent leurs revenus s'accroître de manière substantielle.

### **Fin des Trente Glorieuses pour les 95 % du bas, mais pas pour ceux du haut**

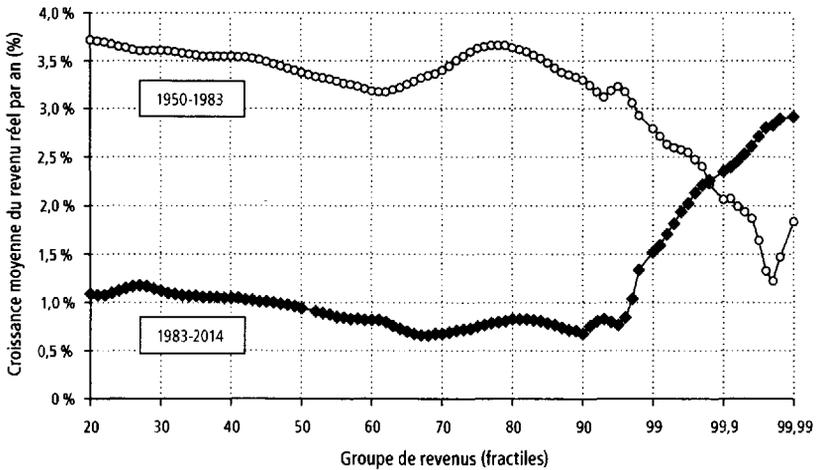
La courbe de la croissance totale par catégorie de revenus permet de comprendre l'ampleur du tournant survenu dans les années 1980, en répondant à la question suivante : « Dans quelle mesure chaque catégorie de population a-t-elle vu son revenu moyen changer au cours des différentes périodes considérées ? » De 1983 à 2014, le revenu national moyen par adulte s'est élevé de 35 % (1 % par an) en valeur réelle. Mais cette hausse n'a pas été la même pour tous les groupes de revenus, comme le montre l'impressionnant mouvement ascendant de la courbe 1983-2014, sur la droite du graphique 2.5.2. De 1983 à 2014, les 50 % du bas ont vu leurs

in France, 1901-1998 », *Journal of Political Economy*, vol. 111, n° 5, 2003, p. 1004-1042 ; *id.*, *Le Capital au XXI<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*

1. Cf. *ibid.*

revenus augmenter en moyenne de 31 % (0,9 % par an), les 40 % du milieu de 27 % (0,8 % par an) et les 10 % supérieurs de 49 % (1,3 % par an). En outre, la croissance totale des revenus est restée inférieure à celle de la croissance générale moyenne jusqu'au 99<sup>e</sup> centile, puis elle est montée en flèche pour atteindre 98 % sur cette période de trente et un ans pour les 0,1 % supérieurs (2,2 % par an) et 144 % pour les 0,001 % supérieurs (2,9 % par an).

Graphique 2.5.2.  
Croissance réelle moyenne annuelle par groupe de revenus en France, 1950-2014



De 1950 à 1983, le revenu réel du 50<sup>e</sup> centile s'est élevé en moyenne de 3,4 % par an.

De 1983 à 2014, cette croissance a été de 0,9 % par an.

Source : Garbinti, Goupille-Lebret et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

Les taux de croissance pour l'ensemble des groupes de revenus pendant la période 1950-1983 contrastent radicalement avec ceux de la période 1983-2014. Comme on le voit sur le tableau 2.5.2 et sur le graphique 2.5.2, ces taux ont été très élevés au cours des Trente Glorieuses pour les 99 % du bas : environ 200 %, et largement moindres pour les 1 % supérieurs : 109 % (soit 2,3 % par an). Pour les catégories tout à fait au sommet, les augmentations ont été

encore plus limitées : environ 80 % (1,8 % par an) pour les 0,1 % et 0,01 % supérieurs.

Une autre façon de mesurer ces évolutions divergentes consiste à comparer les parts de croissance économique totale bénéficiant aux différentes catégories de revenus. De 1950 à 1983, 25 % de cette croissance ont profité aux 50 % du bas de la population, contre seulement 6 % aux 1 % supérieurs. De 1983 à 2014, 21 % de la croissance ont eu pour bénéficiaires les 50 % du bas, c'est-à-dire la même proportion que pour les 1 % du haut.

En résumé, si l'accentuation des inégalités a été moins prononcée en France (et dans beaucoup de pays européens) qu'aux États-Unis, il existe une césure manifeste entre la période 1950-1983, pendant laquelle le bas de l'échelle bénéficia d'une plus forte croissance que le haut, et la période 1983-2014, caractérisée par un schéma exactement inverse.

### **L'augmentation récente au sommet est due à des salaires plus élevés et au rendement du capital**

En raison de la répartition inégale des bénéfices de la croissance, la part de revenu attribuée au centile supérieur a connu une augmentation considérable de 1983 à 2007 : alors qu'elle était auparavant inférieure à 8 %, elle a dépassé 12 % sur cette période, soit plus de 50 % de hausse. De 2008 à 2013, la part de revenu du centile supérieur a fluctué entre 10 % et 12 %, restant ainsi considérablement plus importante que lorsque les inégalités de revenus étaient à leur étiage, au début des années 1980 (*voir graphique 2.5.1*). Comme nous l'avons déjà vu, cette accentuation des inégalités parmi les plus riches est encore plus prononcée pour les 0,1 % et 0,01 % supérieurs. La différence entre le revenu national moyen avant impôts et celui des classes les plus favorisées a plus que

doublé sur les trente années précédentes. Le revenu moyen des 0,1 % du sommet, qui était vingt et une fois supérieur à la moyenne en 1983, l'était trente-sept fois en 2014 ; pour les 0,01 % du haut, ce chiffre est passé de soixante et onze fois à cent vingt-neuf fois.

Tableau 2.5.2.

**Croissance des revenus et inégalités en France, 1900-2014**

Groupe de revenus	1900-1950			1950-1983			1983-2014		
	Croissance annuelle moyenne	Croissance totale cumulée	Part de la croissance cumulée	Croissance annuelle moyenne	Croissance totale cumulée	Part de la croissance cumulée	Croissance annuelle moyenne	Croissance totale cumulée	Part de la croissance cumulée
<b>Population totale</b>	<b>1,0%</b>	64 %	100 %	<b>3,3%</b>	194 %	100 %	<b>1,0%</b>	35 %	100 %
<b>50% du bas</b>	<b>1,8%</b>	144 %	30 %	<b>3,7%</b>	236 %	25 %	<b>0,9%</b>	31 %	21 %
<b>40% du milieu</b>	<b>1,5%</b>	108 %	61 %	<b>3,4%</b>	204 %	48 %	<b>0,8%</b>	27 %	37 %
<b>10% du haut</b>	<b>0,2%</b>	11 %	8 %	<b>2,9%</b>	157 %	27 %	<b>1,3%</b>	49 %	42 %
dont 10-1 % du haut	0,6 %	37 %	16 %	3,1 %	178 %	21 %	0,9 %	33 %	21 %
dont 1 % du haut	-0,5 %	-23 %	-8 %	2,3 %	109 %	6 %	2,2 %	98 %	21 %
dont 0,1 % du haut	-1,1 %	-44 %	-7 %	1,7 %	75 %	1 %	2,8 %	133 %	8 %
dont 0,01 % du haut	-2,0 %	-63 %	-5 %	1,8 %	83 %	0 %	2,9 %	144 %	3 %

De 1900 à 1950, les 10 % du haut ont perçu 8 % de la croissance du revenu national.

Source : Garbinti, Goupille-Lebret et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Comment s'explique la récente hausse des revenus au sommet de la distribution ? Dans le cas de la France, cette catégorie de la population a bénéficié de considérables augmentations de revenus du travail comme du capital. De 1983 à 2013, pour les 0,01 % supérieurs, les revenus du travail ont augmenté de 53 % et ceux du capital de 48 %. Le progrès technique et l'évolution de l'offre et de la demande de travail qualifié, facteurs traditionnellement avancés, ne sauraient expliquer la concentration accrue de revenus au sommet de la distribution, dans le monde en général et en France

en particulier<sup>1</sup>. L'augmentation des revenus du travail pour cette catégorie de la population résulte plus probablement de l'évolution de facteurs institutionnels régissant les processus de détermination des rémunérations aux postes de direction. Il s'agit notamment de changements dans la gouvernance des grandes entreprises et du déclin des syndicats et de la négociation collective. En outre, l'évolution des taux marginaux d'imposition sur les revenus les plus élevés a sans doute eu aussi des répercussions sur les inégalités en matière de revenus du travail. Quand ces taux diminuent, cela peut modifier les rémunérations au sommet de l'échelle : les personnes concernées s'attendant à payer moins d'impôts, elles sont plus enclines à demander des augmentations de salaire<sup>2</sup>. Les taux d'imposition les plus forts, qui ont dépassé 60 % pendant les Trente Glorieuses, sont montés jusqu'à 70 % au début des années 1980. Puis ils sont descendus à environ 50 % à la fin des années 2000. En fait, les groupes du sommet de la distribution bénéficient de taux d'imposition effectifs (c'est-à-dire la totalité des impôts et taxes acquittés sur le revenu entier) inférieurs à ceux de la classe moyenne<sup>3</sup>. La réforme fiscale récemment proposée par le gouvernement actuel va

1. Cf. Thomas Piketty, *Le Capital au XXI<sup>e</sup> siècle*, op. cit., notamment chapitre 9.

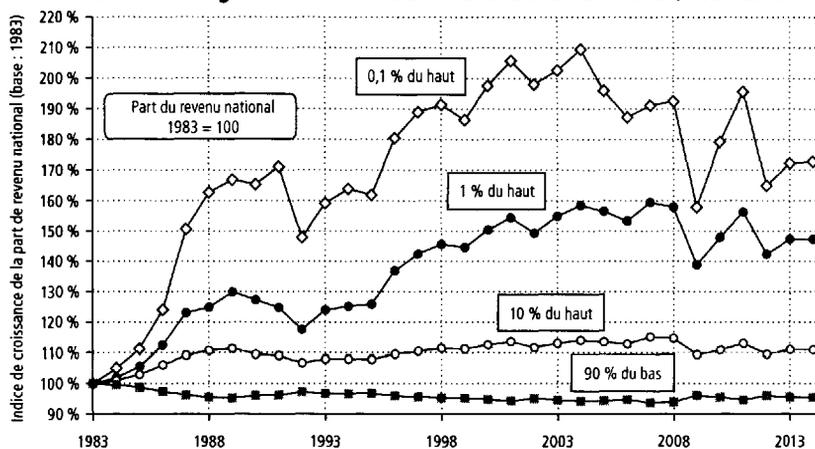
2. Thomas Piketty, Emmanuel Saez et Stefanie Stantcheva, « Optimal Taxation of Top Labor Incomes : A Tale of Three Elasticities », *American Economic Journal : Economic Policy*, vol. 6, n° 1, 2014, p. 230-271.

3. Antoine Bozio, Roy Dauvergne, Brice Fabre, Jonathan Goupille et Olivier Meslin, « Fiscalité et redistribution en France, 1997-2012 » (rapport), IPP.eu, mars 2012. Cf. en particulier page 28, à propos des taux d'imposition sur les revenus primaires (avant pensions et indemnités de chômage), et page 30, au sujet des revenus secondaires (pensions et indemnités de chômage comprises). Dans le premier cas, les taux appliqués aux tranches supérieures sont moins élevés que ceux appliqués aux autres. Dans le second cas, ils sont moins élevés pour les 50 % du bas que pour les privilégiés, mais la classe moyenne supporte un taux d'imposition total supérieur à celui des 0,1 % les plus fortunés.

renforcer cet avantage pour les classes supérieures, en particulier sous forme d'abaissement des taux d'imposition sur les revenus du capital.

Dans certains cas, une corrélation a été établie entre l'aggravation des inégalités relatives aux revenus du travail des catégories supérieures et celles relatives à leurs revenus du capital. Les grands dirigeants d'entreprises, par exemple, ont bénéficié de revenus du travail très élevés grâce à d'importantes primes ou stock-options (ce dont, pour certains d'entre eux, les médias se sont largement fait l'écho), puis de revenus financiers très élevés, dérivés de la hausse du cours des actions ainsi acquises. Les revenus du capital des plus hautes catégories ont également augmenté du fait du poids croissant du capital dans l'économie, dans un contexte de privatisations et de perte de pouvoir de négociation par le monde salarié.

Graphique 2.5.3.  
Croissance des inégalités au sommet de la distribution en France, 1983-2013



En 2013, la part du revenu national perçue par les 1 % du haut a augmenté de 34 % par rapport à celle de 1983. Celle des 0,1 % a augmenté de 60 %.

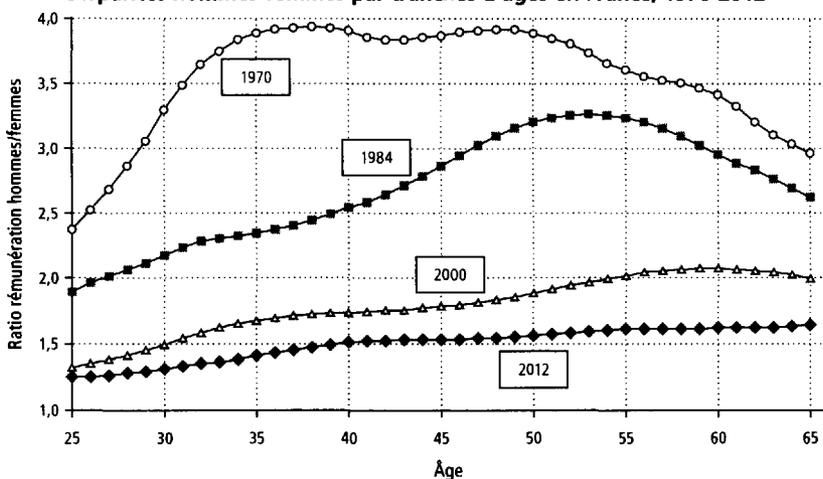
Source : Garbinti, Goupille-Lebreton et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

## **Les écarts hommes-femmes se réduisent mais encore aujourd'hui, les premiers gagnent 50 % de plus que les secondes**

Alors que les inégalités en matière de revenus s'accroissent depuis les années 1980, les écarts hommes-femmes s'ameunissent depuis les années 1970. Ils restent pourtant très importants en France. Dans les années 1970 (c'était encore l'« ère du patriarcat »), les hommes gagnaient trois fois et demie à cinq fois plus que les femmes, dont environ 45 % occupaient un emploi. La proportion de femmes exerçant une activité professionnelle s'est spectaculairement accrue pour atteindre 80 % en 2012, date à laquelle le ratio hommes-femmes des rémunérations avait diminué pour se placer à 1,5 en moyenne. Les écarts hommes-femmes varient en outre beaucoup selon la classe d'âge. Comme l'indique le graphique 2.5.4a, les hommes gagnaient en 2012 en moyenne 1,25 fois plus que les femmes à 25 ans et 1,64 fois plus à 65 ans.

Les inégalités hommes-femmes sont aussi particulièrement aiguës aux postes les mieux rémunérés. Malgré de modestes progrès depuis 1994, les femmes n'y ont toujours pas autant accès que les hommes. En 2012, elles représentaient 42 % des 50 % personnes les mieux payées. Elles étaient seulement 30 % dans la catégorie des 10 % supérieurs et 12 % dans celle des 0,1 % supérieurs. Si la tendance actuelle se poursuit, elles devront attendre 2102 pour être à égalité avec les hommes parmi les 10 % les mieux payés, et 2144 parmi les 0,1 % du sommet (*voir graphique 2.5.4b*).

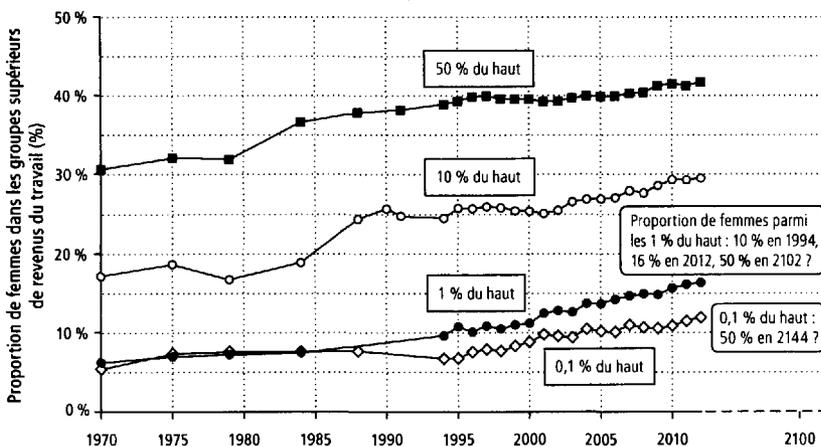
Graphique 2.5.4a.  
Disparités hommes-femmes par tranches d'âges en France, 1970-2012



En 2012, les hommes de 40 ans ont perçu en moyenne un revenu du travail 1,5 fois supérieur à celui des femmes du même âge.

Source : Garbinti, Goupille-Lebret et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

Graphique 2.5.4b.  
Proportion de femmes parmi les plus hauts revenus du travail en France, 1970-2012



En 2012, au sein du centile supérieur, les femmes représentaient 16 % de la population active.

Source : Garbinti, Goupille-Lebret et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

## 2.6 – Les inégalités de revenus en Allemagne

Ce chapitre s'appuie sur l'article de Charlotte Bartels, « Top Incomes in Germany, 1871-2013 » (document de travail n° 2017/18), WID.world, décembre 2017.

– En 2013, la part de revenu total perçue par la moitié inférieure de la population était de 17 %, tandis que celle du décile supérieur était de 40 %, ce qui était déjà le cas en 1913. La part du centile supérieur est cependant moins élevée aujourd'hui qu'à cette époque (13 % contre 18 %).

– La part des 1 % du haut a nettement augmenté entre la fondation du Reich en 1871 et celle de la république de Weimar en 1918. Puis elle a connu une chute spectaculaire à la suite des mesures sociales instaurées par ce dernier régime. La période nazie, qui mènera à la Seconde Guerre mondiale, voit une reprise économique et une politique favorable aux grandes entreprises, avec des pics temporaires pour les revenus les plus élevés. La part du centile supérieur redescend

ensuite à 10-12 % pendant les années 1950-1990. Depuis la réunification, elle suit une nouvelle pente montante.

– Pendant tout le xx<sup>e</sup> siècle et jusqu'à présent, les personnes percevant les plus hauts revenus sont les propriétaires de sociétés. La plupart des entreprises allemandes étant détenues par des familles, dont certains membres s'impliquent plus que d'autres dans leur gestion, il est difficile d'établir dans quelle mesure les revenus du sommet de la distribution sont des rémunérations du travail ou de « purs » profits du capital (faiblement issus du travail). Cependant, à partir des années 1980, les travailleurs hautement qualifiés sont de plus en plus présents au sommet de la distribution.

– En Allemagne, la forte concentration des revenus caractérisant l'ère de l'industrialisation a diminué dès les années 1920 et fluctué autour d'un même niveau pendant tout l'après-guerre. Cette situation diffère de celle d'autres pays riches comme les États-Unis, le Royaume-Uni ou la France, où la Seconde Guerre mondiale a réduit de façon importante et durable la concentration des revenus en haut de la hiérarchie.

L'étude des inégalités et de leur évolution en Allemagne, fondée sur les données relatives à l'impôt sur le revenu, est une tradition de longue date. Les chiffres prussiens et saxons, en particulier, sont loués pour leur précision. C'est entre autres à partir de données prussiennes sur l'impôt sur le revenu que Simon Kuznets a élaboré sa célèbre hypothèse concernant l'aggravation des inégalités lors de la première phase d'industrialisation<sup>1</sup>. Grâce à l'adoption d'un système fiscal moderne dans les *Länder* allemands dès la fin du xix<sup>e</sup> siècle, il est possible d'établir des statistiques depuis l'ère de l'industrialisation jusqu'à l'époque actuelle.

1. *Shares of Upper Income Groups in Income and Savings, op. cit.*

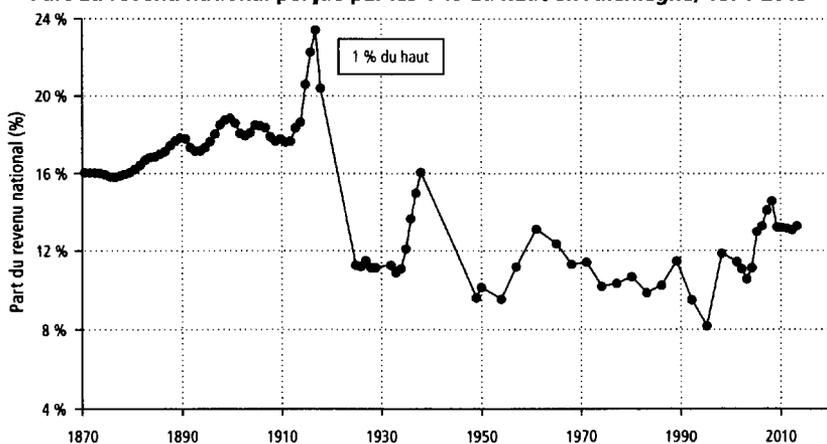
Les séries présentées dans ce chapitre reposent sur des données concernant les revenus avant impôts, issues de statistiques fiscales historiques collectées par Charlotte Bartels. L'impressionnante longueur de la période couverte en Allemagne n'a cependant pas que des avantages, car les territoires concernés par ces séries ont changé au fil du temps. En raison des deux guerres mondiales, de la division de l'Allemagne après le second conflit et de sa réunification en 1990, le chercheur se trouve face à des systèmes fiscaux qui se sont appliqués à des territoires et à des populations de dimensions très différentes d'une époque à l'autre.

### **L'évolution des inégalités de revenus allemandes se déroule sur cinq périodes**

On peut distinguer cinq périodes dans l'évolution des inégalités de revenus, de 1871 à 2013. Le graphique 2.6.1 montre celle de la part perçue par le centile supérieur entre ces deux dates. La première période débute lors de la fondation de l'Empire allemand en 1871, qui unifie les États allemands, et se termine avec la Première Guerre mondiale. Le plus grand bénéficiaire de cette période d'industrialisation est le centile supérieur. La part de revenu qui lui échoit suit une pente ascendante d'abord modérée : 16 % en 1871 puis 18 % en 1913, pour monter bien plus fortement à 23 % pendant le conflit. Cette augmentation nette pourrait résulter des faramineux profits engendrés par les dépenses militaires. En 1918, les autorités parviennent à restreindre ces profits et donc à faire redescendre la part des 1 % supérieurs à 20 % du revenu national.

La deuxième période couvre la durée de la république de Weimar (1918-1933). Celle-ci adopte diverses mesures visant à réduire les inégalités, parmi lesquelles l'augmentation du taux marginal d'imposition, qui passe de 5 % à 60 % en Prusse,

Graphique 2.6.1.  
Part du revenu national perçue par les 1 % du haut en Allemagne, 1871-2013



En 2013, les 1 % du haut ont perçu 13 % du revenu national.

Source : Bartels (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

l'instauration de l'assurance chômage et une réglementation sur la protection de l'emploi. De puissants syndicats et le développement des négociations collectives favorisent une hausse des salaires, ce qui atténue les inégalités de revenus du travail. Au cours de cette période, l'hyperinflation érode les avoirs financiers et réduit dans une ample mesure les revenus du capital. De plus, pendant toutes les années 1920, les entreprises industrielles dégagent des profits très limités, voire nuls, et la plupart d'entre elles ne versent donc pas de dividendes. Par conséquent, la part de revenu du centile supérieur décroît de manière considérable : située à 20 % en 1918, elle est de 11 % en 1925 et reste à ce niveau jusqu'à 1933.

La troisième période commence par l'arrivée au pouvoir des nazis en 1933 et s'achève en 1938, à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Le Bureau des statistiques cesse alors de publier des données fiscales, c'est pourquoi on ignore comment a évolué la répartition des revenus pendant le conflit. Cette époque d'avancée vers la guerre est marquée par une extraordinaire hausse de la part de revenu perçue

par le centile supérieur : de 11 % en 1934, celle-ci monte à 17 % en 1938, en contradiction avec le discours d'origine du parti nazi, qui s'affirmait anticapitaliste. À l'inverse, le groupe « P95-P99 » (c'est-à-dire les 5 % les plus riches moins les 1 % du sommet) ne voit sa situation progresser que modérément. En Allemagne comme dans la plupart des pays riches, la reprise suivant la crise de 1929 a débuté en 1932. Les profits des entreprises industrielles sont montés en flèche de 1933 à 1939. Thomas Ferguson et Hans-Joachim Voth ont trouvé des preuves que les firmes en lien étroit avec les nazis ont tiré de ce rétablissement économique des bénéfices disproportionnés, qui ont sans doute favorisé une concentration accrue des revenus entre les mains des plus privilégiés<sup>1</sup>. Si les entreprises liées à l'État nazi sont plutôt celles de grande envergure, tous domaines d'activité confondus, cela se vérifie en particulier dans le secteur du réarmement.

### **L'après-guerre est marqué par une part relativement stable mais élevée du centile supérieur**

L'après-guerre se caractérise également par une forte concentration des revenus aux mains des plus privilégiés, en parallèle avec une distribution des salaires assez resserrée. Du milieu des années 1950 aux années 1980, la part du centile supérieur oscille entre 11 % et 13 %. C'est davantage qu'aux États-Unis, au Royaume-Uni ou en France à la même époque. Cette constatation est d'autant plus frappante que les mesures adoptées par les États après la guerre (en particulier les nationalisations et l'encadrement des loyers), s'ajoutant aux destructions survenues pendant le conflit, sont habituellement considérées comme des facteurs d'égalisation, tant en

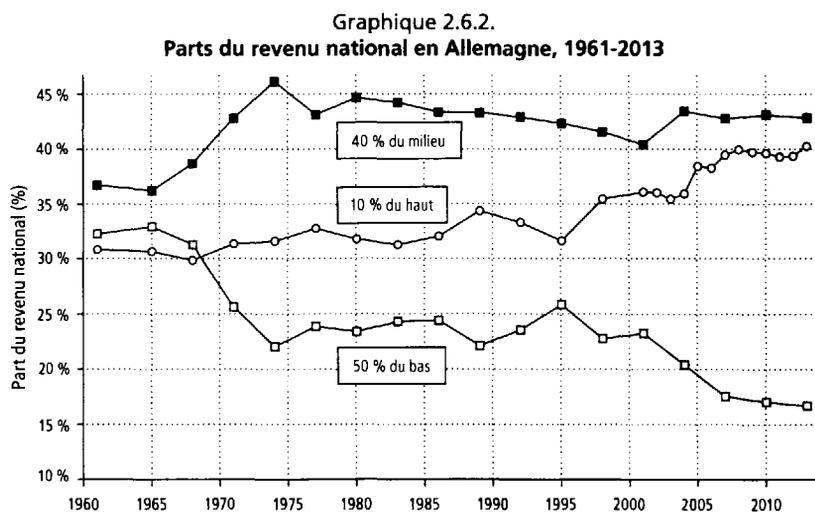
1. « Betting on Hitler : The Value of Political Connections in Nazi Germany », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 123, n° 1, 2008, p. 101/137.

Allemagne que dans les autres anciens pays belligérants. La réforme monétaire de 1948 lamine les revenus des avoirs financiers pour la seconde fois au xx<sup>e</sup> siècle, sans affecter les actifs des entreprises ni l'immobilier. L'épargne perd 90 % de sa valeur. Les loyers étant strictement encadrés, les revenus les plus élevés proviennent des profits des entreprises. Par ailleurs, la forte demande en main-d'œuvre et l'importante hausse du revenu national pendant la période de « miracle économique » (*Wirtschaftswunder*) coïncident avec un pouvoir important des syndicats, un faible niveau de chômage et une distribution des salaires peu étendue. Les 50 % du bas reçoivent alors un tiers du revenu total, comme le montre le graphique 2.6.2. C'est seulement à partir des années 1980 que les personnes les mieux rémunérées entreront de plus en plus dans les groupes de revenus supérieurs et que la distribution des salaires deviendra de plus en plus inégale. Avec les crises pétrolières et l'arrivée du chômage de masse, la part des 50 % du bas descend à moins d'un cinquième du revenu national. À cette chute répond une augmentation à l'avantage des 40 % du milieu qui, à partir des années 1970, bénéficient d'un peu plus de 40 % du revenu national.

### **Depuis la réunification, les inégalités se creusent au sommet**

La cinquième et dernière période suit la réunification de l'Allemagne. Celle-ci, survenue le 3 octobre 1990, a rattaché à la République fédérale d'Allemagne les *Länder* de l'Est : Berlin, Brandebourg, Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, Saxe, Saxe-Anhalt et Thuringe. Les premières années suivant la réunification ont été marquées par des hausses extrêmement rapides du revenu national. Dans l'ex-Allemagne de l'Est, la production industrielle s'est très vite effondrée, avec pour corollaire une augmentation du chômage. Les personnes

qui n'ont pas perdu leur emploi ont profité d'un bond sans précédent de leurs salaires réels grâce à l'action des syndicats de l'Est, qui visaient à atteindre en 1994 une égalité avec les rémunérations de l'Ouest. Sous ces effets conjugués, la part de revenu du centile supérieur a brusquement chuté, tandis que les 50 % du bas ont vu la leur progresser au lendemain de la réunification. L'entrée dans le nouveau millénaire a marqué un autre tournant : la part de la moitié inférieure, qui était de 22 % en 2001, se situait à 17 % en 2013, tendance qui allait de pair avec le développement de secteurs offrant de faibles rémunérations.



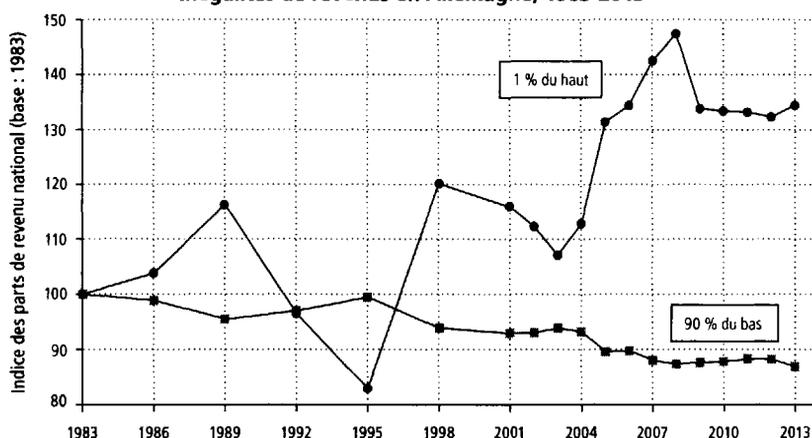
En 2013, les 10 % du haut ont perçu 40 % du revenu national.

Source : Bartels (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, les 10 % du haut ont vu leur part de revenu progresser de manière régulière. Les travailleurs hautement qualifiés (ingénieurs, avocats, médecins...) ont bénéficié d'une forte hausse de leurs rémunérations et sont de plus en plus présents parmi les catégories aisées. Cependant, le haut de l'échelle reste exclusivement occupé par les propriétaires d'entreprise, dont les profits fluctuent en

fonction des cycles d'activité. La part du centile supérieur est instable, comme l'indique le graphique 2.6.3. En effet, elle a été largement touchée au milieu des années 1990 par la crise consécutive à la réunification, par l'éclatement de la bulle de la nouvelle économie au début des années 2000 et par la crise financière de 2008. Mais, malgré une chute importante après ce dernier choc, la part du centile supérieur a encore monté de presque 40 % de 1983 à 2013, tandis que celle des 90 % inférieurs diminuait de 10 %. En 2013, pour un revenu moyen de 36 200 euros en Allemagne, les 10 % du haut gagnaient 146 000 euros, les 40 % du milieu 39 000 euros et les 50 % du bas 12 000 euros.

Graphique 2.6.3.  
Inégalités de revenus en Allemagne, 1983-2013



La part du revenu national perçue par les 1 % du haut en 2013 a augmenté de 35 % par rapport à son niveau de 1983, tandis que celle des 90 % du bas a diminué de 13 %.

Source : Bartels (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

## 2.7 – Les inégalités de revenus en Chine

Ce chapitre s'appuie sur l'article de Thomas Piketty, Li Yang et Gabriel Zucman, « Capital Accumulation, Private Property and Rising Inequality in China, 1978/2015 » (document de travail n° 2017/6), WID.world, avril 2017.

– Les politiques d'ouverture adoptées par le gouvernement chinois à partir de la fin des années 1970 ont donné lieu à des augmentations sans précédent du revenu national, mais elles ont en outre profondément modifié sa distribution.

– Alors que les 10 % du haut et les 50 % du bas se partageaient 27 % du revenu national en 1978, leurs parts respectives ont fortement divergé ensuite : en 2015, celle de la classe supérieure était de 42 %, contre 15 % pour la classe inférieure.

– Les 10 % du haut ont bénéficié de taux de croissance cumulés supérieurs à la moyenne nationale (environ 1 200 %, contre 800 %), tandis que les 50 % du bas et les 40 % du

milieu voyaient leurs revenus augmenter plus lentement (400 % et 700 %).

– Le fossé urbain-rural vis-à-vis du revenu national s'est considérablement creusé de 1978 à 2015, en raison de l'augmentation de la population urbaine et de ses revenus. Cependant, ce sont les inégalités intrarégionales qui ont fait grimper les inégalités à l'échelle nationale.

### **Depuis 1978, le revenu moyen en Chine a été multiplié par neuf**

En décembre 1978, le Parti communiste chinois, alors dirigé par Deng Xiaoping, lançait un ensemble de mesures destinées à réformer et à ouvrir l'économie de la République populaire de Chine. Son but était d'instaurer un nouveau modèle économique fondé sur le principe d'un « socialisme aux caractéristiques de la Chine ». L'abandon du modèle communiste en vigueur depuis des décennies a débouché sur des réformes graduelles et néanmoins de grande envergure. Celles-ci se sont étendues à partir de zones économiques spécifiques autour de villes côtières vers l'intérieur des terres, ainsi que, par vagues, d'un secteur d'activité à l'autre. Lors d'un premier train de réformes, les autorités ont appliqué les principes du marché au secteur de l'agriculture en décollectivisant la production. L'État a conservé la gestion de la plupart des industries jusqu'au milieu des années 1980, tout en autorisant, sous sa supervision, des investissements et créations d'entreprises d'origine étrangère. Une deuxième phase de réformes, plus profondes, s'est déroulée pendant les décennies suivantes. Le système centralisé de planification industrielle, inspiré du modèle soviétique, a été démantelé et a cédé la place aux privatisations et au développement de la sous-traitance au sein des entreprises publiques, même si l'État a conservé la

main sur les monopoles dans certains secteurs, notamment la finance et l'industrie pétrolière. En outre, la libéralisation des marchés pendant cette période s'est accompagnée d'une suppression du contrôle des prix et d'une réduction des politiques et réglementations protectionnistes, d'où un spectaculaire développement du secteur privé. Ces changements ont été particulièrement manifestes sur le marché du logement. La part de l'habitat privé est passée d'environ 50 % en 1978 à plus de 95 % en 2015. Dans d'autres types de capitaux intérieurs, la part publique a diminué, mais elle avoisine toujours 50 %.

Les conséquences des privatisations et de la politique d'ouverture ont été d'un intérêt majeur au niveau international, notamment à cause de la croissance connue par la Chine depuis quarante ans et de l'amélioration de son niveau de vie. En effet, de 1978 à 2015, ce pays pauvre et à bas revenus est passé au premier rang des économies émergentes. Malgré la diminution de son poids démographique par rapport à la population mondiale, la Chine a vu sa part de revenu mondial augmenter de moins de 3 % en 1978 à 19 % en 2015, et son revenu réel par adulte se multiplier par plus de neuf. En effet, alors qu'il se situait autour de 1 400 euros par an en 1978 (moins de 15 % de la moyenne mondiale), il dépassait 13 100 euros en 2015 (près de 90 % de la moyenne mondiale).

Dans une étude récente, Thomas Piketty, Li Yang et Gabriel Zucman analysent la façon dont cette croissance exceptionnelle s'est répartie au sein de la population chinoise (*voir ci-dessous*) et l'impact que les privatisations ont eu sur les ratios capital/revenu dans le pays (*voir chapitre 3.3*)<sup>1</sup>. Pour établir des distributions nationales, les auteurs associent des résultats d'enquêtes, la comptabilité nationale et des données, communiquées depuis peu, relatives à l'impôt des contribuables

1. « Capital Accumulation... », document de travail cité.

les plus fortunés. Ils constatent une augmentation significative des inégalités de revenus par adulte avant impôts de 1978 à 2015<sup>1</sup>. Ces résultats accentuent dans une large mesure les statistiques officielles sur les inégalités mais sont probablement en dessous de la vérité car ils demeurent imparfaits.

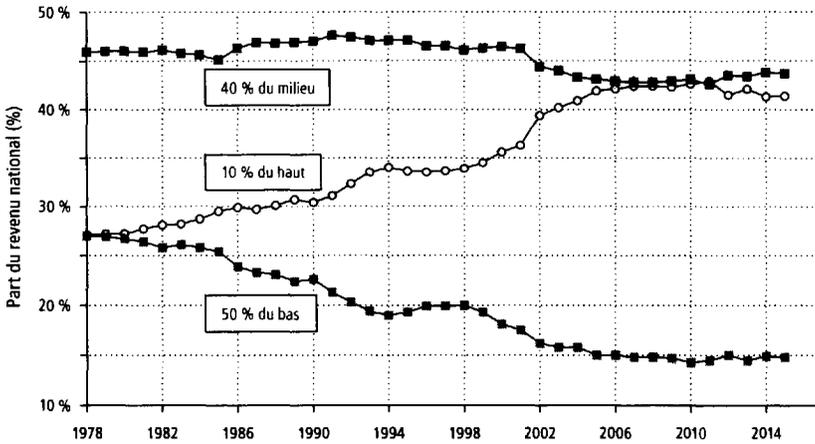
### **Après l'ouverture économique, les parts des 10 % du haut et des 50 % du bas divergent**

Au début des privatisations en Chine (également évoquées au chapitre 3.4, concernant l'évolution des patrimoines public et privé), la part du revenu national allant aux 10 % supérieurs de la population était de 27 %, de même que celle des 50 % du bas. En d'autres termes, ces deux groupes recevaient la même proportion du revenu national, à cette différence près que le premier était cinq fois moins nombreux que le second. Le revenu moyen des 50 % du bas équivalait donc à un cinquième de celui des 10 % du haut. En 1978, la part des 40 % du milieu représentait un peu plus de 46 % du revenu national ; leur revenu moyen était juste un peu plus élevé que la moyenne nationale. On observe sur les quarante dernières années une importante divergence entre les parts respectives des 50 % du bas et des 10 % supérieurs (*voir graphique 2.7.1*).

En 2015, la part des 50 % du bas se situait juste en dessous de 15 %, ce qui représentait une perte de douze

1. La comparaison des séries établies dans cette étude avec les estimations officielles, fondées sur des enquêtes, montre que, si ces deux méthodes de calcul aboutissent à la définition de tendances proches, les données utilisées dans Thomas Piketty, Li Yang et Gabriel Zucman, « Capital Accumulation... », document de travail cité, indiquent des inégalités bien plus marquées et en progression bien plus rapide sur cette période. La différence entre ces estimations résulte majoritairement de l'utilisation de données sur la fiscalité des revenus élevés.

Graphique 2.7.1.  
Part du revenu national en Chine, 1978-2015



En 2015, les 10 % du haut ont perçu 41 % du revenu national.

Source : Piketty, Yang et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

points de pourcentage depuis 1978. Quant à celle des 10 % du haut, elle avait augmenté de 41 %. En 2015, le revenu moyen des 50 % du bas (3 900 euros ou 17 000 yuans) était environ treize fois et demie inférieur à celui des 10 % les plus riches (54 500 euros ou 238 000 yuans). Les 50 % du bas touchaient donc approximativement 3,4 fois moins que le revenu national moyen par adulte, qui s'élevait en 2015 en Chine à 13 100 euros (ou 57 000 yuans), tandis que les 10 % supérieurs gagnaient environ quatre fois le revenu moyen. En 2015, la part revenant aux 40 % du milieu, qui était de presque 44 %, ne présentait qu'une différence marginale avec son niveau de 1978. Le revenu moyen de cette classe moyenne (14 400 euros ou 63 000 yuans) dépassait légèrement le revenu moyen chinois par adulte (voir tableau 2.7.1).

## Les inégalités de revenus se stabilisent après 2006

Si les revenus respectifs des 10 % supérieurs et des 50 % du bas en Chine ont divergé à partir de 1978, leur disparité a été manifeste surtout de 1998 à 2006. Ces huit années ont coïncidé avec la mise en œuvre par le gouvernement de nouvelles privatisations, principalement dans le secteur tertiaire. Cela s'est traduit, entre autres, par une réduction de la part de revenu national allant aux 50 % du bas, qui est passée de 20 % à 15 %, et par une augmentation de celle des 10 % supérieurs, d'environ 34 % à 43 %. Ensuite, cette inégalité s'est stabilisée en apparence, les parts respectives des trois principaux groupes demeurant en 2015 *grosso modo* à leur niveau de 2006. Cette stabilisation est sujette à caution, car elle reflète peut-être certaines limites des informations utilisées, dues en particulier à l'indisponibilité de données nationales concernant des contribuables à hauts revenus depuis 2011<sup>1</sup>. Cette tendance est cependant confirmée par certains chercheurs selon lesquels un tournant s'est produit vers 2006, pour deux raisons : de nouvelles politiques favorisant une croissance plus équitable et le ralentissement de transformations structurelles telles que la compression de la main-d'œuvre rurale, à l'origine d'une hausse des salaires plus rapide que celle de la production<sup>2</sup>.

1. Le manque de données nationales sur les contribuables à hauts revenus depuis 2011 oblige en particulier les auteurs à appliquer les facteurs de correction moyens 2006-2010 aux années 2011-2015 (ce qui rend effectivement impossible de détecter une éventuelle recrudescence des inégalités depuis 2011).

2. Cf. Ravi Kanbur, Yue Wang et Xiaobo Zhang, « The Great Chinese Inequality Turnaround » (document de travail n° 2017/433), ECINEQ.org, avril 2017 ; et Ligang Song, Ross Garnaut, Cai Fang et Lauren Johnston, « Domestic Transformation in the Global Context », in *id.* (dir.), *China's*

La comparaison des séries établies par Thomas Piketty, Li Yang et Gabriel Zucman avec les estimations du gouvernement chinois, fondées sur des enquêtes, amène deux remarques. Premièrement, les données officielles indiquent aussi une forte augmentation de la part de revenu national perçue par le décile supérieur et une forte baisse de celle des 50 % du bas, de 1978 à 2015. Deuxièmement, le degré d'inégalité et son aggravation sont plus marqués dans les séries corrigées ci-dessus mentionnées que dans les séries officielles. La part du décile supérieur s'élève de quatorze points sur la période considérée (de 27 % à 41 % du revenu national), soit six points de plus que selon les statistiques officielles. En revanche, la correction à la hausse voit la part du centile supérieur atteindre 14 % du revenu national en 2015, contre 6,5 % selon les résultats bruts d'enquêtes utilisés comme base. Pour l'essentiel, la différence entre ces estimations et les enquêtes provient d'une plus grande finesse de précision permise par les données sur l'impôt sur le revenu pour les catégories les plus riches. En 2015, par exemple, les enquêtes indiquent une part de 6,5 % du revenu national pour le centile supérieur mais, en intégrant des données relatives aux contribuables à hauts revenus, on arrive à 11,5 %, et même à 14 % si l'on inclut les profits non distribués et autres revenus non imposés.

### **Depuis 1980, les plus hauts revenus chinois connaissent des taux de croissance à quatre chiffres**

Les nouvelles séries de données élaborées par Thomas Piketty, Li Yang et Gabriel Zucman permettent aussi de décomposer l'augmentation du revenu national par strates de

---

*Domestic Transformation in a Global Context*, Acton, Australian National University Press, 2015, p. 1-16.

la distribution et donc d'évaluer dans quelle mesure chaque strate bénéficie de la colossale croissance affichée par la Chine depuis 1980 (voir tableau 2.7.2 et graphique 2.7.2).

Le revenu moyen par adulte a été multiplié par près de neuf de 1980 à 2015, ce qui correspond à une croissance moyenne de 6,4 % par an, soit 780 % au total. Les bénéfices de cette augmentation ne sont pas répartis de façon équitable : son taux a été d'autant plus élevé que le niveau de revenu l'était aussi. Les 50 % du bas ont bénéficié d'une croissance de 390 % sur la période considérée, alors qu'elle a été de 730 % pour les 40 % du milieu et de 1 230 % pour les 10 % supérieurs. Au sein de ce décile, la répartition de la croissance n'a pas été équitable non plus. Le centile supérieur a vu son revenu augmenter de 1 800 %. C'est énorme, mais bien moins que les taux de plus de 2 270 %, de 2 920 % et de 3 520 % pour les 0,1 %, 0,01 % et 0,001 % du sommet de la distribution.

**Tableau 2.7.1.**  
**Distribution du revenu national en Chine, 2015**

Groupe de revenus	Nombre d'adultes	Seuil de revenus (€)	Revenu moyen (€)	Part du revenu national
Population entière	1 063 543 000	–	13 100	100 %
50 % du bas	531 771 000	–	3 900	14,8 %
40 % du milieu	425 417 000	7 800	14 400	43,7 %
10 % du haut	106 354 000	27 000	54 500	41,4 %
dont 1 % du haut	10 635 000	79 000	183 000	13,9 %
dont 0,1 % du haut	1 064 000	244 000	828 000	6,3 %
dont 0,01 % du haut	106 000	1 411 000	4 207 000	3,2 %
dont 0,001 % du haut	11 000	6 868 000	17 925 000	1,4 %

En 2015, les 1 % du haut ont perçu un revenu moyen de 183 000 euros (800 000 yuans). Toutes les valeurs ont été converties en parité de pouvoir d'achat (PPA) en euros 2016 aux taux de 1 € = 1,3 \$ = 4,4 ¥. La PPA tient compte des différences de coût de la vie entre pays. Les valeurs sont nettes d'inflation. Les totaux ne tombent pas forcément juste, en raison des arrondis.

Source : Piketty, Yang et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Tableau 2.7.2.  
Croissance des revenus et inégalités en Chine, 1980-2015

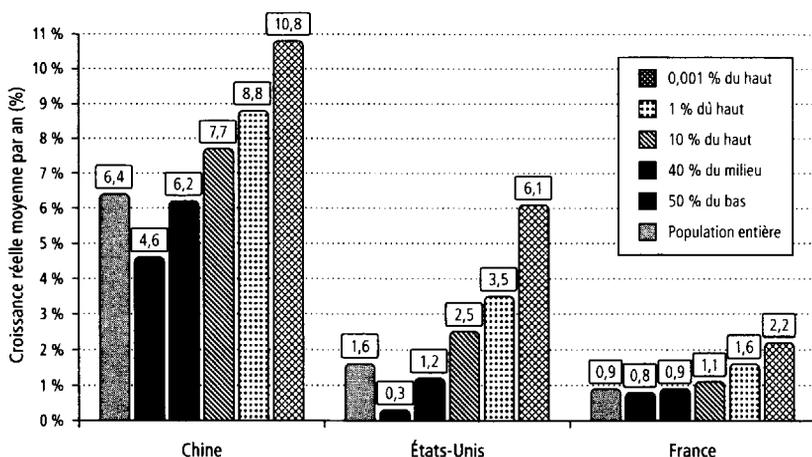
Groupe de revenus	Chine		États-Unis		France	
	Taux moyen de croissance par an 1980-2015	Croissance totale cumulée 1980-2015	Taux moyen de croissance par an 1980-2015	Croissance totale cumulée 1980-2015	Taux moyen de croissance par an 1980-2015	Croissance totale cumulée 1980-2015
Population entière	6,4 %	776 %	1,4 %	63 %	0,9 %	38 %
50 % du bas	4,6 %	386 %	0,1 %	3 %	0,8 %	33 %
40 % du milieu	6,2 %	733 %	1,0 %	44 %	0,9 %	35 %
10 % du haut	7,7 %	1 232 %	2,3 %	124 %	1,1 %	46 %
dont 1 % du haut	8,8 %	1 800 %	3,3 %	208 %	1,6 %	77 %
dont 0,1 % du haut	9,5 %	2 271 %	4,2 %	325 %	1,7 %	81 %
dont 0,01 % du haut	10,2 %	2 921 %	5,0 %	460 %	1,9 %	91 %
dont 0,001 % du haut	10,8 %	3 524 %	5,9 %	646 %	2,2 %	110 %

De 1980 à 2015 en Chine, le revenu moyen avant impôts des 10 % du haut a augmenté de 1 232 %. Les valeurs sont nettes d'inflation.

Source : Piketty, Yang et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

Dans le même temps, le revenu moyen par adulte n'augmentait que de 63 % aux États-Unis et de 38 % en France, soit quatorze et vingt et une fois moins qu'en Chine. Les différences de répartition de l'augmentation sont également marquées en bas de la distribution : les Américains du groupe des 50 % du bas ont vu leur part de revenu national augmenter de 3 % sur la période considérée ; pour les Français, l'augmentation a été de 33 %, c'est-à-dire en dessous de la moyenne. Le même schéma, selon lequel les revenus augmentent d'autant plus vite que l'on approche du sommet de la distribution, apparaît avec évidence dans tous les pays.

Graphique 2.7.2.  
**Croissance en pourcentage du revenu moyen annuel par groupe de revenus en Chine, en France et aux États-Unis, 1980-2015**



De 1980 à 2015 en Chine, le revenu moyen avant impôts des 50 % du bas a augmenté en moyenne de 4,6 % par an, contre 0,3 % aux États-Unis. Les valeurs sont nettes d'inflation.

Source : Piketty, Yang et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

## **Le fossé entre populations urbaine et rurale continue de s'agrandir, mais ce sont les écarts intrarégionaux qui élèvent le niveau général d'inégalité**

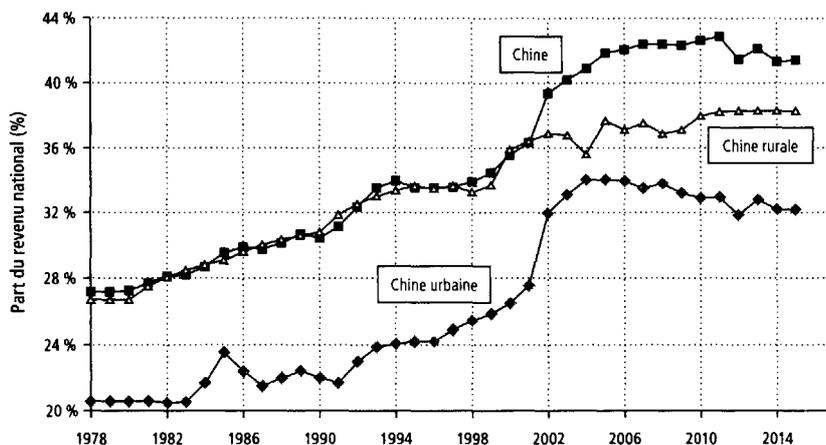
En quoi le fossé entre population urbaine et rurale a-t-il joué dans l'évolution des inégalités en Chine ? Cette question est importante car il se pourrait que les inégalités soient principalement causées par des écarts croissants entre zones urbaines et rurales plutôt qu'entre individus au sein d'une même zone. Selon le facteur qui sera dominant, les conséquences en termes de politiques publiques à en tirer ne seront pas les mêmes. Pour répondre à cette question, il faut tout d'abord identifier en quoi les populations des villes et des campagnes ont changé après 1978, car cela déterminera dans une certaine mesure les parts respectives de revenu national perçues par les populations urbaine et

rurale. Dans les régions urbaines de Chine, la population adulte est passée de cent millions en 1978 à presque six cents millions en 2015. Pendant cette période, la population rurale est restée à peu près stable : de quatre cents millions en 1978, elle atteignait presque six cents millions vers 1995, avant de diminuer pour se situer à moins de cinq cents millions en 2015. En outre, l'écart de revenus entre la Chine rurale et la Chine urbaine, important depuis toujours, s'est encore accru pendant cette période. En 1978, les ménages urbains gagnaient deux fois plus en moyenne que les ménages ruraux ; en 2015, ils gagnaient trois fois et demie plus. Ainsi, alors que la proportion d'urbains dans la population totale est passée de 20 % en 1978 à 55 % en 2015, leur part du revenu national s'est élevée de 30 % à 80 %.

Les inégalités se sont aggravées à l'intérieur de la Chine urbaine et de la Chine rurale, mais l'inégalité est nettement plus marquée au niveau national (où les 50 % du bas ne détiennent que 15 % du revenu total) que dans la Chine rurale (où le chiffre est de 20 %) ou urbaine (25 %) considérées isolément<sup>1</sup>. Comme mis en évidence dans les chapitres précédents, la tendance suivie par le décile supérieur, qui voit ses revenus augmenter, est *grosso modo* l'image inversée de celle des 50 % du bas. L'association de ces données démontre aussi qu'il y a toujours eu plus d'inégalités dans les zones rurales chinoises que dans les zones urbaines. Si la tendance actuelle se poursuit, cela restera le cas (*voir graphiques 2.7.3a et b*).

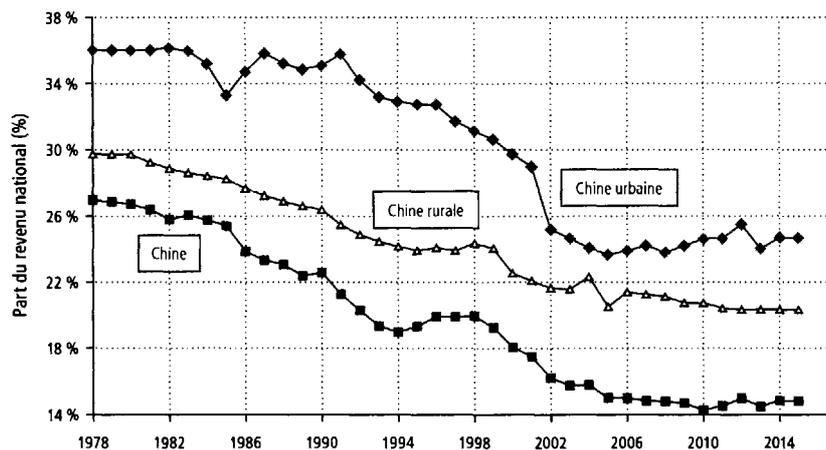
1. De ce fait, la part des 40 % du milieu est actuellement comparable en Chine en général et dans les zones urbaines du pays. La part du décile supérieur est plus élevée dans le pays entier que dans les zones urbaines. Celle des 50 % du bas est plus faible. C'est pourquoi celle de la classe moyenne est dans les deux cas de l'ordre de 43-44 % depuis quelques années.

Graphique 2.7.3a.  
Part du revenu des 10 % du haut en Chine rurale et urbaine, 1978-2015



En 2015 dans la Chine rurale, la part du revenu national perçue par les 10 % du haut était de 38 %.  
Source : Piketty, Yang et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Graphique 2.7.3b.  
Part du revenu des 50 % du bas en Chine rurale et urbaine, 1978-2015



En 2015 dans la Chine rurale, la part de revenu national perçue par les 50 % du bas était de 20 %.  
Source : Piketty, Yang et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

## 2.8 – Les inégalités de revenus en Russie

Ce chapitre s'appuie sur l'article de Filip Novokmet, Thomas Piketty et Gabriel Zucman, « From Soviets to Oligarchs : Inequality and Property in Russia, 1905-2016 » (document de travail n° 2017/9), WID.world, juillet 2017.

– La transition réalisée par l'ex-Union soviétique d'un modèle communiste à une économie capitaliste à partir de 1989 a engendré une importante divergence des parts de revenu national et des augmentations de revenus des différentes strates de la distribution.

– La part du revenu national attribuable aux 50 % du bas est passée de 30 % en 1989 à moins de 20 % aujourd'hui, alors que celle des 1 % du sommet est montée en flèche, d'environ 25 % à plus de 45 %.

– La « thérapie de choc » rapide et désordonnée appliquée sous forme de privatisations, la fuite des capitaux et la montée des investissements offshore, accompagnées d'une

inflation élevée et d'une libéralisation des marchés, ont contribué à l'augmentation des plus hauts revenus russes depuis 1989.

– Les degrés d'inégalité sont aujourd'hui comparables à ceux observés pendant la période tsariste, voire plus élevés. La révolution soviétique a conduit à une considérable redistribution des revenus. La part de revenu national allant aux 1 % supérieurs, qui était de 18 % en 1905, était inférieure à 4 % en 1928.

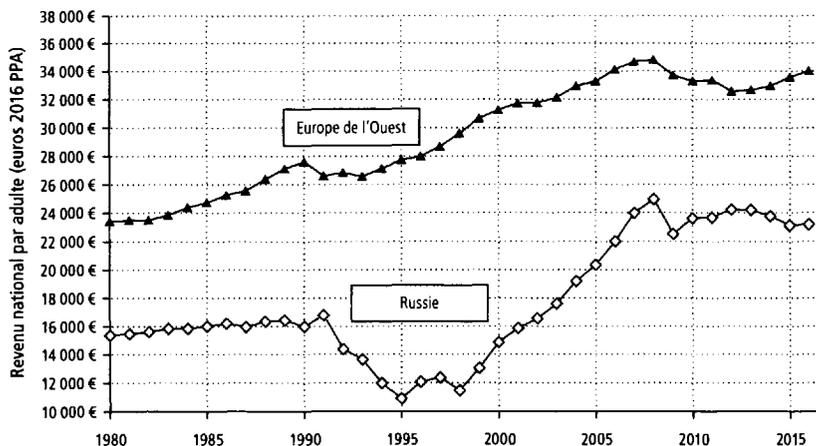
– La Russie a connu la distribution la plus équitable de son histoire récente à la suite de la déstalinisation de 1958, qui a donné lieu à des mesures relativement libérales, avec notamment d'importants investissements dans l'éducation et les infrastructures.

**Depuis la fin de l'URSS, le PIB russe se rapproche des niveaux d'Europe de l'Ouest, mais cette évolution ne se fait pas en douceur**

Depuis la fin de l'Union soviétique en 1990-1991, la Russie a traversé de spectaculaires transformations politiques et économiques. De 1992 à 1995, son revenu national et son PIB ont chuté, tandis que l'inflation s'emballait. Puis une reprise s'est amorcée en 1998-1999, ouvrant une décennie de solide croissance. En 2008-2009, la crise financière mondiale et l'effondrement des cours du pétrole ont interrompu ce mouvement. Depuis, le pays ne connaît qu'une croissance au ralenti. Il ne fait cependant pas de doute que le revenu moyen est nettement plus élevé dans la Russie actuelle qu'en 1989-1990. Le fossé entre le revenu moyen par adulte russe et celui de l'Europe de l'Ouest s'est rétréci : alors qu'en 1989-1990 il équivalait en Russie à 60-65 % de celui de l'Ouest, cette proportion était

d'environ 70-75 % au milieu des années 2010<sup>1</sup>, comme il ressort du graphique 2.8.1.

Graphique 2.8.1.  
Revenu moyen par adulte en Russie et en Europe de l'Ouest, 1980-2016



En 2016 en Russie, le revenu national moyen par adulte était de 23 200 euros. Toutes les valeurs ont été converties en parité de pouvoir d'achat (PPA) en euros 2016 au taux de 1 € = 1,3 \$ = 28,3 roubles. La PPA tient compte des différences de coût de la vie entre pays. Les valeurs sont nettes d'inflation. Source : Novokmet, Piketty et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

Si le revenu national moyen par adulte a atteint en Russie presque 23 200 euros en 2016, ce chiffre masque de considérables disparités. Les 50 % d'adultes les plus pauvres, soit près de cent quinze millions de personnes, n'ont gagné en moyenne qu'un peu moins de 7 800 euros en 2016, soit près d'un tiers de la moyenne nationale. Les 40 % du milieu se situent également

1. La moyenne évoquée ici pour l'Europe de l'Ouest est une simple moyenne arithmétique du revenu par adulte en Allemagne, en France et au Royaume-Uni. Bien entendu, cette simplification à outrance ne tient pas compte des complexes trajectoires nationales. Par exemple, si ces trois pays avaient des revenus moyens quasiment identiques en 2016, le Royaume-Uni était en retard par rapport à l'Allemagne et à la France en 1980 (son revenu moyen se situait juste au-dessus de celui de l'Union soviétique), alors qu'il les dépassait largement de 1870 à 1914.

en dessous de la moyenne nationale, à environ 21 700 euros. En revanche, le décile supérieur a perçu un revenu largement plus élevé : plus de 105 500 euros en moyenne en 2016. Ces différences traduisent une concentration très forte des revenus aux mains des plus riches. La part du revenu national attribuable aux 10 % du haut était de 45,5 % en 2016, c'est-à-dire bien plus que celles des 50 % du bas (17 %) et des 40 % du milieu (37,5 %). Les 1 % les plus fortunés captaient plus de 20 % du revenu national. Pour les 1,15 million d'adultes constituant ce centile, le revenu moyen était d'environ 470 000 euros en 2016. Quant aux 0,01 % et 0,001 % du sommet de la distribution, ils avaient un revenu de 12,1 millions et de 58,6 millions d'euros respectivement – soit plus de cinq cent vingt-trois fois et deux mille cinq cent vingt-sept fois celui de la moyenne en Russie (voir tableau 2.8.1).

Tableau 2.8.1.  
Distribution du revenu national en Russie, 2016

Groupe de revenus	Nombre d'adultes	Seuil de revenus (€)	Revenu moyen (€)	Part du revenu national
Population entière	114930000	–	23 180	100 %
50 % du bas	57 465 000	–	7 880	17,0 %
40 % du milieu	45 972 000	14 000	21 700	37,5 %
10 % du haut	11 493 000	36 300	105 500	45,5 %
dont 1 % du haut	1 149 300	133 000	469 000	20,2 %
dont 0,1 % du haut	114 930	638 000	2 494 000	10,8 %
dont 0,01 % du haut	11 493	3 716 000	12 132 000	5,2 %
dont 0,001 % du haut	1 149	18 770 000	58 576 000	2,5 %

En 2016, le revenu moyen avant impôts des 10 % du haut était de 105 500 euros. Toutes les valeurs ont été converties en parité de pouvoir d'achat (PPA) en euros 2016 au taux de 1 € = 1,3 \$ = 28,3 roubles. La PPA tient compte des différences de coût de la vie entre pays. Les valeurs sont nettes d'inflation. Les totaux ne tombent pas forcément juste, en raison des arrondis.

Source : Novokmet, Piketty et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

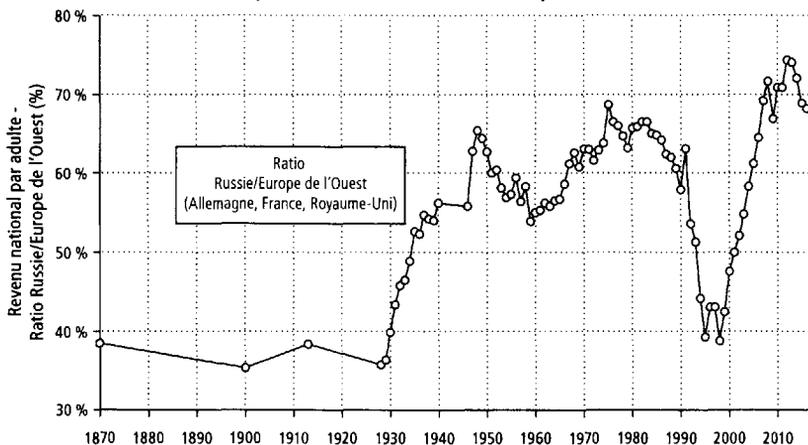
Parmi les estimations disponibles, les plus fiables indiquent que, de 1870 à la Première Guerre mondiale, le revenu national russe par adulte a stagné autour de 35-40 % du niveau européen. Mais, au lendemain du second conflit mondial, ce chiffre a connu une augmentation spectaculaire, pour atteindre un pic de 65 % au moment où l'État soviétique, visant à moderniser le pays, lançait sa stratégie d'industrialisation accélérée et d'investissement massif dans l'éducation élémentaire. Comme l'illustre le graphique 2.8.2, la place relative de l'Union soviétique est restée à environ 55-65 % du niveau de vie de l'Europe de l'Ouest de 1950 à 1990. Tandis qu'à cette époque le niveau de vie stagnait dans le pays, il progressait en Europe de l'Ouest et aux États-Unis. S'ajoutant aux pénuries et à la frustration générale, toujours plus aiguës parmi une population au niveau d'instruction comparativement élevé, cette lenteur relative de l'évolution du niveau de vie est considérée à juste titre comme l'une des causes de la chute du régime soviétique<sup>1</sup>.

Cependant, les conséquences de ces évolutions spectaculaires de la répartition des revenus et autres richesses sont mal documentées ou mal comprises, en particulier depuis la fin de l'Union soviétique. S'il ne fait pas de doute que les inégalités de revenus se sont substantiellement accrues depuis 1989-1990 (au moins en partie parce que, sous le régime communiste, l'inégalité financière était singulièrement basse et, dans une certaine mesure, maintenue à ce niveau de manière artificielle), il existe peu de travaux empiriques permettant de mesurer exactement cette évolution et de la comparer aux changements observés dans d'autres pays. C'est à ces points, parmi de nombreux autres, que l'étude

1. Le meilleur indicateur des médiocres résultats économiques et sociaux dans l'URSS des décennies de l'après-guerre est sans doute la stagnation de l'espérance de vie. Cf., par exemple, Emmanuel Todd, *La Chute finale*, Paris, Robert Laffont, 1976.

récente de Filip Novokmet, Thomas Piketty et Gabriel Zucman vise à apporter une réponse, en établissant pour la Russie des distributions fondées sur les comptes nationaux, les enquêtes et les données fiscales sur les revenus et sur les patrimoines, notamment des chiffres récemment publiés sur les contribuables à hauts revenus, en utilisant essentiellement la méthode décrite plus haut dans ce rapport.

Graphique 2.8.2.  
Ratio revenu national par adulte en Russie/en Europe de l'Ouest, 1870-2016



En 2016, le revenu national par adulte en Russie représentait 68 % de celui d'Europe de l'Ouest. Toutes les valeurs ont été converties en parité de pouvoir d'achat (PPA) en euros 2016 au taux de 1 € = 1,3 \$ = 28,3 roubles. La PPA tient compte des différences de coût de la vie entre pays. Les valeurs sont nettes d'inflation.

Source : Novokmet, Piketty et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

## Les « thérapies de choc » appliquées lors de la transition ont élevé la part de revenu national perçue par le décile supérieur

La forte aggravation des inégalités de revenus après la chute du régime soviétique est frappante tant par sa rapidité que par son ampleur. Cette période fut celle d'un modèle de transition – qualifié de « thérapie de choc » ou de « big bang » – entre

une économie dirigée et planifiée et une économie reposant sur le principe du libre-échange<sup>1</sup>. Cela s'accompagna d'une privatisation de ces atouts essentiels qu'étaient les entreprises publiques, et d'une libéralisation des prix ainsi que des marchés des capitaux et du travail, entre autres nombreux changements politiques et économiques. Selon les estimations comparatives produites par Filip Novokmet, Thomas Piketty et Gabriel Zucman, la part de revenu du décile supérieur, alors qu'elle était inférieure à 25 % en 1990-1991, était de plus de 45 % en 1996 (*voir graphique 2.8.3*), tandis qu'aux États-Unis elle connaissait une augmentation modérée, de 39 % à 41 %, et restait voisine de 30-31 % en France.

Les privatisations ont en partie pris la forme de carnets de bons gratuits remis aux citoyens et représentant des parts potentielles dans n'importe quelle entreprise d'État. Elles ont néanmoins eu lieu très rapidement, plus de quinze mille entreprises étant passées du secteur public au secteur privé de 1992 à 1994<sup>2</sup>. En outre, le processus s'est déroulé dans un contexte de désordre monétaire et politique tel que de petits groupes de personnes ont pu racheter des bons en grande quantité et à des tarifs relativement modérés. Dans certains cas, ils sont aussi parvenus à des arrangements extrêmement rentables avec les autorités, par exemple *via* les conversions de créance en capital, qui défrayèrent la chronique<sup>3</sup>. S'ajoutant à une fuite des capitaux et à une

1. Cf., par exemple, Branko Milanovic, *Income, Inequality, and Poverty during the Transition from Planned to Market Economy*, Washington (D. C.), World Bank, 1998.

2. Cf. John Nellis, « Time to Rethink Privatization in Transition Economies ? », *Finance & Development*, vol. 36, n° 2, 1999, p. 16-19.

3. En 1995, sous la présidence de Boris Eltsine, le gouvernement lança un programme baptisé « Hypothèque contre prêt » consistant à hypothéquer auprès des plus offrants certaines des plus grandes entreprises publiques, contre des fonds prêtés à l'État par des banques commerciales. Les enchères furent considérées comme truquées par de nombreux observateurs, selon

augmentation des placements offshore, le processus conduisit probablement à une concentration des revenus et des patrimoines plus forte en Russie que dans les autres pays de l'ex-bloc communiste.

L'application des principes du libre-échange au marché du travail a également engendré une accentuation des inégalités des revenus du travail et donc des revenus en général<sup>1</sup>. Sous le régime communiste, le chômage était pratiquement inexistant. Les petites différences de salaires visaient simplement à encourager et à récompenser les efforts. Par rapport aux économies de marché, ce système se traduisait dans l'ensemble par une société égalitaire. Cependant, quand au début de la transition vers l'économie de marché la main-d'œuvre passa du secteur public au secteur privé, un chômage assez important apparut. La fermeture d'entreprises publiques et privées fit chuter le taux d'emploi dans les deux secteurs. Des restrictions de budget créèrent des conditions extrêmement défavorables à l'investissement et à l'embauche, en ne laissant que des indemnités très limitées aux chômeurs. Les personnes aux revenus les plus modestes furent les plus durement touchées par cet ensemble de facteurs. En raison de la surabondance de main-d'œuvre et d'une concentration accrue des richesses, les privatisations et la transition vers un marché du travail

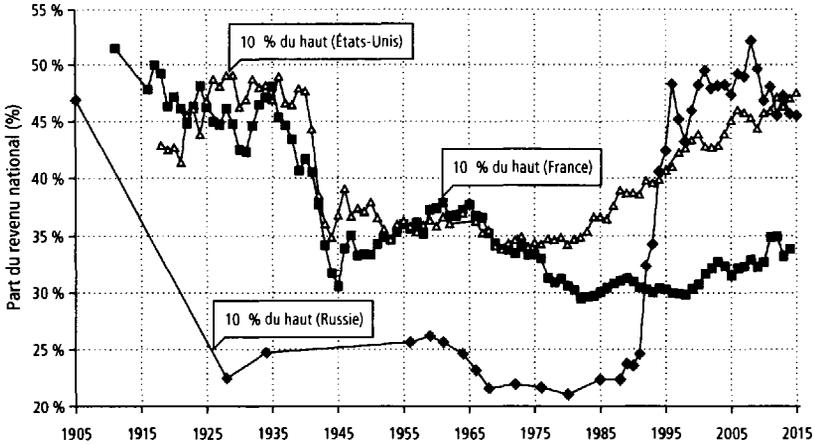
---

lesquels elles ne permettaient pas une véritable mise en concurrence, car elles étaient en grande partie aux mains d'initiés en cheville avec des responsables politiques ou servaient les intérêts des banques commerciales. Les emprunts, pas plus que les entreprises, n'ayant été restitués dans les temps, l'opération s'avéra effectivement une forme de vente ou de privatisation de biens nationaux, à prix bradés. Cf. Ira W. Lieberman et Daniel J. Kopf (dir.), *Privatization in Transition Economies : The Ongoing Story*, Amsterdam, Elsevier, 2008.

1. Cf. John S. Flemming et John Micklewright, « Income Distribution, Economic Systems and Transition », in Anthony B. Atkinson et François Bourguignon (dir.), *Handbook of Income Distribution*, vol. 1, Amsterdam, Elsevier, 2000, p. 843-918.

libre se produisirent à l'avantage des détenteurs de capitaux, au détriment des travailleurs<sup>1</sup>.

Graphique 2.8.3.  
Part du revenu national perçue par les 10 % du haut en France,  
en Russie et aux États-Unis, 1905-2015



En Russie en 2015, les 10 % du haut ont perçu 46 % du revenu national.

Source : Novokmet, Piketty et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

La libération des prix a aussi eu pour effet de multiplier l'indice des prix par près de cinq mille entre 1990 et 1996. L'inflation a été particulièrement élevée en 1992 (1 500 %) et 1993 (900 %), à la suite de la libération officielle des prix, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1992. Si ces épisodes d'hyperinflation ont affecté l'économie russe dans son ensemble (le revenu national par adulte, qui était d'environ 17 000 euros en 1991, est tombé à 11 000 euros en 1995), ce sont les plus pauvres qui ont été frappés le plus durement. En effet, une grande partie des 50 % du bas de la distribution se composait de retraités et de travailleurs à faible salaire dont les revenus

1. Cf. aussi Branko Milanovic et Lire Ersado, « Reform and Inequality during the Transition : An Analysis Using Panel Household Survey Data, 1990-2005 » (document de travail n° 2010/62), WIDER.UNU.edu, mai 2010.

nominaux n'étaient pas totalement indexés sur l'inflation, d'où une redistribution et un appauvrissement massifs pour des millions de ménages, en particulier parmi les retraités. La part du revenu national allant aux 50 % les plus pauvres s'est effondrée, passant d'environ 30 % du revenu total en 1990-1991 à moins de 10 % en 1996.

Concomitamment à la chute de la part de revenu des plus pauvres, on observe une augmentation plus graduelle et continue de celle des 1 % les plus riches. De moins de 6 % en 1989, elle est passée à environ 26 % en 1996. En sept ans seulement, c'est un énorme revirement. Alors qu'en 1989 la part des 50 % du bas était cinq fois plus importante que celle du centile supérieur, en 1996 elle en représentait moins de la moitié. Dans le même temps, les 40 % du milieu semblent n'avoir guère été affectés par les réformes initiales de la transition. Leur part n'a que modérément baissé, d'environ 46 % à 43 %.

À la suite de la réélection de Boris Eltsine à la présidence en 1996, la part de revenu national a cessé de chuter pour les 50 % de Russes les plus pauvres : de 1996 à 1998, elle a augmenté de plus de cinq points de pourcentage. De 1996 à 2015, les pensions de retraite et les salaires les plus modestes ont bénéficié d'un rattrapage progressif. Cette strate de la distribution n'a cependant jamais retrouvé la part qui était la sienne en 1990-1991. Celle des 10 % supérieurs est tombée d'environ 48 % en 1996 à 43 % en 1996-1998, avant de se situer autour de 47 % en moyenne jusqu'à 2015. Pendant cette dernière période, le décile supérieur aux États-Unis voyait sa part augmenter constamment, avec comme résultat en 2015 une concentration plus élevée qu'en Russie. La part des 10 % supérieurs a aussi augmenté de manière régulière en France, pour arriver à un niveau plus modeste, de 34 %, en 2015.

La période qui a suivi 1996 a également été celle d'une forte croissance macroéconomique, le revenu national russe

par adulte passant d'environ 12 000 euros en 1996 à quelque 25 000 euros en 2008, soit plus du double<sup>1</sup>. Mais ce sont les 10 % du haut qui en ont été les principaux bénéficiaires, leur part s'élevant de 43 % à 53 % pendant les dix ans précédant 2008. Le mouvement a été inverse pour les 40 % du milieu : de presque 40 % en 1998, leur part de revenu national est tombée à 35 % en 2008. En 2008-2009, la crise financière internationale et la chute vertigineuse des cours du pétrole ont interrompu l'augmentation du revenu national russe. Ensuite, l'activité économique a fonctionné au ralenti, pour chuter de nouveau en 2014-2015, notamment à cause des sanctions internationales imposées à la Russie après son intervention armée en Ukraine. Le revenu national moyen par adulte a diminué de plus de 2 000 euros en 2008-2009, avant de revenir, grâce à une reprise léthargique, juste au-dessus de 24 000 euros en 2013, puis est retombé à 23 000 euros en 2015-2016. Du fait de la crise, le décile le plus riche de la population a connu la plus forte baisse de sa part de revenu national, soit six points de 2008 à 2010. Cette part a ensuite stagné à un peu plus de 45 % en 2014-2015. Les 50 % du bas et les 40 % du milieu ont vu leurs parts respectives augmenter de quatre points pour atteindre environ 18 % et 39 %.

Sur la période 1989-2016 entière, le revenu national par adulte en Russie a augmenté de 41 %, soit environ 1,3 % par an. Mais, du fait des dynamiques décrites ci-dessus, cette augmentation s'est répercutée de façon extrêmement différente selon les catégories de population. Les personnes les plus modestes ont en moyenne connu une croissance de leurs revenus minime, voire négative, au cours de ces vingt-sept ans (soit - 0,8 % par an et

1. Toutes les valeurs sont exprimées en euros 2016, en parité de pouvoir d'achat. En 2016, 1 euro = 28,3 roubles selon ce mode de conversion, et 74,5 roubles aux taux de change.

– 20 % sur la période considérée pour les 50 % du bas), principalement à cause de l’inflation subie avant 1996. Les 40 % du milieu ont bénéficié d’une croissance positive quoique très modeste : 0,5 % seulement par an, soit 15 % sur la période entière. Les 10 % supérieurs connaissent dans le même temps une tendance tout à fait différente, uniquement à la hausse, comme l’indique le tableau 2.8.2. De 1989 à 2016, le revenu moyen des onze millions et demi de Russes les mieux dotés s’est accru de 3,8 % par an, soit 171 % en valeur cumulée. En outre, ce décile a profité en quasi-totalité de la croissance macroéconomique enregistrée par la Russie sur cette période. Il en a perçu 99 %, contre 1 % seulement pour les 90 % composant le reste de la distribution, c’est-à-dire près de cent trois millions et demi d’adultes.

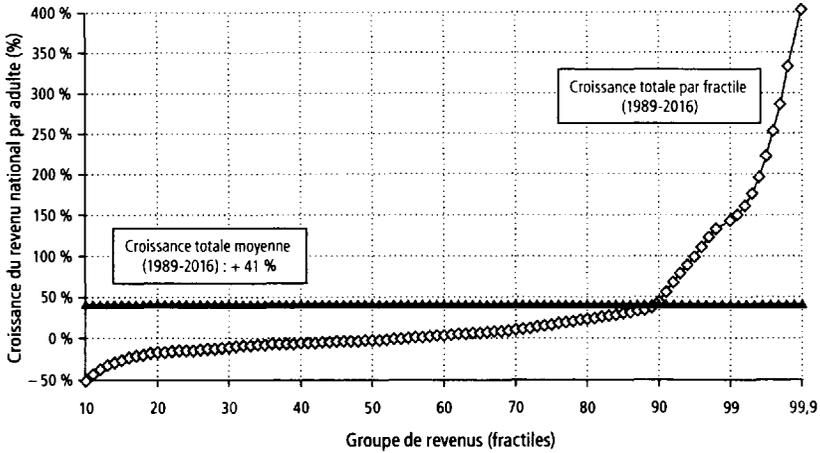
Tableau 2.8.2.  
**Croissance des revenus et inégalités en Russie, 1989-2016**

Groupe de revenus	Croissance moyenne réelle par an	Croissance réelle cumulée	Part de la croissance macro totale
<b>Population entière</b>	1,3 %	41 %	100 %
<b>50 % du bas</b>	–0,8 %	–20 %	–15 %
<b>40 % du milieu</b>	0,5 %	15 %	16 %
<b>10 % du haut</b>	3,8 %	171 %	99 %
dont 1 % du haut	6,4 %	429 %	56 %
dont 0,1 % du haut	9,5 %	1 054 %	34 %
dont 0,01 % du haut	12,2 %	2 134 %	17 %
dont 0,001 % du haut	14,9 %	4 122 %	8 %

De 1989 à 2016, le revenu des 1 % du haut a augmenté de 6,4 % par an en moyenne. Les valeurs sont nettes d’inflation.

Source : Novokmet, Piketty et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

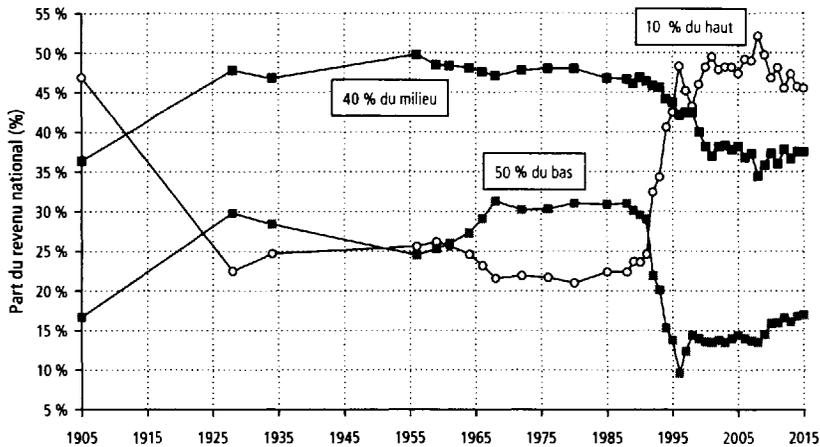
**Graphique 2.8.4.**  
**Croissance totale des revenus par fractile en Russie, 1989-2016**



De 1989 à 2016, le revenu moyen du fractile P99-P99,1 (les 10 % les plus pauvres parmi les 1 % de Russes les plus riches) a augmenté de 143 %. Les valeurs sont nettes d'inflation.

Source : Novokmet, Piketty et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

**Graphique 2.8.5.**  
**Parts du revenu national en Russie, 1905-2015**



En 2015, les 10 % du haut ont perçu 46 % du revenu national.

Source : Novokmet, Piketty et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

Le graphique 2.8.4 illustre les taux de croissance totale sur la période considérée pour les différents groupes de revenus. Signalons que cette courbe suit le même mouvement ascendant que celles établies par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)<sup>1</sup>. Elle en diffère toutefois à deux égards. Tout d'abord, une estimation plus précise des revenus russes les plus élevés fait que sa pente ascendante est encore plus inclinée pour cette catégorie<sup>2</sup>. En outre, elle s'appuie sur des concepts de revenus différents<sup>3</sup>. Cet aspect a un impact considérable sur le taux de croissance totale réel sur la période 1989-2016. En effet, selon la BERD, il est de 70 %, et non de 41 % comme indiqué dans le graphique 2.8.4. Cet écart est loin d'être marginal. Appliquant les concepts employés dans ce rapport et dans toute la base WID.world, Filip Novokmet et ses coauteurs ont utilisé non pas uniquement des données communiquées par les répondants lors d'enquêtes, mais le revenu national. Tout en faisant cela, ils reconnaissent la difficulté de comparer de manière satisfaisante les revenus réels pour les périodes soviétique et post-soviétique. Par exemple, si les chercheurs avaient à évaluer le coût en bien-être des pénuries et des files d'attente en 1989-1990, leur estimation du taux de croissance pourrait passer de 41 % à 70 %, voire davantage.

1. *Transition for All : Equal Opportunities in an Unequal World. Transition Report 2016-2017*, EBRD.com, octobre 2016.

2. Les séries corrigées se fondent sur des résultats d'enquêtes, des données sur l'impôt sur le revenu et des données sur le patrimoine, tandis que la courbe d'incidence de la BERD ne repose que sur des enquêtes déclaratives. Pour plus de détails, cf. Filip Novokmet, Thomas Piketty et Gabriel Zucman, « From Soviets to Oligarchs... », document de travail cité.

3. Voir première partie.

## De 1905 à nos jours, les inégalités russes suivent une courbe en U

Les changements qu'a connus la distribution des revenus dans la période post-communiste 1989-2016 sont très différents de ceux survenus après 1905. Dans la Russie tsariste de l'époque, la part de revenu national attribuable au décile supérieur était d'environ 47 %, tandis que celle des 50 % du bas était d'approximativement 17 % et celle des 40 % du milieu de 36 %. À la suite de la révolution de 1917, qui mit à bas l'autocratie tsariste en ouvrant la voie à la création de l'URSS en 1922, cette répartition fut bouleversée. En 1929, les 10 % du haut percevaient juste 22 % du revenu national, soit vingt-cinq points de moins que vingt-quatre ans auparavant. Cette perte se traduisait par une hausse d'environ treize points des parts respectives des 50 % du bas et des 40 % du milieu, qui atteignaient dès lors presque 30 % et 48 % du revenu national (*voir graphique 2.8.5*). Quant à la part des 1 % supérieurs, qui était un peu en dessous de 20 % en 1905, elle tomba à 4-5 % pendant l'ère soviétique. Jusqu'à 1956, date du début des politiques dites de déstalinisation, ce furent donc les 90 % les plus modestes qui bénéficièrent de l'essentiel de la croissance. Les autorités investissaient alors en masse dans l'éducation et dans la mise en œuvre de plans quinquennaux qui permirent l'accumulation de ressources *via* le développement d'une industrie lourde, la collectivisation de l'agriculture et la production encadrée de biens de consommation, le tout sous contrôle de l'État<sup>1</sup>.

Après la mort de Joseph Staline en 1953, la politique comparativement libérale qui s'ensuivit – mettant notamment fin à ce bagne à grande échelle qu'était le Goulag – accentua

1. Sheldon L. Richman, « War Communism to NEP : The Road from Serfdom », *Journal of Libertarian Studies*, vol. 5, n° 1, 1981, p. 89-97.

le mouvement favorisant les personnes à faibles revenus. Les 50 % du bas virent leur part de revenu national passer de 24 % en 1956 à 32 % en 1968, alors que celle des 10 % supérieurs descendait de 26 % à 22 %. Pour ces catégories de population ainsi que pour les 40 % du milieu, ces parts restèrent à un niveau assez constant jusqu'à 1989, avec une augmentation relativement bien répartie, comme l'illustrent le graphique 2.8.6 et le tableau 2.8.3.

Ces deux figures confirment à quel point la fin du communisme a marqué une rupture dans la dynamique des revenus des différents groupes. Tout au long des périodes 1905-1956 et 1956-1989, les 50 % du bas et les 40 % du milieu virent leur revenu réel moyen augmenter chaque année au moins autant que celui des 10 % du haut, et même à des vitesses bien plus élevées pendant la première de ces périodes. La croissance favorisa alors amplement les classes inférieure et intermédiaire (avec respectivement 2,6 % et 2,5 % d'augmentation annuelle) par rapport aux 10 % du haut (0,8 %). De 1956 à 1989, les 50 % du bas bénéficièrent d'un taux de croissance annuel plus élevé que pendant les périodes précédentes, mais l'écart avec les catégories du sommet diminua alors remarquablement. Les 10 % du haut connurent une augmentation de 2,3 % annuelle, soit autant que la classe des 40 % intermédiaires. Il est intéressant d'observer que, pour les 1 % du haut, le taux annuel fut de plus en plus négatif de 1905 à 1956, avant de devenir de plus en plus positif de 1956 à 1989. Cependant, le contraste le plus fort survint pendant la période post-1989, lorsque l'écart entre les augmentations respectives des 0,001 % du haut (+ 14,9 %) et des 50 % du bas (- 0,8 %) s'accrut de plus de quinze points. Jamais on n'avait vu une telle divergence des taux de croissance observés aux deux extrémités de la distribution depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle, même pendant la socialisation de l'économie russe.

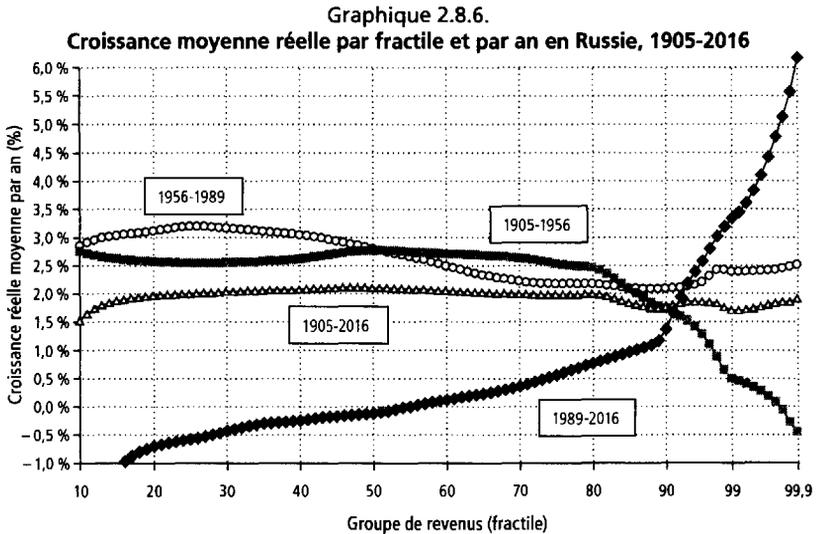
## **Pour tirer des conclusions plus précises, il faudrait des données plus détaillées**

Comme déjà mentionné, les sources de données utilisées par Filip Novokmet, Thomas Piketty et Gabriel Zucman présentent diverses limites. Si les ordres de grandeur qu'ils en ont tirés sont fiables, on ne saurait considérer les petites variations des inégalités comme tout à fait précises et donc exactes. Leurs estimations donnent à penser que les inégalités dans la Russie tsariste et post-soviétique sont de niveaux comparables. Mais, pour la période récente, le manque de données détaillées concernant l'impôt sur le revenu ainsi que l'absence de transparence financière en général rendent ces estimations relativement imprécises, peut-être surtout parce que leur estimation pour 1905 est au moins aussi imprécise<sup>1</sup>. Il semble donc plus prudent de se limiter à conclure que les inégalités dans la Russie tsariste étaient très fortes et qu'elles sont comparables à celles, peut-être encore plus aiguës, observées dans la Russie post-soviétique.

Il faut aussi souligner que les mesures des inégalités monétaires illustrées dans les graphiques 2.8.1 et 2.8.5 ignorent des dimensions non monétaires, ce qui peut biaiser les comparaisons entre époques et entre sociétés. Par exemple, les inégalités en matière de statut de la personne et de droits élémentaires, y compris celui de se déplacer, étaient omniprésentes sous les tsars et persistent bien après l'abolition officielle du servage,

1. L'estimation donnée pour 1905 ne repose pas sur des données relatives à l'impôt sur le revenu, car celui-ci n'existait pas dans la Russie tsariste, mais sur des projections alors réalisées par l'administration fiscale, quand le régime envisageait de mettre en place cet impôt. À la même époque, on établissait des estimations semblables en France, mais la mise en application de l'impôt révéla que les services fiscaux avaient largement sous-estimé les revenus les plus élevés. Cf. Thomas Piketty, *Les Hauts Revenus en France au XX<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*

en 1861. Résumer de telles inégalités par un simple indicateur monétaire revient de toute évidence à simplifier à outrance un complexe ensemble de rapports de pouvoir et de domination sociale. La même remarque générale s'applique à la période soviétique, époque où le régime avait très fortement réduit les inégalités monétaires. L'écart relativement faible entre les revenus du décile supérieur et ceux des cinq déciles inférieurs n'empêchait pas l'oligarchie de profiter de privilèges, sous forme de biens, de services ou d'accès réservés. Il s'agissait par exemple de pouvoir fréquenter certains commerces ou lieux de villégiature. Les 1 % du haut bénéficiaient ainsi d'un niveau de vie qui, dans certains cas, dépassait largement ce que leurs revenus, quatre ou cinq fois supérieurs à la moyenne nationale, semblaient leur permettre. Il convient de tenir compte de ces facteurs dans toute comparaison historique ou internationale, qu'elle concerne la Russie ou un autre pays.



De 1989 à 2016, le revenu moyen du fractile P99-P99,1 (les 10 % les plus pauvres parmi les 1 % de Russes les plus riches) a augmenté de 3,3 % par an en moyenne. Les valeurs sont nettes d'inflation. Source : Novokmet, Piketty et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Tableau 2.8.3.

**Croissance annuelle moyenne du revenu réel par fractiles en Russie, 1905-2016**

Groupe de revenus	Croissance réelle moyenne par année			
	1905-2016	1905-1956	1956-1989	1989-2016
<b>Population entière</b>	1,9 %	1,9 %	2,5 %	1,3 %
<b>50 % du bas</b>	1,9 %	2,6 %	3,2 %	-0,8 %
<b>40 % du milieu</b>	2,0 %	2,5 %	2,3 %	0,5 %
<b>10 % du haut</b>	1,9 %	0,8 %	2,3 %	3,8 %
dont 1 % du haut	2,0 %	-0,3 %	2,5 %	6,4 %
dont 0,1 % du haut	2,3 %	-1,2 %	2,7 %	9,5 %
dont 0,01 % du haut	2,5 %	-2,1 %	3,0 %	12,2 %
dont 0,001 % du haut	2,7 %	-3,0 %	3,3 %	14,9 %

De 1989 à 2016, le revenu des 1% du haut a augmenté de 6,4 % en moyenne par an. Les valeurs sont nettes d'inflation.

Source : Novokmet, Piketty et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

## 2.9 – Les inégalités de revenus en Inde

Ce chapitre s'appuie sur l'article de Lucas Chancel et Thomas Piketty, « Indian Income Inequality, 1922–2014 : From British Raj to Billionaire Raj ? » (document de travail n° 2017/11), WID.world, juillet 2017.

– Les inégalités de revenus en Inde atteignent des sommets jamais égalés. En 2014, la part du revenu national perçue par le centile supérieur était de 22 %, et celle du décile supérieur d'environ 56 %.

– Les inégalités se sont considérablement accrues à partir des années 1980, à la suite des déréglementations et de l'ouverture des marchés, qui ont profondément transformé l'économie indienne.

– Depuis le début des politiques de déréglementation dans les années 1980, les 0,1 % du sommet ont vu leurs revenus croître dans une plus grande proportion que les 50 %

du bas. Pour les 40 % du milieu, cette augmentation a été relativement faible aussi.

– Ce creusement des inégalités contraste avec la tendance qui a suivi l'indépendance du pays en 1947 : elles ont alors été largement réduites et les revenus des 50 % les plus pauvres ont progressé plus vite que la moyenne nationale.

– L'interruption de la publication des statistiques fiscales de 2000 à 2010 souligne la nécessité d'une plus grande transparence des données sur les revenus et les patrimoines, permettant de suivre l'évolution des inégalités sur de longues périodes. Cela permettrait un débat démocratique mieux informé sur les inégalités et sur une croissance qui n'oublierait personne en Inde.

### **L'Inde entre dans l'ère numérique sans données sur les inégalités**

L'Inde a adopté un impôt sur les revenus individuels sous l'administration coloniale britannique, avec l'entrée en vigueur de la loi sur l'impôt sur le revenu (*Income Tax Act*) de 1922. Dès lors et jusqu'à la fin du siècle, l'administration fiscale du pays a tenu des tableaux permettant de suivre sur cette longue période et de manière systématique l'évolution des plus hauts revenus indiens. Étant donné les profonds changements survenus dans l'économie de l'Inde depuis son indépendance, cela représente une précieuse source de données à la disposition des chercheurs<sup>1</sup>. Les études de ces derniers montrent que les revenus des plus riches ont diminué dans une mesure significative depuis le milieu des années 1950 jusqu'à celui des années 1980, mais qu'après l'adoption de politiques de déréglementation

1. Cf. Abhijit Banerjee et Thomas Piketty, « Top Indian Incomes, 1922-2000 », *World Bank Economic Review*, vol. 19, n° 1, 2005, p. 1-20.

du marché et de soutien aux entreprises cette tendance s'est inversée.

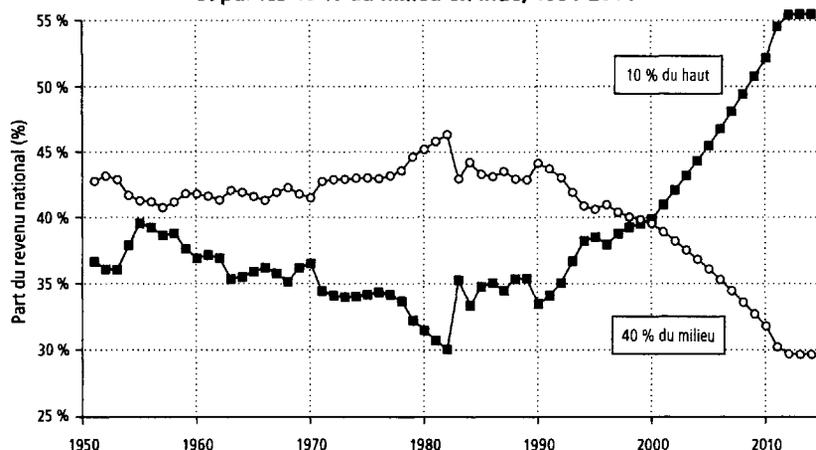
En revanche, on en sait peu sur l'impact des politiques économiques de l'Inde sur la répartition des revenus après 2000, période pendant laquelle l'augmentation des revenus réels a été considérablement plus forte que pendant les décennies précédentes. En effet, les services fiscaux indiens ont cessé en 2000 de publier des statistiques sur l'impôt sur le revenu. De plus, les informations communiquées par les répondants lors d'enquêtes ne sont pas toujours pertinentes pour ce qui concerne le sommet de la distribution. En 2016, les services fiscaux ont diffusé des tableaux portant sur les exercices écoulés depuis le début du millénaire, ce qui a permis de retracer les inégalités apparues pendant cette période, caractérisée par une forte croissance du revenu moyen.

### **Après de profondes transformations économiques, les inégalités se creusent à partir du milieu des années 1980**

Depuis quarante ans, l'économie indienne connaît de profondes évolutions. À la fin des années 1970, elle était très réglementée, centralisée et régie par une planification socialiste. Mais, à partir des années 1980, l'État a mis en œuvre de vastes réformes de déréglementation et de libéralisation. La libéralisation ainsi que l'ouverture des marchés, au centre des mesures gouvernementales, s'illustrent particulièrement dans le septième plan (1985-1990) conduit par Rajiv Gandhi, le Premier ministre d'alors (1984-1989). Ce plan visait à assouplir l'encadrement du marché en favorisant les emprunts à l'extérieur et les importations. Quand, au début des années 1990, l'Inde connut une crise de sa balance des paiements et reçut l'aide du Fonds monétaire international, elle dut en contrepartie de ce soutien pousser plus loin ses réformes

structurelles dans le sens d'une déréglementation et d'une libéralisation du marché. Au cours de cette période, le système fiscal se transforma lui aussi, par étapes. Il en résulta que le taux marginal d'imposition applicable aux plus hauts revenus, qui atteignait 97,5 % dans les années 1970, descendit à 50 % au milieu des années 1980.

Graphique 2.9.1a.  
Part du revenu national perçue par les 10 % du haut  
et par les 40 % du milieu en Inde, 1951-2014



En 2014, les 10 % du haut ont perçu 55 % du revenu national.

Source : Chancel et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

Depuis les années 1980, les changements structurels de l'économie et ceux des réglementations fiscales ont eu un impact considérable sur les inégalités de revenus. En 1983, la part de revenu national perçue par les bénéficiaires des plus hauts revenus était à son plus bas depuis 1922, date à laquelle l'administration avait commencé à conserver les chiffres : les 1 % du sommet en percevaient environ 6 % ; les 10 % supérieurs, 30 % ; les 50 % du bas, environ 24 % ; et les 40 % intermédiaires, un peu plus de 46 % (voir graphiques 2.9.1a et 2.9.1b). Mais, en 1990, cette répartition avait considérablement changé : les 10 % du haut percevaient 34 % du revenu national, soit environ quatre

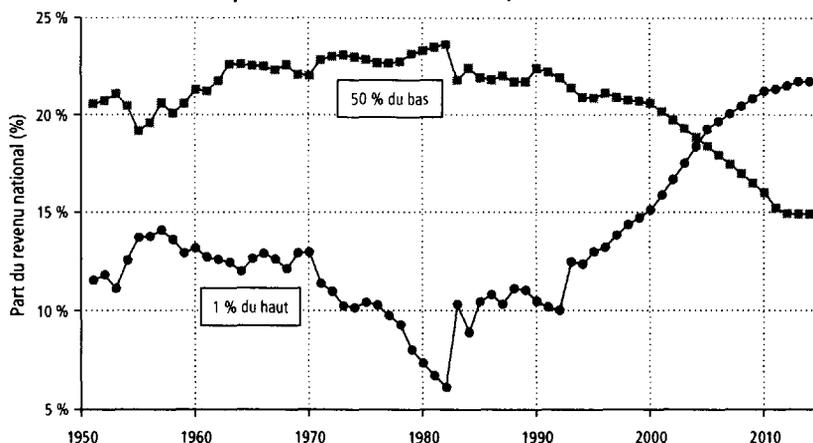
points de pourcentage de plus par rapport à 1983 ; les 40 % du milieu et les 50 % du bas, perdant deux points, se situaient désormais autour de 44 % et 22 % respectivement.

La première vague de réformes économiques, mises en œuvre de 1991 à 2000, fut dans la pratique la suite du changement entrepris au milieu des années 1980. Ces réformes placèrent le secteur privé au centre des politiques économiques, *via* des privatisations, un désinvestissement de l'État et une déréglementation (suppression des licences de création d'entreprise ainsi que des *reservations*, ou quotas d'accès en faveur des minorités)<sup>1</sup>, en privilégiant nettement le capital par rapport au travail. Elles furent appliquées tant par le parti du Congrès quand il était au pouvoir que par les conservateurs qui lui succédèrent. Comme l'illustrent les graphiques 2.9.1a et b, ces réformes coïncidèrent avec un spectaculaire accroissement des inégalités de revenus. Le décile supérieur vit sa part de revenu national atteindre 40 % en 2000, soit *grosso modo* la même part que celle attribuée aux 40 % du milieu, tandis que celle des 50 % du bas tombait à environ 20 %.

Ces réformes en faveur du libre-échange se sont prolongées au-delà de l'an 2000, avec le dixième plan quinquennal et les suivants. Ces plans visaient à mettre fin à la fixation des prix du pétrole, du sucre et des engrais par le gouvernement et à poursuivre les privatisations, en particulier dans le secteur de l'agriculture. La tendance à l'aggravation des inégalités s'est elle aussi poursuivie pendant toutes les années 2000. En 2014, les 10 % d'adultes les plus riches se partageaient environ 56 % du revenu national. Il en restait 32 % pour les 40 % du milieu de la distribution, et environ la moitié de ce chiffre, soit juste un peu plus de 16 %, pour les 50 % du bas.

1. Les politiques économiques visaient aussi à rationaliser le secteur public, dont chaque branche devait désormais poursuivre des objectifs en matière d'efficacité et de rentabilité. L'État ouvrit le marché et instaura un régime de taux de change flottant. Il libéralisa aussi le secteur bancaire et les marchés des capitaux.

Graphique 2.9.1b.  
Part du revenu national perçue par les 1 % du haut  
et par les 50 % du bas en Inde, 1951-2014



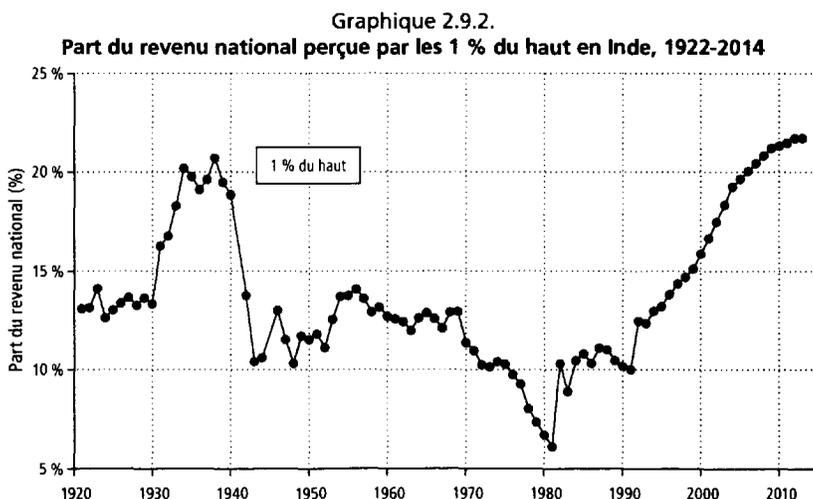
En 2014, les 50 % du bas ont perçu 15 % du revenu national.

Source : Chancel et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

## Les inégalités indiennes ont été aggravées par la hausse des salaires les plus élevés

Au sein du décile supérieur, les inégalités étaient aussi très marquées. Depuis le début des années 1980, plus on montait dans la distribution, plus la part de revenu national augmentait rapidement. Comme l'illustre le graphique 2.9.2, la part du centile supérieur, voisine de 6 % en 1982-1983, était de plus de 10 % dix ans plus tard, de 15 % en 2000, puis autour de 23 % en 2014. Ce dernier chiffre montre ainsi que, dans les années 2000, la part des 1 % supérieurs est devenue plus importante que celle revenant aux 50 % du bas. En 2014, cette catégorie, c'est-à-dire quelque trois cent quatre-vingt-dix millions d'adultes, percevait deux tiers de la part du centile supérieur (7,8 millions d'adultes). Les 0,1 % et 0,01 % du sommet ont profité d'une augmentation encore plus remarquable car ils ont

vu de 1983 à 2014 leurs parts respectives se multiplier par cinq et par dix, passant ainsi de 2 % à près de 10 % et de 0,5 % à 5 %. Le tableau 2.9.1 montre que, tout à fait au sommet de l'échelle, la hausse des revenus atteignait des taux extrêmes.



En 1922, les 1 % du haut ont perçu 13 % du revenu national.

Source : Chancel et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Ces évolutions vont de pair avec celles des inégalités de patrimoine, qui se traduisent par une forte hausse de la part détenue par le décile supérieur au cours des périodes récentes et en particulier après 2002<sup>1</sup>. Une augmentation des revenus extrêmement inéquitable au sommet de la distribution entraîne mécaniquement une inégalité de patrimoine qui, à son tour, favorise une concentration des revenus.

1. I. Anand et A. Thampi, « Recent Trends in Wealth Inequality in India », *Economic and Political Weekly*, vol. 51, no<sup>o</sup> 50, décembre 2016.

Tableau 2.9.1.

**Croissance du revenu total par fractile en Inde, en Chine, en France et aux États-Unis, 1980-2014**

Groupe de revenus	Inde	Chine	France	États-Unis
<b>Population totale</b>	<b>187 %</b>	<b>659 %</b>	<b>35 %</b>	<b>61 %</b>
<b>50 % du bas</b>	89 %	312 %	25 %	1 %
<b>40 % du milieu</b>	93 %	615 %	32 %	42 %
<b>10 % du haut</b>	394 %	1 074 %	47 %	121 %
dont 1 % du haut	750 %	1 534 %	88 %	204 %
dont 0,1 % du haut	1 138 %	1 825 %	161 %	320 %
dont 0,01 % du haut	1 834 %	2 210 %	223 %	453 %
dont 0,001 % du haut	2 726 %	2 546 %	261 %	636 %

De 1980 à 2014 en Inde, le revenu moyen des 10 % du haut a augmenté de 394 %. Les valeurs sont nettes d'inflation.

Source : Chancel et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

**La récente montée en flèche des inégalités suit une pente inverse à leur diminution, survenue des années 1940 aux années 1980**

Après l'indépendance de l'Inde, Jawaharlal Nehru appliqua une politique socialiste, comportant un strict contrôle de l'État sur l'économie dans le but explicite de limiter les pouvoirs de la classe privilégiée. Les mesures adoptées par lui-même, puis par ses successeurs (parmi lesquels sa fille, Indira Gandhi) jusqu'à la fin des années 1970, comportaient entre autres un programme de nationalisation, une stricte réglementation du marché et une nette progressivité de l'impôt. Les secteurs nationalisés furent, pour n'en citer que quelques-uns, ceux des transports ferroviaires et aériens au début des années 1950, du pétrole vers 1975 et de la banque tout au long de cette période. Outre le transfert de richesses

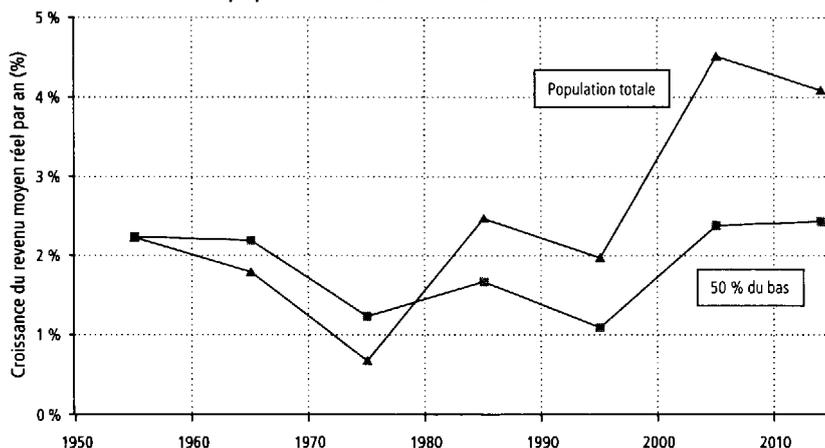
privées au patrimoine public et, de ce fait, une réduction des revenus du capital, les nationalisations s'accompagnèrent de l'instauration de grilles salariales, qui eurent pour effet de resserrer les écarts de rémunérations. Dans le secteur privé, les revenus étaient limités par des taux d'imposition très élevés : de 1965 à 1973, le taux marginal sur le revenu monta de 27 % à presque 98 %. Ces changements découragèrent sans doute, au sommet de la distribution, les comportements visant à rechercher une rente et peuvent donc être considérés comme une stratégie efficace face à un pouvoir de pression excessif. L'impact de ces mesures sur les inégalités de revenus fut important car la part des 1 % supérieurs, située à 21 % avant la Seconde Guerre mondiale, descendit aux alentours de 10-12 % dans les années 1950 et 1960, puis jusqu'à 6 % au début des années 1980.

### **Le miracle de la *Shining India* revisité**

Comment ces amples transformations des institutions et des politiques publiques se sont-elles répercutées sur les revenus des différentes catégories de population ? Comme l'illustre le graphique 2.9.3, le taux de croissance moyen des revenus réels a varié dans une large mesure selon la strate de la distribution, depuis les années 1950. Les revenus réels des 50 % du bas se sont élevés plus rapidement que la moyenne dans les années 1960 et 1970, époque où la politique centralisatrice et planificatrice des gouvernements socialistes dominait l'économie indienne. En outre, cette évolution a été bien plus rapide que celle du décile et du centile supérieurs. Cependant, cette dynamique a changé du tout au tout depuis les années 1980. Cette décennie a connu un taux de croissance moyen des revenus beaucoup plus élevé que les précédentes mais, pour 90 % de la population, la différence n'a été que marginale, car ce sont les 10 % du haut qui en ont profité. Cet état de fait s'est prolongé pendant

toute la période des années 1980 aux années 2000. Durant cette dernière décennie, le centile supérieur a bénéficié d'un taux de croissance de son revenu annuel proche de 8,5 %. Le décile supérieur a suivi, avec environ 7 %, tandis que, pour les 50 % du bas, ce taux se situait à moins de 2,5 %. Sur cette période, la moyenne nationale était de 4,5 %.

Graphique 2.9.3a.  
**Croissance du revenu national en Inde, 1951-2014 :**  
**population totale contre 50 % du bas.**

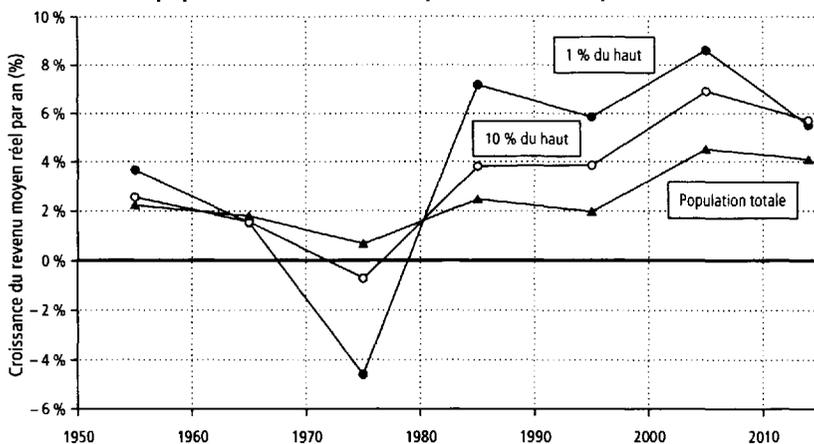


Dans les années 2000, le revenu moyen de la population totale a augmenté de 4,5 % par an en moyenne, contre 2,4 % pour les 50 % du bas. Les valeurs sont nettes d'inflation.

Source : Chancel et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Le tableau 2.9.2 affiche pour chaque groupe de revenus le taux de croissance des revenus et sa part d'augmentation de 1951 à 1980. Pendant cette période, plus on se situe haut dans la distribution, moins le taux de croissance est élevé. Les revenus réels par adulte des 50 % du bas et des 40 % du milieu augmentent respectivement de 87 % et de 74 %, c'est-à-dire nettement plus vite que la moyenne, qui est de 65 %. En outre, les 0,1 %, 0,01 % et 0,001 % du sommet voient leur revenu réel diminuer dans une large mesure sur ces trente années : - 26 %, - 42 % et - 45 %. Les 50 % du bas bénéficient de 28 % de l'augmentation totale de 1951 à 1980, et les 40 % de presque 49 %.

**Graphique 2.9.3b.**  
**Croissance des revenus en Inde, 1951-2014 :**  
**population totale/décile supérieur/centile supérieur**



Dans les années 2000, le revenu moyen de la population totale a augmenté de 4,5 % par an en moyenne, contre 8,7 % pour les 1 % du haut. Les valeurs sont nettes d'inflation.

Source : Chancel et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

**Tableau 2.9.2.**  
**Croissance des revenus et inégalités en Inde, 1951-1980**

Groupe de revenus	Croissance totale du revenu réel par adulte	Part de croissance bénéficiant à chaque groupe
Population totale	65 %	100 %
50 % du bas	87 %	28 %
40 % du milieu	74 %	49 %
10 % du haut	42 %	24 %
dont 1 % du haut	5 %	1 %
dont 0,1 % du haut	-26 %	-2 %
dont 0,01 % du haut	-42 %	-1 %
dont 0,001 % du haut	-45 %	-0,4 %

De 1951 à 1980, le revenu moyen des 1 % du haut a augmenté de 5 %. Ce groupe a perçu 1% de la croissance totale sur cette période. Les valeurs sont nettes d'inflation.

Source : Chancel et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Il est particulièrement intéressant de comparer les taux de croissance avant et après 1980. De 1980 à 2014, les revenus des 50 % du bas et des 40 % du milieu augmentent de 89 % et de 93 % respectivement. Si, après 1980, le revenu moyen s'accroît de manière substantielle, cela se traduit par une mince différence pour ces deux groupes. Depuis 1980, on observe aussi que le millime du haut a capté une proportion plus importante de la croissance totale que les 50 % du bas (12 % contre 11 %). Ces 0,1 % du haut de la distribution n'atteignaient pas huit cent mille personnes en 2014, soit moins que la population de Gurgaon, centre d'affaires situé dans la banlieue de Delhi. Cela contraste fortement avec les trois cent quatre-vingt-neuf millions de personnes composant la moitié la moins bien lotie de la population adulte en 2014. À l'autre extrémité du spectre, les 1 % les plus riches ont récolté une part d'augmentation égale à celle des 84 % les plus modestes.

Le tableau 2.9.3 présente les niveaux et seuils de revenus de différents groupes de population adulte et le nombre de personnes correspondant pour 2014. Les 50 % du bas ont gagné considérablement moins que le revenu moyen par adulte avant impôts (moins d'un tiers). Les 40 % du milieu ont gagné environ quatre cinquièmes du revenu moyen. Quant au décile supérieur, il a perçu cinq fois ce revenu moyen. Si l'on examine de plus près le sommet de la distribution, la même tendance exponentielle que celle des taux de croissance apparaît avec évidence. Le centile supérieur, par exemple, a perçu cette année-là une rémunération voisine de 134 600 euros (ou 3,12 millions de roupies indiennes) ; pour le millime supérieur, ce chiffre était d'environ 533 700 euros (ou 12,4 millions de roupies), soit vingt-deux fois et quatre-vingt-six fois le revenu moyen par adulte. Pour les 0,001 % les plus privilégiés, cette proportion était de mille huit cent soixante et onze (*voir graphique 2.9.4*).

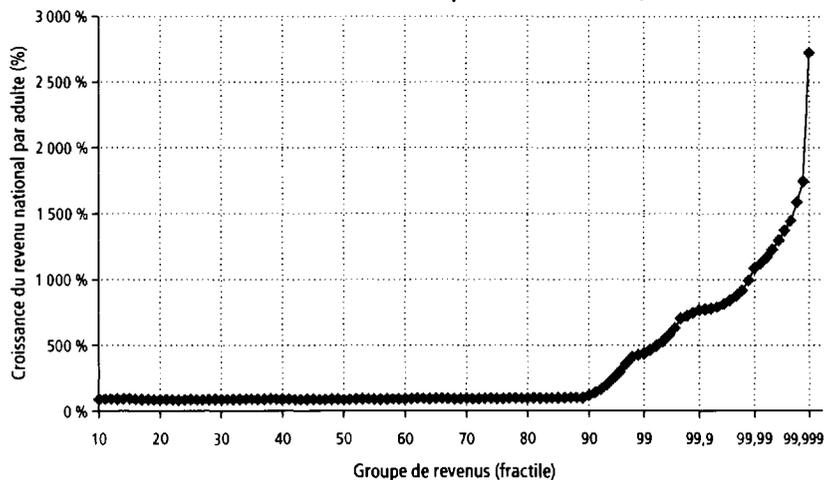
**Tableau 2.9.3.**  
**Distribution du revenu national en Inde, 2014**

Groupe de revenus	Nombre d'adultes	Seuil de revenus (€)	Revenu moyen (€)	Comparé au revenu moyen (ratio)	Part du revenu national
<b>Population totale</b>	794 306 000	–	6 200	1	100 %
<b>50 % du bas</b>	397 153 000	–	1 900	0,3	15,3 %
<b>40 % du milieu</b>	317 722 000	3 100	4 700	0,8	30,5 %
<b>10 % du haut</b>	79 431 000	9 200	33 600	5	54,2 %
dont 1 % du haut	7 943 000	57 600	134 600	22	21,7 %
dont 0,1 % du haut	794 000	202 000	533 700	86	8,6 %
dont 0,01 % du haut	79 400	800 100	2 377 000	384	3,8 %
dont 0,001 % du haut	7 900	3 301 900	11 589 000	1 871	1,9 %

En 2014, le revenu moyen des 10 % du haut était de 33 600 euros (779 000 roupies). Toutes les valeurs ont été converties en parité de pouvoir d'achat (PPA) en euros 2016 au taux de 1 € = 1,3 \$ = 23 roupies. La PPA tient compte des différences de coût de la vie entre pays. Les valeurs sont nettes d'inflation. Les totaux ne tombent pas forcément juste, en raison des arrondis.

Source : Chancel et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

**Graphique 2.9.4.**  
**Croissance totale du revenu national par fractile en Inde, 1980-2014**



De 1980 à 2014, le revenu moyen des 0,001 % du haut a augmenté de 2 726 %. Les valeurs sont nettes d'inflation.

Source : Chancel et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

## 2.10 – Les inégalités de revenus au Moyen-Orient

Ce chapitre s'appuie sur l'article de Facundo Alvaredo, Lydia Assouad et Thomas Piketty, « Measuring Inequality in the Middle East, 1990-2016 : The World's Most Unequal Region ? » (document de travail n° 2017/16), WID.world, septembre 2017.

– Le Moyen-Orient apparaît comme la région la plus inégalitaire au monde. La part du revenu total perçue par les 10 % et 1 % supérieurs de cette région en 2016 y dépasse 60 % et 25 %. De 1990 à 2016, les inégalités ont toujours été extrêmes, la part du décile supérieur variant entre 60 % et 66 %, tandis que celle des 50 % du bas demeurait en dessous de 10 %. Ces degrés d'inégalité sont comparables à ceux observés au Brésil et en Afrique du Sud, voire plus élevés.

– Cette forte concentration des revenus résulte, d'une part, d'énormes disparités entre pays, en particulier entre ceux qui sont riches en pétrole et ceux qui sont riches en population,

et, d'autre part, de très importantes inégalités internes aux pays eux-mêmes.

– Les inégalités entre pays sont dans une large mesure dues à la géographie de la propriété des champs de pétrole et à la transformation des revenus pétroliers en sources de revenus financiers permanents *via* des fonds d'investissement. C'est pourquoi le revenu des pays du Golfe équivalait en 2016 à 42 % du revenu total du Moyen-Orient, alors que leur population ne représente qu'une modeste fraction de la population totale (15 % en 2016). Par conséquent, l'écart de revenu national par adulte entre les pays du Golfe et les autres est extrêmement important.

– Ces nouveaux résultats indiquent en outre que les inégalités à l'intérieur des pays sont bien plus importantes que précédemment estimées. Cependant, le manque de données disponibles fait que ces estimations sont sans doute largement sous-évaluées. Le problème est particulièrement aigu dans les pays du Golfe, où la faiblesse des inégalités observées dans les statistiques officielles contredit un important aspect de leur économie politique : la proportion croissante, dans leur population, de travailleurs étrangers faiblement rémunérés.

### **L'attente d'une plus grande justice sociale exprimée lors du « printemps arabe » incite les chercheurs à réexaminer les inégalités au Moyen-Orient**

Le « printemps arabe » a entraîné un regain d'intérêt pour l'évaluation des inégalités dans les pays du Moyen-Orient, cet ensemble de mouvements populaires ayant exprimé, parmi ses principales revendications, celle d'une plus grande justice sociale. Cependant, selon certaines études, les inégalités de revenus dans ces pays ne seraient pas particulièrement aiguës par rapport à celles existant ailleurs dans le monde, ce qui laisse entendre que les sources d'insatisfaction seraient

à chercher ailleurs. Ce fait assez étonnant, baptisé « l'énigme des inégalités<sup>1</sup> » ou « le casse-tête des inégalités arabes<sup>2</sup> », a donné lieu à une multiplication des publications à ce sujet.

Parmi cette littérature figure le document de travail récemment publié par Facundo Alvaredo, Lydia Assouad et Thomas Piketty. Pour ceux-ci, les études précédentes, uniquement fondées sur des résultats d'enquêtes auprès des ménages, sous-estiment de beaucoup les inégalités. Ces auteurs avancent de nouvelles estimations, établies selon les seules données fiscales disponibles, que les pays concernés publient depuis peu.

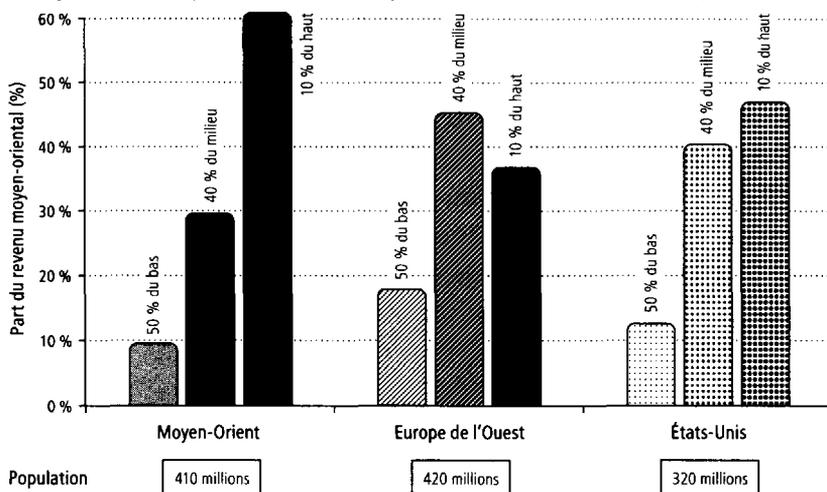
### **Les inégalités au Moyen-Orient sont parmi les plus fortes du monde**

De 1990 à 2016, les inégalités de revenus au Moyen-Orient sont restées extrêmement marquées : pendant cette période, la part du décile supérieur a fluctué aux alentours de 60-66 % du revenu total, tandis que celles des 50 % du bas et des 40 % moyens étaient de 8-10 % et de 27-30 %. Le revenu des pays du Moyen-Orient s'est concentré entre les mains du centile supérieur de la population adulte, qui perçoit 27 % du revenu total, c'est-à-dire trois fois plus que les cinq déciles du bas et approximativement autant que les quatre déciles du milieu. Par conséquent, les inégalités au Moyen-Orient sont parmi les plus fortes au monde (*voir graphique 2.10.1*).

1. Programme de développement des Nations unies, « Arab Development Challenges Report 2011 : Towards the Developmental State in the Arab Region », UNDP.org, février 2012.

2. Elena Ianchovichina, Lili Mottaghi et Shantayanan Devarajan, « Inequality, Uprisings, and Conflict in the Arab World », WorldBank.org, octobre 2015.

Graphique 2.10.1.  
Inégalités au Moyen-Orient, en Europe de l'Ouest et aux États-Unis, 2012-2016

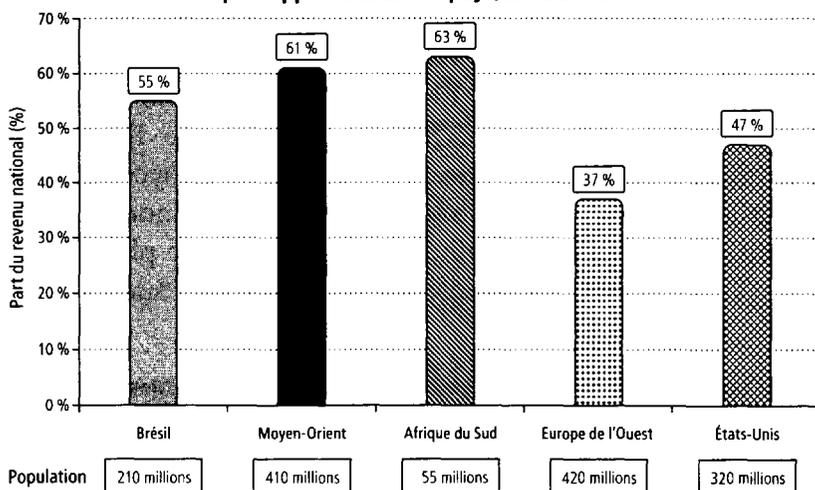


En 2012-2016 (dernière année disponible) au Moyen-Orient, les 10 % du haut ont perçu 61 % du revenu total de la région.

Source : Alvarado, Assouad et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

La comparaison des inégalités dans les pays moyen-orientaux avec celles d'autres pays du monde est légitime et instructive – au moins autant que les comparaisons habituelles entre États-nations. La population totale du Moyen-Orient (environ 410 millions d'habitants en 2016), de taille comparable à celle de l'Europe de l'Ouest (420 millions) et des États-Unis (320 millions), se caractérise par une grande homogénéité culturelle, linguistique et religieuse. Pour les auteurs, la part de revenu total perçue par les 10 % les mieux lotis au Moyen-Orient est considérablement plus élevée que dans les grands pays riches d'Europe de l'Ouest (36 %) et aux États-Unis (47 %). Elle y est même plus élevée qu'au Brésil (55 %), que l'on considère souvent comme l'un des pays les plus inégalitaires au monde. Le seul pays pour lequel les estimations sont actuellement plus hautes est l'Afrique du Sud, où le décile supérieur a récolté en 2012 quelque 65 % du revenu national (*voir graphique 2.10.2*).

Graphique 2.10.2.  
Part du revenu national perçue par les 10 % du haut au Moyen-Orient,  
par rapport à d'autres pays, 2012-2016



En 2012-2016 au Moyen-Orient, les 10 % du haut ont perçu 61 % du revenu national.

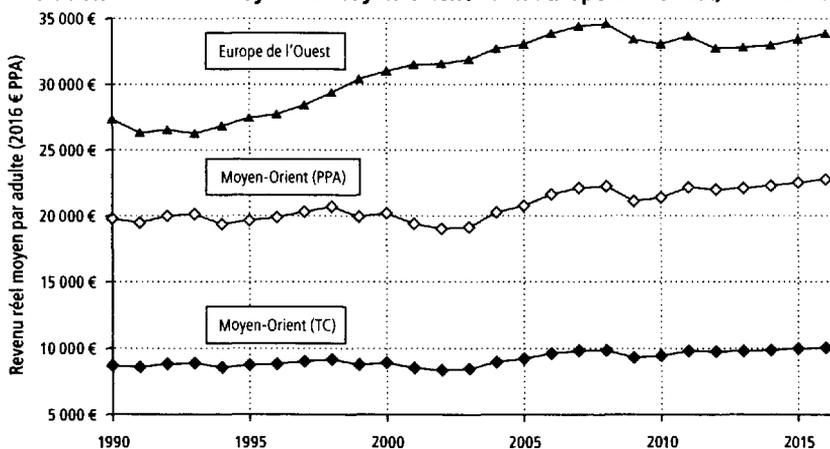
Source : Alvarado, Assouad et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

Si ces résultats vont à l'encontre des études précédemment évoquées, ils se tiennent, quelles que soient les méthodes d'estimation employées. Quand on calcule la distribution des revenus en parité de pouvoir d'achat, qui reflète les différences de niveau de vie d'un pays à l'autre, les niveaux d'inégalité diminuent, mais pas dans une mesure significative. Modifier la définition géographique du Moyen-Orient n'a également qu'un impact limité sur les calculs : si l'on exclut de l'analyse la Turquie, dont le revenu moyen se situe entre celui des pays les plus pauvres (Égypte, Irak, Syrie, Yémen, etc.) et celui des riches pays pétroliers du Golfe, le niveau d'inégalité augmente, comme on peut s'y attendre, mais la différence est mince.

Cependant, les inégalités ont des causes différentes d'un groupe de pays à l'autre. Dans le cas du Moyen-Orient, elles sont en grande partie dues à la géographie de la propriété des champs de pétrole et à la transformation des revenus de leur

exploitation en sources de revenus financiers permanents *via* des fonds d'investissement. Au Brésil, les inégalités ethniques héritées du passé continuent à peser fortement dans la balance, de même que d'énormes disparités d'une partie du pays à l'autre (*voir chapitre 2.11*). En Afrique du Sud, les inégalités extrêmes sont étroitement liées à l'héritage de l'apartheid (*voir chapitre 2.12*). Il est à remarquer que le Moyen-Orient, malgré une bien plus grande homogénéité ethnoculturelle, atteint des niveaux d'inégalité comparables, voire plus élevés, que ceux observés au Brésil ou en Afrique du Sud.

Graphique 2.10.3.  
Évolution du revenu moyen au Moyen-Orient et en Europe de l'Ouest, 1990-2016



En 2016, le revenu moyen-oriental par adulte était de 22 800 euros en parité de pouvoir d'achat et de 10 060 euros aux taux de change. Toutes les valeurs ont été converties en parité de pouvoir d'achat (PPA) en euros 2016 au taux de 1 € = 1,3 \$. La PPA tient compte des différences de coût de la vie entre pays. Les valeurs sont nettes inflation.

Source : Alvarado, Assouad et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

## **Les inégalités extrêmes observées au Moyen-Orient résultent d'énormes et persistantes inégalités entre pays**

Les années 1990-2016 ont été une période de rapide croissance démographique au Moyen-Orient : la population totale de la région a augmenté d'environ 70 %, passant ainsi de moins de 240 millions à presque 410 millions d'habitants. Le revenu national moyen par adulte, quant à lui, a connu une hausse bien plus modeste. Selon des statistiques établies en parité de pouvoir d'achat (exprimée en euros de 2016), il était d'environ 20 000 euros en 1990 et de 23 000 euros en 2016, ce qui représente une augmentation d'approximativement 15 %. Calculé aux taux de change, le revenu national par adulte s'est élevé de moins de 9 000 euros en 1990 à environ 10 000 euros en 2016 (*voir graphique 2.10.3*). En Europe de l'Ouest – caractérisée par une augmentation relativement lente, par rapport à d'autres parties du monde – ce chiffre était de 22 %.

Faut-il mesurer les inégalités moyen-orientales en parité de pouvoir d'achat ou aux taux de change ? Les deux méthodes fournissent des éclairages intéressants et complémentaires sur les inégalités internationales. La première est à privilégier si l'on se penche sur les conditions de vie des personnes qui vivent, travaillent et dépensent leurs revenus dans un pays donné (ce qui est le cas de la plupart des habitants dans le monde). La seconde est plus pertinente et plus significative si l'on s'intéresse aux relations économiques extérieures comme, par exemple, l'aptitude des touristes et visiteurs d'Europe ou de pays du Golfe à acquérir biens et services quand ils se rendent à l'étranger ; ou la capacité d'émigrés actuels ou potentiels originaires d'Égypte ou de Syrie d'envoyer dans leur pays une partie de leurs salaires. Dans ce cas, les taux de change sont primordiaux. Ils peuvent en outre avoir

un impact important sur la perception des inégalités. C'est pourquoi on utilise de préférence les taux de change pour mesurer les inégalités au Moyen-Orient.

Tableau 2.10.1.  
Population et revenu au Moyen-Orient, 2016

	Population (millions)	Population adulte (millions)	Population adulte (% de la population totale du MO)	Revenu national (milliards d'euros PPA 2016)	% du revenu du MO total (PPA)	Revenu national (milliards d'euros TC 2016)	% du revenu total MO (TC)
<b>Turquie</b>	80	53	21 %	1 073	19 %	548	22 %
<b>Iran</b>	80	56	22 %	896	16 %	330	13 %
<b>Égypte</b>	93	54	22 %	800	14 %	234	9 %
<b>Irak-Syrie-Autres (hors Golfe)</b>	102	52	21 %	570	10 %	243	10 %
<b>Pays du Golfe</b>	54	37	15 %	2 394	42 %	1 179	47 %
<b>Total Moyen-Orient</b>	409	252	100 %	5 733	100 %	2 534	100 %

En 2016, le revenu total des pays du Golfe était de 2 400 milliards d'euros en parité de pouvoir d'achat. Toutes les valeurs ont été converties en parité de pouvoir d'achat (PPA) en euros 2016 au taux de 1 € = 1,3 \$, ainsi qu'en euros aux taux de change (TC), soit 1 € = 1,1 \$. La PPA tient compte des différences de coût de la vie entre pays. Les valeurs sont nettes inflation. Les totaux ne tombent pas forcément juste, en raison des arrondis. Source : Alvaredo, Assouad et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

Il faut absolument souligner que, derrière la moyenne, de gigantesques inégalités persistent au Moyen-Orient. Afin d'analyser puis de synthétiser l'évolution de la population et des revenus très changeants de cette partie du monde, on peut la décomposer en cinq blocs : Turquie ; Iran ; Égypte ; Irak-Syrie (avec d'autres pays arabes n'appartenant pas au groupe du Golfe – Jordanie, Liban, Palestine, Yémen) ; et pays du Golfe (Arabie saoudite, Oman, Bahreïn, Émirats arabes unis, Qatar et Koweït) (*voir tableau 2.10.1*).

Les quatre premiers blocs représentent à eux tous environ 20-25 % de la population totale du Moyen-Orient, et les pays du Golfe 15 %. Mais ceux-ci perçoivent près de la moitié du revenu total, établi aux taux de change. C'est révélateur

du vaste fossé séparant les pays du Golfe des autres pays moyen-orientaux, pour ce qui concerne le revenu national par adulte. Cet important écart permet de comprendre pourquoi nos estimations en matière d'inégalités dans cette partie du monde, quoique nouvelles, ne sont pas tout à fait inattendues.

L'évolution des inégalités de revenus au Moyen-Orient résulte de celles des inégalités entre pays. En 1990, la population des pays du Golfe représentait 10 % de celle du Moyen-Orient. Leur part du revenu total se situait entre 44 % (en parité de pouvoir d'achat) et 48 % (aux taux de change). Le rétrécissement de l'écart de revenus entre les pays du Golfe et les quatre autres blocs définis ci-dessus a eu pour effet de réduire les inégalités en général au niveau de la région tout entière, de 1990 à 2016. Mais un énorme fossé les sépare toujours.

La réduction de l'écart de revenus entre les pays du Golfe et le reste du Moyen-Orient reflète une série de forces complexes et contradictoires. Elle s'explique en partie par l'évolution de la production pétrolière et des cours du pétrole dans les pays du Golfe, et par l'augmentation de la production relativement rapide dans les pays hors Golfe, notamment la Turquie. Mais la très forte croissance du nombre de travailleurs immigrés a aussi joué un rôle considérable, car elle a contribué à abaisser de manière artificielle le revenu national par adulte dans les pays du Golfe. L'afflux massif de main-d'œuvre étrangère, en particulier vers les secteurs de la construction et des services ménagers, s'y est simplement traduit par une augmentation plus forte de la population (le dénominateur) que du revenu (le numérateur). Alors que les travailleurs immigrés dans les pays du Golfe représentaient en 1990 moins de 50 % de la population, ils ont atteint presque 60 % en 2016.

À cet égard, il convient aussi de distinguer deux groupes parmi les pays du Golfe. Le premier comprend l'Arabie saoudite, l'Oman et le Bahreïn, dont les citoyens constituent toujours une légère majorité de la population, tandis que le

nombre d'étrangers est resté relativement stable de 1990 à 2016, à environ 40-45 % de la population totale. Le second groupe est celui des Émirats arabes unis, du Koweït et du Qatar, dont les citoyens sont devenus une minorité de plus en plus faible au sein de la population résidente, alors que les étrangers représentaient en début de période 80 % de la population totale et en forment aujourd'hui 90 %. Ce second groupe, qui comptait pour un quart de la population totale des pays du Golfe en 1990, en représentait un tiers en 2016.

### **Les inégalités nationales sont probablement élevées dans les pays du Moyen-Orient**

Les données relatives à l'impôt sur le revenu sont malheureusement très maigres au Moyen-Orient, ce qui empêche une analyse précise et détaillée des inégalités à l'intérieur des pays. Le seul pays pour lequel des données soient actuellement disponibles est le Liban, ce qui est regrettable car les enquêtes auprès des ménages au Moyen-Orient semblent sous-estimer les revenus les plus élevés, autant sinon davantage que dans le reste du monde. Les chiffres libanais confirment les résultats généraux des recherches, selon lesquels les niveaux de revenu supérieurs indiqués par les données fiscales sont bien plus élevés que ceux ressortant des enquêtes : avec d'importantes variations en montants et d'une année sur l'autre, les revenus des 1 % du haut sont habituellement deux ou trois fois plus élevés.

Le manque de données correctes est particulièrement aigu pour les pays du Golfe, où le faible coefficient de Gini officiel est susceptible de masquer un important aspect de leur économie politique, à savoir l'augmentation substantielle de la population étrangère, composée en majeure partie de travailleurs à faible salaire et vivant dans des conditions difficiles. Face au nombre croissant d'immigrés, les citoyens de

ces pays défendent leurs nombreux privilèges, tout d'abord en s'opposant à la naturalisation des étrangers. En effet, eux-mêmes ne paient pas d'impôt sur le revenu, bénéficient de considérables prestations sociales (dont la gratuité de l'éducation et des soins médicaux) et reçoivent des subventions pour l'électricité et les carburants, entre autres avantages comme l'attribution de terres. En outre, certains citoyens attendent de l'État qu'il leur assure un emploi et un logement, ce qu'accorde la Constitution de certains pays du Golfe<sup>1</sup> (*voir graphique 2.10.4*).

Mais les disparités entre populations locale et étrangère se manifestent de manière encore plus frappante dans les restrictions imposées aux immigrés *via* le mode de tutorat appelé *kafala* en arabe<sup>2</sup>. Ce système impose à tout travailleur non qualifié d'avoir dans le pays un « tuteur », en général son employeur, responsable de son visa et de son statut juridique<sup>3</sup>. Comme le décrit un rapport du groupe de réflexion Chatham House, la *kafala* favorise l'apparition d'une structure sociale extrêmement polarisée, entre deux groupes inégaux du point de vue juridique, social et économique<sup>4</sup>. À notre connaissance, il n'existe guère d'études sur ces deux populations permettant de mesurer les inégalités de revenus dans les sociétés du Golfe, et ce, à cause de l'insuffisance de données évoquée plus haut, qui limite l'analyse quantitative de cette situation. Facundo Alvaredo, Lydia Assouad et Thomas Piketty sont les premiers chercheurs à distinguer systématiquement les deux populations (d'où une forte révision à la hausse des estimations fondées sur les enquêtes auprès des ménages).

1. Jane Kinninmont, « Future Trends in the Gulf » (rapport), ChathamHouse.org, février 2015.

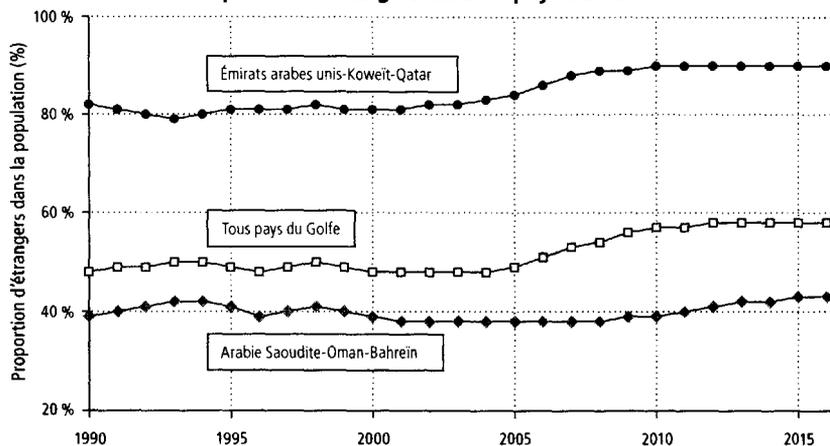
2. « South Asia : Protect Migrant Workers to Gulf Countries », HRW.org, 18 décembre 2013.

3. *Ibid.* ; Andrejz Kapiszewski, *Arab versus Asian Migrant Workers in the GCC Countries*, UN.org, mai 2006.

4. Jane Kinninmont, « Future Trends in the Gulf », art. cité

Malheureusement, l'étude empirique de ces questions présente encore de considérables limites.

Graphique 2.10.4.  
Proportion d'étrangers dans les pays du Golfe



En 2015, les étrangers représentaient 90 % de la population totale des Émirats arabes unis, du Koweït et du Qatar.

Source : Alvaredo, Assouad et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

## **Il est absolument indispensable de disposer de meilleures données sur les inégalités de revenus au Moyen-Orient**

Si les auteurs de cette étude avaient accès à des données de meilleure qualité et en plus grand nombre sur les inégalités pays par pays au Moyen-Orient pour la période 1990-2016 entière, leur travail aboutirait peut-être à des conclusions différentes de celles présentées ici. Il se peut en particulier que, dans les pays du Golfe, la hausse des inégalités nationales compense la baisse des inégalités entre pays. On constate à des degrés divers des tendances à la hausse des inégalités intranationales dans beaucoup de pays du monde très différents entre eux, tels que les États-Unis, les pays d'Europe, l'Inde, la Chine,

l'Afrique du Sud ou la Russie, par exemple, comme étudié dans d'autres chapitres de ce rapport. Il se peut aussi que les pays du Moyen-Orient (de même que le Brésil) soient à classer dans une autre catégorie, celle des pays où les inégalités, historiquement très marquées, ne se sont pas aggravées au cours des dernières décennies. Mais les sources de données disponibles à l'heure actuelle ne permettent pas de tirer des conclusions suffisamment précises sur ce phénomène.

En somme, un débat public informé peut difficilement avoir lieu sur l'évolution des inégalités – ainsi que sur un grand nombre d'aspects substantiels de la politique gouvernementale, comme la fiscalité ou la dépense publique – en l'absence d'accès approprié à de telles données. Si le manque de transparence sur les revenus et les patrimoines est une question importante dans beaucoup, voire dans la plupart des régions du monde, la situation est particulièrement aiguë au Moyen-Orient, où elle pose un problème de responsabilité démocratique en soi, indépendamment des degrés d'inégalité observés.

## 2.11 – Les inégalités de revenus au Brésil

Ce chapitre s'appuie sur l'article de Marc Morgan, « Extreme and Persistent Inequality : New Evidence for Brazil Combining National Accounts » (document de travail n° 2017/12), WID.world, août 2017.

– Des données nouvellement accessibles et plus précises montrent que les inégalités sont beaucoup plus fortes au Brésil qu'elles ont pu être estimées.

– Les estimations précédentes donnaient à penser que les politiques menées pour réduire les inégalités au cours de ces dernières décennies avaient atteint leur but. Mais des éléments récents indiquent que, sur ces quinze dernières années, l'inégalité des parts de revenu national demeure élevée. Cependant, ces nouvelles estimations confirment aussi une réduction des écarts de revenus du travail, quoique plus modérée qu'on ne le croyait.

– Depuis quinze ans, la distribution des revenus reste à la fois stable et extrêmement inégale : les 10 % du haut ont

récolté plus de 55 % du revenu national en 2015, contre juste un peu plus de 12 % pour les 50 % du bas et environ 32 % pour les 40 % du milieu. Si les inégalités ont diminué pour les 90 % de population les plus modestes grâce à la compression des rémunérations, la concentration des revenus au sommet de la hiérarchie s'est accentuée, ce qui reflète une concentration accrue des revenus du capital.

– Depuis la crise financière mondiale de 2008, la part de croissance du revenu national récoltée par le décile supérieur demeure égale à celle qu'il connaissait pendant les années de forte croissance qui ont précédé la crise.

– De 2001 à 2015, les 50 % du bas ont bénéficié dans une mesure très limitée de l'augmentation du revenu national. Jusqu'à présent, les transferts monétaires n'ont que faiblement contribué à réduire les inégalités de revenus.

### **Les inégalités au Brésil sont plus fortes qu'indiqué par de précédentes estimations et relativement stables depuis deux décennies**

Depuis que, dans les années 1980, des données à ce sujet sont devenues largement disponibles, le Brésil se classe constamment parmi les pays les plus inégaux du monde. Cependant, à partir du milieu des années 1990, des enquêtes auprès des ménages ont commencé à montrer une atténuation des inégalités. Ce progrès était le résultat d'un marché du travail efficace, d'un développement de l'éducation qui engendrait une moindre valorisation des qualifications, d'augmentations systématiques du salaire minimum (avec indexation des prestations sociales) et d'une couverture de plus en plus large par l'aide sociale<sup>1</sup>.

1. Ricardo Barros, Mirela de Carvalho, Samuel Franco et Rosane Mendonça, « Markets, the State and the Dynamics of Inequality in Brazil », in Luis F. López-Calva et Nora Lustig (dir.), *Declining Inequality in Latin*

Selon ces résultats d'enquêtes auprès des ménages, les mesures mises en place par l'État avaient réussi à réduire les inégalités. Le fait est que ce succès apparent a suscité un intérêt international, les exemples de grandes économies qui allient croissance solide et réduction des inégalités étant plutôt rares<sup>1</sup>.

Cependant, comme nous l'avons vu plus haut, les enquêtes auprès des ménages ne communiquent qu'une partie de la vérité. Des données récemment publiées par l'administration fiscale brésilienne concernant l'impôt sur le revenu dressent un tout autre tableau des inégalités, qui s'avèrent plus fortes qu'on ne le croyait<sup>2</sup>. Marc Morgan a établi une série sur la distribution des revenus dans le pays, composée à partir de chiffres extraits d'enquêtes annuelles et d'informations détaillées issues des déclarations de revenus et des comptes nationaux. Après harmonisation des résultats d'enquêtes et des déclarations fiscales avec les totaux macroéconomiques, il a abouti aux statistiques les plus représentatives à ce jour concernant les inégalités de revenus. Celles-ci conduisent à une nette révision à la hausse des estimations officielles brésiliennes. Ces nouvelles données indiquent en outre qu'à l'inverse de la situation d'autres pays émergents comme la Russie, l'Inde ou la Chine, les inégalités avant impôts sont restées relativement stables au Brésil depuis le tournant du siècle. Elles n'ont pas diminué autant que l'affirment de nombreux commentateurs.

---

*America : A Decade of Progress ?*, New York (N. Y.)-Washington (D. C.), UNDP-Brookings Institution Press, 2010, p. 134-174.

1. Cf. Brian Keeley, *Income Inequality : The Gap between Rich and Poor*, Paris, Éditions de l'OCDE, 2015.

2. Marcelo Medeiros, Pedro Herculano Guimarães Ferreira de Souza et Fábio Ávila de Castro, « The Stability of Income Inequality in Brazil, 2006-2012 : An Estimate Using Income Tax Data and Household Surveys », *Ciência y Saúde Coletiva*, vol. 20, n° 4, 2015, p. 971-986.

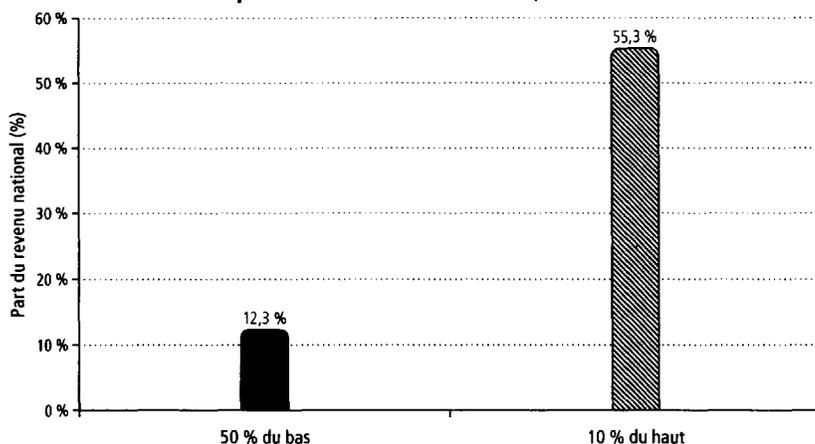
## **Les inégalités de revenus, tous types confondus, restent très élevées malgré une réduction des inégalités de revenus du travail**

Les études récentes mettent en évidence la forte concentration des revenus au Brésil. En effet, les 10 % d'adultes les plus riches, soit quelque quatorze millions de personnes, y ont perçu en 2015 plus de la moitié (55 %) du revenu national. Pourtant cinq fois plus nombreuse, la moitié inférieure de la distribution a perçu quant à elle entre quatre et cinq fois moins, soit 12 %. Les 40 % du milieu ont perçu un peu moins d'un tiers du revenu total (32 %), ce qui est bas par rapport à la norme internationale. Cela révèle de toute évidence que les inégalités brésiliennes résultent avant tout de l'extrême concentration des revenus en haut de l'échelle. Cette concentration s'atténue si l'on examine la distribution des revenus du travail. En 2015, les 10 % les mieux lotis ont perçu 44 % du revenu national du travail, tandis que les 40 % du milieu en recevaient presque 40 % et les 50 % du bas environ 15 % (*voir graphique 2.11.1*).

Depuis 2000, les inégalités de l'ensemble des revenus sont restées relativement stables. La moitié la plus pauvre de la population a vu sa part de revenu national progresser un peu, de 11 % en 2001 à 12 % en 2015. Dans le même temps, celle des 10 % les plus favorisés évoluait de 54 % à légèrement plus de 55 %. Les gains de ces deux catégories se sont faits aux dépens des 40 % du milieu, dont la part de revenu national est passée de 34 % à un peu plus de 32 %. La stabilité du niveau d'inégalité des revenus en général ne doit pas faire passer inaperçue la baisse des inégalités des revenus du travail. Dans cette distribution, les 50 % du bas ont vu leur part progresser davantage, de 12 % en 2001 à 15 % en 2015, tandis que, chez les 10 % du haut, elle descendait de 47 % à 44 %. Quant à la part des 40 % du milieu, elle aug-

mentait, passant de 37 % à presque 40 %, ce qui confirme la compression générale de la distribution des revenus du travail et traduit l'importance des revenus du capital dans la distribution des revenus totaux. C'est d'autant plus manifeste que cette comparaison s'effectue plus haut dans la hiérarchie. Par exemple, alors que le centile supérieur a bénéficié d'une part de 14 % du revenu national du travail en 2015, sa part du revenu national total a été deux fois plus importante (28 %).

Graphique 2.11.1.  
Part du revenu national perçue par les 50 % du bas et  
par les 10 % du haut au Brésil, 2015



En 2015, les 10 % du haut ont perçu 55 % du revenu national.  
Source : Morgan (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

Ces inégalités extrêmes ont pris la forme de vastes différences entre revenus moyens des groupes ci-dessus mentionnés, comme l'illustre le tableau 2.11.1. En 2015, le revenu moyen d'un adulte vivant au Brésil se situait autour de 13 900 euros (ou 37 100 réaux brésiliens, BRL). Mais, pour les 50 % de la catégorie inférieure, ce revenu moyen n'atteignait pas 3 400 euros (ou 9 200 BRL), soit environ un quart de la moyenne nationale. Pour les 40 % du milieu, le revenu moyen était de l'ordre de 11 300 euros (ou 30 500 BRL).

**Tableau 2.11.1.**  
**Distribution du revenu national au Brésil, 2015**

Groupe de revenus	Nombre d'adultes	Seuil de revenu (€)	Revenu moyen (€)	Part du revenu national
<b>Population entière</b>	142 521 000	–	13 900	100 %
<b>50 % du bas</b>	71 260 000	–	3 400	12,3 %
<b>40 % du milieu</b>	57 008 000	6 600	11 300	32,4 %
<b>10 % du haut</b>	14 252 000	22 500	76 900	55,3 %
dont 1 % du haut	1 425 000	111 400	387 000	27,8 %
dont 0,1 % du haut	142 500	572 500	2 003 500	14,4 %
dont 0,01 % du haut	14 300	2 970 000	10 397 600	7,5 %
dont 0,001 % du haut	1 430	15 400 000	53 986 200	3,9 %

En 2015, le revenu moyen des 10 % du haut était de 76 900 euros. Toutes les valeurs ont été converties en parité de pouvoir d'achat (PPA) en euros 2016, au taux de 1 € = 1,3 \$ = 2,7 réaux (BRL). La PPA tient compte des différences de coût de la vie entre pays. Les valeurs sont nettes d'inflation. Les totaux ne tombent pas forcément juste, en raison des arrondis.

Source : Morgan (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

90 % de la population adulte au Brésil gagnait donc moins que la moyenne nationale. Cela souligne la grande disparité de revenus et l'absence de « classe moyenne » nombreuse dans ce pays. Par conséquent, le revenu moyen du décile le plus aisé (76 900 euros ou 207 600 BRL) était plus de cinq fois supérieur à la moyenne nationale. Ces chiffres augmentent de manière substantielle au fur et à mesure que l'on progresse sur l'échelle des revenus, les 1 % les plus riches gagnant environ 387 000 euros (1 044 900 BRL) en moyenne.

Le tableau 2.11.2, qui affine les parts du sommet de la distribution pour 2015, fait apparaître plus précisément la répartition du revenu national au sein de la population adulte, ainsi que les disparités d'estimations entre les séries DINA (comptes nationaux distributifs) et les données d'enquêtes. Si l'on utilise uniquement ces dernières, le centile supérieur (environ un million quatre cent mille adultes) a perçu 10,7 % du revenu national en 2015. En revanche, si l'on tient

compte des revenus tels que chiffrés par les services fiscaux, ainsi que des bénéfices non distribués tels qu'établis par la comptabilité nationale, la part du centile supérieur fait un bond, pour atteindre 28 %. Il en ressort que la vaste part de revenu national perçue par les 1 % du sommet réduit peu à peu celle des 40 % du milieu.

Encore plus haut sur l'échelle, la tendance est la même : les plus privilégiés captent une part disproportionnée du revenu brésilien. Les graphiques 2.11.2a et b comparent les parts respectives des soixante-dix millions d'adultes qui composent les 50 % les plus mal lotis et celle des cent quarante mille adultes formant le millime supérieur sur la période 2001-2015. Au début, les deux groupes se trouvaient à égalité, à environ 11 % chacun. En 2004, la part des 0,1 % du sommet se situait juste en dessous de 15 % du revenu national, tandis que celle des 50 % du bas demeurait à peu près inchangée. En 2015, leur écart était encore de quatre points de pourcentage. Ainsi, les 0,1 % du haut avaient des revenus collectifs largement plus importants que ceux des 50 % du bas, bien qu'ils soient cinq cents fois moins nombreux.

Dans la même étude, Marc Morgan compare aussi les estimations brutes issues des enquêtes avec sa série de référence sur les revenus nationaux (fondée sur les comptes nationaux, les enquêtes et les données fiscales). Il signale que les deux méthodes donnent des images très différentes du niveau et de l'évolution des inégalités, et que l'écart s'accroît d'autant plus que l'on approche du sommet de la distribution. Cet écart montre bien que, en se fondant uniquement sur les enquêtes et en passant outre les bénéfices non distribués qui, dans les comptabilités nationales, sont imputés aux entreprises, on aboutit à une analyse biaisée de l'évolution des inégalités de revenus au Brésil. Par exemple, selon les enquêtes réalisées auprès des ménages, ces inégalités auraient diminué de 2001 à 2015, la part de revenu national du décile supérieur descendant de 47 % à un peu plus de 40 %, et celle des cinq

déciles inférieurs s'élevant d'un peu plus de 12 % à 16 %. Ces chiffres s'opposent nettement aux tendances et niveaux présentés ci-dessous, dont il ressort que la part du décile supérieur oscille autour de 55 % (voir graphique 2.11.3). Par conséquent, la tendance générale est à une concentration accrue du revenu national au sommet de la distribution, avec de légères augmentations pour la catégorie inférieure et une part plus mince que jamais pour celle du milieu.

Tableau 2.11.2.

**Comparaison des parts de revenu national au Brésil : données d'enquêtes et données issues des comptes nationaux, 2015**

Groupe de revenus	Séries d'après enquêtes	Séries WID.world (enquêtes + données fiscales + comptabilité nationale)
<b>50 % du bas</b>	16,0 %	12,3 %
<b>40 % du milieu</b>	43,6 %	32,4 %
<b>10 % du haut</b>	40,4 %	55,3 %
dont 1 % du haut	10,7 %	27,8 %
dont 0,1 % du haut	2,2 %	14,4 %
dont 0,01 % du haut	0,4 %	7,5 %
dont 0,001 % du haut	0,1 %	3,9 %
<b>Total (% du revenu national)</b>	57,1 %	100 %

En 2015, la part de revenu attribuable aux 10 % du haut était de 40 % d'après les données d'enquêtes, contre 55 % d'après les séries WID.world basées sur les comptes nationaux.

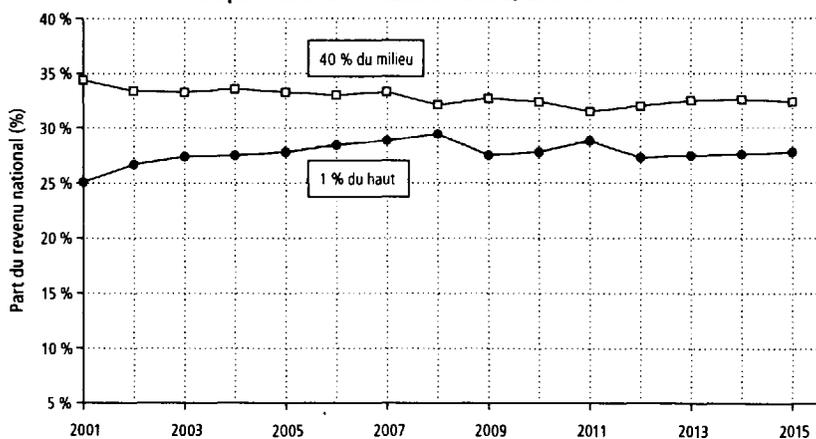
Source : Morgan (2017). Voir wir2018.wid.world pour les séries et les notes.

**Les plus riches bénéficiant d'une augmentation de leurs revenus encore plus forte, les inégalités de revenus s'accroissent au Brésil**

Les séries DINA permettent aussi d'examiner, selon une perspective macroéconomique, en quoi la croissance du Brésil

a exercé une influence sur les parts de revenu attribuées à sa population. De 2001 à 2015, l'augmentation réelle cumulée du revenu par adulte y a été de 18 % (voir tableau 2.11.3). Cela amène à s'interroger sur l'évolution de la répartition des revenus entre les différentes catégories de population. Pour les 50 % du bas de l'échelle, l'augmentation réelle du revenu moyen a été forte : près de 29 % sur les quinze ans considérés. Cette progression a été plus marquée que celle du revenu moyen des 40 % du milieu (12 %) et des 10 % du haut (20 %). Mais c'est pour les fractiles supérieurs que l'on observe les augmentations les plus importantes. Chez les 1 % supérieurs, l'augmentation du revenu moyen (31 %) a été presque le double de la moyenne nationale. Pour les 0,1 %, ce chiffre a été de 55 %, soit trois fois la moyenne nationale. Quant aux classes situées tout à fait au sommet de la distribution, soit les 0,01 % et les 0,001 %, elles ont vu leur revenu moyen grimper de 85 % et 122 %, respectivement.

Graphique 2.11.2a.  
Part du revenu national perçue par les 40 % du milieu  
et par les 1 % du haut au Brésil, 2001-2015



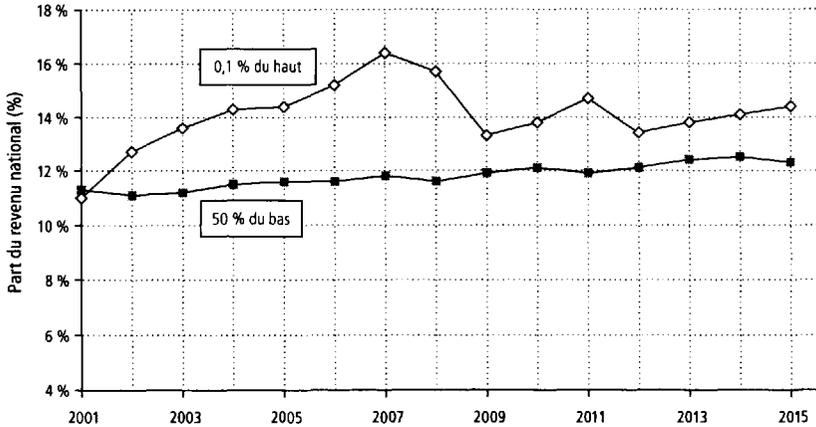
En 2015, les 1 % du haut ont perçu 28 % du revenu national.

Source : Morgan (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

Malgré l'augmentation des revenus de la moitié inférieure, le sommet de la distribution a bénéficié d'une part disproportionnée de la croissance totale des revenus, de 2001 à 2015. Par exemple, le décile supérieur a bénéficié de 61 % de l'augmentation totale et le centile supérieur de 43 %. Même si l'on considère les meilleurs chiffres des trois grandes catégories de population sur cette période, le faible revenu moyen des 50 % du bas indique que ce groupe n'a pu profiter que d'une fraction relativement modeste de cette hausse : 18 %. De ce fait, l'évolution de sa part de revenu national a été modeste aussi. Les chiffres relatifs aux 40 % du milieu confirment que, pour analyser l'évolution des parts de revenu national perçues par chaque groupe, il importe de tenir compte de l'évolution des niveaux de revenu en soi. Ainsi, bien que le taux de croissance des revenus soit inférieur pour les 40 % du milieu à celui des 50 % du bas, ils ont capté une plus grosse part de la croissance totale (22 %) que la moitié la plus pauvre de la population.

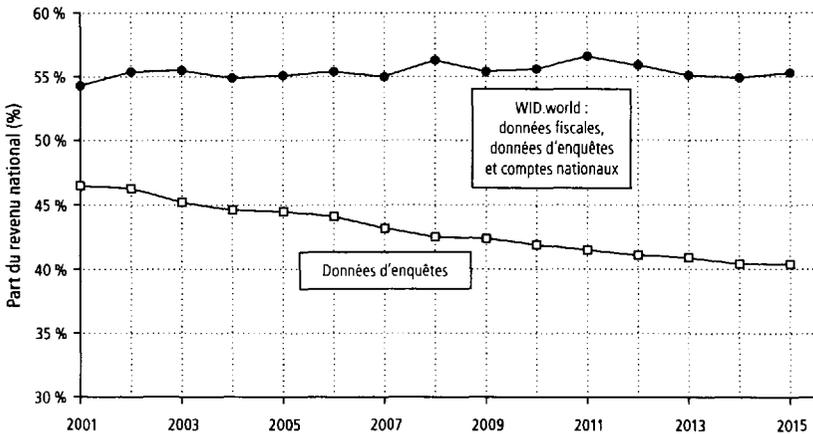
Le tableau 2.11.3 subdivise aussi l'incidence de l'augmentation des revenus en deux périodes de durée à peu près égale, jusqu'à et après la crise financière mondiale. Pendant la première période (2001-2007), marquée par une solide croissance économique, tous les groupes ont connu de fortes augmentations de leur revenu moyen, seul celui des 40 % du milieu progressant plus lentement que la moyenne nationale. Néanmoins, les gains les plus substantiels sont allés au décile supérieur. Et le centile supérieur a profité de plus de 65 % de l'augmentation totale. De 2007 à 2015, l'augmentation a été légèrement plus modérée, le revenu moyen progressant de 7 % au lieu de 10 % pendant la période précédente. Mais, après la crise financière, cette augmentation est restée tout aussi concentrée dans le décile supérieur. Ce sont les catégories les plus élevées de la distribution qui ont le plus ressenti les effets de la crise, le revenu moyen des groupes situés au-dessus des 0,1 % supérieurs n'ayant pas encore retrouvé en 2015 son niveau de 2007.

**Graphique 2.11.2b.**  
**Part du revenu national perçue par les 50 % du bas**  
**et par les 0,1 % du haut au Brésil, 2001-2015**



Parts du revenu national perçues par les 50 % du bas et par les 0,1 % du haut au Brésil, 2001-2015  
 Source : Morgan (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

**Graphique 2.11.3.**  
**Part du revenu national perçue par les 10 % du haut au Brésil, 2001-2015 :**  
**comparaison séries nationales/enquêtes**



Source : Morgan (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Tableau 2.11.3.  
Croissance des revenus et inégalités au Brésil, 2001-2015

Groupe de revenus	2001-2015		2001-2007		2007-2015	
	Croissance totale cumulée	Part de croissance perçue	Croissance totale cumulée	Part de croissance perçue	Croissance totale cumulée	Part de croissance perçue
<b>Population totale</b>	56,1 %	100,0 %	26,9 %	100,0 %	23,0 %	100,0 %
<b>50 % du bas</b>	71,5 %	16,1 %	32,5 %	15,3 %	29,4 %	16,9 %
<b>40 % du milieu</b>	44,2 %	26,1 %	22,3 %	27,4 %	17,9 %	24,9 %
<b>10 % du haut</b>	59,7 %	57,8 %	28,5 %	57,4 %	24,3 %	58,2 %
dont 1 % du haut	68,8 %	32,2 %	37,0 %	36,0 %	23,2 %	28,6 %
dont 0,1 % du haut	65,4 %	15,0 %	34,9 %	16,7 %	22,7 %	13,5 %
dont 0,01 % du haut	57,5 %	6,6 %	38,2 %	9,1 %	13,9 %	4,2 %
dont 0,001 % du haut	50,2 %	2,9 %	48,0 %	5,7 %	1,5 %	0,2 %

Sur la période 2001-2015, les 10 % du haut ont bénéficié de 57,8 % de la croissance totale.

Source : Morgan (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

## 2.12 – Les inégalités de revenus en Afrique du Sud

Ce chapitre s'appuie sur l'article de Facundo Alvaredo et Anthony B. Atkinson, « Colonial Rule, Apartheid and Natural Resources : Top Incomes in South Africa, 1903-2007 » (document de travail n° 8155), CEPR.org, décembre 2010, et sur les mises à jour de WID.world.

– L'Afrique du Sud est l'un des pays du monde où règnent les plus fortes inégalités. En 2014, le décile supérieur percevait deux tiers du revenu national et le centile supérieur un cinquième.

– De 1914 à 1993, la part de revenu national des 1 % du haut a diminué de moitié (passant de 20 % à 10 %). Même si ces chiffres demandent à être nuancés car ils sont entourés d'incertitudes, cette évolution est semblable à celle d'autres anciens dominions de l'Empire britannique. Elle s'explique en partie par l'instabilité économique et politique connue par le pays dans les années 1970 et 1980.

– Au début des années 1970, les parts de revenu national selon les origines ethniques, jusque-là constantes, ont commencé à changer en faveur des Noirs et au détriment des Blancs, dans un contexte de baisse des revenus par tête. Mais, au cours des années 1980 et 1990, si les inégalités ont diminué entre ethnies, elles se sont accrues au sein des communautés ethniques.

– Au cours des trois dernières décennies, l’augmentation des revenus par tête chez les Sud-Africains noirs a eu pour effet de rétrécir l’écart interethnique, bien que des inégalités croissantes au sein de la population noire et asiatique/indienne aient empêché toute baisse des inégalités globales.

– Depuis la fin de l’apartheid en 1994, la part de revenu national des catégories aisées a considérablement augmenté. Malgré plusieurs réformes en faveur des plus pauvres, destinées à lutter contre l’héritage ségrégationniste, l’origine ethnique demeure un facteur essentiel en matière de niveau de revenu, de réussite scolaire, d’accès à l’emploi et de richesse.

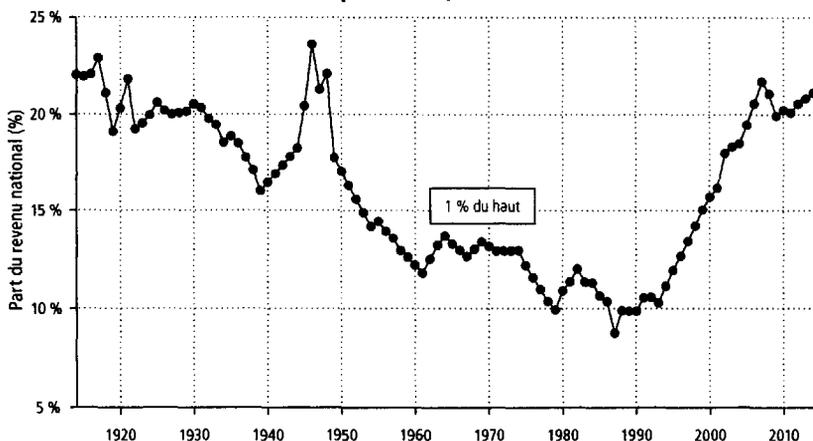
### **L’Afrique du Sud, économie « à deux vitesses », est l’une des plus inégalitaires au monde**

L’Afrique du Sud est l’un des pays les plus inégalitaires au monde. En 2014, les 10 % de Sud-Africains les mieux lotis recevaient les deux tiers du revenu national. Elle se distingue en cela d’autres pays marqués eux aussi par de fortes inégalités de revenus, comme le Brésil, les États-Unis ou l’Inde, où la part de revenu national détenue par le décile supérieur est plutôt de l’ordre de 50-55 %. Autre différence : l’écart entre les 1 % supérieurs et les neuf centiles suivants est bien moins prononcé dans ce pays qu’entre les 10 % supérieurs et les 90 % formant le reste de la population. En d’autres termes, pour ce qui concerne les parts des catégories les plus élevées sur l’échelle des revenus, l’Afrique du Sud

se place parmi les pays anglo-saxons les plus inégalitaires ; mais, dans le même temps, la concentration est moins forte chez ses classes les plus privilégiées, essentiellement composées d'une population blanche. En 2014, le revenu moyen des 1 % supérieurs était environ quatre fois plus élevé que celui des 9 % suivants (contre sept fois aux États-Unis, à titre de comparaison), tandis que le revenu moyen des 10 % supérieurs était plus de dix-sept fois plus élevé que celui des 90 % du bas (huit fois aux États-Unis). Il est donc logique que la part du centile supérieur, qui perçoit 20 % du revenu national, soit importante, quoique pas la plus importante au monde.

Pour compléter le tableau de cette économie « à deux vitesses », comparons ses niveaux de revenu avec ceux des pays européens. En 2014, le revenu national moyen par adulte y était, pour les 10 % les plus riches, de 94 600 euros en parité de pouvoir d'achat, c'est-à-dire proche de la moyenne pour la même catégorie de population en France, en Espagne ou en Italie. En revanche, le revenu national moyen des 90 % de Sud-Africains les plus pauvres était comparable à celui des 16 % les moins bien lotis en France. À la lumière de ces statistiques, l'émergence d'une prétendue classe moyenne – récent objet de débat – reste à démontrer. En fait, deux sociétés coexistent en Afrique du Sud, l'une jouissant d'un niveau de vie proche de celui des classes privilégiée ou moyenne supérieure des économies développées, l'autre laissée pour compte.

Graphique 2.12.1.  
Part du revenu national perçue par le centile supérieur  
en Afrique du Sud, 1914-2014



En 2014, les 1 % du haut ont perçu 21 % du revenu national.

Source : Alvaredo et Atkinson (2010). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

## De l'unification de l'Afrique du Sud à la fin de l'apartheid, les inégalités se sont atténuées

Pour l'accessibilité des données fiscales, l'Afrique du Sud fait figure d'exception parmi les pays du continent. La période pour laquelle ces données sont disponibles commence en 1903 (c'est-à-dire sept ans avant que l'Union d'Afrique du Sud entre dans l'Empire britannique), pour ce que l'on appelait la colonie du Cap, et se termine en 2014. Quelques années manquent, en particulier les huit exercices suivant la fin de l'apartheid, en 1994. Comme le montrent souvent les séries de données fiscales remontant loin dans le temps, seule une très faible partie de la population adulte était imposable pendant la première moitié du <sup>xx</sup>e siècle. C'est pourquoi, si nous pouvons retracer la part de revenu du centile le plus riche à partir de 1913, il n'est possible de couvrir le décile supérieur qu'à compter de 1963 (avec une longue interruption de 1971 à 2008).

La concentration des revenus de 1913 à 1993 suit une tendance de long terme très claire, avec d'importantes variations de court terme. Pendant cette période, la part de revenu des 1 % les plus riches a diminué de plus de moitié, tombant de 22 % à environ 10 %. En outre, les inégalités au sein de ce groupe se sont réduites elles aussi. En effet, la part des 0,5 % du sommet a chuté plus rapidement que celle des 0,5 % suivants. Ainsi, si la part des 0,5 % les plus riches représentait environ 75 % de celle du centile supérieur en 1914, elle n'était plus que de 60 % à la fin des années 1980.

Malgré leurs conséquences sociales extrêmes, les premières mesures ségrégationnistes, mises en application au début des années 1910, n'accrochèrent pas de manière importante la concentration des revenus aux mains du centile supérieur. Cette époque coïncida avec le développement progressif par l'Afrique du Sud de son secteur industriel, avec dans les années 1930 de remarquables accélérations qui bénéficièrent à la grande majorité de la population. Hormis une brève baisse pendant la crise de 1929, le revenu réel moyen par adulte augmenta dès lors de façon régulière. Selon une tendance similaire à celle existant dans d'autres anciens dominions de l'Empire britannique (Canada, Australie et Nouvelle-Zélande), les inégalités diminuèrent dans une mesure significative en Afrique du Sud de 1914 au début de la Seconde Guerre mondiale, malgré de brèves variations à la fin des années 1910. La part de revenu national des 1 % les plus fortunés descendit alors de 22 % à 16 %.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, tandis que la tendance de la moyenne nationale se poursuivait, le revenu réel moyen des 1 % les plus riches décollait. En raison du choc de la demande survenu pendant le conflit, les prix à l'exportation des produits agricoles explosèrent, l'industrie manufacturière vit sa production plus que doubler de 1939 à 1945, et les profits des secteurs de la fonderie et des industries

mécaniques augmentèrent de plus de 400 %<sup>1</sup>. Cependant, l'écart des salaires entre travailleurs qualifiés blancs et non qualifiés noirs demeura extrêmement grand. Comme l'écrivait Charles Feinstein, « les travailleurs noirs se voyaient refuser la moindre part d'augmentation des revenus dans cette nouvelle économie qu'ils créaient eux-mêmes<sup>2</sup> ». La part de revenu du centile supérieur atteignit alors des niveaux record (23 % en 1946) : l'effort de guerre coïncida donc avec un enrichissement de courte durée des plus aisés.

En revanche, la progression des revenus dans les années 1950 profita à une plus vaste population. De 1949 à 1961, le revenu réel moyen par adulte augmenta de 29 %, tandis que celui du centile supérieur baissait légèrement. En 1961, la part du centile supérieur était descendue à 14 %. Au cours des années 1960, les deux revenus moyens augmentèrent à peu près au même rythme, de sorte que les inégalités demeurèrent relativement constantes. Après soixante ans d'augmentations successives, la moyenne nationale était, au début des années 1970, presque le quadruple de celle de 1913. À partir de 1973, les inégalités reprirent leur tendance à la baisse, mais la période se caractérisa par une stagnation générale des revenus sud-africains jusqu'en 1990, puis par trois années de récession.

Pour la première fois en quatre-vingt-dix ans, la production d'or diminua. Les filons les plus fructueux étant épuisés, l'extraction devint rapidement plus coûteuse. Ce secteur, qui était jusque-là le moteur de l'économie, commença à s'affaiblir. La hausse des cours du pétrole et d'autres produits de base provoqua une spectaculaire accélération de l'inflation,

1. Jon Lewis, *Industrialisation and Trade Union Organization in South Africa, 1924-55 : The Rise and Fall of the South African Trades and Labour Council*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984.

2. *An Economic History of South Africa : Conquest, Discrimination, and Development*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.

Graphique 2.12.2.  
**Revenu moyen national et revenu moyen du centile supérieur par adulte en Afrique du Sud, 1914-2014**



En 2014 en Afrique du Sud, le revenu moyen par adulte était de 13 750 euros (107 300 rands). Celui des 1 % du haut était de 290 500 euros (2 266 000 rands). Toutes les valeurs ont été converties en parité de pouvoir d'achat (PPA) en euros 2016 au taux de 1 € = 1,3 \$ = 7,8 rands. La PPA tient compte des différences de coût de la vie entre pays. Les valeurs sont nettes d'inflation.  
 Source : Alvaredo et Atkinson (2010). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

qui atteignit quelque 14 % en moyenne par an de 1975 à 1992. Dans les années 1980, l'Afrique du Sud fut l'objet de sanctions internationales et d'embargos en réaction à l'apartheid. Ces pressions extérieures, s'ajoutant aux mouvements de protestation et de révolte internes, contribuèrent à déstabiliser le régime. Face à cette remise en question de la domination blanche, tant sur le plan économique que politique, le gouvernement en place fit des concessions progressives, en reconnaissant l'existence des syndicats et le droit à négocier salaires et conditions de travail. Cela explique peut-être en partie que le revenu réel moyen par adulte des 1 % supérieurs ait diminué plus vite que la moyenne nationale (*voir graphique 2.12.2*).

## **Les mesures progressistes adoptées après la fin de l'apartheid n'étaient pas suffisantes pour modifier une structure socio-économique profondément inégalitaire**

Il n'existe pas de données fiscales permettant d'estimer la part des revenus les plus élevés pendant les huit ans suivant 1993. Cependant, si l'on fait la jonction avec 2002, année où des données redeviennent disponibles, on peut en déduire que les inégalités se sont nettement accrues entre la fin de l'apartheid et la période actuelle, même s'il faut considérer avec prudence l'ampleur de cette augmentation, les estimations sur ces deux périodes risquant de ne pas être tout à fait comparables. De 1993 à 2014, la part des 1 % du sommet s'est élevée de onze points de pourcentage. De 1993 à 2002, une partie de l'augmentation s'explique probablement par des modifications du code des impôts. En particulier, avant 1994, les plus-values étaient entièrement exonérées, d'où une très probable distorsion à la baisse de la part revenant aux groupes les plus riches. De plus, les capacités de collecte d'impôts semblent s'être substantiellement améliorées depuis quelques années. Cela dit, si l'on se fonde sur les enquêtes menées auprès des ménages en 1993, 2000 et 2008, on constate que les inégalités se sont considérablement accrues pendant la période pour laquelle nous n'avons pas de données fiscales<sup>1</sup>.

À première vue, il peut sembler étonnant que l'abolition d'un régime ségrégationniste ait été suivie d'une aggravation des inégalités économiques. L'instauration d'une démocratie multiethnique, dotée d'une nouvelle Constitution et d'un président de la même origine ethnique que la majorité

1. Murray Leibbrandt, Ingrid Woolard, Arden Finn et Jonathan Argen, « Trends in South African Income Distribution and Poverty since the Fall of Apartheid » (document de travail n° 101), OECD.org, mai 2010.

de la population, n'a pas d'emblée transformé la structure socio-économique d'un pays profondément inégalitaire. Les inégalités interethniques ont certes diminué au cours des années 1980 et 1990, mais les inégalités au sein d'une même origine ethnique se sont accrues : la hausse des revenus par tête parmi la population noire depuis trente ans a eu pour effet de rétrécir le fossé entre les Noirs et les Blancs, bien que l'accentuation des inégalités au sein des populations noire et asiatique/indienne semble avoir empêché toute réduction des inégalités dans leur ensemble. Pour expliquer ces changements, les spécialistes s'accordent sur le rôle prépondérant du marché du travail, marqué par une augmentation du nombre de Noirs occupant des emplois qualifiés (y compris dans la fonction publique et autres postes officiels à forte rémunération), doublée d'une hausse des salaires moyens pour cette catégorie de travailleurs.

À partir de 1994, l'État a appliqué et/ou étendu plusieurs trains de mesures sociales visant à une redistribution des richesses, parmi lesquelles d'importants transferts monétaires sans conditions au bénéfice des catégories les plus vulnérables (les enfants, les handicapés et les personnes âgées). Dans le même temps, il a maintenu à des niveaux relativement élevés le taux marginal d'imposition sur les revenus des ménages, récemment augmenté à 45 %. Cependant, malgré ces efforts, les enquêtes montrent régulièrement qu'une majorité écrasante de la population la plus riche reste blanche. D'autres études confirment que ce fossé entre les Noirs et les Blancs joue un rôle prépondérant, au même titre que l'éducation ou l'emploi. En outre, la propriété, notamment terrienne, demeure très inéquitablement répartie. En 1913, le Parlement sud-africain adoptait une loi, le *Native Land Act*, qui interdisait aux Africains de posséder des terres en dehors de certaines zones, représentant seulement 8 % du territoire du pays. Ainsi, au début des années 1990, moins de soixante-dix mille agriculteurs blancs détenaient environ 85 %

des terres agricoles<sup>1</sup>. Des réformes agraires ont été lancées, semble-t-il avec des résultats médiocres<sup>2</sup>, et la situation ne s'est probablement pas beaucoup améliorée depuis. Il reste à collecter des données précises sur la distribution récente de la propriété terrienne.

Étant donné cette structure socio-économique, l'arrêt des boycotts internationaux en 1993 pourrait avoir favorisé une minorité de personnes très qualifiées et/ou plus riches, qui ont su tirer parti des marchés internationaux, d'où un surcroît d'inégalités. Cette hypothèse expliquerait aussi le fait que les inégalités de revenus en Afrique du Sud ne se sont pas creusées dans les années 1980, époque du lancement des embargos, contrairement à ce qui s'est produit dans d'autres anciens dominions britanniques (Canada, Australie et Nouvelle-Zélande) et bien que le pays ait jusqu'alors suivi une tendance similaire. En outre, la mise en œuvre en 1996 du plan pour la croissance, l'emploi et la redistribution (*Growth, Employment and Redistribution*, GEAR), qui consistait à supprimer les barrières douanières, à libéraliser les mouvements de capitaux et à réduire le déficit fiscal, a peut-être également contribué, au moins à court terme, à enrichir les plus aisés tout en exposant les plus vulnérables, et ce, en favorisant notamment les revenus du capital par rapport à ceux du travail et les travailleurs qualifiés par rapport aux travailleurs non qualifiés.

La croissance rapide qu'a connue le pays du début des années 2000 jusqu'au milieu des années 2010 a eu pour principal moteur la hausse des prix des produits de base et,

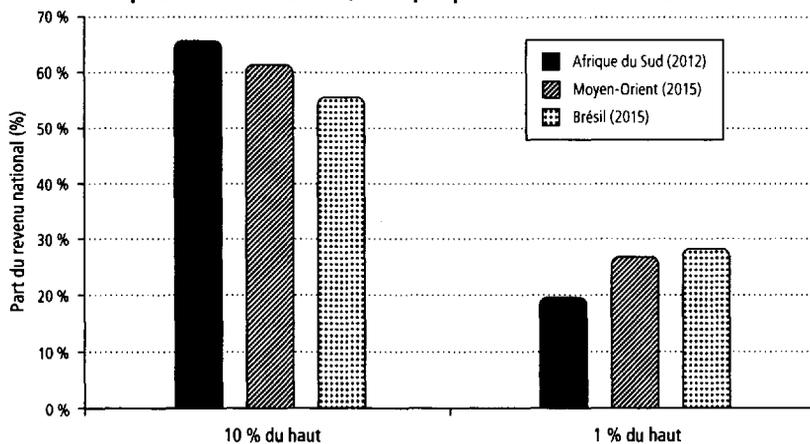
1. Banque mondiale, « South African Agriculture : Structure, Performance and Options for the Future » (document de travail n° 6), WorldBank.org, février 1994.

2. Michael Aliber et Reuben Mokoena, « The Land Question in Contemporary South Africa », in John Daniel, Adam Habib et Roger Southall (dir.), *State of the Nation : South Africa, 2003-2004*, Le Cap, HSRC Press, 2003, p. 330-346.

contrairement à ce que le gouvernement espérait, ne s'est pas accompagnée d'une création d'emplois significative. La part du revenu national détenue par les 1 % du haut est passée d'un peu moins de 18 % en 2002 à plus de 21 % en 2007, puis a diminué d'environ un point et demi, avant de réaugmenter en 2012-2013, quand les prix ont atteint un second pic. Le fait que ces variations concordent avec les fluctuations des produits de base indique qu'une minorité bénéficiant de rentes de situation a pu s'octroyer une part de croissance plus que proportionnelle.

Enfin, les 1 % du haut ne représentent qu'une petite part du décile supérieur, qui est essentiellement blanc. Si la part de revenu national détenue par ce centile est modeste par rapport à celle constatée au Brésil ou au Moyen-Orient, autres régions du monde fortement inégalitaires, la part du décile supérieur se situe à un niveau extrême en Afrique du Sud (*voir graphique 2.12.3*). Il se peut que la trajectoire suivie au long du xx<sup>e</sup> siècle par ces 10 % du haut diffère de celle des 1 % et se présente moins en dents de scie. Malheureusement, à ce stade, les données concernant le décile supérieur ne remontent pas aussi loin dans le temps que celles relatives au centile supérieur.

Graphique 2.12.3.  
**Afrique du Sud : record du monde de la part de revenu national pour les 10 % du haut, mais pas pour les 1 % du sommet**



En 2012, la part du revenu national perçue par les 10 % du haut était de 65 % en Afrique du Sud, contre 55 % au Brésil en 2015. Les parts de revenu sont celles de la dernière année disponible (2012 pour l'Afrique du Sud, 2015 pour le Moyen-Orient, 2015 pour le Brésil).

Source : Alvaredo et Atkinson (2010). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

## TROISIÈME PARTIE

# Dynamique des patrimoines public et privé

### 3.1 – Le rapport patrimoine/ revenu dans le monde

– Analyser le partage du patrimoine d'un pays entre les actifs détenus par la sphère privée d'une part et par la sphère publique d'autre part est un préalable pour comprendre la dynamique des inégalités de patrimoine entre individus. Les nouvelles données dont nous disposons nous permettent également de mieux appréhender les mouvements du rapport patrimoine national/revenu national et apportent des éléments de réponse à des questions politiques de première importance.

– La valeur du rapport patrimoine privé net/revenu national a augmenté dans la quasi-totalité des pays ces dernières décennies. Il est frappant de constater que ni la crise financière de 2008 ni l'éclatement des bulles spéculatives dans des pays comme le Japon ou l'Espagne n'ont véritablement affecté cette tendance de long terme.

– L'augmentation du ratio patrimoine privé/revenu national a été exceptionnellement forte en Chine et Russie, où il a été multiplié respectivement par quatre et par trois avec le

passage d'une économie communiste à une économie capitaliste. De ce fait, le poids du patrimoine privé par rapport au revenu national de ces pays est aujourd'hui proche de ce qu'on observe en France, au Royaume-Uni ou aux États-Unis.

– La richesse publique a reculé dans la plupart des pays depuis les années 1980. Le patrimoine public net (les actifs publics moins les dettes publiques) est même devenu négatif ces dernières années aux États-Unis et au Royaume-Uni, quand il n'est que légèrement positif au Japon, en Allemagne et en France. La capacité des États à réguler l'économie, à redistribuer les revenus et à freiner la hausse des inégalités s'en trouve assurément amoindrie.

– En Chine, le patrimoine public a aussi beaucoup régressé, mais il se situe encore à un niveau élevé et s'est stabilisé autour de 30 % du patrimoine national depuis 2008 (à comparer aux 15-25 % dans les pays occidentaux pendant la période d'économie mixte, soit entre 1950 et 1980).

– Les seules exceptions au déclin général du patrimoine public dans les données dont nous disposons concernent les pays pétroliers qui possèdent d'importants fonds souverains, par exemple la Norvège.

– La hausse structurelle du rapport patrimoine privé/revenu national ces dernières décennies s'explique par une conjonction de facteurs : taux d'épargne élevés et ralentissement de la croissance (facteurs volume), hausse des prix de l'immobilier et des valeurs boursières (facteurs prix relatifs des actifs), transfert de capital du secteur public au secteur privé (facteurs institutionnels), autant de points sur lesquels nous reviendrons dans cette partie.

## **Les nouvelles données nous permettent de mieux cerner les relations entre patrimoine et inégalités**

Comprendre comment le niveau et la structure du patrimoine national évoluent sur longue période fait partie des grandes questions de l'économie. Le revenu national est un concept de flux : c'est la somme de tous les flux de revenus produits et distribués dans un pays donné au cours d'une année donnée ; on peut aussi le décomposer entre rémunération du travail et rémunération du capital. Le patrimoine national est quant à lui un concept de stock : c'est la somme de tous les actifs (notamment logements, entreprises et avoirs financiers, nets de dettes) qui ont été accumulés dans le passé. Les relations entre patrimoine national et revenu national renseignent sur certaines évolutions économiques, sociales et politiques de première importance, notamment sur le poids relatif du capital dans une économie et sur la structure de la propriété.

Avant d'examiner la répartition du patrimoine privé (c'est-à-dire les parts de patrimoine privé détenues par les 50 % les plus modestes, les 10 % les plus riches, etc.), il importe de mieux connaître l'évolution du patrimoine privé total et le poids que celui-ci représente par rapport au patrimoine public et par rapport au patrimoine national (constitué, par définition, de la somme des patrimoines privé et public). Il convient aussi de garder à l'esprit que les notions mêmes de patrimoine privé et public peuvent avoir des sens très différents en fonction du pays et de la période considérés. Ainsi, la propriété privée de la terre ou du logement peut revêtir des formes très diverses suivant l'étendue des droits des locataires, la durée des baux, la possibilité pour le bailleur de modifier unilatéralement le loyer ou d'expulser le locataire, et ainsi de suite. De même, la propriété des entreprises peut ne pas avoir le même sens selon que les représentants du personnel disposent de droits de vote qui leur permettent de

peser dans les conseils d'administration (comme en Scandinavie ou en Allemagne) ou que les actionnaires détiennent tous les droits de vote.

Par ailleurs, la notion de patrimoine public ne recouvre pas la même réalité dans la Chine d'aujourd'hui que dans le même pays il y a quarante ans, ou que dans la Norvège d'aujourd'hui avec son fonds souverain, etc. Connaître dans le détail l'environnement juridique et politique, ainsi que les modes de gouvernance en vigueur, est important pour comprendre les interactions entre structure de la propriété et jeux de pouvoir entre groupes sociaux. L'étude des patrimoines ne saurait donc se cantonner à l'analyse de courbes et de ratios : elle doit se fonder sur une intelligence intime des institutions nationales et de leur influence sur les inégalités politiques et sociales.

Étudier l'évolution du rapport patrimoine national/revenu national permet aussi d'affiner notre connaissance de la structure du capital, de l'épargne et de l'investissement, ce qui sera utile pour répondre à des questions macroéconomiques fondamentales. Parmi celles-ci : quelles sont les dynamiques de long terme et les perspectives concernant l'évolution de la dette publique ? La position patrimoniale extérieure nette est-elle positive ou négative ? Pour traiter correctement ces sujets, il est indispensable d'examiner le bilan national dans son ensemble, c'est-à-dire la répartition globale de la propriété. La dette publique ou les avoirs extérieurs ne sont pas détenus par la planète Mars : par définition, ils sont aux mains de propriétaires privés ou publics. Surveiller les courbes de l'accumulation de capitaux et la composition des portefeuilles d'investissement privés peut également permettre de détecter les signes avant-coureurs d'une instabilité économique. Ainsi, c'est respectivement en 1990 et en 2008 que le rapport patrimoine/revenu a atteint des niveaux record au Japon et en Espagne, soit au moment où ces deux pays connaissaient des bulles spéculatives.

Jusqu'à récemment, le manque de données rendait ces dynamiques difficiles à cerner, mais Thomas Piketty et Gabriel Zucman ont publié en 2014 des séries annuelles harmonisées portant sur le rapport patrimoine/revenu des huit plus grandes économies du monde depuis 1700<sup>1</sup>. Ces séries ont aussi été analysées dans *Le Capital au XXI<sup>e</sup> siècle*<sup>2</sup> et lors des débats sur le retour à une société patrimoniale qui ont suivi la publication de l'ouvrage.

Ces travaux ont été prolongés par d'autres chercheurs, si bien que la base de données WID.world contient à présent des statistiques sur la vingtaine de pays que nous traitons dans ce rapport. Nous disposons en particulier de séries sur la structure de la propriété privée et publique dans un certain nombre d'économies émergentes et anciennement communistes, ce qui jette un nouvel éclairage sur des questions de politique publique essentielles.

Soulignons cependant qu'il s'agit là d'un champ d'étude qui appelle encore des progrès considérables. Nos connaissances sont notamment beaucoup trop limitées en ce qui concerne la structure de la propriété publique, privée et étrangère dans beaucoup de régions en voie de développement ou émergentes, notamment en Afrique, en Amérique latine et en Asie.

### **Les rapports patrimoine privé/revenu national ont augmenté de manière spectaculaire depuis les années 1970**

En 1970, dans la plupart des pays développés, les rapports patrimoine privé/revenu national se situaient à l'intérieur d'une fourchette allant de 200 % à 350 % (voir graphiques

1. Thomas Piketty et Gabriel Zucman, « Capital Is Back : Wealth-Income Ratios in Rich Countries, 1700–2010 », art. cité.

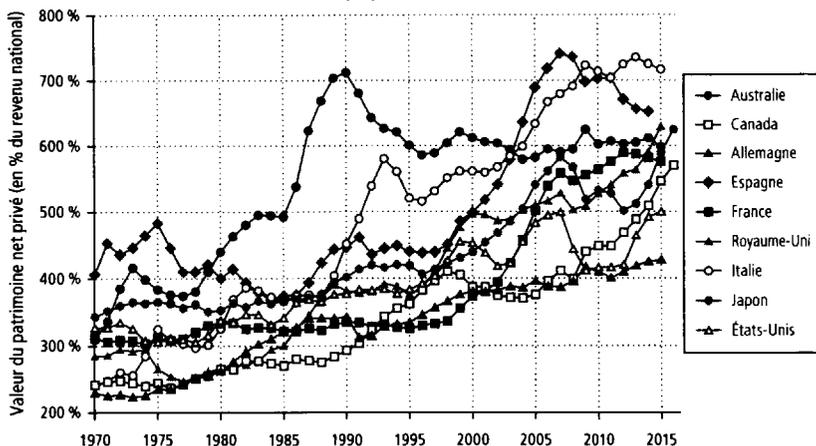
2. *Op. cit.*

3.1.1 et 3.1.2). Les quarante dernières années ont vu partout ces chiffres augmenter dans de fortes proportions. En 2007, année du début de la crise financière mondiale, le rapport était en moyenne de 550 % dans les pays considérés, et même de 730 % dans le cas extrême de l'Espagne. Bien que la crise financière et la chute des cours de l'immobilier aient ensuite fait baisser ce chiffre dans certains pays, la tendance multidécennale semble s'être pour l'essentiel maintenue. En 2016, la valeur de marché du patrimoine privé mesurée en années de revenu national était en règle générale deux fois plus élevée qu'en 1970.

L'ampleur du phénomène et les niveaux atteints ont cependant été variables d'un pays à l'autre. En Europe, les pays observés ont connu des trajectoires à peu près comparables : le patrimoine privé net est passé de 250-400 % du revenu national net en 1970 à 450-750 % en 2016. C'est en Italie que la hausse a été la plus spectaculaire, puisque le rapport a pratiquement triplé, passant de 250 % en 1970 à plus de 700 % en 2015 ; juste derrière, au Royaume-Uni, le rapport a plus que doublé, passant d'environ 300 % à 650 % en l'espace de quarante-cinq ans. La France (qui est passée d'environ 300 % à plus de 550 %) a suivi le mouvement, même si la pente est légèrement moins accusée, de même que l'Allemagne (passant d'environ 250 % à 450 %) et l'Espagne (d'environ 400 % à 650 %).

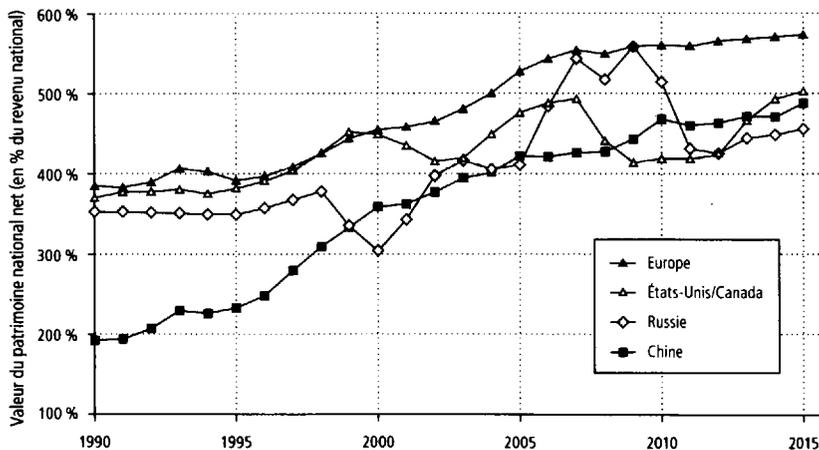
Hors d'Europe, l'Australie et le Canada ont connu des évolutions similaires à celles de la France, de l'Italie et du Royaume-Uni. Le patrimoine privé canadien a plus que doublé entre 1970 et 2016, passant d'environ 250 % du revenu national net à plus de 550 %. En Australie, la hausse, quoique moins saisissante, a également été significative : le ratio est passé d'un peu moins de 350 % du revenu national à plus de 550 %. Aux États-Unis, le patrimoine privé a augmenté de moitié pendant la même période, passant de moins de 350 % à quelque 500 % du revenu national.

**Graphique 3.1.1.**  
**Patrimoine privé net par rapport au revenu national net**  
**dans les pays riches, 1970-2016**



En 2015, la valeur du patrimoine privé net au Royaume-Uni représentait 629 % du revenu national net, soit 6,3 années de revenu national. Le patrimoine privé net est égal aux actifs privés moins la dette privée. Le patrimoine national net est égal au patrimoine privé net plus le patrimoine public net. Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

**Graphique 3.1.2.**  
**Patrimoine national net par rapport au revenu national net**  
**dans les pays riches et émergents, 1990-2015**



En 2015, la valeur du patrimoine national net en Chine représentait 487 % du revenu national net, soit 4,9 années de revenu national. Le patrimoine national net est égal au patrimoine privé net plus le patrimoine public net.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Au Japon, le ratio a aussi quasiment doublé (passant de 300 % à presque 600 % entre 1970 et 2016) et, comme en Espagne, il a subi des fluctuations de grande ampleur en raison de la bulle spéculative qui s'est formée à la veille des années 1990. À partir de 1986, les cours de l'immobilier et des valeurs boursières se sont mis à flamber en raison d'attentes exagérément optimistes au regard des fondamentaux de l'économie : la valeur des actifs nationaux explosant, le rapport patrimoine privé/revenu national s'est envolé jusqu'à atteindre 700 % en 1990. Peu de temps après, l'indice Nikkei décrochait et les prix de l'ensemble des actifs en faisaient autant, donnant le coup d'envoi de ce qu'on a appelé la « décennie perdue » et d'une baisse de cent cinquante points du rapport patrimoine/revenu entre 1990 et 2000. Bien que la décrue se soit ensuite poursuivie, ce rapport reste toutefois l'un des plus hauts des pays riches. Comme nous l'expliquerons dans le détail au chapitre 4.5, l'Espagne a dessiné une courbe similaire depuis l'éclatement de sa propre bulle spéculative : le rapport patrimoine/revenu a perdu environ quatre-vingts points depuis son record de 2007 et se situe aux alentours de 650 % en 2014.

Grâce aux récentes études consacrées à de grandes économies émergentes, il est aujourd'hui possible d'y comparer l'évolution du rapport patrimoine/revenu, ce qui est d'autant plus intéressant que les pays en question ont connu d'importants changements de régime politique et économique pendant la période observée. Comme l'illustre le graphique 3.1.2, la Chine et la Russie ont toutes les deux vu leur rapport patrimoine privé/revenu national augmenter dans des proportions considérables après l'abandon du communisme. Cette hausse était dans une certaine mesure prévisible (une forte proportion du capital public étant transférée à la sphère privée), mais l'ampleur du bouleversement est particulièrement impressionnante en Chine. On verra qu'il est également très

instructif de comparer ces trajectoires avec celles des pays développés.

En 1978, année où la Chine adopta une nouvelle politique d'ouverture économique, la richesse privée y représentait un peu plus de 110 % du revenu national ; en 2015, ce chiffre atteignait 490 %, à la suite d'une hausse quasi ininterrompue. En Russie, la transition ne commença que douze ans plus tard, en 1990, mais les bouleversements n'en furent pas moins spectaculaires depuis lors. Dans ce laps de temps plus court, le rapport patrimoine privé/revenu national fit plus que tripler, passant d'environ 120 % à 370 %. Si l'on compare ces évolutions avec celles de l'Europe et de l'Amérique du Nord (voir plus haut), on constate qu'aujourd'hui la Chine talonne les États-Unis et que la Russie n'en est pas non plus très loin. En outre, le rythme et l'ampleur des mutations subies par ces économies émergentes dépassent de beaucoup ce qui s'est produit dans les pays riches : par comparaison, le Royaume-Uni ou les États-Unis n'ont connu qu'une seule fois un bouleversement aussi gigantesque du rapport patrimoine/revenu, lorsque celui-ci s'est effondré dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle.

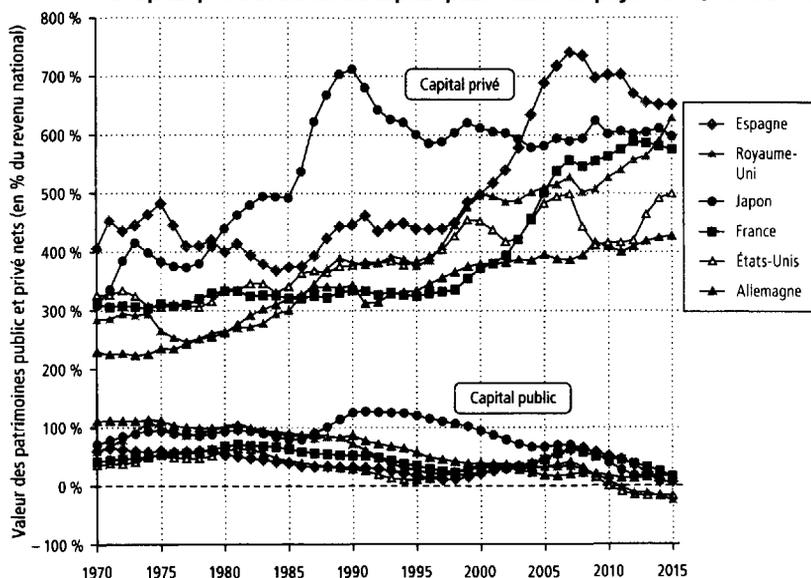
### **La hausse du rapport patrimoine national/revenu national ces dernières décennies s'explique exclusivement par l'accroissement du patrimoine privé**

À observer le graphique 3.1.3, il apparaît rapidement que la hausse tendancielle du rapport patrimoine national/revenu national est exclusivement le produit d'une accumulation de richesses privées. De fait, au Royaume-Uni et aux États-Unis, le patrimoine national se compose entièrement de richesses privées puisque la richesse publique nette est désormais négative (autrement dit, les actifs publics sont inférieurs à la dette publique). La France, le Japon et l'Allemagne ont aussi

connu un déclin sensible de leur patrimoine public : selon les estimations officielles, sa valeur ne représenterait aujourd'hui qu'environ 10 à 20 % du revenu national, soit une infime fraction du capital national. La prépondérance de la richesse privée au sein de la richesse nationale est un changement notable par rapport à la situation qui prévalait dans les années 1970, où le patrimoine public net représentait entre 50 % et 100 % du revenu national dans la plupart des pays développés (et plus de 100 % en Allemagne). La situation actuelle (où les patrimoines publics nets sont soit minimes, soit négatifs) ne peut que limiter la capacité des gouvernements des pays développés à intervenir dans l'économie, à redistribuer les revenus et à freiner la hausse des inégalités. Nous y reviendrons.

Graphique 3.1.3.

**Montée du capital privé et déclin du capital public dans les pays riches, 1970-2016**

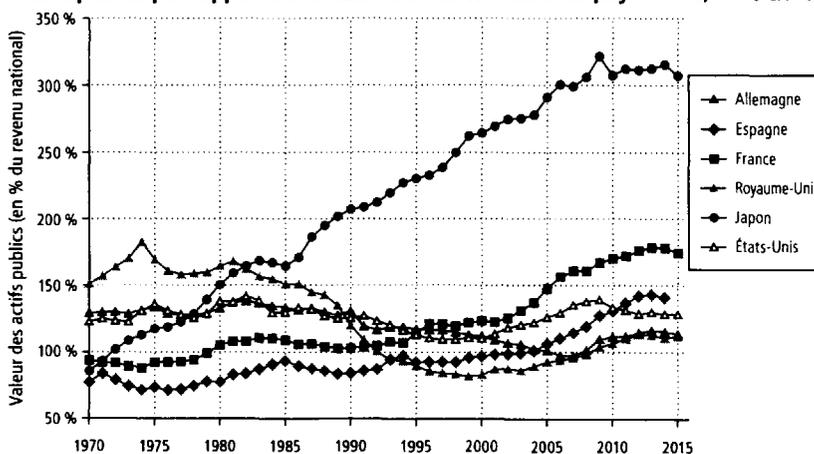


En 2015, la valeur du patrimoine public net (ou capital public net) aux États-Unis était négative (- 17 % du revenu national net), tandis que la valeur du patrimoine privé net (ou capital privé net) s'élevait à 500 % du revenu national. En 1970, le patrimoine public net représentait 36 % du revenu national, contre 326 % pour le patrimoine privé net. Le patrimoine privé net est égal aux actifs privés (immobiliers, professionnels et financiers) moins les dettes privées. Le patrimoine public net est égal aux actifs publics moins les dettes publiques.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

En pratique, le déclin du patrimoine public net ces dernières décennies est essentiellement dû au creusement de la dette publique puisque le rapport actifs publics/revenu national est resté plus ou moins stable dans la plupart des pays (*voir graphiques 3.1.4a et 3.1.4b*). Cette relative stabilité peut être regardée comme la résultante de deux tendances contraires : d'un côté, une fraction significative des actifs publics a été privatisée (en particulier les parts relativement importantes que possédaient les États de nombreux pays développés dans des entreprises publiques ou semi-publiques entre les années 1950 et 1970) ; mais, de l'autre, la valeur de marché des actifs publics restants (le plus souvent des bâtiments accueillant des administrations, des établissements scolaires, des universités, des hôpitaux et autres services publics) s'est accrue au cours de la période.

Graphique 3.1.4a.  
Actifs publics par rapport au revenu national net dans les pays riches, 1970-2015

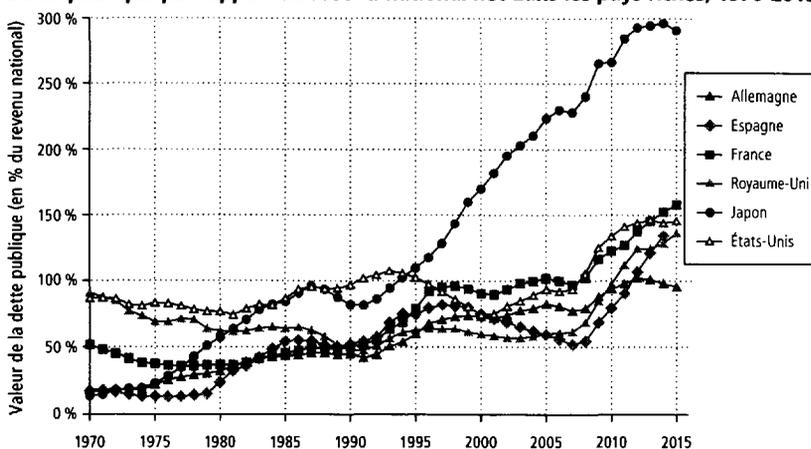


En 2015, la valeur des actifs publics en Allemagne représentait 114 % du revenu national net, soit 1,1 année de revenu national.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Graphique 3.1.4b.

**Dette publique par rapport au revenu national net dans les pays riches, 1970-2015**



En 2015, la valeur de la dette publique aux États-Unis représentait 146 % du revenu national net, soit 1,5 année de revenu national.

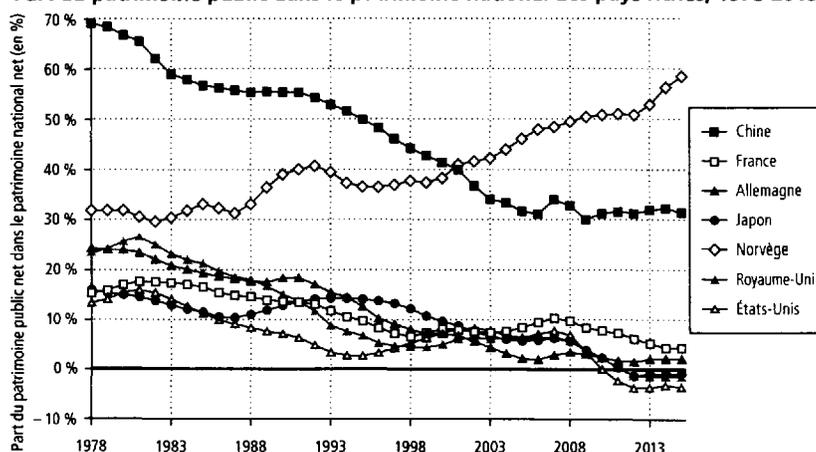
Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

La Chine et la Russie fournissent deux exemples contrastés de la manière dont le rapport entre patrimoine privé et revenu national peut évoluer en fonction de la stratégie de privatisation choisie par le pays (*voir chapitres 3.3 à 3.5*). Ainsi, la privatisation graduelle mise en œuvre par la Chine n'a entraîné qu'un léger recul de la valeur du patrimoine public au regard du revenu national (le rapport est passé d'un peu plus de 250 % du revenu national en 1978 à environ 230 % en 2015), car dans le même temps les prix des actifs ont augmenté à un rythme soutenu. La Russie, au contraire, a opté pour une stratégie de privatisation par coupons qui visait à transférer les actifs publics au secteur privé le plus rapidement possible, ce qui a provoqué un effondrement du patrimoine public net (passé de plus de 230 % du revenu national en 1990 à environ 90 % en 2015).

La prédominance du patrimoine privé sur le patrimoine public dans les pays observés est aussi illustrée par leurs poids relatifs au sein du patrimoine national. Comme on le

constate sur le graphique 3.1.5, tous ces pays, à l'exception de la Norvège, ont vu l'importance de la propriété publique décliner en proportion du patrimoine national. À la fin des années 1970, la part du patrimoine public net dans le patrimoine national net était positive et considérable dans tous les pays développés : elle pouvait atteindre 25 % dans des pays comme l'Allemagne ou le Royaume-Uni, et 15 % au Japon, en France et aux États-Unis. En 2016, elle est devenue négative au Royaume-Uni et aux États-Unis et elle est à peine positive au Japon, en Allemagne et en France. En Chine, cette part du patrimoine public, qui s'élevait à 70 % en 1978, paraît s'être stabilisée aux alentours de 30 % depuis 2008 – un niveau légèrement supérieur (mais tout de même comparable) à celui qu'on relevait dans les pays occidentaux pendant les décennies d'économie mixte (1950-1980).

Graphique 3.1.5.

**Part du patrimoine public dans le patrimoine national des pays riches, 1978-2015**

En 2015, la part du patrimoine public dans le patrimoine national en France était de 3 %, contre 17 % en 1980. Le patrimoine public net est égal aux actifs publics moins la dette publique. Le patrimoine national net est égal au patrimoine privé net plus le patrimoine public net.

Source : Piketty, Yang et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

La Norvège, à l'instar d'autres pays richement dotés en ressources naturelles, présente ici un cas particulier parce qu'elle s'est appuyée sur son grand fonds souverain pour investir dans des projets susceptibles d'accroître le patrimoine de l'État. À la suite de la découverte de pétrole et de gaz en 1969, le gouvernement norvégien a créé un fonds d'investissement international dans les années 1990 afin de placer une partie des revenus générés par ces sources d'énergie non renouvelables et de s'assurer que les bénéfices tirés de l'exploitation du pétrole de la mer du Nord ne profiteraient pas seulement à la génération actuelle, mais aussi aux générations futures. Ce fonds, considéré comme un instrument de politique économique important, permet à la fois de financer la dépense publique et de soutenir l'épargne publique et l'accumulation de patrimoine. En conséquence, la part de la richesse publique au sein de la richesse nationale est passée d'environ 30 % en 1978 à près de 60 % en 2015 ; cette richesse publique représente aujourd'hui à peu près 300 % du revenu national (soit une proportion nettement plus élevée qu'en Chine).

On peut ici faire deux comparaisons éclairantes, qui illustreront le poids décisif des institutions politiques et de l'idéologie dans l'évolution des rapports patrimoine/revenu. Pour résumer, cette évolution ne dépend pas de la présence ou non de pétrole ; elle dépend de ce que le gouvernement décide de faire des richesses publiques. La première comparaison portera sur la Russie. Alors que les statistiques officielles montrent que les excédents commerciaux cumulés sont, en proportion, comparables à ceux de la Norvège (environ 200 % du revenu national), la Russie n'est pas parvenue à se constituer un stock important d'actifs étrangers ; au contraire, on estime qu'une part significative de ses excédents sont détenus sous forme d'avoirs offshore et ne peuvent donc être ni imposés ni utilisés pour la dépense publique comme en Norvège. La seconde comparaison portera sur le Royaume-Uni, qui profite également de la manne pétrolière en mer du Nord.

Anthony Atkinson, dans son livre *Inégalités*<sup>1</sup>, pose cette intéressante question d'histoire-fiction : « Que ce serait-il passé si le Royaume-Uni avait créé ce type de fonds en 1968 et n'en avait dépensé que le rendement réel ? », imitant en cela la Norvège<sup>2</sup>. Atkinson montre ensuite que le capital accumulé aurait été tout à fait considérable (quelque 350 milliards de livres sterling, ou 430 milliards d'euros aux taux de change, soit environ 60 % du fonds norvégien). Comme le Royaume-Uni est un pays plus grand que la Norvège, le fonds aurait été plus petit en proportion du revenu national, mais il aurait constitué un coussin utile, qui aurait permis au patrimoine net de l'État d'être positif plutôt que négatif aujourd'hui.

### **Les récentes évolutions des rapports patrimoine/revenu sont sans doute le résultat des politiques économiques et des contextes nationaux**

Les chapitres suivants de ce rapport fournissent une analyse plus approfondie des raisons pour lesquelles les différents rapports patrimoine/revenu ont évolué comme nous l'avons vu dans les pays développés depuis les années 1970 (chapitre 3.2), et en Chine et en Russie depuis que ces pays se sont détournés de leurs modèles politiques et économiques d'inspiration communiste (chapitre 3.3).

En un mot, la hausse structurelle du rapport patrimoine privé/revenu national constatée ces dernières décennies est liée à une conjonction de facteurs. Dans les pays riches, les taux d'épargne élevés et le ralentissement de la croissance (facteurs volume) expliquent environ 60 % de l'augmentation

1. Paris, Seuil, 2016.

2. Ton van den Bremer, Frederick van der Ploeg et Samuel Wills, « The Elephant in the Ground : Managing Oil and Sovereign Wealth », *European Economic Review*, vol. 82, 2016, p. 113-131.

du rapport entre patrimoine national et revenu national, tandis que la hausse des cours de l'immobilier et des actifs boursiers (facteurs prix relatifs des actifs) explique les 40 % restants. Le transfert de capital public au secteur privé (facteur institutionnel) est ensuite essentiel pour comprendre l'évolution du rapport entre patrimoine privé et revenu national, non seulement en Chine et en Russie, mais aussi dans les pays développés, qui, bien qu'à une échelle plus réduite, ont également connu de grandes vagues de privatisation, le plus souvent au milieu des années 1980.

Depuis la crise financière de 2008, le ratio patrimoine/revenu a connu des fortunes diverses d'un pays à l'autre. Le poids du patrimoine a certes commencé par baisser dans tous les pays observés : les cours de l'immobilier et les indices boursiers ont partout chuté à partir de 2008 et cette baisse des prix des actifs a engendré des pertes de capital à court terme. En revanche, la date, le rythme et l'ampleur de la chute du ratio, puis de sa remontée (remontée qui s'est produite dans tous les pays pour lesquels nous avons des données, sauf deux : le Japon et l'Espagne) varient sensiblement, ce qui souligne une fois de plus que les institutions et les contextes nationaux ont une influence considérable sur le rapport patrimoine/revenu. Si, par exemple, le décrochage a été plus brutal en Espagne (cent cinquante points de moins) et aux États-Unis (cent quarante points de moins) que dans d'autres pays, c'est sans doute parce que les prix des valeurs mobilières et des biens immobiliers y étaient excessifs et avaient précisément créé une bulle (*voir en particulier chapitre 4.5*).

### 3.2 – L'évolution des rapports patrimoine/revenu dans les pays développés

– L'épargne, le taux de croissance de l'économie et les prix des actifs sont les principaux déterminants de long terme du patrimoine national. Dans les pays riches, l'épargne et la croissance expliquent environ 60 % de l'augmentation du patrimoine national, les prix des actifs expliquant les 40 % restants.

– L'essor du logement a été un facteur majeur de l'accumulation de capital domestique depuis la fin des années 1970, avec des disparités sensibles d'un pays à l'autre.

– Les investissements à l'étranger ont joué un rôle important dans l'évolution des ratios de patrimoine sur revenu.

– Dans les pays riches, le poids du patrimoine privé par rapport au revenu national semble aujourd'hui retrouver les niveaux très élevés qui étaient les siens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (jusqu'à 600 % ou 700 % du revenu national).

## **Épargne nationale, croissance économique, prix des actifs : des notions clés pour comprendre l'évolution de long terme du rapport patrimoine/revenu national**

Analyser correctement l'évolution du rapport patrimoine national/revenu national et la structure de la propriété exige de combiner un éventail de facteurs et de processus explicatifs complexes.

Tout d'abord, pour un niveau de patrimoine national donné, le partage entre privé et public est largement une question de choix politique. Si le gouvernement russe ou chinois décide de privatiser les actifs publics (le plus souvent à un prix inférieur à celui du marché), alors la part du patrimoine privé augmentera mécaniquement. Plus généralement, si un État décide de faire de l'excédent budgétaire pour accumuler des actifs publics (et/ou de nationaliser des actifs privés, au-dessus ou en deçà du prix du marché, selon le contexte historique et idéologique), alors, toutes choses égales par ailleurs, la proportion de patrimoine public augmentera ; inversement, si un État accumule les déficits budgétaires et les finance en creusant la dette publique ou en privatisant des biens publics, alors le poids du patrimoine public diminuera.

Dans le cas des pays développés, les politiques suivies depuis les années 1970 (déficits budgétaires, privatisations et creusement de la dette publique) ont fait passer la part du patrimoine public d'environ 20 % du patrimoine national (entre 15 % et 25 % suivant les pays) à environ 0 % (quand ce n'est pas un niveau légèrement négatif) en 2016 (*voir graphique 3.1.5*). Si l'on avait opté pour d'autres politiques fiscales et réglementaires et si la part publique du patrimoine national s'était maintenue par rapport aux années 1970, alors, par construction, en 2016 le patrimoine privé serait inférieur d'environ 20 % à ce qu'il est réellement (toutes

choses égales par ailleurs, c'est-à-dire pour un même niveau de patrimoine national). En ce sens, le déclin du patrimoine public explique très largement la hausse générale du rapport patrimoine privé/revenu national.

Autre chose est de comprendre l'évolution du rapport patrimoine national/revenu national. Il faut ici considérer l'interaction entre le niveau d'épargne nationale (somme des épargnes publiques et privées), le taux de croissance de l'économie (lui-même déterminé par la croissance de la population et de la productivité) et l'évolution des prix relatifs des actifs. Plus précisément, si l'on suit les travaux de Thomas Piketty et Gabriel Zucman publiés en 2014, on peut attribuer l'évolution du rapport patrimoine national/revenu national à deux types de facteurs : les effets de volume et les effets de prix.

Les effets de volume sont en grande partie déterminés par les mouvements de l'épargne nationale : plus celle-ci sera élevée, plus le pays accumulera d'actifs et donc plus le patrimoine national grossira. Ils dépendent aussi du taux de croissance de l'économie : pour un taux d'épargne donné, un ralentissement de la croissance de la population et/ou de la productivité conduira à une augmentation du poids du patrimoine national par rapport au revenu national (tout simplement parce que le revenu national progressera moins vite). Bref, les pays qui ont un fort taux d'épargne et une faible croissance (en raison par exemple d'une démographie atone, comme au Japon et dans une bonne partie de l'Europe) sont naturellement susceptibles de présenter des rapports patrimoine national/revenu national élevés<sup>1</sup>.

1. Cf. Thomas Piketty et Gabriel Zucman, « Capital Is Back... », art. cité, pour une analyse complète et une décomposition des effets volume et prix. Cf. également Thomas Piketty, *Le Capital au XXI<sup>e</sup> siècle*, op. cit., deuxième partie. Nous ne résumons ici que les grandes conclusions, en mettant l'accent sur les évolutions les plus récentes.

Les effets de prix sont déterminés par l'évolution des prix des actifs (en particulier de l'immobilier et des valeurs boursières) par rapport aux prix à la consommation. Cela dépend aussi d'un certain nombre de facteurs institutionnels et politiques (par exemple, la suppression progressive du contrôle des loyers a contribué à la forte hausse des prix du logement sur la période), de même que des comportements d'épargne et des stratégies d'investissement. Ainsi, les ménages âgés européens et japonais ayant choisi d'investir une fraction élevée de leur épargne dans des actifs nationaux et notamment dans la pierre (sans diversifier leur portefeuille à l'international autant qu'ils l'auraient pu), on ne s'étonnera guère que les prix du logement aient été fortement poussés vers le haut.

En combinant des séries systématiques sur les comportements d'épargne et d'investissement, ainsi que sur la croissance économique dans les pays développés depuis 1970, il est possible de montrer que les effets de volume comme les effets de prix ont joué un rôle significatif. Ainsi, si l'on considère les huit principales économies développées du monde, on constate qu'en moyenne environ 60 % de l'accumulation de patrimoine national entre 1970 et 2010 peuvent être attribués à des effets de volume, contre environ 40 % à des effets de prix. Notons cependant que les disparités sont très importantes d'un pays à l'autre. Par exemple, les effets de volume expliquent 72 % de l'augmentation du patrimoine national aux États-Unis entre 1970 et 2010, tandis que l'effet de plus-value en explique 28 %. Comme aux États-Unis, l'épargne nouvelle semble expliquer de l'ordre de 70 à 80 % de l'accumulation de capital au Japon, en France et au Canada, les 20 à 30 % restants étant liés aux plus-values. En revanche, les plus-values ont été plus importantes en Australie, en Italie et au Royaume-Uni, où elles sont responsables de 40 à 60 % de l'accroissement du capital. Au Royaume-Uni, on peut attribuer plus de la moitié (58 %) de la croissance du patrimoine national sur la période à la hausse des prix des actifs. Au contraire, ceux-ci

se sont dégradés en Allemagne, de sorte que seule l'épargne explique la croissance du patrimoine national (des moins-values ayant même freiné cette croissance)<sup>1</sup>.

Les nouvelles séries plus étendues dont nous disposons aujourd'hui confirment ces conclusions générales. En particulier, après la crise financière de 2008, nous observons des modes d'ajustement des prix des actifs très différents d'un pays à l'autre. Par exemple, les cours de l'immobilier ont chuté de manière abrupte aux États-Unis et en Espagne (nous y reviendrons), mais beaucoup plus modérément au Royaume-Uni et en France. Reste que la baisse des prix des actifs observée dans certains pays ces dernières années est relativement faible au regard de la hausse qui s'était produite depuis 1970.

Comment expliquer ces fortes plus-values de long terme au sein de la plupart des pays représentés dans nos séries ? Jusqu'à un certain point, la hausse des marchés immobiliers et boursiers depuis les années 1970-1980 peut s'analyser comme un rattrapage des prix des actifs sur longue période. En effet, ceux-ci avaient fortement chuté entre 1910 et 1950, essentiellement en raison de la faiblesse de l'épargne et de phénomènes de dépréciation des portefeuilles (compte tenu notamment des pertes essuyées sur certains investissements à l'étranger). Depuis 1950, la courbe des prix est repartie à la hausse et il se pourrait même que le processus de rattrapage ait dépassé le niveau initial, notamment dans l'immobilier (en raison, nous l'avons dit, de la préférence pour les investissements domestiques).

Curieusement, l'Allemagne est la seule à faire exception dans ce tableau général d'appréciation du capital. Étant donné l'épargne relativement importante du pays, on aurait pu s'attendre à un rapport patrimoine/revenu national plus élevé

1. Cf. Thomas Piketty et Gabriel Zucman, « Capital Is Back... », art. cité.

que les 430 % enregistrés en 2015. D'après les calculs qui incluent les dépenses en recherche et développement dans les flux d'épargne, la « richesse manquante » serait de l'ordre de 50 à 100 % du revenu national allemand. Il est possible que les statisticiens allemands aient surestimé l'épargne et l'investissement, ou qu'ils aient sous-estimé le stock actuel de capital privé, voire les deux. Il existe cependant une troisième hypothèse : si l'Allemagne n'a pas connu un rattrapage des prix des actifs de la même ampleur que les autres pays, c'est peut-être à cause du droit de regard sur les actifs privés que le système juridique allemand accorde aux parties intéressées autres que les propriétaires eux-mêmes. Ainsi, le contrôle des loyers a pu empêcher les cours de l'immobilier d'augmenter aussi fortement qu'ailleurs. De même, le droit de vote accordé aux représentants du personnel dans les conseils d'administration des entreprises est susceptible de réduire la valeur de marché des sociétés. Les Allemands n'ont pas non plus la même prédilection que les Britanniques, les Français ou les Italiens pour les biens durables coûteux, en particulier pour le logement, ce qui tient peut-être à des raisons historiques et culturelles qui les portent à préférer vivre dans un pays polycentrique plutôt que dans un pays doté d'une grande capitale centralisatrice.

Enfin, il faut noter que, si l'on calcule une moyenne d'accumulation de capital pour l'ensemble des pays européens, les plus-values ou moins-values deviennent un facteur moins décisif pour comprendre la hausse du rapport patrimoine/revenu<sup>1</sup>. Compte tenu de l'exception allemande, l'Europe dans son ensemble a connu des plus-values moins importantes que la France, l'Italie ou le Royaume-Uni pris isolément. S'il était possible de disposer de comptes par État pour les États-Unis, on s'apercevrait peut-être en analysant les com-

1. Cf. Thomas Piketty et Gabriel Zucman, « Capital Is Back... », art. cité (en particulier tableaux VII et VIII).

posantes de l'accumulation de patrimoine que les variations des prix des actifs d'un État à l'autre sont du même ordre que celles qu'on observe en Europe. Il est donc possible que les prix des actifs connaissent des fluctuations sensibles à l'intérieur d'unités régionales ou nationales relativement petites, mais qu'à plus grande échelle ces mouvements aient tendance à se compenser<sup>1</sup>.

### **L'accroissement du patrimoine immobilier explique en grande partie l'accumulation de capital domestique**

L'accumulation de patrimoine immobilier a joué un rôle majeur dans l'accumulation de capital domestique, mais à des degrés divers d'un pays à l'autre. En France, en Italie et au Royaume-Uni, l'augmentation du rapport capital domestique/revenu national est presque entièrement liée à l'immobilier (voir tableau 3.2.1), alors qu'au Japon il explique moins de la moitié de la croissance du capital domestique – et une part encore plus faible de la croissance du patrimoine national, étant donné la forte accumulation d'avoirs extérieurs nets.

Dans la plupart des pays, les autres biens d'équipement domestiques ont également contribué à accroître le patrimoine national, notamment parce que leur valeur de marché a globalement augmenté. Ainsi, si l'on considère le « Q de Tobin » (ratio qui mesure l'écart entre la valeur de marché et la valeur comptable des entreprises<sup>2</sup>), celui-ci était nettement en dessous de 1 dans les années 1970, ce qui signifie que la valeur de marché des titres (leur prix sur le marché boursier) était considérablement inférieure à leur valeur comptable

1. Cf. *ibid.*

2. James Tobin et William C. Brainard, « Asset Markets and the Cost of Capital », in Bela Balassa et Richard Nelson (dir.), *Economic Progress, Private Values, and Public Policy*, Amsterdam, North-Holland, 1977, p. 235-262.

(les actifs moins les dettes dans le bilan de l'entreprise) ; or ce ratio s'était rapproché de 1 (jusqu'à parfois dépasser ce chiffre) dans les années 1990 et 2000. Mais, là encore, les situations sont contrastées d'un pays à l'autre. Contrairement à ce qui s'est passé au Royaume-Uni et aux États-Unis, le Q de Tobin est resté très bas en Allemagne, toujours nettement en dessous de 1 (et le plus souvent autour de 0,5). Une des interprétations renvoie au mode de gouvernance brièvement décrit plus haut : les actionnaires des entreprises allemandes n'ont pas toutes les manettes, puisqu'ils partagent leurs droits de vote avec des représentants du personnel et parfois des autorités régionales ; cela pourrait avoir pour effet de tirer la valeur boursière des entreprises en dessous de leur valeur comptable<sup>1</sup>. Cependant, il est également possible qu'une partie des écarts soit liée aux limites des données. En effet, il est vraiment curieux que, dans la plupart des pays, le Q de Tobin semble être structurellement inférieur à 1, alors même que le capital immatériel n'est qu'imparfaitement pris en compte dans les bilans, ce qui devrait en principe pousser ce ratio au-dessus de 1. Une part de l'explication se trouve peut-être dans une surestimation de la valeur comptable des entreprises dans les bilans nationaux.

1. En Allemagne, la richesse nationale comptable était nettement supérieure à la valeur de marché du patrimoine national (environ cinq ans de revenu national au lieu de quatre) entre 1970 et 2010. Pendant la même période, l'inverse était vrai au Royaume-Uni.

Tableau 3.2.1.

**Accumulation de capital domestique dans les pays riches, 1970-2015 : logement et autres capitaux domestiques**

	Rapport capital domestique/ revenu national en 1970		Rapport capital domestique/ revenu national en 2015		Hausse du rapport entre 1970 et 2015	
	Dont logement	Dont autres capitaux domestiques	Dont logement	Dont autres capitaux domestiques	Dont logement	Dont autres capitaux domestiques
États-Unis	357 %		518 %		161 %	
	132 %	225 %	179 %	339 %	48 %	113 %
Japon	378 %		532 %		154 %	
	150 %	228 %	214 %	318 %	64 %	90 %
Allemagne	326 %		393 %		67 %	
	160 %	166 %	268 %	125 %	108 %	-41 %
France	343 %		576 %		233 %	
	122 %	221 %	412 %	164 %	290 %	-57 %
Royaume-Uni	339 %		624 %		376 %	
	99 %	240 %	334 %	290 %	290 %	50 %
Italie	238 %		612 %		374 %	
	108 %	130 %	439 %	173 %	331 %	43 %
Canada	304 %		520 %		237 %	
	126 %	178 %	302 %	218 %	190 %	47 %
Australie	429 %		715 %		286 %	
	184 %	245 %	410 %	305 %	227 %	59 %

En 2015, la valeur du capital domestique italien représentait 612 % du revenu national net (soit 6,1 années de revenu national). Le capital domestique est égal à la valeur de marché du patrimoine national moins les avoirs extérieurs nets.

Source : Piketty et Zucman (2014) et Estevez-Bauluz (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

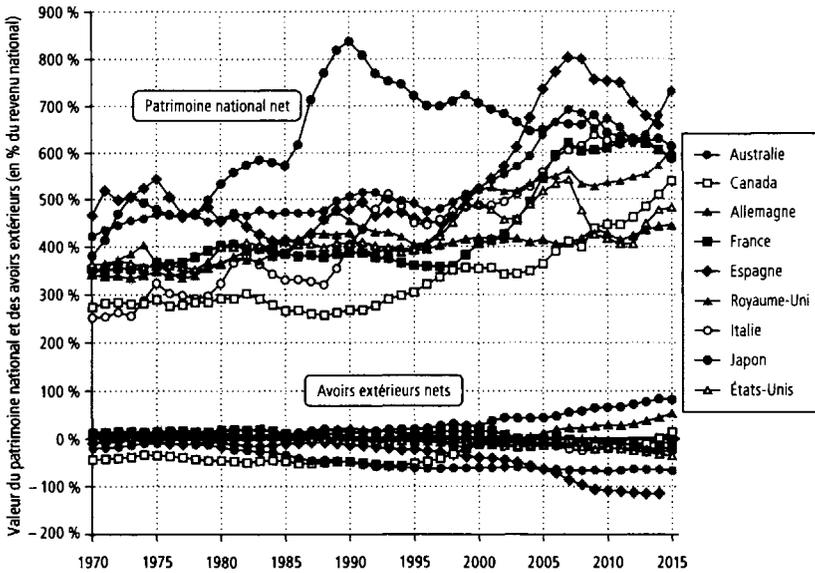
## Les avoirs extérieurs ont joué un rôle important dans l'évolution générale du rapport patrimoine/revenu

L'analyse que nous venons de mener sur l'accumulation de patrimoine dans les pays riches ne faisait pas de distinction entre accumulations de patrimoine sur le territoire national ou à l'étranger. Or le patrimoine national peut s'analyser comme la somme du patrimoine domestique et du patrimoine net à l'étranger ; ce dernier se compose des avoirs extérieurs (les actifs détenus par les ressortissants d'un pays dans des pays tiers) moins le passif étranger (les actifs domestiques détenus par les ressortissants d'autres pays). L'analyse des données sur les positions extérieures nettes pour la période 1970-2016 révèle que ces positions, qu'elles fussent positives ou négatives, ne représentaient qu'une fraction relativement faible du patrimoine national des pays riches (*voir graphique 3.2.1*).

Néanmoins, malgré ce poids minime des avoirs extérieurs nets, les investissements à l'étranger jouèrent un rôle important dans l'évolution générale du rapport patrimoine/revenu. Premièrement, dans les années 1990 et 2000, le Japon et l'Allemagne se constituèrent des positions nettes très positives grâce aux importants excédents commerciaux dégagés par ces économies fortement exportatrices, si bien qu'en 2015 leurs avoirs extérieurs nets représentaient respectivement environ 70 % et 50 % de leur revenu national. Même si nous sommes encore loin des positions que la France et le Royaume-Uni s'étaient acquises avant la Première Guerre mondiale, de telles possessions à l'étranger sont considérables. En conséquence, la progression des avoirs extérieurs nets a représenté plus du quart de l'augmentation du rapport patrimoine national/revenu national dans ces deux pays. *A contrario*, la plupart des autres pays riches se caractérisent par des positions patrimoniales nettes négatives (en général de l'ordre de - 10 % à - 30 % du revenu national), qui se sont le plus souvent dégradées au

Graphique 3.2.1.

## Patrimoine national net et avoirs extérieurs nets des pays riches, 1970-2015



En 2015, la valeur du patrimoine national net français représentait 591 % du revenu national net (soit 5,9 années de revenu national), tandis que la valeur des avoirs extérieurs nets représentait 10 % du revenu national net. Le patrimoine national net est égal au patrimoine privé net plus le patrimoine public net. Les avoirs extérieurs nets sont la somme de tous les actifs détenus à l'étranger par les résidents du pays moins les actifs domestiques détenus par les résidents d'autres pays.  
Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

cours de la période. Les statistiques officielles sur les positions des différents pays sont toutefois à manier avec précaution, car elles ne tiennent pas compte des portefeuilles conséquents que possèdent certains résidents des pays développés dans des paradis fiscaux. Selon toute probabilité, intégrer ces actifs dans les calculs ferait repasser la position des pays riches dans le positif ; le gain serait sans doute particulièrement conséquent pour l'Europe continentale, puisqu'on estime que 15 % du PIB régional est placé sur des comptes offshore<sup>1</sup>. On trouvera

1. Annette Alstadsæter, Niels Johannesen et Gabriel Zucman estiment que l'équivalent de 10 % du PIB mondial est détenu dans des paradis fiscaux, mais cette moyenne masque une extrême hétérogénéité – de

aux chapitres 3.5 et 4.5 des estimations sur les capitaux russes et espagnols placés dans les paradis fiscaux.

Par ailleurs, la somme totale des avoirs détenus à l'étranger a augmenté dans des proportions colossales depuis les années 1970, de sorte qu'une part significative du capital domestique de tous les pays riches est désormais aux mains d'autres pays. Si cette montée des participations croisées est partout importante, elle est singulièrement spectaculaire en Europe et un peu moins dans les grandes économies que sont le Japon et les États-Unis. Il en découle que les plus-values ou moins-values enregistrées dans les portefeuilles investis à l'étranger peuvent être importantes et variables au fil du temps et d'un pays à l'autre ; de fait, les investissements à l'étranger ont généré de grosses plus-values pour les États-Unis (mais aussi pour l'Australie ou le Royaume-Uni) et au contraire des pertes importantes pour d'autres pays (Japon, Allemagne, France). Étonnamment, dans le cas de l'Allemagne, la quasi-totalité des pertes en capital enregistrées au niveau national peut être attribuée aux avoirs extérieurs. Aux États-Unis, les plus-values nettes sur les investissements à l'étranger représentent un tiers de la plus-value totale au niveau national et l'équivalent de l'augmentation du rapport patrimoine national/revenu national depuis 1970.

### **Vers un retour à la Belle Époque ?**

Il est presque impossible de comprendre l'augmentation du rapport patrimoine/revenu qu'ont connue les pays développés

---

quelques pourcents du PIB en Scandinavie à environ 15 % en Europe continentale et 60 % dans les pays du Golfe et certaines économies d'Amérique latine (« Who Owns the Wealth in Tax Havens ?... », document de travail cité).

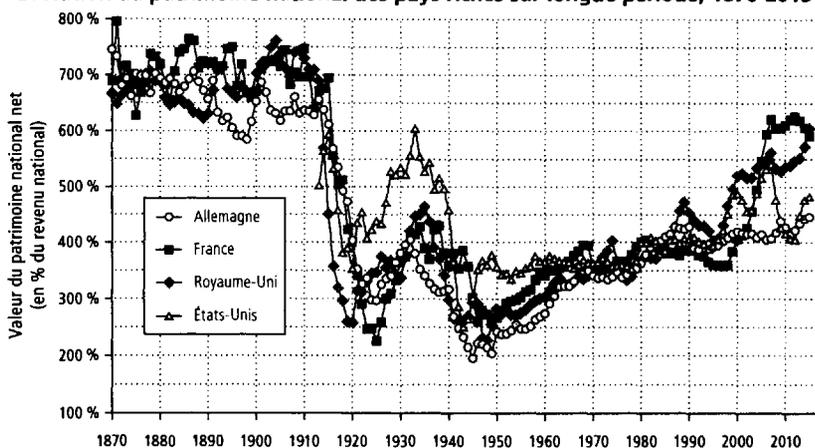
ces dernières décennies sans la replacer dans un contexte historique plus long. Comme nous l'avons souligné, une fraction importante de cette hausse depuis 1970 est imputable à une appréciation du capital : environ 40 % en moyenne, avec de grosses différences entre les pays. Mais la question est de savoir si ces plus-values sont dues à une hausse structurelle et de long terme des prix relatifs des actifs (liée, par exemple, à une inégale répartition du progrès technique) ou s'il s'agit d'un phénomène de rattrapage après les pertes enregistrées pendant la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle.

L'analyse de l'évolution des ratios patrimoine/revenu sur plus d'un siècle révèle que la seconde hypothèse est la bonne. En raison des données historiques limitées dont nous disposons, cette analyse sur longue période portera seulement sur quatre pays : la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les États-Unis. Ces pays font néanmoins ressortir deux modèles clairs. Les trois pays européens présentent de manière évidente la même courbe en U : les rapports entre patrimoine privé et revenu national semblent aujourd'hui retrouver les hauts niveaux qui étaient les leurs entre 1870 et 1910 (jusqu'à 600 % ou 700 %).

Par ailleurs, toujours en Europe, le rapport patrimoine public/revenu national a suivi dans le même temps une courbe en U inversé. L'amplitude de ce mouvement a cependant été beaucoup plus faible que celle de la courbe du patrimoine privé, de sorte qu'au total le rapport patrimoine national/revenu national dessine lui aussi une courbe en U bien incurvée (*voir graphique 3.2.2*). Il est aussi intéressant d'observer qu'au début du xx<sup>e</sup> siècle les pays européens avaient des positions extérieures nettes très importantes (à hauteur d'environ 100 % du revenu national) et que celles-ci sont redevenues – légèrement – positives en 2000-2010, au moment où les rapports patrimoine national/revenu national repassaient devant celui des États-Unis.

Graphique 3.2.2.

## Évolution du patrimoine national des pays riches sur longue période, 1870-2015



En 1870, la valeur du patrimoine national net en Allemagne représentait 745 % du revenu national net (soit 7,5 années de revenu national). Le patrimoine national net est égal au patrimoine privé net plus le patrimoine public net.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

En partant de ces constats et en s'appuyant sur les meilleures estimations historiques des taux d'épargne et de croissance, il est également possible d'évaluer les contributions relatives de l'épargne et de l'appréciation du capital depuis 1870. L'exercice montre que l'accumulation de patrimoine national sur cette période de cent quarante ans semble bien correspondre aux flux d'épargne. Mais, pour totalement expliquer la disparité des ratios patrimoine privé/revenu, il faut ajouter de petites plus-values à l'équation dans le cas de la France, du Royaume-Uni et des États-Unis, et retrancher une petite moins-value dans le cas de l'Allemagne. Dans tous les pays, néanmoins, l'épargne explique l'essentiel de l'accumulation de patrimoine et les plus-values semblent jouer un rôle mineur sur longue période.

Si l'on affine l'analyse par sous-périodes, il saute aux yeux que, dans tous les pays européens, le prix du capital a décrit une courbe en U très concave. Au Royaume-Uni,

par exemple, la période 1910-1950 a vu des moins-values réelles de 2 % par an, suivies par des gains réels de 1 % par an entre 1950 et 1980, puis d'environ 2,5 % par an entre 1980 et 2010<sup>1</sup>. La France a connu une évolution semblable et, si l'on considère les courbes de ces deux pays, il semblerait que le phénomène de rattrapage ait en quelque sorte dépassé le niveau initial, si bien que l'effet de prix des actifs serait légèrement positif sur l'ensemble de la période 1910-2010. En Allemagne, au contraire, le rattrapage semble encore à venir, car l'effet de prix a été en moyenne de - 1 % par an entre 1910 et 2010.

Cette étude par sous-périodes permet aussi d'analyser la formidable régression du rapport patrimoine/revenu qui s'est produite en Europe entre 1910 et 1950<sup>2</sup>. Au Royaume-Uni, les destructions liées aux conflits armés ont joué un rôle négligeable (on leur attribue 4 % de la baisse du ratio). En revanche, la faiblesse du taux d'épargne nationale pendant ces décennies explique 46 % de la chute et les effets de dévalorisation des actifs (y compris les pertes subies sur les investissements à l'étranger) les 50 % restants. Ces dévalorisations étaient en partie liées aux nombreuses mesures de contrôle des capitaux mises en place après la Première Guerre mondiale (avant le conflit, les marchés des capitaux n'étaient pratiquement soumis à aucune régulation). Ces mesures furent progressivement levées à partir des années 1980, ce qui contribua au rattrapage des prix des actifs.

En France et en Allemagne, les destructions matérielles des deux guerres expliquent environ un quart de l'effondrement du rapport patrimoine/revenu, la faiblesse de l'épargne nationale et les pertes en capital expliquant chacune la moitié des trois quarts restants. On notera que pendant la période

1. Cf. Thomas Piketty et Gabriel Zucman, « Capital Is Back... », art. cité, tableau VII.

2. Cf. *ibid.*, tableau VIII.

1910-1950 le rapport patrimoine privé/revenu national a moins baissé au Royaume-Uni qu'en France et en Allemagne, mais que l'inverse est vrai pour le rapport patrimoine national/revenu national, en raison du fort endettement public du Royaume-Uni vers 1950.

Le cas des États-Unis est assez différent de celui de l'Europe, car la chute du rapport entre patrimoine et revenu a été plus modeste et le rattrapage depuis 1950 également. S'agissant des gains en capital, les États-Unis connaissent à toutes les sous-périodes un effet de prix relatifs faible, mais positif. Les plus-values se sont intensifiées ces dernières décennies et trouvent en grande partie leur source dans la croissance des portefeuilles américains à l'étranger, car elles paraissent trop importantes pour s'expliquer par la seule sous-évaluation des flux d'épargne et d'investissement.

De tels résultats montrent que, sur quelques années et même quelques décennies, les effets de prix et les destructions liées aux guerres jouent un rôle déterminant dans l'évolution du rapport patrimoine/revenu, mais que dans les grandes économies d'aujourd'hui les stocks de patrimoine s'expliquent de manière relativement satisfaisante par les taux d'épargne et de croissance des revenus depuis 1870.

Ces conclusions entraînent un certain nombre de conséquences pour l'avenir et l'orientation des politiques publiques. La faiblesse du stock de patrimoine par rapport au revenu qu'on pouvait constater au milieu du xx<sup>e</sup> siècle était en effet le fruit de circonstances très particulières. Les guerres mondiales et les politiques hostiles au capitalisme avaient détruit une bonne partie du stock de capital mondial et réduit la valeur de marché du patrimoine privé, ce qui a peu de chance de se reproduire avec la libéralisation des marchés. Au contraire, il y a fort à parier que les principaux déterminants du rapport patrimoine/revenu (à savoir les taux d'épargne et de croissance) joueront un rôle central dans un avenir prévisible. Tant que l'épargne restera aussi massive qu'aujourd'hui (pour

des raisons à la fois de transmission du patrimoine, de cycle de vie et de précaution), les pays à faible croissance seront voués à connaître des rapports patrimoine/revenu élevés. Pour l'instant, c'est en Europe et au Japon que ce phénomène se fait sentir avec le plus d'acuité mais, si la croissance finit par ralentir partout, le poids du patrimoine par rapport au revenu pourrait bien augmenter dans le monde entier.

Le retour à des niveaux de patrimoine élevés n'est certainement pas un mal en soi, mais il soulève des questions nouvelles sur l'imposition et la régulation du capital. Comme le patrimoine est toujours très concentré – du fait notamment des effets cumulatifs et multiplicateurs qui régissent la dynamique des inégalités de fortune (*voir quatrième partie*) –, son poids accru autorise à penser que les inégalités de patrimoine – et potentiellement les inégalités de patrimoine *hérité* – pourraient jouer dans la structure globale des inégalités un rôle plus important au *xxi*<sup>e</sup> siècle que dans les décennies d'après-guerre. Dès lors, la nécessité d'un impôt progressif sur le patrimoine et les successions s'en trouverait renforcée<sup>1</sup>. Si la concurrence fiscale que se livrent les pays devait empêcher de prendre un tel virage, il n'est pas exclu que nous assistions à une nouvelle vague de politiques hostiles à la mondialisation et au capitalisme.

Comme par ailleurs les taux d'épargne et de croissance sont déterminés par un faisceau de forces complexe, les rapports patrimoine/revenu peuvent être particulièrement hétérogènes d'un pays à l'autre. Les conséquences en matière de régulation financière sont très importantes. Si les marchés des capitaux étaient parfaits, cette grande hétérogénéité des ratios pourrait entraîner la constitution de positions extérieures nettes

1. Cf. Thomas Piketty, « On the Long-Run Evolution of Inheritance : France, 1820-2050 », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 126, n° 3, 2011, p. 1071-1131 ; *id.* et Emmanuel Saez, « A Theory of Optimal Inheritance Taxation », *Econometrica*, vol. 81, n° 5, 2013, p. 1851-1886.

fortement déséquilibrées et serait susceptible d'engendrer des tensions politiques entre pays. Mais, dans le cadre de marchés imparfaits et d'une préférence domestique en matière d'investissement, un rapport patrimoine/revenu structurellement élevé peut favoriser la formation de bulles des prix des actifs domestiques, comme ce fut le cas au Japon ou en Espagne. Or les bulles immobilières et financières sont potentiellement plus dévastatrices lorsque le stock de patrimoine représente six à huit années de revenu national que seulement deux ou trois. Le fait que les bulles japonaise et espagnole soient aisément repérables dans les séries statistiques donne à penser qu'une surveillance du ratio patrimoine/revenu pourrait contribuer à l'élaboration de politiques financières et monétaires appropriées. Au Japon et en Espagne, la plupart des observateurs avaient certes remarqué la croissance rapide de l'indice des prix des actifs mais, en l'absence de points de repère bien définis, il est toujours difficile pour les décideurs de déterminer à quel moment la situation devient critique et appelle une réaction. Le rapport patrimoine/revenu et l'analyse de la composition du patrimoine peuvent de ce point de vue constituer des outils précieux, bien qu'imparfaits.

### 3.3 – Trajectoires comparées de deux anciens pays communistes

Ce chapitre s'appuie sur l'article de Filip Novokmet, Thomas Piketty et Gabriel Zucman, « From Soviets to Oligarchs : Inequality and Property in Russia, 1905-2016 » (document de travail n° 2017/9), WID.world, juillet 2017 ; et sur Thomas Piketty, Li Yang et Gabriel Zucman, « Capital Accumulation, Private Property and Rising Inequality in China, 1978-2015 » (document de travail n° 2017/6), WID.world, avril 2017.

– L'évolution des patrimoines public et privé en Chine et en Russie depuis l'abandon du communisme peut être regardée comme un exemple de cas extrême dans un contexte général de croissance du patrimoine privé par rapport au revenu national dans les pays riches depuis les années 1970-1980.

– Les trajectoires différentes suivies par les deux pays s'expliquent en grande partie par des facteurs institutionnels et notamment par les stratégies adoptées en matière de privatisation des actifs publics. Cette privatisation s'est

opérée de façon plus rapide, plus chaotique et plus massive en Russie qu'en Chine en raison de la « thérapie de choc » qu'ont représentée les mesures de libéralisation et la vente par coupons des entreprises d'État.

– Alors que le patrimoine privé se situait à des niveaux comparables dans les deux pays en 1980, il a atteint environ 500 % du revenu national en Chine en 2015 (soit à peu près le même niveau qu'aux États-Unis et juste en dessous des niveaux connus par la France et le Royaume-Uni : 550-600 %). À la même date, le chiffre était nettement plus bas en Russie, de l'ordre de 350-400 %.

– Entre 1980 et 2015, le patrimoine public s'est maintenu aux alentours de 200-250 % du revenu national en Chine, mais il s'est effondré en Russie, passant de 300 % à moins de 100 %. Il faut là encore y voir le résultat de stratégies de privatisation différentes.

– Les différences en matière d'incitation à l'épargne et à l'investissement expliquent qu'une proportion significative des capitaux russes ait quitté le pays pour être placée dans des paradis fiscaux, tandis que l'écrasante majorité des capitaux chinois restait dans les frontières nationales pour être investie dans des actifs domestiques.

### **Les différences dans l'accumulation de patrimoine en Chine et en Russie s'expliquent en grande partie par les stratégies de privatisation adoptées**

L'abandon du communisme a eu des répercussions profondes sur le patrimoine total de la Chine et de la Russie, avec toutefois des disparités considérables, qui se sont traduites en premier lieu dans l'évolution du rapport patrimoine privé/revenu national. Comme nous l'avons vu en détail au chapitre 3.2, la croissance du patrimoine privé par rapport au revenu national dans les pays riches depuis les années

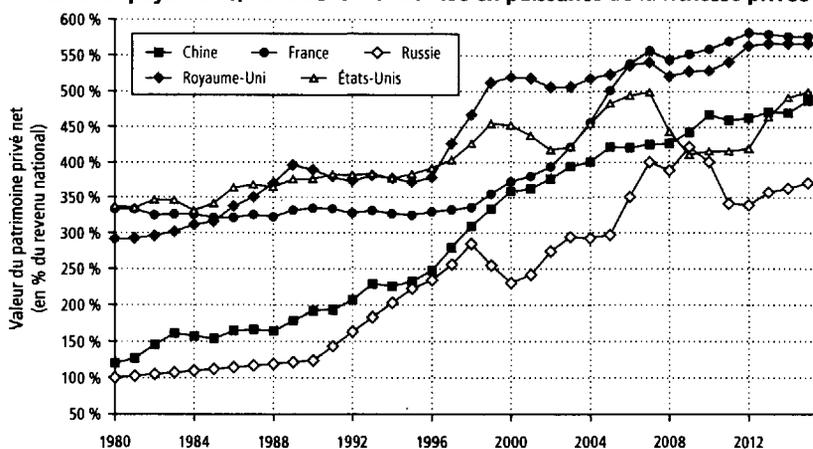
1970-1980 peut être imputée à un ensemble de facteurs, parmi lesquels le ralentissement de la croissance, des taux d'épargne relativement élevés et une hausse générale des prix des actifs. Le cas de la Russie, de même que ceux de la Chine et d'autres anciens pays communistes, peut être considéré comme un exemple extrême de cette évolution commune, mais les stratégies de libéralisation et de privatisation choisies par ces deux pays ont aussi eu un impact décisif sur l'évolution de leurs ratios de patrimoine sur revenu national.

Alors que, dans les deux pays, le patrimoine privé était des plus étriqués en 1980 (à peine plus de 100 % du revenu national), en 2015 il atteignait environ 500 % du revenu national en Chine, soit un niveau comparable à celui des États-Unis et se rapprochant rapidement de ceux de la France ou du Royaume-Uni (550-600 %). Le patrimoine privé russe a également beaucoup augmenté en proportion du revenu national, mais en 2015 il ne se situait qu'à 350-400 %, soit un niveau nettement inférieur à celui de la Chine et des pays occidentaux (*voir graphique 3.3.1*). Encore ce différentiel aurait-il été plus important si l'on n'avait pas inclus dans le patrimoine privé russe des estimations des capitaux placés dans les paradis fiscaux (*voir chapitre 3.5*). Tenir compte de ce paramètre est particulièrement important dans le cas de la Russie, car ce stock de capitaux y représenterait environ 70 % du revenu national, alors qu'en moyenne mondiale on estime que les capitaux détenus sur des comptes offshore se situeraient autour de 10 % du revenu national<sup>1</sup>.

1. Cf. Gabriel Zucman, « Taxing across Borders... », art. cité ; Annette Alstadsæter, Niels Johannesen et Gabriel Zucman, « Who Owns the Wealth in Tax Havens ?... », document de travail cité.

Graphique 3.3.1.

**Patrimoine privé net par rapport au revenu national net en Chine, en Russie et dans les pays riches, 1980-2015 : la montée en puissance de la richesse privée**



En 2015, la valeur du patrimoine privé net aux États-Unis représentait 500 % du revenu national net (soit 5 années de revenu national). Le patrimoine privé net est égal aux actifs privés moins la dette privée.

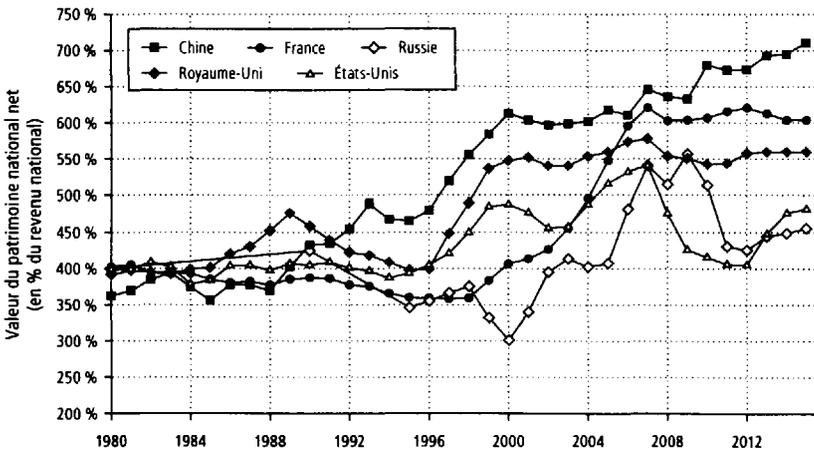
Source : Novokmet, Piketty et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

En Russie, le moteur quasi exclusif de la croissance du patrimoine national a été celle du patrimoine privé, qui s’est elle-même effectuée aux dépens du patrimoine public. Au cours du dernier quart de siècle, le patrimoine national n’a que faiblement augmenté par rapport au revenu national, passant de 400 % en 1990 à 450 % en 2015, tandis que le patrimoine public tombait d’environ 300 % du revenu national à moins de 90 %. Au contraire, le patrimoine public chinois est resté relativement stable entre 1978 et 2015, se maintenant au-dessus de 230 % du revenu national. Étant donné la forte augmentation du patrimoine privé décrite plus haut, le patrimoine national chinois a donc doublé en proportion sur la période, passant d’environ 350 % à 700 % du revenu national (voir graphique 3.3.2). Il est intéressant de noter qu’en Russie le patrimoine national s’est contracté de manière considérable après la chute du communisme, passant d’environ 425 % du revenu national en 1990 à 300 % en 2000. Cela s’explique

en grande partie par la rapidité avec laquelle la « thérapie de choc » et la stratégie de privatisation par coupons ont été mises en œuvre pour transférer des actifs publics à la sphère privée (particulièrement ceux des entreprises étatiques). En Chine, en revanche, si le rapport patrimoine public/revenu national a connu des fluctuations pendant la décennie qui a suivi les mesures de réforme et d'ouverture économique décidées en 1978, il n'a presque jamais cessé de progresser depuis lors. Le rythme de privatisation des entreprises publiques et du stock de logements a été beaucoup plus lent en Chine qu'en Russie, ce qui a permis un transfert de capital de la sphère publique à la sphère privée beaucoup plus graduel et cohérent. Les mouvements plus violents décrits par le patrimoine russe par rapport au patrimoine chinois entre 1998 et 2002, puis de nouveau entre 2006 et 2010, sont largement liés aux fluctuations des cours boursiers russes à ces mêmes périodes.

Graphique 3.3.2.

**Patrimoine national net par rapport au revenu national net en Chine, en Russie et dans les pays riches, 1980-2015 : l'accumulation de patrimoine national**



En 2015, la valeur du patrimoine national chinois représentait 710 % du revenu national net (soit 7,1 années de revenu national). Le patrimoine national net est égal au patrimoine privé net plus le patrimoine public net.

Source : Novokmet, Piketty et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

## **Comprendre les trajectoires d'accumulation du patrimoine en Chine et en Russie**

Les trajectoires très différentes d'accumulation de patrimoine national qu'ont connues la Russie et la Chine peuvent s'expliquer par divers facteurs. Tout d'abord, les taux d'épargne (nets d'amortissement) ont été sensiblement plus élevés en Chine, se situant le plus souvent aux alentours de 30-35 %, à comparer à 15-20 % tout au plus pour la Russie. Quand un pays épargne davantage, il accumule naturellement plus de patrimoine. Deuxièmement, l'essentiel de l'épargne chinoise est allé financer des investissements dans l'économie nationale et donc dans l'accumulation de patrimoine domestique. Au contraire, une part très importante (en général environ la moitié) de l'épargne nationale russe a servi à financer des investissements à l'étranger, par le biais de très gros excédents de la balance commerciale et de la balance des transactions courantes, plutôt que de l'investissement domestique. Cela n'est pas forcément désavantageux en soi, mais il se trouve que ces importants flux d'épargne placés à l'étranger ont donné lieu à une faible augmentation de patrimoine en raison d'une mauvaise gestion généralisée de ces excédents (mauvais choix d'investissement, fuite des capitaux et évasion vers les paradis fiscaux).

Répetons-le, l'écart entre les patrimoines russe et chinois serait encore plus grand si l'on n'avait pas tenu compte, dans le cas de la Russie, des actifs détenus dans des paradis fiscaux. Leur inclusion dans les calculs aidera sans doute le lecteur à appréhender la dynamique des patrimoines en Russie mais, dans la mesure où ces fonds offshore sont largement hors d'atteinte de l'État, on pourrait légitimement arguer du fait que leur présence dans les évaluations conduit à surestimer leur valeur réelle pour le pays. Inversement, si l'on incluait dans les estimations du patrimoine national russe la valeur des

excédents commerciaux cumulés, alors le rapport patrimoine national/revenu national serait le même que celui de la Chine en 2015, soit environ 700 %. L'ampleur du différentiel entre les chiffres obtenus selon qu'on tient compte ou non de ces paramètres illustre l'importance macroéconomique de la question.

Enfin, le rapport patrimoine/revenu est plus élevé en Chine qu'en Russie parce que les prix relatifs des actifs y ont davantage augmenté. Le Q de Tobin, en particulier, est beaucoup plus proche de 1 en Chine qu'en Russie<sup>1</sup>, ce qui signifie que la valeur de marché des entreprises chinoises, c'est-à-dire leur valeur boursière, est beaucoup plus proche de leur valeur comptable, c'est-à-dire de la valeur de leurs actifs nette telle qu'enregistrée dans les bilans (les actifs moins les dettes). En Russie, au contraire, le Q de Tobin est systématiquement très bas, ce qui peut donner lieu à plusieurs explications.

Dans le cas de la Chine, un des facteurs expliquant que le ratio de Tobin soit proche de 1 est l'accès restreint aux marchés des capitaux, qui limite le nombre d'entreprises chinoises cotées en Bourse<sup>2</sup>. En Russie, des facteurs plus nombreux interviennent. Il est possible que les modèles de gouvernance des entreprises, qui confèrent un pouvoir décisionnaire à des agents autres que les actionnaires (notamment aux représentants des salariés et parfois aux autorités régionales), diminuent la valeur boursière des titres de l'entreprise, sans nécessairement réduire la valeur sociale de celle-ci. Une autre explication de cette faiblesse des coefficients de Tobin, moins optimiste

1. Pour des décompositions volume-prix détaillées concernant l'accumulation de patrimoine en Chine, cf. Thomas Piketty, Li Yang et Gabriel Zucman, « Capital Accumulation... », document de travail cité.

2. Thomas Piketty, Li Yang et Gabriel Zucman estiment que le Q de Tobin des entreprises chinoises non cotées est de 1 (*ibid.*). Étant donné que celles-ci représentent 80 % des entreprises chinoises, cette hypothèse tend à rapprocher de 1 le Q de Tobin moyen.

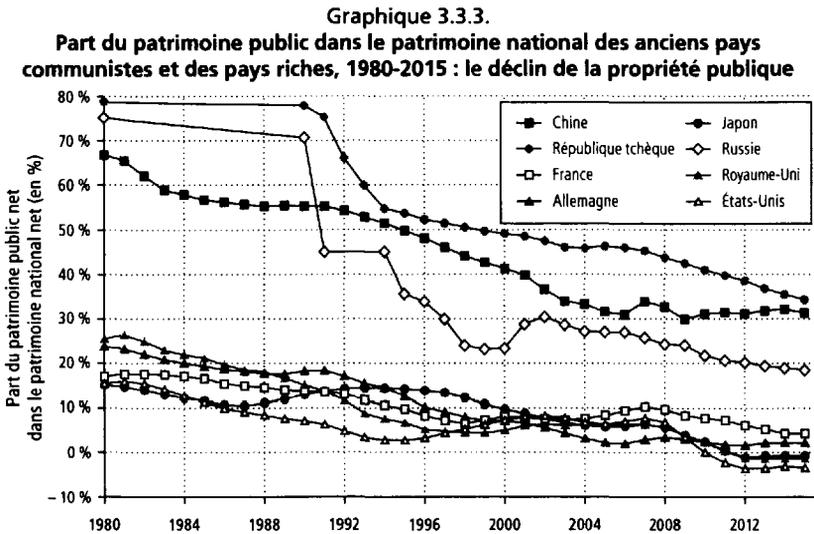
mais peut-être plus pertinente dans le cas de la Russie, serait que les droits de propriété y sont mal définis et les investissements des actionnaires mal protégés, non pas au bénéfice d'autres acteurs clairement désignés et susceptibles de renforcer l'efficacité de l'entreprise, mais tout simplement en raison de dysfonctionnements du système juridique. Il se pourrait en outre que la faible valeur de marché des entreprises russes soit liée à l'importance des investissements offshore et à la délocalisation juridique des sociétés russes. Autrement dit, les entreprises russes se trouvent imbriquées dans des réseaux complexes de contrats internationaux et d'entités juridiques offshore, de sorte que les titres formellement régis par le système juridique russe et échangés à la Bourse de Moscou ne seraient que la partie émergée de l'iceberg<sup>1</sup>.

### **Comprendre l'évolution du patrimoine public en Chine et en Russie**

Les ex-pays communistes que sont la Chine et la Russie ont suivi la même trajectoire générale et, comme les pays riches, ont vu baisser la part du patrimoine public dans le patrimoine national ces dernières décennies, en partant toutefois d'un niveau de patrimoine public beaucoup plus élevé : la part du patrimoine public net est tombée d'environ 70 % en 1980 à 35 % en Chine et à 20 % en Russie en 2015. En fait, le partage entre patrimoine public et patrimoine privé s'est littéralement inversé : comme on le constate à la lecture

1. Cf. Delphine Nougayrède, « Outsourcing Law in Post-Soviet Russia », *Journal of Eurasian Law*, vol. 3, n° 6, 2013, p. 383-448 ; *id.*, « Yukos, Investment Round-Tripping and the Evolving Public/Private Paradigms », *American Review of International Arbitration*, vol. 26, n° 3, 2015, p. 337-364 ; *id.*, « The Use of Offshore Companies in Emerging Market Economies : A Case Study », *Columbia Journal of European Law*, vol. 23, n° 2, 2017, p. 401-440.

du graphique 3.3.3, en Chine ce partage est passé d'environ 70 %-30 % en 1978 à 30 %-70 % en 2015 ; en Russie, il est passé de 70 %-30 % à 20 %-80 % entre 1990 et 2015. Les niveaux actuels sont du même ordre que ceux qu'on observait dans les pays dits capitalistes pendant la période d'économie mixte qui a succédé à la Seconde Guerre mondiale (1950-1980). Mais si la Chine et la Russie ont cessé d'être communistes, au sens où la propriété publique a cessé d'y être la forme de propriété dominante, celle-ci occupe encore une place beaucoup plus substantielle que dans d'autres nations capitalistes, à la fois en raison de la modestie de la dette publique et de l'importance de certains actifs publics – qu'on pense, par exemple, au secteur énergétique russe.



En 2015, la part du patrimoine public dans le patrimoine national russe était de 19 %. Le patrimoine public net est égal aux actifs publics moins la dette publique. Le patrimoine national net est égal au patrimoine privé net plus le patrimoine public net.

Source : Novokmet, Piketty et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

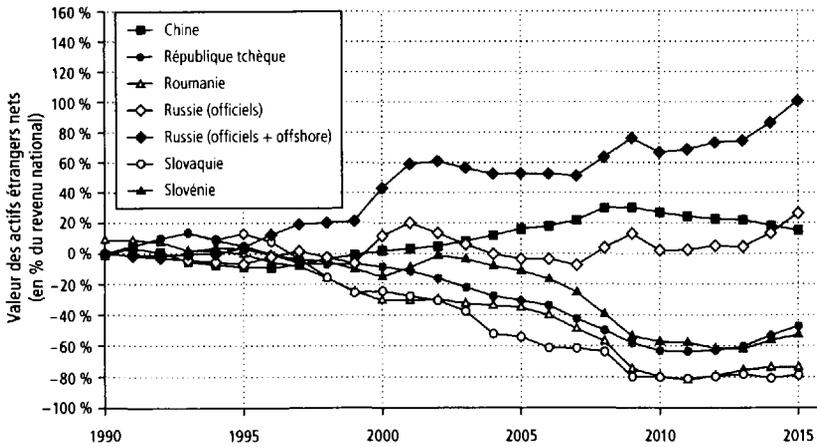
On peut cependant relever des différences marquées entre les cheminements de la Chine et de la Russie. En Russie, l'inversion du partage patrimoine public-patrimoine privé a

été de plus grande ampleur et s'est faite sur un laps de temps plus court : autrement dit, le processus de privatisation y a été plus profond et plus rapide qu'en Chine. Dans ce dernier pays, il est d'ailleurs toujours en cours et l'équilibre public-privé pourrait se stabiliser à son niveau actuel si les autorités chinoises en décidaient ainsi. La « thérapie de choc » suivie par la Russie se démarque donc nettement des stratégies de privatisation adoptées par la Chine et d'autres anciens pays communistes. Le contraste est saisissant dans les tout premiers temps de la transition vers l'économie de marché, pendant les années 1990-1995, puisque la chute de la part du patrimoine public net dans le patrimoine national net fut cinq fois plus importante en Russie (de 70 % à 35 %) qu'en Chine (de 55 % à 50 %). Les conséquences de cette évolution sur les inégalités de revenus et de patrimoine sont examinées plus en détail dans les deuxième et quatrième parties du rapport.

En revanche, le poids des possessions extérieures est assez comparable en Chine et en Russie depuis l'abandon du modèle communiste, mais pour des raisons radicalement différentes. Comme le montre le graphique 3.3.4, les deux pays ont un stock d'actifs étrangers nets positif, ce qui signifie que les actifs qu'ils détiennent dans le reste du monde valent davantage que ceux que le reste du monde détient chez eux. En Russie, cette situation résulte en grande partie des ressources économiques et naturelles du pays (ces dernières n'étant pas nécessairement éternelles), qui lui ont permis d'accumuler des excédents commerciaux et des réserves de devises en prévision de l'avenir, comme l'ont fait la plupart des pays pétroliers du Moyen-Orient et d'ailleurs.

L'accumulation d'avoirs extérieurs nets aussi conséquents en Chine qu'en Russie devrait cependant interroger et témoigne de différences notables entre les deux pays. Les avoirs extérieurs de la Chine se sont constitués en l'absence de toute ressource naturelle significative et alors que ses excédents

Graphique 3.3.4.  
Actifs étrangers nets d'anciens pays communistes, 1990-2015



En 2015, les actifs étrangers nets russes (y compris les actifs offshore) représentaient 101 % du revenu national. Les actifs étrangers nets sont la somme des actifs détenus à l'étranger par les résidents d'un pays moins les actifs domestiques détenus par les résidents d'autres pays.

Source : Novokmet, Piketty et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

commerciaux sont bien moindres : en moyenne, moins de 3 % du revenu national pendant la période 1990-2015. À titre de comparaison, les excédents commerciaux russes étaient alors en moyenne de 10 % du revenu national. La position patrimoniale nette positive de la Chine tient d'une part à une gestion plus efficace de ses excédents commerciaux et réserves de devises (que le Parti communiste considère comme essentiels à la souveraineté économique et financière du pays), mais aussi au choix politique qu'a fait la Chine de restreindre les droits des investisseurs étrangers.

Les contextes politiques et idéologiques semblent avoir joué un rôle encore plus déterminant que les facteurs purement économiques dans l'évolution des rapports patrimoine/revenu et du partage entre secteur public et secteur privé au sein des économies nationales chinoise et russe. Comme nous l'avons montré, la Russie a vécu une privatisation rapide et profonde, très différente du plan de transition beaucoup plus

lent et progressif mis en œuvre par la Chine. On peut en particulier penser à la vente des entreprises publiques russes à prix bradés lors d'opérations de privatisation par coupons. En outre, du fait de politiques d'incitation à l'épargne et à l'investissement différentes, une forte proportion des capitaux russes a quitté le pays pour aller s'investir dans des paradis fiscaux, tandis que la très grande majorité des capitaux chinois est restée dans le pays.

### 3.4 – Accumulation de patrimoine, propriété privée et montée des inégalités en Chine

Ce chapitre s'appuie sur l'article de Thomas Piketty, Li Yang et Gabriel Zucman, « Capital Accumulation, Private Property and Rising Inequality in China, 1978-2015 » (document de travail n° 2017/6), WID.world, avril 2017.

– Si le patrimoine national chinois a doublé ces dernières décennies, passant de 350 % à 700 % du revenu national, sa composition a aussi radicalement changé. La part des terrains agricoles, qui représentait près de la moitié du capital total à la fin des années 1970, en représente moins d'un dixième au milieu des années 2010. En revanche, la privatisation du secteur du logement et la libéralisation des marchés des capitaux ont permis au logement et au capital domestique de se tailler la part du lion dans le patrimoine national.

– Le bouleversement sans doute le plus spectaculaire a concerné le partage entre patrimoine public et patrimoine privé. Ce dernier est passé d'environ 100 % du revenu national en 1978 à plus de 450 % en 2014, en grande partie grâce à la privatisation du parc de logements. Il a ainsi atteint un niveau proche de ceux de la France, des États-Unis et du Royaume-Uni.

– La répartition entre patrimoine public et patrimoine privé dans le patrimoine national est passée de 70 %-30 % en 1978 à 30 %-70 % en 2015, mais le patrimoine public est resté considérable en proportion du revenu national : environ 250 %, chiffre élevé par comparaison à ceux des pays riches.

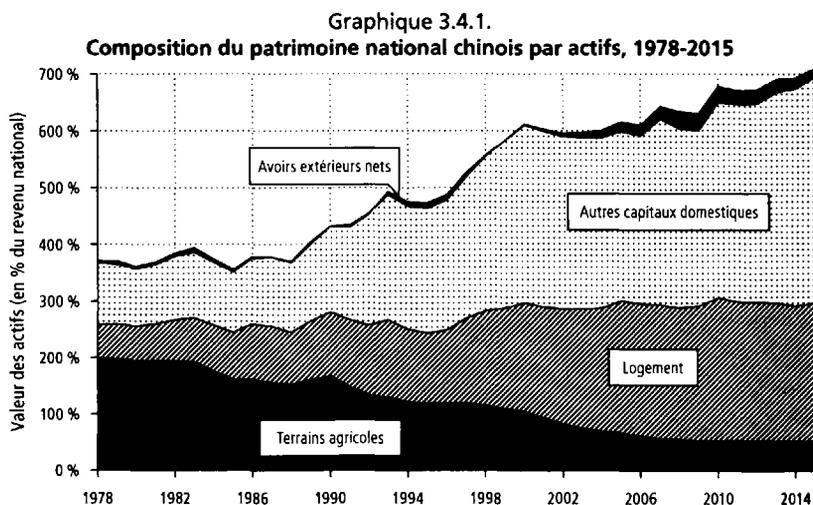
– Les hauts taux d'épargne chinois sont un moteur important de l'accumulation de patrimoine, mais les simulations montrent qu'ils n'en expliqueraient que 50 à 60 %, le reste étant imputable à la hausse des prix relatifs des actifs.

– L'accumulation de patrimoine a été essentiellement alimentée par l'accumulation de capital domestique. Malgré un regain notable depuis 2000, les actifs étrangers nets de la Chine restent relativement modestes comparés à ceux du Japon ou de l'Allemagne. Inversement, la Chine reste plus méfiante que l'Europe ou l'Amérique du Nord vis-à-vis des investissements étrangers dans ses entreprises.

### **La transition de la Chine vers une économie mixte a provoqué une forte augmentation de son patrimoine et un changement radical de sa composition**

Le rapport patrimoine/revenu national chinois a bénéficié d'une croissance en flèche ces dernières décennies. En 1978, le patrimoine national représentait à peu près 350 % du revenu national, mais en 1993 ce chiffre avait déjà atteint 500 %, pour dépasser les 700 % en 2015. Par ailleurs, la composition de ce patrimoine a changé du tout au tout. La part

des terrains agricoles, qui représentait près de la moitié du capital en 1978, s'est effondrée, pour représenter moins d'un dixième du total en 2015 (voir graphique 3.4.1). Inversement, le logement et autres formes de capital intérieur (bâtiments, équipements, machines, brevets, actifs des entreprises, des administrations publiques et des ménages) se sont accrus dans des proportions colossales, à la fois en volume et en part du total : la valeur du patrimoine immobilier est passée d'environ 50 % du revenu national en 1978 à environ 200 % en 2015, cependant que les autres formes de capitaux domestiques progressaient jusqu'à devenir la première composante du patrimoine (d'environ 100 % du revenu national en 1978 à plus de 350 % en 2015). Les avoirs extérieurs nets sont aussi venus accroître sensiblement le patrimoine national chinois depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, jusqu'à représenter quelque 25 % du revenu national.

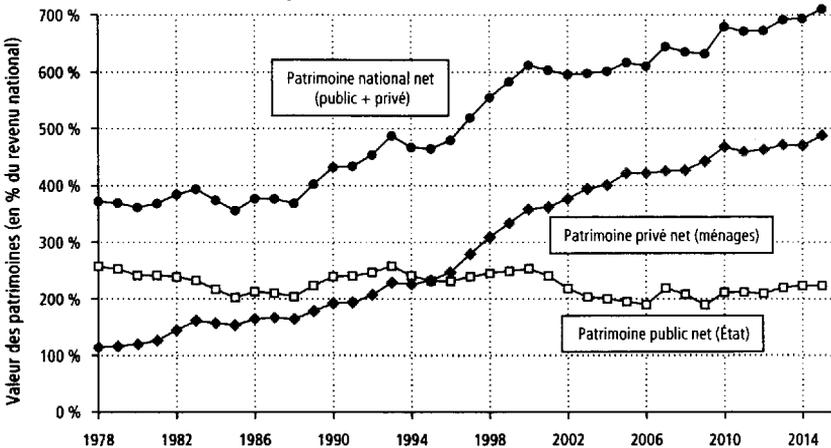


En 2015, la valeur du patrimoine national chinois représentait 710 % du revenu national net (soit 7,1 années de revenu national). La valeur totale des logements représentait 246 % du revenu national.

Source : Piketty, Yang et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

Mais l'évolution sans doute la plus stupéfiante depuis la fin des années 1970 a concerné le partage du patrimoine national entre secteur privé et secteur public (*voir graphique 3.4.2*). Alors qu'en 1978 le patrimoine privé était relativement minime (de l'ordre de 100 % du revenu national), il a grossi jusqu'à représenter plus de 450 % du revenu national en 2014. Dans le même temps, le patrimoine public s'est maintenu à l'intérieur d'une fourchette allant de 200 % à 250 % du revenu national (il a d'abord augmenté légèrement jusqu'en 1993-1994, avant de redescendre à son niveau initial). Résultat, le partage entre patrimoine public et patrimoine privé a été bouleversé et la proportion 70 %-30 % constatée en 1978 s'est pratiquement inversée pour devenir environ 30 %-70 % en 2015, le pays étant passé d'un modèle économique d'inspiration communiste à une économie mixte.

Graphique 3.4.2.  
Structure du patrimoine national chinois, 1978-2015

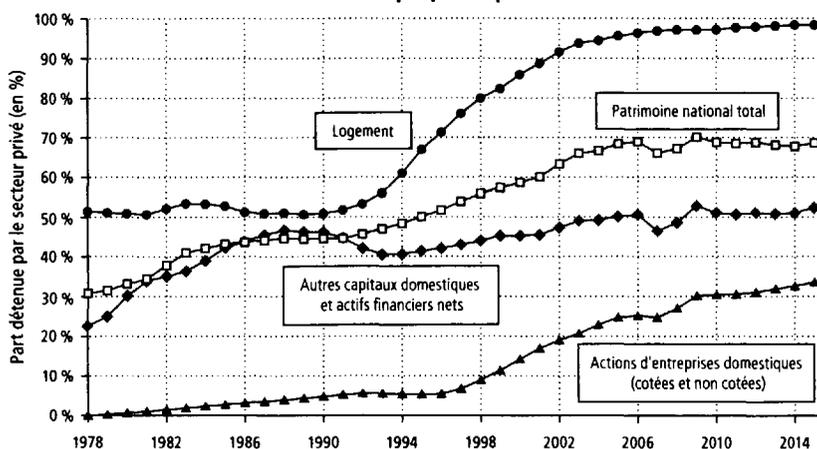


En 2015, la valeur du patrimoine privé net représentait 487 % du revenu national net (soit 4,9 années de revenu national). Le patrimoine public net représentait 223 % du revenu national. Le patrimoine national net est égal au patrimoine privé net plus le patrimoine public net. Le patrimoine privé net est égal aux actifs privés moins la dette privée. Le patrimoine public net est égal aux actifs publics moins la dette publique.

Source : Piketty, Yang et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

L'ampleur de la privatisation du patrimoine national a cependant été variable en fonction du type d'actif concerné, comme on peut le constater sur le graphique 3.4.3. Dans le secteur du logement, la privatisation a été particulièrement poussée : entre 1978 et 2015, les logements privés sont passés d'environ 50 % du stock de logements à plus de 95 %. Pour les autres formes de capital intérieur, la part publique a baissé mais se situe toujours aux alentours de 50 %. Par exemple, les actions domestiques (cotées ou non cotées) étaient presque exclusivement aux mains de l'État (à 95 %) en 1978, mais la part du privé a grimpé jusqu'aux alentours de 30 % en 2015, l'État continuant à contrôler environ 60 % des actions et les actionnaires étrangers les 10 % restants. À noter que la proportion d'actions détenues par la puissance publique a baissé de manière conséquente jusqu'en 2006 mais semble s'être stabilisée depuis lors, voire être repartie légèrement à la hausse.

Graphique 3.4.3.  
Part de la propriété privée par type d'actifs en Chine, 1978-2015 :  
l'essor de la propriété privée



En 2015, la part du privé dans le patrimoine national total était de 69 %. Elle était de 98 % dans le secteur du logement.

Source : Piketty, Yang et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

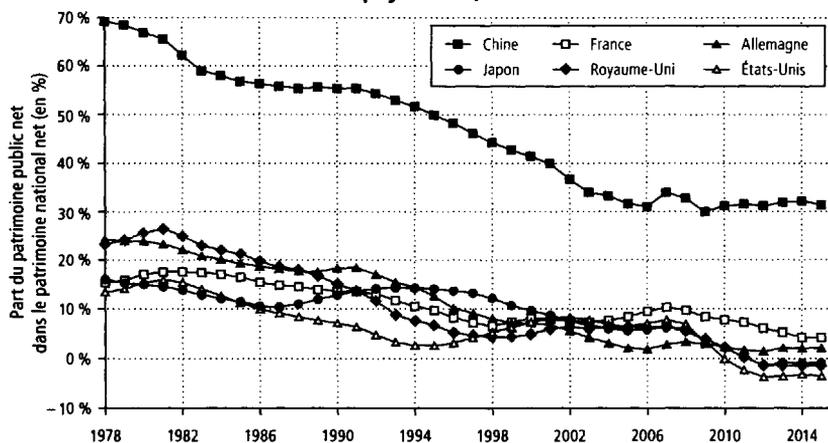
## **Contrairement à la plupart des pays occidentaux, la Chine conserve un patrimoine public considérable**

En Chine, le rapport patrimoine privé/revenu national se situe actuellement aux alentours de 450-500 %, un niveau proche de celui qu'on observe dans la plupart des pays de l'OCDE. Aux États-Unis et au Royaume-Uni, il serait plutôt de 500 % et 550-600 % respectivement, mais la Chine conserve de surcroît des actifs publics importants, contrairement aux pays occidentaux, où le patrimoine public s'est réduit comme une peau de chagrin, quand il n'est pas devenu négatif parce que la dette publique excède les actifs publics. De fait, la part de la propriété publique en Chine aujourd'hui est légèrement supérieure, mais en rien incomparable, à ce qu'elle était en Occident entre les années 1950 et 1980. Elle pourrait même s'être encore renforcée dernièrement : depuis la crise économique et financière de 2008, la part du secteur public dans l'économie mixte chinoise a, semble-t-il, augmenté et l'accumulation de capital intérieur a été l'un des principaux moteurs de la croissance du patrimoine en Chine.

Le poids et la structure du patrimoine public chinois ont des conséquences importantes en matière de politique économique. Son poids, en effet, met l'État en capacité de mener des programmes de développement industriel et régional (parfois avec une efficacité accrue, mais pas toujours). Il a aussi des conséquences fiscales potentiellement considérables, car les États qui se trouvent à la tête de patrimoines nets négatifs doivent généralement verser des intérêts élevés avant de pouvoir financer la dépense publique et les transferts sociaux, tandis que ceux qui disposent de patrimoines nets largement positifs peuvent percevoir des revenus du capital non négligeables, ce qui leur permet de financer davantage de dépenses publiques que ne l'autoriseraient leurs seules recettes fiscales.

Il est instructif de comparer l'évolution de la part du patrimoine public dans un pays comme la Chine et dans un pays possédant d'importantes ressources naturelles et un grand fonds souverain comme la Norvège. Ces deux pays se sont pour ainsi dire livrés à un chassé-croisé : pendant que la part du public en Chine descendait de 70 % à 30 % entre 1978 et 2015, en Norvège elle passait de 30 % à 60 % (*voir graphique 3.4.4*). Une des principales différences entre les patrimoines publics norvégiens et chinois est que les capitaux publics norvégiens sont majoritairement investis à l'étranger. Le patrimoine public net largement positif de la Norvège génère des revenus du capital qui sont essentiellement employés à l'acquisition de nouveaux actifs étrangers, cette accumulation pouvant dans le long terme servir à alléger les impôts et à financer davantage de dépenses publiques. En ce sens, c'est une forme de propriété publique foncièrement différente de la propriété publique chinoise : elle a été constituée en grande partie pour des raisons fiscales et financières plutôt qu'à des fins de développement industriel et de contrôle de l'économie comme en Chine. Cela dit, le fonds souverain norvégien a parfois été utilisé pour la mise en œuvre de certaines politiques publiques, à caractère social ou environnemental par exemple.

Graphique 3.4.4.  
L'évolution de la part de la propriété publique en Chine  
et dans les pays riches, 1978-2015



En 2015, la part du patrimoine public dans le patrimoine national chinois était de 31 %, contre -4 % aux États-Unis. Le patrimoine national net est égal au patrimoine privé net plus le patrimoine public net. Le patrimoine public net est égal aux actifs publics moins la dette publique.  
Source : Piketty, Yang et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

## L'accumulation de patrimoine s'explique par de forts taux d'épargne et une hausse des prix relatifs des actifs

Les forts taux d'épargne et d'investissement sur la période ont été d'importants moteurs de l'accumulation de patrimoine en Chine, mais ils ne suffisent pas totalement à en rendre compte – comme c'est d'ailleurs le cas dans nombre de pays riches. L'autre facteur explicatif important est en l'occurrence l'augmentation des prix relatifs des actifs, car les cours du logement et des valeurs mobilières ont nettement plus augmenté que les prix à la consommation. D'après les estimations de Thomas Piketty, Li Yang et Gabriel Zucman, l'épargne expliquerait 50 % à 60 % de la hausse du ratio de patrimoine sur revenu depuis 1978, tandis que les prix expliqueraient les 40 % à 50 % restants.

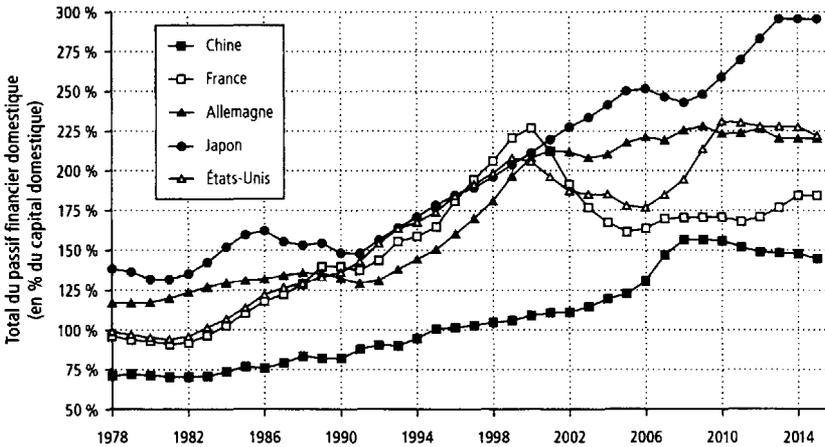
Comme dans les pays riches, cette hausse des prix des actifs résulte d'un ensemble de facteurs. Au premier rang d'entre eux, la forte préférence des ménages chinois pour l'immobilier, et donc la forte demande pour ce type de biens, qui s'explique peut-être en partie par l'accès limité à d'autres formes d'épargne et d'investissement (les résidents chinois n'avaient pas le droit d'investir à l'étranger, par exemple, et les marchés des capitaux ont mis du temps à se développer) et par une relative méconnaissance des élargissements apportés au système d'assurance vieillesse public. Le deuxième facteur notable tient à des réformes juridiques qui ont affermi les droits des propriétaires privés, notamment en abolissant le contrôle des loyers, en renforçant les prérogatives des propriétaires par rapport aux locataires et en modifiant l'équilibre des pouvoirs entre actionnaires et travailleurs au sein des entreprises.

Décomposer la croissance du patrimoine par secteur (public ou privé) et par type d'actifs (financiers ou non financiers) sur la période 1996-2015 est riche d'enseignements. En ce qui concerne le patrimoine privé, les retours sur investissement laissent apparaître de fortes disparités : les actifs non financiers ont enregistré de solides plus-values (231 %), dont l'essentiel est imputable au logement résidentiel (163 %), tandis que les actifs financiers nets ne réalisaient que des gains négligeables (1 %). Au contraire, les actifs financiers publics ont bénéficié de fortes plus-values (68 %) et le patrimoine public non financier de plus-values moindres (19 %). L'essentiel de la plus-value des actifs financiers publics est lié à l'actionnariat d'État et peut être rapproché de la réforme des entreprises publiques initiée en 2003 et de la vague sans précédent d'introductions en Bourse de ces entreprises à partir de 2006. La Chine a aussi essuyé de grosses pertes de capital sur ses avoirs extérieurs nets, en partie du fait de l'appréciation du yuan à partir de 2004 ; cela explique que, malgré de gros excédents de la balance des transactions courantes, sa position extérieure nette ne s'est améliorée que modestement, passant de près de 0 % du revenu national en 2000 à 15 % en 2015.

## La Chine, comme le Japon, semble plus méfiante vis-à-vis des investisseurs étrangers que l'Europe ou l'Amérique du Nord

L'intermédiation financière intérieure a également joué un rôle majeur dans l'accroissement du patrimoine chinois depuis quarante ans. Le rapport entre le passif financier domestique (c'est-à-dire l'ensemble des dettes et des titres émis par les ménages, l'État et les entreprises) et le capital domestique est passé de 60 % en 1978 à 140 % en 2015. C'est là une hausse considérable si l'on songe au faible développement du secteur financier en Chine à la fin des années 1970. Malgré ces progrès, ce chiffre reste bien en deçà de ce qu'on observe dans maints pays occidentaux, où il est passé de 100-140 % en 1978 à 200-300 % en 2015 (voir graphique 3.4.5).

Graphique 3.4.5.  
Passif financier domestique en Chine et dans les pays riches, 1978-2015 :  
la montée de l'intermédiation financière

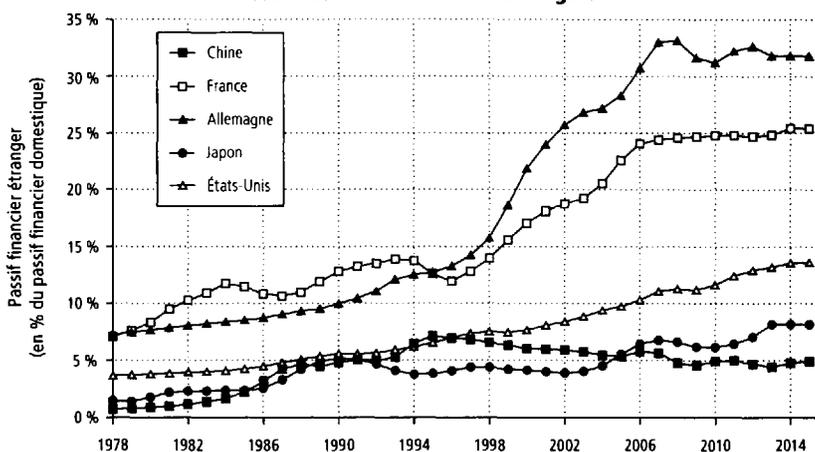


En 2015, la valeur du passif financier domestique chinois représentait 145 % du capital domestique, contre 220 % en Allemagne.

Source : Piketty, Yang et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

En revanche, les investissements étrangers dans les entreprises chinoises n'ont pas joué un grand rôle dans l'accroissement du patrimoine. La part des actifs financiers chinois détenue par le reste du monde n'atteignait que 5 % en 2015 et elle n'a jamais dépassé 7 % sur toute la période observée (voir graphique 3.4.6). Le Japon est quant à lui avant-dernier dans le palmarès des investissements étrangers (10 % du passif financier intérieur), suivi par les États-Unis (15 %) et l'Allemagne et la France (25 à 30 %). Ces disparités s'expliquent en partie par des effets de taille : les pays européens sont plus petits, et si la structure de la propriété devait être consolidée au niveau européen, le reste du monde ne détiendrait que 15 % environ des capitaux européens (comme aux États-Unis). Même ainsi, il semble bien que certains pays asiatiques (le Japon et plus encore la Chine) soient globalement moins ouverts aux investissements étrangers que ne le sont l'Europe et l'Amérique du Nord.

Graphique 3.4.6.  
Passif financier étranger en Chine et dans les pays riches, 1978-2015 :  
l'essor des investissements étrangers



En 2015 en Chine, la valeur du passif financier étranger représentait 5 % du passif financier domestique, contre 25 % en France. Le passif financier étranger comprend les actions détenues par des étrangers, les investissements directs de l'étranger, les créances et les produits financiers dérivés détenus par l'étranger.

Source : Piketty, Yang et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

### 3.5 – L’essor de la propriété privée en Russie

Ce chapitre s’appuie sur l’article de Filip Novokmet, Thomas Piketty et Gabriel Zucman, « From Soviets to Oligarchs : Inequality and Property in Russia, 1905–2016 » (document de travail n° 2017/9), WID.world, juillet 2017.

– Le rapport patrimoine national/revenu national n’a augmenté que modérément en Russie depuis que l’ancienne puissance communiste a réalisé sa transition vers le modèle capitaliste : il est passé d’environ 400 % en 1990 à 450 % en 2015. Dans le même temps, la structure du patrimoine national a subi d’importantes mutations, la « thérapie de choc » et la stratégie de privatisation par coupons transférant d’énormes capitaux à marche forcée de la sphère publique à la sphère privée : le patrimoine public, qui s’élevait à 300 % du revenu national en 1990, se situait juste au-dessus de 100 % en 2015.

– En 2015, le logement privé représentait de loin la première composante du patrimoine privé russe. L’importance

croissante du logement peut s'expliquer par les mouvements des cours de l'immobilier et une privatisation du secteur qui s'est faite plus graduellement que la privatisation par coupons utilisée pour les entreprises.

– Le très faible montant d'actifs financiers officiellement détenus par les ménages russes (autour de 70-80 % du revenu national sur la période 1990-2015) est un fait particulièrement saillant. On pourrait en conclure que la privatisation des entreprises russes n'a pas entraîné de hausse notable sur le long terme de la valeur des actifs financiers des ménages.

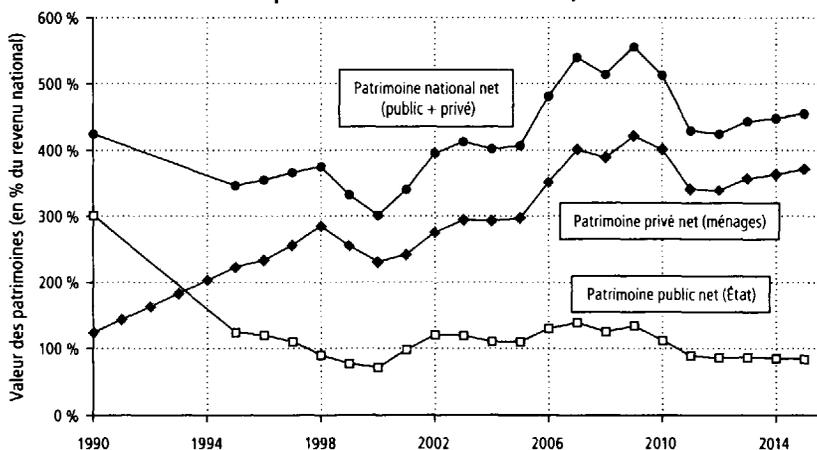
– Néanmoins, des anomalies de la balance des paiements russe ont permis aux chercheurs d'estimer qu'un petit nombre de citoyens russes possédaient des avoirs offshore représentant 70 % du revenu national en 2015, soit autant que les actifs financiers déclarés. Sans doute faut-il y voir le résultat d'une fuite des capitaux, rendue possible par les failles des systèmes juridique et statistique russes.

## **Une bascule de la propriété publique à la propriété privée**

Le partage entre patrimoine privé et patrimoine public a été bouleversé depuis la chute de l'Union soviétique. L'abandon du modèle communiste pour un modèle capitaliste a entraîné un transfert massif de biens publics au secteur privé. En 1990, le patrimoine national net dépassait à peine les 400 % de revenu national, dont les trois quarts environ étaient aux mains de la puissance publique et un quart aux mains de particuliers. En 2015, ces proportions s'étaient inversées, comme l'illustre le graphique 3.5.1. Le patrimoine privé net représentait alors 350 % du revenu national et le patrimoine public net moins de 100 % ; le rapport patrimoine national/revenu national ne s'était quant à lui accru que de

12 % en vingt-cinq ans. En outre, la dégringolade spectaculaire du patrimoine public s'est produite en une poignée d'années, entre 1990 et 1995, au moment où le pays a mis en œuvre ses mesures de transition baptisées « thérapie de choc », notamment la privatisation des entreprises d'État par le biais de coupons<sup>1</sup> (voir quatrième partie).

Graphique 3.5.1.  
Structure du patrimoine national en Russie, 1990-2015



En 2015, la valeur du patrimoine national net représentait 455 % du revenu national net, soit 4,6 années de revenu national. Le patrimoine public net représentait 84 % du revenu national. Le patrimoine national net est égal au patrimoine privé net plus le patrimoine public net. Le patrimoine privé net est égal aux actifs privés moins la dette privée. Le patrimoine public net est égal aux actifs publics moins la dette publique.

Source : Novokmet, Piketty et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

Il est notable que, dans les premières phases de la transition, le patrimoine national a diminué en proportion du revenu national. Comme on peut le voir sur le graphique 3.5.1, il est passé de plus de 400 % du revenu national en 1990 à

1. Un des principaux arguments avancés pour soutenir la doctrine de la « thérapie de choc » était que cette privatisation éclair préviendrait tout retour à la propriété publique et au communisme. Cf. par exemple Maxim Boycko, Andrei Shleifer et Robert W. Vishny, *Privatizing Russia*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 1995.

environ 300 % en 1999 : autrement dit, il a chuté encore plus brutalement que le revenu national pendant cette décennie, alors même que celui-ci était pratiquement divisé par deux. Le patrimoine national s'est ensuite considérablement étoffé entre 1999 et 2009, pour atteindre environ 550 % du revenu national. Ce pic a marqué l'aboutissement d'une décennie de très forte hausse des valeurs immobilières et boursières russes mais, à la suite de la crise financière de 2008, les prix des actifs sont redescendus et le patrimoine national est retombé à quelque 450 % du revenu national en 2015, soit à peine au-dessus du chiffre observé vingt-cinq ans plus tôt. Bref, la grande mutation de la période 1990-2015 aura été le processus de privatisation et non une augmentation significative et soutenue de la valeur du patrimoine national.

### **Le logement est devenu la première composante du patrimoine privé russe**

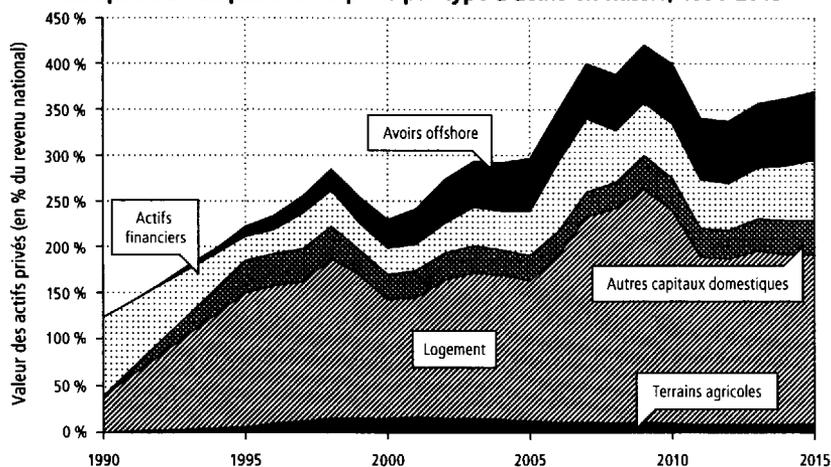
Si l'on veut mieux comprendre les facteurs qui ont influencé les mouvements du rapport patrimoine national/revenu en Russie et la composition de ce patrimoine, il est essentiel de considérer séparément les différents types d'actifs. Comme on le constate sur le graphique 3.5.2, le patrimoine privé a augmenté de manière significative depuis 1990<sup>1</sup>, or le logement a joué un rôle central dans cette évolution : les prix des biens ont en effet plus que doublé entre 2000 et le sommet de la bulle immobilière en 2008-2009. La valeur de la richesse immobilière est ainsi passée de moins de 50 % du revenu national en 1990

1. Notons cependant qu'il y a eu une baisse du patrimoine national total tout de suite après la chute du communisme, baisse qui n'est pas décrite ici pour simplifier l'interprétation sur la période 1990-2015.

à 250 % au plus haut de la courbe, avant de redescendre à quelque 200 % en 2015. Les autres richesses intérieures (consistant essentiellement en entreprises individuelles détenues directement par les ménages) et les terrains agricoles (qui furent aussi en grande partie privatisés dans les années 1990) ont également augmenté mais n'ont joué qu'un rôle relativement mineur comparé à la montée en puissance du logement privé.

En sus de la hausse des cours de l'immobilier, l'accroissement progressif du patrimoine de logements privés entre 1990 et 2015 peut s'expliquer par la méthode plus graduelle utilisée pour la privatisation de ce secteur que celle employée pour la privatisation des entreprises. Le plus souvent, les locataires se virent accorder le droit d'acheter leur logement à prix relativement modique, mais ils n'étaient pas obligés d'exercer ce droit immédiatement. Pour diverses raisons économiques, politiques et psychologiques, de nombreux foyers russes attendirent donc la fin des années 1990 et même les années 2000 pour faire valoir ce droit. Certains s'inquiétaient des coûts d'entretien associés à la propriété privée (lorsque les logements étaient publics, les travaux d'entretien étaient à la charge de la collectivité), tandis que d'autres redoutaient un éventuel retour en arrière politique, surtout après l'élection présidentielle de 1996, que Boris Eltsine ne remporta que difficilement face au communiste Guennadi Ziouganov.

Graphique 3.5.2.  
Composition du patrimoine privé par type d'actifs en Russie, 1990-2015



En 2015, la valeur des logements représentait 182 % du revenu national, soit 1,8 année de revenu national. La valeur des actifs financiers représentait 67 % du revenu national.

Source : Novokmet, Piketty et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

### **Les actifs financiers officiels des ménages russes sont particulièrement peu importants, en grande partie du fait de la stratégie de privatisation par coupons choisie pour les entreprises d'État**

Une autre caractéristique particulièrement frappante, c'est le très faible volume de patrimoine financier détenu par les ménages russes, si l'on en croit les bilans publiés par la Banque de Russie et autres sources officielles. Pendant la période 1990-2015, les actifs financiers des ménages sont toujours restés en deçà de 70-80 % du revenu national, souvent en deçà de 50 %, et au tournant des années 2000 ils étaient même descendus au niveau record de 20-30 % du revenu national. Ainsi, tout se passe comme si la privatisation des entreprises russes n'avait entraîné aucun accroissement significatif de long terme de la valeur des actifs financiers des ménages, bien

que la possibilité leur ait été donnée d'acheter des parts des entreprises russes. Le paradoxe saute aux yeux.

Le recul initial du patrimoine financier était peut-être prévisible. En 1990, les actifs financiers des ménages (à l'époque, essentiellement des comptes d'épargne) représentaient 70 % à 80 % du revenu national. Mais, au moment de la libération des prix au début des années 1990, ces économies amassées sous l'ère soviétique furent pratiquement réduites à néant par l'hyperinflation. L'indice des prix à la consommation fut multiplié par près de cinq mille entre 1990 et 1996 ; pendant cette période, le taux d'inflation annuel fut systématiquement supérieur à 150 % et atteignit 1 500 % en 1992 et 900 % en 1993. Après l'introduction du rouble russe (d'une valeur de 1 000 anciens roubles) en 1998, le taux d'inflation se stabilisa aux alentours de 20-30 % par an en moyenne jusqu'en 2006.

Cependant, on peut davantage s'étonner que les nouveaux actifs financiers accumulés par les foyers russes pendant les années 1990 (en particulier par le biais de la privatisation par coupons) n'aient pas compensé cette perte d'épargne. Naturellement, lorsque les coupons furent introduits en 1992-1993, il était très difficile pour les ménages de savoir quoi faire de ces nouveaux instruments financiers et quel prix leur donner. D'une manière plus générale, on peut estimer que, dans le chaos monétaire et le contexte politique incertain de la première moitié des années 1990, il n'est guère surprenant que la valeur de marché des actifs financiers des ménages soit restée relativement basse. Mais on comprend moins bien pourquoi ces niveaux extrêmement faibles ont persisté dans la période suivante, plus stable. Ainsi, malgré le boom spectaculaire de la Bourse russe entre 1998 et 2008, le total des actifs financiers officiellement détenus par les ménages russes représentait à peine plus de 70 % du revenu national en 2008, c'est-à-dire moins qu'en 1990.

## **Prendre en compte la fortune offshore doublerait les actifs financiers des ménages russes**

D'après Filip Novokmet, Thomas Piketty et Gabriel Zucman, la principale réponse à ce paradoxe serait l'existence d'un petit sous-ensemble de ménages russes détenant un stock d'actifs offshore très important, c'est-à-dire des actifs financiers non déclarés placés dans des paradis fiscaux. D'après leurs estimations, ces avoirs n'ont cessé de progresser entre 1990 et 2015, jusqu'à représenter approximativement 75 % du revenu national à la fin de la période. Comme l'illustre le graphique 3.5.2, les actifs offshore étaient alors à peu près aussi importants que les actifs financiers déclarés par les ménages russes. Par définition, ce type d'avoirs est difficile à estimer, et les chiffrages présentés dans ce chapitre ne sont ni précis ni pleinement satisfaisants, mais les ordres de grandeur paraissent plausibles – de fait, vu la méthode retenue (*voir ci-dessous*), il s'agit plutôt d'estimations *a minima*.

Pour estimer la croissance et le volume des actifs offshore détenus par les ménages russes, il est naturel de commencer par regarder l'historique de la balance commerciale et de la balance des paiements. Cet examen met en lumière un décalage flagrant entre les très importants excédents commerciaux réalisés par le pays et ses actifs étrangers relativement modestes (*voir graphique 3.5.3*).

Depuis le début des années 1990, la Russie bénéficie en effet de forts excédents commerciaux annuels. Ces excédents (essentiellement liés aux exportations d'hydrocarbures) ont tourné en moyenne autour de 10 % du revenu national entre 1993 et 2015 (après avoir avoisiné les 5 % entre 1993 et 1998, ils sont montés jusqu'à 20 % en 1999-2000). Autrement dit, chaque année depuis vingt ans, l'économie russe a exporté plus qu'elle n'a importé, à hauteur d'environ 10 % de son revenu annuel. Étant donné que la position financière de la Russie était proche de zéro au début de sa transition économique (elle avait à la

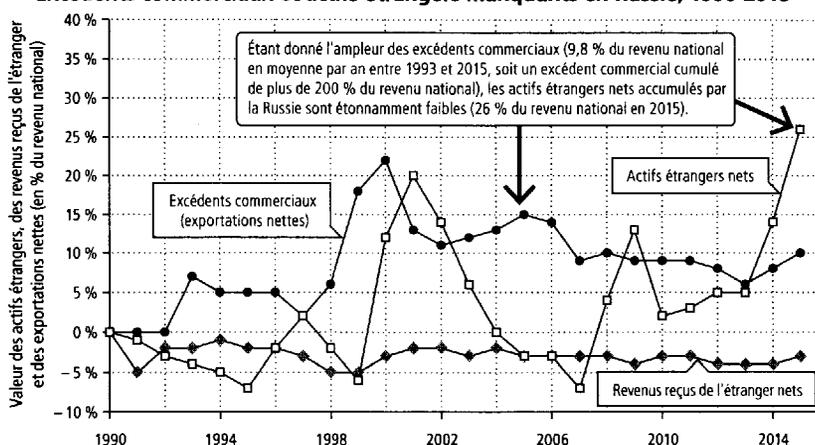
fois peu de dettes et peu d'avoirs extérieurs), ces excédents répétés auraient dû permettre une accumulation massive d'actifs détenus par des citoyens russes dans le reste du monde. Or, paradoxalement, les avoirs extérieurs nets sont singulièrement peu élevés : environ 25 % du revenu national en 2015.

Examiner les bilans de la Russie met en lumière d'autres anomalies concernant la propriété des actifs financiers. Depuis la chute de l'Union soviétique, à la fois les actifs étrangers (c'est-à-dire les actifs détenus par des résidents russes dans le reste du monde) et le passif étranger (c'est-à-dire les actifs détenus par le reste du monde en Russie) ont sensiblement augmenté. Ces deux chiffres se situaient à des niveaux extrêmement bas en 1990 (aux environs de 10 % du revenu national), ce qui était symptomatique d'une faible intégration financière avec le reste du monde et d'un fort contrôle des capitaux. En 2015, en revanche, les actifs étrangers se montaient à près de 110 % du revenu national et le passif étranger à près de 85 % du revenu national, d'où une position extérieure nette positive de l'ordre de 25 % du revenu national.

Comment expliquer une aussi faible accumulation d'actifs étrangers nets ? Une réponse évidente est la fuite des capitaux : certains individus russes et/ou certaines sociétés russes agissant pour le compte d'individus et/ou certains fonctionnaires russes agissant pour le compte d'individus sont parvenus à détourner une partie des excédents commerciaux pour accumuler des actifs offshore, c'est-à-dire des avoirs extérieurs qui ne sont pas dûment enregistrés comme tels dans les statistiques officielles. Étant donné les failles des systèmes juridique et statistique russes, ainsi que la fréquence d'utilisation de sociétés offshore pour les transactions commerciales et financières russes pendant cette période<sup>1</sup>, l'existence de telles fuites n'est pas outre mesure surprenante.

1. Cf. par exemple les travaux de juristes comme Delphine Nougayrède, « Outsourcing Law in Post-Soviet Russia », art. cité ; *id.*, « Yukos,

Graphique 3.5.3.  
Excédents commerciaux et actifs étrangers manquants en Russie, 1990-2015



En 2015, la valeur des excédents commerciaux (les exportations moins les importations) représentait 10 % du revenu national.

Source : Novokmet, Piketty et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

## Les anomalies de la balance des paiements russe peuvent faciliter les estimations du patrimoine offshore

Chiffrer l'importance de ces fuites de capitaux et l'accumulation d'actifs offshore qui en découle est néanmoins complexe. Le simple cumul des excédents commerciaux sur la période 1990–2015 (230 %), minoré des actifs étrangers nets officiels (30 %), donnerait à penser que la fuite de capitaux serait de l'ordre de 200 % du revenu national. Néanmoins, un tel calcul ne tient pas compte des revenus du capital accumulés sur les avoirs extérieurs, revenus qui auraient pu être importants si le rendement de ces investissements avait été élevé. En réalité, il apparaît qu'entre

---

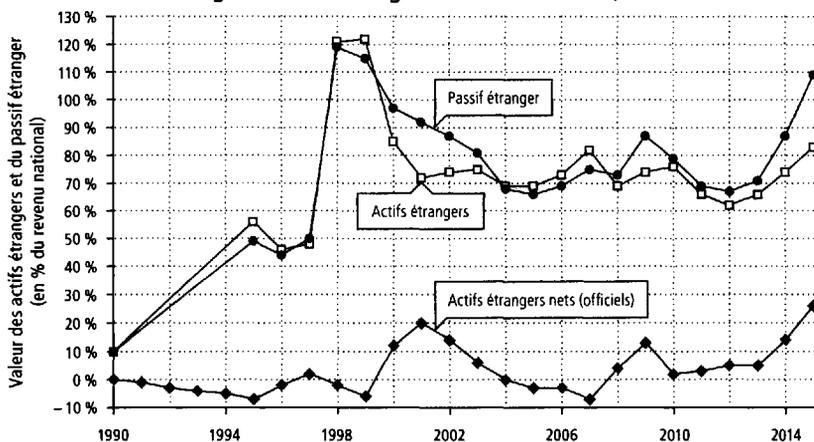
Investment Round-Tripping and the Evolving Public/Private Paradigms », art. cité ; « The Use of Offshore Companies in Emerging Market Economies... », art. cité.

1990 et 2015 le rendement des placements internationaux a été inférieur au rendement payé sur le passif étranger, d'où un revenu net issu de l'étranger légèrement négatif (voir graphique 3.5.3). Cette sortie nette de capitaux aura absorbé entre un quart et un tiers des excédents commerciaux annuels de la Russie.

Par ailleurs, il convient de tenir compte des plus-values ou moins-values réalisées par les portefeuilles d'actifs et de dettes extérieurs. Ces effets de portefeuille peuvent être importants lorsqu'il y a un gros décalage entre les excédents annuels dégagés et l'évolution observable des avoirs extérieurs nets. C'est en partie ce qui s'est passé en Russie : les investisseurs étrangers ont acheté des titres russes dans les années 1990, à un moment où les valeurs de marché étaient extrêmement faibles, et ils ont bénéficié de la forte progression de la Bourse russe pendant les années 2000 ; cela a contribué à l'augmentation sensible des dettes extérieures visible sur le graphique 3.5.4. En raison de ces effets de portefeuille, une part substantielle des excédents commerciaux russes a donc été convertie en actifs détenus par des citoyens du reste du monde. Cependant, le différentiel des taux de rendement et les effets de portefeuille ne suffisent pas à résoudre totalement l'énigme de la richesse manquante.

Filip Novokmet, Thomas Piketty et Gabriel Zucman ont donc tenté de s'appuyer sur les anomalies de la balance des paiements pour chiffrer le montant des actifs offshore, c'est-à-dire des avoirs extérieurs manquants. Leurs calculs, qui se veulent prudents, suggèrent que ces avoirs représenteraient environ 75 % du revenu national en 2015, autrement dit que les Russes détiendraient à peu près autant d'actifs offshore que d'actifs financiers déclarés (entre 70 % et 80 % du revenu national dans les deux cas). Environ 50 % du patrimoine financier des ménages serait donc placé dans des paradis fiscaux. Ces résultats sont conformes aux estimations obtenues par Gabriel Zucman lors de précédents travaux reposant sur

Graphique 3.5.4.  
Passif étranger et actifs étrangers officiels en Russie, 1990-2015



En 2015, les actifs étrangers nets officiels représentaient 26 % du revenu national. Les actifs étrangers nets sont la somme des actifs étrangers moins le passif étranger. Les actifs étrangers sont les actifs détenus par les résidents russes dans le reste du monde. Le passif étranger est la somme des actifs détenus par les résidents du reste du monde en Russie.

Source : Novokmet, Piketty et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

une méthodologie différente<sup>1</sup>. On peut donc y voir une sorte de confirmation. Néanmoins, si les ordres de grandeur sont sans doute proches de la vérité, les estimations manquent de précision du fait de l'opacité du système financier international. Identifier les propriétaires et la nature de ces actifs revêt une difficulté encore plus grande.

On ne possède pas davantage de certitude sur la localisation des actifs non déclarés possédés par des citoyens russes. Certains ont pu être réinvestis dans des sociétés russes. Il est également notoire que des Russes ont investi des sommes considérables dans des métropoles comme Londres, parfois dans des résidences secondaires dans des pays comme la France, et qu'ils ont pris de grosses participations dans des

1. Cf. Gabriel Zucman, « The Missing Wealth of Nations... », art. cité ; *id.*, « Taxing Across Borders... », art. cité ; *id.*, *La Richesse cachée des nations*, *op. cit.*

entreprises ou des clubs sportifs, notamment en Allemagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis. La consultation de la liste des milliardaires russes publiée par le magazine *Forbes* révèle que ces individus posséderaient collectivement plus de 400 milliards de dollars (ou 365 milliards d'euros aux taux de change), c'est-à-dire l'équivalent d'environ la moitié de l'estimation des avoirs offshore russes (— 800 milliards de dollars, ou 730 milliards d'euros aux taux de change). En comparant les portefeuilles d'investissement publiés par *Forbes* et d'autres magazines, il serait tentant d'en conclure que la plupart des avoirs offshore sont placés dans des sociétés russes, en particulier dans le secteur de l'énergie et de la finance. De là, l'interprétation des données disponibles indiquerait qu'une fraction importante des créances russes officiellement détenues par l'étranger (plus de 80 % du revenu national en 2015) serait en réalité aux mains de ressortissants russes *via* des comptes offshore. Mais, dans la mesure où le palmarès de *Forbes* ne fournit aucune information sur la part des grandes fortunes détenue dans des paradis fiscaux (part sans doute très conséquente), on ne peut guère aller plus loin dans l'analyse.

## QUATRIÈME PARTIE

### Dynamique des inégalités de patrimoine mondiales

## 4.1 – Les inégalités de patrimoine mondiales : tendances et projections

– Les données sur les inégalités de patrimoine dans le monde étant plus lacunaires que celles sur les inégalités de revenus, les estimations doivent être interprétées avec prudence. Il n'est pas possible à ce stade de construire une distribution cohérente du patrimoine mondial. Cependant, les travaux disponibles sur certains pays et régions clés (en particulier la Chine, l'Europe et les États-Unis) fournissent de précieuses indications sur la dynamique du patrimoine dans le monde.

– Les éléments dont nous disposons signalent une montée des inégalités de patrimoine depuis quelques décennies. Au niveau mondial (représenté par la Chine, l'Europe et les États-Unis), la part des 1 % les plus riches est passée de 28 % en 1980 à 33 % aujourd'hui, alors que la part des 75 % les plus pauvres oscillait autour de 10 %.

– Le patrimoine est nettement plus concentré que les revenus : le décile supérieur possède plus de 70 % du patrimoine total en Chine, en Europe et aux États-Unis, les cinq déciles

inférieurs moins de 2 % et les quatre déciles du milieu (la « classe moyenne patrimoniale ») moins de 30 %.

– Si les tendances actuelles en matière d'inégalité de patrimoine devaient se prolonger, les 0,1 % les plus riches posséderaient à eux seuls plus de patrimoine que toute la classe moyenne mondiale en 2050.

### **Les estimations sur les inégalités de patrimoine mondiales sont plus fragiles que celles sur les inégalités de revenus et doivent être considérées avec précaution**

Il existe beaucoup moins de données sur les inégalités de patrimoine que sur les inégalités de revenus, surtout au niveau mondial. Il est donc plus difficile de dresser un tableau complet de leur évolution ces dernières décennies.

Disons-le tout net : il est impossible à ce jour d'évaluer correctement la répartition du patrimoine mondial. Nous pouvons jusqu'à un certain point estimer la répartition du revenu mondial et son évolution ; nous avons prudemment tenté de le démontrer dans la deuxième partie de ce rapport. Mais il n'en va pas de même en matière de patrimoine. Comme nous l'avons indiqué dans la troisième partie, les données disponibles pour de très vastes régions du monde (en particulier pour l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie) ne nous permettent même pas de mesurer correctement le patrimoine national et sa composition (secteur privé ou public, actifs étrangers, capital naturel). Il nous semble donc nécessaire de progresser d'abord dans la connaissance de la richesse globale et de sa structure changeante avant de pouvoir construire des estimations de la distribution du patrimoine privé entre individus.

Un certain nombre de magazines (le plus connu étant *Forbes*) publient certes un classement mondial des grandes fortunes, et certains établissements financiers (le Crédit suisse, entre

autres) croisent des données sur les milliardaires avec d'autres sources pour tenter d'évaluer la distribution du patrimoine mondial. En règle générale, ces études concluent que les plus grosses fortunes ont profité d'une croissance accélérée ces dernières décennies (nettement plus rapide que celle de l'économie mondiale) et, nous allons le voir, nous les rejoignons sur ce point. Néanmoins, les méthodes d'estimation utilisées par *Forbes* et les établissements financiers pèchent souvent par manque de transparence. Ils ne communiquent en particulier ni leurs sources de données brutes ni leurs programmes informatiques, si bien que leurs résultats statistiques sont impossibles à reproduire. Ce n'est pas là qu'une simple question technique : les choix méthodologiques peuvent avoir des conséquences importantes pour la mesure des inégalités de patrimoine ; quant à la transparence des méthodes et des sources, elle est indispensable si nous voulons nous accorder sur les faits.

Dans le cadre du projet WID.world, nous avons choisi de procéder par étapes et de ne publier de séries sur les inégalités de patrimoine que pour les pays où les sources nous permettaient de le faire dans des conditions satisfaisantes. Idéalement, pour estimer correctement la répartition du patrimoine et confronter les sources de manière transparente, il faut pouvoir combiner des enquêtes sur le patrimoine des ménages, des classements des grandes fortunes et des données fiscales (données portant sur l'impôt sur le revenu, auxquelles on applique la méthode de la capitalisation des flux des revenus du capital, et données portant sur l'impôt sur les successions, auxquelles on applique la méthode du coefficient multiplicateur). À ce jour, ces conditions ne sont réunies que pour une poignée de pays, essentiellement les États-Unis, quelques pays européens (en particulier la France, le Royaume-Uni et l'Espagne) et, dans une moindre mesure, la Chine (pour laquelle nous disposons d'enquêtes sur le patrimoine des ménages et de classements des grandes

fortunes, mais où l'accès aux données fiscales est des plus limité). Nous avons aussi établi des estimations sur les inégalités de patrimoine en Russie et au Moyen-Orient, mais elles sont plus fragiles et nous nous abstenons donc de nous en servir pour produire des estimations mondiales dans ce rapport.

Nos estimations sur les inégalités de patrimoine mondiales depuis 1980 combinent donc des données pour trois grandes régions : la Chine, l'Europe et les États-Unis. L'Europe est elle-même représentée par un trio de pays (la France, l'Espagne et le Royaume-Uni), qui, si l'on se réfère aux autres pays pour lesquels nous avons des informations sur les inégalités de richesse (en particulier la Suède et l'Allemagne), semblent assez représentatifs. À partir de l'année 1987, nous pouvons aussi comparer nos résultats avec les classements publiés par *Forbes*, qui couvrent une étendue géographique plus importante, mais seulement pour une toute petite frange de la population (les ultra-riches) et sans qu'on sache trop comment les données ont été collectées.

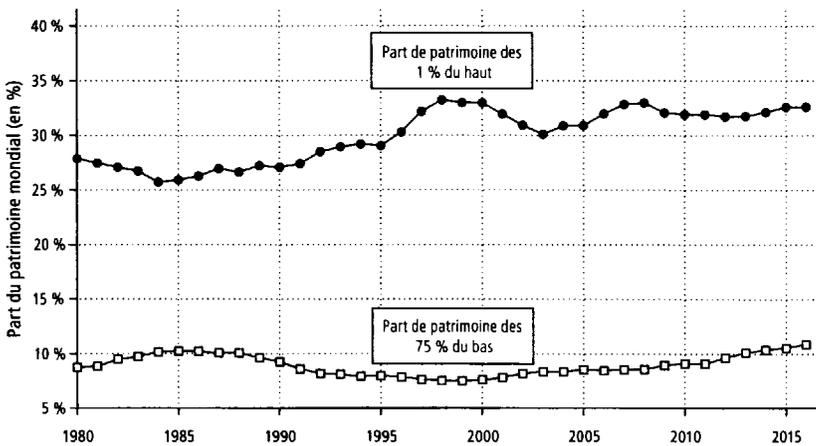
### **Les données disponibles montrent que les inégalités de richesse dans le monde sont extrêmes et en augmentation**

Au niveau mondial (représenté par la Chine, l'Europe et les États-Unis), le patrimoine est nettement plus concentré que les revenus : en 2017, le décile supérieur possède plus de 70 % du patrimoine total<sup>1</sup> et le centile supérieur en détient à lui tout seul 33 % (contre 28 % en 1980). En

1. À titre de comparaison, le décile supérieur de la distribution mondiale des revenus reçoit généralement entre 50 % et 60 % du revenu total (selon qu'on utilise les parités de pouvoir d'achat ou les taux de change). Voir deuxième partie.

revanche, les 50 % les plus modestes de la population ne possèdent pratiquement aucun patrimoine (moins de 2 %) sur toute la période considérée. Si l'on élargit un peu ce groupe, on constate que la part des 75 % les plus modestes oscille autour de 10 % (voir graphique 4.1.1). La concentration du patrimoine serait sans doute même plus criante encore si l'on intégrait l'Amérique latine, l'Afrique et le reste de l'Asie dans l'analyse, puisque la majorité de leurs habitants se situerait dans les catégories les plus pauvres de la distribution. Nous laissons cette question aux futures éditions du rapport.

**Graphique 4.1.1.**  
**Parts de patrimoine des 1 % du haut et des 75 % du bas**  
**dans le monde, 1980-2017: Chine, Europe et États-Unis**



En 2016, les 1 % les plus riches possédaient 33 % du patrimoine mondial. Le monde est représenté par la Chine, l'Europe et les États-Unis.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Dans le tableau 4.1.1, nous comparons les taux de croissance des différents groupes de détenteurs de patrimoine entre 1980 et 2017 (tous les taux de croissance sont exprimés en termes réels, c'est-à-dire correction faite de l'inflation). Plusieurs conclusions s'imposent. D'une part, on s'aperçoit que depuis les années 1980 le patrimoine moyen a augmenté

plus vite que le revenu moyen, ce qui est conforme à la hausse générale du ratio de patrimoine sur revenu constatée dans la troisième partie de ce rapport. Entre 1987 et 2017, le revenu moyen par adulte a progressé de 1,3 % par an au niveau mondial, tandis que le patrimoine moyen par adulte progressait de 1,9 % par an.

Ensuite, si l'on examine le sommet de la distribution de la richesse mondiale (tel que mesuré par le classement des grandes fortunes de *Forbes*), on observe que les plus gros patrimoines ont crû nettement plus vite que le patrimoine moyen : 5,3 % depuis 1987 pour le vingt-millionième supérieur et 6,4 % pour le cent-millionième supérieur (voir tableau 4.1.1). Par définition, cela ne peut pas durer indéfiniment : si les plus gros patrimoines croissent de manière permanente trois ou quatre fois plus vite que la moyenne des patrimoines dans le monde, à long terme les milliardaires posséderaient la totalité de ce qu'il y a à posséder.

Le problème que posent ces données sur les grandes fortunes est double : tout d'abord, nous l'avons dit, nous ne savons pas très bien comment ces estimations ont été calculées ; ensuite, et c'est encore plus grave, rien n'indique si cette croissance exponentielle du patrimoine ne vaut que pour les milliardaires ou si l'on peut élargir la tendance aux multimillionnaires. La question est d'importance parce qu'il y a nettement moins de milliardaires que d'individus qui possèdent 5, 20 ou 100 millions de dollars (ou 4,5, 18 et 90 millions d'euros aux taux de change), et que ces derniers pourraient accaparer une beaucoup plus grosse fraction du patrimoine mondial.

Nous n'avons malheureusement pas totalement la réponse à cette question, mais nos estimations sur le patrimoine en Chine/Europe/États-Unis nous fournissent déjà des indications intéressantes. On découvre notamment que la moyenne du patrimoine du centile supérieur a crû de 3,5 % par an entre 1987 et 2017 (contre 2,8 % pour le patrimoine moyen par

adulte et 1,4 % pour le revenu moyen). Plus on monte dans la distribution, plus la croissance est rapide : 4,4 % par an pour les 0,1 % supérieurs et 5,6 % par an pour les 0,01 % supérieurs.

Ces résultats, obtenus en croisant plusieurs sources de données indépendantes (enquêtes sur le patrimoine des ménages, données sur l'impôt sur le revenu et données sur les droits de succession, quand elles étaient disponibles), paraissent cohérents avec les chiffres publiés par *Forbes*. Mais ils suggèrent aussi qu'il faut vraiment monter très haut dans la hiérarchie des fortunes pour voir des taux de croissance de l'ordre de 5 % à 6 % par an. Si l'on considère le centile supérieur dans son ensemble (c'est-à-dire tous les individus dont le patrimoine net est supérieur à environ 1,1 million d'euros en Chine/Europe/États-Unis en 2016), le taux de croissance a été de 3,5 % par an entre 1987 et 2017 : c'est plus rapide que le taux de croissance moyen du patrimoine (2,8 % par an), mais le différentiel n'est pas aussi abyssal qu'avec les milliardaires. Au rythme actuel, le creusement des inégalités et la divergence des patrimoines pourraient donc prendre quelques décennies avant d'atteindre des proportions véritablement extrêmes (voir plus bas en ce qui concerne les perspectives). Cela posé, il semble qu'on se dirige résolument vers une concentration accrue des richesses et rien n'indique que la crise financière de 2008 ait eu le moindre impact (sinon de très court terme) sur cette tendance structurelle de long terme.

Tableau 4.1.1.  
**Croissance du patrimoine mondial et inégalités, 1980-2017**

	Chine + Europe + États-Unis		Monde
	1980-2017	1987-2017	1987-2017
1/100 millions du haut (Forbes)	—	7,8%	6,4%
1/20 millions du haut (Forbes)	—	7,0%	5,3%
0,01% du haut (WID.world)	5,5%	5,7%	4,7%
0,1% du haut (WID.world)	4,4%	4,5%	3,5%
1% du haut (WID.world)	3,4%	3,5%	2,6%
Patrimoine moyen par adulte	2,9%	2,8%	1,9%
Revenu moyen par adulte	1,3%	1,4%	1,3%

Entre 1987 et 2017, le patrimoine des 1% les plus riches dans le monde a augmenté de 2,6%. Pour faire partie des 1% les plus riches en Chine/Europe/États-Unis en 2017, un individu doit posséder au moins 1 125 000 euros ; le seuil est de 5 209 000 euros pour faire partie des 0,1% les plus riches et de 25 812 000 euros pour les 0,01% les plus riches. Le groupe des 1/100 millions les plus riches dans les listes de milliardaires de Forbes équivaut aux 0,000001% des plus gros patrimoines dans le monde, tandis que le groupe des 1/20 millions les plus riches équivaut aux 0,000005% des plus gros patrimoines. La distribution mondiale du patrimoine correspond à la distribution Chine/Europe/États-Unis à laquelle on attribue le niveau de patrimoine moyen mondial. Les valeurs sont nettes d'inflation.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

Nos résultats montrent aussi qu'une large part de la croissance du patrimoine mondial a profité au centile supérieur et même à des catégories encore plus étroites. Comme l'indique le tableau 4.1.2, le centile supérieur a capté 37% de cette croissance, dont plus de la moitié est allée au millième supérieur.

Il s'ensuit un accroissement des inégalités au sommet. Notez que le bas de la hiérarchie a aussi bénéficié d'une progression significative de son patrimoine, grâce à la croissance accélérée de la Chine (*voir graphique 4.1.2*). Ce profil rappelle la « courbe de l'éléphant » sur la croissance du revenu mondial : il semblerait donc que la distribution du patrimoine mondial ait connu une évolution du même type. Les trois quarts inférieurs de la distribution ont vu leur richesse augmenter dans des proportions respectables, mais, à en croire *Forbes*,

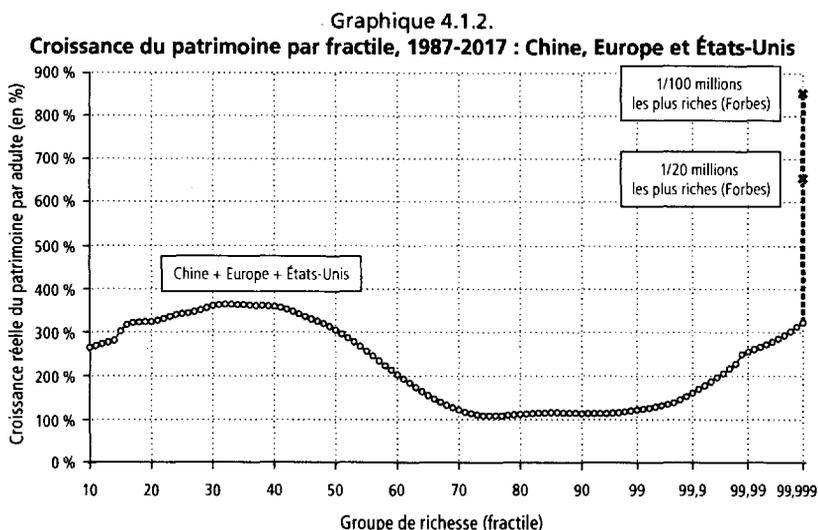
**Tableau 4.1.2.**  
**Part de la croissance du patrimoine mondial captée par groupe de richesse, 1980-2017**

Niveau de richesse	Part de la croissance réelle par tête
<b>99 % du bas</b>	62,9 %
<b>1 % du haut</b>	37,1 %
dont 0,1 % du haut	21,6 %
dont 0,01 % du haut	12,4 %

Entre 1980 et 2017, les 1 % les plus riches ont capté 37 % de la croissance du patrimoine en Chine/Europe/États-Unis. Pour faire partie des 1 % les plus riches en Chine/Europe/États-Unis en 2017, un individu doit posséder au moins 1 125 000 euros ; le seuil est de 5 209 000 euros pour faire partie des 0,1 % les plus riches et de 25 812 000 euros pour les 0,01 % les plus riches. Les valeurs sont nettes d'inflation.

Source : WID.world (2017). Voir wir2018.wid.world pour les séries et les notes.

tout de même moins importantes que les milliardaires. Entre ces deux catégories, la classe moyenne des pays développés a connu la croissance la plus faible. Sur l'ensemble des trois dernières décennies, la dynamique d'enrichissement des différents groupes a été relativement stable, l'extrême sommet de la hiérarchie profitant des croissances les plus fortes.



Entre 1987 et 2017, le patrimoine moyen du 50<sup>e</sup> centile des détenteurs de patrimoine dans le monde a augmenté de 300 %. La croissance moyenne du patrimoine par adulte a été de 129 %. Le monde est représenté par la Chine, l'Europe et les États-Unis. Le groupe des 1/100 millions les plus riches dans les listes de milliardaires de *Forbes* équivaut aux 0,000001 % des plus gros patrimoines dans le monde, tandis que le groupe des 1/20 millions les plus riches équivaut aux 0,000005 % des plus gros patrimoines. Les valeurs sont nettes d'inflation.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

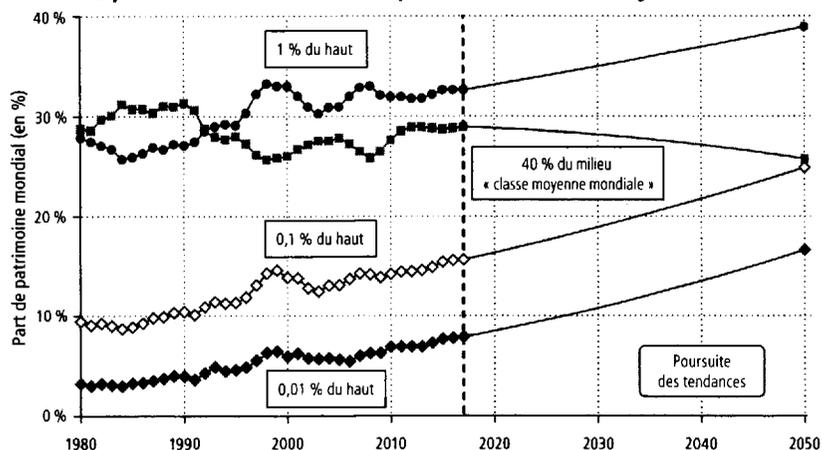
## Si la tendance se poursuit, la part de patrimoine des 1 % les plus riches augmentera d'un point tous les cinq ans

Qu'advierait-il de la distribution du patrimoine mondial si ces tendances se prolongeaient dans les prochaines décennies ? Le graphique 4.1.3 s'efforce de répondre à cette question. La part des 0,1 % des plus grosses fortunes rattraperait progressivement celle de la classe moyenne des détenteurs de patrimoine (définie comme l'ensemble des détenteurs de patrimoine se trouvant en dessous du décile supérieur et au-dessus de la médiane, soit 40 % de la population mondiale) et, en 2050, les deux groupes posséderaient la même fraction du patrimoine mondial, c'est-à-dire 25 %. Comme la classe

moyenne représente 40 % de la population mondiale, cela revient à dire que les individus appartenant au millime le plus fortuné seraient en moyenne quatre cents fois plus riches que les membres de la classe moyenne. Il faudrait néanmoins plusieurs décennies pour en arriver là.

Graphique 4.1.3.

**Part de patrimoine, 1980–2050 : compression de la classe moyenne mondiale**



En 2016, dans un monde représenté par la Chine, l'Europe et les États-Unis, la part de patrimoine mondial des 1 % du haut était de 33 %. Dans un scénario où « rien ne change », cette part monterait à 39 % en 2050, tandis que celle des 0,1 % serait pratiquement équivalente (26 %) à celle de la classe moyenne (27 %).

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Les vingt-millionième et cent-millionième supérieurs (catégories qui comprennent environ deux cent cinquante et cinquante individus) pourraient posséder respectivement 1,5 % et 0,75 % du patrimoine mondial dès 2030 (à comparer avec 0,5 % et 0,25 % au début des années 1990). La part des 1 % les plus riches continuerait à progresser d'un point de pourcentage tous les cinq ans, de même que celles des 0,1 % et 0,01 % les plus riches, d'où l'on peut déduire que l'accroissement des inégalités de patrimoine serait en fait largement imputable à ces petits groupes. Ceux-ci comprennent une population beaucoup plus importante que les milliardaires

(pour appartenir aux 0,1 % ou aux 0,01 % les plus riches en Chine/Europe/États-Unis en 2016, il faut posséder respectivement 5,2 millions et 25,8 millions d'euros), mais il s'agit tout de même d'une frange très étroite.

### **Les inégalités de patrimoine mondiales sont la résultante d'un ensemble de forces**

Comme nous l'avons vu dans la deuxième partie, la dynamique des revenus mondiaux est régie par des forces qui agissent à la fois à l'intérieur des pays et entre eux. L'essor du patrimoine privé a été plus rapide dans les grandes économies émergentes que dans les pays riches grâce à une croissance économique vigoureuse et aux privatisations à grande échelle qu'ont connues certains pays en transition. Une telle évolution était favorable à une réduction des inégalités de richesse dans le monde, mais elle a été plus que contrebalancée par une montée des inégalités à l'intérieur des pays. Cette dernière résulte à son tour d'un cocktail de facteurs et notamment de la montée des inégalités de revenus, amplifiée par l'inégalité des taux d'épargne et de rendement des placements. D'autres variables, comme la plus ou moins grande progressivité de l'impôt, peuvent ensuite venir atténuer ou renforcer ces dynamiques. L'avenir des inégalités de richesse dépendra donc à la fois du rattrapage économique des pays émergents (donc de leur croissance) et des déterminants des inégalités à l'intérieur des pays. Nous reviendrons sur ces derniers dans les prochains chapitres.

Soulignons d'emblée qu'il n'y avait rien d'inévitable à ce que la richesse de l'extrême sommet de la répartition mondiale augmente beaucoup plus vite que la richesse moyenne à partir des années 1980. Un des facteurs qui a pu peser est le transfert massif de patrimoine public à la sphère privée dans nombre de pays (*voir troisième partie*). Dans la mesure

où cette privatisation a bénéficié de manière disproportionnée à des segments réduits de la population (pensons aux oligarques russes), elle a pu contribuer à l'explosion des grandes fortunes. Malheureusement, les données dont nous disposons nous permettent difficilement de jauger l'impact de ce facteur au niveau mondial, d'autant qu'il y a aussi eu des cas où la privatisation a principalement profité à la classe moyenne (notamment dans le domaine du logement, nous le verrons avec les exemples du Royaume-Uni, de la France et de l'Espagne). Ces transferts continueront-ils à jouer un rôle important à l'avenir ? La réponse est incertaine, même s'il est tentant de penser que les grandes vagues de privatisation sont désormais derrière nous.

Au nombre des facteurs pouvant expliquer l'envolée des hauts patrimoines mondiaux, il faut également citer la dérégulation et l'innovation financières, qui sont susceptibles d'accentuer l'inégalité des taux de rendement accessibles aux différentes tailles de portefeuille. Les taux de rendement réels obtenus entre 1980 et 2010 par les fonds de dotation des universités américaines en fournissent une illustration très convaincante, puisqu'ils s'échelonnent de 4-5 % par an pour les fonds les plus modestes à 8-10 % pour les plus importants (déduction faite de l'inflation et des frais de gestion)<sup>1</sup>.

On pourrait là aussi se demander s'il s'agit d'un phénomène passager ou si cette tendance est appelée à se poursuivre (les informations disponibles suggèrent que les gros fonds de dotation ont encore donné d'excellents rendements ces dernières années). Par ailleurs, la gestion d'un patrimoine familial fait entrer bien d'autres paramètres en ligne de compte que celle d'un grand fonds de dotation universitaire ; c'est pourquoi les conclusions ne sont pas directement transposables d'un cas à l'autre et, malheureusement, nous avons trop peu de

1. Cf. Thomas Piketty, *Le Capital au XXI<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, tableau 12.2.

données pour nous livrer à des calculs du même type pour les grosses fortunes familiales.

Nous verrons cependant que nos analyses par pays confirment bien que les différentiels de rendement (de même que les écarts de taux d'épargne) peuvent être une cause importante de concentration des richesses (*voir encadré 4.1.1*).

#### **Encadré 4.1.1. Note méthodologique sur l'établissement de nos projections**

Nous répartissons la distribution du patrimoine en sous-groupes :

- les 99 % les moins riches ;
- les 1 % les plus riches, sans les 0,1 % les plus riches ;
- les 0,1 % les plus riches, sans les 0,01 % les plus riches ;
- les 0,01 % les plus riches, sans les vingt-millionnièmes les plus riches ;
- les vingt-millionnièmes les plus riches, sans les cent-millionnièmes les plus riches ;
- les cent-millionnièmes les plus riches.

Nous calculons le taux de croissance moyen du patrimoine de ces groupes depuis 1987 (début du classement *Forbes*), puis nous extrapolons le patrimoine moyen de chacun de ces groupes en fonction de ces taux de croissance. Ces moyennes nous permettent ensuite d'évaluer la part des plus hauts patrimoines.

Les catégories étroites du sommet ayant jusqu'à présent connu des croissances plus fortes, cette méthode prédit un accroissement des inégalités mondiales. Il va de soi qu'une telle tendance ne saurait se poursuivre indéfiniment, car avec les paramètres actuels elle conduirait à l'appropriation de presque tous les biens par le haut de la pyramide. Ce problème ne se pose cependant que dans des horizons très lointains et la méthode reste utile pour des projections sur quelques décennies.

## 4.2 – Tendances comparées en matière d'inégalité de patrimoine des ménages dans le monde

– Les données disponibles sur les inégalités de patrimoine entre ménages montrent que celles-ci sont en augmentation dans la plupart des pays depuis le début ou la fin des années 1980. Cela s'explique par le creusement des inégalités de revenus et par les privatisations massives qui ont eu lieu depuis quatre décennies.

– La Chine et la Russie ont vu la part des hauts patrimoines augmenter fortement après leur transition du communisme au capitalisme, même si les trajectoires d'inégalité suivies par ces deux pays traduisent des choix politiques et économiques différents.

– Aux États-Unis, les inégalités de fortune ont augmenté de manière spectaculaire ces trente dernières années, essentiellement du fait des 0,1 % des ménages les plus riches. L'augmentation des inégalités de revenus et d'épargne a déclenché

un effet boule de neige et une concentration accélérée du patrimoine.

– En France et au Royaume-Uni, l'augmentation de la part des hauts patrimoines a été plus modérée pendant les quatre dernières décennies, en partie parce que les inégalités de revenus étaient moins importantes qu'aux États-Unis, mais aussi grâce à l'effet de modération des inégalités qu'a eu la croissance du patrimoine immobilier de la classe moyenne. En conséquence, alors que le patrimoine était historiquement mieux réparti aux États-Unis qu'en Europe, la situation s'est inversée à partir des années 1970.

– En Espagne, les prix de l'immobilier ont également joué un rôle important dans la modération des inégalités de richesse : la concentration du patrimoine est restée plus ou moins stable sur la période observée, avec de petites fluctuations de court terme.

– Sur le long terme, les inégalités de patrimoine s'expliquent par l'écart entre le taux de rendement du capital et le taux de croissance de l'économie, conjugué à la dynamique de l'épargne des différentes couches de la population. Lorsque les taux de rendement accessibles aux investissements des plus fortunés sont plus élevés que la croissance économique moyenne, les inégalités de richesse vont se creusant. Il en va de même lorsque les inégalités d'épargne sont fortes.

Dans certaines des plus grandes économies du monde, les inégalités de richesse nationales ont considérablement diminué par rapport au début du xx<sup>e</sup> siècle, mais depuis les années 1980 la concentration du patrimoine est repartie à la hausse. On trouvera dans *Le Capital au XXI<sup>e</sup> siècle*<sup>1</sup> une analyse des chocs économiques, politiques et sociaux qui, entre le début de la Première Guerre mondiale et le milieu des années 1980, ont conjointement entraîné un recul des inégalités de

1. *Op. cit.*

patrimoine sur longue période en Europe et en Amérique du Nord : crise économique des années 1930, destructions de capital humain et matériel lors des deux conflits mondiaux, restrictions imposées à la circulation des capitaux, nationalisation de secteurs industriels et de la fourniture de certains biens, renforcement du contrôle étatique sur l'économie. Étant donné la relation étroite qu'entretiennent revenus et patrimoines, ces derniers ont connu un destin parallèle : les mêmes facteurs ont collectivement laminé les fortunes des plus aisés et favorisé la croissance du patrimoine des classes moyennes européenne et américaine.

On sait malheureusement peu de chose de l'évolution récente des inégalités de patrimoine dans le monde. Jusqu'à présent, les données maniées dans le débat public étaient essentiellement tirées de sources ne permettant pas une analyse sérieuse des dynamiques. Par ailleurs, il est difficile de savoir comment les statistiques sur les inégalités patrimoniales sont construites, puisque les méthodes employées ne sont pas toujours explicitées en toute transparence. L'enjeu n'est pas simplement technique, car les choix méthodologiques peuvent avoir une grande influence sur la mesure des inégalités de patrimoine.

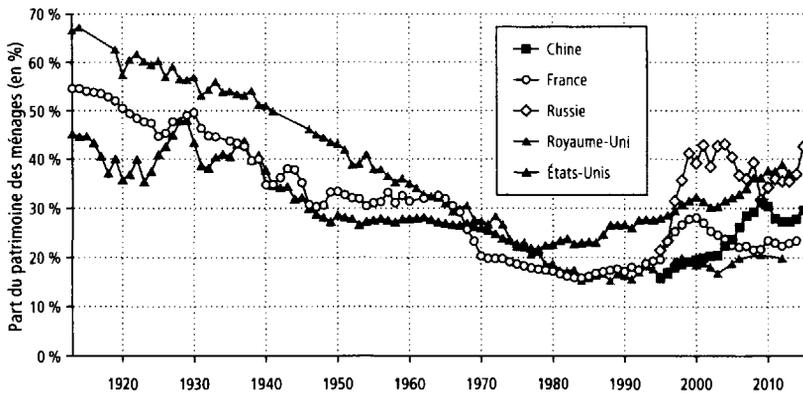
Les données sur la distribution du patrimoine et des avoirs à l'étranger que nous commentons dans ce rapport et que nous avons publiées sur le site de [WID.world](http://WID.world) sont encore imparfaites, mais nous y voyons une première tentative systématique de chiffrer les inégalités de patrimoine mondiales. En combinant de manière cohérente des statistiques fiscales, des enquêtes sur le patrimoine et des données sur les actifs étrangers, il nous a été possible de produire des estimations pour la Chine, la France, la Russie, l'Espagne, le Royaume-Uni et les États-Unis, qui seront examinées dans ce chapitre et les suivants.

## **En Chine et en Russie, des stratégies de transition différentes ont généré des trajectoires d'inégalité divergentes**

On ne dispose de données sur les inégalités patrimoniales en Chine et en Russie que pour la période 1995-2015, mais rien que sur ces deux décennies les séries confirment leur fantastique creusement. La concentration des richesses aux mains des 1 % les plus fortunés a pratiquement doublé dans l'un et l'autre pays : en Chine, leur part du patrimoine des ménages est passée d'un peu plus de 15 % en 1995 à 30 % en 2015 ; en Russie, elle est passée de moins de 22 % à environ 43 %. À noter que la part du décile supérieur est en revanche très proche dans les deux pays en 2015 : 67 % en Chine et 71 % en Russie (*voir graphique 4.2.2*). La stratégie de transition adoptée par la Russie a donc davantage favorisé ses citoyens les plus fortunés que celle de la Chine. Comme on peut le voir sur le graphique 4.2.1, en 2015 le patrimoine était encore plus concentré en Russie qu'aux États-Unis, tandis que la Chine se situait à peu près à mi-chemin entre la France et les États-Unis.

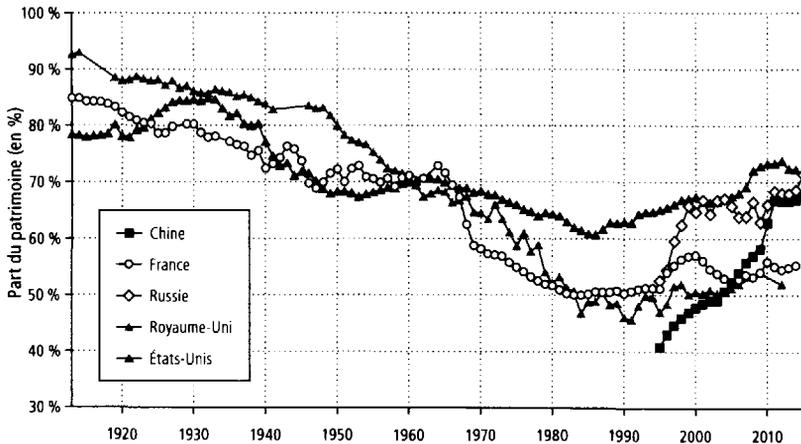
Ces divergences sensibles dans l'accroissement des inégalités s'expliquent en particulier par les stratégies différentes adoptées pour la privatisation des logements et des entreprises publiques. En Russie, les sociétés d'État furent transférées au secteur privé dans le cadre d'une opération de privatisation par coupons qu'on pourrait qualifier de braderie étant donné son extrême rapidité. À l'inverse, la vente des entreprises publiques chinoises, gigantesque transfert de propriété, s'est faite à un rythme plus lent. Reste que l'ampleur de l'opération fut colossale : entre 1995 et 2005, ce furent près de cent mille sociétés au capital de 11,4 billions de yuans (ou

**Graphique 4.2.1.**  
**Part de patrimoine des 1 % de haut**  
**dans les pays riches et émergents, 1913-2015 :**  
**déclin et rebond des inégalités de patrimoine entre les ménages**



En 2015, la part du centile supérieur (les 1 % des patrimoines les plus élevés) était de 43 % du patrimoine total des ménages russes, contre 22 % en 1995.  
 Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

**Graphique 4.2.2.**  
**Part de patrimoine des 10 % du haut**  
**dans les pays riches et émergents, 1913-2015**



En 2015, la part de patrimoine des 10 % les plus riches en Chine était de 67 %.  
 Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

1,6 billion d'euros aux taux de change) qui passèrent du public au privé<sup>1</sup>.

Les méthodes retenues pour la privatisation de l'immobilier ont cependant été différentes. Les citoyens chinois sont passés par un repli drastique du logement social et par la privatisation presque complète du marché de l'habitat : dès 2002, 85 % des logements urbains étaient aux mains de propriétaires privés. Le processus a été très inégalitaire, car la capacité d'un ménage d'acheter un bien, coté ou non coté, dépendait souvent de son aisance financière et de ses relations dans les milieux politiques, les plus fortunés accédant aux logements publics privatisés beaucoup plus facilement sur les marchés officiels. Les Russes, au contraire, ont opté pour une approche beaucoup plus graduelle. En règle générale, les locataires se voyaient octroyer le droit d'acheter leur logement à prix relativement modique, sans obligation d'exercer ce droit immédiatement ; en raison de l'incertitude du climat économique et politique, nombre de ménages russes attendirent jusqu'à la fin des années 1990 et même les années 2000 pour le faire valoir. Le processus de privatisation a alors eu pour effet de freiner un peu la hausse des inégalités. La part des 40 % du milieu (définis comme les 50 % les plus riches moins les 10 % du haut) a chuté dans les deux pays entre 1995 et 2015 et, curieusement, dans des proportions similaires, puisqu'elle est passée de 43 % à 26 % en Chine et de 39 % à 25 % en Russie. Si la chute a été plus accentuée en Chine, c'est en Russie qu'elle a été la plus brutale dans un premier temps, du fait de l'hyperinflation qui a suivi la libération des prix en 1992 et réduit la valeur de l'épargne à néant.

1. Yan Guo, Jie Gan et Chenggang Xu, « A Nationwide Survey of Privatized Firms in China », *Seoul Journal of Economics*, vol. 21, n° 2, 2008, p. 311-331.

## **Aux États-Unis, l'aggravation des inégalités de revenus et d'épargne a entraîné une concentration du capital**

L'accroissement des inégalités de richesse fut moins rapide aux États-Unis que dans les anciennes puissances communistes, mais non moins spectaculaire si on la replaçe dans une perspective historique. Durant les années 1930 et 1940, grâce aux réformes radicales introduites par le *New Deal*, les inégalités patrimoniales s'étaient considérablement amoindries par rapport aux niveaux élevés d'avant-guerre. Avec l'instauration d'une fiscalité très progressive sur les revenus et l'héritage, il était devenu beaucoup plus difficile d'accumuler et de transmettre de grosses fortunes. La régulation des marchés limitait sévèrement le rôle de la finance et la possibilité de concentrer le capital comme l'avaient fait les grands industriels-financiers au tournant du siècle. Mais, depuis le milieu des années 1980, la part des hauts patrimoines s'envole de nouveau, sous l'effet d'une brusque poussée des très hauts revenus conjuguée à une stagnation des bas revenus. Ce revirement est le fruit de l'inversion des politiques suivies pendant la période précédente, et notamment de la dérégulation des marchés financiers et d'une baisse du taux marginal d'imposition. L'écart entre le taux d'épargne des plus aisés et celui des classes moyennes et populaires a également contribué à accroître les inégalités de patrimoine. C'est l'effet boule de neige : comme les plus aisés utilisent l'épargne constituée grâce à leurs revenus élevés pour acquérir des actifs financiers, la concentration des revenus du capital augmente, procurant aux plus riches un revenu supplémentaire qu'ils utilisent pour acheter toujours plus d'actifs et s'octroyer une part toujours plus grosse du capital.

Comme on le constate sur le graphique 4.2.1, aux États-Unis la part de patrimoine détenue par le centile supérieur

est passée de son plus bas niveau historique en 1978 (moins de 22 %) à près de 39 % en 2014. Contrairement à la tendance historique, la part des hauts patrimoines aux États-Unis était en 2014 le double de ce qu'elle était en France ou au Royaume-Uni. Les plus aisés, ayant pu acquérir des actifs très rentables, ont bénéficié de l'effet boule de neige, tandis que le patrimoine de la classe moyenne stagnait : la part des 40 % du milieu est ainsi tombée de son plus haut historique (près de 37 % du patrimoine des ménages en 1986) à environ 28 % en 2014. Pendant la période précédente, la valeur de l'épargne retraite et la proportion de ménages propriétaires de leur logement avaient augmenté dans cette catégorie de la population, mais depuis la seconde moitié des années 1980 la tendance s'est inversée en raison d'une brusque poussée de la dette des ménages sous la forme d'emprunts immobiliers, d'emprunts étudiants, de crédits à la consommation et autres engagements. L'endettement des ménages est passé de 75 % du revenu national au milieu des années 1980 à 135 % en 2009 ; malgré un désendettement partiel dans le sillage de la crise de 2008, le chiffre frôlait toujours les 110 % du revenu national en 2012 ; de ce fait, entre 2008 et 2013, les 90 % du bas de la distribution possédaient une part négative du patrimoine total.

### **En France et au Royaume-Uni, le poids croissant du patrimoine immobilier de la classe moyenne a freiné la montée des inégalités de richesse**

Entre le début de la Première Guerre mondiale et le début des années 1980, la France et le Royaume-Uni ont connu un effondrement spectaculaire des inégalités de richesse. La période 1914-1945 a vu se succéder les chocs (crise de 1929, inflation, destructions de capital productif et de logements pendant les deux guerres mondiales), qui furent suivis

de politiques visant à réduire les inégalités de patrimoine (nationalisations, encadrement des loyers, mesures fiscales). Cette conjonction de facteurs permit l'apparition d'une classe moyenne patrimoniale qui n'existait pas en Europe avant la Première Guerre mondiale (alors qu'elle existait aux États-Unis, où les inégalités de richesse étaient alors moindres). Depuis le milieu des années 1980, les inégalités se sont creusées à la fois en France et au Royaume-Uni, mais moins fortement qu'aux États-Unis, désormais plus inégalitaires que l'Europe. Les rendements élevés des actifs financiers, détenus proportionnellement en plus grande quantité par les plus aisés, ont alimenté les inégalités en France et au Royaume-Uni, où la tendance a néanmoins été modérée par la hausse des prix du logement ; celle-ci a en effet largement bénéficié à la classe moyenne patrimoniale, qui possède en proportion plus d'immobilier que les catégories supérieures.

La première moitié du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle a vu un décrochage spectaculaire de la part de patrimoine possédée par le décile et le centile supérieurs, en France comme au Royaume-Uni (*voir graphiques 4.2.1 et 4.2.2*). Alors qu'au début des années 1900 la part des 1 % les plus riches atteignait près de 75 % au Royaume-Uni et près de 60 % en France, cette part était tombée à 16 % en 1985 dans les deux pays, à la suite des destructions de capital liées aux deux guerres mondiales et à une plus grande emprise de l'État sur la vie économique et sur la redistribution des revenus. La part des 10 % les plus riches était quant à elle tombée à 47 % au Royaume-Uni et à 50 % en France, proche de ses plus bas niveaux historiques (sachant que, par le passé, elle était montée jusqu'à 93 % et 86 % respectivement).

Mais, à partir du milieu des années 1980, après le tournant de la rigueur pris sous la présidence de François Mitterrand en France et sous le gouvernement de Margaret Thatcher au Royaume-Uni, les inégalités s'aggravèrent. Plusieurs facteurs concouraient alors à la concentration du patrimoine,

notamment la divergence croissante des revenus entre le haut et le bas de la hiérarchie, la baisse de la progressivité de l'impôt, les rendements accrus des actifs financiers (détenus en plus forte proportion par les plus riches) et la privatisation de grands pans de l'industrie anciennement contrôlés par l'État.

À noter que la France connut de brusques fluctuations de court terme autour de l'an 2000, avec une hausse notable de la part du décile supérieur (jusqu'à 57 % en 2000), suivie d'une décade (53 % en 2004). L'explication tient entièrement dans les mouvements importants des prix relatifs des actifs : en effet, l'an 2000 marque l'apogée de la « bulle internet » ; les valeurs boursières étaient alors très hautes par rapport aux cours de l'immobilier, ce qui favorisait les catégories supérieures par rapport à la classe moyenne.

Malgré ces fluctuations, la tendance de long terme s'est confirmée. En 2014, la part de capital détenue par le décile supérieur était remontée à 55 % en France ; au Royaume-Uni, elle était de 52 % en 2012 ; quant à la part du centile supérieur, elle était respectivement de 23 % et 20 % dans l'un et l'autre pays. Dans les années 2000, l'accroissement des inégalités de richesse fut modéré par la hausse générale des prix de l'immobilier, car ce type de biens était en proportion davantage détenu par les 40 % du milieu. La part de la classe moyenne patrimoniale s'en trouva donc consolidée.

Il faut cependant souligner que le haut niveau des prix de l'immobilier a des conséquences ambiguës et contradictoires sur les inégalités. D'un côté, il peut certes modérer l'aggravation de ces dernières entre les catégories moyennes et supérieures, dans la mesure où la classe moyenne propriétaire (qui investit généralement l'essentiel de ses moyens dans son logement) bénéficie d'un accroissement de la valeur de son capital plus important que les catégories supérieures, qui possèdent surtout des actifs financiers. Mais, d'un autre côté, ces prix élevés rendent difficile l'accès à la propriété immobilière pour les couches populaires, si bien que le fossé

peut s'élargir entre celles-ci et la classe moyenne. La hausse de l'immobilier engendre également de nouvelles formes d'inégalités, par exemple entre ceux qui ont acheté au bon moment et les autres, ou entre les jeunes actifs qui ont la chance de bénéficier du patrimoine de leurs parents et de donations entre vifs pour accéder à la propriété et ceux qui resteront indéfiniment locataires. Ces nouveaux types d'inégalités pèsent fortement sur les générations nées à partir des années 1970-1980, alors qu'ils n'avaient que peu d'importance pour les cohortes précédentes (notamment pour les générations nées dans les années 1940 et 1950, qui purent acheter des biens immobiliers relativement peu coûteux avec leurs seuls revenus du travail)<sup>1</sup>.

### **En Espagne, les prix de l'immobilier ont aussi freiné les inégalités de patrimoine**

Le marché du logement a également joué un rôle important dans d'autres pays européens. Si l'Espagne a connu des fluctuations dans la concentration du capital ces dernières décennies, les inégalités sont restées globalement stables grâce à l'immobilier. Sur le court terme, néanmoins, les mouvements des prix des biens ont joué un rôle central dans la détermination des niveaux d'inégalité. Le pays a en effet été confronté à un boom immobilier qui a vu les prix tripler entre 1984 et 1990, puis tripler de nouveau entre 1996 et 2008, d'où une évolution en dents de scie de la concentration du patrimoine sur la période 1984-2013. Comme les individus les plus fortunés avaient beaucoup investi dans la pierre et réalisé des achats multiples, l'éclatement de la bulle en 2008 a frappé plus sévèrement le décile et le centile supérieurs,

1. Thomas Piketty, « On the Long-Run Evolution of Inheritance... », art. cité.

en neutralisant les gains qu'ils avaient pu réaliser. Le même scénario s'était déjà joué au moment de la bulle internet de l'an 2000, qui éclata alors que la part des 1 % les plus riches atteignait des sommets (28 %).

**Sur le long terme, ce sont les politiques publiques et l'environnement institutionnel qui déterminent les inégalités de patrimoine en agissant sur le rendement du capital et le taux d'épargne**

Sur le long terme, la concentration du patrimoine est déterminée par les inégalités de taux d'épargne entre individus et l'écart entre le taux de rendement du capital et la croissance ( $r - g$ )<sup>1</sup>. Les études ont montré que les inégalités de patrimoine entre catégories supérieures suivent une trajectoire parallèle à cet écart<sup>2</sup>. Intuitivement, plus le différentiel est grand entre la croissance et le taux de rendement du capital ( $r > g$ ), plus les inégalités de patrimoine s'amplifient et plus le capital se concentre entre les mains des plus fortunés. Dans ce cas de figure, le patrimoine accumulé dans le passé se capitalise plus rapidement que l'économie ne croît et ne peut donc guère être rattrapé. Comme nous l'avons déjà souligné, cet effet peut être fortement amplifié par le fait que le taux de rendement des placements tend à augmenter avec le niveau de fortune : les rémunérations proposées pour les gros portefeuilles financiers sont généralement sans commune mesure avec ceux qu'on offre pour les petits dépôts.

1. Pour plus de détails, cf. Bertrand Garbinti, Jonathan Goupille-Lebret et Thomas Piketty, « Accounting for Wealth Inequality Dynamics : Methods, Estimates and Simulations for France (1800–2014) » (document de travail n° 2016/5), WID.world, décembre 2016.

2. Cf. Thomas Piketty, *Le Capital au XXI<sup>e</sup> siècle*, op. cit. ; id. et Emmanuel Saez, « Inequality in the Long-Run », *Science*, vol. 344, n° 6186, 2014, p. 838–843.

De légères inflexions du taux d'épargne peuvent aussi avoir un impact majeur sur les inégalités de patrimoine, même s'il faut parfois plusieurs décennies, voire plusieurs générations, pour que cet impact se fasse pleinement sentir. Ces forces ont joué un rôle évident en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis, qui se caractérisent par un fort écart entre le taux d'épargne des plus aisés et celui du reste de la population. En France, les 10 % des plus gros détenteurs de patrimoine ont épargné de 20 % à 30 % de leur revenu annuel entre 1970 et 2012 mais, pour les 40 % du milieu, ce taux, d'emblée beaucoup moins élevé, a fortement chuté sur la période, passant de 15 % du revenu annuel en 1970 à moins de 5 % en 2012 ; dans le même temps, le taux d'épargne des 50 % les plus pauvres tombait de 8 % à environ 0 %. Aux États-Unis, le taux d'épargne des 90 % des familles les moins riches a sévèrement diminué depuis les années 1970, alors qu'il s'est plus ou moins maintenu pour le centile supérieur. L'épargne annuelle des 90 % du bas est ainsi tombée d'environ 5-10 % au tournant des années 1980 à quelque - 5 % au milieu des années 2000 (en grande partie à cause d'un endettement croissant des ménages, lié notamment à leurs emprunts immobiliers), avant de remonter à environ 0 % après la crise de 2008.

Dans l'hypothèse où les disparités de taux d'épargne observées en France entre 1984 et 2014 se maintiendraient (à savoir 24,5 % pour le décile supérieur et 2,5 % pour les neuf autres déciles), ainsi que les inégalités de taux de rendement et de revenus du travail, la part de patrimoine détenue par le premier décile remonterait peu à peu au niveau qui était le sien au début du xx<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire environ 85 %. Si, au contraire, la tendance 1970-1984 s'était prolongée depuis 1984 et se poursuivait dans les décennies à venir, le premier décile ne posséderait aujourd'hui qu'un peu plus de 45 % du patrimoine et cette proportion continuerait à s'effriter au xxi<sup>e</sup> siècle.

## 4.3 – Les inégalités de patrimoine aux États-Unis

Ce chapitre s'appuie sur l'article d'Emmanuel Saez et Gabriel Zucman, « Wealth Inequality in the United States since 1913 : Evidence from Capitalized Income Tax Data », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 131, n° 2, 2016, p. 519-578.

– Aux États-Unis, la part des hauts patrimoines s'est accrue entre le milieu des années 1980 et 2012, les 0,1 % les plus riches concentrant de plus en plus le patrimoine au sommet : leur part a triplé entre 1978 et 2012, passant de 7 % à 22 %, soit un niveau comparable à celui du début du xx<sup>e</sup> siècle.

– Dans la période précédente, à partir des années 1930-1940, les inégalités avaient fortement diminué en raison des réformes drastiques introduites par le *New Deal* (notamment l'instauration d'une fiscalité progressive sur les revenus et les successions, ainsi qu'un meilleur encadrement des marchés financiers).

– Le principal moteur de la concentration accélérée du capital depuis les années 1980 a été l'envolée des hauts revenus,

associée à une disparité croissante des taux d'épargne. Cette situation a engendré un effet boule de neige : l'accumulation d'actifs financiers par les plus aisés a conduit à une concentration accrue des revenus du capital, laquelle a permis une accumulation toujours plus grande au sommet de l'échelle des fortunes.

– Le déclin de la part de patrimoine des 90 % du bas de la distribution est la conséquence d'un effondrement de l'épargne de la classe moyenne, dont les emprunts immobiliers, les crédits à la consommation et les emprunts étudiants ont beaucoup augmenté.

### **Les inégalités de richesse aux États-Unis n'ont cessé de se creuser à vive allure depuis le milieu des années 1980**

Pour bien cerner les inégalités de richesse aux États-Unis, le mieux est peut-être de commencer par observer la distribution du patrimoine national en 2012 telle qu'elle apparaît dans le tableau 4.3.1. Le patrimoine net par foyer se monte alors à plus de 384 000 dollars (ou 350 000 euros aux taux de change), mais cette moyenne masque une très grande hétérogénéité. Les 90 % du bas (catégorie comprenant près de cent quarante-cinq millions de foyers qui possèdent environ, 94 000 dollars en moyenne, ou 85 500 euros) détiennent collectivement à peu près la même part du patrimoine total des ménages (22 %) que les cent soixante et un mille foyers du millime supérieur, dont le patrimoine moyen s'élève à environ 82 millions de dollars (ou 75 millions d'euros) : huit cent quarante-cinq fois celui des 90 % les moins fortunés. Le capital étant beaucoup plus concentré que le revenu, la part de patrimoine du millime supérieur est à peu près équivalente à la part de revenu du centile supérieur.

Tableau 4.3.1.  
Distribution du patrimoine des ménages aux États-Unis, 2012

Niveau de richesse	Nombre de ménages	Patrimoine minimum (\$)	Patrimoine moyen (\$)	Part de patrimoine
<b>A. Catégories du haut</b>				
Population totale	160 700 000	–	384 000	100 %
10 % du haut	16 070 000	740 000	2 871 000	77,2 %
1 % du haut	1 607 000	4 442 000	15 526 000	41,8 %
0,1 % du haut	160 700	23 110 000	81 671 000	22,0 %
0,01 % du haut	16 070	124 525 000	416 205 000	11,2 %
<b>B. Sous-catégories</b>				
90 % du bas	144 600 000	–	94 000	22,8 %
10-1 % du haut	14 463 000	740 000	1 470 000	35,4 %
1-0,1 % du haut	1 446 300	4 442 000	8 178 000	19,8 %
0,1-0,01 % du haut	144 600	23 110 000	44 537 000	10,8 %
0,01 % du haut	16 070	124 525 000	416 205 000	11,2 %

En 2012, le patrimoine moyen des 10 % des ménages les plus aisés aux États-Unis était de 2 871 000 dollars. Toutes les valeurs ont été converties en dollars constants de 2016 (pour tenir compte de l'inflation). Pour comparaison, 1 \$ = 0,8 € = 3,3 ¥ sur le marché des changes. Les totaux peuvent ne pas tomber juste en raison des arrondis.

Source : Saez et Zucman (2016). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

## La montée des inégalités depuis les années 1980 est presque entièrement due au millime supérieur

Le patrimoine est de plus en plus concentré aux États-Unis, mais ce ne sont pas des dizaines de millions d'Américains qui voient leur richesse augmenter. Au contraire, cette évolution est plutôt liée à la dynamique spectaculaire d'une frange extrêmement mince de la population, qui possède plus de 4,4 millions de dollars (ou 4 millions d'euros) par foyer – le ticket d'entrée pour appartenir aux 1 % des plus gros patrimoines.

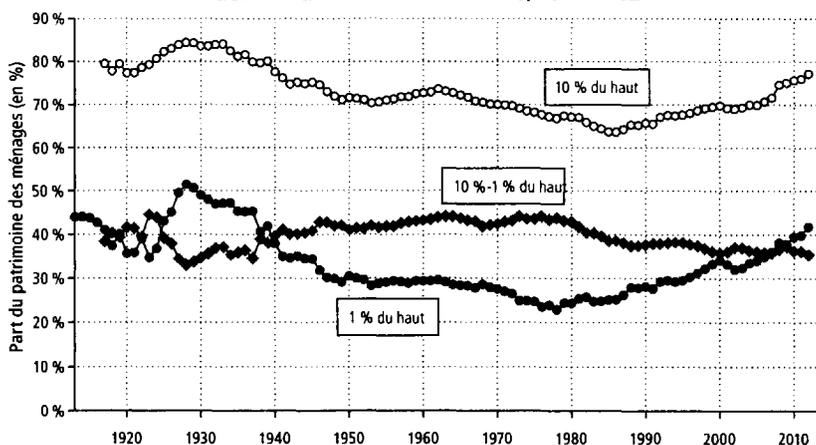
La part des hauts patrimoines a fortement progressé depuis le milieu des années 1980. En 1985, la part du décile supérieur n'était en effet que de quelque 63 %, son plus bas niveau depuis 1917. Or, en 2012, cette part était remontée à plus de 77 %, soit une hausse de quatorze points de pourcentage. Plus des trois quarts des richesses de l'Amérique étaient détenues par 10 % de la population.

Mais à vrai dire, entre le milieu des années 1980 et 2012, la part de patrimoine des foyers appartenant aux 10 % les plus riches mais pas aux 1 % les plus riches a en fait baissé, cependant que la part des 1 % les plus riches augmentait plus vite que celle du décile supérieur et gagnait environ dix-sept points (*voir graphique 4.3.1a*). Or la progression du centile supérieur doit à son tour presque tout au millime supérieur, dont la part est passée de 7 % à 22 % (quinze points de plus). En 2012, la part du millime supérieur était donc plus importante que celle du reste du centile, après avoir triplé depuis 1978. Presque toute l'augmentation observable dans le décile et le centile supérieurs ces quarante dernières années a été accaparée par le seul millime supérieur (*voir graphique 4.3.1b*).

### **L'aggravation récente de la concentration des richesses contraste avec la baisse continue du demi-siècle précédent**

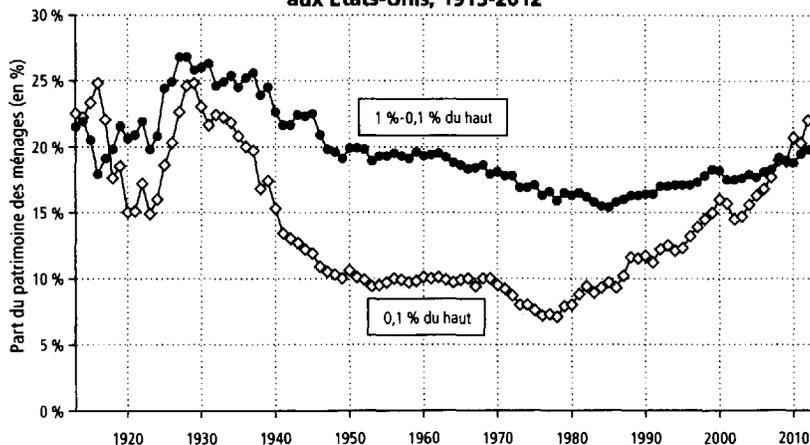
La croissance considérable de la part de patrimoine des catégories les plus riches depuis le milieu des années 1980 est aux antipodes de la tendance qui prévalait depuis les années 1930. Les « années folles » avaient déjà été l'occasion d'une forte concentration du patrimoine : au fil de la décennie 1920, le centile supérieur avait nettement accru sa part de patrimoine (qui était passée de 35 % en 1923 à près de 52 % en 1928) et la part du décile supérieur était montée jusqu'à 84 %. Mais le contrecoup de la crise économique et

**Graphique 4.3.1a.**  
**Parts de patrimoine des 10 %, des 10 %-1 %**  
**et des 1 % du haut aux États-Unis, 1913-2012**



En 2012, les 10 % des ménages les plus aisés aux États-Unis possédaient 77 % du patrimoine total.  
 Source : Saez et Zucman (2016). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

**Graphique 4.3.1b.**  
**Parts de patrimoine des 1 %-0,1 % et des 0,1 % du haut**  
**aux États-Unis, 1913-2012**



En 2012, les 0,1 % des ménages les plus aisés aux États-Unis possédaient 22 % du patrimoine total.  
 Source : Saez et Zucman (2016). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

la politique du *New Deal* mise en œuvre par le président Franklin Roosevelt entraîna rapidement un renversement de tendance.

Les inégalités de patrimoine reculèrent donc à un rythme phénoménal de 1929 jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. La dévalorisation des actifs financiers consécutive à l'effondrement de la Bourse et l'instauration d'une régulation des marchés financiers pendant le *New Deal* réduisirent le rôle de la finance et sa capacité à concentrer le capital comme elle le faisait au tournant du siècle, sous le règne des grands industriels-financiers. Parallèlement, la mise en place d'une fiscalité progressive sur les revenus et la fortune rendit difficile la constitution et la transmission de gros patrimoines. Conséquence directe : la part des 1 % les plus riches tomba de 52 % du patrimoine total avant la crise à 29 % en 1949. Comme on le constate sur le graphique 4.3.1b, la part qui leur échappa ne fut pas non plus totalement récupérée par les 10 %-1 % suivants : la part de ces derniers passa de 33 % à 42 %, ce qui laissait aux 90 % du bas de la distribution 29 % du patrimoine total, soit autant que pour le centile supérieur.

Après la Seconde Guerre mondiale, les inégalités patrimoniales augmentèrent modérément, avant de refluer de nouveau à partir du début des années 1960. La part des 10 % les plus riches passa d'environ 70 % à 74 % en 1962, avant de diminuer presque tous les ans jusqu'au milieu des années 1980. Elle était alors repassée sous la barre des 65 % du patrimoine total. La présidence Reagan, marquée par la dérégulation financière et par une réduction de la progressivité de l'impôt, a constitué un tournant dans l'histoire des inégalités de richesse aux États-Unis. Le taux marginal d'imposition du revenu est alors passé de 50 % en 1986 à 28 % en 1988, bien en deçà du taux de l'impôt sur les sociétés (35 %).

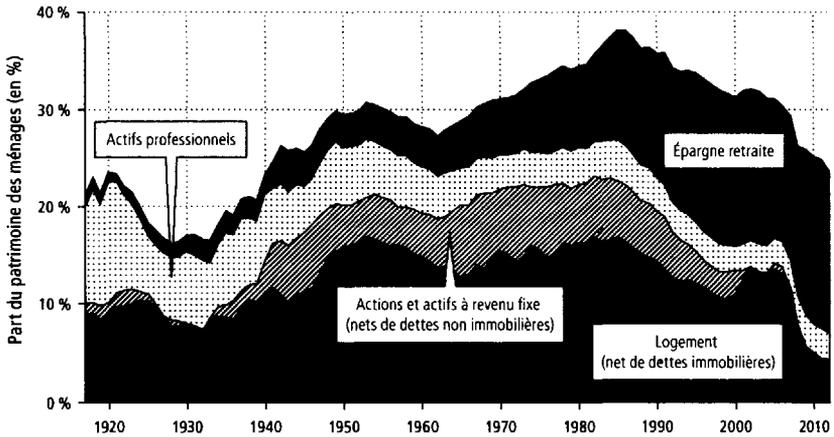
## Splendeur et misère du patrimoine de la classe moyenne

Le deuxième résultat important de notre analyse concerne la dynamique de la part de patrimoine des 90 % les plus modestes. Dans la mesure où le patrimoine net de la moitié la plus pauvre de la population (c'est-à-dire le patrimoine moins les dettes, par exemple les crédits liés à la consommation ou au logement) est proche de zéro, la part de patrimoine des 90 % les plus modestes est donc égale à celle des 40 % du milieu : ceux qui sont moins riches que les 10 % du haut, mais plus riches que les 50 % du bas. Or la part de patrimoine détenue par cette « classe moyenne » en 2012 était la même que soixante-dix ans plus tôt, malgré une augmentation de l'épargne retraite et du taux de possession d'un logement.

La part de patrimoine de cette catégorie avait commencé à augmenter au début des années 1930 pour culminer au milieu des années 1980, mais depuis lors elle est orientée à la baisse, comme l'illustre le graphique 4.3.2. La forte augmentation de la part de patrimoine des 90 % du bas (passée de 16 % au début des années 1930 à 35 % au milieu des années 1980) a été liée à une accumulation de patrimoine immobilier et plus encore d'épargne retraite. Les systèmes de pension étaient pour ainsi dire inexistant au début du xx<sup>e</sup> siècle, mais ils se développèrent sous la forme de plans à prestation définie, puis, à partir des années 1980, de plans à contribution définie, comme le compte individuel d'épargne retraite (*individual retirement account*) ou le « 401(k) » (du nom de la section du code des impôts américain).

Le recul de la part de richesse des 90 % les moins riches à partir du milieu des années 1980 s'explique par le fléchissement de deux composantes du patrimoine de la classe moyenne, à savoir le logement (net d'emprunts immobiliers) et les actifs à revenu fixe (nets des dettes autres que les emprunts

Graphique 4.3.2.  
Composition de la part de patrimoine des 90 % du bas aux États-Unis, 1917-2012



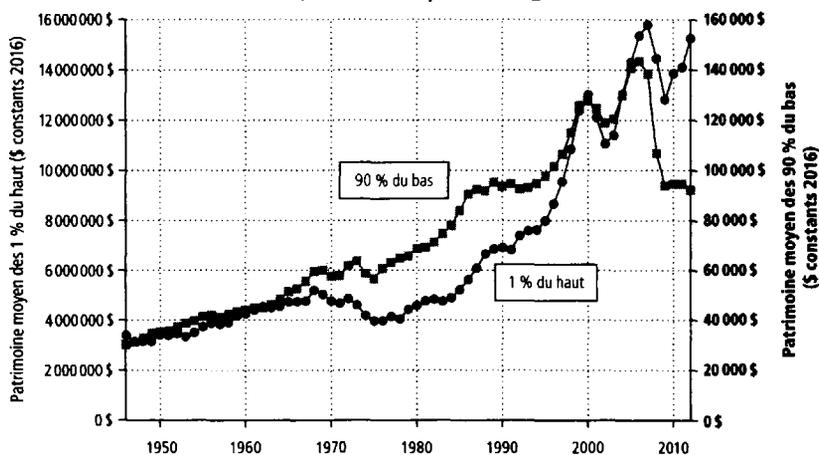
En 2012, les 90 % des ménages les plus modestes aux États-Unis possédaient 23 % du patrimoine total. L'épargne retraite représentait 16 points de pourcentage du patrimoine de ces ménages. Source : Saez et Zucman (2016). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

immobiliers). Cette chute était essentiellement liée à une flambée de l'endettement puisque la dette des ménages (crédits immobiliers, prêts étudiants, crédits à la consommation et autres) passa de 75 % du revenu national au milieu des années 1980 à 135 % en 2009. La crise financière de 2008 puis la récession frappèrent ensuite très durement la classe moyenne. Le krach de l'immobilier conduisit à un effondrement de la part de patrimoine des 90 % les moins riches entre mi-2007 et mi-2008, et les bénéfices de la reprise qui suivit furent mal partagés : entre 2009 et 2012, le patrimoine net par foyer baissa de 0,6 % par an pour les 90 % du bas de la répartition, cependant qu'il progressait de 7,9 % par an pour les 0,1 % du haut.

Malgré une réduction de la dette après la crise de 2008 (la classe moyenne s'étant séparée d'une partie de ses actifs), celle-ci frôlait toujours les 110 % du revenu national en 2012. Ce fort endettement grève lourdement le patrimoine de la classe moyenne : environ 90 % de la dette (hors emprunts

immobiliers) appartient aux 90 % du bas de la distribution, où elle fait plus que compenser l'augmentation de l'épargne retraite. Il est frappant de constater que le patrimoine réel moyen des 90 % les moins riches n'était pas plus élevé en 2012 qu'en 1986 : après avoir augmenté de manière considérable pendant le boom des nouvelles technologies à la fin des années 1990 et la bulle immobilière du milieu des années 2000 (on constate sur le graphique 4.3.3 qu'il monta à 143 000 dollars en 2006, ou 130 000 euros), il s'effondra ensuite pour se situer aux alentours de 93 800 dollars, en 2009 (en dollars constants de 2016), ou 85 300 euros aux taux de change.

Graphique 4.3.3.  
Patrimoine réel moyen des 90 % du bas et des 1 % du haut  
aux États-Unis, 1946-2012



En 2012, le patrimoine réel moyen des 90 % des ménages les plus modestes était de 92 100 dollars, tandis que celui des 1 % les plus riches était de 15 237 000 dollars. Toutes les valeurs ont été converties en dollars constants de 2016 (pour tenir compte de l'inflation). Pour comparaison, 1 \$ = 0,8 € = 3,3 ¥ sur le marché des changes.

Source : Saez et Zucman (2016). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

## **La dynamique de l'épargne explique en grande partie l'évolution des inégalités patrimoniales**

Il a été démontré que les inégalités de revenus et de taux d'épargne ont un impact sur la dynamique du capital sur le long terme<sup>1</sup>. Or, entre 1917 et 2012, les différentes catégories de détenteurs de patrimoine américains ont eu des taux d'épargne fort dissemblables. Sur toute la période, les 90 % les plus modestes épargnèrent en moyenne environ 3 % de leur revenu, tandis que le groupe des 10-1 % les plus riches en épargnait environ 15 % et celui des 1 % les plus riches environ 20-25 %. La dépression des années 1930 constitua de ce point de vue la grande exception : le taux d'épargne du centile supérieur était alors nettement négatif parce que, malgré des bénéfices nuls voire négatifs, les entreprises continuèrent à verser des dividendes. Cette période de désépargne au sommet de la distribution contribua fortement au recul de la part des plus fortunés pendant les années 1930.

Les inégalités d'épargne se sont aussi creusées ces dernières décennies. Le taux d'épargne des 90 % des foyers les moins riches a fortement chuté depuis les années 1970, alors qu'il est resté plus ou moins stable pour les 1 % les plus riches. Pour le premier groupe, le taux d'épargne annuel, qui se situait entre 5 % et 10 % à la fin des années 1970 et au début des années 1980, est tombé à environ - 5 % au milieu des années 2000, pour remonter aux alentours de 0 % après la crise de 2008 et la récession qui s'ensuivit. Entre 1998 et 2008, cette population désépargna (consomma à crédit) chaque année, en raison d'un alourdissement considérable de sa dette, en particulier sous forme d'emprunts immobiliers, alimentée par

1. Thomas Piketty, *Le Capital au XXI<sup>e</sup> siècle*, op. cit.

une hausse sans précédent des prix du logement<sup>1</sup>. Dans le même temps, les 1 % les plus aisés continuèrent à épargner à un rythme soutenu, et même le rapport entre le taux d'épargne des 90 % les plus pauvres et celui des 10 %-1 % les plus riches s'effondra.

Si la dégringolade de l'épargne de la classe moyenne explique en grande partie le recul de la part de patrimoine des 90 % les moins riches, on peut aussi y voir plus globalement la conséquence de l'augmentation des inégalités de revenus. D'une part, cette aggravation des inégalités de revenus et la croissance en berne des revenus de la classe moyenne sont peut-être elles-mêmes à l'origine de la baisse de l'épargne<sup>2</sup>. D'autre part, les simulations indiquent que, si les 90 % les plus pauvres avaient conservé la même part de revenu national et un taux d'épargne de 3 % par an, leur part de patrimoine n'aurait que faiblement diminué depuis le milieu des années 1980 et serait de l'ordre de 33 % en 2012 (et non de 23 %). Enfin, l'accroissement des inégalités de revenus au sommet de l'échelle a eu des effets importants sur la part de patrimoine des plus aisés. Ainsi, la part de revenu engrangée par les ménages appartenant aux 1 % des plus hauts patrimoines a doublé depuis la fin des années 1970, pour atteindre environ 16 % ces dernières années. Cette augmentation est proportionnellement plus grande que l'augmentation de leur part de patrimoine, ce qui suggère que c'est cette flambée des revenus du centile supérieur qui a été le principal moteur de la croissance de son patrimoine.

1. Cf. Atif Mian et Amir Sufi, *House of Debt : How They (and You) Caused the Great Recession and How We Can Prevent It from Happening Again*, Chicago (Ill.), University of Chicago Press, 2014.

2. Marianne Bertrand et Adair Morse, « Trickle-Down Consumption » (document de travail n° 18883), NBER.org, mars 2013.

## 4.4 – Les inégalités de patrimoine en France

Ce chapitre s'appuie sur l'article de Bertrand Garbinti, Jonathan Goupille-Lebret et Thomas Piketty, « Accounting for Wealth Inequality Dynamics : Methods, Estimates and Simulations for France (1800-2014) » (document de travail n° 2016/5), WID.world, décembre 2016.

– Les inégalités de patrimoine ont augmenté modérément en France depuis le milieu des années 1980. En 2014, les 10 % les plus riches possédaient 55 % du patrimoine des ménages ; en 1984, ce chiffre était de 50 %, niveau le plus bas jamais enregistré.

– Les inégalités de patrimoine avaient de fait connu une chute spectaculaire entre 1914 et 1984. Au début des années 1900, la part de patrimoine des 1 % les plus riches s'élevait à 55 % du patrimoine national. Les chocs violents subis par le pays entre 1914 et 1945 (dépression, inflation, guerres), puis les nationalisations, l'encadrement des loyers et la fiscalité

firent descendre cette part à environ 16 % au début des années 1980.

- La période 1950-1984 a vu une prospérité croissante de la classe moyenne, dont le patrimoine a progressé de manière considérable, en partie grâce à l’augmentation de son taux d’épargne pendant ces décennies de croissance vigoureuse.

- La hausse des prix de l’immobilier a aussi joué un rôle crucial en freinant la montée des inégalités de richesse après 1984 ; ce type de biens représente en effet une composante importante du patrimoine de la classe moyenne.

- La dynamique des inégalités de patrimoine sur le long terme est en grande partie gouvernée par les inégalités de taux d’épargne, elles-mêmes influencées par les habitudes d’épargne, les inégalités de revenus et les politiques fiscales et réglementaires.

- De légères variations des taux d’épargne et des taux de rendement du capital peuvent avoir des répercussions importantes et de long terme sur les inégalités de patrimoine. Si les tendances actuelles se prolongeaient, les inégalités de richesse pourraient retrouver le niveau qui était le leur en 1900 d’ici la fin du siècle.

**Les 10 % des Français les plus aisés possèdent 55 %  
du patrimoine des ménages, tandis que les 40 %  
du milieu en possèdent 38 %**

Si le patrimoine des ménages français était également réparti au sein de la population, chaque adulte posséderait environ 201 000 euros de patrimoine net en 2014, mais, comme le montre le tableau 4.4.1, c’est loin d’être le cas. La moitié la moins riche de la population possède environ 25 500 euros d’actifs par adulte, c’est-à-dire un huitième de la moyenne nationale, ce qui représente collectivement 6 % du patrimoine des ménages. Le capital moyen des 40 % du milieu

correspond presque à la moyenne nationale (193 000 euros), par conséquent leur part de patrimoine (38 %) correspond peu ou prou à ce qu'elle serait si le patrimoine français était également réparti. Enfin, un adulte français doit posséder plus de 402 000 euros d'actifs pour être compté parmi les 10 % les plus riches, groupe dont le patrimoine moyen est proche de 1,1 million d'euros, soit cinq fois et demie la moyenne nationale et quarante-trois fois le patrimoine moyen des 50 % les moins riches.

Tableau 4.4.1.

**Distribution du patrimoine des ménages français, 2014**

Niveau de richesse	Nombre d'individus	Patrimoine minimum (€)	Patrimoine moyen (€)	Part de patrimoine
<b>Population totale</b>	51 720 000	–	201 000	100 %
<b>50 % du bas</b>	25 860 000	–	25 500	6,3 %
<b>40 % du milieu</b>	20 690 000	99 000	193 000	38,4 %
<b>10 % du haut</b>	5 172 000	402 000	1 097 000	54,5 %
dont 1 % du haut	517 000	2 024 000	4 703 000	23,4 %
dont 0,1 % du haut	51 700	7 612 000	16 506 000	8,2 %
dont 0,01 % du haut	5 170	26 668 000	55 724 000	2,8 %
dont 0,001 % du haut	517	88 916 000	183 819 000	0,9 %

En 2014, le patrimoine moyen des 10 % les plus aisés en France était de 1 097 000 euros. Toutes les valeurs ont été converties en euros constants de 2016 (pour tenir compte de l'inflation). Pour comparaison, 1 € = 1,1 \$ = 7,3 ¥ sur le marché des changes. Les totaux peuvent ne pas tomber juste en raison des arrondis.

Source : Garbinti, Goupille-Lebret et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

Le patrimoine français est encore plus concentré au sein même du décile supérieur. Cela saute aux yeux lorsqu'on analyse la part du centile supérieur : avec des actifs nets moyens par adulte de plus de 4,7 millions d'euros, ce centile possède 23,4 % du patrimoine, soit une part presque aussi importante que celle du reste du décile (les 10 % les plus riches moins les 1 % les plus riches). Pour appartenir ensuite au groupe des 0,1 % les plus riches, un adulte français doit

posséder un patrimoine de près de 7,6 millions d'euros, la moyenne du groupe avoisinant les 16,5 millions d'euros ; la part de patrimoine de cette catégorie comprenant cinquante-deux mille adultes est plus grosse d'un tiers que celle des vingt-six millions d'adultes appartenant aux 50 % les moins aisés. Enfin, atteignant presque 184 millions d'euros, le patrimoine moyen des cinq cent vingt adultes qui appartiennent aux 0,001 % les plus riches correspond à neuf cent quatorze fois la moyenne nationale et presque cent quatre-vingt fois la moyenne de leurs pairs du premier décile.

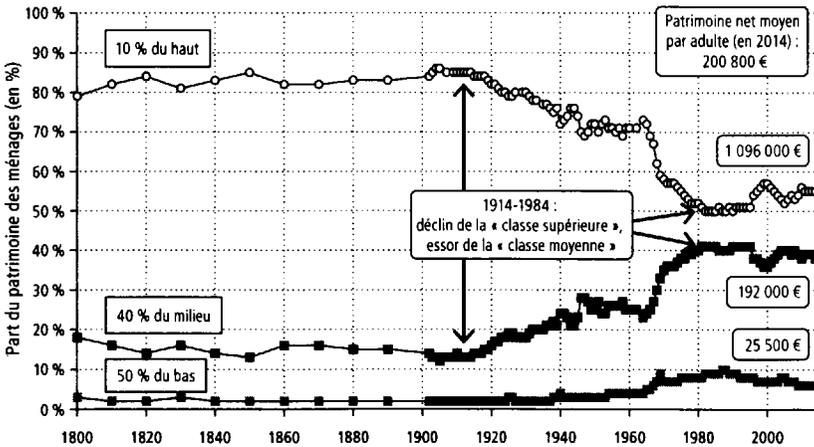
**Les inégalités de richesse ont reculé de manière spectaculaire depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle, ce qui a permis la formation d'une classe moyenne patrimoniale**

Les inégalités de richesse actuelles sont loin d'atteindre les sommets du début du xx<sup>e</sup> siècle. Au cours du xix<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la Première Guerre mondiale, la concentration du patrimoine était en effet restée stable à des niveaux extrêmement élevés. Comme le montre *Le Capital au xx<sup>e</sup> siècle*<sup>1</sup>, la Révolution française a sans doute amoindri la concentration des richesses en mettant fin aux privilèges fiscaux et en instaurant des taxes nouvelles sur le patrimoine, mais force est de constater que celui-ci était toujours extrêmement concentré en 1800 et qu'il devait le rester pendant tout le siècle. Même la III<sup>e</sup> République (1870-1940), pourtant drapée des idéaux méritocratiques, vit la concentration des richesses s'accroître plutôt que reculer jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale. La part des 10 % les plus fortunés tournait alors autour de 85 % du patrimoine et les 40 % du milieu en possédaient un peu moins de 15 %, ce qui ne laissait pour ainsi dire rien aux 50 % les plus démunis. En un

1. Thomas Piketty, *Le Capital au xx<sup>e</sup> siècle*, op. cit.

sens, il n'existait pas de « classe moyenne » : les 40 % du milieu étaient presque aussi dépourvus de patrimoine que les 50 % les plus pauvres. Comme on peut le voir sur le graphique 4.4.2, entre 1800 et 1914 le patrimoine des 10 % les plus riches était majoritairement détenu par le centile supérieur ; au début des années 1900, celui-ci possédait même près du double du patrimoine du reste du décile.

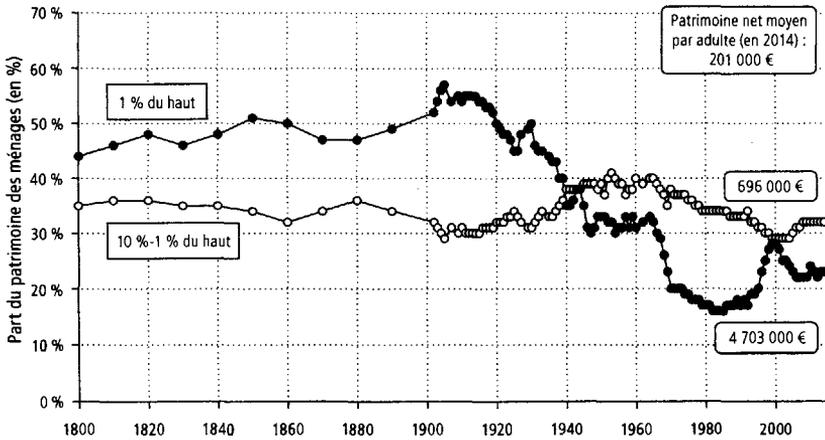
Graphique 4.4.1.  
Parts de patrimoine en France, 1800-2014



En 2014, les 10 % des ménages les plus aisés en France possédaient 55 % du patrimoine. Toutes les valeurs ont été converties en euros constants de 2016 (pour tenir compte de l'inflation). Pour comparaison, 1 € = 1,1 \$ = 7,3 ¥ sur le marché des changes.  
Source : Garbinti, Goupille-Lebret et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

C'est à la suite des chocs subis par le capital pendant la période 1914-1945 que la part des 10 % des plus hauts patrimoines a amorcé sa décrue. Les deux guerres mondiales ont provoqué un violent décrochage du rapport patrimoine/revenu national (passé d'environ 700 % à moins de 200 %) en raison de la destruction d'importants stocks de capital, et les inégalités de patrimoine s'en sont profondément ressenties. La part des 1 % les plus fortunés a été divisée quasiment par deux entre le début du premier conflit et la fin du second ; elle est tombée de 55 % à 30 %, et ce, au profit de la classe moyenne.

Graphique 4.4.2.  
Parts des hauts patrimoines en France, 1800-2014



En 2014, les 1 % des ménages les plus aisés en France possédaient 24 % du patrimoine. Toutes les valeurs ont été converties en euros constants de 2016 (pour tenir compte de l'inflation). Pour comparaison, 1 € = 1,1 \$ = 7,3 ¥ sur le marché des changes.

Source : Garbinti, Goupille-Lebret et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

La montée en puissance des 40 % du milieu pendant la période 1914-1945 ne tient pas au fait que la classe moyenne aurait accumulé beaucoup de patrimoine pendant cette période : elle en a tout simplement perdu moins (en proportion de son stock initial) que les 10 % les plus aisés. En revanche, durant les décennies d'après-guerre, son niveau de richesse absolu a progressé de manière significative, notamment en raison de l'augmentation de son taux d'épargne pendant cette période de croissance accélérée.

La baisse des inégalités de patrimoine s'est poursuivie jusqu'au début des années 1980, et elles ont atteint leur étiage en 1983-1984. Entre le milieu des années 1940 et le milieu des années 1960, les parts de patrimoine des 1 % les plus riches et des 9 % suivants ont oscillé respectivement entre 30 % et 35 % et entre 35 % et 40 %, cependant que celle des 40 % du milieu tournait autour de 25 %. Si l'on considère toute la période 1945-1984, la part des 1 % les plus riches tomba d'environ 33 % à juste un peu plus de 15 %

en 1984, pendant que celle des 40 % du milieu montait de 25 % à plus de 40 % (*voir graphiques 4.4.1 et 4.4.2*).

### **Depuis 1984, les inégalités de patrimoine s'accroissent modérément**

Depuis le début des années 1980, les inégalités de patrimoine augmentent modérément. En 1984, la concentration des richesses était la plus faible jamais enregistrée depuis le début de la collecte des données au début du XIX<sup>e</sup> siècle ; au fil de la décennie cependant, les inégalités ont commencé à se creuser sensiblement. Après le « tournant de la rigueur » pris sous la présidence de François Mitterrand en 1982-1983 (*voir chapitre 2.5 pour plus de détails*) et l'instauration d'une politique économique plus libérale (avec notamment la privatisation de grandes entreprises publiques et l'expansion des marchés financiers), la part des 10 % des Français les plus riches monta à 53 % en 1990, puis à 56 % en 1995. Cette évolution se fit au détriment des classes moyennes et populaires, dont les parts étaient tombées respectivement à 49 % et 6 % au milieu des années 1990.

La concentration du patrimoine augmenta ensuite à vive allure pendant les années du boom d'internet. En 2000, la part du décile supérieur était montée à 60 %, ce qui laissait moins de 35 % aux 40 % du milieu et environ 6 % aux 50 % du bas de la distribution. L'année 2000 fut cependant une année charnière, illustration des violents soubresauts qui agitent la répartition du capital depuis trois décennies : le cours des actions chuta brutalement avec l'éclatement de la bulle internet et la part des 10 % du haut se contracta, tandis que celle des 40 % du milieu progressa, dans un contexte où les prix de l'immobilier augmentaient à un rythme soutenu. Du fait de ces mouvements des prix relatifs des actifs (analysés plus en détail ci-dessous), les 10 % du haut se retrouvèrent

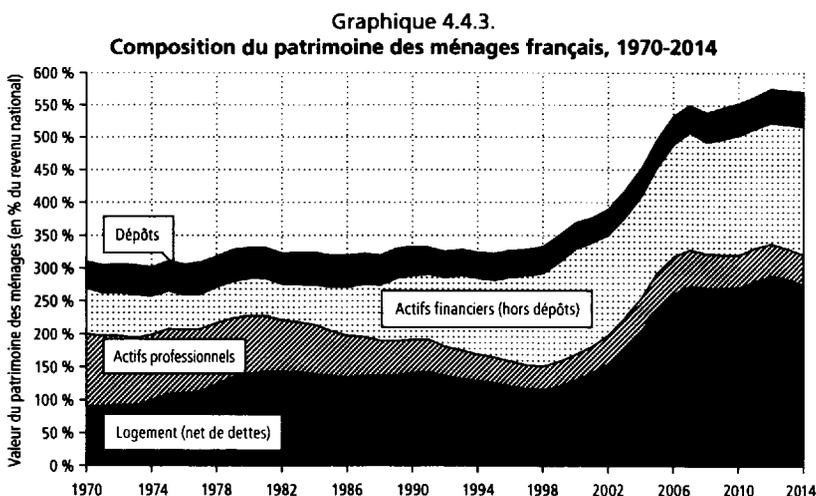
avec environ 56 % du patrimoine total en 2005, les 40 % du milieu avec environ 38 % et les 50 % du bas avec les 6 % restants. La part des 50 % les moins riches resta stable pendant les cinq premières années du nouveau siècle, malgré les changements notables dans la situation de l'autre moitié de la population adulte.

Les années suivantes, avant et après la crise financière mondiale de 2008, eurent un impact relativement mineur sur les inégalités de richesse en France. La part du décile supérieur remonta jusqu'à environ 59 % en 2010 et celle des 40 % du milieu se maintint plus ou moins. Ce furent donc les 50 % les moins riches qui pâtirent de cette évolution, puisque leur part tomba à tout juste 5 %. Les deux années suivantes se caractérisèrent par un léger recul de la part des 10 % du haut et une petite progression des 50 % du bas, les mouvements pour les 40 % du milieu étant une fois de plus négligeables.

### **La composition du portefeuille d'actifs des différents groupes est un facteur clé pour comprendre la dynamique des inégalités de patrimoine pendant la période récente**

Avant d'analyser l'évolution des inégalités en fonction des différents types d'actifs, il est important de rappeler que la composition et le volume du patrimoine des ménages ont beaucoup évolué pendant la période 1970–2014. Le graphique 4.4.3 montre clairement que la part du logement et des actifs financiers a nettement progressé, tandis que celle des actifs professionnels diminuait sensiblement, en grande partie en raison d'un déclin du travail indépendant. Les actifs financiers hors dépôts augmentèrent fortement après les privatisations de la fin des années 1980 et des années 1990, pour atteindre un pic en 2000, alors que la Bourse s'emballait à la veille de l'éclatement de la bulle internet. À l'inverse, les cours de l'immobilier s'affaiblèrent au début des

années 1990, puis repartirent vigoureusement à la hausse pendant les années 2000, alors que les valeurs boursières chutaient.

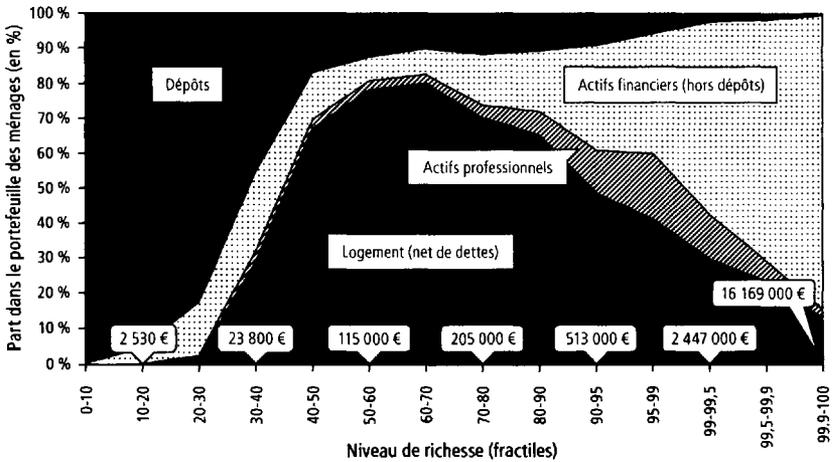


En 2014, le patrimoine des ménages s'élevait à 571 % du revenu national.

Source : Garbinti, Goupille-Lebret et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

Ces mouvements contraires des prix des actifs ont un impact important sur l'évolution des inégalités de patrimoine, car les diverses strates de la population possèdent des portefeuilles très différents. Comme on le voit sur le graphique 4.4.4, en 2012 les 30 % du bas possèdent essentiellement des dépôts, tandis que le logement est la principale forme de propriété pour le milieu de la distribution. À mesure qu'on monte vers le décile et le centile supérieurs, les actifs financiers (autres que les dépôts) prennent l'ascendant, notamment à cause des gros portefeuilles d'actions que possèdent ces catégories. La composition du patrimoine en fonction du niveau de richesse est restée à peu près stable pendant la période 1970-2014, si ce n'est que les actifs professionnels occupaient une place plus importante dans les années 1970 et au début des années 1980, surtout dans le milieu et le haut de la distribution.

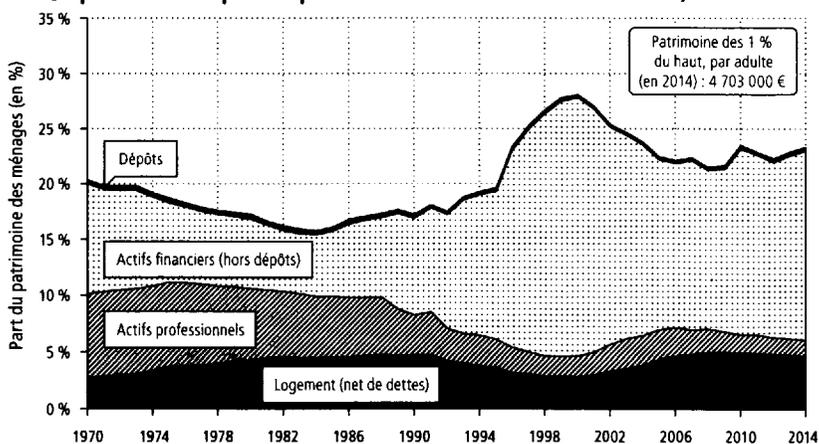
Graphique 4.4.4.  
Composition du portefeuille d'actifs par niveau de richesse en France, 2012



En 2012, le logement (net de dettes) représentait 67 % du patrimoine du 5<sup>e</sup> décile (P50-P60). Toutes les valeurs ont été converties en euros constants de 2016 (pour tenir compte de l'inflation). Pour comparaison, 1 € = 1,1 \$ = 7,3 ¥ sur le marché des changes.  
Source : Garbinti, Goupille-Lebret et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

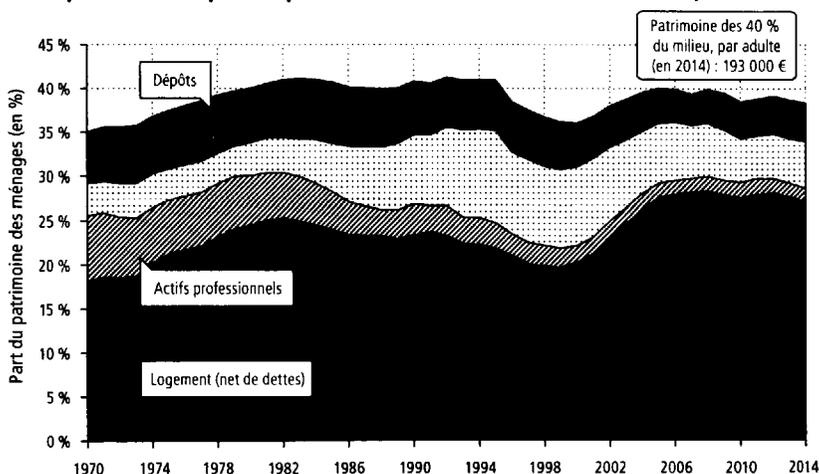
Si l'on décompose à présent l'évolution du patrimoine des 50 % du bas, des 40 % du milieu et des 10 % et 1 % du haut en fonction du type de biens qu'ils possèdent, on découvre que les mouvements des prix des actifs ont des répercussions importantes sur les inégalités. Les graphiques 4.4.5a et b illustrent en particulier l'impact significatif que l'euphorie de la bourse dans les années 2000 puis la glissade qui suivit eurent sur la part de patrimoine des plus fortunés. Il permet également d'observer l'effet de la hausse du marché de l'immobilier sur la part des 40 % du milieu pendant la décennie 2000 – nous y reviendrons.

Graphique 4.4.5a.  
Composition de la part de patrimoine des 1 % du haut en France, 1970-2014



En 2014, les 1 % les plus aisés possédaient 17 % du patrimoine des ménages sous forme d'actifs financiers (hors dépôts). Toutes les valeurs ont été converties en euros constants de 2016 (pour tenir compte de l'inflation). Pour comparaison, 1 € = 1,1 \$ = 7,3 ¥ sur le marché des changes.  
Source : Garbinti, Goupille-Lebret et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

Graphique 4.4.5b.  
Composition de la part de patrimoine des 40 % du milieu en France, 1970-2014



En 2014, les 40 % du milieu possédaient 27 % du patrimoine des ménages sous forme de logement (net de dettes). Toutes les valeurs ont été converties en euros constants de 2016 (pour tenir compte de l'inflation). Pour comparaison, 1 € = 1,1 \$ = 7,3 ¥ sur le marché des changes.  
Source : Garbinti, Goupille-Lebret et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

## **Depuis les années 1980, la hausse des prix du logement tempère la concentration du patrimoine**

L'évolution des prix du logement a joué un rôle notable dans la modération des inégalités de patrimoine en France entre 1970 et 2014. Comme dans un certain nombre d'autres pays riches, les prix du logement ont en effet augmenté plus rapidement que l'indice des prix à la consommation (le différentiel étant de 2,4 % chaque année), si bien que le rendement du capital pour les adultes français qui possédaient un bien immobilier se révéla confortable : plus de 6 % annuels sur la période observée. Cependant, cette hausse structurelle n'a pas été régulière, tant s'en faut, et comme elle a été particulièrement marquée entre 2000 et 2008 il en a résulté de fortes fluctuations de court terme, plutôt que de long terme, des inégalités de patrimoine.

Le raisonnement vaut aussi pour les fluctuations de court terme qui marquèrent la répartition du patrimoine lorsque le cours des actifs financiers s'envola dans les dernières années du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle : les inégalités se creusèrent alors rapidement en raison de la préférence des plus fortunés pour les placements financiers. Néanmoins, la hausse des prix des actifs (boursiers comme immobiliers) peut être écartée en tant que facteur explicatif de la montée des inégalités sur longue période.

En effet, correction faite des variations des prix des actifs, les données indiquent que l'augmentation de la concentration du patrimoine entre 1970 et 2014 est liée à des facteurs structurels – ce qui n'empêche pas que le boom immobilier des années 2000 ait joué un rôle modérateur important : si les prix du logement n'avaient pas augmenté aussi vite par rapport au prix des autres actifs, l'augmentation structurelle de la part du décile et du centile supérieurs entre 1984 et 2014 aurait été nettement plus importante.

La France est par ailleurs un exemple éloquent de l'impact ambigu et contradictoire que les prix du logement peuvent avoir sur les inégalités. La montée de ces derniers a tiré vers le haut la valeur de marché du patrimoine de la classe moyenne (du moins de ceux qui avaient les moyens d'accéder à la propriété) et donc gonflé la part de patrimoine des 40 % du milieu par rapport à celle des 10 % du haut, dont le portefeuille d'investissement est plus diversifié et contient proportionnellement moins d'immobilier. En contrepartie, la cherté de l'immobilier a rendu l'accession à la propriété plus difficile pour les classes populaires et ouvrières (les 50 % du bas de la distribution), mais aussi pour les membres de la classe moyenne sans patrimoine familial.

### **Une épargne et une rentabilité du capital plus élevées chez les plus riches renforcent la concentration du patrimoine depuis les années 1980**

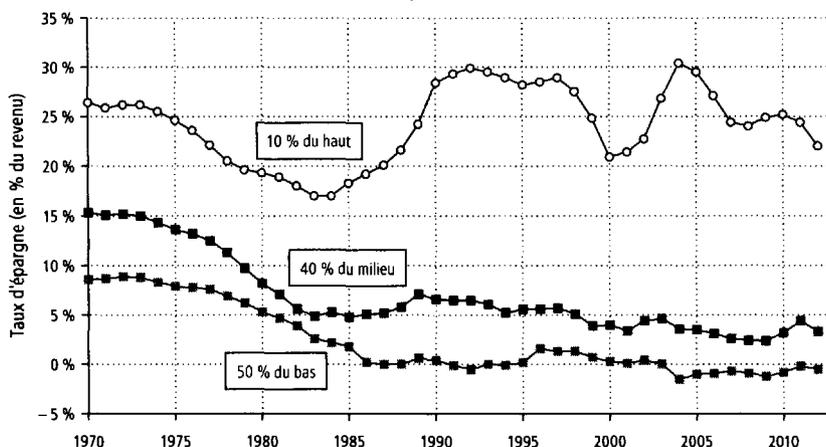
Sur le long terme, ce sont les taux d'épargne des différentes fractions de la population et la rentabilité des actifs qu'elles détiennent qui déterminent la concentration du patrimoine<sup>1</sup>. Si les taux d'épargne et/ou de rendement du capital sont supérieurs à la moyenne chez les détenteurs de hauts patrimoines, l'effet multiplicateur peut être considérable et entraîner une extrême concentration des richesses.

Le graphique 4.4.6 illustre la forte disparité des taux d'épargne entre 1970 et 2012. Alors que le groupe des 10 % les plus riches en patrimoine épargna généralement entre 20 % et 30 % de ses revenus annuels sur toute la période, le taux d'épargne du reste de la population, qui

1. Pour plus de détails, cf. Bertrand Garbinti, Jonathan Goupille-Lebret et Thomas Piketty, « Accounting for Wealth Inequality Dynamics... », document de travail cité.

partait déjà d'un niveau beaucoup plus faible, diminua sensiblement : pour les 40 % du milieu, il tomba de 15 % du revenu annuel en 1970 à moins de 5 % en 2012, et pour les 50 % du bas de 8 % à pratiquement 0 %. Des tendances comparables ont été observées au Royaume-Uni et aux États-Unis, ce qui conforte l'idée que les différentiels de taux d'épargne sont un facteur structurel fondamental pour expliquer la concentration croissante des richesses dans de nombreuses économies développées depuis quelques décennies.

Graphique 4.4.6.  
Taux d'épargne des différents groupes de détenteurs de patrimoine  
en France, 1970-2012



En 2012, les 40 % du milieu épargnaient 3 % de leur revenu, tandis que les 50 % du bas dépensaient plus qu'ils ne gagnaient.  
Source : Garbinti, Goupille-Lebre et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Le taux de rendement moyen du capital est aussi sensiblement différent d'un niveau de richesse à l'autre sur la période 1970-2014. Les écarts notables constatés entre les patrimoines modestes et les patrimoines d'une certaine taille s'expliquent par des différences importantes dans la composition des portefeuilles (voir graphique 4.4.5). Les catégories supérieures possèdent davantage d'actifs financiers (notamment des actions),

qui sont susceptibles d'avoir des taux de rendement beaucoup plus intéressants que les placements immobiliers ou les dépôts bancaires. De fait, le rendement moyen des actifs financiers tels que les parts de sociétés, les actions ou les obligations est quatre fois supérieur au rendement de l'immobilier, même si le différentiel est ramené à un plus modeste 50 % si l'on tient compte de la plus-value réelle<sup>1</sup>.

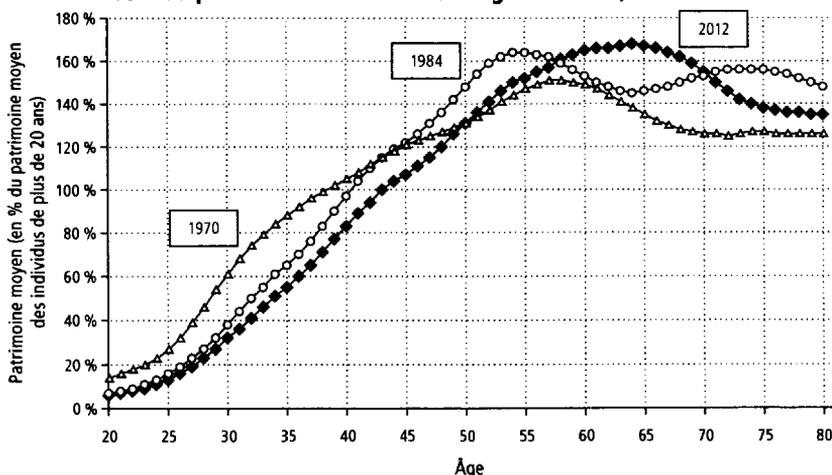
### **Les ménages âgés détiennent les clés du patrimoine français**

Comment les inégalités de patrimoine entre générations ont-elles évolué au cours des dernières décennies ? Si l'on examine la courbe du patrimoine en fonction de l'âge, il est évident que la richesse moyenne a toujours été très faible à 20 ans (moins de 15 % du patrimoine moyen par adulte, aussi loin que remontent les séries). Elle s'accroît ensuite fortement avec l'âge, jusqu'à un sommet situé entre 55 et 65 ans : le patrimoine détenu correspond alors à 150-170 % du patrimoine moyen par adulte selon les époques. Par la suite, le patrimoine dégonfle légèrement, mais il se maintient à des niveaux très élevés, aux alentours de 125-150 % entre 60 et 80 ans (*voir graphique 4.4.7*).

Au cours des quarante dernières années, le profil de la courbe a légèrement évolué sous l'effet d'un vieillissement des individus les plus fortunés. En 2010, le patrimoine s'accumule sensiblement plus tard dans la vie qu'en 1995 et 1970 : le sommet est atteint à l'âge de 65 ans, soit sept à dix ans plus tard qu'en 1970 et 1995. Notez également qu'en France les individus âgés font des donations entre vifs considérables, sans quoi leur patrimoine moyen serait encore plus élevé, particulièrement en fin de période. Ces donations s'effectuent

1. *Ibid.*, tableau II.

Graphique 4.4.7.  
**Profil du patrimoine en fonction de l'âge en France, 1970-2010**



En 2010, le patrimoine moyen des individus âgés de 50 ans était supérieur de 30 % au patrimoine moyen de la population adulte.  
 Source : Garbinti, Goupille-Lebret et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

en moyenne dix ans avant le décès et, alors qu'elles représentaient 20 % à 30 % des legs dans les années 1970, elles en représentent 80 % dans les années 2000-2010<sup>1</sup>.

### **Les habitudes d'épargne, la dynamique des inégalités de revenus et les évolutions de la fiscalité façonnent les inégalités de taux d'épargne**

S'il n'est pas possible d'expliquer totalement pourquoi les taux d'épargne et de rendement évoluent comme ils le font, on peut en revanche identifier les principaux facteurs qui les ont influencés depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle. Entre 1914 et 1945, on peut imaginer que le taux d'épargne des plus aisés a été sévèrement affecté par les destructions de

1. Thomas Piketty, « On the Long-Run Evolution of Inheritance... », art. cité.

capital et les chocs fiscaux de la période. On se souvient en particulier qu'il n'y avait aucun impôt progressif avant 1914 et que dans l'entre-deux-guerres les taux d'imposition effectifs sur les revenus et les patrimoines les plus élevés sont rapidement montés à des niveaux respectables : 20 %, 40 %, parfois même davantage<sup>1</sup>. Dans l'hypothèse plausible où les principaux détenteurs de patrimoine ont réagi en diminuant moins leur consommation et leur train de vie que leurs impôts n'augmentaient (l'alourdissement de l'impôt s'ajoutant de surcroît au choc négatif sur leurs revenus du capital avant impôts), alors il leur a fallu *de facto* réduire leur épargne.

Durant les décennies de forte croissance qui suivirent la Seconde Guerre mondiale, les individus appartenant au bas ou au milieu de la répartition épargnèrent davantage que dans le passé, comme par une sorte d'habitude prise de consommer prudemment et de mettre de côté une partie de ses revenus en cas de choc ou de crise<sup>2</sup>. Par la suite, le ralentissement de la croissance des revenus des catégories moyennes et inférieures, conjugué à l'augmentation de la part des hauts revenus, a pu contribuer ces dernières décennies à un accroissement des inégalités d'épargne, d'autant que les 90 % du bas consomment une plus grande part de leurs revenus que les 10 % du haut (*voir chapitre 2.5*), ce qui leur laisse peu d'économies à investir. C'est particulièrement vrai pour les 50 % les plus modestes.

Il est par ailleurs manifeste que des modifications de la fiscalité, et en particulier de sa progressivité (par exemple au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et dans les

1. Thomas Piketty, *Les Hauts Revenus en France au XX<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.* ; *id.*, *Le Capital au XXI<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*

2. Christopher D. Carroll, Jody Overland et David N. Weil, « Saving and Growth with Habit Formation », *American Economic Review*, vol. 90, n° 3, 2000, p. 341-355.

années 1960), peuvent agir très efficacement sur les inégalités d'épargne et de rendement du capital, et donc à long terme sur les inégalités de richesse. L'inégalité des rendements est également sensible à de nombreux autres facteurs, par exemple à l'instauration d'une régulation des marchés financiers (durant la crise des années 1930), à l'assouplissement du contrôle des capitaux (dans la seconde moitié des années 1980), ou encore à la mise en œuvre puis à la suppression de l'encadrement des loyers.

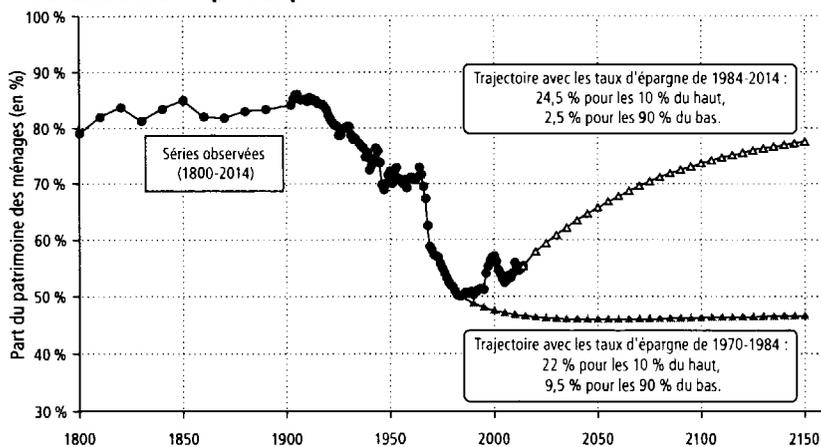
### **La concentration des richesses pourrait retrouver les niveaux de la Belle Époque d'ici 2100**

En se fondant sur les taux d'épargne et les rendements obtenus par chaque catégorie de détenteurs de patrimoine, il est possible d'estimer la part des différents groupes dans les décennies à venir. Dans l'hypothèse où les taux d'épargne de la période 1984-2014 se maintiendraient (à savoir 24,5 % pour le décile supérieur et 2,5 % pour les neuf autres déciles), de même que les écarts de taux de rendement et de revenus d'activité, la part de patrimoine détenue par les 10 % les plus riches remontera progressivement aux niveaux observés au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire environ 85 %. Si, en revanche, la trajectoire suivie entre 1970 et 1984 s'était prolongée depuis lors (même taux d'épargne moyen, même inégalités des rendements et des revenus du travail), le décile supérieur posséderait aujourd'hui à peine plus de 45 % du patrimoine et cette proportion continuerait à baisser au XXI<sup>e</sup> siècle (*voir graphique 4.4.8*).

Il y a deux grandes leçons à retenir de ces simulations assez simples. Premièrement, des évolutions relativement minimales, par exemple des inégalités d'épargne ou de rendement du capital, peuvent avoir des répercussions considérables sur les inégalités de patrimoine à long terme. Deuxièmement, elles

Graphique 4.4.8.

## Simulations de la part de patrimoine des 10 % du haut en France, 1800-2150



En 2150, la part de patrimoine des 10 % les plus aisés sera de 78 % si les taux d'épargne des 10 % les plus aisés et des 90 % les plus modestes restent conformes à leur moyenne sur la période 1984-2014, soit respectivement 24,5 % et 2,5 %.

Source : Garbinti, Goupille-Lebret et Piketty (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

peuvent mettre des décennies, voire des générations, avant que leurs conséquences se produisent pleinement. Cet effet retard peut expliquer pourquoi la déconcentration du capital s'est poursuivie longtemps après les chocs de la période 1914-1945. Une fois certains paramètres structurels modifiés, il faut de nombreuses décennies pour parvenir à un nouvel équilibre.

## 4.5 – Les inégalités de patrimoine en Espagne

Ce chapitre s'appuie sur l'étude de Clara Martínez-Toledano, « Housing Bubbles, Offshore Assets and Wealth Inequality in Spain (1984–2013) » (document de travail n° 2017/19), WID.world, décembre 2017.

– En Espagne, la croissance en flèche du marché immobilier et de la Bourse ces trente dernières années a fait pratiquement doubler le rapport entre patrimoine des ménages et revenu national, qui est passé d'environ 380 % en 1984 à 730 % en 2007, avant de retomber à un peu moins de 650 % en 2014.

– Avec un patrimoine moyen de presque 813 000 euros par adulte, les 10 % les plus riches possédaient presque 57 % du patrimoine des ménages espagnols en 2013. La part des 50 % les plus modestes était de 7 %, leur patrimoine moyen se situant juste au-dessus de 18 900 euros. Ces parts relatives sont restées pratiquement inchangées depuis trois décennies.

– La capacité des plus fortunés à adapter et diversifier leur portefeuille en fonction de la dynamique des différents actifs leur a permis de profiter du boom de l’immobilier espagnol et de se protéger relativement du krach qui a suivi.

– En 2012, environ 146 milliards d’euros d’actifs placés dans des paradis fiscaux appartenaient à des citoyens espagnols, ce qui accentuait considérablement la concentration des fortunes.

Ces trente dernières années, l’Espagne a bénéficié d’une croissance sans précédent de sa richesse globale, principalement grâce au logement. Une abondante littérature a été consacrée à ce phénomène (qui a vu les prix du logement tripler entre 1985 et 1991 puis tripler de nouveau entre 1996 et 2008<sup>1</sup>, pendant que la valeur des actions était multipliée par sept avant d’être divisée par deux), mais on s’est beaucoup moins intéressé à ses effets sur la répartition du capital. On a notamment peu étudié quels groupes avaient profité de cette croissance du patrimoine, dans quelles proportions, comment les écarts entre catégories s’étaient modifiés au fil du temps, si l’importance relative des différents types d’actifs avait changé et quels facteurs pouvaient expliquer ces évolutions.

S’appuyant sur des données d’excellente qualité et librement accessibles, le récent document de travail de Clara Martínez-Toledano s’efforce de répondre à ces questions. L’auteure y combine des données fiscales, les comptes de la nation et des enquêtes sur le patrimoine, et, en reprenant la méthode de la capitalisation<sup>2</sup>, utilisée par Emmanuel Saez et

1. Onofre Rullan et Antoni A. Artigues, « Estrategias para combatir el encarecimiento de la vivienda en España. ¿Construir más o intervenir en el parque existente ? », UB.edu, 1<sup>er</sup> août 2007.

2. La méthode de capitalisation consiste à appliquer un coefficient de capitalisation à la répartition des revenus du capital pour établir la répartition du capital.

Gabriel Zucman pour les États-Unis<sup>1</sup>, établit une répartition du patrimoine cohérente et homogène pour l'Espagne entre 1984 et 2013, avec une analyse détaillée en fonction de l'âge sur la sous-période 1999-2013.

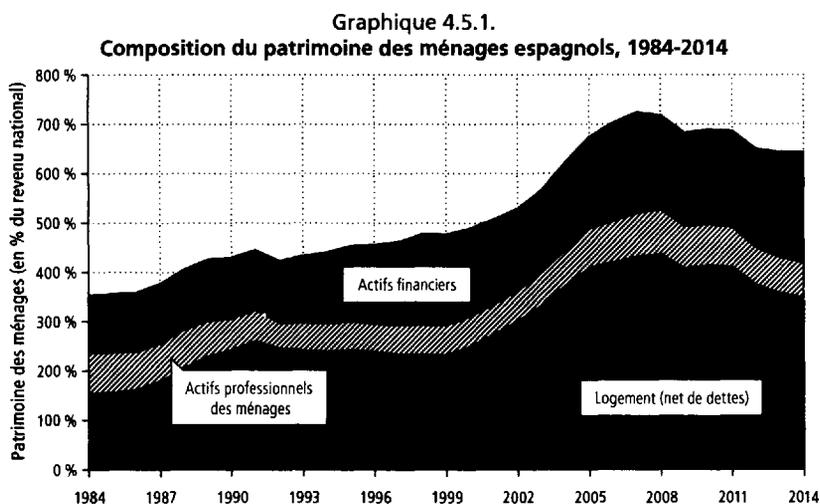
### **La montée des prix du logement a alimenté la croissance du patrimoine espagnol**

Le rapport entre le patrimoine des ménages espagnols et le revenu national a presque doublé entre 1984 et 2014. Comme on le voit sur le graphique 4.5.1, ce ratio, qui se situait aux alentours de 380 % à la fin des années 1980, était monté à 470 % dès le milieu des années 1990. À partir de 1995, la pente ascendante s'accrut et le sommet de la courbe (728 %) fut atteint en 2007, à la veille de la crise financière mondiale. Lors de l'éclatement de la bulle spéculative l'année suivante, le patrimoine des ménages connut un brusque décrochage, qui marqua le début d'un déclin. En 2014, le rapport patrimoine des ménages/revenu national était redescendu à 646 %, soit un niveau comparable à celui des années 2004 et 2005, mais bien supérieur à celui des années 1980-1990.

Le graphique 4.5.1 montre également l'évolution des composantes du patrimoine net des ménages espagnols sur cette période de trente ans. La fin des années 1980 vit le parc de logements net croître à un rythme deux fois supérieur à celui des actifs financiers, mais la tendance s'inversa au cours des années 1990, lorsque les actifs financiers commencèrent à s'accumuler plus vite que la propriété immobilière, essentiellement en raison de la hausse de la Bourse provoquée

1. Emmanuel Saez et Gabriel Zucman, « Wealth Inequality in the United States since 1913 : Evidence from Capitalized Income Tax Data », *The Quarterly Journal of Economics*, document de travail cité, p. 519-578.

par la bulle internet. Néanmoins, après le krach boursier de l'an 2000, les cours de l'immobilier se mirent à augmenter à un rythme qui dépassa même la croissance, pourtant significative, des actifs financiers. La valeur du logement atteignit son apogée en 2008, puis la bulle spéculative de taille respectable qui s'était formée éclata, entraînant une chute du patrimoine immobilier plus importante que celle des actifs financiers.



En 2014, la valeur des actifs financiers des ménages espagnols s'élevait à 226 % du revenu national.  
Source : Martínez-Toledano (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

La période se caractérisa également par le poids grandissant du logement dans le portefeuille des ménages. Les biens immobiliers restèrent le principal capital du ménage espagnol moyen entre 1984 et 2014 et représentèrent toujours plus de 40 % du patrimoine net des ménages, bien que les composantes de ce dernier n'aient pas évolué de manière homogène. Ainsi, le poids de l'immobilier a diminué pendant les périodes de forte hausse des actifs financiers, par exemple durant la bulle internet. Inversement, l'augmentation de la part de l'immobilier dans le capital des ménages a été accé-

lérée par le déclin régulier des actifs professionnels, qui sont tombés de 23 % du patrimoine en 1984 à 11 % en 2014, essentiellement du fait de la perte d'importance relative de l'agriculture dans l'économie espagnole.

**Depuis le milieu des années 1980,  
les 10 % les plus aisés possèdent plus de la moitié  
de la richesse des ménages**

Le tableau 4.5.1 donne aussi la répartition du patrimoine des ménages espagnols en 2013, en indiquant les parts et les niveaux de patrimoine des différents groupes. Le patrimoine net moyen par adulte était d'environ 144 000 euros. Cependant, pour la moitié inférieure de la répartition, il n'atteignait que 13 % de la moyenne nationale, soit 18 900 euros. En cumulé, la part des 50 % les plus pauvres était de moins de 7 % du patrimoine total. Le patrimoine moyen des quatre déciles suivants se situait un peu au-dessus de 133 000 euros ; ce groupe détenait 37 % du patrimoine des ménages, ce qui correspondait plus ou moins à son poids dans la population. Le décile supérieur possédait donc plus de 56 % de la richesse des ménages espagnols : le patrimoine moyen y était d'environ 813 000 euros, soit plus de cinq fois et demie la moyenne nationale et quarante-trois fois le patrimoine moyen des 50 % les plus pauvres.

Tableau 4.5.1.

**Distribution du patrimoine des ménages espagnols, 2013**

Niveau de richesse	Nombre d'individus	Patrimoine minimum (€)	Patrimoine moyen (€)	Part de patrimoine
<b>Population totale</b>	35 083 000	–	144 000	100 %
<b>50 % du bas</b>	17 541 000	–	18 900	6,6 %
<b>40 % du milieu</b>	14 033 000	43 000	133 000	36,9 %
<b>10 % du haut</b>	3 508 000	317 000	813 000	56,5 %
1 % du haut	350 800	1 385 000	3 029 000	21,1 %
0,1 % du haut	35 080	4 775 000	10 378 000	7,2 %

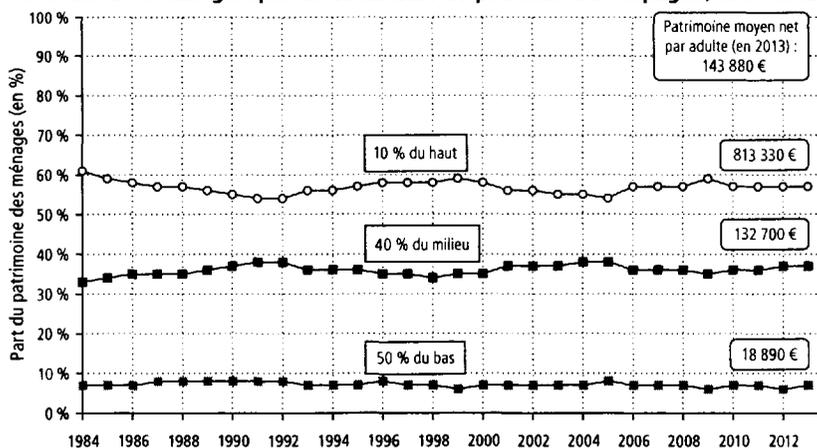
En 2013, le patrimoine moyen des 1 % des ménages espagnols les plus aisés était de 3 029 000 euros. Toutes les valeurs ont été converties en euros constants de 2016 (pour tenir compte de l'inflation). Pour comparaison, 1 € = 1,1 \$ = 7,3 ¥ sur le marché des changes. Les totaux peuvent ne pas tomber juste en raison des arrondis. Source : Martínez-Toledano (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

Les écarts considérables entre les parts des différents groupes en 2013 sont pour l'essentiel conformes à la situation observée sur les vingt-neuf années précédentes. Comme le montre le graphique 4.5.2, la part de patrimoine de chaque catégorie a oscillé à l'intérieur d'une fourchette de huit points de pourcentage. La part des 50 % a toujours été très réduite : elle s'est élevée jusqu'à 9 % en 1992, mais pour redescendre à un peu plus de 6 % en 2013, soit plus ou moins le niveau qui était le sien en début de période. La part des 40 % du milieu a fluctué entre 32 % et 39 % (tout en se maintenant au-dessus de 35 % pendant l'essentiel de la période), alors que celle du décile supérieur fluctuait entre 53 % et 61 %. Il est intéressant de noter que cette part déclina dans la seconde moitié des années 1980, au profit à la fois des 40 % du milieu et des 50 % du bas, lorsque les cours de l'immobilier furent multipliés par trois dans toute l'Espagne. Dans les années 1990, la part des 10 % les plus riches repartit à la hausse, sous l'effet du fort dynamisme des marchés boursiers ; ceux-ci s'affaiblèrent ensuite jusqu'au milieu des années 2000, puis prospérèrent jusqu'à la crise financière et l'éclatement de la

bulle immobilière en 2008. Depuis cet épisode, la part des 10 % les plus riches a marqué un recul et s'est stabilisée à peu près à son niveau du milieu des années 1990.

Graphique 4.5.2.

**Parts des différents groupes de détenteurs de patrimoine en Espagne, 1984-2013**



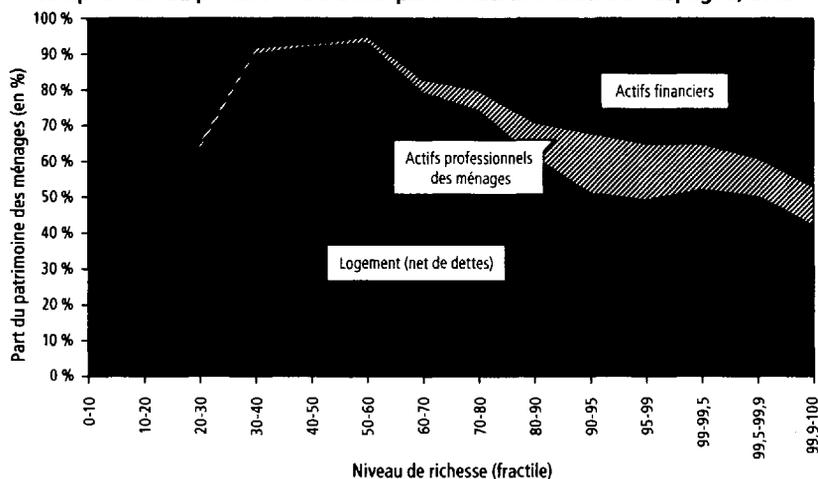
En 2013, les 50 % des ménages les plus modestes en Espagne possédaient 7 % du patrimoine. Toutes les valeurs ont été converties en euros constants de 2016 (pour tenir compte de l'inflation). Pour comparaison, 1 € = 1,1 \$ = 7,3 ¥ sur le marché des changes.

Source : Martínez-Toledano (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

Si en Espagne les mouvements des prix relatifs des actifs ont eu un impact relativement faible sur les inégalités de patrimoine, les portefeuilles détenus par les différents groupes se caractérisent par une très grande hétérogénéité. Comme le montre le graphique 4.5.3, en 2013 les 20 % du bas de la répartition possédaient surtout des actifs financiers, essentiellement sous la forme de comptes épargne et de dépôts bancaires. À mesure qu'on monte vers le milieu de la répartition, la propriété immobilière devient la forme de patrimoine dominante (environ 90 % entre les trentième et soixantième centiles). Encore plus haut, le poids des actifs financiers au sein des portefeuilles s'accroît avec la fortune des intéressés. Mais, contrairement à ce qu'on observe chez les 50 % les moins riches, les dépôts bancaires ne représentent

plus qu'une part minime des actifs financiers détenus par le décile et le centile supérieurs. Les Espagnols les plus aisés possèdent plutôt un assortiment d'actions, de titres de fonds d'investissement, de titres à revenu fixe du type obligations, de liquidités, de contrats d'assurance-vie et de parts de fonds de pension. Comme l'illustre le graphique 4.5.4 pour le centile supérieur, la structure du patrimoine est restée à peu près inchangée pour chaque groupe pendant toute la période 1984-2013. La seule évolution notable a été, nous l'avons dit, le déclin des actifs professionnels, qu'on peut attribuer au premier chef à la réduction de l'activité agricole au sein de la population des travailleurs indépendants.

Graphique 4.5.3.  
Composition du portefeuille d'actifs par niveau de richesse en Espagne, 2013

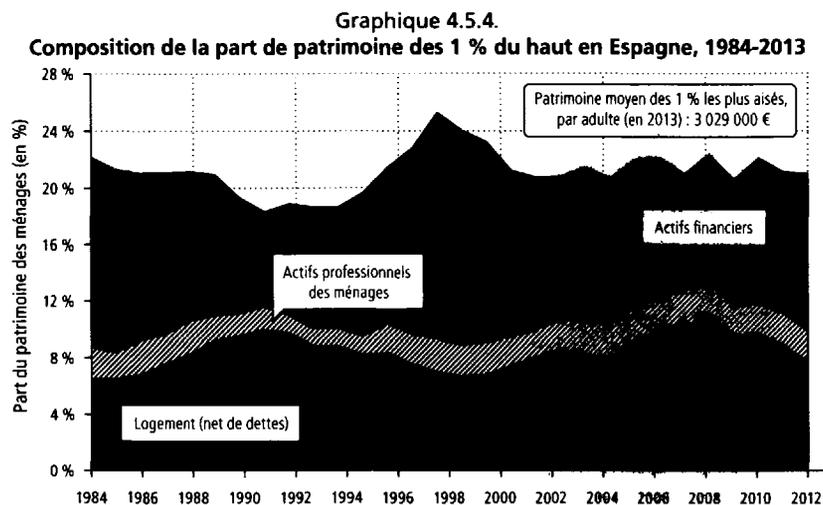


En 2013, le logement (net de dettes) représentait 93 % du patrimoine du 5<sup>e</sup> décile (P50-P60).  
Source : Martínez-Toledano (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

Analyser l'évolution du patrimoine par type d'actifs et en fonction du niveau de richesse des individus permet toutefois d'observer la façon dont les mouvements des prix relatifs des actifs entre 1984 et 2013 ont affecté la composition des portefeuilles et la part de patrimoine des différentes strates. Les données

reprises dans le graphique 4.5.4 mettent clairement en évidence l'impact de la frénésie boursière à la veille de l'an 2000 et de l'éclatement de la bulle immobilière en 2008 sur la valeur et la structure du patrimoine des 1 % les plus riches. Ainsi, si l'on considère les actifs financiers, il est flagrant que leur valorisation et leur prédominance au sein du portefeuille ont connu un pic en 1999, année précédant l'éclatement de la bulle internet.

Le cas espagnol présente une singularité au regard des autres pays riches : l'importance de la propriété immobilière, même au sommet de la hiérarchie sociale. Ce constat vaut pour toute la période analysée, mais le fait est encore plus saisissant dans les années précédant 2007, période où la spéculation immobilière battait son plein. À l'époque, le décile et le centile supérieurs possèdent respectivement 26 % et 8 % du stock net de logements, alors qu'en France ces chiffres sont de 19 % et 5 %<sup>1</sup>.



En 2013, les actifs financiers des 1 % des ménages les plus riches représentaient 11 % du patrimoine des ménages. Toutes les valeurs ont été converties en euros constants de 2016 (pour tenir compte de l'inflation). Pour comparaison, 1 € = 1,1 \$ = 7,3 ¥ sur le marché des changes.

Source : Martínez-Toledano (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

1. Bertrand Garbinti, Jonathan Goupille-Lebret et Thomas Piketty, « Accounting for Wealth Inequality Dynamics... », document de travail cité.

## **Des montants de plus en plus importants sont transmis aux héritiers des grandes fortunes**

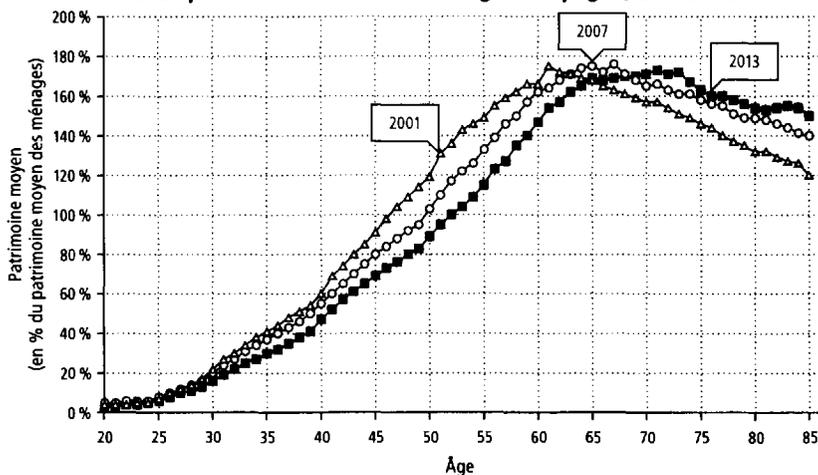
Les fichiers détaillés disponibles en Espagne à partir de 1999 permettent aussi à Clara Martínez-Toledano d'analyser les disparités de patrimoine entre les différentes classes d'âge et leur évolution dans le temps. Comme le montre le graphique 4.5.5, le patrimoine moyen des individus de 20 ans reste très faible pendant toute la période étudiée (moins de 10 % du patrimoine moyen). Plus on vieillit, plus on est riche : à 40 ans, les individus possèdent environ 50 % du patrimoine moyen, tandis qu'à 60 ans ils en possèdent plus de 150 %. Après 60 ans, le patrimoine moyen de la génération décroît en douceur, sans toutefois jamais tomber en dessous de 120 % de la moyenne globale. De ce fait, à leur décès, les individus se trouvent à la tête d'un capital important, qu'ils transmettent à leurs héritiers.

La richesse relative des différentes classes d'âge enregistre cependant de fortes variations sur la période 1999-2013. Avec la crise, la situation des jeunes générations (20-39 ans) s'est dégradée et celle des individus les plus âgés (plus de 60 ans) s'est améliorée puisque, entre 2001 et 2013, le patrimoine moyen de ces derniers a augmenté par rapport au patrimoine moyen global. Cette observation est cohérente avec la forte augmentation du chômage des jeunes<sup>1</sup> après l'explosion de la bulle spéculative, alors que dans le même temps les versements de pensions de retraite par la sécurité sociale se maintenaient. Quand on analyse la répartition du patrimoine à l'intérieur de chaque tranche d'âges, il apparaît

1. Stefano Scarpetta, Anne Sonnet et Thomas Manfredi, « Montée du chômage des jeunes dans la crise : comment éviter un impact négatif à long terme sur toute une génération ? » (document de travail n° 106), OECD.org, avril 2010.

que les inégalités sont plus prononcées chez les jeunes que chez les individus âgés et les individus d'âge moyen : chez ces derniers (40-59 ans), les inégalités de richesse correspondent plus ou moins à celles de la population prise dans son ensemble. Une explication plausible tient à l'importance des legs, qui transfèrent le patrimoine des anciennes aux jeunes générations. Des taux de transmission plus élevés au sein des familles aisées, associés à un fort taux de chômage des jeunes et donc à une faible accumulation de patrimoine par l'épargne sur leurs revenus du travail peuvent expliquer que les inégalités de patrimoine soient plus profondes entre les jeunes qu'entre les personnes âgées.

Graphique 4.5.5.  
Profils du patrimoine en fonction de l'âge en Espagne, 2001-2013



En 2013, le patrimoine moyen des individus âgés de 50 ans s'élevait à 89 % du patrimoine moyen des ménages espagnols.

Source : Martínez-Toledano (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

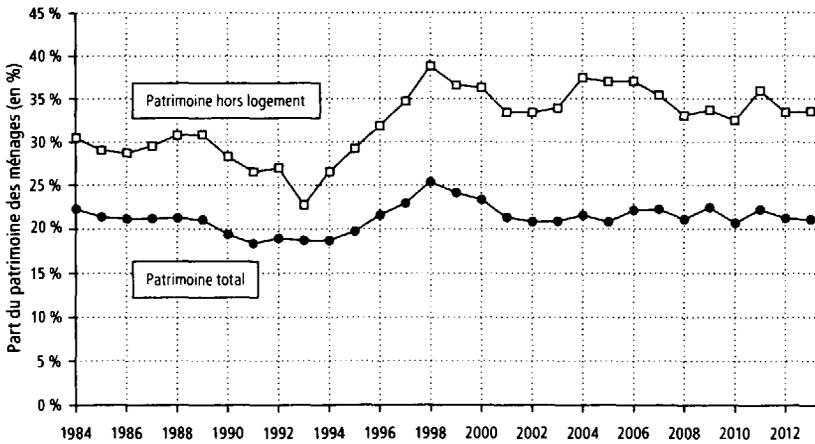
## **La bulle immobilière espagnole a eu un effet neutre sur les inégalités de patrimoine**

Ventiler très finement ses séries sur la répartition du patrimoine espagnol a aussi permis à Clara Martínez-Toledano d'expliquer en partie pourquoi la bulle immobilière a eu un effet étrangement neutre sur le degré d'inégalité. Comme dans beaucoup de pays européens, l'acquisition croissante de biens immobiliers par les 90 % du bas de la distribution et le poids important que représente le logement dans leurs portefeuilles de placements ont contribué à réduire les inégalités. On observe sur le graphique 4.5.6 qu'inclure la propriété immobilière dans les calculs fait baisser de dix points de pourcentage la part de patrimoine détenue par le centile supérieur entre 1984 et 2013. Mais ce graphique montre aussi que les inégalités de patrimoine suivent la même trajectoire après l'an 2000 que l'on tienne compte ou non de l'immobilier d'habitation, ce qui confirme que l'évolution en dents de scie de ce secteur a eu peu d'impact sur les inégalités.

Pour comprendre ce résultat intrigant, il est important d'observer comment la répartition du patrimoine immobilier a changé au fil du temps. La part de logement net détenue par les 1 % les plus aisés a augmenté considérablement entre 2005 et 2009, années où les prix ont explosé, aux dépens de la part des 40 % du milieu. Cette concentration accrue de la propriété immobilière est principalement liée à l'augmentation du nombre de résidences secondaires achetées par les 1 % les plus riches par rapport aux 40 % du milieu, et non au fait que la valeur des biens des plus aisés aurait augmenté plus vite. Entre 2005 et 2009, le rapport entre les prix des biens du décile supérieur (et du centile supérieur) et ceux des biens des 40 % du milieu est resté stable.

Mais si la propriété du logement s'est davantage concentrée au sommet pendant la bulle spéculative pour diminuer

Graphique 4.5.6.  
Part de patrimoine des 1 % du haut en Espagne, 1984-2013



En 2013, les 1 % les plus aisés possédaient 21 % du patrimoine des ménages. Mais si l'on exclut le logement, leur part était de 34 %.

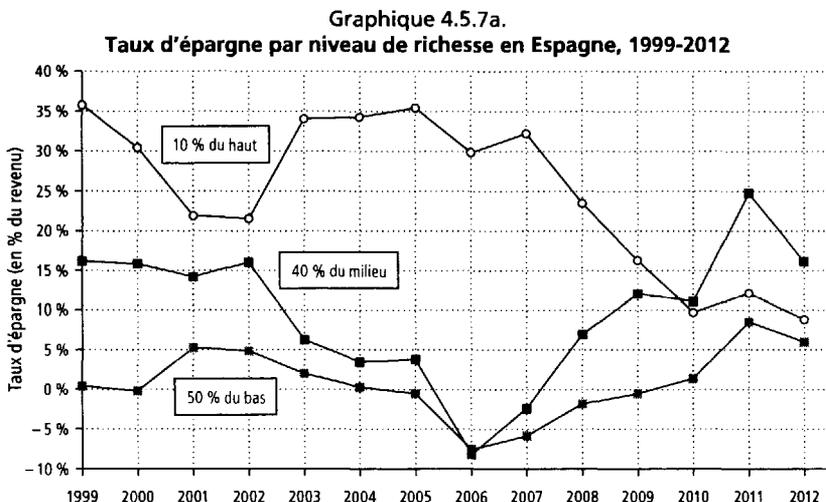
Source : Martínez-Toledano (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

par la suite, pourquoi la concentration du patrimoine est-elle demeurée pour ainsi dire inchangée ? Une explication envisageable serait que les individus appartenant au centile supérieur ont substitué des biens immobiliers à leurs actifs financiers tant que le secteur était en plein essor, puis sont revenus aux actifs financiers quand les cours de l'immobilier ont commencé à chuter. En effet, la part des 1 % supérieurs dans la répartition des actifs financiers a baissé pendant les années de prospérité de l'immobilier. Cette hypothèse est cohérente avec l'idée que les individus fortunés peuvent plus facilement diversifier leur portefeuille et investir davantage dans des actifs risqués en période de montée des prix – et qu'ils peuvent aussi plus facilement se retirer quand les prix baissent afin d'acquérir d'autres actifs.

## Sur le long terme, les différentiels de taux d'épargne et de rendement des actifs déterminent les inégalités de patrimoine

Pour comprendre les forces qui régissent les inégalités de patrimoine en Espagne, il est utile d'analyser comment les revenus, les taux d'épargne et le degré d'inégalité ont évolué de 1999 à 2012.

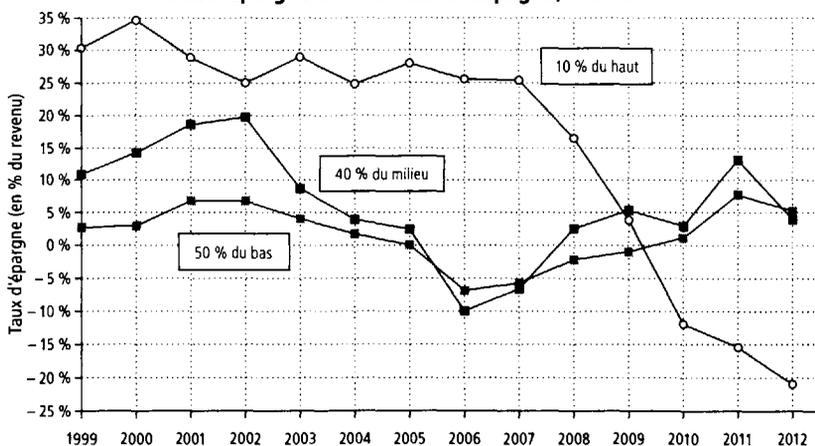
Les taux d'épargne des divers groupes sont très différents et ont changé au fil du temps, comme le montrent les graphiques 4.5.7a, 4.5.7b et 4.5.7c. Cette disparité entretient un lien étroit avec la forte concentration du patrimoine : en effet, sur la période concernée, le taux d'épargne moyen des 10 % les plus riches a été de 27 % du revenu, contre 10 % pour les 40 % du milieu et tout juste 1 % pour les 50 % les plus modestes.



En 2012, les 40 % du milieu ont épargné 16 % de leur revenu, tandis que les 50 % du bas en épargnaient 6 %.

Source : Martínez-Toledano (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

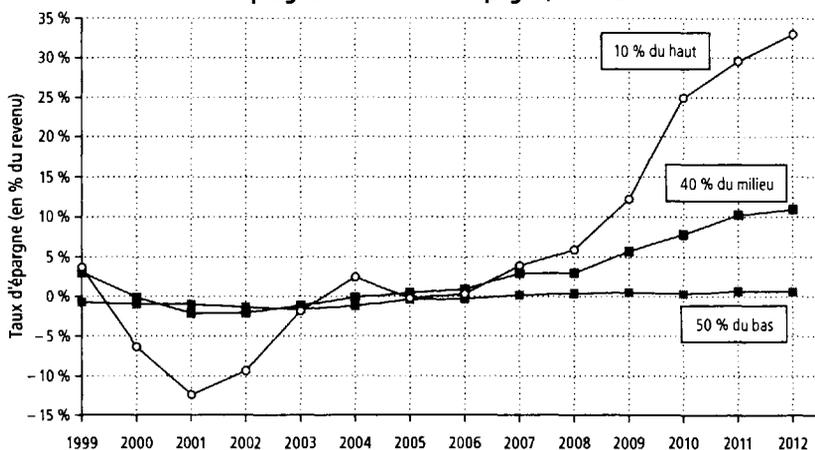
**Graphique 4.5.7b.**  
**Taux d'épargne immobilière en Espagne, 1999-2012**



En 2012, les 50 % des ménages les plus modestes ont consacré 5 % de leur revenu à leur épargne en logement.

Source : Martínez-Toledano (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

**Graphique 4.5.7c.**  
**Taux d'épargne financière en Espagne, 1999-2012**



En 2012, les 50 % des ménages les plus modestes ont investi 1 % de leur revenu dans des actifs financiers.

Source : Martínez-Toledano (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

Une analyse plus fine de l'évolution des taux d'épargne révèle un point important : la bulle immobilière a creusé l'écart entre les catégories aisées et moins aisées pendant les années de hausse des prix, puis l'a resserré après le retournement du marché. Le graphique 4.5.7a montre que, dans les années précédant l'éclatement de la bulle, le taux d'épargne des 10 % les plus riches est resté élevé, leur permettant d'accumuler du capital immobilier, tandis que celui des 40 % du milieu et des 50 % les plus modestes baissait et que leur acquisition de biens immobiliers était facilitée par l'emprunt. Après l'éclatement de la bulle, le décile supérieur vendit une partie de son immobilier et se mit à acheter plus d'actifs financiers. Néanmoins, son taux d'épargne diminua pendant ces années, certainement du fait de la nécessité de consommer une plus grande partie de son revenu. Au contraire, les 40 % du milieu se mirent à économiser davantage pour rembourser leurs prêts immobiliers et le différentiel de taux d'épargne entre les deux groupes se réduisit donc. La conjonction de ces deux tendances contribua à stabiliser la concentration du patrimoine durant cette période de fortes fluctuations des prix de l'immobilier.

L'inégalité des patrimoines a par ailleurs été amplifiée par la disparité des taux de rendement des actifs détenus par les différentes strates de la population pendant la période 1986-2012, comme le montre Clara Martínez-Toledano dans son graphique A21<sup>1</sup>. Ce résultat est cohérent avec l'importante hétérogénéité des portefeuilles présentée plus haut dans ce chapitre (*voir graphique 4.5.1*) : les groupes les plus aisés sont davantage susceptibles de posséder des actifs financiers tels que des actions, qui ont souvent une rentabilité plus élevée que d'autres placements, notamment les dépôts bancaires ou l'immobilier.

1. Cf. Clara Martínez-Toledano, « Housing Bubbles, Offshore Assets and Wealth Inequality in Spain (1984-2013) », *op. cit.*

## Tenir compte des avoirs offshore dans la distribution du patrimoine espagnol fait apparaître un plus haut degré d'inégalité

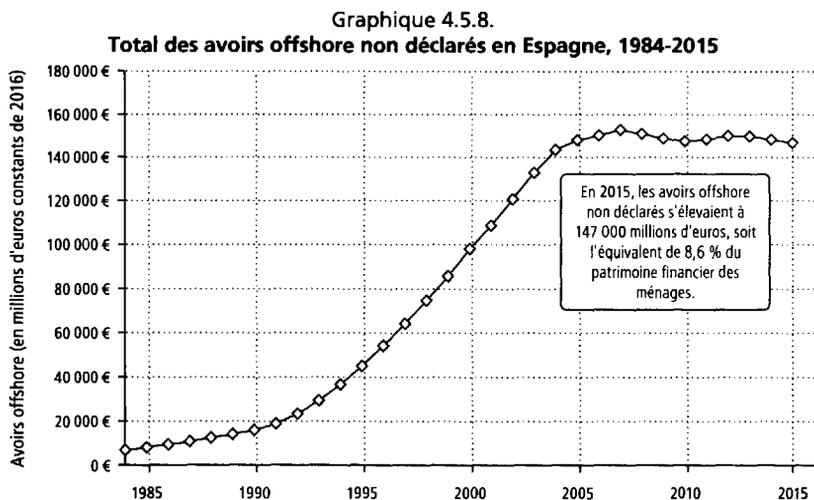
Comme dans bien des pays, les statistiques officielles espagnoles ne rendent pas compte d'une fraction importante du capital détenu par les ménages à l'étranger. Les études montrent que certains résidents espagnols s'adressent à des établissements financiers situés dans des paradis fiscaux pour leurs investissements en actions, obligations et parts de fonds communs de placement. Gabriel Zucman estime ces avoirs à quelque 80 milliards d'euros en 2012 (l'équivalent de 9 % du patrimoine financier net des ménages espagnols) dont les trois quarts ne seraient pas déclarés<sup>1</sup>. Ne pas inclure ces avoirs offshore dans les séries sur la répartition du patrimoine conduit donc à sous-estimer sensiblement le total des actifs et la concentration des richesses.

En s'appuyant sur des statistiques de la Banque nationale suisse et des données tirées de formulaires de déclaration des actifs à l'étranger et de l'amnistie fiscale de 2012, Clara Martínez-Toledano a pu ajuster ses séries en y intégrant ces avoirs. Comme l'illustre le graphique 4.5.8, la valeur des actifs offshore a augmenté rapidement pendant les années 1980-1990 et dans la première moitié des années 2000, pour finalement se stabiliser après 2007, quand l'administration fiscale espagnole a durci sa politique face aux dispositifs d'optimisation et d'évasion. Les actifs à l'étranger non déclarés se montaient à près de 150 milliards d'euros en 2012<sup>2</sup>, soit 8,6 % du patrimoine financier des ménages. Les fonds d'investissement

1. Cf. Gabriel Zucman, « The Missing Wealth of Nations... », art. cité ; *id.*, *La Richesse cachée des nations*, *op. cit.*

2. L'estimation de Gabriel Zucman en 2013 (80 milliards d'euros) se basait sur une extrapolation à partir des statistiques de la Banque nationale

représentaient 50 % de ces actifs non déclarés, suivis par les actions (30 %) et les dépôts et contrats d'assurance-vie (respectivement 18 % et 2 %).



En 2015, les avoirs offshore non déclarés s'élevaient à 147 milliards d'euros. Toutes les valeurs ont été converties en euros constants de 2016 (pour tenir compte de l'inflation). Pour comparaison, 1 € = 1,1 \$ = 7,3 ¥ sur le marché des changes.  
Source : Martínez-Toledano (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Partant, on peut corriger les séries sur la distribution du patrimoine en répartissant l'estimation annuelle d'actifs offshore non déclarés de manière proportionnelle à l'intérieur du centile supérieur. Cela est cohérent avec les publications officielles de l'administration fiscale, selon lesquelles la majorité des avoirs extérieurs déclarés par des résidents espagnols est détenue par le sommet de la hiérarchie et ces actifs représentaient 12 % de l'assiette de l'impôt sur la fortune en 2007 et 31 % en 2015. Tenir compte de ces avoirs renforce considérablement la concentration du capital telle qu'on l'observe sur la période 1984-2013, si bien que celle-ci serait

---

suisse ; le chiffre de 150 milliards d'euros est une estimation fondée sur les déclarations d'actifs à l'étranger par les résidents espagnols (*ibid.*).

en réalité plus importante dans les années 2000 que dans les années 1980, ainsi que le montre Clara Martínez-Toledano dans son graphique A26<sup>1</sup> : la part de patrimoine des 1 % supérieurs avoisinerait les 24 % en moyenne entre 2000 et 2013, soit une différence notable avec les 21 % estimés sans tenir compte des avoirs offshore. Un tel écart est tout à fait remarquable, d'autant que, comme nous l'avons vu dans ce chapitre, le boom immobilier battait son plein à cette période et que la valeur totale des actifs financiers et non financiers détenus en Espagne augmenta de manière considérable.

1. Cf. Clara Martínez-Toledano, « Housing Bubbles », *op. cit.*

## 4.6 – Les inégalités de patrimoine au Royaume-Uni

Ce chapitre s'appuie sur l'article de Facundo Alvaredo, Anthony B. Atkinson et Salvatore Morelli, « Top Wealth Shares in the United Kingdom over more than a Century » (document de travail n° 2017/2), WID.world, décembre 2016.

– Les inégalités de patrimoine au Royaume-Uni ont augmenté modérément depuis les années 1980 ; la part de patrimoine détenue par les 1 % les plus riches (près d'un demi-million d'individus) est passée de 15 % en 1984 à 20-22 % en 2013.

– La concentration croissante du patrimoine ces quatre dernières décennies est un phénomène qui concerne essentiellement les 0,5 % et même les 0,1 % les plus riches (cinquante mille Britanniques), dont la part de patrimoine a doublé entre 1984 et 2013, passant de 4,5 % à environ 9 %.

– Les inégalités de richesse restent cependant très loin de ce qu'elles étaient il y a un siècle. En 1914, dans le sillage

de la « première mondialisation », la part de patrimoine possédée par le centile supérieur était environ de 70 %, mais cette part a diminué pendant la période suivante. Celle-ci a vu se succéder deux guerres mondiales et l'attention s'est beaucoup focalisée sur les pertes de capital subies entre 1914 et 1918, puis entre 1939 et 1945. Mais, s'il est certain que la part des hauts patrimoines a chuté au Royaume-Uni pendant les conflits, ceux-ci n'expliquent qu'une partie de la baisse considérable qui s'est prolongée pendant une bonne partie du xx<sup>e</sup> siècle, et donc majoritairement en temps de paix.

– La hausse substantielle du taux de possession d'un logement, renforcée par la vente de l'habitat social, a contribué à tirer les inégalités de richesse vers des niveaux historiquement bas dans les années 1980 (la part de patrimoine des 1 % les plus riches était alors de 15 %). Mais un tournant fut pris dans les années 1990, avec le retour des bailleurs privés, encouragés par les mesures d'incitation à l'investissement locatif.

– La concentration du patrimoine hors logement (actifs financiers et professionnels) s'est sensiblement accrue entre 1995 et 2013. Sur la même période, les inégalités de richesse globale ont moins augmenté. Il semblerait donc que le patrimoine immobilier ait fait contrepoids à une tendance indéniable à la concentration du capital financier entre les mains des plus fortunés. Lorsqu'on parle de la concentration du patrimoine au Royaume-Uni, c'est donc sans doute à ce deuxième type d'actifs que l'on pense.

### **La répartition des richesses au Royaume-Uni a connu des bouleversements considérables au cours du xx<sup>e</sup> siècle**

Les données disponibles pour le Royaume-Uni couvrent une période étendue qui commence à la Belle Époque. Ces séries sur longue période, qui débutent en 1895, témoignent

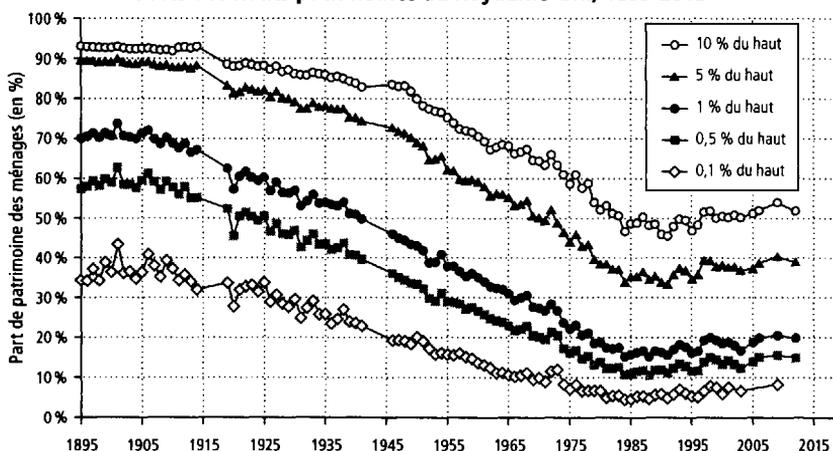
de la profonde mutation de la répartition des richesses qu'a connue le pays sur plus d'un siècle<sup>1</sup>. Avant la Première Guerre mondiale, les 5 % des foyers les plus aisés détenaient environ 90 % de la richesse et il y avait très peu de propriétaires occupants. Cent ans plus tard, la part des 5 % est redescendue à 40 %. Et tandis que le centile supérieur détenait deux tiers du patrimoine des ménages au début du siècle, il n'en détient plus qu'un cinquième, et les deux tiers des familles possèdent un logement.

Le graphique 4.6.1 représente le sommet de la hiérarchie des richesses au Royaume-Uni entre 1895 et 2013. Trois périodes se dégagent. La première comprend les vingt années précédant la Première Guerre mondiale, époque de ce qu'on a appelé la « première mondialisation » : la part de patrimoine des 1 % les plus riches est alors relativement stable, aux alentours de 70 %. La deuxième période couvre plus d'un demi-siècle, qui voit la part de ces ménages chuter à partir de 1914 et jusque vers 1980. Deux guerres se sont succédé pendant cette période et l'attention s'est focalisée sur les pertes de capital subies pendant les années 1914-1918 et 1939-1945. Mais, s'il est certain que la part des hauts patrimoines a régressé pendant les conflits, l'essentiel du recul s'est produit en temps de paix. En 1980, la part des 1 % les plus riches était descendue à environ 17 %. C'était encore dix-sept fois leur

1. L'analyse se concentre sur les parts de patrimoine total des ménages, c'est-à-dire la valeur des actifs détenus par les individus, nette de dettes. Les actifs comprennent les actifs financiers, tels que liquidités, dépôts bancaires, obligations ou actions d'entreprises, et les actifs réels, tels que logements, terrains agricoles, biens durables et actifs professionnels des ménages. Le patrimoine total pris en compte dans le document de travail de Facundo Alvaredo, Anthony Atkinson et Salvatore Morelli, diffère en des points importants du patrimoine national total tel que mesuré par les comptes de la nation. Contrairement au patrimoine des ménages, le patrimoine national total comprend le capital des établissements à but non lucratif au service des ménages. Les méthodes d'estimation diffèrent aussi d'un concept à l'autre.

part si l'on se rapporte à leur nombre, mais la chute avait été gigantesque. Celle-ci cependant s'interrompt au milieu des années 1980, point de départ de la troisième période : la part du centile supérieur (qui représente aujourd'hui environ un demi-million d'individus) est désormais en augmentation, étant passée de 15 % en 1984 à 20-22 % en 2013.

Graphique 4.6.1.  
Parts des hauts patrimoines au Royaume-Uni, 1895-2013



En 2013, les 10 % les plus aisés possédaient 52 % du patrimoine des ménages.

Source : Alvaredo, Atkinson et Morelli (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

## Les inégalités de richesse, en augmentation depuis les années 1980, ne sont en rien négligeables

Les années 1980 ont brutalement marqué la fin de la contraction des hauts patrimoines et la courbe s'est inversée, conduisant à un accroissement modéré des inégalités de fortune. Au début de cette décennie, lorsque ces dernières étaient à leur étiage, les 10 % les plus riches possédaient 46 % du patrimoine des ménages et les 1 % les plus riches 15 %. Depuis lors, la concentration s'est surtout renforcée au sommet de l'échelle. En 2013, le décile supérieur détenait plus de la

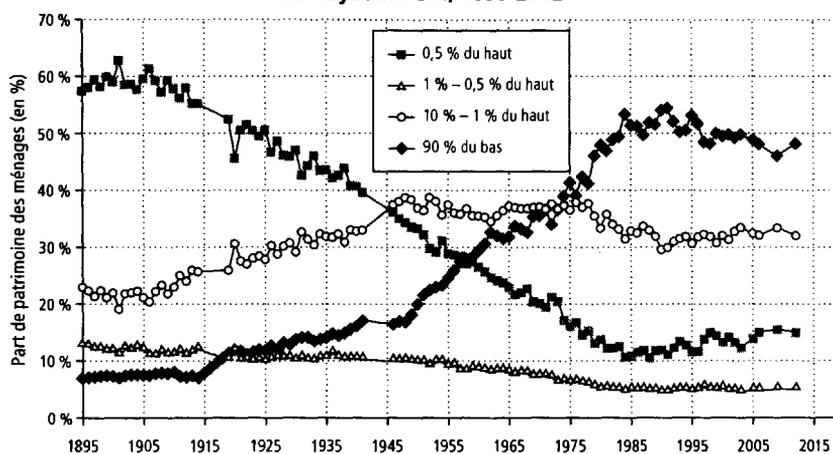
moitié du patrimoine et le centile supérieur un cinquième. La moitié inférieure du centile supérieur (les individus qui se situent entre les fractiles 99 et 99,5) a vu sa part plus ou moins stagner entre 1985 et 2013, alors que celle du demi-centile supérieur augmentait. De fait, l'essentiel de la croissance du centile supérieur est le fait de ce demi-centile supérieur et même du dixième de centile supérieur (les 0,1 % du haut), dont la part a doublé sur la période, passant de 4,5 % à 9 %. Bref, la concentration du patrimoine entre les mains d'un petit segment de la population depuis quatre décennies est un phénomène qui ne profite qu'aux 0,5 % les plus riches (deux cent cinquante mille personnes) et en particulier aux 0,1 % les plus riches (cinquante mille personnes).

En 2013, le patrimoine moyen des adultes britanniques était approximativement de 173 000 euros (ou 141 000 livres sterling) en euros constants de 2016, mais ce capital était loin d'être également réparti. Le patrimoine moyen des 90 % les plus modestes représentait environ un tiers de cette moyenne nationale (83 200 euros ou 68 000 livres), ce qui laisse à penser qu'une proportion significative de la moitié inférieure de la distribution ne disposait que d'un patrimoine négligeable. D'où un écart énorme avec le patrimoine moyen des tranches supérieures : 393 000 euros (ou 321 000 livres) pour la tranche située entre les 10 % et les 5 % du haut ; 723 000 euros (ou 591 000 livres) pour la tranche 5-1 % ; 1,48 million d'euros (ou 1,21 million de livres) pour la tranche 1-0,5 % ; et 4,54 millions d'euros (ou 3,71 millions de livres) pour les 0,5 % supérieurs : à mesure que l'on monte dans la hiérarchie des fortunes, celles-ci augmentent de manière exponentielle.

Malgré les évolutions récentes, la concentration des richesses reste encore loin des sommets observés au début du xx<sup>e</sup> siècle. La première mondialisation (1870-1914) s'est en effet accompagnée d'un partage très inégalitaire du patrimoine, dont le décile supérieur possédait près de 95 %

à la veille de la Première Guerre mondiale. À l'époque, le millime supérieur possédait au moins un tiers du patrimoine total, ce qui revient à dire que ses membres détenaient plus de trois cent trente-trois fois la part qui leur aurait échu dans le cadre d'une répartition proportionnelle. La part du centile supérieur tournait autour de 70 % et celle des 5 % supérieurs autour de 90 %.

**Graphique 4.6.2.**  
**Parts de patrimoine des 10 % du haut et des 90 % du bas**  
**au Royaume-Uni, 1895-2012**



En 2012, les 0,5 % les plus aisés possédaient 15 % du patrimoine des ménages.

Source : Alvarado, Atkinson et Morelli (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

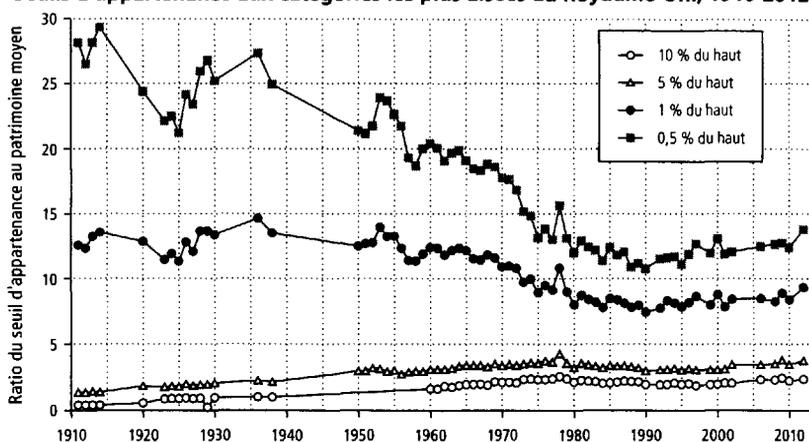
## Les inégalités au sein des tranches supérieures se sont nettement atténuées entre 1914 et 1980

Le  $xx^e$  siècle a vu la situation évoluer considérablement au sein des catégories supérieures, qui n'ont pas toutes suivi la même trajectoire. Le graphique 4.6.2 démontre qu'il est important de s'intéresser aux mouvements qui se sont produits à l'intérieur du décile supérieur et même du centile supérieur : ce n'est pas seulement la part des plus aisés qui a

changé, mais le profil de la répartition au sommet, autrement dit l'inégalité entre riches. La part de patrimoine de ceux qui appartiennent aux 10 % supérieurs, mais pas aux 1 % supérieurs (disons les « 9 % suivants ») a augmenté pendant la première moitié du siècle au détriment des 1 % supérieurs, puis elle s'est stabilisée jusqu'à la fin des années 1970. La moitié inférieure des 1 % supérieurs a bénéficié d'une part relativement stable jusqu'aux années 1950, alors que la part du demi-décile supérieur s'effondrait. Depuis 1980, la part du demi-centile inférieur s'est de nouveau stabilisée, mais à un niveau sensiblement plus bas, tandis que celle du demi-centile supérieur est repartie à la hausse.

Le degré de concentration du patrimoine au sommet est fonction de l'inégalité entre les catégories supérieures (le degré d'inégalité au sein des 1 % des plus gros détenteurs de patrimoine), mais aussi du seuil de richesse à franchir pour appartenir à ces classes fortunées, c'est-à-dire le prix du « ticket d'entrée » par rapport au patrimoine moyen. Pour faire partie des 10 % ou 5 % les plus aisés, ce seuil a augmenté entre le début des séries et la fin des années 1970, pour ensuite se stabiliser (*voir graphique 4.6.3*). Tout en haut de la hiérarchie, le seuil à dépasser pour rejoindre les 0,1 % les plus riches s'est régulièrement abaissé entre 1911 et les années 1980, puis il s'est mis à monter. Le prix du ticket d'entrée pour appartenir aux 1 % les plus riches a quant à lui été divisé par deux depuis 1914. Autrement dit, le patrimoine nécessaire pour appartenir à cette catégorie au Royaume-Uni est proportionnellement deux fois inférieur à ce qu'il était avant la Première Guerre mondiale ; il est vrai par ailleurs que la richesse est moins concentrée à l'intérieur de ce centile.

Graphique 4.6.3.

**Seuils d'appartenance aux catégories les plus aisées au Royaume-Uni, 1910-2012**

En 2012, le patrimoine minimum nécessaire pour appartenir aux 5 % les plus aisés au Royaume-Uni représentait 3,8 fois le patrimoine moyen par adulte. Les estimations tiennent compte de l'inflation.  
 Source : Alvaredo, Atkinson et Morelli (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

## L'évolution de la composition des patrimoines a joué un rôle majeur dans la réduction des inégalités jusqu'en 1980

Le rôle du patrimoine immobilier dans l'accroissement du patrimoine moyen au Royaume-Uni a fait l'objet de nombreux travaux. Tony Atkinson et ses coauteurs estimaient notamment dès 1989 que la montée du « patrimoine populaire », c'est-à-dire la somme des logements occupés par leurs propriétaires et des biens durables (du type automobiles et appareils électroménagers), avait été un des principaux facteurs de la fonte de la part des hauts patrimoines jusqu'à la fin des années 1970 et que la hausse des prix du logement avait encore contribué à rogner la part du centile supérieur<sup>1</sup>.

1. Cf. Anthony B. Atkinson, James P. F. Gordon et Alan Harrison, « Trends in the Shares of Top Wealth-Holders in Britain, 1923-1981 », *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, vol. 51, n° 3, 1989, p. 315-332.

Depuis lors, cependant, le marché du logement a considérablement changé de visage.

Le plus instructif est sans doute d'examiner comment l'évolution des baux a retenti sur le rôle du patrimoine immobilier dans la dynamique globale des richesses, et en particulier de quelle manière la politique du logement a influencé les prix des biens et encouragé la multiplication des propriétaires occupants. Dans cette perspective, on peut distinguer trois grandes périodes dans l'histoire du marché immobilier britannique entre la fin de la Première Guerre mondiale et 2011.

Dans un premier temps, entre 1918 et la fin des années 1970, les bailleurs privés furent progressivement remplacés par des propriétaires occupants et des bailleurs sociaux. La proportion de foyers propriétaires de leur logement en Angleterre et au pays de Galles passa de 23 % en 1918 à 50 % en 1971, puis 58 % en 1981, d'après une analyse du recensement de 2011<sup>1</sup>. Cela coïncida avec l'effondrement de la proportion des logements aux mains de bailleurs privés, qui passa de 76 % en 1918 à 11 % en 1981. Ces deux facteurs entraînèrent un déclin de la part de patrimoine détenue par le centile supérieur, qui comprenait un nombre disproportionné de propriétaires bailleurs. Cette mutation (d'un marché du logement dominé par les bailleurs privés à un marché dominé par les propriétaires occupants) ne modifia pas en elle-même la part de l'immobilier dans le patrimoine total des ménages (différents individus possédaient la même maison à différentes époques) ; en revanche, cette part fut impactée par la montée en puissance de l'habitat social, qui passa de 1 % du marché en 1918 à 31 % en 1981.

Dans un deuxième temps (les années 1980), les logements sociaux furent en grande partie revendus sur décision des

1. Cf. Office for National Statistics, « A Century of Home Ownership and Renting in England and Wales », ONS.gov.uk, 19 avril 2013.

gouvernements conservateurs et la part du logement dans le patrimoine total des ménages s'accrut. Celle des logements sociaux dans le parc total de logements tomba à 23 %, celle des locations privées à 9 % et celle des logements occupés par leur propriétaire atteignit 68 % ; quant au rapport entre le patrimoine résidentiel des ménages et leur patrimoine total, il gagna dix points de pourcentage sur la décennie.

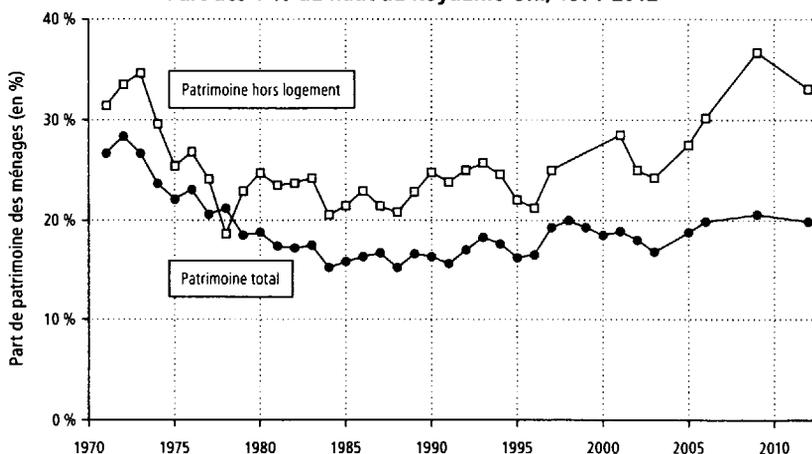
Le troisième temps (les années 1990 et 2000) marqua le retour des bailleurs privés. Leur part sur le marché du logement doubla entre 1991 et 2011 (passant de 9 % à 18 %), sous l'effet des mécanismes d'incitation à l'investissement locatif mis en place par les gouvernements conservateurs et travaillistes successifs. Cette évolution s'effectua aux dépens de la part des logements occupés par leur propriétaire (quatre points de moins) et du logement social (cinq points de moins). En outre, si la vente des logements sociaux et l'augmentation de la part de l'immobilier dans la richesse des ménages ont pu jouer à l'époque un rôle de nivellement des fortunes, on peut penser que le retour des bailleurs privés réduit le potentiel égalisateur d'une hausse du patrimoine immobilier.

### **L'immobilier d'habitation a freiné la tendance récente à la concentration des richesses**

Tout cela suggère qu'il est intéressant de distinguer, en haut de l'échelle des fortunes, entre actifs immobiliers et non immobiliers. En effet, l'immobilier ne compte que pour une part réduite du capital des plus aisés : depuis 1970, il se situe dans une fourchette de 10 % à 25 % de la valeur du patrimoine net des 1 % les plus riches. Examiner la distribution du patrimoine en faisant abstraction du logement résidentiel net de dettes est instructif. Le graphique 4.6.4 illustre ainsi la part de patrimoine des ménages détenue par la frange supérieure depuis 1971, avec et sans les biens résidentiels. Comme on

devait s'y attendre, la propriété est plus concentrée dans le cas du patrimoine hors logement (soit les actifs financiers et professionnels) : les 1 % les plus aisés en possèdent en moyenne 25 % sur la période 1971-1997, contre 18 % si l'on considère l'ensemble des patrimoines. Même si la courbe hors logement est plus accidentée (le logement a tendance à lisser les mouvements), dans l'ensemble les évolutions sont comparables pendant le dernier quart du  $xx^e$  siècle : jusqu'en 2000, le patrimoine hors logement raconte à peu près la même histoire, avec une chute libre de la part des plus riches jusqu'à la fin des années 1970, suivie d'une relative stabilité jusqu'au milieu des années 1990.

Graphique 4.6.4.  
Part des 1 % du haut au Royaume-Uni, 1971-2012



En 2013, les 1 % les plus aisés possédaient 20 % du patrimoine des ménages. Mais si l'on exclut le logement, leur part était de 33 %.

Source : Alvarado, Atkinson et Morelli (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

Le début du  $xxi^e$  siècle est cependant marqué par un changement notable : l'écart entre le patrimoine hors logement et le patrimoine total s'élargit pour le centile supérieur. Des décalages dans le temps se produisent également, la concentration du patrimoine hors logement augmentant fortement

entre 1995 et 2013. Il semblerait donc que le patrimoine immobilier ait fait contrepoids à une tendance indéniable à la concentration du capital financier entre les mains des plus fortunés. Lorsqu'on parle de la concentration du patrimoine au Royaume-Uni, c'est donc sans doute à ce deuxième type d'actifs que l'on pense.

## CINQUIÈME PARTIE

### Combattre les inégalités économiques

## 5.1 – Quelles perspectives pour les inégalités de revenus mondiales ?

– L’avenir des inégalités de revenus mondiales sera la résultante de forces à la fois de convergence (croissance rapide des pays émergents) et de divergence (accroissement des inégalités domestiques). Nul ne sait lesquelles de ces forces l’emporteront ni si ces évolutions seront durables.

– Néanmoins, nos projections montrent que, si les inégalités au sein des pays continuent de croître comme elles le font depuis 1980, les inégalités de revenus mondiales monteront en flèche, même sur la base d’hypothèses de croissance relativement optimistes pour les pays émergents. La part des 1 % des plus hauts revenus pourrait passer de près de 20 % aujourd’hui à plus de 24 % en 2050, cependant que la part des 50 % des plus bas revenus tomberait de 10 % à moins de 9 %.

– Si tous les pays suivaient la trajectoire de forte croissance des inégalités suivie par les États-Unis depuis 1980, la part

du centile supérieur progresserait encore davantage, pour se situer aux alentours de 28 % en 2050. Cette poussée se ferait largement au détriment des 50 % les plus pauvres, dont la part de revenu tomberait à 6 %.

– À l'inverse, si tous les pays suivaient la trajectoire de faible croissance des inégalités suivie par l'Europe depuis 1980, la part des 1 % des plus gros revenus descendrait à 19 % en 2050 et celle des 50 % les plus pauvres monterait à 13 %.

– L'écart entre les trajectoires de faible ou de forte croissance des inégalités à l'intérieur des pays a un impact considérable sur les revenus de la moitié la plus pauvre de la population mondiale. Dans un scénario très inégalitaire à l'américaine, celle-ci gagnerait 4 500 euros par adulte et par an en 2050, à comparer aux 9 100 euros dans un scénario moins inégalitaire à l'européenne (pour, dans les deux cas, un revenu moyen global par adulte de 35 500 euros en 2050).

Les quatre décennies qui viennent de s'écouler ont été marquées par une forte montée des inégalités de revenus à l'intérieur des pays. Au niveau mondial, les inégalités ont aussi beaucoup augmenté depuis 1980, mais la situation s'est plus ou moins stabilisée depuis le début des années 2000. Quelle évolution peut-on prévoir ? La croissance des pays émergents entraînera-t-elle une réduction continue des inégalités de revenus mondiales ? Ou bien les inégalités domestiques joueront-elles dans le sens contraire ? Dans ce chapitre, nous envisageons une palette de scénarios possibles d'ici 2050.

Les projections sur les inégalités de patrimoine mondiales présentées dans la quatrième partie ont montré que le maintien des taux de croissance actuels, très inégaux d'une catégorie de détenteurs de patrimoine à l'autre, conduirait à une compression de la part de la classe moyenne mondiale et à une aggravation des inégalités. Ces projections doivent cependant être interprétées avec beaucoup de prudence : en raison de

la grande insuffisance des données sur le patrimoine, seuls la Chine, l'Europe et les États-Unis étaient pris en compte.

On dispose heureusement de davantage de données permettant de mesurer les inégalités de revenus dans le monde et ce chapitre sera donc l'occasion de présenter des projections plus approfondies sur cette question. Avant d'en venir à l'analyse des résultats, il est cependant nécessaire de souligner ce que de telles projections peuvent et ne peuvent pas nous apprendre. Comme le dit l'aphorisme : « Tous les modèles sont faux, mais certains sont utiles. » Nos projections sont des tentatives de représenter des états possibles de l'inégalité des revenus dans le futur, de manière à mieux appréhender le rôle joué par les principaux déterminants. Leur but n'est pas de prédire l'avenir. Le nombre de forces (ou de variables) que nous prenons en compte dans notre analyse est restreint. Ce choix rend nos projections simples et faciles à comprendre, mais il limite également leur capacité prédictive. Ces projections s'appuient sur la modélisation de trois forces : les inégalités de revenus à l'intérieur des pays, la croissance totale des revenus au niveau national et la démographie.

Une des grandes questions auxquelles nous cherchons à répondre est la suivante : la convergence des pays (c'est-à-dire le fait que les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du Sud rattrapent les pays riches) sera-elle le phénomène dominant et conduira-t-elle à une réduction des inégalités de revenus dans le monde ? Ou bien les forces de divergence (l'accroissement des inégalités au sein des pays) l'emporteront-elles ? Il est également important de prendre en compte les dynamiques démographiques : ainsi, la forte croissance démographique de pays où les inégalités sont en augmentation aura tendance à accentuer les divergences au niveau mondial. Il est difficile de dire *a priori* lesquelles de ces forces auront le dessus ; l'exercice peut donc nous aider à comprendre en fonction de quelles conditions on obtient tel ou tel résultat.

## Trois scénarios d'évolution des inégalités de revenus mondiales d'ici 2050

Trois scénarios d'évolution des inégalités d'ici 2050 ont été définis. Tous courent jusqu'au milieu du **xxi<sup>e</sup>** siècle, la même distance temporelle nous séparant de 2050 et de 1980, qui était le point de départ de nos analyses dans les chapitres précédents. Notre premier scénario prolonge les trajectoires d'inégalité observées à l'intérieur des pays depuis 1980. Les deuxième et troisième scénarios sont des variantes du premier, le deuxième illustrant les effets d'une évolution fortement inégalitaire au sein des pays et le troisième ceux d'une évolution faiblement inégalitaire. Dans les trois scénarios, l'évolution des inégalités entre pays est la même ; autrement dit, chaque pays garde le même taux de croissance moyen du revenu. Il en va de même pour les taux de croissance démographiques. Les estimations sur le futur revenu total et la croissance de la population reposent sur les projections de l'OCDE jusqu'en 2060<sup>1</sup> et sur les projections démographiques des Nations unies<sup>2</sup>.

Dans le premier scénario, tous les pays restent sur la trajectoire d'inégalité qu'ils suivent depuis le début des années 1980. Par exemple, nous savons que les 50 % des plus faibles revenus en Chine ont capté 13 % de la croissance chinoise

1. « Prévisions de PIB réel », Data.OECD.org, 2017. Notez que nous sommes volontairement plus optimistes que l'OCDE dans les taux de croissance utilisés pour calculer le revenu global de l'Afrique, de l'Amérique latine et de l'Asie en 2050. Tabler sur des taux de croissance plus élevés réduit les inégalités mondiales ; nous sommes donc prudents dans notre estimation de la montée des inégalités dans les décennies à venir.

2. Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (UNDESA), « World Population Prospects 2017 », ESA.UN.org. Nous utilisons le scénario central des Nations unies.

totale entre 1980 et 2016<sup>1</sup>. Nous faisons donc l'hypothèse qu'ils en capteront encore 13 % d'ici 2050. Le deuxième scénario suppose que tous les pays suivent la même trajectoire que les États-Unis sur la période 1980-2016. Si l'on reprend l'exemple précédent, on sait que les 50 % des plus faibles revenus américains ont alors capté 3 % de la croissance ; dans ce scénario, on supposera donc que, dans tous les pays, les plus petits revenus capteront 3 % de la croissance entre 2017 et 2050. Et dans le troisième scénario, tous les pays suivent la trajectoire de l'Union européenne, où les 50 % du bas ont capté 14 % de la croissance totale depuis 1980.

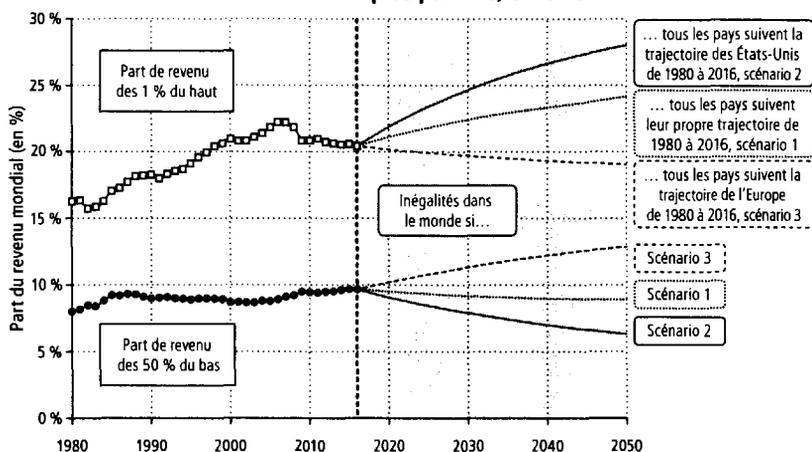
**Si la tendance se poursuit, les inégalités mondiales continueront à augmenter, malgré la forte croissance des pays à faibles revenus**

Le graphique 5.1.1 montre l'évolution des parts de revenu des 1 % les plus riches et des 50 % les plus pauvres dans les trois scénarios. Dans le premier scénario (poursuite des tendances actuelles), la part de revenu aux mains des 50 % les plus pauvres de la population mondiale régresse légèrement, passant d'environ 10 % aujourd'hui à moins de 9 % en 2050. Au sommet de la hiérarchie, la part du centile supérieur passe de moins de 21 % du revenu mondial aujourd'hui à plus de 24 % en 2050. Dans ce scénario, les inégalités dans le monde s'accroîtraient donc nettement, malgré la forte croissance des pays émergents. En Afrique, par exemple, nous faisons l'hypothèse que le revenu moyen par adulte augmentera au rythme soutenu de 3 % l'an pendant toute la période (soit une croissance totale de 173 % entre 2017 et 2050).

1. Ces projections peuvent se faire au niveau régional plutôt que national lorsqu'on ne dispose pas de données suffisamment détaillées pour la période 1980-2016.

Ces projections montrent que le rattrapage progressif des pays à faibles revenus n'est pas suffisant pour contrebalancer l'aggravation continue des inégalités domestiques. Ces résultats suggèrent aussi que la réduction (ou la stabilisation) des inégalités de revenus dans le monde depuis la crise financière de 2008 (*voir deuxième partie*) pourrait être largement un phénomène de court terme provoqué par les chocs subis par les hauts revenus et le ralentissement de la croissance des pays riches (en particulier en Europe).

**Graphique 5.1.1.**  
**Projections de la part de revenu mondial des 1 % les plus riches et des 50 % les plus pauvres, 1980-2050**



Si, entre 2017 et 2050, tous les pays suivent la trajectoire d'inégalité suivie par les États-Unis entre 1980 et 2016, la part de revenu mondial allant aux 1 % des plus hauts revenus atteindra 28 % en 2050.  
 Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Dans le deuxième scénario, les futures inégalités de revenus sont amplifiées par rapport au premier scénario : l'écart entre la part des 1 % les plus riches et celle des 50 % les plus pauvres s'élargit et, en 2050, les plus riches gagneraient près de 28 % du revenu mondial, tandis que les 50 % les plus pauvres en gagneraient près de 6 %, soit moins qu'en 1980, avant que les pays émergents commencent à rattraper le monde industrialisé. Dans ce scénario, le gain des 1 % les

plus riches (plus huit points de pourcentage sur la période 2016–2050) se fait en grande partie, mais pas totalement, au détriment des 50 % les plus pauvres (moins quatre points).

Le troisième scénario présente un avenir plus équitable. Il montre que les inégalités pourraient être réduites si tous les pays s’alignaient sur la trajectoire de l’Union européenne – voire sur des trajectoires plus égalitaires encore. Dans ce scénario, la part de revenu mondial des 50 % les plus pauvres passe d’environ 10 % à environ 13 % en 2050, alors que celle des 1 % les plus riches baisse de 21 % à 19 %. Le différentiel entre les deux reste tout de même important (environ six points). Cela suggère que, même si suivre le chemin de croissance européen serait une option nettement préférable au prolongement des tendances actuelles ou au scénario américain, il faudrait un chemin encore plus égalitaire pour que les 50 % les plus pauvres rattrapent les 1 % les plus riches. Dans un monde où ces deux groupes gagneraient la même part du revenu mondial, les individus appartenant aux 1 % supérieurs gagneraient en moyenne cinquante fois plus que les individus appartenant aux 50 % du bas. Quel que soit le scénario suivi, les inégalités mondiales resteront considérables.

### **La lutte contre la pauvreté dans le monde est étroitement dépendante de l’évolution des inégalités nationales**

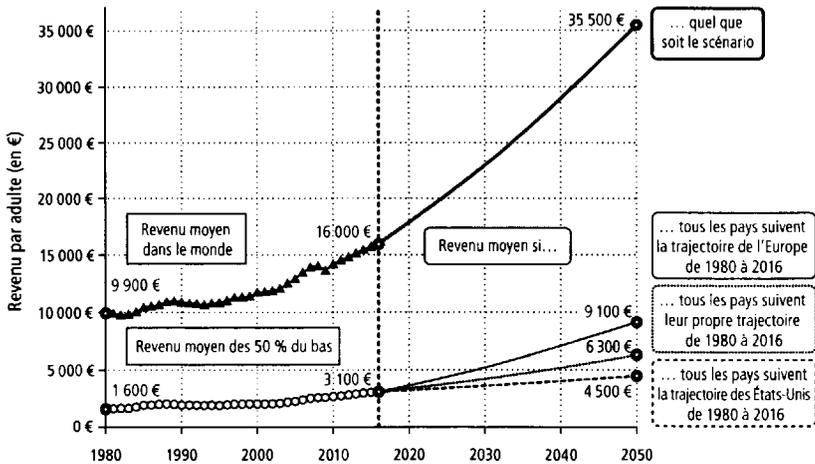
Comment ces différents scénarios se traduisent-ils en termes de revenu réel, en particulier pour les catégories les plus défavorisées ? Étudier la dynamique de la part de revenu captée par les différents groupes et la convergence ou la divergence des trajectoires est instructif, mais en définitive on peut penser que, ce qui compte pour les individus (et en particulier pour ceux qui se trouvent en bas de l’échelle sociale), c’est leur niveau de revenu absolu. Rappelons une fois de plus que

nos projections n'ont pas la prétention de prédire l'avenir, mais plutôt d'informer sur les différents visages que celui-ci pourrait prendre en fonction d'hypothèses simples.

Le graphique 5.1.2 illustre l'évolution du revenu moyen dans le monde et du revenu moyen de la moitié la plus pauvre de la population mondiale dans les trois scénarios définis plus haut. L'évolution du revenu moyen dans le monde ne change pas en fonction du scénario, et ce pour une raison simple : quel que soit le scénario, les différents pays (et donc le monde dans son ensemble) connaissent la même croissance des revenus et la même croissance démographique ; c'est seulement la manière dont cette croissance est répartie à l'intérieur des pays qui varie. Répétons-le, nos hypothèses de travail sont relativement optimistes pour les pays à faibles revenus ; il est donc fort possible que le futur revenu moyen mondial soit en réalité légèrement en deçà de ce que présentent nos graphiques. Le revenu moyen de la moitié la plus pauvre de la planète serait alors encore plus bas.

En 2016, le revenu annuel moyen par adulte de la moitié la plus pauvre de la population mondiale était de 3 100 euros, à comparer aux 16 000 euros de revenu moyen dans le monde (soit un rapport de 5,2 entre le revenu moyen global et le revenu moyen de la moitié la plus pauvre). En 2050, d'après nos projections, le revenu moyen dans le monde sera de 35 500 euros. Dans le scénario de poursuite de la trajectoire actuelle, l'écart entre ce revenu moyen et le revenu des 50 % du bas augmenterait (le rapport serait de 5,6) et la moitié inférieure aurait un revenu de 6 300 euros. Dans le scénario à l'américaine, la moitié inférieure gagnerait 4 500 euros par an et par adulte et le rapport avec le revenu moyen global serait de 7,9. Dans le scénario à l'européenne, le revenu moyen de la moitié de la population la plus pauvre serait de 9 100 euros et le rapport avec le revenu moyen global ne serait plus que de 3,9.

Graphique 5.1.2.  
Projections du revenu moyen mondial, 1980-2050



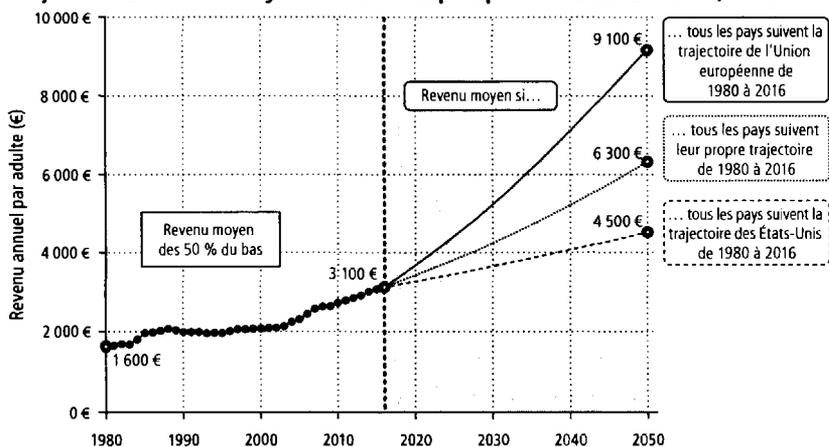
En 2050, le revenu moyen dans le monde atteindra 35 500 euros, à comparer avec 16 000 euros en 2016. Si tous les pays suivent la trajectoire d'inégalité de l'Europe entre 1980 et 2016, le revenu moyen de la moitié la plus pauvre de la population mondiale sera de 9 100 euros en 2050. Les estimations de revenus sont calculées en euros en appliquant la parité de pouvoir d'achat (PPA). Par comparaison, en PPA, 1 € = 1,3 \$ = 4,4 ¥. La PPA tient compte de la différence du coût de la vie d'un pays à l'autre. Les valeurs sont nettes d'inflation.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Quel que soit le scénario envisagé, le différentiel entre le revenu moyen dans le monde et le revenu moyen de la moitié la plus pauvre de la population resterait très élevé. Néanmoins, l'écart entre le revenu des plus pauvres dans le scénario à l'européenne et ce revenu dans le scénario à l'américaine est également important. Dans le scénario européen, ce revenu serait plus du double de ce qu'il serait dans le scénario américain : 9 100 euros au lieu de 4 500 euros. L'évolution des inégalités à l'intérieur des pays a donc des répercussions (et des répercussions considérables) sur la lutte contre la pauvreté. En d'autres termes, mettre en œuvre des stratégies de forte croissance des pays émergents ne suffit pas à sortir de la pauvreté la moitié la plus déshéritée de la population mondiale : réduire les inégalités dans les pays est également essentiel.

Graphique 5.1.3.

Projections du revenu moyen des 50 % les plus pauvres dans le monde, 1980-2050



Si tous les pays suivent la trajectoire d'inégalité de l'Europe entre 1980 et 2016, le revenu moyen de la moitié la plus pauvre de la population mondiale sera de 9 100 euros en 2050. Les estimations de revenus sont calculées en euros en appliquant la parité de pouvoir d'achat (PPA). Par comparaison, en PPA, 1 € = 1,3 \$ = 4,4 ¥. La PPA tient compte de la différence du coût de la vie d'un pays à l'autre. Les valeurs sont nettes d'inflation.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

Ces scénarios conduisent aussi à une autre conclusion fondamentale : la montée des inégalités dans le monde n'est pas une fatalité. La deuxième partie et notre analyse des trajectoires d'inégalité des revenus suivies par les différents pays ont montré, *a minima*, qu'une croissance plus équitable n'était pas synonyme de croissance molle : c'est une évidence lorsqu'on compare les périodes (les États-Unis ont connu leurs plus forts taux de croissance dans les années 1950-1960, alors que les inégalités étaient au plus bas) ou les pays (ces dernières décennies, l'économie chinoise a crû beaucoup plus vite que celle de l'Inde, avec un niveau d'inégalité plus faible, et l'Union européenne a emprunté un chemin plus équitable que les États-Unis, avec des taux de croissance très proches). On peut donc penser qu'à l'avenir il sera également possible d'emprunter des chemins de développement équitables sans pour autant obérer la croissance.

Que peuvent faire les gouvernements pour prévenir l'accroissement des inégalités dans les pays et au niveau mondial ? Les derniers chapitres de ce rapport présentent un éventail de mesures envisageables, qui devraient faire l'objet d'un débat démocratique sur la base de données économiques fiables et transparentes si l'on veut sérieusement traiter les problèmes que soulève la concentration grandissante des revenus et des patrimoines. Nous ne cherchons pas à trancher ces débats politiques et nous n'avons pas la prétention de savoir quel ensemble de mesures sera le plus adapté à tel ou tel pays en fonction de sa situation économique, politique, sociale ou culturelle. Néanmoins, des études récentes attirent l'attention sur des questions économiques fondamentales qui n'ont pas été suffisamment débattues ces dernières décennies. Parmi celles-ci, le rôle que peuvent jouer l'impôt progressif et la transparence financière internationale pour lutter contre la montée des inégalités au sommet de la hiérarchie sociale, de même que la nécessité d'un accès plus égalitaire à l'éducation et à des emplois bien rémunérés pour mettre un terme à la stagnation des bas revenus. À notre sens, la question du rôle du capital public dans les investissements d'avenir devrait aussi occuper une place de choix dans les discussions.

## 5.2 – Lutter contre les inégalités au sommet de la hiérarchie : le rôle de l'impôt progressif

– Si l'accroissement de la part des plus riches dans le monde a été général, les pays ont suivi des trajectoires d'inégalité extrêmement différentes. Les changements politiques et institutionnels qui se sont produits depuis les années 1980 apparaissent comme le meilleur facteur d'explication de ces disparités.

– La progressivité de l'impôt sur le revenu est un instrument éprouvé pour combattre la montée des inégalités de revenus et de patrimoine dans les tranches supérieures. Non seulement elle réduit l'inégalité après impôts, mais aussi avant impôts, car elle dissuade les hauts revenus de s'approprier une part toujours plus importante de la croissance en négociant à outrance des augmentations de rémunération.

– La progressivité de l'impôt a été fortement réduite dans les pays riches entre les années 1970 et le milieu des années

2000 : le taux marginal d'imposition de la tranche supérieure a été ramené de 70 % à 42 % en moyenne. Depuis la crise financière mondiale de 2008, cette tendance à la baisse a été stoppée et la courbe s'est inversée dans certains pays ; néanmoins, les évolutions à venir restent incertaines.

– La progressivité de l'impôt sur le patrimoine et l'héritage est également un outil de redistribution essentiel. Dans certaines nations parmi les plus inégalitaires au monde (Brésil, Afrique du Sud, Inde, Russie, pays du Moyen-Orient), les droits de succession sont quasi inexistantes, alors que les pauvres doivent souvent s'acquitter de taxes très élevées sur les biens de première nécessité qu'ils achètent.

– De manière plus générale, la fiscalité est fortement régressive dans les grands pays émergents. L'observation des tendances récentes en matière d'inégalité (citons le cas du Brésil entre 2000 et 2015) suggère qu'une réforme introduisant davantage de progressivité devrait faire partie des priorités.

Les précédents chapitres de ce rapport ont confirmé que les inégalités de revenus et de patrimoine se sont nettement aggravées au sommet de la pyramide, en raison du fort taux de croissance qu'a connu le très haut de la répartition par rapport au reste de la population. Une des explications fréquemment avancées est le progrès technique : celui-ci aurait favorisé les travailleurs qualifiés en augmentant leur productivité relative (et donc leur salaire relatif) par rapport à celle des travailleurs non qualifiés, ainsi qu'en accroissant la demande de travail qualifié. Il est possible que la mondialisation ait eu des effets du même ordre dans les pays développés – nous l'avons vu au chapitre 2.1. Mais, comme nous l'avons souligné à maintes reprises, cette explication purement technique se heurte à de nombreuses limites, à commencer par le fait que les inégalités de revenus sont un phénomène complexe qui ne tient pas seulement à la

répartition des revenus du travail, mais aussi à l'augmentation des revenus du capital et à la dynamique des patrimoines. Par ailleurs, l'offre de travail qualifié est déterminée par les performances du système éducatif. Quand celles-ci s'améliorent, l'offre de travail qualifié augmente ; dans le même temps, la mondialisation et le progrès technique peuvent augmenter la demande. Selon le processus qui sera le plus rapide dans cette course-poursuite entre formation et progrès technique<sup>1</sup>, les inégalités de revenus du travail diminueront ou augmenteront. En d'autres termes, les politiques publiques en matière éducative peuvent faire une différence considérable.

Autre explication couramment avancée devant l'augmentation des revenus du travail des catégories supérieures : l'« effet superstar »<sup>2</sup>. D'après cette théorie, le progrès technique et la mondialisation permettraient plus facilement à ceux qui sont arrivés au sommet d'engranger une plus grosse part de la croissance. Par exemple, enregistrer une chanson coûte à peu près la même chose aujourd'hui qu'il y a trente ans, mais en cas de succès le morceau obtenu pourra toucher un public beaucoup plus large. Et, la taille des entreprises internationales ayant augmenté, ceux qui arrivent à leur tête brassent des affaires beaucoup plus importantes que par le passé et leur salaire a été revalorisé en conséquence<sup>3</sup>. Du fait de cet « effet superstar », des écarts de compétences minimales (ou parfois des écarts de pouvoir de négociation ou autres attributs) peuvent donner lieu à de très gros différentiels de revenus. À noter que les dirigeants « superstars »

1. Claudia Goldin et Lawrence F. Katz, *The Race between Education and Technology*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2008.

2. Sherwin Rosen, « The Economics of Superstars », *American Economic Review*, vol. 71, n° 5, 1981, p. 845-858.

3. Xavier Gabaix et Augustin Landier, « Why Has CEO Pay Increased So Much ? », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 123, n° 1, 2008, p. 49-100.

d'aujourd'hui ne sont pas nécessairement plus productifs ou plus compétents qu'il y a trente ans ; peut-être ont-ils eu tout simplement la chance de naître quelques décennies après leurs aînés.

Quoi qu'il en soit, l'inconvénient de ces deux théories (celle du niveau de qualification et celle de la superstar) est qu'elles ne permettent pas totalement d'expliquer les divergences entre pays au sommet de la hiérarchie des revenus. S'agissant des très hautes rémunérations dans les multinationales, l'ampleur des écarts saute aux yeux, surtout si l'on compare les États-Unis, l'Europe et le Japon. Les plus grandes entreprises allemandes sont présentes sur tous les marchés mondiaux et ne sont pas moins productives que leurs homologues américaines : pourtant, la rémunération de leurs cadres dirigeants est en moyenne deux fois moins élevée qu'aux États-Unis<sup>1</sup>. Comme nous l'avons vu au chapitre 2.3, la croissance de l'inégalité des revenus d'activité a été relativement limitée en Europe par rapport aux États-Unis, alors que ces deux régions ont connu ces quarante dernières années les mêmes progrès techniques et le même degré de pénétration des nouvelles technologies.

Pour ce qui est du bas et du milieu de la répartition, l'importance de la formation initiale et continue, qui permet aux individus de s'adapter aux nouveaux modes de production, ne doit certes pas être négligée. L'inégalité d'accès à l'éducation a indubitablement joué un rôle dans la stagnation des revenus des 50 % les moins bien rémunérés ces dernières décennies, particulièrement aux États-Unis – nous reviendrons sur ces dynamiques dans le prochain chapitre. Mais la poussée des inégalités au sommet de la hiérarchie des revenus répond à une autre logique et ce sont les changements politiques et institutionnels qui expliquent le mieux la diversité des trajectoires. Des études récentes ont notamment montré que

1. Cf. « Global CEO Pay Index », base de données Bloomberg, 2017.

la diminution de la progressivité de l'impôt a joué un rôle majeur dans la montée en flèche des revenus les plus élevés ces dernières décennies.

### **Le taux marginal d'imposition détermine puissamment les inégalités de revenus avant et après impôts au sommet de la répartition**

La fiscalité progressive contribue à la réduction des inégalités de revenus après impôts par l'application de taux marginaux plus élevés au sommet de la répartition (c'est-à-dire de taux applicables au-dessus d'un certain seuil de revenus). En effet, si un individu gagne deux millions d'euros et que le taux marginal est de 50 % au-dessus de un million d'euros, cet individu ne gardera en net que la moitié du second million. Si le taux marginal est de 80 %, alors il n'en gardera que 200 000 euros. La réduction des inégalités qui en résultera peut être encore amplifiée si les recettes fiscales ainsi engrangées sont employées à des dépenses favorisant une croissance équitable.

Mais les taux marginaux d'imposition ont un autre effet trop souvent négligé, à savoir qu'ils réduisent les inégalités avant impôts. Cela se produit par deux biais. Le plus évident est que, lorsque le taux marginal est élevé, les très gros revenus ont moins d'argent pour épargner et accumuler du patrimoine, donc potentiellement moins de revenus du capital l'année suivante. Le deuxième effet de frein sur les inégalités tient à l'incitation plus ou moins grande que les individus riches ont à rechercher des hausses de revenu. Lorsque le taux marginal est bas, les hauts revenus sont fortement incités à négocier des augmentations, par exemple en mettant beaucoup d'énergie à faire nommer dans cette optique les bonnes personnes au sein des comités de rémunération. Au contraire, un taux marginal élevé décourage ce

type de stratégie<sup>1</sup>. En conséquence, réduire le taux marginal d'imposition est susceptible de provoquer une augmentation des inégalités après impôts, mais aussi avant impôts.

Néanmoins, il se peut aussi qu'un taux marginal élevé décourage le travail et la création d'entreprises par les individus les plus talentueux. Dans un tel scénario, une hausse du taux marginal conduirait à un recul de l'activité économique des plus aisés et donc à un ralentissement de la croissance. Une telle hausse pourrait donc n'être pas souhaitable. Il devrait en principe y avoir place pour qu'un débat opposant ces arguments contradictoires et légitimes s'instaure sur la base de données solides et d'analyses dépassionnées.

Thomas Piketty, Emmanuel Saez et Stefanie Stantcheva ont développé en 2014 un modèle théorique et un cadre empirique qui prennent en compte ces différents effets<sup>2</sup>. En exploitant une base de données sur les rémunérations et les résultats des dirigeants d'entreprise dans les pays développés, ils sont arrivés à la conclusion que les variations du pouvoir de négociation sont un facteur explicatif important, surtout si l'on veut comprendre les fortes augmentations dont ont bénéficié les PDG américains par rapport à leurs collègues japonais ou européens (pour un secteur, une taille d'entreprise et un niveau de performance donnés). En calibrant ce modèle théorique, ils ont montré que le taux marginal supérieur pouvait aller jusqu'à 80 % et améliorer la situation de tous sauf de l'extrême pointe de la répartition.

Les données à notre disposition sont encore imparfaites et nous ne prétendons certes pas qu'un attelage de données économétriques et d'équations mathématiques puisse rempla-

1. Cf. Thomas Piketty, Emmanuel Saez et Stefanie Stantcheva, « Optimal Taxation of Top Labor Incomes... », art. cité.

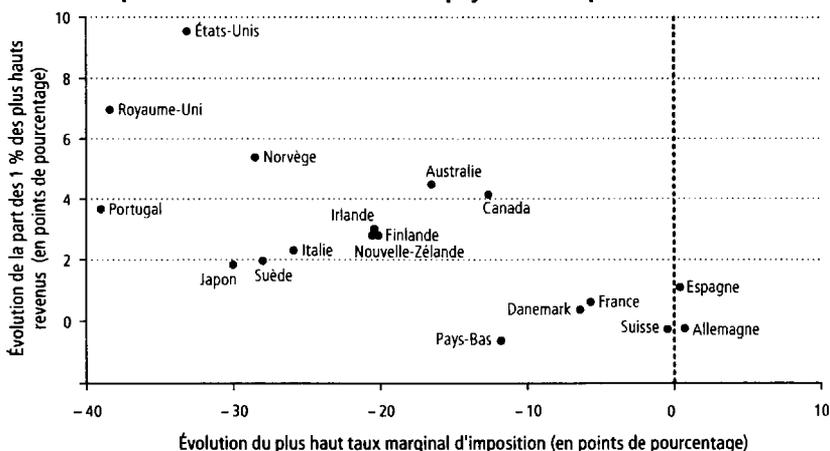
2. *Ibid.*

cer le débat public et le processus politique sur ces questions complexes, mais il nous semble à tout le moins que les indices sont suffisants pour justifier la réouverture des discussions sur l'instauration d'une fiscalité fortement progressive sur les très hauts revenus.

Il est également important de se rappeler que les taux marginaux atteignirent plus de 90 % aux États-Unis et au Royaume-Uni entre les années 1940 et 1970. Ces taux élevés ne semblent pas avoir entravé la croissance. En fait, au cours des cinquante dernières années, tous les pays riches ont connu plus ou moins le même rythme de croissance en dépit de la très grande diversité des politiques fiscales.

Le graphique 5.2.1 montre la relation entre l'évolution du taux d'imposition de la tranche supérieure et celle de la part de revenu avant impôts du centile supérieur dans les pays de l'OCDE entre le début des années 1970 et la fin des années 2000. La corrélation est remarquable : en moyenne, une baisse de deux points de pourcentage du taux marginal est associée à une hausse de un point des revenus avant impôts des 1 % les mieux rémunérés. Des pays comme l'Allemagne, l'Espagne, le Danemark ou la Suisse, qui n'ont pas connu de réduction significative du taux marginal, n'ont pas vu la part des hauts revenus augmenter. À l'inverse, les États-Unis, le Royaume-Uni ou le Canada ont baissé de manière substantielle leur taux marginal et vu la part du centile supérieur augmenter dans des proportions importantes. Ce graphique suggère fortement que le taux marginal joue un rôle essentiel dans la modération des revenus avant impôts. En outre, aucune répercussion notable n'a été observée sur la croissance, ce qui donne encore une fois à penser que les écarts de pouvoir de négociation pèsent plus lourd que les effets d'incitation.

**Graphique 5.2.1.**  
**Évolution du plus haut taux marginal d'imposition**  
**et de la part des hauts revenus dans les pays riches depuis les années 1970**



Aux États-Unis, le plus haut taux marginal de l'impôt a baissé de 33 points de pourcentage entre le début des années 1970 et le début des années 2010. Dans le même temps, la part des 1 % des plus hauts revenus a augmenté de 9,5 points de pourcentage.

Source : Piketty, Saez et Stantcheva (2014). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

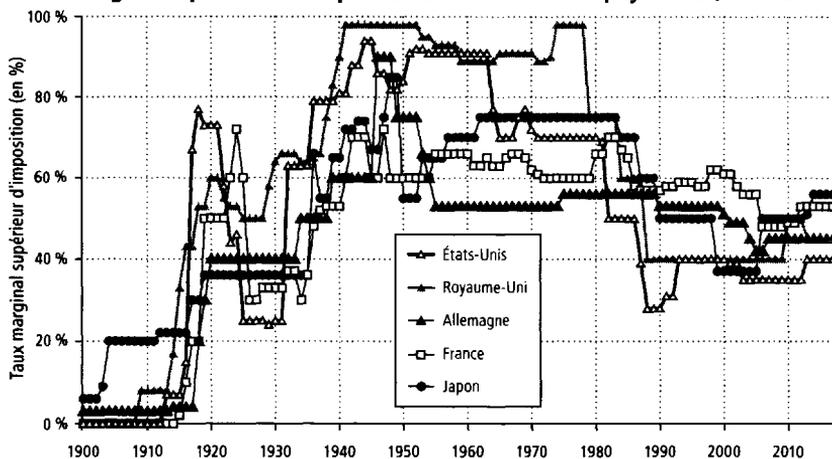
## L'heure de l'impôt progressif a-t-elle sonné ?

Le graphique 5.2.2 représente en détail l'évolution du taux marginal d'imposition des revenus aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne, en France et au Japon depuis 1900. Dans ces cinq pays, il n'y avait au début du <sup>xx</sup>e siècle aucun impôt sur le revenu des ménages, ou alors fort modeste. Un impôt sur le revenu fut ensuite instauré, en partie pour financer la Première Guerre mondiale, puis les taux marginaux furent haussés à des niveaux très élevés dans les années 1950-1970 (jusqu'à 94 % aux États-Unis et 98 % au Royaume-Uni pour les tranches supérieures). Depuis les années 1970, ils ont au contraire été considérablement abaissés (passant de 70 % en moyenne dans les pays observés à 42 % au milieu des années 2000).

Comment expliquer ces mouvements ? Jusqu'aux années 1970, les responsables politiques et l'opinion publique considéraient (à tort ou à raison) que, tout en haut de l'échelle des revenus, les augmentations de rémunération étaient essentiellement l'effet de la cupidité ou d'activités socialement nuisibles plutôt que d'un effort productif laborieux – voilà comment on a pu instaurer des taux de plus de 80 % aux États-Unis et au Royaume-Uni. Depuis lors, la révolution conduite par Ronald Reagan et Margaret Thatcher a réussi à rendre de tels taux marginaux inconcevables, en tout cas pour un temps. Mais, après des décennies de concentration des revenus grandissante accompagnée d'une croissance médiocre depuis les années 1970, et du fait de la crise déclenchée en 2008 par les excès de la finance, il se pourrait qu'un réexamen des politiques menées par Reagan et Thatcher soit en cours – du moins dans certains pays.

Ces dix dernières années, les taux marginaux d'imposition ont augmenté aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne, en France et au Japon. Le Royaume-Uni, par exemple, a rehaussé le taux d'imposition de la tranche supérieure de 40 % à 50 % en 2010, en partie pour mettre un frein aux rémunérations excessives. Aux États-Unis, le mouvement Occupy Wall Street et son célèbre slogan « Nous sommes les 99 % » sont aussi une expression de l'idée que les 1 % des plus gros revenus ont tiré la couverture à eux aux dépens des 99 % autres. Reste à savoir si nous sommes au début d'un nouveau cycle en matière de politique fiscale, qui viendrait contrebalancer la forte chute des taux depuis les années 1970. Au Royaume-Uni, la hausse du taux marginal en 2010 a été suivie dès 2013 d'une petite baisse qui a fixé ce taux à 45 %. Au moment où nous écrivons ces lignes, le Congrès et le nouveau gouvernement républicain des États-Unis préparent une grande réforme fiscale. Quant au gouvernement français, il prévoit également d'abaisser la fiscalité sur la fortune et les hauts revenus.

Graphique 5.2.2.  
Taux marginal supérieur de l'impôt sur le revenu dans les pays riches, 1900-2017



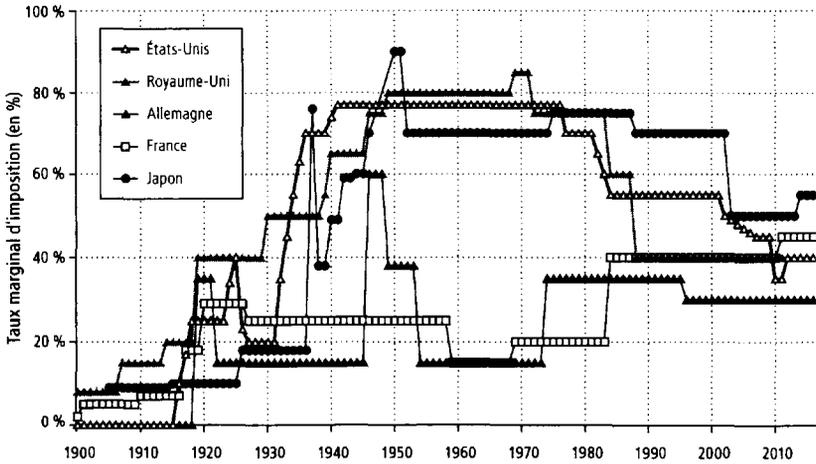
Entre 1963 et 2017, le plus haut taux marginal de l'impôt sur le revenu (applicable aux très hauts revenus) aux États-Unis est tombé de 91 % à 40 %.

Source : Piketty (2014) et mises à jour. Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Comme le montre le graphique 5.2.3, le taux marginal de l'impôt sur les successions a aussi été récemment relevé en France, au Japon et aux États-Unis. Dans ces deux derniers pays, cette hausse a mis un coup d'arrêt à une baisse régulière entamée dans les années 1980. En France et en Allemagne, les droits de succession sont historiquement plus bas qu'aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Japon. Les deux guerres mondiales et les divers chocs économiques et politiques du  $xx^e$  siècle que nous avons examinés dans de précédents chapitres<sup>1</sup> ont durablement amoindri la concentration des patrimoines par d'autres voies que la fiscalité. Comme dans le cas de l'impôt sur le revenu, il est impossible de savoir si les hausses de taux récentes marquent un retour à une plus grande progressivité. Aux États-Unis, le projet de réforme fiscale prévoit d'abolir les droits de succession.

1. Cf. également Thomas Piketty, *Le Capital au  $xx^e$  siècle*, *op. cit.*

Graphique 5.2.3.  
Taux marginal supérieur de l'impôt  
sur les successions dans les pays riches, 1900-2017



Entre 1980 et 2017, le taux marginal supérieur de l'impôt sur les successions (s'appliquant aux plus grosses successions) au Royaume-Uni est tombé de 75 % à 40 %.

Source : Piketty (2014) et mises à jour. Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

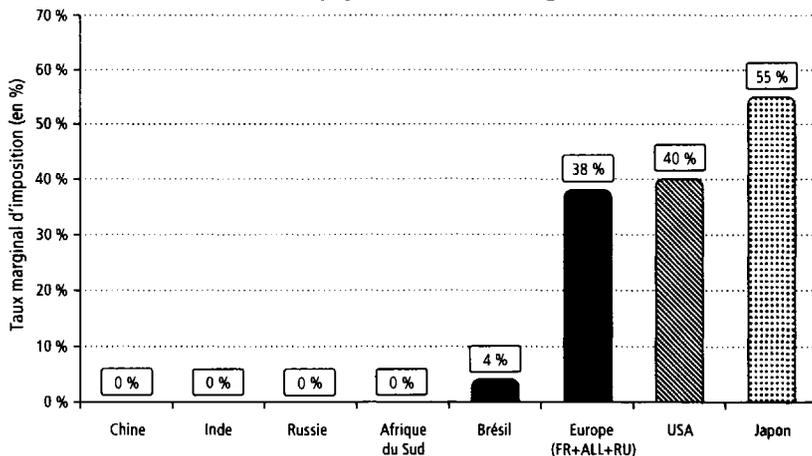
## Dans les pays émergents, l'héritage est exempté d'impôts alors que les pauvres sont soumis à de lourdes taxes sur la consommation

Si la dernière décennie a vu une augmentation de la progressivité de l'impôt dans les pays riches, il est à noter que les grands pays émergents n'ont toujours aucun impôt sur les successions, malgré les extrêmes inégalités qui y règnent. L'héritage est taxé à un niveau particulièrement bas au Brésil (la moyenne nationale tourne autour de 4 % et le plafond fédéral est de 8 %). En Inde, en Chine et en Russie, contrairement à ce qui se passe dans les pays riches, il n'y a pas d'impôt sur les successions (*voir graphique 5.2.4*). En Inde, il existait dans les années 1970 et jusqu'au début des années 1980 un taux de 85 %, mais il a été ramené à 0 % en 1984. On peut

avancer avec quelque vraisemblance que l'administration fiscale indienne (et même la société indienne dans son ensemble) n'était de toute façon pas prête à connaître un taux d'imposition de l'héritage aussi élevé. Mais les études internationales (en particulier dans les pays développés) suggèrent qu'une fiscalité relativement progressive sur les revenus et l'héritage peut être une composante importante dans une stratégie de développement efficace.

En ce qui concerne les pays émergents, il faut aussi remarquer que les taxes sur les biens de consommation peuvent être particulièrement lourdes, alors que l'impôt sur les successions est inexistant. Au Brésil, par exemple, la taxe sur l'électricité avoisine les 30 % et des taux élevés s'appliquent aussi sur d'autres produits de première nécessité qu'achètent les pauvres. Un régime fiscal régressif contribue ainsi à maintenir et à renforcer les extrêmes inégalités de revenus et de patrimoine. Sur une note plus optimiste, l'absence de droits de succession dans les pays émergents montre qu'il existe une marge de manœuvre importante pour introduire une fiscalité progressive. Le chapitre 2.11 a montré que, dans un pays comme le Brésil, les revenus des plus pauvres ont augmenté ces dernières décennies, mais que ce progrès s'est fait pour partie au détriment de la classe moyenne, dont la part de revenu national a régressé. Une telle évolution est à prévoir dès lors que les plus fortunés ne contribuent pas à hauteur de leurs moyens au financement de l'État social. En effet, au Brésil comme dans d'autres pays émergents, les nouvelles recettes collectées grâce à l'instauration d'un impôt progressif sur l'héritage pourraient servir à financer des programmes d'éducation et de santé, et soulager la pression sur la classe moyenne.

Graphique 5.2.4.  
Taux marginal supérieur de l'impôt sur les successions dans les pays riches et les émergents, 1900-2017



En 2017, le taux marginal supérieur de l'impôt sur les successions (s'appliquant aux plus grosses successions) était de 55 % au Japon, à comparer avec 4 % au Brésil. L'Europe est représentée par la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Source : Piketty (2014) et mises à jour. Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

### 5.3 – Politique fiscale et mondialisation : vers un cadastre financier mondial ?

– Bien que la fiscalité soit un instrument essentiel dans la lutte contre les inégalités, elle se heurte à des obstacles, parmi lesquels l'évasion fiscale. Les capitaux placés dans les paradis fiscaux représentent l'équivalent de plus de 10 % du PIB de la planète et ils sont en forte augmentation depuis les années 1970.

– Le développement des paradis fiscaux complique la mesure et l'imposition du patrimoine et des revenus du capital dans l'environnement mondialisé qui est le nôtre. Réduire l'opacité financière est indispensable pour améliorer la connaissance du capital et de sa répartition, favoriser un débat public mieux informé sur la redistribution et lutter contre l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

– Un des principaux défis concerne l'enregistrement de la propriété des titres financiers. Il existe depuis des siècles des cadastres fonciers et immobiliers, mais ceux-ci ne tiennent pas compte d'une fraction importante du patrimoine aujourd'hui

détenu par les ménages. La fortune prend en effet de plus en plus la forme de valeurs mobilières. La création d'un cadastre mondial des titres financiers, sur lequel figurerait le nom des détenteurs des actions, obligations et autres actifs financiers, porterait un coup sévère à l'opacité du système.

– Bien que peu connus, les établissements financiers qu'on nomme « dépositaires centraux de titres » rassemblent déjà des informations sur les propriétaires d'actifs financiers. Ces données pourraient être mobilisées afin de constituer un registre mondial. Néanmoins, dans la plupart des pays de l'OCDE, les dépositaires centraux sont des acteurs privés qui ne transmettront les informations qu'ils détiennent aux pouvoirs publics que si la réglementation les y oblige.

– L'autre difficulté tient au fait que la plupart des dépositaires centraux n'enregistrent pas directement le nom des détenteurs ultimes des titres financiers, mais uniquement celui des intermédiaires.

– Néanmoins, les dépositaires eux-mêmes ont trouvé des solutions techniques qui leur permettraient d'identifier les propriétaires réels. En outre, des systèmes plus transparents existent déjà dans des pays comme la Norvège ou la Chine, ce qui laisse à penser qu'une plus grande transparence des investissements serait techniquement et économiquement possible au niveau des dépositaires centraux et à l'échelle mondiale.

Les sociétés multinationales et les individus les plus fortunés ont de plus en plus recours aux paradis fiscaux à des fins d'optimisation ou d'évasion fiscale. 63 % des bénéfices réalisés à l'étranger par des multinationales américaines sont enregistrés dans une poignée de centres financiers offshore (les Bermudes, l'Irlande, les Pays-Bas, la Suisse, Singapour et le Luxembourg), où ils ne sont soumis qu'à une très faible imposition, de l'ordre de 0 à 5 %. La proportion de

ces bénéfiques délocalisés a été multipliée par dix depuis les années 1980.

Par ailleurs, les individus fortunés stockent dans les paradis fiscaux des avoirs représentant 10 % du PIB mondial. D'après l'étude réalisée en 2017 par Annette Alstadsæter, Niels Johannesen et Gabriel Zucman, la proportion s'élèverait à près de 40 % du PIB dans des pays comme la Grèce ou l'Argentine, et à plus de 50 % en Russie<sup>1</sup>. À l'échelle mondiale, l'évasion fiscale priverait chaque année les États de quelque 350 milliards d'euros de recettes<sup>2</sup>.

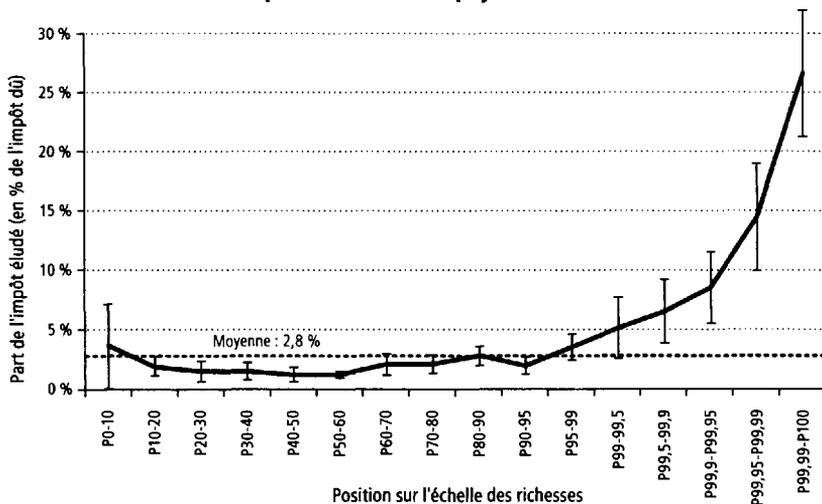
L'évasion fiscale mine aussi gravement la progressivité de l'impôt. Le graphique 5.3.1, portant sur le cas de la Scandinavie, représente le pourcentage d'impôts dont les contribuables s'exonèrent d'un bout à l'autre de l'échelle des fortunes. Ce chiffrage a été établi dans l'étude de 2017 déjà citée, en croisant des données issues de fuites massives et récentes (les *Panama Papers* et les *Swiss Leaks*, qui concernent la banque HSBC Switzerland) avec des données issues de contrôles fiscaux aléatoires et de fichiers administratifs sur les revenus et les patrimoines. Alors que l'essentiel de la population des pays développés n'échappe guère à l'impôt (parce que la majeure partie de ses revenus proviennent de salaires et de pensions, qui sont automatiquement notifiés au fisc), les données rendues publiques par ces fuites révèlent que l'évasion fiscale est un sport pratiqué à grande échelle au sommet de la hiérarchie sociale. En Scandinavie, les 0,01 % des plus grosses fortunes (catégorie qui comprend les foyers possédant plus de 45 millions de dollars de patrimoine net, ou 41 millions d'euros aux taux de change) se soustraient à 25-30 % de l'impôt qu'ils devraient acquitter, alors que le taux de fraude moyen tourne autour de 3 %. Dans la mesure

1. « Who Owns the Wealth in Tax Havens ?... », document de travail cité.

2. Gabriel Zucman, *La Richesse cachée des nations*, op. cit.

où les pays scandinaves figurent parmi les pays de la planète où le niveau de confiance dans la société est le plus haut, le niveau de corruption le plus bas et le respect des lois le plus ancré, il est fort possible que l'évasion fiscale des grandes fortunes soit encore plus élevée ailleurs.

Graphique 5.3.1.  
Part de l'impôt éludé dans les pays scandinaves, 2006



En 2006, les 0,01 % des individus les plus riches dans les pays scandinaves n'ont pas acquitté 27 % de l'impôt qu'ils devaient.

Source : Alstadsæter, Johannesen et Zucman (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Diverses initiatives politiques récentes ont tenté de s'attaquer à l'évasion fiscale. Avant 2008, les paradis fiscaux refusaient de communiquer la moindre information aux fiscs étrangers. En 2010, le Congrès des États-Unis a voté la loi dite *Fatca* (*Foreign Account Tax Compliance Act*), qui oblige chaque année les banques étrangères à informer automatiquement l'administration fiscale américaine des comptes détenus par des Américains, faute de quoi elles s'exposent à des mesures de rétorsion économiques. Les pays de l'OCDE ont obtenu des engagements similaires de la plupart des paradis fiscaux. Il est apparemment possible de contraindre ces derniers à

coopérer, pour peu qu'on les menace de pénalités suffisamment lourdes.

Toutefois, la mise en œuvre de ces mesures se heurte à des obstacles conséquents. D'une part, les paradis fiscaux et les établissements offshore ne sont pas suffisamment incités à fournir des informations exactes, car les sanctions en cas de déclarations incomplètes ou erronées ne sont pas assez dissuasives. D'autre part, une fraction substantielle et grandissante des avoirs offshore est détenue par le biais d'un écheveau de sociétés-écrans, trusts et fondations, qui déconnectent les actifs de leurs propriétaires réels. De la sorte, il est facile pour une banque offshore de prétendre n'avoir aucun client européen, américain ou asiatique, alors qu'en réalité il y en a parmi les titulaires des actifs détenus par l'intermédiaire de sociétés-écrans.

Comme l'a défendu Gabriel Zucman, la création d'un cadastre mondial des titres financiers serait un outil puissant pour mettre un terme à cette opacité<sup>1</sup>. Un tel registre permettrait aux administrations fiscales et aux agences de régulation de vérifier que les contribuables déclarent correctement leurs actifs et leurs revenus du capital, indépendamment des informations que les établissements financiers offshore seraient ou non disposés à fournir. Il permettrait aussi aux États de colmater certaines brèches dans la taxation des entreprises, en mettant en place une juste répartition mondiale des recettes fiscales provenant de sociétés aux opérations internationales de plus en plus complexes. Enfin, un tel registre serait une source d'information dans l'optique de l'instauration d'un impôt sur le capital au niveau mondial. Son existence ne signifierait pas pour autant que les noms des détenteurs d'actifs seraient mis sur la place publique : ces informations pourraient rester confidentielles, tout comme le sont aujourd'hui les données relatives à l'impôt sur le revenu.

1. « Taxing across Borders... », art. cité.

La création de ce cadastre financier mondial pourrait s'appuyer sur les informations déjà collectées par les organismes financiers (privés, pour la plupart) qu'on appelle dépositaires centraux de titres. Les dépositaires centraux sont les lieux d'inscription en compte des actions et obligations émises par les sociétés et les États. Les comptes qu'ils tiennent peuvent être soit des comptes séparés (un compte par investisseur final, ce qui est le modèle le plus transparent, puisqu'il relie un actif à un individu) ou des comptes collectifs dits omnibus ; ce deuxième modèle est plus opaque puisque les actifs possédés par différents investisseurs sont rassemblés sous un même compte au nom d'un intermédiaire financier, si bien qu'il est difficile d'identifier les investisseurs finaux (*voir encadré 5.3.1*).

Une des principales difficultés que pose l'utilisation des dépositaires centraux comme maillons d'un futur registre financier mondial, c'est que le recours à des comptes omnibus constitue précisément l'usage dominant dans la plupart des grands marchés occidentaux (c'est sur ce modèle que fonctionnent la Depository Trust Company aux États-Unis ou Clearstream en Europe). Néanmoins, il existe déjà des solutions techniques, facilitées par les progrès de l'informatique, qui permettent aux grands dépositaires centraux occidentaux d'identifier les détenteurs ultimes des avoirs. Certains pays, comme la Norvège, ou de grands marchés émergents, comme ceux de la Chine ou de l'Afrique du Sud, opèrent des systèmes qui permettent ces identifications. Bref, aucun obstacle technique insurmontable ne s'oppose à l'édification d'un cadastre mondial des titres financiers (*voir encadré 5.3.1*).

### **Encadré 5.3.1. Vers un cadastre financier mondial ?**

Cet encadré s'appuie sur l'article de Delphine Nougayrède, « Towards a Global Financial Register ? Account Segregation in Central Securities Depositories and the Challenge of Transparent Securities Ownership in Advanced Economies », étude présentée lors d'une conférence « Blue Sky » à la Columbia Law School, avril 2017.

#### **Les dépositaires centraux comme maillons d'un futur cadastre financier mondial**

Dans le système financier moderne, les actions et obligations émises par les sociétés ne sont plus représentées par des certificats en papier, mais par des inscriptions en compte électroniques. Les chaînes de détention de titres sont de plus en plus complexes et ne mettent plus en relation directe émetteurs et investisseurs, mais font intervenir de nombreux intermédiaires, souvent situés dans des pays différents. Aux premiers maillons de la chaîne, juste après les émetteurs se trouvent les dépositaires centraux, organismes dont le rôle consiste à enregistrer électroniquement l'existence des titres financiers et parfois à opérer un système de règlement des transactions sur ces mêmes titres. Les clients des dépositaires centraux sont les établissements financiers du pays de l'émetteur, les établissements financiers étrangers et les autres dépositaires centraux. Après les dépositaires centraux, on trouve d'autres chaînons d'intermédiation financière et, tout en bout de chaîne, un intermédiaire final, souvent une banque, qui gère la relation avec les investisseurs.

En raison de la multiplication des intermédiaires, les émetteurs de titres financiers sont déconnectés des investisseurs finaux : les sociétés qui font un appel public à l'épargne en émettant des titres ne connaissent plus l'identité de tous leurs actionnaires ou obligataires. En tant qu'élément de la chaîne d'intermédiation, les dépositaires centraux tout à la fois facilitent et opacifient cette relation. Le système ne fut pas délibérément

conçu à des fins d'anonymat, mais il a évolué dans ce sens au fil des années en raison de la complexité, y compris juridique, des opérations internationales sur valeurs mobilières. L'opacité croissante du système a également été nourrie par le simple fait que ces sujets par trop techniques n'ont jamais véritablement donné lieu à un débat public.

**Le recours aux comptes non transparents est l'usage dominant dans la plupart des dépositaires centraux occidentaux**

Dans les grandes lignes, il existe deux types de comptes chez les dépositaires centraux. Les comptes dits séparés permettent la détention de titres dans des comptes individuels ouverts au nom de l'investisseur final. Un tel modèle est transparent, contrairement à celui des comptes collectifs dits omnibus, dans lesquels les titres appartenant à plusieurs investisseurs sont regroupés et conservés au nom d'un seul titulaire, généralement un intermédiaire financier, ce qui ne permet donc plus de connaître à ce niveau l'identité des investisseurs finaux.

L'un des principaux obstacles à la constitution d'un registre mondial des valeurs mobilières est que le recours aux comptes non transparents, de type omnibus, constitue l'usage dominant au sein de la plupart des marchés occidentaux. Par exemple, c'est principalement ce type de comptes qu'utilise le dépositaire central américain, la Depository Trust Company. Dans sa comptabilité, cette dernière identifie les sociétés de courtage et autres intermédiaires financiers, et non les propriétaires finaux des actions et obligations américaines. Les comptes omnibus sont majoritaires aussi dans la plupart des pays européens, en particulier chez les dépositaires centraux des groupes Euroclear et Clearstream. De ce fait, il serait difficile de bâtir un cadastre mondial des titres financiers en s'appuyant sur les dépositaires centraux tels qu'ils fonctionnent actuellement au sein des marchés occidentaux.

### **Instaurer plus de transparence est cependant possible**

On pourrait toutefois envisager que davantage de transparence soit introduite au sein de ces dépositaires centraux. Le système actuel est porteur d'un certain nombre de risques pour le secteur financier lui-même, qui en a parfaitement conscience. En 2014, le dépositaire central luxembourgeois Clearstream Banking consentit à verser 152 millions de dollars (ou 138 millions d'euros aux taux de change) au Trésor américain : il était en effet avéré par ce dernier que Clearstream Banking avait détenu, au travers d'un compte omnibus, des titres américains valant 2,8 milliards de dollars (ou 2,5 milliards d'euros) au bénéfice de la Banque centrale d'Iran, laquelle était alors sous le coup de sanctions américaines. Après cet épisode, divers acteurs des marchés financiers se sont alors interrogés sur les méthodes qui pourraient être envisagées pour améliorer le degré de transparence sur l'identité des investisseurs finaux. Parmi celles-ci : mettre fin à l'usage de comptes omnibus, établir des normes plus contraignantes pour les messageries électroniques accompagnant les transactions sur titres (comme dans le secteur des paiements bancaires) ou mettre en place des systèmes de traçabilité automatique *a posteriori* qui permettraient à l'identité des bénéficiaires ultimes de circuler d'un bout à l'autre de la chaîne. Des technologies nouvelles, comme les registres électroniques décentralisés (de type *blockchain*, ou chaîne de blocs), pourraient également être mises au service d'une transparence accrue.

Certains marchés financiers possèdent déjà des infrastructures transparentes. En Norvège, le dépositaire central tient la liste de tous les actionnaires individuels détenant des actions dans les sociétés du pays, agit juridiquement pour ces sociétés comme teneur de leur registre des titres et communique directement les informations pertinentes à l'administration fiscale. En Chine, la China Securities Depository and Clearing Corporation Limited (« Chinaclear ») gère un système entièrement transparent pour les actions émises par des sociétés chinoises et détenues par

des investisseurs locaux. Fin 2015, la valeur totale des titres détenus en conservation par cet organisme s'élevait à environ 8 000 milliards de dollars (ou 7 300 milliards d'euros), soit un ordre de grandeur plus ou moins comparable à celui des titres conservés par les dépositaires centraux nationaux français, allemand ou britannique. Chinaclear maintenait par ailleurs des comptes titres au nom de quatre-vingt-dix-neuf millions d'investisseurs finaux. Les comptes titres séparés existent déjà, en tant que fonctionnalité particulière, chez certains grands dépositaires centraux occidentaux (comme la Depository Trust Company ou le groupe Euroclear) ; il pourrait être envisagé d'en élargir l'usage. Nombreux, enfin, sont ceux qui pensent que la séparation des comptes titres favoriserait une meilleure gouvernance des sociétés en permettant aux petits investisseurs de mieux se faire entendre. Autant d'éléments qui suggèrent que le fonctionnement des grands dépositaires centraux occidentaux pourrait être aménagé afin d'offrir plus de transparence systémique sur l'identité des investisseurs finaux.

## 5.4 – Lutter contre les inégalités au bas de la hiérarchie : améliorer l'égalité d'accès à l'éducation et à des emplois bien rémunérés

– Renforcer l'égalité d'accès à l'éducation et à des emplois bien rémunérés est fondamental si l'on veut contrer la stagnation ou la croissance anémique des revenus de la moitié la plus pauvre de la population. Les études récentes montrent qu'il existe parfois un écart abyssal entre les croyances véhiculées par les discours officiels sur l'égalité des chances et la réalité de l'inégalité d'accès à l'éducation.

– Aux États-Unis, par exemple, sur cent enfants dont les parents appartiennent aux 10 % des plus bas revenus, seuls trente iront à l'université. Cette proportion atteint 90 % lorsque les parents appartiennent aux 10 % des plus hauts revenus.

– Point positif, cependant, les études montrent que les universités d'excellence américaines pourraient ouvrir plus

largement leurs portes aux étudiants issus de milieux défavorisés sans pour autant compromettre leurs résultats.

– Que ce soit dans les pays riches ou dans les pays émergents, il serait peut-être nécessaire, parallèlement à une réforme des systèmes de financement et d'admission, de fixer des objectifs transparents et contrôlables pour favoriser l'égalité d'accès à l'éducation.

Il est bien connu désormais que les inégalités se sont creusées ces dernières décennies au sommet de l'échelle des revenus et des patrimoines. Mais ce rapport met aussi en lumière la stagnation ou la faible croissance des revenus des 90 % du bas de la distribution, et particulièrement des 50 % du bas. Comme l'a montré le chapitre 2.4, la tendance a été particulièrement prononcée aux États-Unis. Mais, dans une moindre mesure, l'Europe et les pays émergents en forte croissance ont également vu les revenus des catégories inférieures rester à la traîne par rapport à ceux du reste de la population. Pour contrer ces dynamiques, l'existence d'une fiscalité progressive sur les revenus et la fortune ne suffit pas ; encore faut-il favoriser une meilleure égalité d'accès à la formation et à des emplois bien rémunérés. Ce chapitre se penche sur les dernières avancées de la recherche sur les liens entre inégalités éducatives et inégalités de revenus.

### **Les études les plus récentes permettent de mieux cerner les déterminants de l'inégalité éducative et leurs interactions avec les inégalités de revenus**

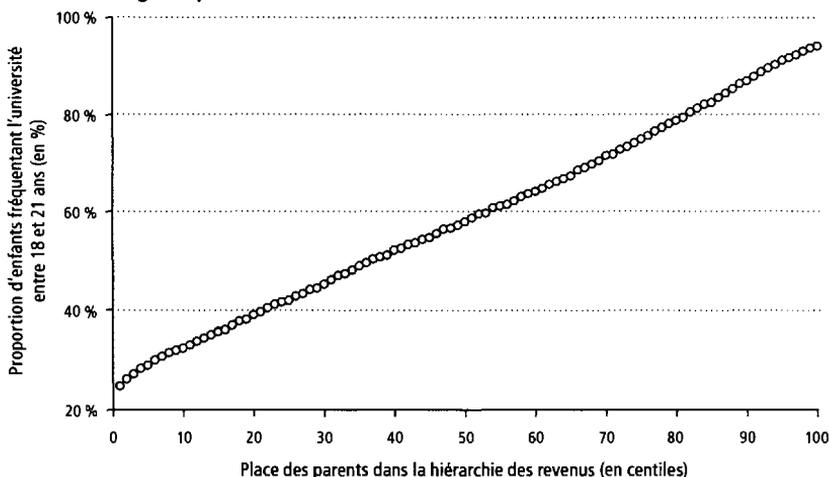
Dans quelle mesure les inégalités de revenus et de salaire sont-elles l'aboutissement d'un processus équitable et mérito-cratique ? Comment les ressources d'une famille affectent-elles les chances de réussite de ses enfants ? Dans la plupart des

pays du monde, les données publiquement accessibles sur ces questions restent maigres, mais des études récentes ont permis de faire progresser nos connaissances. Aux États-Unis, en particulier, Raj Chetty, Nathaniel Hendren, Patrick Kline, Emmanuel Saez et Nicholas Turner ont travaillé sur des données administratives relatives à plus de cinquante millions d'enfants et à leurs parents, et ils ont pu en tirer des conclusions remarquables sur la mobilité intergénérationnelle<sup>1</sup>.

Globalement, la notion de mobilité intergénérationnelle décrit la relation qui existe entre la trajectoire économique des parents et la situation économique de leurs enfants. Les estimations montrent que ce taux de mobilité est faible aux États-Unis en comparaison à ce qu'il en est dans d'autres pays : moins de huit enfants sur cent nés dans les 20 % des familles les plus pauvres entrent dans le groupe des 20 % des plus hauts revenus à l'âge adulte, contre douze au Danemark et plus de treize au Canada. Pour illustrer l'ampleur de l'inégalité éducative aux États-Unis, on peut aussi se pencher sur le pourcentage d'enfants fréquentant l'université par catégorie de revenus des parents. Sur cent enfants dont les parents appartiennent aux 10 % des revenus les plus faibles, seuls trente feront des études supérieures. La proportion atteint 90 % lorsque les parents appartiennent aux 10 % touchant les plus hauts revenus.

1. Raj Chetty, Nathaniel Hendren, Patrick Kline et Emmanuel Saez, « Where is the Land of Opportunity ? The Geography of Intergenerational Mobility in the United States », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 129, n° 4, 2014, p. 1553-1623 ; *id.* et Nicholas Turner, « Is the United States Still a Land of Opportunity ? Recent Trends in Intergenerational Mobility », *American Economic Review*, vol. 104, n° 5, 2014, p. 141-147.

**Graphique 5.4.1.**  
**Proportion d'enfants nés en 1980-1982 fréquentant l'université en fonction du rang des parents dans la hiérarchie des revenus aux États-Unis**



30 % des enfants dont les parents appartiennent aux 10 % des plus bas revenus fréquentent l'université entre 18 et 21 ans. C'est le cas de près de 90 % des enfants dont les parents appartiennent aux 10 % des plus hauts revenus.  
 Source : Chetty, Hendren, Kline et Saez (2014). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

Les résultats illustrés par le graphique 5.4.1 montrent qu'il peut y avoir un gouffre entre les discours officiels sur l'égalité des chances, la méritocratie, etc., et la réalité de l'inégalité d'accès à l'éducation. Cela suggère aussi que, parallèlement à une réforme des modes de financement et d'admission, il pourrait être nécessaire de fixer des objectifs transparents et contrôlables afin de démocratiser l'accès à l'éducation.

### **Aux États-Unis, la mobilité intergénérationnelle est aussi un enjeu local**

Dans le cas des États-Unis, de fortes inégalités géographiques pèsent aussi sur l'inégalité en matière d'éducation. Dans les zones où la mobilité est la plus forte, un enfant né dans une famille appartenant aux 20 % inférieurs de la distribution

des revenus a entre 10 et 12 % de chances de faire partie des 20 % supérieurs à l'âge adulte (c'est-à-dire pratiquement autant que dans des pays à forte mobilité comme le Canada ou le Danemark). Parmi les régions où la mobilité est élevée, on peut citer la baie de San Francisco, en Californie, ou la ville de Salt Lake City, dans l'Utah. Au contraire, dans les zones où la mobilité intergénérationnelle est faible, le même enfant n'a que 4 à 5 % de chances d'intégrer les 20 % des hauts revenus à l'âge adulte. Aucune économie avancée pour laquelle nous disposons de ce type de données ne présente une mobilité intergénérationnelle aussi médiocre. Ces taux très bas se retrouvent dans certaines villes du Sud (comme Atlanta) ou de l'ancien Nord industriel (comme Indianapolis ou Cincinnati).

Quels facteurs sont le mieux à même d'expliquer ces disparités géographiques ? Des études approfondies montrent que l'origine ethnique et la ségrégation spatiale jouent un rôle important aux États-Unis. En règle générale, la mobilité intergénérationnelle est plus basse dans les zones à forte population afro-américaine, mais dans ces secteurs les Blancs connaissent comme les Noirs une faible ascension sociale ; autrement dit, des paramètres sociaux et environnementaux autres que l'origine ethnique (le poids de l'histoire ou un maillage institutionnel plus lâche, par exemple) peuvent intervenir. La ségrégation spatiale et sociale nuit aussi à la mobilité sociale. En particulier : plus les temps de trajet domicile-travail sont longs, plus les chances de gravir l'échelle sociale sont réduites, et cet impact est encore plus important dans le cas des individus les plus pauvres. Cela suggère que l'isolement des familles à bas revenus et les difficultés qu'elles éprouvent à rejoindre les lieux d'emploi sont des facteurs importants de stagnation sociale.

Les inégalités de revenus à l'échelle locale, la qualité des écoles, le capital social et les structures familiales jouent aussi un rôle important. Plus les inégalités de revenus sont

fortes parmi les 99 % les moins favorisés, plus la mobilité est réduite<sup>1</sup>, alors qu'au contraire l'existence d'une classe moyenne importante la stimule<sup>2</sup>. Lorsque les écoles publiques augmentent leurs dépenses par élève et baissent les effectifs par classe, on constate une amélioration sensible de la mobilité sociale. Celle-ci est également favorisée par l'existence d'un capital social important (par exemple, dans les quartiers où la participation à la vie locale est forte). Enfin, la structure familiale est déterminante : la mobilité sociale est nettement plus faible dans les quartiers où la proportion de célibataires, de parents divorcés ou d'enfants vivant avec un parent isolé est élevée.

Ce qui est remarquable, c'est que la combinaison de ces facteurs explique de manière très efficace la carte de la mobilité sociale. Cinq variables (temps de transport, inégalités de revenus au sein des 99 % les plus pauvres, taux de décrochage au lycée, capital social et proportion d'enfants élevés par un parent isolé) expliquent 76 % des inégalités d'ascension sociale entre quartiers américains. L'importance des inégalités géographiques et le fait que le meilleur déterminant soit une combinaison de facteurs sociaux au niveau de la zone de migration journalière montrent que la mobilité intergénérationnelle est un enjeu largement local.

1. Le coefficient de corrélation entre ascension sociale et indice de Gini dans les zones de migration journalière est de  $-0,58$ . La part de revenu du centile supérieur n'est cependant que faiblement corrélée à la mobilité ( $-0,19$ ), si bien que la corrélation est plus forte lorsqu'on calcule le coefficient de Gini sur les 99 % les plus pauvres.

2. On mesure la taille de la classe moyenne dans un secteur en observant la proportion de parents dont les revenus familiaux se situent entre le 25<sup>e</sup> et le 75<sup>e</sup> centile de la distribution du revenu national.

## **L'accès à un enseignement supérieur de qualité est particulièrement inégal aux États-Unis**

En raison du lien entre qualité du système scolaire et ascension sociale que nous venons de mettre en lumière, tout indique que les politiques éducatives, l'organisation de l'enseignement et les modes d'admission dans les établissements peuvent jouer un rôle majeur dans la promotion de la mobilité intergénérationnelle. Raj Chetty, John Friedman, Emmanuel Saez, Nicholas Turner et Danny Yagan se sont récemment penchés sur la mobilité intergénérationnelle dans les universités américaines sur une petite quinzaine d'années, de 1999 à 2013<sup>1</sup>. Ils ont montré l'ampleur des inégalités d'accès à l'enseignement supérieur, mais aussi l'existence d'une énorme marge de progrès : si tous les établissements jouaient aussi bien leur rôle d'ascenseur social que les 10 % d'universités les plus efficaces dans ce domaine, la mobilité serait parfaite et le devenir des enfants américains n'aurait aucun lien avec la situation de leurs parents.

Au niveau d'une université, la mobilité intergénérationnelle peut se définir comme la réunion de deux composantes : le taux d'accès et le taux de réussite. Le taux d'accès renseigne sur le degré d'ouverture de l'établissement à des étudiants issus des catégories à faibles revenus ; on peut le mesurer en regardant la proportion d'étudiants qui viennent des 20 % des familles les plus défavorisées. Le taux de réussite renseigne sur la capacité d'une université à aider les enfants d'origine modeste à accéder aux catégories de revenus supérieures au cours de leur vie ; on peut par exemple le mesurer en regardant la proportion de ces étudiants qui intègrent les 20 % des revenus les plus élevés. En croisant ces deux informations, on

1. « Mobility Report Cards : The Role of Colleges in Intergenerational Mobility » (document de travail n° 23618), NBER.org, juillet 2017.

peut ensuite définir le taux de mobilité comme la fraction de tous les étudiants d'une université donnée qui viennent des 20 % de familles les plus pauvres et qui accèdent au quintile supérieur. En théorie, dans une société parfaitement mobile, le taux de mobilité serait de 4 %<sup>1</sup>. Aux États-Unis, il est globalement de 1,7 %, ce qui montre qu'il y a place pour des progrès considérables si l'on offre des chances équitables aux enfants des familles à bas revenus.

Il est néanmoins important de noter qu'au sein d'une même université les revenus des familles prédisent mal les revenus des enfants. Nous avons vu qu'au niveau national les revenus des parents déterminent fortement la position des enfants dans l'échelle des revenus. Or, dans une même université, la corrélation entre les revenus des parents et les futurs revenus de l'étudiant est cinq fois moins importante. Dans l'ensemble du pays, les enfants issus des 20 % des revenus les plus élevés finissent trente centiles plus haut dans la répartition que ceux qui viennent des 20 % inférieurs mais, parmi la population étudiante des universités d'élite, cet écart descend à près de sept centiles en moyenne.

### **Les contributions à la mobilité sont extrêmement variables d'une université américaine à l'autre**

L'accès aux universités d'élite américaines reste fortement inégalitaire. Environ 3 % des étudiants de Harvard nés entre 1980 et 1982 venaient des 20 % des familles les plus pauvres, tandis que 70 % venaient des 10 % des familles les plus aisées.

1. En effet, une mobilité parfaite impliquerait qu'il n'y ait aucun lien entre le niveau de revenu de la famille et le niveau de revenu de ses enfants. Ainsi, les enfants issus des 20 % des familles les plus pauvres seraient également distribués dans les cinq quintiles, si bien que 4 % d'entre eux (20 % divisé par cinq) se retrouveraient dans les 20 % les plus riches.

D'une manière générale, dans les universités Ivy Plus (les établissements les plus sélectifs des États-Unis), on trouve plus d'étudiants venant des 1 % des familles les plus riches (14,5 %) que de la moitié la plus pauvre de la population (13,5 %).

Ces chiffres tranchent fortement avec la situation des universités publiques. Au Glendale Community College, en Californie, par exemple, 32 % des étudiants viennent du quintile inférieur et seuls 14 % viennent du quintile supérieur. Ce qui est intéressant, c'est que des établissements qui présentent de forts taux d'accès peuvent aussi avoir de forts taux de réussite (les résultats sont similaires à ceux des universités très sélectives), ce qui se traduit par de forts taux de mobilité. Les universités qui aident beaucoup d'étudiants issus des milieux défavorisés à atteindre le sommet de la pyramide des revenus sont généralement des universités publiques qui accueillent un grand nombre de cette catégorie d'étudiants. L'existence de tels établissements est particulièrement instructive, car elle montre que les universités d'élite pourraient améliorer leur taux d'ouverture à des étudiants issus de familles pauvres sans pour autant compromettre leurs résultats.

### **Les dynamiques en matière de mobilité sont hétérogènes, mais traduisent dans l'ensemble peu de progrès**

Comment les taux d'accès et de réussite ont-ils évolué durant la dernière décennie aux États-Unis ? Les données nous permettent de suivre leur trajectoire entre 2000 et 2011. Au cours de cette période, la part d'étudiants issus de familles à faibles revenus est passée de 10,6 % à 12,8 %, et la croissance s'est concentrée sur les établissements à but lucratif et les formations en deux ans. Le taux d'accès n'a progressé que de 0,65 point au sein des universités les plus sélectives, alors même que la plupart des universités du réseau Ivy Plus ont mis en place des réductions de frais de scolarité et autres

mesures pour accueillir plus d'étudiants issus des milieux défavorisés. Cela ne signifie pas que ces politiques aient été inefficaces : étant donné le contexte de montée des inégalités aux États-Unis, la mobilité aurait peut-être été encore plus réduite en leur absence. Mais force est de constater que la combinaison de ces facteurs a laissé le taux d'accès aux universités d'élite pratiquement inchangé.

La disparité des taux de mobilité montre qu'améliorer l'accès des enfants pauvres aux établissements les plus performants pourrait permettre au système éducatif de jouer nettement mieux son rôle d'ascenseur social. Étant donné que les enfants de familles défavorisées ont un taux de réussite similaire à celui de leurs pairs dans une même université, leur ouvrir l'accès à de bons établissements ne peut guère passer pour un mauvais investissement. Jusqu'à présent, les efforts pour leur ouvrir plus largement les portes ont essentiellement concerné les universités d'élite. Envisager une évolution des critères d'admission serait un pas en avant important. Il serait aussi essentiel d'améliorer l'accès aux établissements à fort taux de mobilité et d'augmenter leurs financements. Ces universités ont de très bons résultats, admettent un grand nombre d'étudiants issus de familles à faibles revenus et ont des coûts de fonctionnement relativement modestes comparés aux établissements d'élite.

### **Les pays où les inégalités de revenus et de patrimoine sont moins prononcées peuvent aussi souffrir d'une importante inégalité scolaire**

Au cours des dernières décennies, les pays européens ont vu les inégalités de revenus et de patrimoine augmenter dans des proportions moins importantes qu'aux États-Unis (*voir parties précédentes*), mais on aurait tort d'en conclure que la question des inégalités scolaires ne se pose pas en Europe.

L'enquête PISA (« Programme international pour le suivi des acquis des élèves ») de 2015 a notamment épinglé la France comme un des pays les plus inégalitaires de l'OCDE en la matière. Mais, si l'enquête renseigne sur la performance générale de la France, on sait encore peu de chose sur les paramètres locaux qui expliquent la très forte disparité des résultats entre élèves issus de milieux différents. Gabrielle Fack, Julien Grenet et Asma Benhenda ont fait considérablement progresser l'étude de ces questions en s'appuyant sur de nouvelles données relatives aux collèges et lycées de la région parisienne. Cette analyse d'un cas particulièrement extrême d'inégalité est cependant porteuse d'espoir dans la mesure où elle montre de quelle manière les pouvoirs publics peuvent y remédier<sup>1</sup>.

En 2015, les cent quinze collèges publics et soixante collèges privés parisiens ont scolarisé plus de quatre-vingt-cinq mille élèves, dont beaucoup venaient de catégories socio-professionnelles supérieures (49 %) et peu de milieux défavorisés (16 %). Globalement, la segmentation dans les collèges parisiens semble extrême, la proportion d'élèves issus de milieux défavorisés allant de 0,3 % à 63 %. Les collèges privés jouent un rôle central dans cette segmentation en concentrant les familles les plus aisées : la plupart des collèges privés de Paris comptent moins de 10 % d'élèves issus de familles à bas revenus et celui qui peut se targuer du plus haut degré de mixité sociale n'en accueille que 25 %. Il semble donc que les collèges privés réussissent à fermer la porte aux élèves les moins favorisés et contribuent directement à la polarisation du système éducatif français.

1. « L'impact des procédures de sectorisation et d'affectation sur la mixité sociale et scolaire dans les lycées d'Île-de-France » (rapport), IPP.eu, juin 2014.

## **La segmentation sociale est étroitement liée à la ségrégation spatiale**

Cette polarisation est renforcée par une ségrégation territoriale. La ville de Paris est fortement divisée en deux zones : d'une part le Nord, le Nord-Est, l'Est et le Sud, où le revenu annuel médian se situe en deçà de 30 000 euros ; et d'autre part le Centre et l'Ouest, où il dépasse généralement les 40 000 euros. Or l'accès aux collèges parisiens est déterminé par le domicile : le système affecte les élèves en fonction de la « carte scolaire », ce qui signifie qu'un élève habitant à une adresse donnée ne peut en principe accéder qu'à un seul établissement public. Sans surprise, la répartition des élèves issus des milieux pauvre et riche est donc pratiquement calquée sur celle des revenus de leurs parents : dans les quartiers relativement populaires de Paris, certains collèges comptent plus de 50 % d'élèves venant de familles modestes, tandis que la plupart des écoles situées dans les quartiers les plus aisés en accueillent moins de 10 %.

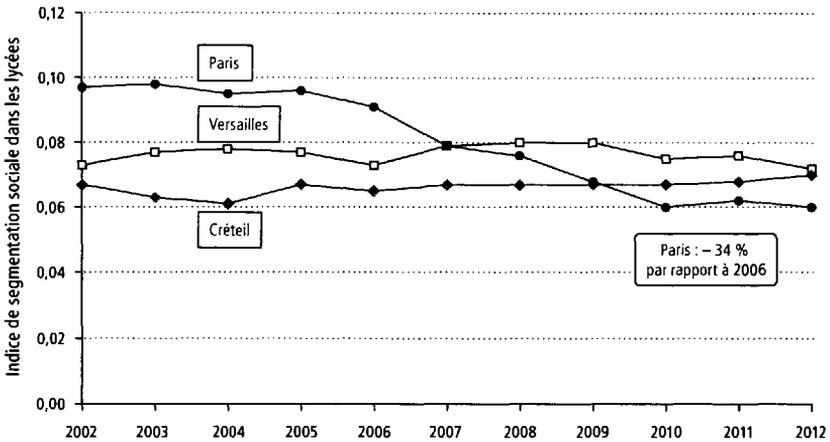
Mais la ségrégation spatiale ne s'arrête pas au niveau de ces grands secteurs ; elle se produit aussi à une échelle beaucoup plus fine à l'intérieur même des arrondissements parisiens. Dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement, par exemple, la proportion d'élèves issus de milieux défavorisés peut aller de 9 % à 58 % dans des lycées pourtant situés à quelques centaines de mètres les uns des autres. Le phénomène est également renforcé par les établissements privés, qui donnent aux familles aisées la possibilité de fuir le système public.

**Disposer de données transparentes est une condition *sine qua non* pour enrichir le débat public sur l'éducation**

Suivre l'évolution de la segmentation scolaire est fondamental si l'on veut comprendre pourquoi les résultats des élèves français sont si différents selon qu'ils viennent de milieux aisés ou défavorisés et dresser un bilan des politiques existantes. Pour ce qui est des collèges, la segmentation est beaucoup plus prononcée à Paris qu'à Versailles ou Créteil (deux villes de banlieue mais appartenant à des académies scolaires distinctes) et elle est relativement stable dans les trois villes depuis 2002.

Les nouvelles données sur l'évolution de la situation au niveau du lycée donnent en revanche une image très différente. En 2007-2008, Paris a inauguré un nouveau système d'affectation dans ses établissements : contrairement aux villes de Versailles et Créteil, où le critère de proximité géographique est resté déterminant, Paris a décidé d'affecter les lycéens sur la base de leurs notes, et ce, à l'intérieur de secteurs plus vastes qu'auparavant afin d'encourager la mixité sociale. Les élèves boursiers (les bourses étant accordées sur critères sociaux) se sont également vus attribuer des points de bonus dans le barème d'affectation, ce qui leur donnait plus de latitude dans le choix de leur établissement.

Graphique 5.4.2.  
L'impact d'une procédure d'affectation sur la segmentation sociale  
dans les établissements scolaires en France, 2002-2012



Entre 2006 et 2012, l'indice de segmentation sociale dans les lycées parisiens a baissé de 34 %.  
Source : Fack, Grenet et Benhenda (2014). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

Conséquence, entre 2002 et 2012, la segmentation sociale dans les lycées publics parisiens a baissé d'un tiers, si bien que depuis 2010 elle est plus faible qu'à Versailles ou Créteil (voir graphique 5.4.2). L'analyse du nouveau système d'affectation des élèves en fonction de leurs résultats scolaires montre que celui-ci a joué un rôle important. Entre 2005 et 2012, la proportion d'élèves boursiers scolarisés dans les 25 % des meilleurs lycées parisiens a presque doublé (passant de 12 % à 21 %), alors que la proportion est restée stable dans les villes voisines et dans les collèges parisiens, qui n'avaient pas réformé leur système.

Cet état des lieux montre qu'il est possible de réduire la segmentation sociale. Imaginer de nouveaux modes d'affectation et les évaluer est de première importance si l'on veut offrir des chances égales à tous les enfants, quelle que soit leur origine sociale. Sur ces questions, les citoyens doivent pouvoir tenir des débats publics transparents, démocratiques et fondés sur des données fiables. L'enjeu ne se limite d'ailleurs

pas aux pays riches. Les pays émergents, l'Inde par exemple, sont aussi en proie à de fortes inégalités scolaires. Certains ont depuis longtemps instauré des systèmes de quotas. Aussi complexes et imparfaits soient-ils, l'étude de leurs points forts et de leurs limites pourra aider d'autres pays à progresser (voir encadré 5.4.1).

Mais, de fait, la politique des quotas ne peut suffire à garantir un accès équitable à l'éducation. Si les écoles et les universités publiques n'ont pas les moyens de payer des enseignants, des locaux et du matériel de qualité, même le système d'affectation le plus égalisateur qui soit ne pourra pas faire grand-chose pour démocratiser l'accès à une éducation de bon niveau. Des investissements publics importants sont aujourd'hui indispensables, dans les pays riches comme dans les pays émergents. Ajoutons que, pour réduire les inégalités au bas de la pyramide, les politiques éducatives seules sont insuffisantes et doivent s'accompagner de mesures en faveur de l'équité des salaires (voir encadré 5.4.2).

#### **Encadré 5.4.1. Le système des places réservées en Inde**

Pour lutter contre des inégalités sociales extrêmes, l'Inde a mis sur pied un vaste système d'accès préférentiel aux universités (de même qu'aux emplois publics) au bénéfice des enfants des castes inférieures : les *scheduled castes* et *scheduled tribes* (castes et tribus « répertoriées », dont les anciens intouchables, victimes d'une très forte discrimination), qui représentent pratiquement 30 % de la population. Ce programme national a vu le jour dans les années 1950, mais un tel système de quotas fondé sur une discrimination sociale et culturelle soulève des questions pratiques et politiques complexes : comment identifier correctement les bénéficiaires légitimes ? Comment créer un système suffisamment dynamique pour s'adapter aux évolutions démographiques, culturelles et économiques ?

En Inde, la politique des places réservées a généré une frustration croissante chez les enfants des castes intermédiaires, les *other backward classes* (« autres classes arriérées », soit environ 40 % de la population), qui se retrouvaient piégés entre les groupes les plus défavorisés et les castes privilégiées. À partir des années 1980, plusieurs États indiens étendirent la politique d'admission préférentielle à ces catégories (ainsi qu'aux musulmans, originellement exclus du système), mais ces nouveaux dispositifs n'ont fait qu'envenimer les conflits parce que les anciennes frontières entre castes sont poreuses et ne correspondent pas toujours, tant s'en faut, à la hiérarchie des revenus et des patrimoines. En 2011, l'État fédéral a finalement pris la décision de clarifier la situation en organisant un recensement socio-économique des castes (le premier depuis 1931). Les résultats en ont été critiqués, car jugés peu fiables, et l'État central lui-même a reconnu une série d'erreurs de mesure.

D'où l'importance de disposer d'appareils statistiques solides et légitimes pour observer les évolutions démographiques, économiques et culturelles. Afin de répondre aux critiques actuelles sur les quotas, la solution serait peut-être pour l'Inde de réformer progressivement ces politiques en appliquant des critères sociaux universels, tels que les revenus des parents ou le lieu de résidence.

On pourrait certes considérer qu'un pays comme l'Inde se heurte simplement à la difficulté d'assurer une égalité réelle avec les moyens dont dispose un État de droit, dans une situation où les inégalités de statut, qui trouvent leur origine dans une société révolue fondée sur la discrimination, sont particulièrement criantes et menacent à tout moment de dégénérer en violences. Néanmoins, comme nous l'avons vu, les pays riches ne sont pas, comme on le croit parfois, à l'abri de ces problèmes. Les pays riches comme les pays pauvres auraient en fait beaucoup à apprendre des tâtonnements du système des quotas indien, qui figure parmi les plus anciens programmes de discrimination positive au monde.

### **Encadré 5.4.2. Salaire minimum, salaire équitable et gouvernance des entreprises**

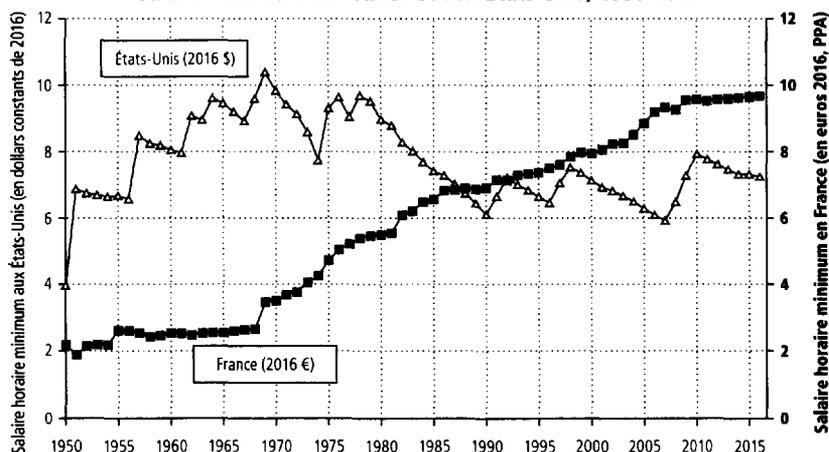
Les politiques éducatives en faveur de la mobilité sociale et de l'égalité des chances sont incontestablement des outils essentiels pour réduire les inégalités de revenus et élargir l'accès à des emplois de qualité. Leur capacité à garantir un revenu décent à chacun reste cependant limitée. Parmi les instruments susceptibles de tirer les salaires des ouvriers vers le haut figurent le salaire minimum et la démocratisation du mode de gouvernance des entreprises.

Rappelons en effet que les inégalités de salaire et la précarité de l'emploi restent préoccupantes et sont en augmentation dans tout un ensemble de pays. D'après l'Organisation internationale du travail, la part du travail dans le revenu total a poursuivi son déclin de long terme ces cinq dernières années et 80 % des employés reçoivent encore un salaire inférieur au salaire moyen de leur entreprise, ce que les niveaux de qualification sont très loin d'expliquer. Si, quelle que ce soit la croissance du revenu moyen d'un pays, les individus ne peuvent espérer en recevoir qu'une part toujours plus réduite, les seules politiques d'égalité d'accès à l'éducation ne suffiront pas à satisfaire leurs attentes.

Un salaire minimum et une régulation du marché du travail sont des instruments essentiels pour combattre les inégalités de revenus. Le graphique 5.4.3 illustre la corrélation étroite qui peut exister entre les politiques salariales et la disparité des revenus. Alors que le salaire minimum réel n'a cessé de progresser en France depuis le début des années 1970, aux États-Unis il est aujourd'hui inférieur à ce qu'il était en 1980. Comme nous l'avons vu aux chapitres 2.4 et 2.5, cela est symptomatique de dynamiques très différentes en matière d'inégalités des revenus, en particulier en bas de la distribution. Aujourd'hui, le salaire minimum en France frôle les 10 euros de l'heure, pratiquement 50 % de plus qu'aux États-Unis, et ce, alors que le revenu moyen par adulte aux États-Unis est 50 % plus

élevé qu'en France. Le salaire minimum peut donc utilement contribuer à réduire les disparités de salaire et en particulier les écarts de revenus entre hommes et femmes (les femmes étant surreprésentées dans les catégories les moins bien rémunérées, tant dans les pays développés que dans les pays en voie de développement).

Graphique 5.4.3.  
Salaire minimum en France et aux États-Unis, 1950-2016



Entre 2000 et 2016, le salaire horaire minimum est monté de 7,9 euros à 9,7 euros en France, pendant qu'il montait de 7,13 dollars à 7,25 dollars aux États-Unis. Les estimations de revenus sont calculées en euros en appliquant la parité de pouvoir d'achat (PPA) à l'euro pour la France et au dollar pour les États-Unis. Par comparaison, en PPA, 1 € = 1,3 \$ = 4,4 ¥. La PPA tient compte de la différence du coût de la vie d'un pays à l'autre. Les valeurs sont nettes d'inflation.

Source : Piketty (2014) et mises à jour. Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Réduire les inégalités de salaire et améliorer la qualité générale des emplois passera certainement par une réforme en profondeur de la manière dont le pouvoir des acteurs sociaux est distribué et organisé. Certains pays scandinaves et germanophones ont déjà fait un pas dans cette direction en favorisant la « cogestion » : par exemple, les représentants du personnel disposent de la moitié des sièges dans les conseils

d'administration des grandes firmes allemandes, ce qui garantit une meilleure prise en compte des intérêts des travailleurs dans les choix stratégiques des entreprises et dans les décisions qu'elles prennent concernant la rémunération des cadres et des ouvriers. Ces exemples suggèrent que, si les politiques éducatives sont essentielles, elles ne peuvent à elles seules combattre les inégalités extrêmes dont souffrent certains pays.

## 5.5 – Les leçons du passé : les États doivent investir dans l’avenir

– La part du patrimoine public dans le patrimoine national a diminué dans la plupart des pays étudiés dans ce rapport. Dans de nombreux pays riches, le patrimoine public net est maintenant proche de zéro (en France, en Allemagne, au Japon) ou même négatif (aux États-Unis, au Royaume-Uni).

– Avec un niveau de richesse publique aussi faible, lutter contre les inégalités présentes et à venir est une véritable gageure, puisque à l’heure actuelle les États ne disposent pas des ressources nécessaires pour investir dans l’éducation, la santé et la protection de l’environnement.

– Vendre des actifs publics et/ou se soumettre à des cures d’austérité prolongées serait à peine suffisant (ou même insuffisant) pour rembourser la dette publique. En outre, ces politiques laisseraient les États sans moyens d’améliorer l’égalité des chances pour leurs citoyens.

– L’histoire nous enseigne qu’il existe trois manières (souvent employées conjointement) de résorber une dette publique

trop lourde : un impôt progressif sur le capital privé, l'allègement de la dette et l'inflation. Vu la difficulté de contrôler l'incidence et l'ampleur de l'inflation, une combinaison des deux premières méthodes semble plus indiquée.

– Réduire une dette publique n'est cependant en rien une tâche facile. S'il existe plusieurs méthodes, employées par le passé, il est délicat d'identifier la ou les meilleures solutions pour chaque pays. La question doit faire l'objet d'un débat public sérieux, fondé sur des données et des analyses économiques, sociales et historiques solides.

La part du patrimoine public dans le patrimoine national a diminué dans la plupart des pays étudiés dans ce rapport (*voir troisième partie*). Si en Russie et en Chine ce déclin a été la conséquence logique de l'abandon du système communiste, ces deux pays ont toutefois réussi à maintenir des niveaux de patrimoine public relativement élevés par rapport aux pays riches, où la situation actuelle fait figure d'anomalie historique.

Pendant le boom économique de l'après-guerre, les actifs publics des nations européennes étaient considérables (environ 100 % à 130 % du revenu national, le secteur public étant très important du fait des nationalisations opérées à la sortie de la guerre) et nettement supérieurs à la dette publique (qui représentait en général moins de 30 % du revenu national). Au total, le capital public net était largement positif, de l'ordre de 70 % à 100 % du revenu national. Entre 1950 et 1980, ce capital public net représentait donc une portion significative du capital national, généralement entre 15 et 25 %, si ce n'est davantage.

Ces trente dernières années, la dette publique a enflé jusqu'à représenter près de 100 % du revenu national dans la plupart des pays riches, si bien que le capital public net a tendu vers zéro. À la veille de la crise de 2008, il était déjà négatif en Italie. Les données les plus récentes présentées dans la quatrième partie montrent qu'il est désormais négatif aux

États-Unis et au Royaume-Uni. En France, en Allemagne et au Japon, il se situe à peine au-dessus de zéro.

Cette situation ne signifie pas que les pays riches soient devenus pauvres : ce sont leurs États qui le sont devenus. Comme nous l'avons vu dans la quatrième partie, le capital privé (net de dettes) a bénéficié d'une croissance spectaculaire depuis les années 1970. À l'époque, il représentait 300 % du revenu national ; aujourd'hui, il en représente 600 % ou davantage dans la plupart des pays riches. Cette prospérité du patrimoine privé tient à de multiples causes : la hausse du prix des biens immobiliers (liée aux effets d'agglomération dans les grandes zones métropolitaines) ; le vieillissement de la population et le ralentissement de la croissance démographique (qui augmente mécaniquement l'importance de l'épargne accumulée dans le passé par rapport aux revenus actuels et pousse la valeur des actifs à la hausse) ; la privatisation des actifs publics et l'accroissement de la dette publique (détenue sous une forme ou une autre par des propriétaires privés, *via* les banques). Les très hauts rendements obtenus par les meilleurs placements financiers (dont la croissance est structurellement supérieure à celle de l'économie mondiale) et une évolution de l'environnement juridique globalement favorable aux propriétaires privés (dans le domaine de l'immobilier comme de la propriété intellectuelle) ont encore amplifié la tendance.

Il est intéressant de remarquer que des pays comme la Chine ou Russie, qui ont pourtant connu un bouleversement du partage entre capital privé et capital public depuis l'abandon du modèle économique communiste, sont parvenus à conserver un niveau de capital public relativement élevé. En Chine, il dépasse les 200 % de revenu national et, en Russie, il frôle les 100 %. Le ratio a fortement baissé en Russie ces deux dernières décennies, alors qu'il s'est plus ou moins maintenu en Chine. Dans les deux cas, il reste beaucoup plus élevé que dans les pays riches et les pouvoirs publics ont gardé de réels moyens d'action et de contrôle sur l'économie.

L'existence d'un patrimoine public d'un certain poids renforce bien sûr grandement la capacité d'un État à mener des politiques industrielles, éducatives ou de développement régional (qu'elles soient efficaces ou non). À l'inverse, un capital public négatif peut avoir des conséquences fiscales importantes : les États qui ont un patrimoine public net négatif doivent généralement servir de gros intérêts sur leur dette avant de pouvoir financer les dépenses publiques et les transferts sociaux, alors que ceux qui ont un patrimoine public net largement positif peuvent engranger d'importants revenus du capital et financer plus de dépenses publiques que ne le permettraient leurs seules recettes fiscales. La situation est particulièrement problématique dans un contexte où les inégalités de revenus et de patrimoine sont considérables.

Quelles sont donc les solutions qui s'offrent aux États lourdement endettés ? Une première possibilité serait de vendre tous les actifs publics (bâtiments publics, établissements scolaires, universités, hôpitaux, commissariats, infrastructures diverses, etc.). Néanmoins, aux États-Unis, au Japon, au Royaume-Uni et plus encore en Italie, une telle mesure ne suffirait même pas à rembourser la totalité de la dette publique. En France, en Allemagne et au Japon, elle suffirait à peine. Dans tous les cas de figure, les États auraient perdu tout ou presque de leur capacité de contrôle sur les systèmes éducatifs et sanitaires. Autrement dit, l'État social disparaîtrait peu ou prou, laissant les gouvernements sans moyens d'assurer l'égalité des chances.

Une autre possibilité serait de soumettre le pays à une longue cure d'austérité, qui passerait par des coupes claires dans la dépense publique. Dans les faits, une telle politique contribuerait aussi à accroître les inégalités puisqu'elle conduirait le gouvernement à réduire ses programmes de redistribution pour rembourser la dette. Du point de vue de la justice sociale comme de l'efficacité, la cure d'austérité et les privatisations apparaissent comme de très mauvais remèdes.

Il existe heureusement d'autres options. Historiquement, trois autres méthodes (le plus souvent employées en association) ont été utilisées pour accélérer la résorption d'une dette publique importante : un impôt progressif sur le capital privé ; l'allègement de la dette ; et l'inflation.

La première, un impôt exceptionnel sur la fortune, permet de lever des recettes considérables. Ainsi, dans les pays riches, un prélèvement au taux unique de 15 % sur le patrimoine privé (qui représente quelque 600 % du revenu national) donnerait pratiquement un an de revenu national (90 % du revenu national, pour être exact) et autoriserait donc un remboursement immédiat de la quasi-totalité de l'encours de la dette publique.

Cette solution est équivalente à une répudiation de la dette publique, avec toutefois deux différences essentielles : tout d'abord, il est toujours difficile de prévoir l'incidence finale d'une répudiation, même partielle. Dans le cas d'un défaut partiel, les créanciers sont contraints d'accepter une décote ; autrement dit, la valeur des titres de dette publique détenus par les banques et autres créanciers est diminuée de 10 % à 20 %, voire davantage. Le problème, c'est qu'il est très difficile de prédire quels acteurs supporteront finalement la perte et que, lorsqu'elles sont pratiquées à grande échelle, les décotes peuvent déclencher une panique chez les investisseurs, des faillites en chaîne et potentiellement un effondrement du secteur financier, situation que peu de gouvernements souhaitent avoir à affronter. Par ailleurs, contrairement à une répudiation, l'impôt exceptionnel sur le patrimoine privé permet de moduler l'effort selon le niveau de richesse des individus en s'appuyant sur une pyramide des taux explicitement progressive. Étant donné la forte concentration du capital, ce serait là une solution éminemment préférable. Par exemple, les 1 % les plus fortunés possèdent en général environ 30 % du patrimoine total (c'est-à-dire l'équivalent de 180 % du revenu national si le patrimoine national représente

600 % du revenu national). Au lieu de prélever un impôt au taux unique de 15 %, on pourrait obtenir la même recette en exonérant les 99 % du bas de la distribution et en appliquant un taux effectif moyen de 50 % au centile supérieur. Il serait également possible d'opter pour un système intermédiaire : par exemple, un impôt de 0 % jusqu'à 1 million d'euros de patrimoine, de 10 % sur la tranche comprise entre 1 million et 5 millions, et de 25 % sur la tranche supérieure à 5 millions, suffirait à prélever 20 % du revenu national d'un pays européen, ce qui serait déjà un pas important vers une résorption progressive de la dette publique.

À noter qu'un prélèvement exceptionnel sur le patrimoine fut appliqué en France en 1945 afin de réduire une dette publique trop lourde, avec des taux progressifs allant de 0 % à 25 %. Plus remarquable encore, l'Allemagne mit en place un impôt spécial progressif sur le patrimoine privé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, impôt qui perdura des années 1950 aux années 1980.

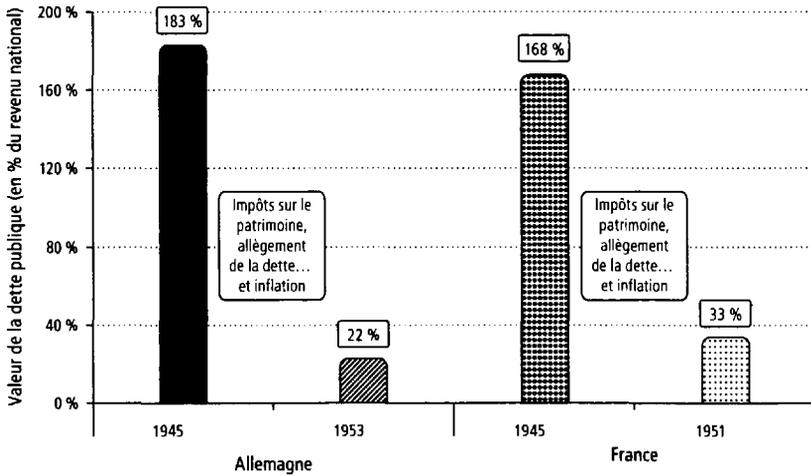
À l'époque, ces prélèvements progressifs exceptionnels sur le patrimoine privé étaient employés parallèlement à diverses formes de répudiation graduelle et d'allègement de la dette. L'Allemagne, en particulier, bénéficia d'un quasi-effacement de sa dette extérieure lors de la conférence de Londres en 1953. Il s'agissait de dettes accumulées par le pays pour sa reconstruction depuis 1945. Les créanciers internationaux (essentiellement des États) décidèrent de repousser le remboursement jusqu'à l'unification de l'Allemagne (sans mécanisme d'indexation) et la dette fut finalement annulée en totalité<sup>1</sup>.

Dans le contexte actuel, une nouvelle forme d'allègement de la dette pourrait se développer à l'avenir en Europe – dans une certaine mesure, c'est déjà le cas, même si cela

1. Cf. par exemple Albrecht Ritschl, « Does Germany Owe Greece a Debt ? A Historical Perspective on the European Debt Crisis », LSE.ac.uk, 2012.

se fait trop lentement et au prix de multiples hésitations et contretemps : des institutions publiques comme la Banque centrale européenne et le Mécanisme européen de stabilité pourraient racheter petit à petit une portion croissante des dettes publiques nationales et en repousser le remboursement jusqu'à ce que certains objectifs sociaux, économiques et environnementaux soient atteints. De cette manière, il serait possible de profiter des avantages de la répudiation sans l'instabilité financière que créeraient une panique des investisseurs et des faillites en série.

Graphique 5.5.1.  
**Dettes publiques en France et en Allemagne, 1945-1953**



En 1945, la dette publique allemande s'élevait à 183 % du revenu national. En 1953, elle était redescendue à 22 %.

Source : Piketty et Zucman (2014). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Enfin, la troisième solution serait l'inflation. Historiquement, ce mécanisme a joué un rôle central dans la réduction de la plupart des dettes publiques. Après la Première Guerre mondiale, la France et l'Allemagne usèrent principalement de forts taux d'inflation pour ramener leur dette publique à des niveaux très modestes, et l'inflation joua aussi un rôle

primordial au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (aux côtés d'autres instruments plus sophistiqués : impôts progressifs sur le patrimoine et allègement de la dette). Un des inconvénients majeurs de l'inflation en tant qu'instrument de politique économique est qu'elle est difficile à maîtriser : une fois qu'elle est lancée, il y a risque d'emballlement. En outre, l'inflation est un outil beaucoup moins précis dans son ciblage que l'impôt. En théorie, elle pourrait agir comme une taxe sur ceux qui laissent dormir leurs capitaux et soulager ceux qui sont endettés en réduisant la valeur de leur débit. Mais, en pratique, elle peut avoir des effets moins vertueux du point de vue de l'équité sociale. Pendant les phases d'inflation sévère, les portefeuilles importants et bien diversifiés investis en Bourse peuvent obtenir des rendements avantageux, tandis que les modestes avoirs des classes moyenne et populaire, placés sur des comptes épargne, peuvent fondre comme neige au soleil. Une combinaison d'impôt exceptionnel sur la fortune et d'allègement de la dette semblerait une solution préférable.

Réduire la dette publique n'est en rien une tâche facile. Il existe cependant plusieurs solutions, qui ont été employées par le passé. Nous n'avons certes pas la prétention d'avoir identifié la meilleure pour chaque pays : cette question relève d'un débat public sérieux, fondé sur une solide analyse économique, sociale et historique, ainsi que sur des comparaisons dans le temps et entre les pays (*voir encadré 5.5.1*). Dans cette discussion, un paramètre important devra cependant entrer en ligne de compte : la période actuelle exige de gros investissements pour renforcer l'égalité d'accès à l'éducation, protéger l'environnement et combattre les effets du changement climatique<sup>1</sup>. Faute de relever ces défis, on peut s'attendre à ce que les inégalités économiques se trouvent demain aggravées. L'histoire récente montre que, confrontées

1. Cf. Lucas Chancel et Thomas Piketty, « Carbon and Inequality... », art. cité.

à des circonstances exceptionnelles, certaines sociétés ont su prendre des mesures exceptionnelles par l'intermédiaire de leurs gouvernements afin d'investir dans leur avenir.

Tableau 5.5.1.

**Croissance du revenu réel dans les pays riches et émergents, 1980-2016**

		Brésil	Chine	France	Inde	Russie	États-Unis
2015-2016	40 % du bas	-7,1 %	6,4 %	1,7 %	4,4 %	-1,4 %	0,6 %
	Population totale	-5 %	6,6 %	1,4 %	4,5 %	-2,7 %	2,2 %
2000-2016	40 % du bas	12 %	200 %	10 %	50 %	119 %	-7 %
	Population totale	1 %	281 %	4,7 %	108 %	69 %	12 %
1980-2016	40 % du bas	-	359 %	31 %	107 %	-21 %	-3,9 %
	Population totale	-	833 %	40 %	223 %	52 %	66 %

Entre 1980 et 2016, le revenu moyen avant impôts des 40 % les plus pauvres en Chine a crû de 359 %, quand le revenu moyen avant impôts de l'ensemble de la population adulte croissait de 833 %.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

### **Encadré 5.5.1. Les indicateurs d'inégalité standardisés : de précieux outils de comparaisons internationales et d'apprentissage collectif**

La nécessité de disposer de données économiques solides permettant à la société civile, aux chercheurs, aux acteurs économiques et aux responsables politiques de débattre et d'imaginer des réponses informées et équilibrées à l'accroissement des inégalités aura été l'un des fils conducteurs de ce rapport.

À cet égard, il est intéressant de noter que les Nations unies se sont entendues en 2015 sur dix-sept « objectifs de développement durable » dans le cadre d'un programme international de transformation sociale des pays riches comme des pays pauvres. Prenant acte du fait que la montée des inégalités de revenus et de patrimoine est devenue un enjeu universel, le

dixième objectif engage les pays à « réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ». À cette fin, les États sont appelés à élaborer des stratégies nationales spécifiques et à mettre en place des processus de suivi et d'évaluation pour atteindre les objectifs fixés.

L'événement est d'autant plus remarquable que, jusqu'ici, les organisations internationales n'avaient guère prêté attention à la question des inégalités à l'intérieur des pays, considérant leur réduction comme du ressort de la souveraineté des États ou postulant que les inégalités sont un mal nécessaire sur la voie d'une amélioration générale du niveau de vie. Avant que les « objectifs de développement durable » remplacent les « objectifs du millénaire pour le développement », les inégalités de revenus nationales étaient éclipsées par la question de l'extrême pauvreté. En outre, jusqu'à présent, les objectifs mondiaux en matière de développement ne concernaient que les pays pauvres et émergents, laissant les pays riches de côté. Pourtant, nous l'avons vu, tous les pays, quel que soit leur niveau de richesse, sont confrontés à une montée des inégalités.

Dans ce contexte, le vote unanime de la première cible du dixième objectif par les membres des Nations unies consacre un tournant majeur. Cette cible est la suivante : « D'ici à 2030, faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40 % les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce, de manière durable. » Cette cible a fait l'objet de vifs débats entre les représentants des différentes nations. Pendant que la Chine estimait que la réduction des inégalités intérieures était une prérogative nationale, les États-Unis affirmaient qu'un tel objectif isolé sur les inégalités serait mieux rempli par la croissance économique. La cible fut même un moment retirée de la liste. Un groupe de pays, mené par le Danemark, la Norvège et le Brésil, milita pour sa réintégration, en expliquant qu'il serait précisément utile de disposer d'un indicateur spécifique pour s'assurer que la croissance réduisait bien les inégalités\*.

La vigueur des échanges donne à tout le moins à penser que les pays prennent ce nouvel indicateur au sérieux.

Où en sont les différents pays par rapport à l'objectif fixé ? WID.world est particulièrement bien placé pour répondre à cette question. Le tableau 5.5.1 compare les performances de six pays sur trois périodes (2015-2016, 2000-2016 et 1980-2016). Ce sont ici les revenus avant impôts qui sont mesurés.

En 2015-2016, un seul pays a pu atteindre l'objectif : la France. Dans les cinq autres, la croissance des revenus des 40 % du bas de la répartition a été plus faible que la moyenne nationale. Ces résultats aident à comprendre l'intérêt d'un tel objectif : il possède un pouvoir transformateur parce qu'il n'est pas automatiquement rempli ; les pays vont devoir agir s'ils veulent tenir leur engagement. La période 2000-2016 apporte un autre enseignement essentiel : pendant ces années, le Brésil, la France et la Russie sont parvenus à atteindre l'objectif, bien qu'avec des courbes de croissance moyenne très différentes. Cela montre que la réussite a été possible pour plusieurs pays sur un laps de temps relativement long et permet de penser qu'atteindre cet objectif à l'avenir est non seulement souhaitable mais réalisable (même si les résultats sont moins encourageants pour la période 1980-2016).

Deux points méritent d'être soulevés.

Tout d'abord, comme nous l'avons expliqué dans le rapport, la croissance des inégalités concerne aussi le sommet de la répartition. À se focaliser exclusivement sur les 40 % les moins riches, on risque de passer à côté de dynamiques importantes, notamment pour la classe moyenne : celle-ci pourrait en effet se retrouver comprimée, une part croissante des revenus allant aux 40 % du bas, mais aussi aux 1 % du haut. D'autant que les revenus du centile supérieur peuvent croître à un rythme nettement plus soutenu, comme ce fut le cas dans la plupart des pays pendant les périodes considérées. Au Brésil, de 2000 à 2016, les 40 % les plus pauvres bénéficièrent d'un taux de

croissance des revenus (12 %) bien supérieur à la moyenne (1 %), mais dans le même temps les 1 % les plus riches virent leurs revenus augmenter de 24 %. Dans une moindre mesure, ce phénomène s'est aussi produit en France en 2015-2016, où la croissance fut plus forte que la moyenne pour les deux catégories. Autrement dit, la part de revenu captée par les individus situés entre les 40 % les plus pauvres et les 1 % les plus riches a diminué. Ce phénomène de « compression de la classe moyenne » sera de toute évidence un des principaux défis politiques à relever dans les années à venir et il mérite de faire l'objet d'une attention toute particulière.

Ensuite, ces estimations se concentrent sur les revenus avant impôts. Ces revenus renseignent sur la manière dont l'essentiel de l'argent est distribué dans une société donnée (*voir encadré 2.4.1*), mais ils ne tiennent pas compte de la taxation des revenus et des patrimoines. Il serait donc également nécessaire de comparer les inégalités de revenus après impôts pour mesurer l'impact des politiques fiscales. Nous l'avons dit dans le rapport : nous avons du travail devant nous pour collecter, harmoniser et analyser ces données. Les Nations unies et autres organisations internationales ont une responsabilité dans ce domaine. *WID.world* restera attaché à produire ce type de statistiques, en collaboration avec tous les partenaires qui seront prêts à consacrer des ressources à cette tâche utile pour éclairer le débat démocratique.

Ces remarques en tête, l'« objectif de développement durable » relatif aux inégalités apparaît comme un instrument éminemment précieux pour les acteurs engagés dans la lutte contre les inégalités économiques. Il est certain qu'un indicateur des inégalités fondé sur des données fiables ne peut à lui seul infléchir les politiques, mais il constitue un point de départ nécessaire. L'ensemble des « objectifs de développement durable » peut par ailleurs être le terreau d'un apprentissage collectif sur les politiques de réduction des inégalités\*\*. Comme nous l'avons montré dans ce rapport, les pays riches et les pays pauvres ont

beaucoup à apprendre les uns des autres en matière d'investissement public ou de politique fiscale, éducative et salariale pour favoriser des modes de développement plus équitables.

\* Lucas Chancel, Alex Hough et Tancrède Voituriez, « Reducing Inequalities within Countries : Assessing the Potential of the Sustainable Development Goals », *GlobalPolicyJournal.com*, 10 novembre 2017.

\*\* *Ibid.*

## Conclusion

Le *Rapport sur les inégalités mondiales 2018* s'appuie sur des données disponibles dans la base WID.world, qui combine des sources historiques sur les revenus et les patrimoines de façon homogène et transparente afin de combler une lacune dans le débat démocratique sur les inégalités. Notre ambition dans ce rapport a été de présenter des données qui soient cohérentes avec les statistiques macroéconomiques telles que le PIB ou le revenu national, et qui puissent être facilement comprises et maniées par le plus grand nombre de manière que les délibérations et décisions politiques reposent sur des faits. Nos séries sont entièrement transparentes et reproductibles ; nos programmes informatiques, nos hypothèses de travail et nos études détaillées sont disponibles en ligne afin que toute personne intéressée puisse y accéder, les utiliser et contribuer à les améliorer.

Grâce aux nouvelles données publiées dans la base, la deuxième partie du rapport a pu montrer que, depuis 1980,

les inégalités de revenus se sont creusées à vive allure en Amérique du Nord et en Asie. En Europe, elles ont augmenté à un rythme plus modéré, cependant qu'au Moyen-Orient, en Afrique subsaharienne et au Brésil elles sont restées stables, à des niveaux extrêmement élevés. La moitié la plus pauvre de la population mondiale a vu son revenu progresser de manière notable grâce à la forte croissance asiatique (particulièrement en Chine et en Inde). Reste qu'une des conclusions saillantes du rapport est sans doute que, pendant cette période, les 0,1 % les plus riches de la planète ont capté autant de croissance que les 50 % les plus pauvres. Inversement, la croissance des revenus a été lente ou inexistante pour la population située entre les 50 % les plus pauvres et les 1 % les plus riches – une catégorie qui comprend les classes moyennes et populaires d'Amérique du Nord et d'Europe. La diversité des tendances observées dans le rapport suggère que les dynamiques mondiales sont la résultante de contextes institutionnels et politiques variables d'un pays à l'autre. La montée des inégalités de revenus n'est en rien une fatalité.

Dans la troisième partie, nous avons observé les évolutions récentes en matière de partage du capital entre sphère privée et sphère publique. Analyser ces mouvements est essentiel pour qui veut comprendre la dynamique des inégalités dans le monde, notamment des inégalités de patrimoine. Nous avons montré que le patrimoine privé net a augmenté par rapport au revenu national dans la quasi-totalité des pays ces dernières décennies. Il est frappant de constater que ni la crise financière de 2008 ni les bulles spéculatives qu'ont connues des pays comme le Japon et l'Espagne n'ont sérieusement infléchi cette tendance de long terme. La progression du rapport patrimoine privé/revenu national a aussi été exceptionnellement forte en Chine et en Russie, après la transition de ces économies vers le capitalisme. Le patrimoine public a suivi le trajet inverse et décliné dans la plupart des pays depuis les années 1980. Le patrimoine public net (les actifs

publics moins les dettes publiques) est même devenu négatif ces dernières années aux États-Unis et au Royaume-Uni, et il n'est que légèrement positif en Allemagne, en France et au Japon. La capacité des États à réguler l'économie, à redistribuer les revenus et à modérer la croissance des inégalités s'en trouve amoindrie.

Dans la quatrième partie, nous avons vu que l'accroissement des inégalités de revenus et les gros transferts de patrimoine public vers le secteur privé ces quarante dernières années ont provoqué une hausse des inégalités de patrimoine entre individus. Au niveau mondial (représenté par la Chine, l'Europe et les États-Unis), la part des 1 % les plus fortunés est passée de 28 % en 1980 à 33 % aujourd'hui, tandis que les 75 % du bas de la répartition possèdent environ 10 % du patrimoine total. La part des plus riches a fortement progressé en Chine et en Russie à la suite du virage capitaliste, même si les trajectoires suivies par ces deux pays reflètent des choix de stratégies de transition différents, tant sur le plan économique que politique. Aux États-Unis, les inégalités de patrimoine ont explosé depuis trente ans, essentiellement du fait des 0,1 % les plus riches. L'augmentation des inégalités en matière de revenus et d'épargne a créé un effet boule de neige qui a abouti à la concentration du patrimoine. Au cours des quarante dernières années, la croissance de la part des hauts patrimoines a été plus modérée en France et au Royaume-Uni, en partie grâce au rôle d'amortisseur qu'a joué l'augmentation du patrimoine immobilier de la classe moyenne et du fait d'inégalités de revenus moindres qu'aux États-Unis.

Dans la cinquième partie, nous avons proposé des projections sur l'avenir des inégalités de revenus mondiales, qui résulteront à la fois de forces de convergence (croissance rapide des pays émergents) et de forces de divergence (croissance des inégalités à l'intérieur des pays). Notre jeu de projections montre que, si les inégalités nationales continuent à s'aggraver

comme elles le font depuis 1980, les inégalités de revenus mondiales grimperont en flèche, même sur la base d'hypothèses de croissance relativement optimistes pour les pays émergents. La part des 1 % des plus hauts revenus dans le monde pourrait passer de près de 20 % aujourd'hui à plus de 24 % en 2050, tandis que celle des 50 % des plus bas revenus tomberait de 10 % à moins de 9 %. Si tous les pays imitaient la trajectoire fortement inégalitaire suivie par les États-Unis depuis 1980, la part des 1 % supérieurs augmenterait encore davantage. À l'inverse, si tous les pays imitaient la trajectoire faiblement inégalitaire suivie par l'Europe depuis la même année, la part des plus hauts revenus pourrait diminuer d'ici 2050. Ce résultat conforte l'un de nos principaux messages : l'augmentation des inégalités de revenus n'est pas inéluctable. Insistons aussi sur le fait que la pente suivie pour la croissance des inégalités à l'intérieur même des pays a un impact considérable sur les revenus de la moitié la plus pauvre de la population mondiale.

Le reste de la cinquième partie a été consacré aux enjeux qu'il importe de remettre au cœur des politiques publiques si l'on veut lutter contre les inégalités. Nous n'avons certes pas la prétention de posséder des solutions toutes faites pour répondre à la montée générale des inégalités, mais nous sommes convaincus qu'il serait possible d'aller beaucoup plus loin dans les quatre domaines que nous avons mis en avant.

Nous avons tout d'abord rappelé que la progressivité de l'impôt sur le revenu est un instrument qui a fait ses preuves pour combattre l'aggravation des inégalités de revenus et de patrimoine au sommet de la hiérarchie. Non seulement elle réduit les inégalités après impôts, mais aussi avant impôts, car elle dissuade les individus les mieux rémunérés de s'approprier une part toujours plus importante des revenus en négociant par tous les moyens des augmentations de salaire. Or la progressivité de l'impôt a été fortement réduite dans les pays riches entre les années 1970 et le milieu des années 2000.

Depuis la crise financière de 2008, les taux se sont stabilisés et sont même repartis à la hausse dans certains pays, mais la suite de l'histoire reste incertaine et dépendra du débat démocratique.

Ensuite, nous avons souligné que, bien que la fiscalité soit un instrument essentiel de correction des inégalités, elle se heurte à des obstacles, parmi lesquels l'évasion fiscale. Les capitaux placés dans des paradis fiscaux représentent plus de 10 % du PIB mondial et ce volume s'est considérablement accru depuis les années 1970. Avec le développement des paradis fiscaux, il devient toujours plus difficile d'estimer et d'imposer le patrimoine et les revenus du capital dans une économie mondialisée. Lutter contre l'opacité financière est indispensable pour affiner notre connaissance du patrimoine et de sa répartition, favoriser le débat public sur la redistribution et combattre l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Un des principaux défis à relever sera l'identification des détenteurs d'actifs financiers. Il existe depuis des siècles des registres de propriété foncière et immobilière, mais ceux-ci ne rendent pas compte d'une bonne partie de la richesse aujourd'hui détenue par les ménages, car celle-ci prend de plus en plus la forme de titres financiers. La création d'un registre mondial permettant d'identifier les titulaires des actions, obligations et autres actifs financiers porterait un coup sévère à l'opacité du système.

Nous avons par ailleurs montré à quel point il serait important d'améliorer l'égalité d'accès à l'éducation et à des emplois bien rémunérés si l'on veut que la moitié la plus pauvre de la population mondiale échappe au piège de la stagnation ou de la faible croissance de ses revenus. Les études récentes prouvent qu'il peut y avoir un gouffre entre les discours officiels sur l'égalité des chances et la réalité de l'inégalité d'accès à la formation. Aux États-Unis, par exemple, sur cent enfants dont les parents appartiennent aux 10 % des revenus les plus bas, seuls vingt à trente iront à l'université. Cette

proportion atteint 90 % lorsque les parents appartiennent aux 10 % des revenus les plus hauts. Point positif toutefois, la recherche montre que les universités d'excellence pourraient s'ouvrir davantage aux étudiants issus de milieux défavorisés sans compromettre pour autant leurs résultats. Dans les pays riches comme dans les pays émergents, il serait peut-être nécessaire de fixer des objectifs transparents et contrôlables pour permettre (parallèlement à une réforme des systèmes de financement et d'admission) un égal accès à la formation. Mais si la démocratisation de l'éducation est un puissant levier, sans mécanismes garantissant que les individus du bas de la hiérarchie auront accès à des emplois bien rémunérés, elle ne suffira pas à réduire les inégalités. Pour ce faire, une meilleure représentation des travailleurs dans les organes de direction des entreprises et une hausse des salaires minimums seront des instruments utiles.

Enfin, nous avons souligné à quel point il est nécessaire que les États investissent davantage dans l'avenir, à la fois pour corriger les inégalités de revenus et de patrimoine existantes et pour prévenir leur aggravation. Ces investissements sont d'autant plus difficiles à réaliser que les États des pays riches se sont appauvris et lourdement endettés ces dernières décennies. Réduire la dette publique n'a rien d'une tâche facile, mais plusieurs solutions existent (passant notamment par l'impôt, l'allègement de la dette ou l'inflation), qui toutes ont été mises en œuvre dans le passé. Trouver le bon cocktail exigera un débat public sérieux et fondé sur une solide analyse économique, sociale et historique.

Pour conclure, il nous faut redire que les connaissances actuelles sur les inégalités mondiales sont limitées et peu satisfaisantes. Une grande partie du travail de collecte de données est encore devant nous afin d'élargir les zones géographiques couvertes et de présenter un tableau plus complet des inégalités de revenus et de patrimoine avant et après impôts. WID.world, le Laboratoire sur les inégalités mondiales et

## CONCLUSION

leurs partenaires se sont engagés à poursuivre ce travail dans les années à venir, et dès aujourd'hui la base WID.world continue de s'enrichir pour mieux couvrir les pays émergents en Asie (notamment la Malaisie et l'Indonésie), en Afrique (l'Afrique du Sud, par exemple) et en Amérique latine (citons le Chili et le Mexique).

Nous œuvrons aussi à une meilleure prise en compte du capital naturel dans les estimations du patrimoine national, car la dégradation de l'environnement est une dimension de plus en plus centrale des inégalités.

La base WID.world s'enrichit aussi de données sur les inégalités entre hommes et femmes, et nous travaillons à des estimations sur les inégalités à l'échelle régionale (subnationale), afin de réduire encore l'écart entre ce que les individus peuvent percevoir des inégalités à leur niveau et ce que les statistiques économiques peuvent mesurer. WID.world n'est véritablement qu'une étape dans un long processus de recherche fondé sur l'accumulation de données et de connaissances.

Nous nous réjouissons que d'autres institutions et chercheurs s'associent à cette démarche collective. Et nous espérons vivement qu'avec l'aide de tous les acteurs et citoyens intéressés par ces sujets nous pourrions faire progresser la transparence financière et la démocratie économique dans les années à venir.

## Annexe

– Pour faciliter la lecture du *Rapport sur les inégalités mondiales*, nous n'avons pas inclus tous les détails techniques dans le corps du texte.

– Cependant, les lecteurs intéressés sont vivement invités à consulter le site dédié au rapport ([wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world)), qui comporte des explications méthodologiques sur l'élaboration des estimations. Dans un souci de transparence maximale, nous avons mis en ligne tous les documents méthodologiques, études techniques par pays, sources de données brutes et codes informatiques qui sont entrés dans la production des séries présentées ici.

– Sur WID.world, on trouvera en particulier des notes techniques pour chacun des graphiques dans le document intitulé « World Inequality Report 2018 Technical Notes for Figures and Tables » (n° 2017/8, décembre 2017). Ces notes renvoient le lecteur vers d'autres documents de travail

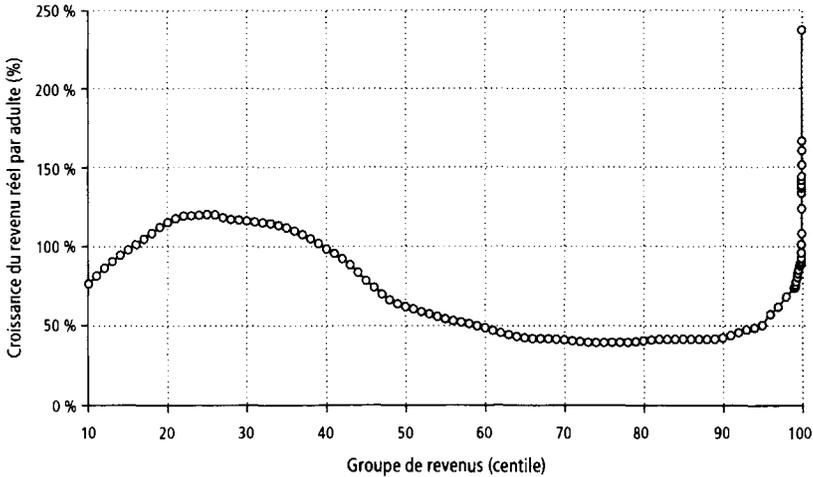
ou articles scientifiques comportant des informations plus exhaustives.

– Pour nous, il est essentiel de diffuser ces documents en ligne, car cela rend les données sur les inégalités dans le monde plus transparentes et plus facilement reproductibles. Nous encourageons les lecteurs, aussi nombreux que possible, à visiter le site, à établir leurs propres estimations et à trouver des améliorations à apporter à nos données, fondées sur de nouvelles hypothèses.

– Les pages qui suivent comportent une sélection de figures évoquées dans le rapport. Les graphiques A1 à A3 illustrent des méthodes alternatives d'illustration de nos principaux résultats sur la dynamique des inégalités de revenus au niveau mondial. Nous y ajoutons le graphique A4, qui représente en particulier ces inégalités en Inde et en Chine. Il fournit en outre un exemple des types de graphiques complémentaires disponibles sur [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world).

Dans cette représentation de l'évolution des inégalités de revenus, telles qu'étudiées au chapitre 2.1, nous avons gradué l'axe des abscisses par taille de population : l'écart entre deux points y est proportionnel à la taille de la population du groupe de revenus correspondant (*voir encadré 2.1.1*).

**Graphique A1.**  
**Croissance du revenu total par centile dans toutes les parties du monde, 1980-2016 : graduation par population**

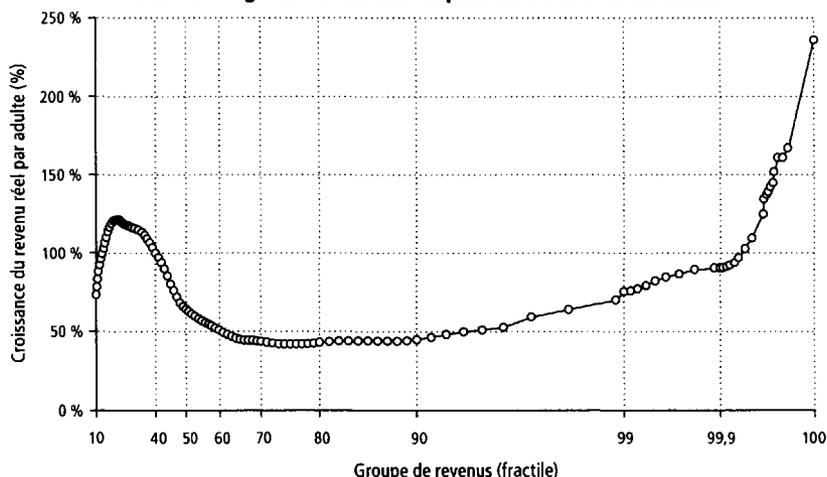


Ce graphique est gradué par taille de population, c'est-à-dire que l'écart entre deux points des abscisses est proportionnel à la taille de la population du groupe correspondant. Par exemple, le groupe de revenus P0-P1 (le centile le plus bas) occupe 1 % de la longueur de l'axe. Sur cet axe horizontal, la population mondiale est divisée en cent groupes de population de taille égale, classés de gauche à droite par ordre croissant de revenus. Le groupe des 1 % supérieurs est divisé en dix groupes, dont le plus riche est à son tour divisé en dix. Puis le groupe du sommet est lui aussi divisé en dix groupes de taille égale. L'axe des ordonnées montre la croissance du revenu total d'un individu moyen au sein de chaque groupe, de 1980 à 2016. Pour le fractile P99-P99,1 (les 10 % les plus pauvres parmi les 1 % les plus riches au monde), cette croissance a été de 74 % sur cette période. Les 1 % du sommet de la distribution ont bénéficié de 27 % de croissance sur cette même période. Les estimations de revenus tiennent compte des différences de coût de la vie entre pays. Les valeurs sont nettes d'inflation.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Dans cette illustration de l'évolution des inégalités de revenus, étudiée au chapitre 2.1, nous avons divisé l'axe des abscisses en fonction de la part de croissance bénéficiant à chaque groupe de revenus. En d'autres termes, l'écart entre deux points de l'axe est proportionnel à la part perçue par le groupe correspondant (voir encadré 2.1.1).

**Graphique A2.**  
**Croissance du revenu total par fractile dans toutes les parties du monde, 1980-2016 : graduation selon la part de croissance obtenue**



Ce graphique est gradué par part de croissance bénéficiant à un groupe de revenus, c'est-à-dire que l'écart entre deux points des abscisses est proportionnel à la part de croissance du groupe correspondant. Par exemple, les 0,001 % du haut (P99,999-P100) ont bénéficié de 3,6 % de la croissance totale. C'est pourquoi l'écart entre P99,999 et P100 (les deux derniers points de ce graphique) correspond à 3,6 % de la longueur totale de l'axe.

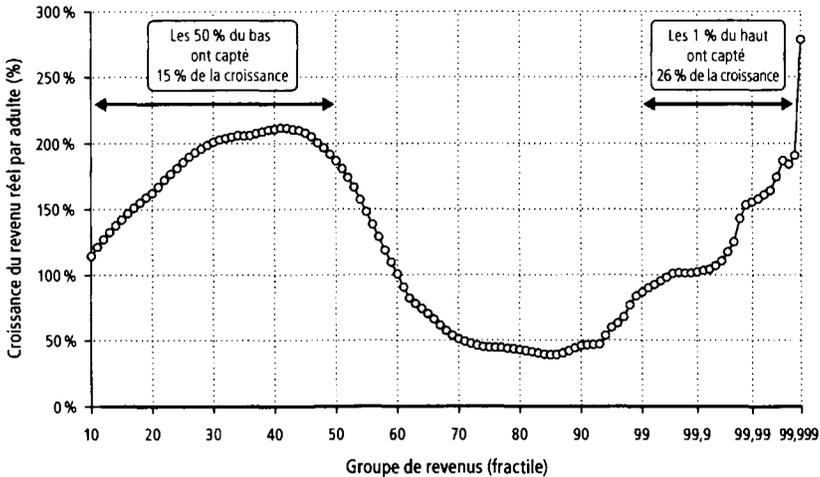
Sur l'axe horizontal, la population mondiale est divisée en cent groupes de population de taille égale, classés de gauche à droite par ordre croissant de revenus. Le groupe des 1 % supérieurs est divisé en dix groupes, dont le plus riche est à son tour divisé en dix. Puis le groupe du sommet est lui aussi divisé en dix groupes de taille égale. L'axe des ordonnées montre l'augmentation du revenu total d'un individu moyen au sein de chaque groupe, de 1980 à 2016. Pour le fractile P99-P99,1 (les 10 % les plus pauvres parmi les 1 % les plus riches au monde), cette augmentation a été de 74 % sur cette période. Les 1 % du sommet de la distribution ont bénéficié de 27 % de croissance sur cette même période. Les estimations de revenus tiennent compte des différences de coût de la vie entre pays. Les valeurs sont nettes d'inflation.

Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Dans cette représentation de l'évolution des inégalités de revenus au niveau mondial, telles qu'étudiées au chapitre 2.1, nous avons conjugué les deux types de graduation utilisés dans les graphiques A1 et A2 de façon à mieux visualiser la dynamique des inégalités sur la totalité de la distribution (voir encadré 2.1.1).

Graphique A3.

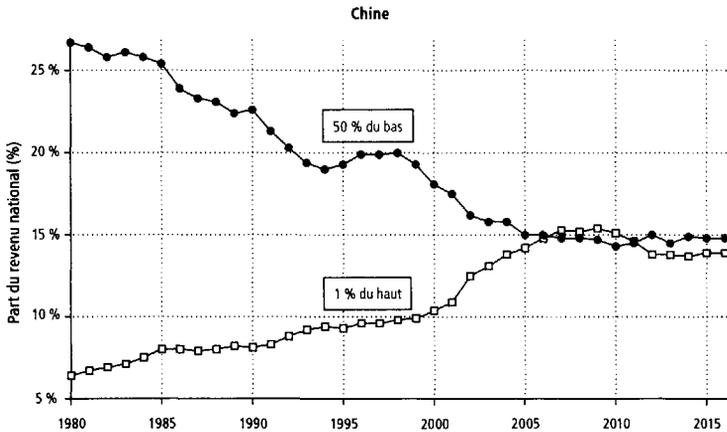
**Croissance totale du revenu par fractile, 1980-2016 :  
Brésil, Chine, Inde, Europe, Moyen-Orient, Russie, États-Unis/Canada**



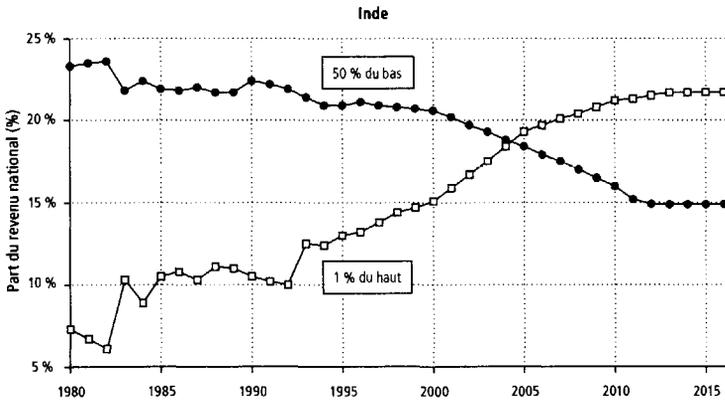
En abscisse, la population mondiale est divisée en cent groupes de taille égale, classés de gauche à droite par ordre croissant de revenus. Le groupe des 1 % supérieurs est divisé en dix groupes, dont le plus riche est à son tour divisé en dix. Le sous-groupe du sommet est lui-même divisé en dix groupes de taille égale. L'axe des ordonnées montre la croissance du revenu total d'un individu moyen dans chaque groupe, de 1980 à 2016. Pour le fractile P99-P99,1 (les 10 % les plus pauvres parmi les 1 % les plus riches au monde), la croissance a été de 83 % sur cette période. Les estimations de revenus tiennent compte des différences de coût de la vie entre pays. Les valeurs sont nettes d'inflation.  
Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Ce graphique montre l'évolution des parts de revenu national respectivement perçues par les 1 % les plus privilégiés et les 50 % les plus mal lotis en Inde et en Chine. C'est le type de graphiques complémentaires que l'on peut réaliser en ligne sur le site de WID.world et qui est traité dans les différents documents méthodologiques auxquels renvoie le rapport.

**Graphique A4.**  
**Part du revenu national perçue par les 1 % du haut et par les 50 % du bas en Chine et en Inde, 1980-2015**



En 2015 en Chine, les 1 % du haut ont perçu 13,9 % du revenu national.  
 Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.



Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) pour les séries et les notes.

Consultez sur [wir2018.wid.world](http://wir2018.wid.world) la version en ligne du rapport.

« L'objectif du *Rapport sur les inégalités mondiales 2018* est de contribuer à un débat mondial mieux informé sur les inégalités économiques en apportant à la discussion publique les données les plus récentes et les plus complètes. L'inégalité économique est un phénomène complexe et multidimensionnel, et dans une certaine mesure inévitable. Néanmoins, nous avons la conviction que si l'aggravation des inégalités ne fait pas l'objet d'un suivi et de remèdes efficaces, elle pourrait conduire à toutes sortes de catastrophes politiques, économiques et sociales. »

Des données exclusives et des analyses essentielles, reposant sur une méthode novatrice qui combine de manière systématique et transparente toutes les sources de données à notre disposition : revenus et patrimoines totaux estimés dans les comptabilités nationales (y compris des estimations sur les avoirs offshore) ; enquêtes déclaratives sur le revenu et le patrimoine des ménages ; données fiscales issues de l'impôt sur le revenu ; données fiscales et administratives sur les successions et les patrimoines ; et classements des grandes fortunes.

Le *Rapport sur les inégalités mondiales* repose sur le travail collaboratif de plus de 100 chercheurs répartis dans près de 70 pays sur tous les continents. Il est coordonné par **Facundo Alvaredo, Lucas Chancel, Thomas Piketty, Emmanuel Saez** et **Gabriel Zucman**.

22,90€

[www.seuil.com](http://www.seuil.com)



ISBN 978.2.02.137693.7 Imprimé en France 04.18